Etcheverr[y] ... at de 2 ans avec les Cardinaux de St. Louis (p. 14)

MLLE LORTIE
COMPTABILITE
1-G 1-G
ED.PROVINCIALE

5¢ Sainte Véronique
MAXIMUM : 20
Nuageux avec chutes de neige

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

ÉDITION PROVINCIALE

77e ANNEE — No 76 | MONTREAL, VENDREDI 13 JANVIER 1961 | 2 CAHIERS — 38 PAGES



photo LA PRESSE

NOYAN — Quinze jours après le drame, un autre corps trouvé à 25 pieds de ces ruines calcinées.

Nouvelle enquête

Le drame de Noyan: un macabre mystère

Plus on remue les cendres que le vent a commencé de transporter bien loin du coeur de la tragédie dont Noyan était témoin le 29 décembre dernier, plus on découvre de faits, de circonstances, de choses, pour ne pas parler de rumeurs, qui se confondent pour soudain s'étaler pêle-mêle en autant de contradictions !

Ce sont ces contradictions qui ont nécessité la tenue d'une nouvelle enquête. Ainsi le confirmait, tard hier soir, un porte-parole du bureau du procureur général de la province.

Et tandis que la confusion règne au sein même de la police et des enquêteurs qui ne cessent de s'interroger, des faits étranges, pour le moins morbides, sont connus en haut lieu :

1—La découverte d'un nouveau corps si calciné que les experts se demandent s'il s'agit là d'un animal ou d'un être humain;

2—Le laps de temps, soit une heure et demie, qui s'est écoulé entre le commencement de l'incendie et l'instant où des témoins ont accouru sur les lieux ;

3—La fournaise qui devait avoir été trouvée dans un dépotoir mais qui contrairement, après l'examen des experts, s'est trouvée être neuve;

4—L'explosion qui n'a pas eu lieu;

5—Et enfin le mutisme et la totale indifférence du témoin toujours détenu dans les cellules de la Sûreté : l'énigmatique Abel Vosburg aux mains brûlées.

Un autre corps ?

Selon la Sûreté provinciale, un autre corps a été trouvé par un livreur de pains, dans la neige, à quelque 25 pieds des ruines de la maison des Vosburg, hier après-midi.

Le livreur a immédiatement fait part de sa découverte au chef de la police de Bedford qui a transmis la nouvelle au quartier général de la Sûreté à Montréal.

Le lieutenant-détective Archambault, chef de l'escouade des homicides, a dépêché à Noyan deux de ses hommes qui ont fait expédier le corps au laboratoire médico-légal de Montréal.

Les spécialistes Jean-Marie Roussel et Jean-Paul Valcourt ont procédé à un examen préliminaire et devaient pratiquer l'autopsie ce matin même, car de ces restes on ne peut dire encore s'il s'agit d'un enfant ou d'un petit animal.

L'inspecteur Jean Gauthier, de la Sûreté provinciale, a déclaré que l'enquête serait reprise parce que trop de rumeurs circulent à Noyan sur cette affaire qui avait été close par le coroner Boileau. Le docteur avait inscrit le mot "accidentel" sur le rapport des causes des décès.

"Il y a trop d'histoires qui courent. Nous ne pouvons les ignorer. Et, en autant que je suis concerné, d'ici à ce que nous en sachions davantage, je ne peux que dire : "Il y a quelque chose de mystériaux dans tout cela", ajoutait M. Gauthier. La position des corps trouvés dans les débris, la description de l'explosion que nous a donnée Vosburg et qui n'a peut-être pas eu lieu, etc. On comprendra dans les circonstances, c'est-à-dire sitôt après le sinistre, que le coroner Boileau ne pouvait faire autrement qu'inscrire le mot "accidentel" sur ses rapports.

"Bien plus, même si nous supposions alors

Voir NOYAN en page 2

Dans la région de Porcupine

Des mineurs volent de l'or pour des "chefs de la pègre" de Montréal !

TIMMINS, Ontario, (PC) — Selon le journal de Timmins, "The Press", au moins $1,250,000 en or a été dérobé dans neuf des onze mines d'or en activité dans la région de Porcupine pendant l'année 1960.

Dans un article publié "Tous droits réservés", le journal révèle que cet or, volé sous forme de minerai à haute teneur et raffiné ensuite, a été acheminé clandestinement vers les marchés noirs de l'Europe et de l'Orient par le truchement de "chefs de la pègre" à Montréal.

Le journal précise qu'aux seules mines "McIntyre Porcupine", au moins $500,000 en minerai aurifère a été volé, ce qui a obligé les autorités de ces mines à renforcer les mesures de sécurité.

Les autorités estiment qu'environ $700,000 en argent a été apporté à Timmins l'an dernier pour acheter l'or volé. La plus grande partie des profits est allée à un petit groupe d'intermédiaires qui ont investi l'argent dans des entreprises commerciales régulières et se comportent comme des citoyens respectables.

Sommes dérisoires

D'après le journal, les mineurs qui volent le minerai dans les mines n'obtiennent que des sommes dérisoires par rapport aux profits des intermédiaires. Malgré tout, plusieurs d'entre eux ont meublé leur maison et acheté des voitures "dernier modèle" avec ces profits illicites.

Des autorités de la police ont dit qu'une certaine partie de l'argent reste dans la région, mais qu'une forte proportion va dans d'autres parties de la province.

Un employé supérieur d'une des sociétés minières a déclaré que le vol du minerai à haute teneur raccourcit la vie de la mine et réduit les gains des mineurs.

Depuis que la police ontarienne a établi un service spécial d'enquête sur ce genre de vols, les voleurs auraient donné à leur organisation un haut degré de perfectionnement.

Nouvelle loi des liqueurs d'ici la fin de janvier

QUEBEC. (J.M.) — M. Jean Lesage, chef du gouvernement, a révélé hier que le bill pour modifier la loi concernant et la vente des boissons alcooliques et la Commission des liqueurs sera soumis à l'Assemblée législative d'ici la fin de janvier et qu'après la deuxième lecture le texte sera envoyé, pour étude, au comité des bills publics.

L'avantage de cette procédure, c'est que tous ceux qui s'intéressent à la question du commerce des spiritueux pourront se présenter devant le comité et, à cette occasion, exposer leurs vues aux députés.

Le premier ministre a souligné que les questions à trancher par le législateur lors du vote du projet de loi sont très difficiles à régler et que toutes les suggestions, par conséquent, seront examinées avec attention par le gouvernement.

M. Antonio Talbot, chef de l'opposition, a demandé à M. Lesage si le délai accordé aux intéressés sera assez long pour qu'ils puissent exposer convenablement leur point de vue.

M. Lesage affirme que oui.

Le bill que le procureur général et les autorités provinciales présenteront à la Chambre basse n'est pas prêt. Au conseil des ministres, on a commencé à discuter les principes qui doivent présider à l'élaboration du projet de loi, mais on ne s'est pas encore arrêté sur le problème de la rédaction et sur les détails du texte que la députation devra approuver.

On sait qu'à différentes reprises, au cours des derniers mois, M. Georges-Emile Lapalme, le procureur général, avait annoncé que la loi régissant la vente des boissons alcoolisées serait modifiée pour la rendre plus souple et plus conforme aux besoins de l'heure ; chaque fois, le député d'Outremont avait ajouté que la nouvelle régie des liqueurs aurait quasiment les pouvoirs d'un organisme judiciaire.

On connaîtra bientôt quels sont les projets du gouvernement à ce sujet.

Autres nouvelles de la session provinciale en page 13

Nouveau chef de l'U.N.

M. Talbot expose ses vues

par **Jacques Monnier**

QUEBEC. — Lors d'une conférence de presse au cours de laquelle M. Antonio Talbot a reçu les journalistes avec une grande cordialité, le nouveau chef de l'Union nationale a exposé hier après-midi la ligne de conduite qu'il entend suivre dans l'exercice de ses fonctions. De l'entrevue dont nous donnons plus loin le compte rendu détaillé, il ressort, en résumé, que :

1—D'après le député de Chicoutimi, l'Union nationale reste un parti puissant ;

2—organisme vivant, l'Union nationale doit "s'adapter" ;

3—un grand congrès en juin ou à l'automne, à Québec ou à Montréal, sera chargé de doter l'Union nationale de nouvelles structures et d'un programme ;

4—un comité, dont la présidence effective est confiée à M. Jean-Louis Baribeau, a été formé pour préparer les assises ;

5—il n'est pas sûr que M. Talbot brigue le poste de chef de l'Union nationale pendant le congrès.

Le député de Chicoutimi a commencé par déclarer que la destinée réserve de curieuses surprises, et il a expliqué que, jusqu'ici, il avait toujours refusé le poste qu'on vient de lui confier.

—"Ces fonctions, commente-t-il, je vais essayer de les remplir de mon mieux. Je suis convaincu que l'Union nationale est un parti très fort malgré la défaite. C'est un parti qui est nécessaire à la province, et qui

Voir M. TALBOT en page 2

A l'Université de la Georgie

Pétition de 300 professeurs pour le retour des 2 Noirs

ATHENS, Georgie. (PA-UPI) — Quelque 300 professeurs de l'Université de Georgie ont signé une pétition hier demandant le retour en classe des deux étudiants noirs qui ont dû quitter l'Université après une journée de cours, par suite d'une violente manifestation de ségrégationnistes.

La pétition demande également que les autorités compétentes de l'Etat prennent les mesures nécessaires en vue de la protection des étudiants et pour "que l'enseignement puisse être dispensé dans des conditions normales et ordonnées".

"Nous insistons, déclarent les professeurs, pour que les deux étudiants dont l'admission à l'Université a été suspendue soient réintégrés dans leurs classes".

Pendant ce temps, les autorités de l'Etat et du gouvernement fédéral commençaient des enquêtes sur les violentes manifestations qui se sont produites à l'Université après l'admission aux cours de deux étudiants noirs.

Après leur suspension, les étudiants furent reconduits chez eux en hâte par des policiers

Voir PETITION en page 2

Et les Canadiens ?

CUBA exigerait des visas des Américains

OTTAWA. (PC) — De hauts fonctionnaire fédéraux ont manifesté leur surprise hier en apprenant que le gouvernement de Cuba exigerait des visas pour tous les étrangers désirant visiter le pays de Castro.

"Il est passablement évident, a dit un fonctionnaire de la Division consulaire du ministère des Affaires extérieures, que ce règlement s'applique seulement aux citoyens américains ou aux personnes vivant aux Etats-Unis". Le gouvernement canadien, a ajouté ce fonctionnaire, n'a été averti d'aucun changement dans les réglements cubains concernant les citoyens du Canada. Les Canadiens jusqu'à présent n'ont pas été obligés d'obtenir de visas pour aller à Cuba.

Cette nouvelle, que Cuba exi-

Voir VISAS en page 2

Une lettre "ultra-confidentielle" de Washington à M. Harkness

Les E.-U. ne veulent plus des CL-44 canadiens, mais offrent des "Voodos"

WASHINGTON (PC) — L'administration Eisenhower a rejeté la proposition du Canada d'acheter des avions de transport CL-44 de fabrication canadienne pour l'armée de l'Air des Etats-Unis, mais a offert de vendre au Canada, à de bonnes conditions, des réactés de combat "Voodoo".

Selon certains informateurs, c'est là, en résumé, le contenu d'une lettre ultra-confidentielle que le secrétaire à la Défense des Etats-Unis, M. Thomas S. Gates, a envoyée au ministre canadien de la Défense, M. Douglas Harkness, — en réponse à une proposition d'échange d'avions faite par le Canada en septembre dernier.

M. Gates a refusé de commenter le contenu de la lettre avant que le cabinet canadien ait eu l'occasion d'en discuter, mais un de ses porte-parole a dit que le secrétaire à la Défense croit que sa contre-proposition contribuera à l'amélioration de la défense aérienne du continent nord-américain et apportera des avantages militaires et économiques aux deux pays.

Des informateurs canadiens ont donné à entendre qu'il peut être difficile pour le gouvernement canadien d'accepter l'offre en raison de ce qu'ils ont appelé le "sentiment public anti-américain au Canada" et par suite de l'opposition croissante au NORAD exprimée par le parti libéral et son chef, M. Lester B. Pearson.

Après des mois de discussions, en septembre dernier, Ottawa aurait fait une offre

Voir CL-44 en page 2

La Saskatchewan plus conciliante

Atmosphère encourageante à la conférence sur la constitution

par **Amédée GAUDREAULT**

OTTAWA. — L'hon. Davie Fulton, ministre de la Justice, a déclaré hier soir que l'objectif d'une conférence constitutionnelle de deux jours qui se terminera cet après-midi à Ottawa, est d'en arriver à "une formule que nous soumettrons ensuite à nos gouvernements respectifs".

Cette conférence est la troisième en deux ans et la seconde depuis novembre, tenue pour trouver une formule de rapatriement total de la constitution canadienne.

"Nous n'aurons pas de document final, mais les choses continuent de progresser de façon encourageante", a déclaré l'hon. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse et chef de la délégation québécoise. Il a plus tard ajouté qu'il est

Voir CONSTITUTION en page 2

SOMMAIRE

	PAGES
A travers la province	21 à 32
Comiques	33
Courrier Confidences	10
Décès, Naissances, etc.	37
Editorial	4
Finance	34 et 35
Horoscope	33
Mots croisés	33
Radio et Télévision	33
Session provinciale	13
Spectacles et Concerts	12
Sports	14 à 17
Vie féminine	6
Vie sociale	7
Votre médecin	5

L'assurance-hospitalisation

Mesure suggérée à Québec pour garantir une "pleine liberté" à tous les hôpitaux

Le remboursement que le gouvernement provincial effectuera aux hôpitaux en rapport avec les personnes hospitalisées sous l'empire de la nouvelle loi d'assurance-hospitalisation, devrait être basé sur le coût moyen reconnu d'opération dans les institutions hospitalières, de préférence au coût réel de chaque institution. Certains hôpitaux, de la sorte, y perdront du point de vue financier, mais, dans l'ensemble, tous y gagneront une liberté plus importante encore que toutes les considérations d'ordre économique.

Telle est la recommandation que le Comité des hôpitaux du Québec a décidé, à sa dernière assemblée, de formuler au gouvernement de la province au nom des institutions hospitalières. D'ailleurs, un grand nombre d'hôpitaux du Québec étaient représentés à cette assemblée.

Le Comité des hôpitaux, après avoir reconnu l'excellence de l'initiative gouvernementale et souligné que ses observations visaient à améliorer un système déjà bon, a tenu à expliquer pourquoi il suggérait que le gouvernement paie le coût moyen reconnu d'opération, de préférence au coût réel de chaque institution.

Motifs invoqués

Les deux raisons fondamentales de la suggestion se ramènent à ceci :

1.—Un tel système favoriserait une saine économie.

2.—Un tel système favoriserait une bienfaisante initiative.

En ce qui concerne le motif d'économie, le Comité des hôpitaux souligne que le coût réel peut constituer, en général, une prime au gaspillage et à l'incurie. A preuve, les autres provinces où les frais hospitaliers ont monté de façon astronomique depuis l'avènement des plans gouvernementaux d'assurance - hospitalisation. C'est qu'un contrôle trop sévère du gouvernement diminue nécessairement l'intérêt des particuliers.

En outre, ajoute-t-on, si le gouvernement paie le coût réel, il se verra dans l'obligation de négocier des contrats avec les syndicats ouvriers, avec les radiologistes, les pathologistes, les microbiologistes, les cardiologues, etc. Le gouvernement voudra-t-il prendre sur lui la responsabilité et parfois l'odieux de ces négociations ? Sinon, serait-il juste de les imposer aux administrateurs auxquels on vient d'enlever leur liberté administrative ?

Prime à l'initiative

D'autre part, et c'est la deuxième raison invoquée par le Comité des hôpitaux, si l'on paie le coût moyen, non seulement ce sera un devoir pour les hôpitaux, mais il leur sera agréable de déployer tous les talents possibles afin d'administrer sagement et économiquement.

Quant à l'établissement de ce coût moyen d'opération, il peut facilement se faire par un bilan certifié, et en répartissant les hôpitaux par classes ou catégories selon des normes réelles.

Le Comité des hôpitaux reconnait évidemment que les dépenses des institutions hospitalières doivent être contrôlées. Mais ce contrôle, croit-il, ne doit pas être fait par le gouvernement, mais bien par les institutions elles-mêmes. Si le gouvernement, en effet, paie le coût moyen, les hôpitaux deviendront eux-mêmes le principe contrôleur puisqu'ils devront subir un léger déficit s'ils administrent mal ou, au contraire, bénéficier d'un léger profit s'ils administrent bien.

Objection d'Ottawa ?

En somme, avec le coût moyen au lieu du coût réel, certains hôpitaux peuvent y perdre, mais au moins l'esprit d'initiative, la liberté d'action sont saufs.

On nous laisse entendre, dit le Comité des hôpitaux, qu'Ottawa ne serait peut-être pas prêt à accepter cette formule. D'abord, ajoute-t-il, ce n'est pas certain; et ensuite, on nous a promis un système particulier à la province de Québec : en voilà un éminemment sage et pratique.

En résumé, de dire le Comité des hôpitaux, ce plan basé sur le coût moyen au lieu du coût réel permettrait au gouvernement d'économiser et le débarrasserait d'un contrôle qui peut être odieux; pour les hôpitaux, il assurerait une plus grande liberté, même si ceux-ci doivent, au besoin, payer celle-ci d'une perte de quelques milliers de dollars de leurs revenus.

Sacrifices nécessaires

Pour le Comité des hôpitaux, le gouvernement devrait accepter sa suggestion car "il a sûrement intérêt à sauvegarder la liberté administrative, et du coup la liberté scientifique, professionnelle et morale de nos maisons hospitalières, ainsi que l'initiative privée".

Nos institutions hospitalières, d'autre part, y dit-on, devront faire des sacrifices, si elles veulent demeurer libres dans leur administration, et donner l'exemple d'une intégrité parfaite, faire preuve de compétence, afin de mériter, comme par le passé, la confiance de nos gouvernements.

Le rapport de la Commission Tremblay et l'activité 1961

Les questions d'enseignement soulevées dans le rapport de la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels (la Commission Tremblay) s'intègrent parfaitement dans l'actualité 1961. Et la réalisation des essais de solution suggérés est même plus urgente qu'au moment de la rédaction du rapport de cette Commission, il y a maintenant près de six ans, parce que les problèmes ont grandi avec les années.

Et il s'agit des mêmes problèmes.

La création prochaine d'une Commission royale d'enquête sur l'éducation, la législation qui doit être incessamment étudiée à Québec et la présence, à des postes-clés, de MM. Paul Gérin-Lajoie et Arthur Tremblay, qui ont collaboré dans une grande mesure aux travaux de la Commission Tremblay, sont autant de faits qui ont incité le chroniqueur de l'éducation à LA PRESSE, M. Gaston Dugas, à reprendre, dans une série d'articles, les considérations apportées par les commissaires dans ce domaine.

Dans cette série de cinq articles, le lecteur trouvera les grandes lignes des recommandations de la Commission Tremblay sur le problème financier à tous les niveaux de l'enseignement, ce qui ne s'est pas fait et les mesures qui sont actuellement envisagées. Il constatera que les prévisions les plus optimistes des commissaires ont été largement dépassées par les faits, que la gratuité scolaire, la formation et le recrutement du personnel enseignant et même la réforme du Conseil de l'instruction publique inquiétaient déjà les membres de la Commission. Pour la Commission Tremblay, l'enseignement était une incidence, mais une incidence à laquelle une grande importance a tout de même été attachée.

Le premier article sera publié dans LA PRESSE de demain.

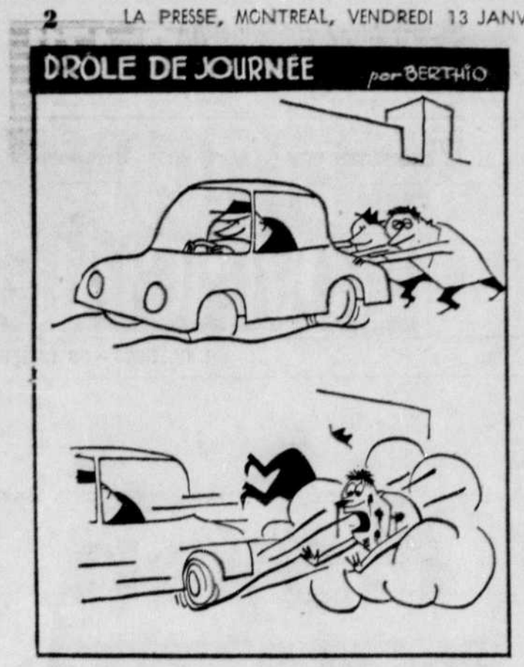
BELGIQUE

M. Eyskens s'affaisse au Parlement

BRUXELLES (UPI-AFP-Reuters) — Sous l'effet d'un surcroit de fatigue nerveuse, le premier ministre Gaston Eyskens s'est affaissé hier au Parlement belge pendant la discussion de la "loi d'austérité" qui a déclenché il y a trois semaines une vague de grèves et d'actes de sabotage à travers la Belgique.

Alors que le gouvernement annonçait le ralentissement du mouvement de grève, à Charleroi, dans le sud de la Belgique, de nouveaux troubles éclataient

Voir M. EYSKENS en page 2



M. TALBOT

SUITE DE LA PAGE 1

l'a démontré par les quinze années de prospérité qu'il a assurées au Québec.

"Mais comme tout organisme vivant, l'Union nationale doit s'adapter aux circonstances. C'est pourquoi il a été décidé qu'il y aura un grand congrès cette année, en juin ou en septembre.

"Ces assises permettront de doter le parti de nouvelles structures et d'un programme répondant aux besoins du temps", explique M. Talbot.

Question : "Qu'entendez-vous lorsque vous parlez de doter l'Union nationale d'un programme répondant aux besoins du temps ?"

M. Talbot : "Les grands principes du parti ne changent pas. Mais des principes doivent s'adapter aux circonstances.

Question : "Croyez-vous à une évolution de l'Union nationale vers la gauche ?"

M. Talbot : "Je ne suis pas prophète, M. Jean Lesage disait, l'autre jour, qu'il n'avait pas de "boule de cristal" pour prédire l'avenir . . . , contrairement à son ancien chef Mackenzie King qui, avant de décider quelque chose, consultait la "boule de cristal" et les devins de Londres. Moi non plus, je ne peux pas prédire . . ."

Question : "De quelles nouvelles structures dotera-t-on l'Union nationale ?"

M. Talbot : "Ce sont les congressistes qui décideront".

Question : "Etes-vous en faveur de la démocratisation du parti ?"

M. Talbot : "L'Union nationale a toujours été un parti démocratique . . . mais il ne faut pas confondre démocratie avec socialisme ou autre chose . . ."

Le député de Chicoutimi fait observer au sujet du prochain congrès :

— "Nous voulons que tous nos gens, à quelque comté ou paroisse qu'ils appartiennent, soient représentés . . ."

Question : "Pour la réforme projetée de l'armature du parti, souhaitez-vous la constitution d'associations de comté, d'associations locales ?"

M. Talbot : "Oui. Mais c'est au congrès qu'il reviendra de prendre une décision".

Question : "Allez-vous nommer un nouvel organisateur en chef de l'Union nationale ? Un nouveau trésorier ? Comptez-vous remplacer le trésorier par des comités de la Trésorerie ?"

M. Talbot : "C'est aux congressistes qu'il appartiendra de répondre à ces questions; les délégués seront rois et maîtres . . ."

A la Chambre

Avant la reprise du débat hier, à l'Assemblée législative, le premier ministre de la province, de Québec, M. Jean Lesage, a exprimé ses regrets de la démission de Me Yves Prévost des postes de chef de l'Union nationale et de chef de l'Opposition. Il en a profité pour offrir ses félicitations et ses voeux au nouveau chef, M. Antonio Talbot.

"M. Prévost compte de très nombreux amis dans cette province a déclaré le premier ministre. Quelles que soient nos convictions politiques, nous avons toujours eu une grande admiration pour cet homme de talent et de culture. Il appartient à une belle famille de Québec qui jouit de l'estime générale".

M. Lesage a signalé que les hommes politiques avaient une leçon à tirer de cette démission, eux qui vivent sous une tension continuelle dans la vie publique.

Du nouveau chef de l'Union nationale, le premier ministre a déclaré qu'il était un homme distingué, un homme de culture, amis des lettres et des arts, et qu'il avait droit à notre admiration.

"Il méritait cette confiance, a conclu M. Lesage ; depuis le début de la session, il s'est dépensé sans compter et il a donné la preuve qu'il pouvait être un excellent chef de l'opposition. Il peut compter sur la collaboration du gouvernement et je suis persuadé que nous pourrons compter sur la sienne."

Au nom de ses collègues de l'opposition, le député de Bagot, M. Daniel Johnson, a déclaré qu'en choisissant M. Talbot comme chef, les députés de l'Union nationale avaient posé un geste dont ils étaient fiers.

"Nous avons beaucoup d'amitié et d'admiration pour lui et pour ses grandes qualités, a-t-il souligné. Malgré toutes les épreuves qui ont affecté notre parti depuis un an et demi — nous avons eu 5 chefs pendant cette période — nous ne sommes pas allé chercher un chef à Ottawa et nous n'irons pas non plus."

De son côté, M. Talbot a rendu un vibrant hommage à M. Yves Prévost qui vient d'abandonner la direction de son parti.

M. Talbot rappelle que M. Prévost souffre d'hypertension, et qu'il a eu une rechute.

"Il reste député, commente le nouveau leader de l'Union nationale. Il espère pouvoir siéger à la Chambre basse dans quelques semaines en qualité de représentant de Montmorency. Cela sera moins dur pour lui que de le faire en tant que chef de l'opposition.

"Nous avons été peinés de la décision que M. Prévost a dû prendre, poursuit M. Talbot. Nous formulons les voeux les plus sincères pour son retour à la santé".

M. Talbot rappelle les grandes lignes de la carrière du représentant de Montmorency; et il termine en notant que, grâce à des gens de la valeur de M. Prévost, l'Union nationale est prête à reprendre le pouvoir.

— "Car, note-t-il, je l'ai déjà dit, ce n'est pas l'Union nationale qui a été battue le 22 juin, c'est le peuple de la province qui a été trompé par toutes sortes de promesses échevelées..."

NOYAN

SUITE DE LA PAGE 1

qu'il y avait quelque chose de suspect dans cet incendie, il était difficilement possible de commencer de questionner les gens. D'ailleurs, la première réaction de ces derniers en a été une de sympathie, d'effroi. Mais après que toute cette affaire eut commencé à prendre le chemin des souvenirs, les gens se sont mis à parler."

Là-dessus, l'inspecteur Gauthier a refusé de préciser le sujet des rumeurs.

Une heure et demie

On sait maintenant, toujours du bureau du procureur général, que lors de l'incendie, M. Abel Vosburg s'en était allé prévenir son père qui demeure à 1 mille plus loin au lieu d'avertir ses voisins immédiats situés à 500 pieds à peine. On cherche à s'expliquer ce geste.

Et la fournaise ?

Ce que l'on sait de la fournaise ? Quoique les comptes rendus des journaux du 30 décembre aient dit qu'elle était vieille et sortie d'un dépotoir, il s'est trouvé après l'examen des experts qu'elle était toute neuve. D'explosion : aucune trace.

Abel Vosburg

Toujours détenu dans les cellules du quartier général de la Sûreté à Montréal, Abel Vosburg s'est retranché dans un mutisme complet. Les détectives qui l'ont interrogé ont rapporté en haut lieu que le détenu était totalement indifférent, qu'il n'exprimait aucune réaction.

Hier après-midi, le Dr J.-H. Boileau, coroner, a déclaré que le témoin pourrait être mis en liberté moyennant un cautionnement de $200 et que ce montant devait être versé en argent comptant lorsque Me John Gottlieb, avocat montréalais, a demandé la libération immédiate de M. Vosburg, à l'enquête du coroner.

Le Dr Boileau a fait observer que c'étaient là les instructions du procureur général.

Quant à Me Gottlieb, il a déclaré qu'il représentait délibérément Abel Vosburg, en faisant remarquer que les intérêts de la justice seraient mieux servis si l'enquête se poursuivait ailleurs que dans le district où est survenue la tragédie.

Le coroner a alors fait observer à l'avocat que le procureur serait informé de cette proposition. Me Gottlieb était accompagné de M. John Boyle, courtier en assurance, qui avait demandé la tenue d'une enquête provinciale peu après la tragédie de Noyan.

Tard hier soir, Me Gottlieb n'avait pas encore trouvé les $200 à donner en cautionnement.

On peut se demander, toutefois, devant la tournure que prend cette affaire si le coroner ne reviendra pas sur sa décision et ne refusera pas tout cautionnement ?

Au point où en sont les choses, sans rien ajouter à la morbidité du sinistre, il est presque sûr qu'un nouveau chapitre viendra s'ajouter à ce fait unique dans toute l'histoire des tragédies survenues dans la province de Québec.

VISAS

SUITE DE LA PAGE 1

gerait des visas pour tous les étrangers, est venue de Miami, mercredi soir.

La nouvelle précisait que l'on ne pouvait obtenir de visas qu'au consulat tchécoslovaque à Washington, qui s'occupe maintenant des intérêts diplomatiques cubains aux Etats-Unis depuis la rupture des relations diplomatiques entre ces deux pays.

Les fonctionnaires fédéraux à Ottawa ne peuvent par conséquent s'expliquer pourquoi les Canadiens devraient s'adresser au consulat tchèque à Washington quand il existe une ambassade cubaine à Ottawa.

CONSTITUTION

SUITE DE LA PAGE 1

possible qu'on ait "au moins une ébauche" ce soir.

On a repris, ce matin, à dix heures, l'étude du rapport d'un comité de 5 membres qui a, hier après-midi, cherché les moyens d'assurer la protection des droits provinciaux dans le domaine de l'éducation quand on rapatriera la constitution.

Ceci, principalement, parce que les clauses concernant l'éducation, pour les provinces du Manitoba, de l'Alberta, de la Saskatchewan et de Terre-Neuve ne sont pas identiques, ce "qui comporte des difficultés particulières", a noté M. Fulton.

Les représentants du Québec au sein de ce comité étaient Me Louis-Philippe Pigeon, de Québec, et Me Jean Beetz, de Montréal, experts en questions constitutionnelles qui accompagnent M. Gérin-Lajoie.

Tous les délégués ont clairement donné l'impression que les délibérations se continuent avec la même cordialité et la même objectivité qu'aux conférences précédentes.

Rôle positif du Québec

Le Québec "collabore activement au progrès des négociations", a déclaré à LA PRESSE M. Gérin-Lajoie, prié de révéler s'il avait fait lui-même des propositions.

Les provinces, depuis la réunion de novembre, ont fait connaître par écrit à Ottawa leurs positions et leurs suggestions sur les problèmes non encore résolus.

—Y a-t-il désaccord ? a-t-on demandé au ministre de la Jeunesse.

—Il n'y a rien sur quoi nous ne nous entendons pas; nous cherchons simplement des formules qui soient acceptables aux diverses parties concernées.

"Il s'agit par exemple de délimiter quelles seront les questions qui nécessiteront, pour être amendées, le consentement unanime des provinces.

"Il faut aussi en arriver à un accord sur la délégation de certains pouvoirs, dans les deux sens".

Ceci pourrait se produire pour des questions de transports. On a aussi mentionné le cas des travaux projetés sur le fleuve Columbia, où la Colombie-Britannique aurait peut-être souhaité conduire elle-même les négociations avec les Etats américains concernés.

On prévoit aussi que les obstacles soulevés par la Saskatchewan à la conférence de novembre se dissiperont. M. Gérin-Lajoie a justement révélé qu'à la lumière des récents échanges épistolaires, "il y a lieu de croire que la Saskatchewan va adopter une attitude plus conciliante".

La Saskatchewan voulait, en novembre, que l'opposition provinciale à un amendement concernant le paragraphe 13 de l'article 92 (droits civils et propriété) ne puisse avoir force de veto que de la part de la province de Québec et dans les cas la concernant.

M. Louis Robichaud, premier ministre du Nouveau-Brunswick, délégué de sa province, s'est dit satisfait du progrès des délibérations.

La conférence se tient à huis clos.

M. EYSKENS

SUITE DE LA PAGE 1

entre les grévistes socialistes et la police.

Dans ce château fort du mouvement de grève, après un rassemblement les grévistes se sont heurtés violemment aux gendarmes. Ils ont brisé les vitres des établissements qui n'obéissaient pas à l'ordre de grève, se sont attaqués aux tramways et aux gendarmes en lançant contre eux des pierres et des briques. Les gendarmes ont riposté en utilisant des jets d'eau contre les manifestants.

Projet des socialistes

Les médecins qui ont ausculté M. Eyskens hier ont déclaré qu'il n'était pas gravement malade ; ils ont diagnostiqué une fatigue générale d'origine nerveuse.

L'indisposition du premier ministre a retardé le vote sur le projet gouvernemental de "loi unique", si violemment controversé.

Après l'ajournement de la séance, le président du parti socialiste, M. Léo Collard, a annoncé qu'il avait l'intention de prononcer un important discours, aujourd'hui, à la Chambre.

Des observateurs politiques sont d'avis que M. Collard proposera une réunion d'urgence des leaders gouvernementaux, industriels et syndicaux en vue de rédiger de nouvelles propositions pour le redressement économique et social de la nation, aussi bien que pour amender ou remplacer la loi d'austérité du gouvernement.

CL-44

SUITE DE LA PAGE 1

ferme à Washington : le Canada était prêt à acheter 66 réactés de combat américains Voodoo pour remplacer les chasseurs démodés CF-100 utilisés par le NORAD, à condition que le ministère de la Défense des Etats-Unis achète 32 avions de transport CL-44 fabriqués par la société Canadair, à Montréal.

Selon les termes discutés à ce moment-là, le Canada était prêt à défrayer le coût des réactés Voodoo en assumant le coût d'entretien d'une partie du système de défense américain au Canada, en particulier le réseau de radar "Pine Tree". Le Canada paie actuellement un tiers de ce coût et les Etats-Unis, les deux tiers.

Les informateurs ont précisé que Gates ne s'objectait pas à ce que le Canada acquitte le prix des Voodoo en assumant le coût total de l'entretien du réseau "Pine Tree" ou de quelque autre autreprise de défense américaine au Canada, mais que autre entreprise de défencrétariat à la Défense des Etats-Unis ne veut pas se porter acquéreur d'avions CL 44.

Des collaborateurs de Gates ont dit que les avionneries américaines faisaient pression auprès du secrétariat à la Défense pour obtenir des commandes. Pour cette raison, et d'autres, le ministère ne pouvait placer d'importantes commandes d'avions de transport au Canada.

PETITION

SUITE DE LA PAGE 1

de l'Etat agissant sous les ordres du gouverneur Ernest Vandiver.

A Washington, le Procureur général William P. Rogers a révélé que le ministère de la justice des Etats-Unis "amorçait une enquête préliminaire sur les émeutes qui se seraient produites à l'Université de Georgie en vue de déterminer s'il y avait eu violation des lois fédérales".

Un porte-parole du FBI à Atlanta a déclaré que les instructions de Rogers n'étaient pas encore parvenues à destination, "mais vous pouvez être sûrs, précisa-t-il, que nous agirons si le Procureur général le demande".

La Bible vous parle

Dieu réserve aux hommes droits son assistance, il est le bouclier de ceux qui pratiquent l'honnêteté. (Prov 2, 7) (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

En Haïti

Les étudiants clament leur défi à Duvalier

PORT-AU-PRINCE, (PA) — Etudiants et collégiens de la capitale continuent à crier leur défi au régime de François Duvalier et les observateurs prédisent un affrontement général, lundi, jour de rentrée après le congé de Noël.

Des bombes assourdissantes ont éclaté, mercredi et hier soir, dans deux lycées et un collège. On ne signale toutefois aucun blessé.

Haïti est soumis à la loi martiale depuis lundi.

Le président Duvalier a déclaré que le gouvernement tiendra les parents responsables de tout absentéisme scolaire.

Hier, les jeunes adversaires du régime ont inondé la capitale de feuillets de propagande qualifiant le gouvernement Duvalier d'"Etat policier" et réclamant l'instauration d'un régime démocratique par la voie d'élections libres.

GRANDE VENTE MOTORAMA

faites une promenade d'essai et examinez la série complète de

PONTIAC et CADILLAC

durant la vente Motorama d'un mois de Mid-Town Motor Sales Ltd.

ET N'OUBLIEZ PAS: le volume considérable de ventes de Mid-Town vous assure les plus bas prix.

MID-TOWN MOTOR SALES
1395 OUEST BOUL. DORCHESTER (angle Bishop) MONTRÉAL - UN 6-9961

DERNIER JOUR DIMANCHE... DERNIER JOUR DIMANCHE... DERNIER JOUR DIMANCHE... DERNIER JOUR DIMANCHE... DERNIER JOUR DIMANCHE... DERNIER JOUR DIMANCHE...

Dans un décor de conte de fée
MOTORAMA...

L'Homme Magique

OPÉRETTE JOYEUSE ET FANTAISISTE

Ce spectacle éblouissant, donné sur la magnifique scène du Motorama, vous transporte à travers le temps, jusqu'aux jours de la chevalerie et de la vie de cour. Par son intrigue, sa musique, le jeu des acteurs, "L'homme magique" est un grand succès. Les costumes sont magnifiques et les décors somptueux. Ne manquez pas ce spectacle, quand vous visitetez le Motorama.

PRODUCTION DE HOWARD CABLE
MISE EN SCÈNE ET CHORÉGRAPHIE DE ALAN LUND
COMMENTAIRE DE BRUNO GERUSSI
ET MARIO VERDON
Avec alternance des représentations anglaises et françaises

Les célèbres voitures expérimentales
Allez voir les voitures qui ont émerveillé des millions de personnes—les Firebird I et II ainsi que la célèbre Cyclone Cadillac. Ce sont des laboratoires sur roues!

Les démonstrations auxquelles vous participez
Oui, vous pouvez prendre une part active aux démonstrations données dans le cadre du Motorama; elles sont si passionnantes et si amusantes!

La vie moderne dans votre cuisine par Frigidaire
De nouvelles suggestions et idées, ingénieuses et pratiques, qui vous aideront à moderniser votre cuisine et à rendre votre tâche de maîtresse de maison tellement plus agréable.

Les nouvelles voitures 1961
C'est l'endroit idéal pour les admirer, dans un cadre qui n'a d'égal que leur beauté. Vous verrez les nouveaux modèles de petites dimensions et les remarquables voitures de sport.

PLUS DE 50 PASSIONNANTS KIOSQUES ET ATTRACTIONS

GENERAL MOTORS
MOTORAMA '61
GÉNÉRAL MOTORS

PALAIS DU COMMERCE 1650, RUE BERRI MONTRÉAL JUSQU'AU 15 JANVIER
Sur semaine: de 10 h. a.m. à 11 h. p.m. Dimanches: de 12 h. 01 p.m. à 11 h. p.m.
ENTRÉE LIBRE

DERNIER JOUR DIMANCHE... DERNIER JOUR DIMANCHE... DERNIER JOUR DIMANCHE... DERNIER JOUR DIMANCHE... DERNIER JOUR DIMANCHE... DERNIER JOUR DIMANCHE...

EDITION PROVINCIALE

LA PRESSE

77e ANNEE — No 76 MONTREAL, VENDREDI 13 JANVIER 1961 PAGE 3

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711
de 1 h. a.m. à 8 h. a.m. et du samedi 1 h. 30 p.m au dimanche 6 h. p.m.: VI. 9-3113, VI.9-3325
(rédaction) — VI. 9-4432 (sports)



Un article de la charte vieux de 63 ans

Montréal demandera à Québec de biffer certaines restrictions aux annexions

par **Jacques DELISLE**

La Métropole réclamera de Québec, à la fin du mois, le pouvoir général d'annexer toute municipalité contiguë à son propre territoire, dans l'île de Montréal.

L'administration Drapeau-Saulnier vient en effet de rendre publiques ses intentions précises relativement à ses projets d'annexion des villes de l'île de Montréal.

Si Montréal décidait d'annexer d'un seul coup toutes les villes contiguës à son territoire, elle en engloberait seize.

Montréal possède déjà, depuis 1897, le pouvoir d'annexer des villes de l'île, mais son exercice en est rendu inopérant, à toutes fins pratiques, par les nombreuses conditions auxquelles les annexions sont sujettes.

Aussi, Montréal demandera-t-elle de biffer toutes les conditions énumérées actuellement dans sa charte, relativement à ces annexions, pour laisser au cabinet provincial la responsabilité de fixer celles qu'il jugera à propos d'établir, une fois qu'un règlement d'annexion aura été adopté par le conseil de Montréal.

Chaque annexion devra ensuite faire l'objet d'un règlement municipal distinct.

Une fois que Québec aura fixé les conditions au règlement d'annexion, qui sera dès lors modifié, le conseil municipal de Montréal, à qui il sera de nouveau soumis, pourra l'adopter ou le rejeter, mais il n'aura pas le droit de le modifier de nouveau.

Les seize municipalités qui seraient annexées si une fois nantie du pouvoir qu'elle réclame, Montréal décidait de les annexer toutes, dans une première phase, seraient : Mont-Royal, St-Laurent, Hampstead, Côte-St-Luc, Montréal-Ouest, Westmount, Outremont, St-Michel, St-Léonard - de - Port - Maurice, Montréal-Nord, Anjou, Montréal-Est, Saraguay, Verdun, La-Salle et St-Pierre.

Une fois ces villes annexées, Montréal pourrait, dans une deuxième phase (advenant qu'elle annexe toutes les municipalités qui lui sont limitrophes), fusionner sept autres villes au territoire contigu à celui du Montréal agrandi vers l'est et vers l'ouest, dans l'île : Lachine, Dorval, Notre-Dame-de-Liesse, Pointe-Claire, Dollard-des-Ormeaux, Rivière-des-Prairies, et Pointe-aux-Trembles.

Et dans une troisième phase, quatre autres villes : la paroisse de Ste-Geneviève, St-Joachim-de-Pointe-Claire, Beaconsfield. Dans une quatrième et dernière, trois villes, Senneville, Ste-Anne-du-Bout-de-l'île, et Baie d'Urfé.

Au grand total : 31 municipalités.

Dans son projet d'amendement, qui sera soumis à l'approbation du conseil municipal, la semaine prochaine, avant d'être présenté à Québec la semaine suivante, l'administration de Montréal voudrait voir mettre en vigueur l'article 13 de la charte de la métropole. Depuis 1897, soit 63 ans, il permet à Montréal de faire des annexions. Montréal toutefois veut en faire biffer deux mots, que nous mettons entre parenthèses dans le texte suivant :

Cet article se lit comme suit:

"Art. 13 — Le conseil peut, par le vote de la majorité absolue de ses membres, faire des règlements pour étendre les limites de la cité en y annexant, pour fins municipales, tout territoire, contigu (ou non) au sien, situé dans l'île de Montréal."

Montréal veut également protéger les employés des villes annexées; ils seront assurés de garder leurs emplois advenant une annexion :

Un nouveau paragraphe à ce sujet se lirait comme suit :

"d) Edicter que les employés permanents de la municipalité annexée seront affectés à des emplois similaires et bénéficieront d'avantages de pension et de retraite au moins équivalents à ceux qu'ils possèdent déjà."

Montréal désire enfin faire disparaître de la charte actuelle, 11 articles (les nos 15 à 26), qui fixent les conditions des annexions et qui, de l'avis de l'administration municipale, "rendent inopérant depuis une quarantaine d'années, l'article 13 qui autorise les annexions."

"C'est là une explication, de souligner M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, au fait que Montréal a interrompu sa politique d'annexions qu'elle avait toujours eue."

Montréal voudrait désormais que ce soit le cabinet provincial qui fixe les conditions (référendum et autres) de l'application d'un règlement d'annexion adopté par le conseil de Montréal.

Voici en quels termes elle souhaite voir rédiger ces conditions :

Les 11 articles biffés seraient remplacés par le suivant :

"Art. 15. Au cas où le conseil décide de l'annexion de plus d'une municipalité, il doit être passé autant de règlements

Voir ANNEXIONS en page 37



photo LA PRESSE

S. Em. le cardinal PAUL-EMILE LEGER remet un insigne du Club Richelieu-Montréal au président sortant, M. ARMAND-L. GODIN.

Les législateurs auront le choix

Pas un, DEUX bills sur la CMM

par **Raymond MASSE**

Les Chambres provinciales seront saisies non pas d'un mais de deux bills au sujet de la Corporation de Montréal Métropolitain.

L'Assemblée législative a été officiellement mise au courant avant-hier des amendements que le comité exécutif municipal de Montréal préconise à la loi de la CMM et que, pour sa part, le conseil municipal n'étudiera qu'à son assemblée qui s'ouvrira lundi soir prochain.

Tel que publié hier, l'exécutif suggère notamment que Montréal ait un droit de véto sur des décisions importantes de la CMM et il désire aussi que le mode de représentation des municipalités de banlieue et de Montréal même soit tel qu'il assure une majorité absolue aux représentants montréalais.

Et d'un.

Puis il y aura un autre bill concernant la CMM, présenté, celui - ci, par cet organisme même.

Assemblée spéciale mercredi prochain

De fait, le conseil de la CMM a décidé hier de tenir mercredi prochain une assemblée spéciale. Le seul item au feuilleton: étude des amendements susceptibles d'êtres suggérés à la charte de la CMM. Cette assemblée a ainsi pour seule fin : présenter à Québec un bill en vue de faire modifier la charte de la CMM.

On ignore encore quelles modifications la CMM se propose de demander à sa propre charte. Ni le président, M. Roland Chagnon, ni aucun des membres du conseil de la CMM n'a encore donné de précisions sur les projets d'amendements possibles. Des pouvoirs additionnels seraient demandés. Les législateurs se verraient invités à préciser des pouvoirs déjà acquis.

Quoi qu'il advienne, le gouvernement provincial se verra bientôt dans l'obligation de choisir quels sont, de ceux présentés par Montréal et de ceux suggérés par la CMM, les projets d'amendements auxquels il y a lieu de donner suite.

Un choix qui aura inévitablement des répercussions sur l'orientation du développement de toute l'île de Montréal où l'on compte présentement plus de 2,000,000 d'âmes.

Et de deux.

Trois autres gestes

On a constaté, hier, que ce n'est pas encore la lune de miel en ce qui concerne les relations entre la CMM et la

Voir LA CMM en page 37

Deuxième lecture

QUEBEC. (J.M.) — L'Assemblée législative a voté hier en deuxième lecture le bill no 100 visant à modifier la charte de Montréal, le bill no 213 concernant la Commission de Transports de la métropole et le bill no 214 relatif à la Corporation de Montréal métropolitain. Il ne s'agissait que d'une formalité en attendant l'étude des projets de loi par le comité des bills privés à partir du mardi 24 janvier.

Les villes de la banlieue représentées

QUEBEC. — Il n'est, semble-t-il, pas beaucoup de municipalités de l'île de Montréal qui seront absentes, le 24 janvier, dans la Vieille Capitale, lors de l'étude du bill de Montréal.

De fait, les maires, échevins ou avocats de la presque totalité des villes de la banlieue de la métropole, et même de l'île Jésus, ont réservé des chambres et des suites dans les principaux hôtels de Québec.

La raison : Montréal présente cette année des demandes d'amendements à sa charte, relatifs à des pouvoirs d'annexion, dont elle veut se voir nantie.

Chaque conseil municipal entend, on le comprendra, défendre "l'autonomie" de sa ville.



photos LA PRESSE

A LA PROVINCE POUR $1,000,000 : — Ces deux immeubles des Chemins de fer nationaux, aux 355 (photo du haut) et 360 de la rue McGill, deviendront sous peu la propriété de la province de Québec. Il y a là plus de 125,000 pieds carrés d'espace immédiatement disponible; si on établit à $3,000 en moyenne le coût locatif d'un pied carré dans un immeuble à bureaux (souvent plus si on cherche du moderne), l'acquisition de ces deux édifices représente au départ une épargne annuelle de $375,000, a expliqué le ministre des Travaux publics, M. René Lévesque.

Les promesses électorales ne guériront pas la plaie du chômage, école du vice

Notre économie répond très mal aux exigences de la jeunesse

par **Marcel ADAM**

Ce ne sont pas les promesses électorales qui pourront guérir la plaie du chômage.

Notre économie, qui laisse croupir des milliers de jeunes dans le chômage, cette école du vice, répond très mal aux exigences de la jeunesse.

L'atmosphère irrespirable de notre société risque de faire mourir nos jeunes d'inanition.

Les jeunes finiront par sombrer dans la torpeur si nous ne les retirons de cette atmosphère de mort, de ce climat vicié.

Ce sont là quelques-unes des troublantes accusations que S. Em. le cardinal Paul-Emile Léger portait contre l'insouciance souvent complice des adultes devant le problème de la jeunesse, lors de la conférence qu'il prononçait hier soir devant les quelque deux cents membres (et leurs épouses) du Club Richelieu-Montréal, réunis à l'hôtel Queen's. Selon la tradition, le cardinal-archevêque était l'invité au premier dîner-causerie de l'année de ce club social dédié à l'enfance malheureuse.

S'aidant d'un texte, le cardinal a dit cependant au début de son allocution que la véritable jeunesse n'est pas la caricature qu'en font les journaux en étalant leurs frasques.

Les jeunes sont étouffés

Après avoir rappelé qu'il y a des milliers de jeunes qui préparent sérieusement et sans bruit leur avenir, et qui "représentent les vrais valeurs de la jeunesse et les meilleurs espoirs de notre civilisation", le cardinal a dit que leur nombre pourrait encore augmenter et la jeunesse-problème "pourrait être réduite si seulement nous, les adultes, avions le courage de créer certaines conditions indispensables à l'épanouissement des jeunes".

Il leur faut d'abord une société où ils puissent respirer au grand air, dit-il. Or nos jeunes sont étouffés et ils risquent de mourir d'inanition dans une atmosphère irrespirable. La sensualité des spectacles, la violence des plaisirs, l'appel des slogans les plus trompeurs, la puanteur des scandales, tout cela énerve, étourdit et fait chanceler nos jeunes. Ils finiront par tomber et sombrer dans la torpeur, si nous ne les arrachons pas à temps à cette atmosphère de mort où leur vie se perd à jamais, à cette atmosphère viciée où ne pourra jamais s'épanouir aucun idéal humain et surtout chrétien".

Le chômage, école du vice

Mais le cardinal a mis en garde contre tout excès dans la réaction opposée à cette atmosphère, donnant comme exemple certains parents qui, croyant protéger les jeunes, "les font vivre en vase clos". Cette méthode prépare "d'amères déceptions dans la vie et réserve aux parents de douloureuses surprises.

Plus loin Son Eminence a dit que notre société répond très mal aux exigences de la jeunesse en matière de travail.

"Nous avons une économie, dit-il, qui laisse des jeunes, par milliers et des mois durant, croupir dans le chômage. Cette plaie du chômage, ce ne sont pas les promesses électorales qui pourront la guérir; elle dépend de multiples causes mais surtout du déséquilibre d'une société qui se permet un luxe extravagant."

"Devant nos tribunaux de délinquance juvénile, ajouta-t-il, avant d'instaurer le procès des jeunes, on devrait ouvrir le dossier de tous les adultes qui n'ont pas eu le courage de prendre en mains un des plus graves problèmes de l'heure. Le chômage, c'est l'école du vice, une école que les jeunes eux-mêmes n'aiment pas, et que nous, adultes, rendons obligatoire par notre insouciance."

Disant plus loin que nos jeunes ont besoin d'une raison de vivre, le prélat a dénoncé chez nous des "philosophies de la vie dont l'élan conduit à l'absurde", des "nouvelles vagues" qui s'en vont tomber dans l'abîme."

Le remède : le foyer

Quel est le remède au mal de la jeunesse ? Le cardinal-archevêque le voit dans une "éducation familiale chrétienne" où la jeunesse puise "son idéal et

Voir LE CARDINAL en page 37

Les vols à main armée continuent : butin de $10,000 en quelques heures

Les vols se multiplient à un rythme alarmant dans la métropole. Hier, en l'espace de quelques heures, trois vols ont rapporté à leurs auteurs plus de $10,000 en espèces.

Un inconnu a réclamé au comptable de la société S. Coorsh & Son, 4955, rue Courtrai, la serviette qu'il tenait à la main et qui contenait la paye du personnel, une somme de $7,500.

L'attentat est survenu au moment où le comptable, qui revenait de la banque, allait franchir le seuil de l'établissement.

Trois bandits armés ont fait main basse sur une somme de $1,168 à la Banque Provinciale du Canada, au 1900 est, rue Ste-Catherine, vers 1 h. hier après-midi.

Dans la matinée, un bandit armé s'est emparé d'une somme de $1,377 à la Pâtisserie du Roi, au 2013, rue Rachel.

La propriétaire, Mme Réal Roy, a déclaré à la police qu'un individu masqué et armé avait commis le vol une heure après l'ouverture du magasin.

Hold-up raté

Un individu armé, qui tentait de commettre un vol à main armée à la Banque Canadienne Nationale, au 2890, rue Masson, a pris la fuite les mains vides, lorsque la caissière, Mme Pierrette Tessier, est sortie en trombe de la cage et a déclenché le système d'alarme.

Blessé d'un coup de couteau

Un homme a été blessé d'un coup de couteau au dos au cours d'une querelle survenue à 1175 rue Crescent, appt 2, hier soir.

Le blessé, M. Frank Taylor, demeurant à l'adresse ci-haut mentionnée, a été transporté à l'hôpital Reine-Marie des anciens combattants.

L'agresseur est détenu pour interrogatoire. L'état du blessé serait satisfaisant.

Arrestation à Québec

QUEBEC. (PC) — Un Montréalais de 21 ans, Jean-Marc Clément, domicilié au 1072 rue Papineau, a été détenu au quartier général de la police municipale de Québec hier, à la suite d'un accident de la route.

L'automobile dans laquelle Clément et trois compagnons avaient pris place a dérapé sur la route nationale et capoté.

Selon la police, Clément ne

Voir FATS DIVERS en page 37

M. Martin conférencier dans le New Hampshire

OTTAWA. (PC) — M. Paul Martin, député libéral d'Essex-Est, a accepté de donner une conférence à l'université Dartmouth de Hanover, dans le New Hampshire, lundi le 13 février prochain.

M. Martin parlera du "nouveau visage de l'ONU" dans une conférence qui fait partie d'une série de cours, sur les grands problèmes de l'heure, destinés aux étudiants plus avancés. La conférence sera suivie le lendemain matin, 14 février, d'une séance questionnaire sur le sujet.

Coupable de possession de drogue alors qu'il était détenu à Bordeaux

Il n'y a généralement pas de meilleur alibi, pour un accusé devant les tribunaux, que sa présence, au moment de son prétendu délit, dans une... prison quelconque.

C'est l'alibi parfait, si l'on peut dire. Sauf dans les cas de narcotiques, toutefois.

Et c'est ainsi qu'un homme de 23 ans, Edward O'Connor, 3805 rue Dupuis, à Notre-Dame-de-Grâce, s'est déclaré coupable, devant le juge Paul Hurteau, en dépit du fait qu'au moment où les drogues avaient été trouvées chez lui, il était déjà à Bordeaux... depuis deux jours.

C'est que la loi des narcotiques fait exceptionnellement retomber la preuve de non-innocence sur le prévenu lui-même, lorsque des narcotiques sont trouvés dans un endroit qui est normalement sous son contrôle.

Le jeune homme, pour sa part, était en possession de 250 capsules d'héroïne, 827 capsules d'opium, 219 comprimés de morphine et 90 comprimés mélangés de codéine et de papaverine.

Au tribunal, le procureur spécial de la Gendarmerie royale, Me Jean Miquelon, C.R., fit remarquer que la quantité de drogue étant si grande et si diversifiée, il se croyait justifié de réclamer le double de la peine minimum de six mois ordinairement requise en pareilles circonstances.

Interrogé par le juge Hurteau, le prévenu nia avoir un dossier judiciaire antérieur, mais admit qu'il était présentement détenu en attendant son procès pour effraction avec intention de voler.

Cette effraction, incidemment, aurait été commise il y a quelques jours dans une... pharmacie.

croustillante Pâtisserie Danoise au beurre
• CORNES AUX AMANDES
• PATISSERIE DANOISE AU FROMAGE
• PATISSERIE DANOISE A LA CONFITURE
• PATISSERIE DANOISE AUX CERISES
et plusieurs autres variétés
6 pour 42¢
En vente à la pâtisserie RBI Richstone de votre voisinage.
Richstone RBI BAKERIES, Inc.

LES PIANOS LANGELIER
sont dans les meilleurs foyers
En plus d'une merveilleuse tonalité, ils sont d'une beauté incomparable.
DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE
TERMES TRES FACILES DE PAIEMENT
J. Donat Langelier CIE. INC.
506 est, rue Ste-Catherine
MONTREAL
Au 2e étage — Prenez l'ascenseur
entre St-Denis et St-Hubert — Tél. : VI. 5-8111
Directement de notre fabrique à l'acheteur. Aucun intermédiaire. 12 modèles au choix au prix de la manufacture.
Quatre générations de fabricants de pianos artistiques

Jour Nuit
LIVRAISON PROMPTE, sans frais additionnels, par un personnel courtois à votre service 24 heures par jour
VI. 5-7251
PHARMACIE MONTREAL DUQUETTE & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

MACHINE A ADDITIONNER 'BURROUGHS'
ELECTRIQUE
Munie d'un clavier rapide à 10 touches, avec multiplication chiffrant 7 colonnes, totalisant jusqu'à 999,999.99
PRIX REG. $219.00
SPECIAL!
$175
Toutes ces machines de modèle récent sont NEUVES et portent la garantie de la Cie "Burroughs" et des Librairies Pilon Inc.
LIBRAIRIES PILON Inc.
750 rue Beaubien CR. 4-6487* | 8559, boul. St-Laurent DU. 1-6261* | 800, rue Mt-Royal E. LA. 4-3081
851, boul. Décarie, St-Laurent — RI. 8-7961


Avez-vous un parent ou ami hospitalisé . . .
Envoyez un fameux PANIER de FRUITS DIONNE
contenant de succulents fruits et friandises
$7.50 et plus
MARMELADE COOPER OXFORD D'ANGLETERRE
aux limettes — gingembre ou orange
DINDE FUMEE — COCHONS DE LAIT
HOMARDS BOUILLIS — CREVETTES
CUISSES DE GRENOUILLES — HUITRE EN VRAC
SOLE DE DOVER, ANGLETERRE
PETITS POISSONS DES CHENAUX
FROMAGE A LA CREME DE ST-BASILE
Bananes rouges — Poires Torelle — Oranges tangelo — Abricots — Prunes — Nectarines — Poires prickley — Avocados — Etc.
CELERI FRAIS DE CALIFORNIE
Artichauts Français — Endives de Belgique — Laitue Boston — Cresson — Beaume — Ciboulette — Etc.
A. DIONNE FILS & CIE
1221 ouest, Ste-Catherine — Tél. : VI. 9-2341

Olds '60
Modèles "88" et "98"
DEMONSTRATEURS A PRIX TRES SPECIAL

SUPER "88"
SEDAN HARDTOP 2 PORTES HARDTOP 4 PORTES
"88"
SEDAN HARDTOP 2 PORTES HARDTOP 4 PORTES
"98"
HARDTOP 4 PORTES
Tous vendus avec la même garantie qu'une auto neuve.
★ Très peu de millage.
★ N'ont été conduits que par notre personnel des ventes ou membres de notre exécutif.
La plus haute allocation d'échange vous sera donnée pour votre auto actuelle.
Venez voir ce que nous vous offrons
Votre dépositaire exclusif "OLDSMOBILE" et "ENVOY"
Jarry Automobile Incorporé
4384, ST-DENIS — VI. 2-8221 — VI. 2-6570

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

Imprimé et publié au 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PRESSE Limitée
Madame P.-R. DuTremblay, présidente

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

77e ANNEE — **MONTREAL, VENDREDI 13 JANVIER 1961** — **No 76**

Cinq chefs en seize mois

Cinq chefs en seize mois, avec la perspective d'avoir à en choisir un sixième avant la fin de l'année. Tel est le bilan de l'Union nationale, parti politique qui fut puissant et s'était cru invincible mais qui, en plus d'être décimé par cette rapide succession de chefs, est sérieusement ébranlé sur ses bases et rongé par des dissensions. Rarement un parti aussi fort se sera-t-il effrité aussi vite. Est-ce parce que les corps politiques s'usent rapidement ? Ou parce que celui-là en particulier avait été l'oeuvre d'un homme et devait disparaître avec lui ? Ou encore parce que l'habitude du pouvoir porte à pécher par excès de confiance ?

Toutes ces causes ont sans doute joué. D'autres aussi, y compris la fatalité qui a interrompu la filiation prévue de Maurice Duplessis à Paul Sauvé, la relève de ce dernier n'ayant pu être préparée parce que personne ne pouvait prévoir sa mort prématurée si tôt après celle de son prédécesseur. Après Paul Sauvé, il n'y avait pas de succession naturelle. Si le parti avait alors été dans l'opposition, il se serait peut-être regroupé autour d'un chef désigné par ses pairs. Mais comme il était encore au pouvoir, le conflit des ambitions fut la faiblesse initiale d'un premier chef provisoire dont l'autorité était discutée et même sapée par des puissances occultes que M. Antonio Barrette a lui-même dénoncées et contre lesquelles il n'a pu durer.

De là la succession des chefs intérimaires dont aucun, depuis Paul Sauvé lui-même, n'avait d'autre investiture que celle d'un groupe de parlementaires, aucun d'eux ne s'appuyant sur des cadres non plus que sur les éléments populaires d'un parti démocratiquement organisé. Le cas de Maurice Duplessis s'expliquait mieux, il était plus acceptable. Il n'est pas anormal, en effet, que le fondateur d'un parti politique entre en campagne en disant : "Qui m'aime me suive". Il peut gagner ou perdre dans ces conditions et, s'il gagne, il demeure le chef incontesté parce que c'est lui qui a entraîné ses troupes vers la victoire. Mais il n'en va pas de même de ses successeurs. D'autres peuvent leur demander : "Qui t'a fait roi ?" Il leur faut recevoir une investiture conformément aux règles non écrites de la politique.

Depuis la mort de Maurice Duplessis, aucun des chefs intérimaires de l'Union nationale n'a pu durer assez longtemps pour recevoir cette investiture. Et voilà que M. Yves Prévost, déjà malade lorsqu'il accepta un poste qu'il ne put occuper que quelques jours, passe la main à M. Antonio Talbot qui le remplaçait déjà provisoirement.

Mais tout cela n'est encore que temporaire, puisqu'un congrès du parti doit se réunir d'ici quelques mois pour désigner un chef permanent qui aura été régulièrement investi. C'est alors seulement que l'Union nationale pourra commencer à revivre comme parti politique, comme l'expression d'une opposition qui est essentielle au fonctionnement normal d'un régime parlementaire et démocratique.

Le malheur, il faut bien le dire, c'est que cette succession d'événements, qui ont cessé d'être sensationnels à force de se répéter, ne tranche pas le fond du problème avec lequel ce parti est aux prises. En démissionnant, M. Antonio Barrette a porté des accusations graves contre certains de ses collègues, disant que le chef titulaire du parti n'en était pas le chef véritable parce que d'autres que lui détenaient l'autorité. L'Union nationale devra disposer de ces accusations si elle veut mériter de nouveau la confiance de la population.

Jamais deux sans trois!

DERNIERE HEURE : *Au moment de mettre sous presse, nous apprenons qu'un projet d'université saguenayenne, à Chicoutimi, commence à prendre corps et que, s'il n'est pas encore rendu au stade du projet de loi, comme celui de Trois-Rivières, il est assez avancé pour qu'une délégation s'apprête à se rendre à Québec pour entamer des discussions avec les dirigeants de l'Université Laval. Jamais deux sans trois? Disons plutôt sans quatre, cinq... jusqu'à l'infini!*

Jusqu'à ces dernières heures, il s'agissait d'un problème ; maintenant, la situation prend des allures de cauchemar. Le monde universitaire vient à peine de prendre position et de dire NON aux Jésuites qu'une dépêche de Trois-Rivières précise qu'un projet de loi, déposé à Québec par une corporation civile, réclame la création d'une université à Trois-Rivières !

Dans tous les milieux le mot était courant depuis des semaines. "Vous verrez, disait-on, deux, trois villes voudront le statut universitaire pour leurs grandes institutions d'enseignement et d'aucuns se demanderont si nous sommes des gens sérieux!" C'est maintenant fait du côté de Trois-Rivières et si d'aventure le royaume du Saguenay imite la Mauricie, l'administration provinciale ne saura plus où donner de la tête. Or, nous savons fort bien comment (d'habitude) de telles situations sont contournées : on tergiverse, on piétine sur place, on use et abuse de diplomatie, les discours se multiplient et le résultat se nomme : néant.

Nous n'avons pas à mettre en doute le bien-fondé de la demande mauricienne. Si le geste surprend quelques Montréalais, plusieurs d'entre nous savaient qu'il se préparait depuis cinq ans aux Trois-Rivières, où la fondation de l'Université de Sherbrooke a toujours été jugée un coup de Jarnac porté à la fierté des Trifluviens. C'est évidemment le projet des Jésuites qui a été l'étincelle et nous voilà devant trois universités à créer : Sainte-Marie, Loyola et Trois Rivières.

Si le problème de l'éducation était résolu, passe encore. Mais de la gratuité scolaire en passant par une série d'enquêtes, les unes autant nécessaires que les autres ; du primaire au technique, du secondaire à l'universitaire, tout est encore à faire. C'est à peine si l'amorce est prête.

Eh ! bien, c'est un pétrin pas ordinaire dans lequel nous sommes et pour en sortir il faudra une sereine sagesse. En l'occurrence, le gouvernement provincial demeure le grand maître. Un maître qui n'est pas sans savoir à quel point le débat est mal engagé ; à quel point le monde universitaire est en colère (même si le ton officiel demeure froid et poli) ; à quel point les Jésuites peuvent compter sur des appuis puissants; à quel point, enfin, l'opinion publique, travaillée de-ci de-là, est divisée et ne sait vraiment plus qui a raison, qui a tort, qui a droit de demander ou qui s'oppose sans raison. En un mot, c'est la confusion. Tout cela au nom de l'éducation supérieure.

Dans le fouillis des questions que l'homme de la rue se pose, il y en a une qui domine : qui va payer ? Récemment l'un de nos rédacteurs, M. Raymond Grenier, soumettait à l'attention du public une série de tableaux dont les chiffres révèlent la montée en flèche du coût de l'instruction supérieure. Des chiffres à ce point décourageants qu'il faut se demander si, dans les années à venir, l'université ne sera pas une institution de luxe pour les "happy few" ! Ces chiffres n'appartiennent pas au royaume de Croquemitaine. Le gouvernement provincial les possède, les connaît et c'est à partir de ces chiffres que les autorités provinciales devront établir les normes de demain... lorsque nous aurons des universités un peu partout dans la province. Qu'on excuse cette dernière réflexion qui rejoint le badinage. Il reste que le projet de Trois-Rivières est une bombe dont les effets seront néfastes.

Hier, on pouvait encore comprendre. Entre les Jésuites et l'Université de Montréal, les positions étaient tranchées et l'arête vive, mais le dialogue demeurait possible. Aujourd'hui, avec un troisième partenaire dans l'enclos du débat, c'est le cauchemar pour de bon. On risque de s'en éveiller avec des maux de tête. Peut-être, rien d'autre !

Roger CHAMPOUX

Accroître l'héritage forestier

On aura beaucoup discouru cette semaine, à Québec, de la forêt. Tout d'abord, l'Association forestière québécoise y a tenu son vingt-deuxième congrès annuel sous la présidence de M. R. Raynaud ; ensuite, le ministre des Terres et Forêts, M. Bona Arsenault, a reçu le président de l'Association forestière régionale de l'ouest du Québec, M. Lorenzo Turcotte, à propos de la fondation d'une fabrique de papier à Matagami ; enfin, M. André Lafond, directeur des recherches à la faculté de génie forestier de l'Université Laval, a rendu publique son étude sur le problème de la forêt au Québec.

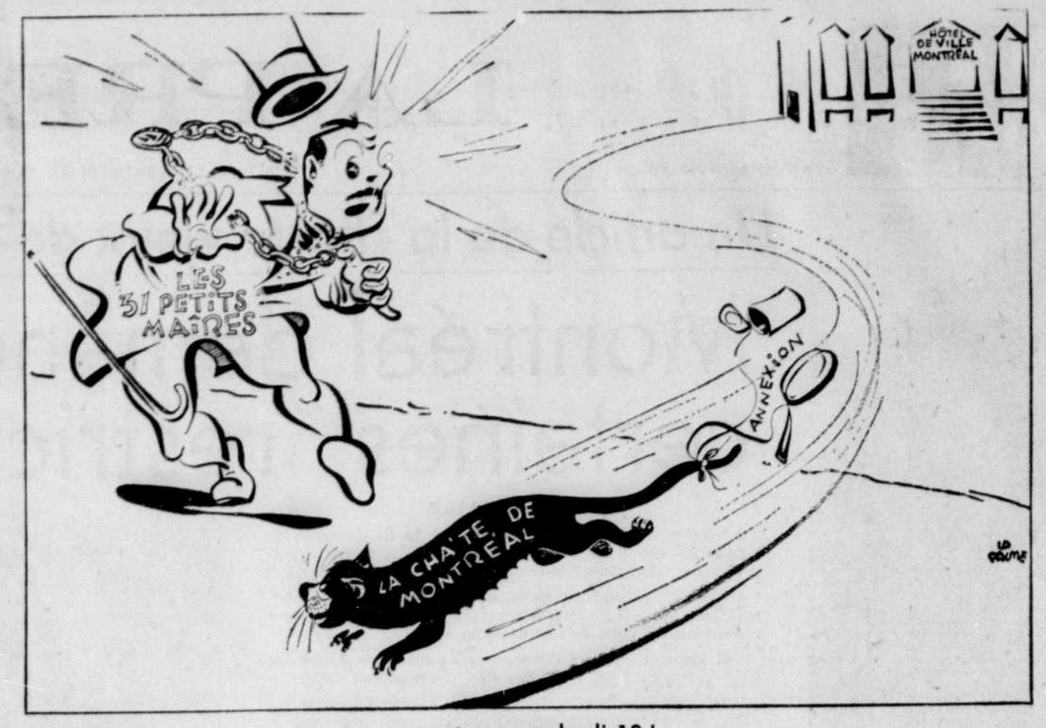
Discours et commentaires n'ont pas manqué. Si l'Association se montre réservée sur le sort de l'industrie forestière en 1961, si elle craint autant une baisse qu'elle escompte une hausse, le ministère, pour sa part, est franchement optimiste. En effet, M. Arsenault est convaincu, en se basant sur le rapport Gordon, que la demande de papier journal va croître pendant les années prochaines et que nos forêts sont assez riches pour justifier la fondation de nouvelles fabriques de papier, comme celle qu'il approuve sur les bords du lac Matagami.

L'étude de M. Lafond, cependant, nous ramène à un réalisme plus sévère. Après avoir cité des statistiques et avoir situé les grandes zones forestières de notre province, le professeur de Laval souligne que notre province est la seule à ne pas avoir encore entrepris l'inventaire de ses ressources forestières et que leur exploitation et leur développement se font plutôt au petit bonheur.

M. Lafond démontre que nous coupons huit millions de cordes par année, que nos massifs forestiers s'accroissent de dix-huit millions de cordes et qu'en conséquence nous perdons sans profit pour personne environ dix millions de cordes. Il recommande, en plus de l'inventaire, une conservation bien comprise, une utilisation rationnelle parce que la forêt assure une récolte "qui, si on ne s'empresse pas de la recueillir quand elle est parvenue à maturité, se détériore, favorise le développement de pourritures et de grandes populations d'insectes".

Depuis nombre d'années, on nous chante sur tous les tons que la forêt est une richesse. Comme tout capital, il faut le faire fructifier ; il faut éviter qu'il s'amoindrisse ; mieux, il faut viser à l'accroître. De grandes familles ont longtemps arboré la devise : "Accroître l'héritage". Faisons-la nôtre et accroissons notre héritage forestier.

Alfred AYOTTE



... et un vendredi 13 !

LA PAROLE EST À NOS LECTEURS

Décolonisons

Monsieur le Rédacteur,

Si quelqu'un dit : Les Canadiens français ont un esprit colonial, un esprit de colonisés, je pense qu'il a raison. Après une profonde observation de notre société, nous aboutirons tous à la même pensée. Ce n'est cependant un jugement ni pessimiste ni optimiste. Nous sommes en plein réalisme. Nous en sommes à ceci que les Canadiens français, fort heureusement, prennent conscience de leur état de colonisés. Et c'est précisément là qu'il faut nous réjouir !

Dans les données actuelles de l'histoire, le colonialisme psychologique chez nous est, cela va de soi, en train de disparaître...

Le colonialisme politique semble vouloir disparaître plus lentement, mais va disparaître...

Et puis vient évidemment le colonialisme économique. Celui-là, malheureusement, est en pleine force. Est-il nécessaire d'ajouter que notre seul désir est de le faire disparaître ? C'est là notre tâche, et nous savons qu'elle ne fait que commencer. Notre devoir est de la mener à son terme, c'est-à-dire à la décolonisation économique complète.

Jean-Paul D'Amour

Recul pour la nation

M. Roger Lemelin
Cher Monsieur,

Nous venons protester contre certains de vos programmes (En haut de la pente douce), surtout celui de la première semaine de janvier.

Nous sommes indignés des bassesses qu'il contient. Nous ne comprenons pas que M. Doris Lussier, ancien professeur en sciences sociales, au lieu de nous honorer de son talent, s'abaisse à personnifier les bas instincts de son personnage, en coopération avec des jeunes femmes au même programme. Quel recul pour notre nation !

Ce n'est pas ce genre qui nous élèvera comme catholiques et canadiens-français.

Désappointé et humilié

Enigme

Monsieur le Rédacteur,

Hier soir, je lisais à la page 8 de votre journal, une lettre de Mlle Ghislaine Lacoste, qui fut refusée par Air Canada parce qu'elle ne connaissait que trois langues alors qu'il lui en fallait quatre.

Je suis allé en Californie l'an dernier. Le 6 juin, j'ai pris avec ma femme l'envolée T. C.A. no 703 Montréal-Toronto et 307 Toronto-Chicago. A notre retour le 6 juillet, nous avons pris l'envolée no 536 Chicago-Toronto et 306 Toronto-Montréal. Nous avons connu 8 hôtesses et pas une ne parlait français.

Comment se fait-il qu'il faut aux aspirantes connaître quatre langues alors que nous, voyageurs, ne rencontrons que des unilingues ? Mlle I. Pottruff et M. G. T. Gay ainsi que le ministre des Transports peuvent-ils répondre ?

A. Martel
Pointe-aux-Trembles

Les lettres envoyées à la "Presse" pour publication sous cette rubrique doivent porter le nom et l'adresse de l'auteur, même si elles ne doivent paraître que sous un pseudonyme. La "Presse" se réserve le droit de ne pas publier les lettres de peu d'intérêt pour le public, injurieuses, abusant des personnalités ainsi que d'écourter ou même de rejeter les textes trop longs.

Le drapeau à croix blanche

Monsieur le Rédacteur,

Je viens de lire l'article de M. Jacques de la Goutte, professeur, écrivain, sur le drapeau distinctif que nous voulons avoir.

L'article répond bien à nos sentiments. Mais il faut plus que cela pour attirer les regards du peuple, il faut des photographies du drapeau, ou des drapeaux.

On parle du **diagonal** et du drapeau à **croix blanche.** Il faudrait les confronter afin de démontrer que le diagonal ne saurait se mesurer avec le drapeau à croix blanche avec feuille d'érable dans la croix.

Insistez donc pour amener les gens à trouver que ce dernier sera infiniment plus beau que le diagonal dont la feuille n'apparaîtra qu'à moitié, lorsqu'elle sera photographiée en noir et blanc.

Et puis, la croix répond si bien à tout le Canada, qui est un pays de croyants.

Non, cent fois non, le diagonal n'est pas le drapeau que nous devons adopter. Tandis qu'il en est encore temps, donnons-nous un beau drapeau. M. Jacques de la Goutte a mille fois raison de préférer le drapeau à croix blanche. Je partage son idée avec des milliers d'autres.

Patry Hotte

A répandre

Monsieur le Rédacteur,

Très bien l'article de la Presse : "Egalité, unilinguisme, quadrilinguisme". Le malheur est que ceux à qui il s'adresse n'en prendront probablement jamais connaissance, car les "conquérants" n'ont pas la réputation d'être des polyglottes. Il manque un organisme qui se chargerait d'instituer un service de presse, de traduction ou d'adaptation de semblables articles (pas nécessairement syndiqué) qui pourraient être disséminés dans les quotidiens, hebdomadaires et périodiques de langue anglaise du pays.

Si l'appel au sens commun ne suffit pas, il y aurait toujours moyen de recourir à une méthode classique qui ne rate jamais son but, surtout avec une nation de boutiquiers : l'accroc au portefeuille.

L'article me rappelle cette histoire vécue d'un Irlandais qui mâchonnait le français : "Vous autres les Canadiens français, vous n'aimez pas les Anglais (sic)." — "Certainement", de rétorquer son interlocuteur, "autant que vous nous aimez".

A Toronto, le clergé irlandais est celui qui s'oppose le plus farouchement à l'enseignement du français et fait échec à la création de nouvelles écoles bilingues pour les 50,000 Canadiens français de cette ville. Qui dira ensuite que les Irlandais n'ont pas la reconnaissance du ventre.

René Dorion.

Vive l'indépendance

Monsieur le Rédacteur,

Me permettriez-vous ces quelques réflexions sur votre campagne de refrancisation du Québec ?

Oyez ! passants du Québec, recueillez-vous un instant et faites une petite prière, car devant vous un peuple se meurt. C'était une race neuve et virile, une race unie par la langue et la religion : un peuple qui ne savait pas mourir...

C'était un peuple rempli d'idéal qui rêvait comme un adolescent de revanche des berceaux et de francisation du Canada entier. Et c'était beau et c'était grand et c'était bête...

Car pendant qu'il demeurait médusé par son rêve l'étranger entra chez lui. Bien vite, il prit tout le pouvoir et bien vite aussi sa langue rude remplaça peu à peu le doux parler des aïeux. Mais pardonnant toutes les arrogances et toutes les injustices, le peuple, sous la direction éclairée de ses chefs, n'en continua pas moins à rêver de bonne entente.

Non, passant, l'héroïque défense solitaire et incomprise de La Presse n'est pas le signe avant-coureur de la délivrance : ce ne sont que les soubresauts d'une agonie trop longue et trop facile. Oui, un peuple ici se meurt, mais c'est un peuple trahi par l'abondance matérielle, qui se meurt d'y avoir tout sacrifié, même son âme.

Pourtant, me dis-tu, il y en a encore qui veulent briser les chaînes stupides; il y en a de plus en plus qui en ont assez de mourir à petit feu. N'as-tu pas entendu le mot "indépendance" ?

Tu as raison, ces voix qui crient "indépendance" dans le désert du Québec sont notre seul espoir. Car, passant, si nous n'en voulons à personne, nous n'en voulons pas moins désespérément le droit de vivre et de grandir. Et comme tu le sais, passant, ce n'est qu'en étant libéré de l'onéreux et inutile fardeau de la Confédération que nous pourrons reprendre le goût de vivre car ce n'est qu'alors que nous en aurons pleinement la chance. Avec toi je dis, émue : "Vive l'indépendance du Québec ou alors Vive la mort... mais Seigneur, faites qu'elle vienne rapidement".

Lise Sénécal

Il faudrait donner d'abord l'exemple

Monsieur le Rédacteur,

Félicitations pour vos articles sur le sort réservé à la langue française hors du Québec et même dans le Québec. Votre correspondant ne s'est rendu qu'à Toronto. Je ne lui conseille pas de pousser ses recherches plus à l'ouest. A Edmonton, en Alberta, on est plus que bilingue. Dans la gare du Canadien National vous trouverez de l'anglais (naturellement) du hongrois, du polonais, de l'allemand, etc. Les murs sont couverts d'affiches rédigées en toutes langues... sauf en français. Pas un mot de français dans une gare payée à l'aide des taxes... etc... etc. Passe encore pour ça, l'anglais a la majorité dans ce coin-là.

Revenons plutôt à Montréal, deuxième ville "française" au monde. "Pôvre" deuxième ville française au monde. C'est plutôt la première ville des plus grands peureux, au monde. Encore, si on le cachait ! Mais non, on l'illumine : St-Zotique Tire & Auto Repairs, Advance Displays Ltd, Beaubien Bowling Alley, et ceci ad infinitum. Que dire de ces maisons de commerce aux noms anglais dont les propriétaires sont des Canadiens français ?

Ça passe, mais ça passe dur. En effet, comme on peut le constater, les différents propriétaires et présidents ont des noms d[illegible] connaissance "anglaise" !

Allons plutôt à la campagne, ah! cette chère campagne, dernier refuge de notre français en retraite. Ici, au moins, pas de ces terribles noms d'affaires rédigés en anglais.

Allez-y voir ! A St-Alexis-des-Monts, comté de Maskinongé, même phénomène qu'à Montréal (en plus petit, naturellement) : St-Alek Lodge, St-Alek Raceway, St-Alek Hardwood. Peut-être que ces places d'affaires appartiennent à des capitaux américains... ou anglais? Permettez-moi d'en douter !

Permettez-moi aussi de poser la même question qu'un de vos lecteurs : En voulons-nous vraiment, du français?

Si non, cessons de nous leurrer.

Si oui, cessons de faire rire de nous par les étrangers.

Maurice Milot
5642 Blvd Pie IX
Montréal

Scandalisé !

Monsieur le Rédacteur,

La lettre signée "Père Untel" m'a scandalisé ! (au sens propre du mot). Non pas par son contenu, d'une sottise à faire mourir de honte ("quand la bêtise atteint de tels sommets, elle est inattaquable" a-t-on déjà dit !) mais par la signature qu'elle porte. J'ose croire qu'un farceur aura voulu se cacher sous ce pseudonyme pour donner à sa lettre un prestige inattaquable. Sinon c'est à faire pleurer. Comment peut-on affubler du nom de **Père** une telle malhonnêteté, un tel flot de sarcasmes ? Mais vous qui signez "Père Untel", savez-vous ce qu'est un "père" ? Vous qui citez la Sainte Ecriture avez-vous déjà lu la parabole de l'enfant prodigue, si chère au Maître ? Non, vous ne l'avez sûrement pas lue, car vous n'auriez pas écrit ce que vous avez écrit. Est-ce là, en supposant que vous êtes ce que vous prétendez être, tout ce que vous ont appris la contemplation, la méditation de la vie du Fils ? "Qui me voit, voit le Père" a dit le Fils. Avez-vous vu le Fils ? Sûrement pas, car vous n'oseriez pas employer, comme vous l'avez fait, le nom de Père. Un père, c'est celui qui aime et, parce qu'il aime, il n'y a plus de place en son coeur pour la haine, la rancoeur, la calomnie, la médisance, la méchanceté ; vous dites, et je vois s'esquisser au coin de vos lèvres un sourire que je souhaite ne jamais voir, vous dites : "Sortant tout frais et dispos d'un sanatorium..." Tout le reste pouvait s'accepter : "La mouche et le coche", "l'air d'un charretier", "la dragée digne d'un si excellent... confiseur", l'allusion à "l'amie Mère Unetelle", tout cela pouvait s'accepter, mais l'allusion au sana, ça ne peut se qualifier, tellement c'est bas. J'ignore, je l'ai déjà dit, si vous êtes un farceur ou pas ; si vous en êtes un, laissez-moi vous dire que vous avez passé la mesure ; si vous êtes "Père Untel", je vous conseille la lecture du "Voyage à Lourdes" de Carrel ; vous ne comprendrez rien au sens de l'affaire mais la "forme" vous frappera peut-être assez pour vous faire saisir que vous avez là une réalité profonde qui touche à l'Infini.

Le Christ nous a dit que jamais un père ne donne une pierre à son fils qui lui demande du pain. Il n'a pas cru bon préciser qu'on ne la lui lance pas, non plus, sur la tête... Des pères, des vrais ceux-là, pleurent en voyant leur enfant sortir du sana; je n'en connais point qui les trouvent "frais et dispos" ! La lettre signée "Père Untel", ne méritait même pas qu'on s'y attardât, mais la signature m'a révolté; cependant je conserve toujours l'espoir exprimé au début de cette lettre: celui qui a apposé le nom de "Père" à cet écrit n'en est pas un; il aura voulu usurper un titre qu'il enviait mais ne méritait pas.

E. R.
Montréal.

étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère -- la p

Le Canada hors de l'OEA?

OTTAWA. — La nouvelle suivant laquelle le premier ministre du Canada a déclaré en Jamaïque que le Canada n'a pas l'intention de faire partie de l'Organisation des Etats américains, a causé une surprise dans les milieux des Affaires étrangères.



Des personnes en autorité à Ottawa ont admis qu'une telle position représente un changement radical et plutôt surprenant dans la politique du gouvernement canadien, car jusqu'ici, celui-ci envisageait l'admission du Canada dans cette organisation interaméricaine avec un esprit ouvert.

A la lumière des récentes déclarations de M. John Diefenbaker et du ministre des Affaires extérieures, M. Howard Green, certains observateurs politiques, étaient portés à croire que le Canada était sur le point de faire partie de l'OEA. Le Canada est le seul pays complètement indépendant de l'Amérique qui n'est pas membre de cet organisme.

Un fonctionnaire fédéral a fait observer qu'il est "plutôt étonnant" que M. Diefenbaker ait fait une déclaration semblable à Kingston, Jamaïque. Un autre a exprimé l'opinion qu'on a mal interprété les paroles du premier ministre.

On croit savoir que le ministère des Affaires extérieures tente de rejoindre M. Diefenbaker en Jamaïque afin d'obtenir des précisions à ce sujet. Le premier ministre prend actuellement des vacances dans cette île des Antilles.

Selon une dépêche transmise de Kingston, M. Diefenbaker aurait déclaré au cours d'une conférence de presse : "Il n'est pas question d'entrer dans l'OEA. Nous croyons qu'il est possible d'entrer en communication avec les pays de l'Amérique latine et d'autres nations qui font partie de cette organisation, par voies diplomatiques, comme nous le faisons actuellement."

Le Canada a proposé d'envoyer un représentant à une session plénière à l'OEA à Quito, en Equateur, au mois de mars, mais seulement à titre d'observateur.

De hauts fonctionnaires dans la capitale canadienne ont rappelé que lors d'une visite à Mexico en avril dernier, le premier ministre avait déclaré que le Canada songeait à entrer dans l'OEA et que, en attendant de prendre une décision, il enverrait un observateur autorisé à Quito.

On en avait déduit à ce moment-là que le gouvernement canadien semblait bien disposé envers le projet étant donné que le Canada n'avait jamais été représenté officiellement à une session plénière de l'OEA, même par un observateur. Des réunions semblables ont lieu tous les cinq ans.

On a fait remarquer dans les milieux officiels que M. Diefenbaker établissait clairement par là que le gouvernement canadien n'est pas opposé à son admission au sein de l'OEA. "C'était plutôt le contraire", a-t-il noté.

"Nous n'aurions pas pris la décision de déléguer un observateur si nous n'étions pas disposés à faire partie de cette organisation sinon maintenant, du moins dans 10 ou 15 ans," a-t-il poursuivi.

Durant un débat sur les affaires étrangères à la Chambre des Communes, l'automne dernier, M. Green avait déclaré qu'il était personnellement d'avis que ce serait une bonne chose si le Canada faisait partie de l'OEA.

SERVICE PRESSE CANADIENNE

Une Algérie liée à la France

PARIS — Commentant les résultats du référendum, **LE FIGARO** (droite modérée) écrit : quelles que soient les perspectives ouvertes par le résultat de ce référendum, le GPRA est obligé maintenant d'admettre qu'une partie importante de la population musulmane, aspirant avant tout à la paix, fait confiance au général de Gaulle pour préparer cette paix et l'avènement d'une Algérie nouvelle liée à la France. Les tenants de l'Algérie française et de l'intégration —s'ils veulent être logiques avec eux mêmes — ne peuvent plus se dresser contre la volonté exprimée dimanche. Agir autrement serait faire oeuvre d'insurrection et de sécession.

L'AURORE (droite radicale) : Nous allons en Algérie vers l'autodétermination. Mais de Gaulle, en clair, a repoussé comme impensable la sécession. En clair également il a repoussé la francisation, à ses yeux impossible. Une seule issue selon lui : l'association. En fait, c'est aussi la formule à laquelle la majorité du pays s'est ralliée. Elle a du même coup approuvé la mise en place, sans plus attendre, d'institutions provisoires organisées, en Algérie, dans le cadre de la République, celle-ci étant appelée à se faire ultérieurement, fédérale ou confédérale. Il n'échappe à personne qu'une telle procédure comporte de grands risques. Au général fort de son prestige, et de son autorité accrue encore par le référendum, il appartient désormais de les prendre, le pays ayant décidé qu'ils devaient être pris — mais de les prendre il va sans dire, sans omettre pour autant les garanties effectives formellement promises aux Français d'Algérie et aux Musulmans engagés à nos côtés. De Gaulle maintenant, à toutes les responsabilités et s'il réussit, il en aura un jour toute la gloire.

PARIS-JOUR (gauche modérée) — Il y a plusieurs grands vaincus, il n'y a qu'un seul grand vainqueur : c'est le général de Gaulle. Il avait voulu passer par-dessus les intermédiaires pour transformer ce référendum du 8 janvier en une affaire personnelle entre le pays et lui-même. Les Français ont comblé ses voeux. Tous les leaders du non, chefs de partis militaires de haut rang, intellectuels, etc., ont été désavoués, battus, abandonnés par leurs troupes. Dans les rangs disparates de l'opposition, l'échec le plus patent est celui des partisans de l'Algérie française. En septembre 1958, ceux-ci avaient voté oui et il y avait eu alors 4,624,211 non. En janvier 1961, ils ont fait une campagne acharnée pour un vote hostile et ils n'ont pu faire monter le nombre des non qu'à 4,991,700, soit environ 368,000 de plus. L'hypothèque intégrationniste et activiste semble désormais levée.

COMBAT (indépendant de gauche) : Désormais libre de l'étreinte des extrémistes qui l'ont longtemps rendu prisonnier de leurs exigences, fort de l'espoir que mettent encore en lui une majorité de Musulmans, maître d'une grande partie de l'armée et apte, par sa victoire, à en maîtriser la minorité hostile, le général de Gaulle se trouve aujourd'hui dans une situation politique avantageuse pour mener la France à la paix. La même inconnue, toutefois, demeure capitale : les limites de l'intransigeance du GPRA. Sa victoire contraint désormais le chef de l'Etat à les forcer.

SERVICE FRANCE-PRESSE



Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française
en 1931

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste Canada, sauf Montréal et banlieue, un an : $6.00 ; Etats-Unis : $7.50

"Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa"

Campagne de $53,000 pour poursuivre l'enquête sur la persévérance scolaire

L'Association d'éducation du Québec a officiellement lancé, hier après-midi, sa campagne de souscription de l'ordre de $53,000, au cours d'une conférence de presse à laquelle ont participé la plupart des directeurs de l'organisme. La souscription a pour but de mener à bonne fin l'enquête sur la persévérance scolaire entreprise, le printemps dernier, dans la province de Québec.

Cette enquête sur la persévérance à laquelle quelque 8,000 instituteurs et institutrices ont participé à titre bénévole et dont les données sont actuellement à l'étude, servira de base à une grande conférence provinciale sur l'éducation que l'AEQ se propose d'organiser pour le mois d'octobre 1961. (On se souvient que LA PRESSE a donné, le 28 novembre dernier, un échantillon des premières compilations de l'étude sur la persévérance scolaire. Ces premières compilations, qui montrent un taux de persévérance d'environ 90%, ont été distribuées aux journalistes hier.

Le Père Alfred Lavallée, président de l'AEQ, M. Paul Desrochers, président de la Fédération des commissions scolaires et président de la campagne de souscription, M. Trefflé Boulanger, directeur général des études à la Commission des écoles catholiques de Montréal et secrétaire général de la campagne, de même que les autres dirigeants de l'Association, ont rappelé au cours de la conférence de presse qu'un total de 43,500 familles ont été visitées au printemps pour déterminer : 1—pour quelles raisons profondes, mais souvent inavouées, les enfants continuent ou abandonnent leurs études; 2—si le milieu familial influence la persévérance scolaire, de quelle manière et jusqu'à quel degré; 3—si le niveau social immédiat de la famille joue un rôle prépondérant et si ce niveau social compte plus dans une région que dans une autre; etc.

Les éducateurs, a-t-on signalé, ont entrepris cette étude parce que : 1—le chômage frappe notre province plus vite et plus durement qu'ailleurs; 2— trop de jeunes n'accèdent pas à des carrières intéressantes; 3—l'automation risque de jeter sur le pavé un grand nombre d'employés, car on exigera d'eux des aptitudes nouvelles qu'ils ne possèdent pas.

Pour résoudre tous ces problèmes on propose ou la gratuité scolaire à tous les niveaux, ou l'école obligatoire jusqu'à la 9e, ou toute autre solution. Les éducateurs ont voulu pour leur part rechercher objectivement les causes profondes qui favorisent ou qui entravent la persévérance scolaire pour pouvoir ensuite tracer un programme d'action susceptible d'améliorer la situation. C'est le pourquoi de l'enquête du printemps qui sera très utile dans l'établissement d'une politique visant à hausser le niveau de l'éducation dans la province.

On a également fait remarquer que les résultats de l'enquête, comme ceux qui ont été révélés au congrès d'octobre, fourniront un appoint considérable à la participation québécoise au congrès que tiendra à Toronto, en février 1962, la Conférence canadienne sur l'éducation. Toutes les associations les plus importantes qui, à travers le pays, s'intéressent à l'éducation seront représentées à Toronto. Et un des articles du programme de ce congrès a trait, précisément, aux recherches en matière d'éducation.

Pour mener à bien cette entreprise, l'AEQ lance donc aujourd'hui officiellement sa campagne de souscription, qui se poursuivra pendant un mois environ. Déjà, quelque $20,000 ont été souscrits et l'on cherchera au cours des 4 prochaines semaines à atteindre l'industrie, le commerce et les travailleurs par l'intermédiaire de leurs syndicats. L'argent déjà souscrit vient en grande partie des éducateurs eux-mêmes.

La campagne est tenue sous le haut patronage de S. Em. le cardinal Paul-Emile Léger et de M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse. Le siège social de l'Association d'éducation du Québec est établi au collège St-Laurent, 625, boulevard Ste-Croix, Montréal 9. Téléphone, RI. 7-2444 (ext. 26).



L'Association d'éducation du Québec a lancé sa campagne de souscription de $53,000, hier après-midi. Cet argent devrait permettre à l'organisme de poursuivre jusqu'au bout l'enquête entreprise sur la persévérance scolaire. Sur cette photo, prise au cours de la conférence de presse qui a accompagné le lancement officiel de la campagne, on remarque, de gauche à droite : M. Paul Desrochers, président de la campagne et président de la Fédération des commissions scolaires, le Père Alfred Lavallée, C.S.C., président de l'AEQ; M. Trefflé Boulanger, directeur général des études à la Commission des écoles catholiques de Montréal et secrétaire général de la campagne; et M. Léopold Garant, président de la Corporation des instituteurs et institutrices catholiques du Québec, membre du bureau de direction de l'AEQ.

Augmentation de plus de 1,800 professeurs par année en cinq ans

QUEBEC. (par J.-L. L.) — L'augmentation annuelle moyenne du nombre des professeurs s'est élevée à plus de 1,800 dans la province au cours des cinq dernières années, selon un rapport du service de la statistique du Département de l'instruction publique.

Le personnel enseignant compte présentement 40,537 professeurs de toutes catégories, comparativement à 31,460 en 1956, révèle le rapport préliminaire qui veut donner un aperçu des énormes progrès accomplis par l'instruction dans notre province durant cette période.

L'inscription totale des élèves dans les écoles catholiques sous la juridiction des commissaires et des syndics atteint presque le million pour l'année en cours, soit 975,524, contre 757,589 il y a cinq ans.

C'est dans l'inscription au cours secondaire que la situation marque un progrès significatif et très encourageant. Elle atteint présentement 175,458 ce qui représente une augmentation considérable de 128% par rapport au chiffre d'il y a cinq ans.

On constate que le nombre d'écoles en activité atteint 6,917, ce qui marque une diminution de près de 2,000 sur le maxi-

Voir PROFESSEURS, page 11

LES UNIVERSITÉS

Le nouveau projet universitaire de Trois-Rivières aura au moins le mérite de démontrer à quel point il est faux de prétendre, comme le Frère Untel, que les Canadiens français vivent sous l'emprise de la "Peur".

S'il était possible de leur faire un reproche, certains seraient sans doute tentés de parler de leur témérité.

Au vrai, c'est plutôt leur ingéniosité qu'il convient de louer.

Il était naturel qu'ils cherchassent à multiplier leurs élites. Leur a-t-on assez dit qu'ils en manquaient!

Constatant qu'ils avaient un rabiot de classes au-dessus du niveau équivalent chez nous à la dernière classe d'un "high school", nos collèges classiques se sont fort astucieusement avisés de refouler vers la Versification la limite du cours secondaire. L'enseignement qui se donnait dans les classes suivantes se transforma d'un seul coup d'une façon bien remarquable : il était secondaire, il devint SUPERIEUR. Il suffisait d'y penser.

Gain net : 10,000 UNIVERSITAIRES de plus dans la province de Québec.

Des étudiants, sans doute, encore; mais non plus des élèves.

Bientôt plus des étudiants, mais des "gradués".

Car, qui peut assurer que la transformation de nos collèges classiques est achevée?

Est-il juste, tolérera-t-on longtemps que l'on limite les professeurs "universitaires" des classes de Belles-Lettres, de Rhétorique, de 1ère et de 2e Philo à la seule préparation du baccalauréat ès arts? Pourquoi pas la maîtrise, la licence, le doctorat?

A de dévoués éducateurs (1) qui se sont transformés du jour au lendemain, sans aucun effort, de professeurs secondaires en professeurs universitaires, on peut assurément faire confiance. Une nouvelle mutation ou promotion n'est pas pour leur faire "peur".

La requête d'un statut universitaire par le collège de Trois-Rivières rassure sur ce point.

La seule chose qui étonne est le procédé.

Pourquoi avoir abandonné celui qui avait déjà si bien réussi, non seulement à Trois-Rivières mais à tous les collèges classiques?

Il suffisait de refouler le niveau du secondaire encore un peu plus bas, une couple d'années au-dessous de la Versification. Ce qui aurait, tout d'abord, l'avantage de multiplier (et même de rajeunir encore un peu plus) nos élites avec de nouveaux professeurs "universitaires" et un bon nombre d'étudiants, "universitaires" également.

Ces étudiants devenant bacheliers dès la Versification, le collège aurait quatre bonnes années devant lui pour en faire des maîtres, des licenciés à tout le moins (une licence exige tout juste quatre ans dans les "autres" universités, si l'on y met un peu du sien).

Puisque, aussi bien, tout cela semble affaire de convention.

Passer par l'Assemblée législative de Québec "pour arriver pratiquement au même résultat" semble inutilement compliqué. D'ailleurs, est-ce bien sage ? Le procédé agite beaucoup plus les esprits que celui qui avait été adopté jusqu'ici. On l'a vu lorsque les Jésuites ont voulu faire consacrer civilement "un état de fait".

Etant donné le grand nombre de nos collèges classiques, il y a sûrement quelque inconvénient à procéder de la sorte, "à la pièce". La perspective de voir se renouveler quelques dizaines de fois, coup sur coup, l'émotion publique qui a entouré les projets des Jésuites, devrait inciter nos législateurs à supprimer les lois ou règlements qui obligent nos collèges à un recours à Québec aussi inutile que dangereux pour la paix des esprits.

On avait été mieux inspiré la première fois en se contentant, sans autre grand changement, de ne plus appeler "secondaires" les quatre dernières années du cours classique. Partiellement, nos collèges se sont découverts "universités" sans que personne ne s'en APERÇOIVE ou ne s'en émeuve!

Un résultat aussi étonnant est concluant. Pour arriver à leurs fins, nos collèges classiques n'ont qu'à rester logiques avec eux-mêmes, agir comme ils firent précédemment et continuer jusqu'au bout dans la voie où ils se sont engagés.

Un étudiant universitaire de syntaxe comprendrait ça.

Raymond GRENIER

(1) Résultats d'une enquête effectuée dans 57 collèges classiques en 1956-1957 : sur 1,613 professeurs donnant au moins une heure de cours par semaine, 599 avaient au moins un baccalauréat spécialisé (143 baccalauréats, 71 maîtrises, 330 licences et 55 doctorats). 361 avaient fait des études universitaires non sanctionnées par un grade et 453 n'avaient fait aucune étude universitaire.

Projet rendu public d'ici le 22?

Une phalange de "volontaires universitaires" pour l'Asie

Une phalange de volontaires universitaires canadiens pour les régions sous-développées d'Asie doit être constituée et envoyée à pied d'oeuvre d'ici le mois d'août prochain.

Les plans relatifs à la constitution de ce groupe de volontaires, formé de jeunes gradués des universités canadiennes, seront rendus publics d'ici une dizaine de jours, à l'occasion d'une conférence d'information.

Les volontaires seront choisis par des comités de professeurs de trois universités dont les noms n'ont pas encore été révélés. La sélection sera sévère et tiendra compte à la fois des qualifications intellectuelles et des qualités morales des candidats.

Il est probable que l'Université McGill, dont le journal étudiant "McGill Daily" a signalé hier le projet, fera partie des trois universités où la sélection sera effectuée.

A l'issue de la conférence d'information où sera exposé officiellement le projet dans quelques jours, les jeunes gradués intéressés auront l'occasion de prendre contact avec les organisateurs de ces missions universitaires et de voir des projections fixes en couleurs sur les conditions de vie dans les régions où les volontaires iront travailler.

Une première sélection sera effectuée après cette rencontre. Le choix final interviendra au mois de mars après une série de conférences d'orientation.

En août, les universitaires partiront rejoindre leurs postes en Asie, où ils s'intégreront rapidement aux équipes locales responsables de divers programmes de développement économique et social.

Trois gouvernements asiatiques ont accepté jusqu'ici de trouver un emploi aux volontaires universitaires canadiens et de leur assurer la nourriture, le logement et des conditions sanitaires qui leur permettent d'accomplir utilement leurs missions.

Les volontaires canadiens recevront une rémunération qui leur assurera à peu près le même standard de vie que leurs collègues du pays où ils se trouveront.

Votre médecin vous parle...

(Rédigé sous les auspices du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec)

Le refroidissement (et non le froid)! Voilà l'ennemi!

Dr Wilfrid LeBlond M.D.

L'immortel Louis Pasteur a bien démontré l'action du refroidissement comme cause non première, mais d'importance essentielle, dans la production de la maladie.

Le refroidissement — comme dans le cas des poules qui résistent autrement à l'action mortelle de la bactéridie "charbon animal" — abaisse la résistance d'un organisme sain, et en fait "ville ouverte" à tous les microbes qui nous entourent, en hiver tout comme en été.

Pasteur avait prouvé que le refroidissement pouvait réduire à néant la résistance générale d'un organisme à une agression microbienne. Un autre savant français, Vincent, en démontra l'action locale par des expériences non moins concluantes.

Vincent, médecin militaire, a établi que le refroidissement des tissus superficiels en un point quelconque du corps, est un facteur puissant de l'infection par le terrible bacille du tétanos. Et il a fourni ainsi l'explication au phénomène de l'éclosion si fréquente de cette maladie mortelle, aux "plaies de guerre" ayant atteint des parties de la surface du corps exposées au froid, sur les champs de bataille; alors que le blessé — même superficiellement — doit attendre, avec sa plaie souillée de terre, pour être évacué vers l'hôpital.

Dans les premiers mois de la Guerre 1914-18, les morts par "tétanos" furent plus nombreux que ceux atteints mortellement, et du premier coup, par armes-à-feu.

Des milliers de soldats des Armées Alliées, atteints de blessures fort légères parfois, moururent du "tétanos", parce que leur plaie (parfois une simple éraflure) avait subi l'action du refroidissement prolongé, en attendant l'injection "préventive" du sérum antitétanique.

Et ceci met en lumière la raison vraie de ces "coupures" et autres blessures assez légères, dont on meurt "par empoisonnement du sang" qui se serait mis dedans. Des microbes — et pas nécessairement ceux du "tétanos" — sont toujours à la surface de la peau même, en apparence, la plus propre. Normalement l'individu se "défend" très bien contre ces bactéries. Mais arrive, en plus d'une blessure même légère, l'action du refroidissement des tissus et de leur diminution de résistance aux microbes, et voilà l'infection qui passe dans le sang, et tue son homme!

En ce qui concerne le "tétanos" en particulier, ceci explique le danger de cette infection mortelle, chez les personnes qui, en plus de présenter des blessures souillées avec de la terre ou de la poussière des rues, sont exposées aux gelures ou aux autres aggressions locales.

Nous avons déjà rapporté ailleurs le cas d'un "blessé de la route", victime d'un accident d'automobile en août. Il est transporté à l'hôpital où, en plus d'autres et multiples blessures, il est traité d'urgence pour une fracture ouverte du pied.

L'état du patient ne permet pas d'entreprendre les "opérations" qui s'imposent pour traiter définitivement cette fracture. On lui fait les traitements d'urgence, et on l'invite à récupérer son état "général", quitte à revenir plus tard, pour subir les interventions chirurgicales destinées à remettre son pied "en bon état de marche".

Il reçoit, bien entendu et à cause de l'état "souillé de terre" de sa plaie, une injection "préventive" de sérum antitétanique.

Six mois plus tard, et bien récupéré dans son état "général", l'individu vient faire "arranger" son pied.

On l'"opère", avec toutes les précautions d'asepsie moderne. N'empêche que le patient, qui autrement "crevait de santé", meure du "tétanos" trois semaines après l'opération.

Ce damné microbe du "tétanos" qui s'était "calé" dans l'os fracturé; qui avait été maintenu en respect par l'injection de sérum anti-tétanique faite six mois plus tôt, et qui n'aurait jamais récupéré autrement sa virulence; cette "spore" de la maladie, trouvant un "terrain" affaibli par le "coup" de l'opération chirurgicale, reprit vie, et généra la maladie **générale** qui entraîna la mort du patient! — Ce fut lamentable . . .

Mais ce cas illustre bien l'action des diverses "agressions" (**froid**, misère physiologique, "coups") sur la résistance normale de l'organisme à l'action des microbes.

Le tout est de savoir **prévenir**.





Jubilé d'Or Woodhouse

dure toute la semaine prochaine chez

★ Woodhouse ★

VENTE BALAYAGE DU GERANT

Merci Montreal pour avoir fait de ceci une grande Tradition Woodhouse

VALEURS INUSITEES

Ci-bas, quelques-unes de nos aubaines sans pareille à prix modique! Nous vous suggérons d'en prendre note!

Notez bien! 6 seulement!
MOBILIERS DAVENPORT
REG. 229.95 169.50
3 mcx. Bouclé durable et cuirette d'entretien facile. Couleurs variées.

Notez bien! 1 seulement!
MOBILIER A SECTIONS
REG. 399.95 269.50
3 mcx. Fabriqué par Lanark. Couvert de 100% nylon de qualité. Beige seulement.

Notez bien! 8 seulement!
Ensembles chromés, 5 mcx
REG. 64.95 34.50
Pratiques et attrayants. Chaises rembourrées. Teintes assorties. Table 30" x 38" x 48".

Notez bien! 7 seulement!
TABLES A ABATTANT
REG. 79.95 39.50
Marque "Vilas"! Fabriquées de véritable érable dur dans le fini miel..

Notez bien! 1 seulement!
LESSIVEUSE AUTOMATIQUE
REG. 289.95 199.50
Fabriquée par Westinghouse de renom. Style '61! Garantie.

POUR LA MENAGERE
TOUT POUR LE FOYER

Notez bien! 4 seulement!
MOBILIERS DE CHAMBRE
REG. 269.95 189.50
3 mcx. Bureau triple, lit à tête-bibliothèque. Deux finis: Sienna ou Moka.

Notez bien! 5 seulement!
GRANDS COFFRES en CEDRE
REG. 89.95 59.50
L'intérieur en véritable cèdre du Tennessee. Protection antimites.

Notez bien! 6 seulement!
Lits Continentaux, 2 Mcx
REG. 49.95 29.50
Grandeur: 2'6". Comprend matelas, sommier-boîte et pattes.

Notez bien! 1 seulement!
Mobilier Davenport, 3 Mcx
REG. 329.95 259.50
Excellent pour les endroits restreints. Couvert de 100% nylon.



CAPACITE DE 12 PIEDS CUBES
REFRIGERATEUR "REGENT"
SEULEMENT 2.50 PAR SEMAINE 229.50

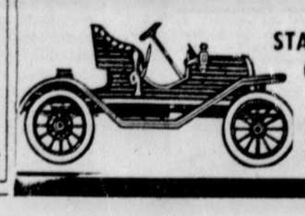
Une acquisition précieuse pour votre cuisine moderne, possédant des points saillants, tels que: grande porte à compartiments... tablettes à oeufs, amovibles. Une valeur étonnante!

- Style classique aux lignes nettes.
- Véritable congélateur familial de 50 livres.

Vous pouvez gagner un radio!

Un radio "Fleetwood" sera donné chaque samedi au magasin, gracieuseté du POSTE CKVL, 850 au cadran

Surveillez les aubaines du Jubilée d'Or Woodhouse, annoncées tous les jours par Léon Lachance au Poste C-K-V-L.



STATIONNEMENT GRATUIT!

au Town Parking Ltd., sur la rue Clark, au sud de Ste-Catherine ouest. Présentez votre reçu de stationnement à notre vendeur.

Woodhouse

105 OUEST, STE-CATHERINE
COIN ST-URBAIN



DISPONIBLES
A 3913 RUE WELLINGTON, VERDUN

Michelle Rossignol, héroïne du "Survenant"

Notre Manouche à Paris

par **Marie BOURBONNAIS**

Manouche ? . . . Mais oui, vous savez bien, notre gentille Manouche du "Survenant" qui avec son petit visage de chat perdu s'emparait de tous nos écrans, animant le Chenail-du-Moine avec une présence superbe; que devient-elle à Paris où elle est depuis trois ans ?

Nous en avons eu des nouvelles toutes chaudes par sa mère, Mme Lyse Rossignol, notre rédactrice du carnet mondain, qui arrive tout droit de la Ville-Lumière. Nous savons tous que "Manouche" c'est Michelle Rossignol, et voilà un an que mère et fille ne s'étaient pas rencontrées, notre jeune vedette faisant dans notre métropole, l'an dernier, un bref séjour de trois mois : pour un temps la "Survenante" nous était rendue. Elle avait, ces derniers temps fait couper ses cheveux qui lui donnaient une telle personnalité : heureusement, ils ont repoussé et Manouche est toujours celle que nous avons connue, nous dit notre camarade.

Installée dans un petit appartement de deux pièces, rue Brancion, à St-Germain-des-Prés, elle vit de la vie sérieuse des étudiants, entourée des objets qu'elle aime. Si l'adaptation a été un peu forte, si le Canada lui semble loin, elle n'en est pas moins attachée à son quartier, à la vie intense qu'elle mène et qui est si enrichissante.

Michelle étudie, travaille d'arrache-pied. Ayant été saluée comme la découverte de l'année, ce qui lui valait de remporter le trophée Frigon, elle partait il y a trois ans après avoir obtenu une bourse d'études du gouvernement provincial, bourse qui lui fut renouvelée, il y a deux ans. Elle est temporairement à Genève depuis la fin de décembre, répétant avec la troupe de François Simon (le fils de Michel Simon) son rôle de Lady Ann, dans la pièce de Richard III, de Shakespeare. "Jouer Shakespeare au Théâtre national, tu te rends compte," dit-elle. L'oeuvre prendra l'affiche très bientôt. Pour l'instant on répète.

Il y a eu relâche pendant quelques jours pour permettre à Michelle de voir sa mère, à Paris. Elle nage donc en plein ciel où le seul petit nuage est un regret : à cause du contrat qui la lie présentement elle n'a pu accepter le rôle que lui proposait Jean-Paul Sartre dans sa pièce à succès : "Les Séquestrés d'Altona". Elle aurait joué aux côtés de Serge Reggiani, de Fernand Ledoux et c'était l'affrontement avec le grand public parisien si éclectique: une consécration en somme, que tant et tant de jeunes espèrent alors que 10,000 comédiens végètent à Paris, attendant de percer.



Michelle Rossignol, à Paris, est ici photographiée avec Nany Rameau et Jean Fontaine, un Canadien également, dans une scène de La Première Famille, de Jules Supervielle, jouée au Studio des Champs-Elysées, par la compagnie Jacques Tourane, l'an dernier.

Dès son retour dans la capitale de l'art, elle s'attend de décrocher un programme à la télévision française où elle est apparue plusieurs fois d'ailleurs, puisqu'elle participe à une série filmée télévisée toutes les semaines. Et elle aura encore la chance de monter sur une scène parisienne, tenant un rôle dans trois pièces irlandaises qui seront ensuite présentées au Festival d'Arras.

Michelle fait sa petite cuisine et ses emplettes elle-même — les réfrigérateurs sont rares — surveillant de près son petit budget de boursière. Et si elle y fait un accroc pour aller au cinéma, au théâtre, elle se serre un peu la ceinture. Mais qu'est-ce que cet inconfort pour la vie intense de Paris où, à chaque pas dans St-Germain, dans Montmartre, "elle rencontre des visages marqués par l'idéal".

Dès son arrivée, elle avait la chance d'être acceptée comme élève de Tania Balachova qui choisit elle-même ses pupilles. Et cela lui valut une expérience peu ordinaire. Par l'entremise de l'école, elle avait été recommandée aux représentants du grand magazine "Life" qui voulait un sujet pour illustrer un reportage photographique sur les monuments historiques des pays derrière le rideau de fer. Manouche visita donc la Bulgarie, la Yougoslavie, elle fut à Stamboul, dans une partie de l'Allemagne. Malheureusement, les photos furent confisquées à la frontière mais le voyage était fait, et la courtepointe rapportée de Turquie le lui rappelle.

La veille de Noël, à l'ambassade du Canada, au cours d'une réception, elle récitait des poèmes de deux auteurs canadiens: Paul-Marie Lapointe, secrétaire de la rédaction à LA PRESSE, et Michelle Lalonde. Elle continue toujours ses cours d'expression corporelle et nul doute que lorsqu'elle nous reviendra elle sera en pleine possession de son métier. Mais reviendra-t-elle bientôt? Si son désir s'accomplit, non, puisqu'elle espère une bourse du Conseil canadien des arts.

Mme Rossignol, qui nous fait part de ces informations, était du groupe invité par Air-Canada, à l'occasion de l'inauguration, la semaine dernière, de son service direct Montréal-Paris, par avion à réaction.

Les femmes n'y sont pour rien dans le chômage

MOOSE JAW, SASK. (PC) — "Les femmes mariées qui travaillent n'ont pas affecté le problème du chômage" a déclaré le ministre du travail Starr, lors d'une entrevue hier.

Mentionnant le fait que 200,000 femmes mariées sont venues grossir la main-d'oeuvre canadienne au cours des deux dernières années, le ministre trouve aussi les raisons : c'est parce qu'elles ont plus de loisirs et qu'elles veulent combattre le désoeuvrement.

Il considère la chose comme un moyen d'équilibrer le budget familial, moyen qui n'affecte en rien l'économie du pays.

La majorité des emplois tenus par des femmes mariées, a-t-il dit, se classent dans le domaine "service". Et l'on sait que les hommes n'en veulent pas ou qu'ils n'y sont pas assez bien rémunérés pour faire vivre une famille.

Quoi de neuf chez les p'tits bouts-de-choux

NEW-YORK. (Par **C. L.**) — Les petites filles porteront des redingotes marine très classiques, au printemps. Les revers croisés se fermeront (détail militaire) sur des boutons dorés. Elles ignorent tout de la Révolution française et pourtant, elles coifferont sans s'en douter le bonnet "Charlotte" tout aussi populaire que les grands canotiers à longs rubans en grosgrain.

C'était déjà assez cher d'offrir à Louise ou à Suzanne une robe neuve, voilà que le dernier cri réclamme les robes doubles. De quoi s'agit-il? D'une toilette en linon ou en serge d'un ton neutre, à jupe paysanne sous un tablier de forme trapèze parsemé de fleurs. C'est charmant et cela prend un ton très européen puisqu'en France, par exemple, les écolières protègent toujours leurs robes d'un couvre-tout.

Les robes rayées que l'on suggère aux fillettes pour le printemps rappelleront à leurs grand-mères l'époque victorienne. Cela décèle un ton de qualité.

Sous la robe écourtée, le bouffant n'est plus taillé dans la même étoffe, mais il préfère se distinguer par un violent contraste. Exemple: dans un virage brusque, une petite jupe grise révèle une culotte canari. Voilà en bref les principales nouveautés que lançait Helen Lee, spécialiste newyorkaise de la mode enfantine.



9138—La jupe est assez large pour faire de jolis ballons et votre grande aime bien cela. Une large ceinture relie la jupe au corsage sans manche. Grandeurs : 6, 8, 10, 12 et 14. **Prix : 43 cents,** taxe incluse.

Adresser comme suit : Travaux de fantaisie, "La Presse", Montréal. Mentionner la grandeur (s'il y a lieu) et le numéro du patron. **Inclure 43c par patron,** taxe comprise, soit par bon postal ou mandat d'express. Ne pas faire de réclamations avant 15 jours. "La Presse" n'est pas responsable des lettres non reçues. Prière de mentionner son nom et son adresse. TOUTE ADRESSE DOIT COMPORTER LE NUMERO DU DISTRICT POSTAL. Ces patrons, avec la traduction des principaux termes en français, ne sont pas échangeables. Ils ne sont pas en vente à nos bureaux. On ne peut s'y procurer non plus ni catalogue ni cahier de modes.

Examens pour les futures infirmières

Les examens pour l'obtention de l'enregistrement et de la licence d'infirmière auront lieu les 13, 14, 15, 16 et 17 mars prochain à l'Hôpital Ste-Justine, 3180 Ellendale, Montréal, P. Q. Seules les candidates dont le cours sera terminé le 30 avril sont admises aux examens. Les inscriptions doivent être faites avant le 6 février 1961.

Cadeau princier

Le 22 décembre, pour fêter le premier anniversaire de leur mariage, Sa Majesté l'Empereur d'Iran a offert à l'Impératrice Farah un magnifique manteau en breitschwanz caramel créé par Revillon. Cette splendide parure vient s'ajouter au manteau de vison offert à la jeune Reine pour la naissance du petit Prince héritier.

Moi, je préfère TOASTMASTER ... un vrai bon pain



24 variétés exquises

Le monde féminin

Le clou des collections newyorkaises

Une harmonie: jupe, casaque et jaquette

par **Célin e LEGARE**
Envoyée spéciale de LA PRESSE

NEW YORK. — Dès le 19 janvier, les Américaines sauront de quoi est composée la garde-robe de Mme Jacqueline Kennedy, la première Dame des Etats-Unis, leur nouvelle idole, garde-robe qui a été créée par Oleg Cassini. Il y avait foule hier à l'heure du cocktail, rendez-vous fixé par le couturier New Yorkais aux journalistes couvrant la semaine de la mode. On attendait une collection et ce fut une conférence de presse qui eut lieu.

Menu, cheveux argentés, moustache brune, Cassini annonce une cinquantaine d'années mais il a la taille jeune dans son complet marine. A travers une dizaine de micros, sous les éclairs des photographes, sa voix enrhumée nous annonce que le choix de Mme Kennedy, d'un couturier attitré, a été fait d'après des croquis qui lui furent soumis. Il y eut donc une honnête concurrence et non d'obscurs jeux d'influence.

Ce titre de couturier de la première Dame américaine est aussi glorieux que celui de couturier de la reine en Angleterre, ce qui fait de M. Cassini aux Etats-Unis, l'égal en notoriété de Norman Hartnell. Son contrat d'exclusivité avec l'épouse du président américain va durer quatre ans.

Cassini a été pendant plusieurs années, dessinateur dans l'industrie du cinéma. Il y a acquis une expérience précieuse dans l'art de présenter ses croquis sous leur meilleur jour. C'est à ce facteur qu'il attribue la bonne fortune d'avoir su plaire à Mme Kennedy. Au cours de cette conférence de presse, il a annoncé que deux fois par année, il distribuerait à toute la presse féminine américaine des communiqués sur les toilettes que portera l'épouse du président américain dans ses fonctions officielles : "Ce sera plus sûr", a-t-il précisé, "que de laisser le soin des descriptions aux correspondants à Washington".

Si les commentateurs de la politique américaine attribuaient à la jolie Jacqueline Kennedy une robe couleur de pêche alors qu'elle porte du rose melon, ce serait très très grave, n'est-ce pas ?

La ligne K

Mais revenons aux défilés qui célébraient la synchronisation des ensembles, la ligne "K" (dos plat et taille plongeante doucement appuyée) de même que la variété des étoffes importées d'Europe, ce qui a pour effet de hausser les prix : un paletot taillé dans trois verges de guipure était étiqueté $500.

Votre ensemble printanier ne sera pas un strict tailleur auquel vous associerez tant bien que mal un chemisier acheté deux étages plus bas, au grand magasin à rayons. Vous aurez plutôt un costume parfaitement intègre — robe de ville sur manteau assorti, robe et veste ou encore jupe, casaque et jaquette — le tout en harmonie monochrome ou contrastée.

Nombreuses sont, en cet avant-dernier jour de la semaine de la mode, les collections qui reposent sur les ensembles. Elles sont captivantes par leur diversité et démontrent l'habileté des couturiers américains à démocratiser la mode. Les membres du New York Couture Group ne nous ont pas fourni, ces jours derniers, matière à sensation et l'on retrouve beaucoup d'idées de Paris. Et puis après ? Tout le monde sait que la métropole américaine est le centre mondial de la production massive et cela fait de Mme Smith la femme moyenne la mieux vêtue qui soit.

Larry Aldrich et Ben Zuckerman présentent les ensembles de ville les plus intéressants. Le premier favorise surtout l'association de la robe et du manteau — robe souple, en jersey ou en soie ceinturée lâchement.

Sur les robes, les ceintures sont d'ailleurs très fines, cordonnet, lacet, câble ou laisse, elles sont bien faites pour ceindre les reins, car la mode de la taille allongée les situe plus bas que nature. Les aimables tailleurs de Ben Zuckerman réunissent des détails délicats et des teintes de bonne tradition. A preuve, ce modèle en worsted gris, faux deux-pièces à corsage en piqué blanc accompagné d'une veste droite atteignant les hanches. La jupe droite à l'arrière, est coupée d'un pli creux à l'avant, style qui plaira parce que les femmes y verront un moyen terme entre la jupe fourreau et la jupe plissée, celle-ci constituant un dernier cri à déconseiller pour les petites femmes rondelettes.

Parce que le printemps met les rayures à la mode, les matières comme le piqué et l'ottoman feront des manteaux, des redingotes, des robes et des ensembles bien structurés aux épaules élargies et arrondies. Adele Simpson venue en personne commenter sa collection, souriante, dans un costume rouge tango qui habille gentiment sa silhouette miniature— elle mesure 4 pi. 7 po.— est celle qui affirme le plus l'élégance féminine dans des robes-manteaux de style princesse. Par contre, ses ensembles sont d'une composition complexe. Elle favorise le retour des tuniques fort contrastées: surah beige sur crêpe noir, tunique à damiers sur une robe tabac et nous préférons sa version chasuble à la double jupe réalisée dans une noble soie noire.

Hanna Troy exprime l'ère des voyages en propulsé qui rapprochent les frontières et mélangent les saisons, dans un ensemble très enveloppant réchauffé d'un boa en lynx comme la cloche qui l'accompagne. Le manteau bleu paon à doublure rose enlevé vous obtenez une robe culotte grise. C'est curieux et je ne vois pas une Canadienne quittant Montréal pour les Antilles ainsi vêtue.

Hannah Troy présente encore une série de robes imprimées dont les fleurs sont circonscrites par des sequins.



Oleg Cassini, le modéliste choisi par Mme John F. Kennedy, a présenté sa collection de printemps au cours de la semaine de la mode à New York. Le corsage blouse sur une ceinture corselet.



Un imprimé à carrelage qui rappelle la Tour de Pise revient dans les collections newyorkaises. La soie surah est en noir et blanc et la ceinture en chevreau noir.

Chez les Auxiliaires de l'hôpital juif

Réussite de 25 ans qui cache des dévouements quotidiens

Les dames auxiliaires de l'hôpital général juif célébraient leur jubilé d'argent, le mercredi 11 janvier dernier, par un déjeuner suivi de leur réunion annuelle, dans la salle de bal de l'hôtel Mont-Royal. Un formidable gâteau de fête (réplique de l'hôpital) constituait la principale décoration de la salle et le comité de réception se composait de Mme Myer Dietcher, de Mme George Strean et de Mme David Kirsch.

Après avoir souligné la présence du Rabbin Shuchat, des invités d'honneur, des dames auxiliaires et de leurs amis, la présidente, Mme J. J. Block exprima sa reconnaissance aux services qui lui avaient accordé collaboration et compréhension depuis les débuts de l'oeuvre. C'est en janvier 1936, après plusieurs mois de travail préliminaire qu'un groupe de femmes, d'esprit communautaire, sous la présidence de M. Horace R. Cohen qui représentait l'administration, donnaient l'élan à l'association des femmes auxiliaires qui, depuis, n'ont vécu que pour l'hôpital.

Mme J. J. Block parla d'une façon très détaillée et fort documentée des 25 années de l'organisation, des ennuis traversés, des problèmes d'adaptation et de la victoire du groupe qui en 1955, après 20 ans d'existence, avait accumulé $500,000 ; en 1960, le total de 25 ans se chiffrait à $910,000. Les résultats parlant d'eux-mêmes, la présidente offrit un part de remerciements à chacune des responsables des nombreux comités toutes d'un dévouement à toute épreuve. En 1960, les souscriptions au nombre de 2,993 se sont chiffrées à $13,000 alors que celles de la pouponnière rapportaient $7,801 en renouvellements ou nouvelles demandes. La gratitude des dames auxiliaires alla à Mme H. L. Leopold et Mme H. Diner pour ce comité ainsi qu'à Mmes Leon Heller et S. M. Atcovitch pour le "Chai" ; à Mme J. Hendelman, Mme P. Joseph, Mme S. S. Feiner et Mme David Kirsh pour leur part de $17,000 ramassés à la cantine dont $12,000 furent remis au Centre diabétique.

Mentionnons également le travail de Mmes I. Ripstein, Jack Rollins, Betty Samuels, Mendel Segal, S. Warshaw pour leur boutique qui rapporta $17,000 ; celui de Mmes J. Carin, T. Percy Hirsch, Joe Robin à la boutique des cadeaux ainsi que celui des acheteuses, Mmes J. D. Hausner, Jack Reitman et J. Solomon qui montraient au 31 octobre un profit de $15,000.

Il ne faudrait pas oublier le service de couches dont Mlle Cora Cohen et Mme David Jacobs sont des instigatrices et qui a rapporté $1,674 ainsi que le fonds de Mmes Hyman Levine et M. J. Messinger dont le travail a pu procurer à l'association $1,657. Mme H. Shaer fut remerciée pour sa part de $340.

La présidente dit un mot de tous les services, de la collaboration aimable qu'elle avait reçue au cours de l'année des différentes organisations de l'hôpital et fit la revue de ce quart de siècle d'activités intenses. Elle exprima sa reconnaissance pour avoir eu l'opportunité de servir l'association des dames auxiliaires pendant 4 ans, pour les privilèges qui lui avaient été accordés ainsi que pour les conseils et l'amitié reçus de la présidente fondatrice honoraire, Mme Alton Goldbloom. Sortant de charge, Mme J. J. Block remit le pouvoir à la nouvelle présidente Mme B. Lande et fit connaître le nouveau comité qui se compose comme suit : Son Exc. Mme Vanier, dame patronesse honoraire, Mme A. Goldbloom, présidente-fondatrice honoraire, Mmes E. Lozinski, J. Kershman et J. J. Block, présidentes honoraires; Mme A. Bronfman, présidente honoraire du trésor; Mme B. Lande, présidente; Mmes A. Miller, A. Wolfe et M. Deitcher, vices-présidentes; Mmes M. Insky et N. Steitberg, trésorières; Mme M. Lippman, secrétaire-archiviste; Mme S. Lupovitch, secrétaire de la correspondance et Mme H. Bazin, secrétaire-trésorière.

Cours de préparation à l'avenir

Il existe à Montréal un Service de Préparation à l'Avenir qui a comme but de faire comprendre aux jeunes travailleuses la grandeur de leur rôle dans le monde. Voici les endroits où ces cours auront lieu:

Paroisse St - Charles, 2,115 Centre, le 18 janvier à 7 h. 30; St-Alphonse Youville, 560 Crémazie est, le 18 janv. à 8 hres; Ste-Claire, 8615 Ste-Claire, le 23 janvier à 8 hres; Loisirs St-Denis, 5115 Rivard, le 25 janvier, à 8 hres; St-Maxime, 3,700 Boul. Lévesque, L'Abord - à - Plouffe, mercredi, le 25 janvier, à 8 hres; St-Pascal Baylon, 6560 Côte-des-Neiges, le 31 janvier à 8 hres; St-Jean-Baptiste, 4220 Drolet, le 1er février à 8 hres; Ste-Elisabeth du Portugal, 670 de Courcelles, le 8 février à 7 hres p.m.

Pour tous renseignements : Mlle Hélène Lessard, AVenue 8-4261.

Les cours portent sur l'hygiène, la psychologie, les fréquentations, la maternité, la liberté, la vocation, etc.

L. P. Lazare AND COMPANY

Obtenez entière satisfaction
DES PLUS GRANDS
MAITRES FOURREURS A MONTREAL

VENTE DE FOURRURES

DE JANVIER

STOCK COMPLET
DE BELLES FOURRURES
A RABAIS DE 20% à 50%

UN SEUL PRIX
RAT MUSQUE teint vison (manteaux)
MOUTON DE PERSE teint (manteaux)
ECUREUIL RUSSE teint (jaquette)
CHAT SAUVAGE RASE naturel (manteaux)
Ch. $229
CHACUN

UN SEUL PRIX
LOUTRE RASEE naturelle (manteaux)
MOUTON DE PERSE teint, garni de vison lutetia au saphir (manteaux)
CASTOR CANADIEN rasé naturel (manteaux)
MOUTON DE PERSE BRUN teint (manteaux) garni de vison lutetia
Prix régulier de $745.00 à $950.00
Ch. $489
CHACUN

UN SEUL PRIX
50 MANTEAUX A SACRIFIER
CASTOR NATUREL RASE rég. $595.00 — $349.00
MOUTON DE PERSE teint, garni de vison, rég. $559.00 — $349.00
MOUTON DE PERSE GRIS naturel, rég. $575.00 — $349.00
CHAT SAUVAGE RASE naturel, rég. $650.00 — $349.00
RAT MUSQUE peaux allongées, teint vison rég. $550.00 — $349.00
$349
CHACUN

Satisfaction L. P. Lazare ou votre argent remis



UN SEUL PRIX — CREATIONS DE HAUTE COUTURE
LOUTRE NATURELLE REG. $1175.00 (MANTEAUX) — $689.00
CAPE SEAL TEINT SAPHARY (MANTEAUX) REG. $995.00 — $689.00
PATTES DE VISON PASTEL REG. $975.00 (MANTEAUX) — $689.00
CASTOR RASE BLOND TEINT — REG. $995.00 (MANTEAUX) — $689.00
MOUTON DE PERSE DE CHOIX GRIS ET BRUN GARNI DE VISON PASTEL SAPHIR ET LUTETIA. REG. $975.00 (MANTEAUX) — $689.00
ch. $689

CONDITIONS SPECIALES 10% COMPTANT
PRENEZ UN AN POUR PAYER SELON NOTRE PROPRE FINANCE

OUVERT VENDREDI JUSQU'A 9 P.M.
Tous les jours : 9 a.m. à 6 p.m.

L. P. Lazare AND COMPANY
1454 RUE PEEL Face à l'hôtel Mt-Royal

Jolie brunette de 23 ans secrétaire de presse de la première Dame des E.-U.

PALM BEACH. (UPI) — Mme John Kennedy vient de se décharger, d'une bonne partie de ses contacts et relations avec la presse, en les confiant à une jeune femme que la politique a toujours attirée.

Il s'agit de Mlle Pamela Turnure, l'ancienne secrétaire du bureau dans lequel travaillait John Kennedy, avant sa nomination au poste de président.

Cette jeune newyorkaise a été choisie par Mme Kennedy pour être son interprète à la Maison Blanche et elle avoue qu'il n'y avait aucune hésitation possible concernant le sujet de son choix.

La jolie brunette qui sera la



Mlle PAMELA TURNURE, secrétaire de presse de la première dame des Etats-Unis, Jacqueline Kennedy.

secrétaire et bras droit de la "première Dame" des Etats-Unis, symbolise la tradition de jeunesse que l'administration Kennedy s'emploie à conserver. Elle a déjà voulu devenir décoratrice d'intérieur, mais elle a constaté que la politique était plus passionnante encore.

Pamela a appris la bonne nouvelle lorsqu'elle rendit visite à Jacqueline Kennedy qui est actuellement en vacances à Palm Beach. "Nous avons discuté des problèmes concernant ses relations avec la presse et les moyens d'alléger sa tâche" a déclaré Mlle Turnure à un journaliste qui l'interviewait.

La nouvelle secrétaire de presse est très mince et mesure 5 pieds 5 pouces. Elle a la réputation d'être très élégante, lors de son interview elle portait une robe de lainage vert-olive et un collier de perles turquoises.

Mme Kennedy n'assistera pas à toutes réceptions qui précéderont l'inauguration officielle de son mari, sous l'ordre de son médecin qui lui conseille de se reposer encore quelques jours.

Toutefois, sa première grande sortie en public se fera aux bras de son mari, lorsqu'ils se rendront à un concert et au gala qui auront lieu le soir même de l'inauguration.

En tenue de soirée, ils ont l'intention de n'assister qu'à une partie du concert pour ensuite se rendre à la Garde Nationale où une manifestation grandiose doit prendre place et à laquelle plusieurs de leurs amis assisteront.

La future première Dame des Etats-Unis sera présente aux principaux événements du jour d'inauguration et entendra son mari prêter le serment d'office.

Durant la soirée les Kennedy prendront part à la plupart des réceptions offertes en leur honneur, et devront faire acte de présence, au moins à trois bals d'inauguration.

Mme Kennedy portera pour l'occasion une somptueuse toilette de bal, blanche, qui fera un magnifique contraste avec le hâle acquis alors qu'elle se reposait à la villa de son beau-père, située au bord de la mer, en Floride.



M. et Mme ANDRE PARADIS (Micheline Piette) dont le mariage a été célébré, récemment, à la paroisse St-Noël Chabanel, de Ville St-François, par M. l'abbé P.-E. Mathieu, curé. La mariée est la fille de M. et de Mme J.-A. Piette, d'Aresville, et le marié, le fils de M. et de Mme J. Paradis, de Rivière-du-Loup.

Etranges mariages éthiopiens

ADDIS ABEBA. (PA) — Une Ethiopienne poursuit son exmari parce qu'il lui doit plusieurs mois de salaire.

Cette femme avait signé un contrat par lequel elle s'engageait à vivre un an avec l'accusé, pour un salaire mensuel de $10. L'inculpé négligea ses derniers versements et, maintenant que l'année est terminée, la femme a porté sa cause devant les tribunaux et a gagné son procès.

Ce n'est là qu'un exemple parmi tant d'autres étranges "mariages" éthiopiens appelés mariages "Damoz" et par lesquels un homme peut, en versant un salaire à une femme, l'épouser pour une période de temps déterminée par contrat. La durée minimum d'un mariage "Darmoz" est d'un mois alors que la durée maximum est établie au cours des négociations.

Selon les lois du pays, les contrats doivent spécifier un salaire et les mariages ainsi contractés sont automatiquement dissous à la date d'expiration, sans qu'il soit besoin de divorce. Les enfants nés de ces unions sont considérés comme des héritiers légitimes.

Les mariages "Damoz" ne sont qu'une des nombreuses variétés d'unions pratiquées dans ce pays où la polygamie est interdite mais où le concubinage légalisé est chose commune. Il arrive même que deux familles marient des enfants qui n'ont pas encore un an. Dans ce cas, si les conjoints ne sont pas d'accord une fois qu'ils ont atteint l'âge adulte, ils peuvent divorcer.

Fiançailles

—M. et Mme William Robitaille, de Lachine, sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur fille, Carole Ann, à M. Caesar Brian Woychyshyn, de Winnipeg, Manitoba, fils de M. et de Mme Woychyshyn, de Minnedosa, Man.

—M. et Mme Régis Drouin, de Marionville, annoncent les fiançailles de leur fille, Christiane, à M. Albert Bouchard, fils de M. et de Mme Dollard Bouchard de Marionville également.

—M. et Mme Gonzague Bisson sont heureux de faire part des fiançailles de leur fille Cécile, à M. Rodolphe St-Pierre de Cochrane, fils de M. et de Mme Hormidas St-Pierre, de St-Joseph d'Orléans.

—Le docteur et Mme Edouard Desjardins, d'Outremont, font part des fiançailles de leurs fille, Nicole, à M. William Thomas, fils de M. et de Mme William Thomas, de Montéal.

—M. et Mme Emile Cholette, de Montréal, font part des fiançailles de leur fille. Louise, à M. Robert Parent, fils de M. et de Mme Achille Parent, de McMasterville.

—M. et Mme J.-Albert Bois de St-Hyacinthe annoncent les fiançailles de leur fille Lyette, à M. Lyman Morrill de Sault-Ste-Marie, Ont., fils de M. et Mme Kenneth Morrill de Drummondville. A cette occasion, une réception eut lieu chez M. et Mme Bois.

Partie de cartes pour les missionnaires

— Le lundi, 16 janvier prochain, à 2 heures p.m., dans la salle des Oeuvres des Franciscaines Missionnaires de Marie, 120 est, rue Laurier, aura lieu la partie de cartes mensuelle du Cercle Missionnaire Liturgique "Marie Reine des Missions". Les recettes de ces réunions de charité sont employées à l'entretien des pauvres églises des Missions lointaines. Les Membres du Cercle Missionnaire "les Amies des Missions" sont cordialement invitées.

Déplacements

—Mmes Berthe Castonguay et Monique Daoust étaient les invitées du docteur J.-B. Larocque, d'Alfred, Ont. et du docteur Edmond Larocque de Plantagenet, Ont.

—M. et Mme Roland Dumais d'Outremont, ainsi que leur fils Pierre sont présentement à Nassau, pour un séjour de quelques semaines.

—M. et Mme Norman Sherman (Paule Langlois), sont de retour du lac Beauport et de Québec où ils ont fait leur voyage de noces. Ils repartiront pour Kingston, où ils habiteront désormais.



PROCHAIN MARIAGE PRINCIER — Brigitta, princesse de Suède, est photographiée ici, avec son fiancé, le prince Johann-Georg von Sigmaringen, lors d'une réception en Allemagne de l'ouest. Le mariage doit avoir lieu en mai prochain.





Mlle Nicole Desjardins, fille du docteur et de Mme Edouard Desjardins, d'Outremont, et M. William Thomas, fils de M. et de Mme William Thomas, de Montréal, dont on annonce les fiançailles.

Shower

—Le Dimanche 8 janvier, Mlle Pierrette Desjardins recevait en l'honneur de Mlle Pierrette Dupuis, à l'occasion de son prochain mariage avec M. Réal Dazé.

Dans l'après-midi avait lieu un shower d'accessoires de cuisine, auquel participaient : Mmes Marice Dazé, Yvan Dubois, Georges Godin, Gérard Lalonde, Mlles Florence Beaudoin, Madeleine Bélair, Colette Dubois, Françoise Ethier, Florence Jodoin, Hélène Lachance, Louise Laferrière, Liliane Martin, Alberte Séguin.

Vinrent se joindre à elles pour la soirée, M. et Mme Julien Bélair, M. et Mme Joseph Rossini et M. M. Réal Dazé, Maurice Dazé et Georges Godin.

Une menace pour la beauté

L'une des bêtes noires de l'adolescence est l'acné, causé par l'excès d'activité des glandes sébacées de la peau. Voici quelques suggestions pour aider à prévenir cette affection. La première mesure à prendre est de s'assurer d'un bon régime alimentaire. Evitez de manger trop de sucreries, aliments gras ou féculents et mangez des légumes verts, des fruits frais, du poisson et des salades. Lavez-vous le visage et le cou au savon et à l'eau chaude au moins deux fois par jour. Gardez la chevelure dans un état parfait de propreté. Des pellicules qui tombent sur une peau déjà atteinte d'acné peuvent grandement empirer la chose. Evitez de presser les points noirs pour empêcher les cicatrices. Si l'acné devient grave, il faut consulter un médecin.



M. et Mme ANDRE SEGUIN (Diana Dorothy Wilson) dont le mariage a été célébré, récemment, à l'église St-Joseph, de Ville Mt-Royal. La mariée est la fille de M. et de Mme Charles A. Wilson, de Ville Mont-Royal, et le marié, le fils de M. et de Mme Emile Séguin de Montréal.

Une foule imposante assistait au mariage de la princesse Astrid

ASKER, Norvège. (PA) — La blonde princesse Astrid de Norvège n'occupe plus la première place parmi les dames du palais, car elle a épousé un roturier divorcé, Johan Martin Ferner.

Malgré les critiques que ce mariage a suscitées, une foule considérable et une imposante réunion de personnages royaux se sont rendus à la petite église luthérienne de ce village situé à 12 milles d'Oslo.

Le mariage de la plus jeune fille du roi Olaf V était le deuxième grand mariage de la royauté européenne en moins d'un mois, suivant de près celui du roi Baudoin de Belgique à donna Fabiola de Mora Y Aragon, célébré le 15 décembre.

C'est après que certains membres éminents du clergé de la religion d'Etat eurent manifesté leur opposition à cette union qu'on a choisi la petite église gothique de ce village, de préférence à la cathédrale d'Oslo.

Le conjoint âgé de 33 ans divorçait en 1955 après avoir été marié quatre ans; il n'a pas d'enfant.

Les invités

C'est un ami de la famille, l'évêque Arne Fjellbu de Nidaros qui officiait à la cérémonie, à laquelle assistaient la princesse Margaret et son mari, Antony Armstrong-Jones, la soeur ainée d'Astrid, la princesse Ragnhild qui, elle aussi a épousé un roturier, l'armateur Erlin Lorentzen.

A la suite des critiques, le roi a supprimé la dot royale de la princesse mais lui a quand même donné le palais de Skaugum.

Depuis la mort de sa mère, survenue il y a six ans, Astrid jouissait de la prééminence au palais. On avait cru qu'elle assumerait ce rôle jusqu'au mariage de son frère, le prince héritier Harald, âgé de 23 ans.

L'héritier du trône du Luxembourg, le prince Jean et sa femme, la princesse Joséphine-Charlotte, la princesse Margaretha du Danemark et plusieurs autres princes et princesses des pays scandinaves assistaient aussi au mariage.

Le roi et sa fille étaient les seuls membres royaux de la famille régnante de Norvège qui aient assisté à la cérémonie.

Gâteau de noces

C'était un véritable monument de pâtisserie que les domestiques du palais de Skaugum posaient hier soir sur la table du banquet, à l'issue du mariage religieux de la princesse Astrid : le gâteau de mariage de M. et de Mme Johan Ferner pesait en effet 80 livres et mesurait plus de 36 pouces de hauteur. Il est l'oeuvre du maître pâtissier Arne Thormodsens, qui avec ses apprentis avait envoyé une pièce montée pour le mariage de la reine Elizabeth d'Angleterre.

Outre la "décoration", le gâteau proprement dit est constitué par 40 livres de plumcake et 24 livres de massepain, dix fers à cheval en ornaient la base ainsi que quatre voiliers en sucre et en massepain, immatriculés au chiffre du bateau de la princesse Astrid.

Au-dessus se dressait une sorte de plateforme, surmonté de deux coeurs entrecroisés en forme de couronne, qui enserraient deux figurines représentant les jeunes mariés. Dissimulé dans la crème, un mouvement d'horlogerie faisait tournoyer les figurines au son d'une marche de Mendelssohn jouée par une boite à musique. Enfin, disposés autour de la pâtisserie, des petits éventails en tulle gonflaient les voiles des bateaux de sucre.

Ottawa

— Mlle Nicole Chénier, 17 ans, jeune accordéoniste, a été l'invitée de la soirée des Rois, offerte par S.E. le gouverneur général et Mme Georges Vanier au personnel de leur maison. Mlle Chénier a interprété plusieurs numéros.

— Le docteur Thérèse Vanier est de retour à Boston, après un séjour chez ses parents, le gouverneur général et Mme Vanier.

— Mlle Laura Beattie, consul du Canada à Boston, était de passage dans la capitale.

TREADWELL. — M. et Mme Lucien Bercier font part des fiançailles de leurs filles, Gisèle et Mireille, à M. Roch Lavigne, fils de M. et de Mme Roland Lavigne, de Curran et à M. Roland Villemaire, fils de M. et de Mme Hormidas Villemaire, d'Eastview.

TREADWELL. — M. et Mme Lucien St-Onge ont le plaisir d'annoncer les fiançailles de leur fille, Nicole, à M. Guillaume Sénécal, fils de M. et de Mme Jean-Marie Sénécal.

Réception

—M. Philippe-L. Dubé, de Montréal, recevait quelques amis à une réunion intime, ces jours dernier.

Exposition de livres

— Le public est cordialement invité à venir visiter l'Exposition de Livres organisée par la Bibliothèque du Manoir Notre-Dame-de-Grâce, 5319, avenue Notre-Dame-de-Grâce. Cette exposition comprendra un choix d'ouvrages touchant à tous les domaines : art, musique, histoire, littérature, science, biographie, roman, récit, spiritualité, philosophie, psychologie, littérature enfantine, références, le tout agréablement disposé.

La Bibliothèque sera ouverte aux visiteurs du 21 au 29 janvier, de 2 h. à 5 h. l'après-midi et de 7 h. à 10 h. le soir.



M. et Mme Paul-André Brousseau (Nicole Themens) dont le mariage a été célébré récemment à l'église Ste-Claire de Tétraultville. La mariée est la fille de M. et de Mme Fernand Themens, de Montréal, et le marié, le fils de M. Rodolphe Brousseau, décédé, et de Mme Brousseau.

VENTE
DE JANVIER

Séries discontinuées de chaussures d'excellente qualité, à grand rabais et offertes à un seul bas prix.



12.95

Wm. H. Mack LTD.
Chaussures mieux ajustées pour dames et messieurs
1395, rue Ste-Catherine ouest, près Bishop
1432, rue Bleury, près Ste-Catherine
Ouvert tous les jours de 9 à 5 h. 30
Le vendredi jusqu'à 9 p.m.

HOLT RENFREW ouvert ce soir jusqu'à 9h.

HOLT RENFREW
présentent l'offre de la saison .. la
Vente "Trois-étoiles" de fourrures
fines fourrures créées par trois grands couturiers

Les fourrures signées par Schiaparelli et Norman Hartnell, de renommée internationale, constituent les "achats-vedettes" de la saison.

Christian Dior Original
IN CANADA EXCLUSIVE WITH
Holt Renfrew & Co., Limited ©

Les modèles Christian Dior sont conçus à Paris et exécutés au Canada dans les ateliers H.R. seulement.

Schiaparelli

Norman Hartnell

Prix bien au-dessous des valeurs normales

Les fourrures par Schiaparelli et Norman Hartnell augmentent le superbe groupe des modèles Christian Dior-Paris! Cette magnifique collection comprend des manteaux, jaquettes et étoles dans les fourrures les plus riches et les plus fashionables.

Conditions de paiement faciles, si désiré

HOLT RENFREW

Stationnement gratuit — Sherbrooke et de la Montagne

VENTE de Janvier

Morgan



Groupe spécial de manteaux pour jeunes filles de carrière!



Chat sauvage rasé $299

Manteaux de fourrure marqués à prix de la vente de janvier

$299

Morgan a réalisé un "achat" spécial de manteaux de fourrure, nouvelles silhouettes, et les a marqués à prix spécial défiant toute concurrence.

- Manteaux en mouton de Perse teint noir, avec cols en vison saphir.
- Manteaux en castor rasé naturel.
- Manteaux en chat sauvage rasé, naturel ou teinté.
- Manteaux en dos de rat musqué, peaux demi-pleines ou entièrement allongées.
- Tailles 10 à 20.

AUSSI : Sélection d'étoles de vison en vison naturel sauvage et vison pastel.

SPECIAL à $129
- Jaquettes en flancs de rat musqué.
- Tailles 10 à 18

Conditions budgétaires si désiré

SALON DE FOURRURE... AU DEUXIEME



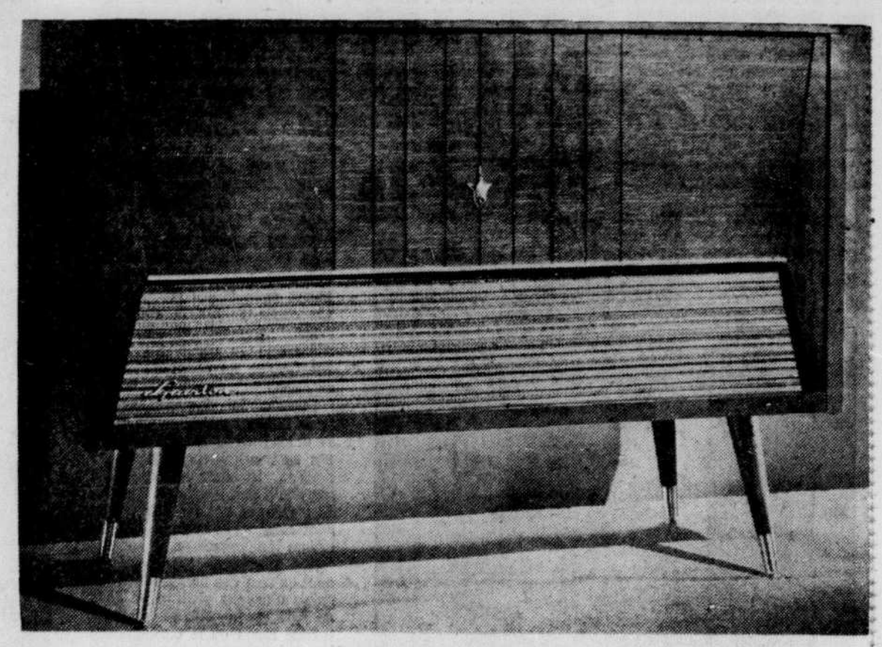
Épargnez 5.00 à 7.97!

Souliers "Williams" pour messieurs

1000 paires! Choix de modèles! Tous de marques canadiennes!
Norm. : 14.98 à 17.95
Prix de la vente de janvier — la paire **9.98**

Normalement, vous paieriez beaucoup plus pour des souliers d'une si haute qualité. Marque canadienne "Williams" de haute réputation. Messieurs, soyez avisés, faites des économies en vous procurant ces souliers offerts à un si bas prix!
L'illustration ne représente que trois modèles de notre vaste collection... modèle à empeigne mocassin, le modèle balmoral classique, et le distingué blucher. La plupart sont disponibles en noir et brun. Plusieurs autres modèles au choix. Pointures 6 à 12, largeurs B, C, D et E dans le groupe, mais pas dans toutes les pointures.

Pas de commandes postales ou téléphoniques
CHAUSSURES POUR MESSIEURS... AU REZ-DE-CHAUSSEE
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Épargnez 70.00!

Son stéréophonique "En coulisse"
Cabinet de grande esthétique!

Radio-stéréo-Hi-Fi Sparton

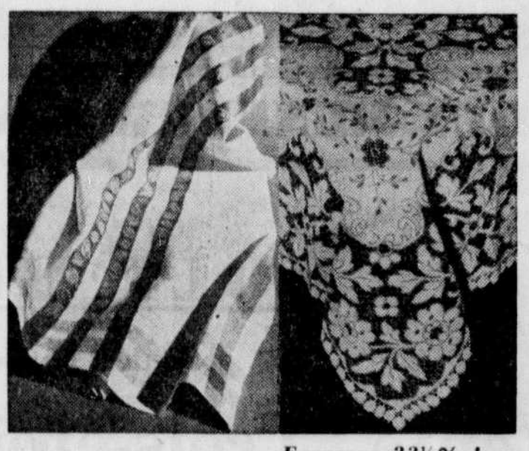
(MODELE 7K5P)

Norm. : 269.95
Prix de la vente de janvier **199.95**

C'est un réel enchantement que d'écouter sa musique préférée avec un Sparton Hi-Fi Stéréo... ici vous avez l'opportunité de vous le procurer en faisant des économies! Cabinet d'une grande élégance aux lignes simples et contemporaines s'adaptant à tout décor.
• Puissant châssis 7 lampes • Deux haut-parleurs de 8 po. et cônes pour notes aiguës • Fiches pour haut-parleurs supplémentaires • Cadran illuminé • Cinq contrôles • Changeur Collaro automatique • Espace de rangement d'une capacité de 50 disques • Cabinet en noyer ou noyer suédois. (40 po. de large, 30 po. de haut x 15¼ po. de profond).

Pas de paiement initial — 18 mensualités de 12.40 — La taxe de vente payable à l'achat.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)
RADIOS ET TELEVISEURS... AU CINQUIEME
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Epargnez 30% et plus!

Linges de vaisselle ultra-grands en fine toile importée

Norm. : 85 ch. Ch. .59 ou 6 pour 3.49

Grandeurs approximatives 22 po. x 32 po. Toile importée à contexture croisée très absorbante, ne laissant aucune trace d'effiloche et de grande durabilité. Naturel avec pan central de teinte pastel: rose, bleu, rouge, aqua, bois de santal ou beige. Vous en désirerez des douzaines à ce prix d'épargne.

Livraison sur commandes de 1.00 et plus

Epargnez 33⅓% !

Nappes en dentelle bicolore type Madère d'Ecosse

Norm. : 7.50 ch. Ch. **4.95**

Nappes importées d'Ecosse! Exquise dentelle bicolore type Madère, motif délicat "fleurs". La nappe de grande esthétique qui garde son aspect de neuf malgré les lavages répétés. Grandeur approximative : 66 po. x 86 po.

Ecrivez ou téléphonez VI. 2-6261
LINGE DE MAISON... AU QUATRIEME
SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

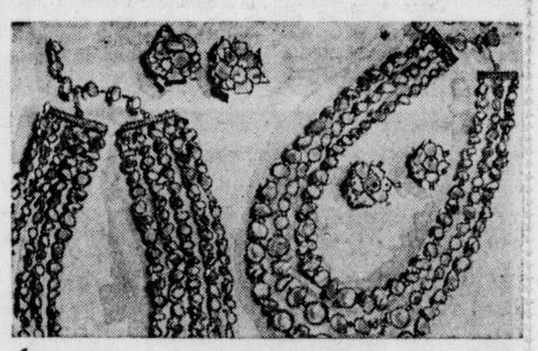
Solde!

Lampes en porcelaine, verre et céramique

Rég. : 7.98 à 87.50
Prix de la vente de janvier **4.95 à 47.50**

Elégantes lampes, plusieurs étant des balances de ventes précédentes... toutes offertes à prix d'épargne. Vaste choix de hauteurs et formes différentes... au complet avec abat-jour appareillés. Ne manquez pas cette chance... il y a des lampes pour chaque pièce de votre foyer.

Pas de commandes postales ou téléphoniques
LAMPES... AU QUATRIEME



Épargnez ⅓ à ½... et plus!

Colliers à rangs multiples exclusifs tons coquillages... marqués à prix spécial

Norm : 3.00 à 4.00 et plus
Prix de la vente de janvier ch. **2.00**

Colliers aux tons givrés pastels pour janvier et les autres mois de l'année... simili-perles baroques intercalées de pierreries de tons plus prononcés... en trois ou cinq rangs. Blanc givré, vert glacier, lilas, aqua velvet ou beige jaune. Boucles d'oreilles "bouquet" assorties à 1.00 la paire.

Solde de bijoux à moitié prix!

Broches, bracelets, colliers, boucles d'oreilles... tous réduits de notre stock régulier... plusieurs à exemplaire unique.
Rég. : 5.00 à 30.00 MAINTENANT **2.50 à 15.00**
Pas de commandes postales ou téléphoniques
Au magasin du centre seulement

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)
BIJOUTERIE... AU REZ-DE-CHAUSSEE
SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



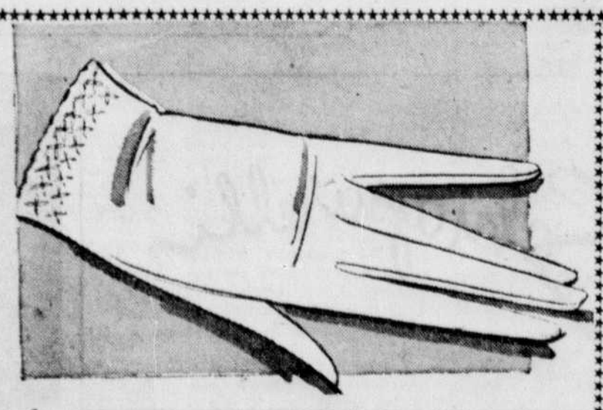
Achat spécial!

Sacs à souliers en velours côtelé élégants, pratiques et durables

Norm. : 1.39
Prix de la vente de janvier **1.00**
(Avec initiales **1.19**)

C'est l'article voulu pour transporter souliers du soir, les souliers supplémentaires du jour, souliers de quilles ou légers couvre-chaussures. Doublure plastique pour protection sûre, en noir, marine, brun ou vert.
Personnalisez votre sac à chaussures en apposant les initiales de couleur dorés. Ch. .19

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)
MENUS ARTICLES... AU REZ-DE-CHAUSSEE
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Épargnez ⅓ à ½!

Epargnez sur gants "échantillons" Nylon et coton de grand chic

Norm. : 1.50 à 2.00 la paire
Prix de la vente de janvier — la paire **1.00**

La plupart sont courts, et naturellement, étant des échantillons, la variété est ultra-grande... les valeurs sont exceptionnelles... confection soignée et détails féminins plaisant à tous les goûts. La plupart sont blancs, quelques couleurs sont également comprises. Pointures 6½ à 7 dans le groupe.

Pas de commandes postales ou téléphoniques
GANTS POUR DAMES... AU REZ-DE-CHAUSSEE
SELECTION A SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



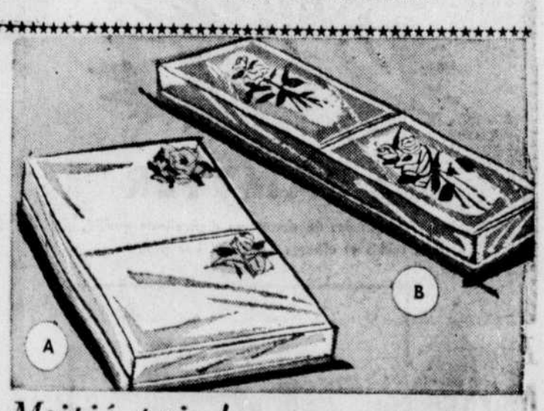
Épargnez 4.00! 25% de rabais!

Populaires pantalons de ski étirables pour messieurs

Rég. 15.95
Prix de la vente de janvier, ch. **11.95**

Le tissu mélange viscose-et-nylon, au galbe parfait, au confort assuré. Modèle, trois poches à glissières, taille "gripper" à l'intérieur et ganses pour ceinture. Marine, bleu ou noir. Tailles 30 à 40, courtes, régulières et longues.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)
VETEMENTS DE SPORT POUR MESSIEURS... AU REZ-DE-CHAUSSEE
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Moitié prix!

Papier et notes de correspondance "Slim notes" et "Little Letters"

Rég. : 1.00 la boîte
Prix de la vente de janvier, la boîte **.50**

A. Papeterie "Little Letters", motifs "fleurs, chiens, oiseaux ou papillons". Vingt feuilles pliées de 4 po. x 5 po. Boîtes attrayantes. Enveloppes assorties.
B. Boîte de vingt "Slim Notes"... papier de belle qualité, feuilles pliées de 5¼ po. x 2¾ po. Délicate parure de motifs "fleurs", caniches ou fillettes. Enveloppes appareillées. Aussi choix varié d'autres sélections.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261) sur commandes de deux ou plusieurs boîtes
PAPETERIE... AU REZ-DE-CHAUSSEE
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Ecrivez à notre service de commandes, téléphonez VI. 2-6261

A NOS CLIENTS DE LA BANLIEUE S.V.P. consulter votre annuaire pour appels interurbains sans frais

VENTE de Janvier

Morgan



Épargnez ⅓ à ½ !

Elégantes robes jersey de laine double tricot... Styles classiques... habillés de diverses couleurs

Norm. : 30.00 à 40.00
Prix de la vente de janvier **19.95**

Vente exceptionnelle de ROBES TRICOT. Morgan a acheté une telle quantité qu'il est dans la possibilité de vous les offrir à un si bas prix !

- Grande sélection de tailles 8 à 16 dans le groupe
- Modèles une ou deux-pièces
- Styles classiques habillés
- Jersey double tricot de première qualité d'une marque réputée
- Vaste choix de couleurs mode : bleu royal, des verts, des gris, des tans, beige, des rouges, pourpre et noir.

SOLDE ! Robes du deuxième étage... Rég. 30.00 à 70.00 — Maint. : $10 à $40

Pas de commandes postales ou téléphoniques

ROBES POUR DAMES, ETAGE-MODE... AU DEUXIEME



Épargnez 4.97 !

Vestes de ski en trois coloris, nylon matelassé et isolé

Norm : 14.95 **9.98**

Un achat "heureux" nous permet de vous offrir ces belles vestes de ski à un très bas prix. Chaudes, légères, impeccables, gaies... elles sont les préférées.

- Isolation parfaite Bondicell*
- Motif matelassé élégant en zig-zag
- Cagoule dégagée formant col
- Chauds poignets tricot de laine
- Noeud coulissant aux hanches
- Rouge, bleu royal et cuivre
- Tailles : P. M. G.

*Marque déposée.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)
A LA SPORTIVE, ETAGE-MODE... AU DEUXIEME
SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Épargnez 41.00 à 86.00 !

Somptueux manteaux en tissus anglais et français réchauffés de volumineux cols de fourrure

Norm. : 160.00 à 225.00
Prix de la vente de janvier **119.00 et 139.00**

C'est le moment de prendre la résolution de faire un bon placement et de vous procurer un nouveau manteau d'hiver tout en faisant de réelles économies. Morgan vous propose cette belle collection de manteaux haute mode offerts à prix bas remarquable.

PARURES FOURRURES : • Vison • Castor canadien • Mouton de Perse gris ou teint noir.
TISSUS : Lainages doux et rugueux, importés de France et d'Angleterre.
MODES : Silhouettes gracieuses, volumineux cols de fourrure, quelques-uns avec poches plaquées, boutonnières aux poches, devant simple ou croisé.
COLORIS : • Rouge prononcé • Des gris... du pâle au fusain • Noir • Tan • Des verts • Des bleus et autres teintes mode.
TAILLES : 8 à 18 dans le groupe.

Conditions budgétaires si désiré !
Pas de commandes postales ou téléphoniques !
MANTEAUX ET TAILLEURS, ETAGE-MODE... AU DEUXIEME



½ prix et moins

Chapeaux mode exclusifs

Ch. **5.95**



- Un achat spécial d'un manufacturier renommé
- Chapeaux en souples feutres "castor"
- Satins lustrés
- Turbans drapés main, hauts bonnets, cloches approfondies
- Couleurs à la page: blanc, rouge prononcé, des verts, beige, brun et doré.

Pas de commandes postales ou téléphoniques
CHAPEAUX POUR DAMES, ETAGE-MODE... AU DEUXIEME
SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Épargnez 33⅓% !

Marque canadienne, velours côtelé canadien! Fuseaux pour bambins et bambines... de 3 à 6x

Rég. : 3.00 ch. ch. **1.98**

Fuseaux en velours côtelé de marque canadienne... exclusifs à Morgan... pour enfants de 3 à 6x. Confection étudiée, tailles finies de quatre bandes élastiques piquées à l'intérieur.

A. POUR BAMBINES—Tailles semi-boxeur avec glissière au côté, ouvertures aux chevilles, deux poches. Marine, brun ou vert loden.

B. POUR BAMBINS — Taille boxeur, boutons-pression, deux poches, revers aux chevilles. Marine, brun ou fusain.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)
VETEMENTS D'ENFANTS... AU TROISIEME
SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Solde !

Souliers mode pour adolescentes variété de couleurs et styles

Rég. : 5.95 à 8.95 la paire **4.98**

Choix considérables de souliers chics et élégants pour les jeunes coquettes... plusieurs sont exclusifs à Morgan... Suède, cuirs doux et grenés, escarpins, à courroies, à talons bas, bouts pointus... délicats petits talons. Choix de coloris mode, des bruns, rouges, verts, bleus et noir classique dans le groupe. Pointures 5 à 10 AAA à B.

Pas de commandes postales ou téléphoniques
CHAUSSURES D'ADOLESCENTES... AU TROISIEME
SELECTION A SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Épargnes de saison !

Deux groupes de pantalons de ski... Prix spéciaux, fillettes et adolescentes

A. Pantalons de ski nylon-et-coton
Ch. **4.98**

Tissu de grandes résistance au vent, aux intempéries, doublure entière en kasha assurant chaleur. Confection soignée, glissière au côté, fermeture-éclair aux chevilles, ceinture même tissu, une poche, élastique et doublure anti-glissante à la taille. Marine ou brun. Tailles : 8 à 14.

B. Pantalons de ski étirables
Norm. chacun 13.00 et 14.00 Ch. **8.98**

Pantalons de belle coupe, Viscose 62%, Helanca 30%, Acetate 8%; confectionnés avec talons formés, glissière dissimulée, deux poches. Tailles fillettes 7 à 12 en noir, cannelle ou vert. Tailles jeunes fillettes 10 à 14 en rouge, noir ou doré.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)
Veuillez mentionner une seconde teinte
VETEMENTS DE FILLETTES... AU TROISIEME
UN CHOIX A SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Epargnez 2.00 sur chaque gallon !

Peinture mate d'intérieur "Latex"

40% de moins
Norm : 4.95
Prix de la vente de janvier
le gallon 2.95

Peinture latex de haute qualité pour murs, permettant de décorer votre foyer même durant les mois d'hiver. Absolument inodore, elle sèche vite et est applicable au pinceau et au rouleau. Choix de : jaune, platine, rose ou bleu pâle. Achetez votre peinture maintenant et économisez 2.00 le gallon.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)
PEINTURE ET VERNIS, AU SIXIEME

Ecrivez à notre service de commandes, téléphonez VI 2-6261

A NOS CLIENTS DE LA BANLIEUE
S.V.P. consulter votre annuaire pour appels interurbains sans frais

Courrier Confidences

Le sens de l'à-propos !

Q.—Nous nous demandons si vous avez vu, à la télévision, mercredi, le 4 janvier, le programme de M. Lemelin : "En haut de la pente douce" ? C'était tout simplement grotesque et révoltant.

Nous n'insisterons pas sur la caricature que trace du Canadien à Paris l'auteur de ce téléroman. Du plus mauvais goût ! Nous en dirions autant de l'image grossière qu'il peint de ce même Canadien allant solliciter une faveur auprès d'un haut dignitaire de l'Eglise.

A ce monument de bêtise, il a rajouté une apologie du parler "joual" et ce, au moment même où toute une population s'efforce de restaurer la langue française chez nous ! C'est, à proprement parler, une entreprise de démolition !

Les parents ont déjà assez de difficulté à convaincre leurs enfants de soigner leur langage sans qu'on ridiculise, sur les ondes de Radio-Canada, les efforts sincères de ceux des nôtres qui essaient d'améliorer leur français.

UN GROUPE DE LECTRICES

R.—Je n'ai pas suivi ce programme d'une oreille et d'un oeil attentifs. Mais j'ai bien entendu la déclaration du Père Gédéon affirmant : "J'aime autant parler "joual" que parler la bouche en c . . . de poule !" Les commentaires recueillis ci et là et même des conversations ouïes dans les autobus ont confirmé votre opinion.

Nous savons tous que M. Lemelin vit du "joual"; il défend donc son gagne-pain. Mais il se garde bien d'user de cette langue lorsqu'il parle en son nom personnel !

Le ridicule est une arme à deux tranchants et très délicate à manier. Quand M. Lemelin se sert de la moquerie pour fustiger un de nos travers (car nous en avons), pour déraciner un préjugé (nous n'en manquons pas non plus), nous pouvons l'applaudir, si cruelle soit la caricature. Mais, lorsqu'il se fait le défenseur d'un langage abâtardi, qui n'est ni du français, ni de l'anglais, qui n'a aucune structure valable et qui ne nous permet d'exprimer — et encore, bien mal ! — que des idées élémentaires, on s'étonne, on ne comprend plus. On va même jusqu'à douter de l'intelligence de cet auteur pourtant renommé.

Et quand, en plus, il choisit, comme vous le soulignez, le moment où les Canadiens français de bonne volonté s'unissent pour réapprendre une langue qui leur est chère, même s'ils la maltraitent souvent, il joint à la sottise un manque de tact impardonnable. A moins que ce soit du pur cynisme. Il ne suffit point d'avoir de l'humour; il faut savoir le servir à temps !

J'espère fermement que les adultes ne se laisseront pas influencer par cette apologie en porte-à-faux. Je crains cependant que nos jeunes, les adolescents particulièrement, ne se croient marqués au fer rouge s'il leur arrive d'user d'un terme juste, d'articuler fermement, de parler vraiment français !

M. Lemelin a des lettres, je n'en disconviens pas. De l'esprit ? Peut-être, à ses heures. Du jugement ? Je me le demande avec inquiétude . . .

Nicole

Prière d'adresser toute correspondance à:
COURRIER-CONFIDENCES,
La Presse, 7 rue St-Jacques ouest, Montréal

Q.—Que pensez-vous des jeunes Canadiennes de quinze, seize ans qui correspondent avec des garçons de pays étrangers ? J'entends, naturellement, correspondre dans le but d'échanger des idées, faire connaître son pays et aussi pour le plaisir de la chose.

Moi, je trouve cela très agréable mais ma mère, sans me le défendre, ne m'approuve pas complètement. Je vous considère comme une grande amie et je serais très heureuse de connaître votre opinion. — Une villageoise

R.—A condition qu'on sache "raison garder", je trouve que la correspondance est un excellent exercice. Elle donne l'habitude de s'exprimer, elle nous ouvre des horizons nouveaux, nous fait connaître d'autres moeurs, d'autres coutumes et, de ce fait, participe à notre culture. Mais n'allez pas verser dans la sentimentalité ! Gardez toujours un ton de camaraderie et tout sera parfait. Pour convaincre votre mère, faites-lui lire vos lettres... Elle bénéficiera ainsi de tout ce que ces lettres vous apportent et partagera votre plaisir.

Mais ne vous faites pas trop de soucis; vous n'êtes pas la seule qui fasse cette incorrection. Ce n'est pas là une raison pour recommencer ni même une excuse mais une petite consolation !

R.—A **"Pauvre vieille de St-Donat"** — Vous devez signer de votre prénom à vous : Palma et du nom de famille de votre mari qui est devenu le vôtre. Du fait du décès de votre époux, vous ne redevenez pas célibataire, du moins civilement! Ainsi donc, pour me servir de votre exemple, signez : Mme Palma Mitron.

Renseignements divers

R. — A **"Une Verdunoise"** — Je regrette mais il ne m'est pas permis de mettre mes correspondants en relation entre eux. Vous devriez adresser votre demande aux Visites interprovinciales, 1411, rue Mansfield, Montréal. Le but immédiat de cette agence n'est pas la correspondance mais peut-être pourra-t-on quand même accueillir votre demande.

R. — A **"Je voudrais gagner ma vie"** — Vous obtiendriez peut-être le renseignement désiré en écrivant au Service des Relations extérieures, Dupont of Canada Ltd., 1135, Beaver Hall Hill, Montréal.

R.—A **"Un timide"** — Il vaudrait mieux vous adresser directement à l'Assurance-chômage, 1441, rue St-Urbain, Montréal. Des spécialistes des lois de l'assurance-chômage sont à la disposition du public pour répondre aux questions qu'on peut leur poser et pour régler les cas particuliers. Exposez le vôtre; on vous répondra sûrement.

R.—A **"Une abonnée"** — La parenté s'exprime de deux façons : 1° la ligne (directe ou collatérale); 2° le degré ou nombre de générations. Je croirais donc que des cousins germains, comme le sont les deux futurs époux, sont cousins au premier degré. C'est-à-dire que c'est la première génération de cousins. Vous seriez sage de consulter un prêtre à cet effet ainsi que pour la dispense requise.

Ma correspondante désire une recette de croûte de tarte faite avec du gruau mêlé à de la farine. Si une lectrice m'envoie cette recette, je la publierai avec plaisir...

Q. — "Père et mère, tu honoreras". J'ai fait briser les liens de famille de mon mari mais il n'en a pas eu de bénédictions depuis qu'il ne va plus chez lui. Je lui avais fait demander de nous obtenir une signature pour nous faciliter l'achat d'une belle ferme; ses parents ont refusé pour le garder près d'eux, lui et nos enfants. Ils restent sur une ferme; je ne les ai jamais aimés parce qu'ils aimaient trop mon mari et nos enfants. En trois ans, mon mari a passé deux fois à l'hôpital et deux fois pour deux enfants. Sa santé en est bien affectée. Moi, j'ai su garder mes liens de famille; arrive que pourra, je ne céderai pas. Que sa famille dise et pense ce qu'elle voudra, je suis sa femme et il me doit de respecter mes désirs et ma volonté. — ?

R. — Je plains beaucoup votre mari ! Vous ne me demandez aucun conseil et je n'en ai pas à vous donner. Le seul moyen de régler une situation aussi désolante eût été l'amour; or, vous ne semblez pas savoir ce que c'est ! Vous préférez voir votre mari malade plutôt que d'en rabattre sur votre vanité. Contrairement à ce que vous pensez, vous n'avez pas le beau rôle. Dans ce combat de mesquinerie, c'est vous qui gagnerez. Et le plus triste, c'est que vous en serez fière !

Etiquette et mode

Q.—A l'occasion des fêtes, j'ai fait imprimer des cartes de souhaits au nom de M. et Mme Untel. Une de mes amies prétend que j'ai manqué à l'étiquette parce que je n'ai pas signé ces cartes de ma propre main EN PLUS. Elle dit qu'en y ajoutant ma signature, cela aurait fait plus personnel et plus chic. Qui a raison ? — UNE LECTRICE ASSIDUE.

R.—Votre nom étant imprimé, vous n'aviez pas à signer de nouveau à la main. Mais votre amie n'a pas tout à fait tort. Ce genre de cartes où le nom de l'envoyeur apparaît en caractères imprimés est généralement réservé aux maisons de commerce. C'est à tort qu'on a transposé cette coutume dans les relations sociales.

Faites imprimer vos cartes, si vous le souhaitez, mais sans faire imprimer votre nom; signez-les à la main. C'est, en effet, plus personnel et plus chic.

Les lecteurs sont priés de noter que :

1. **les services de ce courrier sont entièrement gratuits.**
2. **les lettres doivent être signées d'un pseudonyme DISTINCTIF mais il n'est pas nécessaire de donner son nom.**
3. **ce courrier ne transmet ni les demandes de chansons, ni les demandes de correspondance et ne publie aucun nom d'agence à but lucratif.**
4. **tout renseignement pouvant constituer une publicité commerciale ne sera pas publié.**
5. **on ne répondra aux correspondants que par le truchement du courrier ; inutile donc d'envoyer une enveloppe affranchie pour obtenir une réponse personnelle.**

A la bonne fourchette

Plats chauds de jours froids

Maintenant que les Fêtes sont passées et que nous pensons tous à économiser, voici quelques recettes qui, tout en étant appétissantes, vous aideront à équilibrer votre budget alimentaire. Le secret de leur saveur réside dans l'usage des épices. Notez bien que l'oignon et l'ail déshydratés peuvent être employés aussi bien que frais.

SAUCE SPAGHETTI ET BOULETTES DE VIANDE

1 boîte de 12 oz. de concentré de tomates; 3 boîtes d'eau de cette même boîte; 1 boîte de 48 oz. de jus de tomates; Sel et poivre au goût; 3 c. à table d'huile; 1 à 2 gousses d'ail haché ou une pincée d'ail séché; 1 c. à thé d'origan; 1 c. à thé de persil séché; Une pincée de toutes épices; Sucre au goût.

Faire mijoter l'ail haché dans l'huile de cuisson, ajouter les autres ingrédients et laisser mijoter tandis que les boulettes de viande sont préparées.

BOULETTES DE VIANDE

2 lbs de boeuf (haché); 1 lb. de porc (haché); 3 à 4 oeufs; 1 tasse de chapelure; 1 tasse de fromage Romano (râpé fin); 1 à 2 gousses d'ail haché fin ou une pincée d'ail séché; 1 c. à table d'origan; 1 c. à thé de sel de céleri; Sel et poivre.

Mélanger complètement ces ingrédients et former de petites boulettes. Faire bien roussir à l'huile dans une poêle à frire. Ajouter ensuite les boulettes de viande à la sauce et faire mijoter jusqu'à épaississement (2 à 3 heures). Faire cuire 2 paquets de 8 oz. de spaghetti long. Cette recette suffit pour 12 à 15 personnes.



Voici un plat délicieux et chaud pour les journées froides : une couronne de saucisses farcies de pommes de terre. Bien épicé, ce plat devient un mets exotique et appétissant.

COURONNE DE SAUCISSES FARCIES DE POMMES DE TERRE

4 tranches de bacon coupé en dés; 1 oignon moyen haché, ou 1 c. à table d'oignon séché; 2 tasses de pommes de terre en purée; 1 c. à table de graisse de bacon; 4 tasses de pain rassi coupé en dés; 1 c. à thé de persil séché; ½ c. à thé de sauge en poudre; Une pincée de marjolaine; Une pincée de thym; 2 oeufs battus; Sel; 1 douz. de saucisses.

Faire roussir le bacon et les oignons. Ajouter aux pommes de terre avec la graisse de bacon, le pain rassi, le persil et les assaisonnements. Incorporer les oeufs battus. Si la purée de pommes de terre est trop épaisse, ajouter un peu de lait. Faire cuire les saucisses dans suffisamment d'eau pour couvrir le fond de la poêle, égoutter pour enlever l'excès de graisse et attacher par le centre en ayant soin que les saucisses soient enroulées dans le bon sens. Préparer un monticule rond sur une tôle à biscuits ou à rôtir et attacher les saucisses tout autour. Faire cuire au four à température modérée, 375° F. de 30 à 40 minutes. Servir avec du chou haché. Pour 6.

CHILI CON CARNE

2 oignons coupés en dés, ou 2 c. à table d'oignon séché; 2 gousses d'ail haché, ou une pincée d'ail séché; 2 poivrons verts coupés en dés; 3 c. à table de graisse ou de beurre; 2 lbs de boeuf haché (paleron); 2 grosses boîtes de tomates; 2 boîtes de fèves rouges; 1 à 2 c. à thé de poudre chili; 2 c. à thé de sucre; 1 c. à thé de sel.

Faire roussir le boeuf haché et l'oignon dans la graisse chaude. Ajouter le reste des ingrédients et laisser mijoter 20 minutes. Pour 8 à 10 personnes.

CASSEROLE AU RIZ ET CREVETTES

½ tasse d'oignon haché, ou 1 c. à table d'oignon séché; 2 c. à table d'huile à salade; Ail (facultatif); 2 boîtes de 8 oz. de crevettes; 1 tasse de riz; 1 grosse boîte de tomates; 1 boîte de consommé; 1 petit morceau de feuille de laurier; 1 c. à thé de persil séché; ½ c. à thé de clous de girofle; ½ c. à thé de marjolaine; 1 c. à thé de poudre chili; Un soupçon de cayenne; ½ c. à thé de poivre; 1 c. à thé de sel.

Faire sauter les oignons dans l'huile et verser dans la casserole avec le reste des ingrédients. Remuer et couvrir. Faire cuire 1½ heure à 350° F. Pour 8.

Epouse du vainqueur de l'Everest

Lady Hillary suit les traces de son mari

AUCKLAND, N.-Z. — (PC) — L'épouse du vainqueur de l'Everest, sir Edmund Hillary, est à faire ses préparatifs pour une expédition dans l'Himalaya. Mme Hillary a décidé d'explorer elle-même les merveilles tant vantées par son mari et par ses amis alpinistes.

Lady Hillary et Mme June Mulgrew, femme de Peter Mulgrew, partenaire du célèbre alpiniste néo-zélandais dans plusieurs expéditions en montagne, se proposent de parcourir les vallées et les passes du Népal.

Au même moment, leurs époux seront à l'assaut du mont Makalu, l'un des géants himalayens, et cela sans oxygène. Les circonstances aidant, les deux cordées se rencontreront peut-être mais lady Hillary conçoit ses plans indépendamment.

L'expédition féminine sera composée, en plus des deux Néo-Zélandaises, de trois alpinistes anglaises, Mmes Irène Ortenburger et Lyla Bishop, du Dr Betty Milledge et du Dr F. Moody, de Nouvelle-Zélande.

Avec l'aide de sherpas dont les services ont été retenus par Sir Edmund, l'équipe atteindra Katamandu, capitale du Népal et ensuite Thyangboche, un village sherpa au coeur de l'Himalaya, point de départ des plus importantes expéditions de montagne.

Les membres de la cordée n'envisagent pas d'escalade très périlleuse. Le succès de l'expédition dépend surtout de la marche d'approche, de la vitesse de la montée et du degré d'endurance des équipières.

Mme Hillary a fait plus d'une course en montagne, ce qui lui a donné une bonne expérience de l'escalade. Avant son mariage, elle était Louise Rose, fille du président du club alpin de la Nouvelle-Zélande.

Mme Mulgrew, sa partenaire, n'a jamais fait d'escalade proprement dite, mais elle a à son crédit plus d'une promenade en montagne. Toutes deux anticipent pouvoir tenir le coup d'une excursion de 170 milles dans les chaînes de montagnes de l'Asie, dont l'Everest est le plus haut sommet du monde, (29,088 pi.).

Elles prendront l'avion pour le Népal à la mi-février. D'ici là, elles s'occupent d'expédier l'équipement nécessaire, par mer, avant leur arrivée.

Elles se sont laissées conseiller avant d'établir la liste des choses nécessaires, ce qui a un peu facilité la tâche.

Nouveau descendant des Habsbourg

STARNBERG, (Allemagne Fédérale), (AFP) — L'archiduc Otto, chef de la maison des Habsbourg, a depuis mercredi un descendant mâle. Sa femme, l'archiduchesse Regina d'Autriche, a en effet donné le jour à un garçon qui recevra le prénom de Karl, celui du dernier empereur d'Autriche-Hongrie. Les deux grands-mères du nouveau-né, la duchesse de Saxe-Meiningen et l'ex-impératrice Zita d'Autriche ont assisté à la naissance qui a eu lieu dans une clinique de Starnberg, au sud de Munich.

A Paris, à la veille des collections

Les coulisses de la haute couture

PARIS. (AFP) — Si la ligne nouvelle est encore gardée jalousement secrète par les créateurs qui vont présenter leurs collections le 23 janvier, il est possible de parler de l'atmosphère qui règne dans les maisons de couture et des changements qui y sont survenus.

Jean Dessès, qui s'était attaché la collaboration d'un grand fourreur l'an dernier, ouvre cette saison un rayon de vêtements de cuir et de daim. Jacques Esterel, le couturier troubadour, s'agrandit. Il va s'installer dans un hôtel particulier, Faubourg Saint-Honoré. Au rez-de-chaussée, se trouvera la Boutique, au premier étage la haute couture et le second sera réservé à la collection moins de vingt ans.

Une grande importance est donnée à la boutique de Lanvin-Castillo, entièrement transformée la saison dernière. Beaucoup d'accessoires nouveaux et inédits très haute couture y seront vendus. On y trouvera également le dernier-né des parfums Lanvin "Crescendo". C'est la propre petite-fille de Jeanne Lanvin, la princesse Poniatowska, qui a été engagée pour seconder l'actuelle directrice.

Salons modernes

A partir de la saison prochaine, Pierre Cardin, qui créait déjà les bijoux accompagnant ses modèles, vendra des chaussures et des gants portant sa griffe. Maggi Rouff, présentera sa première collection dans ses nouveaux salons ultra-modernes de l'avenue Marceau, près de la place de l'Alma. Guy La Roche, présente pour la dernière fois sa collection avenue Franklin Roosevelt. Ses salons sont devenus trop petits. Il va déménager et s'installera avenue Montaigne où il aura lui aussi sa boutique.

Du côté des modelistes, plusieurs changements sont à signaler : le plus important d'abord, chez Dior ou Marc Bohan, en remplacement d'Yves Saint-Laurent, a créé sa première grande collection. Il avait pour collaborateur un jeune modeliste Philippe, qui a quitté Lanvin où il travaillait avec Castillo.

Madeleine de Rauch a engagé un modeliste plein d'avenir, Jean-Marie Armand, ancien assistant de Jules-François Crahay chez Nina Ricci. Celui-ci sera aidé par un jeune Mexicain, Ruben Torres.

Coiffures

Coiffures : Chanel, qui donne une grande importance à la coiffure et au maquillage, a demandé à Lintermans de coiffer ses mannequins. Elles porteront une très grosse frange descendant jusqu'aux sourcils, et les cheveux rejetés en arrière et dégageant l'oreille.

René Moulard, coiffeur français de la princesse Margaret, coiffera les mannequins de la cabine de Nina Ricci. Marc Bohan laisse à ses mannequins une liberté totale: à chacune son type. Elles pourront donc opter, soit pour le chignon, soit pour une coiffure courte. Chez Pierre Cardin, Carita reste fidèle à la frange et à la nuque dégagée.

Mme Chiang croit à la politique des Etats-Unis

TAIPEH. (UPI) — Mme Chiang Kai-Shek a exprimé hier sa confiance que l'administration de M. Kennedy ne ferait aucun changement majeur dans sa politique à l'égard de la Chine rouge et des îles nationalistes.

Dans une entrevue avec la presse internationale, l'épouse du président nationaliste de la Chine a déclaré que les personnes qui détiennent les postes de haute politique "pensent en général différemment de ceux qui ne sont pas dans ces services."

Ceci fut apparemment dit en visant le président-élu John F. Kennedy qui avait prôné l'abandon des îles nationalistes dans sa campagne télévisée contre le vice-président Richard D. Nixon.

La première Dame de Chine, qui a fait ses études aux Etats-Unis, a souligné que "tous les Américains devraient être en mesure de reconnaître leur héritage de liberté et d'aider les autres peuples du monde à se libérer du communisme."

Mme Chiang a fait sa dernière visite aux Etats-Unis en 1958 pour traiter une maladie de la peau et semble maintenant en excellente santé.

Elle a déclaré qu'elle n'avait aucun plan immédiat pour visiter de nouveau les Etats-Unis pas plus que les autres parties du monde bien qu'elle et son mari aient reçu d'innombrables invitations.

Mme Chiang a également dit que le rêve de son mari de reprendre la Chine des mains des communistes n'était pas une utopie. Elle a parlé de 8,534 rapports de mécontents au sein des masse sous le joug de la Chine rouge et cela lui permet de prévoir la réalisation de ce rêve "si Dieu le permet un jour."

Une allocation de $5,000 par mois pour Kay Gable

LOS ANGELES. (UPI) — La veuve de Clark Gable, qui attend un enfant de l'acteur décédé pour le début du printemps, bénéficiera d'une allocation de $5,000 par mois, prélevé sur la succession du défunt, estimé multimillionnaire.

Le juge de la Cour supérieure, Clarke Stephens, a déterminé le chiffre des rentes qui ne seront en vigueur que pendant six mois.

Clark Gable, décédé le 16 novembre à l'âge de 59 ans, avait nommé sa femme Kay héritière de presque toute sa fortune.

Cours pratiques

Les cours du soir de couture et de cuisine pratique, au Foyer St-Nom-de-Marie, 920 rue Chéneville, près de Craig, recommenceront avec la semaine du 15 janvier. Les Dames et les Demoiselles qui désirent suivre ces cours doivent, pour renseignements, appeler UN. 1-2933.



7003

7003—Si vous possédez une maison à la campagne ou un chalet de ski, pourquoi ne pas les décorer en conséquence : les couvre-pieds piqués seront tout-à-fait dans le ton. C'est un moyen ingénieux de faire servir les restes. **Prix : 38 cents,** taxe incluse.

Adresser comme suit : Travaux de fantaisie, "La Presse", Montréal. Mentionner la grandeur (s'il y a lieu) et le numéro du patron. **Inclure 38¢ par patron,** taxe comprise, soit par bon postal ou mandat d'express. Ne pas faire de réclamations avant 15 jours. "La Presse" n'est pas responsable des lettres non reçues. Prière de mentionner son nom et son adresse. TOUTE ADRESSE DOIT COMPORTER LE NUMERO DU DISTRICT POSTAL. Ces patrons, avec la traduction des principaux termes en français, ne sont pas échangeables. Ils ne sont pas en vente à nos bureaux. On ne peut s'y procurer non plus ni catalogue ni cahier de modes.



LE NOUVEAU CONSEIL de la Société d'obstétrique de la province de Québec s'est réuni, hier, pour une première prise de contact officielle et l'ébauche du programme qui sera poursuivi cette année en vue de développer une oeuvre qui a déjà permis de réduire en 25 ans la mortalité en couches de 15% à moins de 1%. On voit ici, commençant leur travail de collaboration au Cercle Universitaire de Montréal, quelques-uns des membres du nouveau conseil : (de gauche à droite) le Dr Maurice Marinier, secrétaire général; le Dr Hector Ricard, trésorier; le Dr Albert L'Archevêque, président, et le Dr Roland Vadeboncoeur, vice-président.

Mortalité en couches réduite de 15% à moins de 1% en 25 ans

Programme de la Société d'obstétrique développé par le nouveau conseil

La Société d'obstétrique de la province de Québec a procédé, hier midi, à l'installation des nouveaux membres de son conseil de direction.

Ceux-ci, qui ont été élus peu avant Noël, se sont réunis au Cercle Universitaire de Montréal pour une première prise de contact officielle. Ce sont :

Le Dr Albert L'Archevêque, président; le Dr Roland Vadeboncoeur, vice-président; le Dr Hector Ricard, trésorier; le Dr Maurice Marinier, secrétaire général; et le Dr R. Hotte, secrétaire des séances; ainsi que les conseillers suivants :

Le Dr Julien Tétreault, le Dr Jean-Jacques Larocque, le Dr C.-A. Attendu, le Dr Jacques Lebel et le Dr Paul-A. Boileau.

Le Dr Maurice Gagnier, président sortant de charge, fait partie "ex officio" du bureau de direction.

Le conseil représente tous les médecins spécialistes de l'obstétrique de la province, qui se sont groupés il y a une douzaine d'années pour créer, par l'enseignement, notamment, leurs exigences hospitalières et l'éducation du public les conditions les plus favorables pour la mère et l'enfant avant, pendant et après l'accouchement.

"Il y a 25 ans, a rappelé hier le nouveau président, le Dr L'Archevêque, il y avait 15% des femmes enceintes qui mouraient en couches. Grâce aux consultations prénatales préconisées par les obstétriciens, à une meilleure connaissance de la physiologie de la femme enceinte et à l'amélioration des soins de surveillance que nous souhaitons voir se généraliser après l'accouchement, la mortalité est tombée aujourd'hui à moins de 1%".

Cet enseignement, tant aux points de vue théorique que clinique, est poursuivi activement non seulement par les membres du conseil mais également par les obstétriciens qui forment la Société d'obstétrique de la province de Québec.

Le nouveau conseil se propose de développer l'oeuvre déjà entreprise dans divers domaines, oeuvre dont les chiffres donnés par le Dr L'Archevêque montrent l'importance proprement vitale et dont un aperçu plus détaillé a été fourni, en septembre dernier, lors du Congrès des médecins de langue française qui s'est déroulé à l'hôtel Windsor de Montréal.

Session d'étude sur la pastorale

L'Institut dominicain de pastorale tiendra à la maison Montmorency, du 17 au 19 janvier 1961, sa sixième session d'étude sur la prédication, qui portera sur l'annonce missionnaire du message chrétien.

Le thème de cette session a été choisi par les participants à la dernière session, qui ont jugé bon de s'interroger à nouveau et de réfléchir sur les moyens de réaliser cette proclamation, à l'occasion des missions ou des retraites. Ce sera donc l'objectif de la prochaine session.

Le travail s'effectuera à partir d'un dossier qui sera remis, dès le début, à chacun des participants. Quelques expériences européennes et canadiennes seront analysées, après quoi seront étudiées deux ou trois plans de prédication missionnaire adaptée au milieu canadien.

Ces journées d'étude sur la prédication seront d'un grand intérêt pour les prédicateurs de retraites et pour les prêtres du ministère paroissial. La salle de conférences de la maison Montmorency ayant été agrandie, l'Institut dominicain de pastorale pourra accueillir une centaine de participants.

Ceux qui désirent participer à ces journées d'études ou qui veulent obtenir des renseignements pourront s'adresser au R. P. Gilles-Marie Bélanger, o.p., de l'Institut dominicain de pastorale, 2715, Chemin de la Côte Sainte-Catherine, Montréal 26.

Bal de l'Alliance (B'nai-Brith) le 25 mars au Windsor

La loge "L'Alliance" de la B'nai-Brith organise un grand bal le 25 mars prochain. Ce bal aura pour thème: "Printemps à Paris". A cette occasion, une salle de l'hôtel Windsor, où aura lieu ce bal, sera entièrement décorée, afin de créer une atmosphère typiquement parisienne. C'est Muriel Millard qui sera la vedette de la soirée. Il y aura également un défilé de mode, donnée par la maison Holt Renfrew, rehaussée par les joyaux de Gabriel Lucas. Un repas digne des plus hautes traditions gastronomiques françaises sera servi. Il y aura de nombreux prix de présence et notamment un voyage aller-retour à Paris pour un couple, par avion Air-France.

La décoration a été confiée à René Durocher. L'orchestre sera celui de David King.

La loge "L'Alliance" est la seule loge de langue française en Amérique du Nord, au sein de l'organisation B'nai-Brith. La B'nai-Brith est la plus importante organisation philanthropique et fraternelle juive, dont les activités culturelles et sociales sont connues aussi bien en Amérique du Nord qu'en Europe et dans d'autres parties du monde.

VOS PIEDS vous FONT-ILS SOUFFRIR ?



PIEDS PLATS

OIGNONS

RECOUREZ SANS DELAI A L'AJUSTEMENT SCIENTIFIQUE

.:. UNE SPECIALITE DE JACQUES BERNARD LTEE

Quel que soit l'état de vos pieds : arches trop élevées, pieds plats, oignons, ongles incarnés, etc., nous avons régulièrement en magasin des formes de souliers spécialement adaptées en vue de vous assurer le maximum de confort. En vous chaussant chez JACQUES BERNARD LTEE, vous profitez GRATUITEMENT d'un ajustement scientifique et le prix de nos souliers est bien souvent en-dessous de ce que vous pouvez supposer.

SUPPORTS DR. SCHOLL'S

Il suffit souvent d'un support léger, bien ajusté, pour rétablir la posture normale d'un pied et améliorer considérablement le confort. Nous nous spécialisons dans ce genre d'ajustement.



CENTRE D'AJUSTEMENT Jacques Bernard LIMITÉE

3680, ST-DENIS, près Cherrier

VI. 4-7819

Un seul magasin pour vous servir

Ouvert de 9 hrs à 5.45 hrs. tous les jours, sauf le vendredi soir jusqu'à 9 hrs.



salle bonaventure

LE "SUPPER CLUB" LE PLUS CÉLÈBRE AU CANADA

Tous les soirs excepté le dimanche...

Les fabuleux
DANSEURS DE GRENADE
mettant en vedette
ESTRELLITA et RAUL

aussi CHARLIE MANNA





DENNY VAUGHAN
et son orchestre de danse,
le plus réputé d'Amérique du Nord,
ainsi que le trio Louis Bannet.
Musique de danse sans interruption.

Réservations: UN. 1-3511 — Stationnement à l'intérieur

LE REINE ELIZABETH

Pour atteindre le grand public

CKAC, le médium par excellence

"Le poste CKAC s'est révélé le médium par excellence pour atteindre le grand public." C'est ce que déclarait hier soir, lors du dîner hebdomadaire du club Kiwanis-Laval, M. Marcel Lefebvre, président de la Campagne du bas de Noël.

"Grâce à cette collaboration de CKAC, collaboration qui ne s'est jamais démentie, notre campagne, l'un des premiers appels jamais faits au grand public par un club de service, a connu un succès inespéré. Plus de 14,000 bas ont été vendus à deux dollars pièce; CKAC en a vendu, pour sa part, quelque 8,000."

Aussi, les membres du Kiwanis-Laval ont-ils voulu faire de ce dîner qui marquait la clôture officielle de la campagne plus qu'un simple dîner hebdomadaire : une soirée d'hommage au poste de LA PRESSE et à son personnel.

A cet effet, des plaques-souvenir ont été remises, par ordre alphabétique, à Pierre Beaudoin, Paul Berval, Gaston Blais, Pierre Chouinard, Gabi Drouin, Jean Duceppe, Monique Gaube, Réal Giguère, Roger Lebel, Errol Malouin, Jacques Morency, Michel Noël, Béatrice Picard, Pierre Poirier et Jean Rafa, tous de CKAC. De même, M. Phil Lalonde a accepté une plaque commémorative, au nom du poste de LA PRESSE dont il est le gérant.

M. Roger Lebel avait été invité à prononcer une conférence sur "Le rôle du speaker dans la société". Malheureusement, il ne put s'y rendre, et fut remplacé, à pied levé, par MM. Paul Berval et Jean Duceppe.

Interrogé sur les prochaines campagnes de la sorte, M. Lefebvre a tenu à préciser, sans vouloir toutefois engager la parole de ceux qui en seront responsables, que "le Kiwanis-Laval entend poursuivre cette heureuse association avec le poste CKAC".

Les persécutions en Tchécoslovaquie

BRNO, (CCC). — Le journal tchécoslovaque "Rovnost" relate que six personnes, dont quatre religieux augustins, ont été condamnés à des peines de prison par le "tribunal populaire" de Brno, pour "activités antigouvernementales". Le principal inculpé, Miroslav Bera, "ancien prêtre de l'ordre augustin", a été condamné à sept ans de prison.

Un autre prêtre augustin, Florian Jancik, a été condamné à trois ans de réclusion. Les autres inculpés ont été condamnés à des peines moindres. Le journal ajoute que, malgré l'interdiction de la part de l'Etat en 1950, les religieux augustins ont continué de tenir des réunions "secrètes".

PROFESSEURS

SUITE DE LA PAGE 5

mum atteint en 1953-54, qui était de 8,858. Cette diminution est due au mouvement de centralisation qui a entraîné la fermeture de nombreuses petites écoles pour grouper les élèves dans des institutions plus considérables.

Lorsque, aux chiffres cités plus haut, viendront s'ajouter ceux de l'inscription dans les institutions indépendantes, les collèges classiques, les écoles spécialisées, la situation de la fréquentation scolaire se révélera encore plus satisfaisante, particulièrement au niveau du cours secondaire, note le rapport. Elle démontrera de façon claire que le temps où les élèves quittaient l'école au niveau de la 7e année est désormais révolu et que notre population comprend de mieux en mieux les avantages d'une instruction plus poussée.

Les enfants aiment CE SIROP

PINEX soulage vite la toux!

- adoucit la gorge
- calme l'irritation
- combat la toux

Contre la toux due au rhume: PINEX, en sirop concentré (plus économique) ou préparé (plus commode).

PINEX CONCENTRÉ OU TOUT PRÉPARÉ

ANNONCE

Voici un soulagement rapide de l'indigestion due à l'hyperacidité!

Oui, vous pouvez maintenant bannir l'hyperacidité, les aigreurs et cette sensation de lourdeur. Croquez un ou deux Tums à la douce saveur de menthe et obtenez un soulagement immédiat!

Les TUMS ne laissent pas d'arrière-goût. En plus, tout un rouleau s'emporte facilement dans la poche ou le sac à main et vous pouvez les prendre discrètement, lorsque requis. Pas besoin d'eau ni de verre. Et les TUMS coûtent si peu!



pour l'estomac

OUVERT CE SOIR JUSQU'À 9 h. ET TOUTE LA JOURNÉE SAMEDI DE 9 h. A. M. À 5 h. 30 P. M.

Simpson MONTRÉAL

VENTE D'AUBAINES JANVIER





Vous pourriez gagner une Cadillac 1961 ou l'une de deux Chevrolets 1961

VENTE! MACHINES 'WHITE'

3ème grand jour de cette vente colossale!

RABAIS 40% À 56%

Les 6 machines ci-dessous sont toutes les plus récents modèles 1960!
Aucune machine de démonstration ou fins de séries!
Toutes portent la double garantie "Simpson-White"! 20 ans sur la machine, 1 an sur le moteur et le mécanisme.

3ème VENTE ANNUELLE

VOYEZ ce que cette machine, sans accessoires, vous aidera a realiser!



RABAIS $185 — Reg. 349.95 — 164.95 — Mensualités $9

RABAIS $180 — Reg. 319.95 — 139.95 — Mensualités $9

RABAIS $80 — Reg. 199.95 — 119.95 — Mensualités $8

Modèle portatif

Machine à coudre possédant les mêmes caractéristiques que le modèle ci-dessus! Présentée dans une élégante mallette ton cuivre. **Ch. 139.95**

SIMPSON — VENTE "WHITE", AU TROISIEME. Rayon 728

ETALAGE PLUS SPACIEUX... PERSONNEL supplémentaire...
15 spécialistes "White" pour vous conseiller...
Facilités de crédit à votre disposition sur les lieux.

Veuillez noter l'emplacement de cette vente
3ème ETAGE

"Console automatique"

Modèle entièrement automatique! Sur simple pression du doigt sur un levier, vous ferez une boutonnière! Machine à coudre zig-zag, marche avant et arrière, pied-de-biche articulé. Eclairage encastré. Fini noyer ou chêne clair. (Supplément $3 pour chêne) **Ch. 164.95**

SIMPSON — VENTE "WHITE", AU TROISIEME, Rayon 728



RABAIS $65 — Reg. 159.95 — 94.95 — Mensualités $7

Modèle Zig-Zag de luxe

Machine à coudre sans accessoires. Couture à aiguilles simple ou double, pied-de-biche articulé. Bobineur automatique. Eclairage encastré. Griffes escamotables pour broderie ou raccommodage. Ourlets à jour, marche avant et arrière sur couture droite. Réglage du point. Fini noyer ou chêne clair. (Supplément $3 pour le chêne). **Ch. 119.95**

Modèle portatif de luxe

Vous retrouverez dans cette machine toutes les caractéristiques du modèle ci-contre. Elle est présentée dans une jolie mallette ton cuivre et vous offre la possibilité d'acheter plus tard un meuble où vous pourrez l'adapter. **Ch. 94.95**

SIMPSON — VENTE "WHITE", AU TROISIEME, Rayon 728



RABAIS $75 — Reg. 154.95 — 79.95 — Mensualités $7

Modèle console de luxe

Canette ronde. Coud en avant et en arrière. Pied-de-biche articulé. Régulateur de point. Poussoir de marche arrière. Griffe pour broder ou repriser. Réglage tension par cadran. Bobineur automatique. Dévidoir escamotable. Piqûre droite. Fini noyer ou chêne clair. **(Supplément $3 pour chêne) Ch. 79.95**

SIMPSON — VENTE "WHITE", AU TROISIEME. Rayon 728



RABAIS $62 — Reg. 116.95 — 54.95 — Mensualités $6

Modèle portatif

Machine à coudre possédant les mêmes qualités du modèle ci-dessus. Vous aurez la possibilité de l'adapter sur un meuble que vous achèterez plus tard. **Ch. 54.95**

SIMPSON — VENTE "WHITE", AU TROISIEME. Rayon 728



ATTENTION!

L'achat de votre machine à coudre pourrait vous faire gagner :

UNE CADILLAC 1961
OU L'UNE DE
DEUX CHEVROLETS 1961

en participant, avec votre facture, à notre grand concours de la Vente-Janvier d'Aubaines Simpson!

AUCUN VERSEMENT COMPTANT — Selon les Conditions Faciles de Paiement Simpson. Taxe payable à l'achat.

Commandes postales ou téléphoniques sur modèles représentés seulement — VI. 2-7221



Importées d'Italie! très bas prix!

ROBES LAINE

Elégantes robes classiques 100% laine qui conviennent à toutes les occasions. C'est une aubaine que vous ne pouvez manquer! Chauds coloris de lilas, vert, gris fusain, beige ou noir. Tailles 10 à 16 dans le groupe.

Rég. 17.98

12.98

Pas de commandes Postales ou Téléphoniques S.V.P.

SIMPSON — ETAGES DES MODES, AU TROISIEME, Rayon 734



Pour tous les goûts, pour toutes les occasions, à tous les prix!

ÉLÉGANTE BIJOUTERIE FANTAISIE

Un important solde de manufacturier et plusieurs réductions de nos stocks réguliers nous permettent de vous proposer ce sensationnel choix de bijoux parmi lesquels vous trouverez des importations magnifiques et des fabrications canadiennes, des ensembles de pierres ou de métal, des colliers, des bracelets, des boucles d'oreilles, des broches qui vous permettront de composer d'élégantes parures.

Vous trouverez certainement dans cette gamme étendue de modèles, coloris, formes, le bijou qui conviendra à votre personnalité et à vos moyens.

Rég. $2 à $45

$1 à 22.50

Pas de commandes postales ou téléphoniques, s.v.p.

SIMPSON, BIJOUTERIE, AU REZ-DE-CHAUSSEE — Rayon 703



Transformez votre manteau de fourrure démodé en un...

MANTEAU TISSU DOUBLE FOURRURE

Votre manteau sera fait de superbes lainages importés d'Angleterre. Vous choisirez le modèle qui vous convient! Vous trouverez parmi ces coloris mode : bleu sarcelle, gris Renoir, rouge, bleu, brun, fumée, vin ou noir, celui qui vous plaira!

Profitez dès maintenant de ce très bas prix et vous aurez un nouveau manteau doublé fourrure dans 2 à 3 semaines, encore en pleine saison!

TRES BAS PRIX SPECIAL **$100** Mensualités $7

AUCUN VERSEMENT COMPTANT selon les Conditions Faciles de Paiement Simpson. Taxe payable à l'achat

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées VI. 2-7221

SIMPSON — SALON DE LA FOURRURE, AU TROISIEME, rayon 738

OUVREZ UN COMPTE COURANT RENOUVELABLE DES MAINTENANT

Vous pouvez acheter jusqu'à 12 fois votre mensualité. Voici comment fonctionne votre compte courant renouvelable :

VOUS PAYEZ CHAQUE MOIS $5 $10 $15 $20 $25
(frais de service compris)
VOUS POUVEZ ACHETER POUR $60 $120 $180 $240 $300

Pour renseignements composer : VI. 2-3241 — Local 884

SIMPSON — BUREAU DU CREDIT, AU SEPTIEME

HEURES D'AFFAIRES : 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. P.M. — SAMEDI 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — LE SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT 8 H. A.M. — COMPOSEZ VICTOR 2-7221

Spectacles et Concerts



Le pianiste WILHELM KEMPFF près du buste de BEETHOVEN...

Au Plateau

Le cycle BEETHOVEN-KEMPFF démarre lentement...

WILHELM KEMPFF, pianiste, dans le premier d'une série de sept récitals consacrée aux 32 Sonates de Beethoven. Au Plateau.

Programme

Sonate no 1, en fa mineur, op. 2 no 1
Sonate no 2, en la majeur, op. 2 no 2
Sonate no 3, en do majeur, op. 2 no 3
Sonate no 4, en mi bémol majeur, op. 7

•

Wilhelm Kempff, le pianiste allemand spécialisé dans la musique romantique et surtout celle de Beethoven, a entrepris hier soir au Plateau une série de sept récitals consacrée aux 32 Sonates du célèbre compositeur.

Il s'agit pour Montréal d'une double primeur. Tout d'abord, il est à peu près certain que c'est la première fois, dans notre courte histoire musicale, que les 32 Sonates sont présentées dans une même série ; il est même probable que certaines de ces Sonates n'ont jamais été jouées ici en public.

Ensuite, Montréal est la seule ville d'Amérique où Wilhelm Kempff se soit fait entendre. Pour des raisons qui regardent à la fois la politique et l'art pur, le prestigieux artiste de 66 ans n'a jamais voulu jouer aux Etats-Unis.

M. Kempff, d'ailleurs, faisait ses débuts sur le sol américain à Montréal même, à l'été de 1959, sous les auspices de Festivals. Il avait alors joué, on se rappelle, les quatre dernières Sonates de Beethoven, le troisième Concerto du même compositeur, ainsi que le Concerto de Schumann.

•

M. Kempff a choisi de présenter les 32 Sonates suivant l'ordre des numéros d'opus, ce qui correspond, d'une façon générale, à l'ordre chronologique.

C'est ainsi qu'hier soir nous commencions par les quatre premières Sonates : les trois qui forment l'Opus 2 et celle qui, à elle seule, constitue l'Opus 7.

Beethoven écrivit ces quatre Sonates alors qu'il n'avait que 25 ou 26 ans. Les trois premières, il les dédie à son professeur. On lit sur l'édition originale (en français) : "Trois Sonates pour le clavecin ou le piano-forte, composées et dédiées à M. Joseph Haydn, docteur en musique, par Louis van Beethoven". La quatrième Sonate, Louis-Ludwig la dédie à une de ses jeunes élèves.

Oeuvres de jeunesse, ces Sonates sont cependant plus agressives et plus personnelles que la majorité des premières oeuvres des compositeurs. Dès les premières notes de la Sonate en fa mineur, on sent le jeune créateur de génie qui est cent ans avant son temps, qui en a assez des cadres établis et qui veut sortir des sentiers battus.

Oeuvres d'un "exalté libre-penseur musical" (disait-on), on y devine déjà les accords de l'"Appassionata" et des Opus 100 et quelques...

Mais c'est par leur construction, par leurs audaces techniques (pour l'époque) que ces Sonates sont intéressantes. Il y a là de l'inspiration, certes, mais il ne faut pas encore y chercher de "messages". Ceux-ci viendront plus tard.

•

Wilhelm Kempff joue avec une simplicité désarmante. Ce pourrait être sa caractéristique. Aucune recherche d'effet et, même, aucune recherche de personnalité. Il n'est pas cabotin pour deux sous, ne cherche jamais à attirer l'attention sur lui, il n'a même pas la prétention de ne jamais faire d'erreurs techniques... L'expression "Il s'efface derrière la musique" n'a jamais été employée avec autant de justesse.

M. Kempff, qui est issu d'une vieille famille d'organistes luthériens, évite même de trop faire sonner son piano. Très conservateur, il cherche sans doute à évoquer le piano-forte pour lequel ces Sonates furent écrites.

On peut cependant imaginer qu'à chacun des six récitals qui vont suivre, le jeu de M. Kempff suivra la progression naturelle de la musique même, et qu'il deviendra de plus en plus engagé, de plus en plus pianistique, de plus en plus beethovénien... et aussi que la petite demi-salle d'hier soir grossira en conséquence.

(Demain soir, samedi, deuxième récital : Sonates op. 10 nos 1, 2 et 3, op 13, dite "Pathétique", et op. 14 nos 1 et 2).

Claude Gingras

HORAIRES

Théâtres

HER MAJESTY'S : Ensemble national de la République de Guinée : 8.30.
STELLA : "Henni soit qui Joual y pense" : 8.30; dimanche : 2.30, 7.30.

Cinémas

ALOUETTE : "Spartacus" : 1.30, 8.
AVENUE : "Doctor in Love" : 1.05, 3.05, 5.10, 7.15, 9.25.
BIJOU : "Conquérants solitaires" : 12, 3.30, 6.40, 10; "Sylviane de mes Nuits" : 1.29, 5, 8.30.
CANADIEN et PLAZA : "Les Fiancés de la Mort" : 1.40, 5, 8.20; "La danseuse et le bon Dieu" : 12, 3.20, 6.40, 10.
CAPITOL : "Cinderfella" : 10.50, 1, 3.15, 5.25, 7.35, 9.45.
CHAMPLAIN, CREMAZIE : "Les Kidnappers" : 12.10, 3.27, 6.44, 10; "Sang mêlé" : 1.46, 5.03, 8.20.
CHATEAU, GRANADA, PAPINEAU, RIALTO, SAVOY : "Esther and the King" : 2.30, 6, 9.25; "Squad Car" : 1.20, 4.15, 8.15.
COMEDIE-CANADIENNE : "L'Amérique vue par un Français" : 12.45, 3.45, 6.15, 9.50; "Mitsou" : 2.10, 5.15, 8.15.
ELECTRA : "Le Sang du Vampire" : 12, 2.51, 5.42, 8.33; "L'implacable poursuite" : 1.30, 4.20, 7.10, 10.
ELYSEE : 3 h., 6 et 9 le dimanche ; 6 h. et 9 h. en semaine. A l'affiche : "Le Bel Age", "Les Surmenés", "Les caractères".
FRANÇAIS : "Le plus grand chapiteau du monde" : 12, 4.30, 9; "Houdini" : 2.35, 7.05.
IMPERIAL : "Cinérama Holiday" ; tous les soirs à 8 h. 40 ; le dimanche soir à 7 h. 30 ; matinées les mercredis, samedis et dimanches à 2 h.
KENT : "The Entertainer" : 1.05, 3.10, 5.15, 7.20, 9.25.
LA SCALA : "Le Chômeurs de Clochemerle", "M. Suzuki", "Le Fleuve de sang". A partir de midi et trente.
LOEW'S : "Where the Boys Are" : 10.30, 12.45, 3, 5.15, 7.30, 9.45.
ORPHEUM : "Madame du Barry" : 11.40, 3.05, 6.25, 9.50 ; "Stella femme libre" : 10.10, 1.30, 4.50, 8.15.
PALACE : "The Sundowners" : 9.30, 11.50, 2.10, 4.30, 6.50, 9.15.
PRINCESS : "Esther and the King" : 11.35, 2.55, 6.10, 9.30 ; "Squad Car" : 10.25, 1.40, 4.55, 8.20.
REGENT : "Song of the Ukraine" : 1.45, 3.50, 5.50, 7.50, 9.50.
SAINT-DENIS : "Sylviane de mes nuits" : 11.50, 3.20, 6.30, 10; "Conquérants solitaires" : 1.30, 5, 8.30.
SEVILLE : "The Alamo" : 8 h. p.m. Matinées à 2 h. p.m. les mercredi, samedi et dimanche.
STAND : "Machine Gun Kelly" : 10, 12.50, 3.45, 6.50, 9.50; "The Bonnie Parker Story" : 1.35, 2.30, 5.30, 8.35.
WESTMOUNT : "Tiger Bay" : 1, 3, 5.05, 7.10, 9.15.

Médaille d'or à Florence

Au "Festival des Peuples", réservé aux courts métrages réalisés sur des thèmes sociologiques ou ethnologiques, la médaille d'or du Sénat Italien est revenu au Français, Serge Bourguignon pour "Le Jeune Patriarche" film consacré à la civilisation chinoise.

Du nouveau dans les théâtres de Montréal

Les Apprentis-Sorciers reprennent leurs activités jeudi prochain en présentant "L'Histoire de Tobie et de Sara" de Paul Claudel. C'est une oeuvre jeune d'allure et de rythme où les Apprentis-Sorciers pourront batailler avec un texte difficile mais poétique.

C'est un nouvel aspect de la recherche des Apprentis-Sorciers, car il est rare qu'on puisse voir une oeuvre comprenant du même coup : choeur, mime et cinéma.

Les Apprentis-Sorciers ont maintenant un téléphone d'affaires dont on peut obtenir le numéro aux Renseignements.

Les représentations auront lieu tous les jeudis, vendredis et samedis à 8 h. 30 et le dimanche à sept h. 30. Comme par le passé il est toujours préférable de réserver ses places.

Au Rideau Vert

Une brillante équipe de comédiens et comédiennes a été

Voir DU NOUVEAU, page 13

commençant DEMAIN

ST-DENIS et BIJOU

Grâce à un faux témoignage, il obtient l'amour et la célébrité, mais il a peur... une peur atroce qui vous "prend aux tripes" et monte crescendo!

Daniel GELIN
Jeanne MOREAU
3 Jours à vivre
avec Lino VENTURA

Prod. I.M.P.

EGALEMENT A L'AFFICHE

Séducteur irrésistible, plus fort que Casanova et Don Juan réunis, il enchaîne les coeurs et déchaîne les rires.

Jacques Jouanneau
Pierrette Bruno
Geneviève Cluny

LE TOMBEUR

avec Mischa AUER, Marthe MERCADIER, Gaby MORLAY, GABRIELLO

AUJOURD'HUI DERNIER JOUR
"SYLVIANE DE MES NUITS"
"LE CONQUERANT SOLITAIRE"

3e ET DERNIERE SEMAINE
AU
CENTRE D'ART DE L'
ELYSEE
35 OUEST MILTON

LE BEL AGE
de PIERRE KAST
"LE BEL AGE, la belle vie, le bonheur"
Roger VAILLAND
VI. 2-6053

VENDREDI-SAMEDI
11.30 p.m.
AU
CHAT NOIR
CLAUDE LEVEILLEE
et
CLAUDE SAINT-DENIS

DERNIERS JOURS!
L'AMÉRIQUE VUE PAR UN FRANÇAIS
• CINÉMASCOPE ET COULEURS
FRANÇOIS REICHENBACH
CHRISTOPHE COLOMB MODERNE
A REDÉCOUVERT L'AMÉRIQUE
COMÉDIE-CANADIENNE, UN. 1-3339
EN PROGRAMME DOUBLE
Mitsou (COULEURS)
ou "comment l'esprit vient aux filles"
(D'APRÈS COLETTE)
DANIELLE DELORME • FERNAND GRAVEY
GABRIELLE DORZIAT • GABY MORLAY
JACQUES FABBRI • JACQUES DUMESNIL

AUJOURD'HUI — AUX CINES UNITED
Ahuntsic — "SURPRISE PACKAGE", Yul Brynner, Mitzi Gaynor, Noel Coward. "THE DAY THEY ROBBED THE BANK OF ENGLAND", Aldo Ray, Elizabeth Sellars.
Lucerne — "WHERE THE HOT WIND BLOWS", Gina Lollobrigida, Yves Montand, Melina Mercouri. "ONE FOOT IN HELL", CinémaScope et couleurs, Alan Ladd, Don Murray.
Monkland — Aux deux cinés! — Outremont
"THE APARTMENT", Jack Lemmon, Shirley MacLaine. En plus au Monkland : "ODDS AGAINST TOMORROW", Robert Ryan. En plus au Outremont : "DEVIL'S DISCIPLE", Burt Lancaster, Kirk Douglas.
York — Aux deux cinés! — Van Horne
"BORN YESTERDAY", Judy Holliday, William Holden, Broderick Crawford. "IT HAPPENED TO JANE", en couleurs, Doris Day, Jack Lemmon,
Le soir dès 6 h., STATIONNEMENT SPECIAL POUR LES CLIENTS DU CINEMA YORK AU GARAGE MANSIONS — TARIF : 25¢ pour 5 heures.

JACQUES LORAIN présente
JACQUES-GÉRARD
music-hall
avec
Arleigh Peterson et ses ballets de Music-Hall
Roger Joubert et son orchestre
JUDY ET BENNY danse et comédie
LES FIELD SISTERS acrobates contorsionnistes
PAUL BERVAL dans un numéro inédit
DENISE FILIATRAULT dans son tour de chant avec les danseurs de MUSIC-HALL et pour la première fois en Amérique
"Les Champions de la Gaieté"
ROGER PIERRE et JEAN-MARC THIBAULT
A LA COMEDIE-CANADIENNE — UN. 1-3339
dès lundi 16 janvier à 8 h. 30 — $3.00 - $2.00 - $1.25

LE FILM QUI FERA SENSATION EN 1961
LA DANSEUSE ET LE BON DIEU
EN GRANDE PRIMEUR MONDIALE FRANÇAISE
Ajouté à l'affiche! EN SUPERBES COULEURS
LES FIANCÉS de la MORT
TOTALSCOPE
Canadien — Ste-Catherine et Montcalm
PLAZA — coin St-Hubert et Beaubien

PASSE-TEMPS
Mont-Royal et Fabre — LA. 1-7870
"LES PIEGES DE LA PASSION", CinémaScope couleurs, Doris Day, James Cagney. "CHIEN DES BASKERVILLE", couleurs, Peter Cushing, Marla Landi. "IL ETAIT UN PETIT NAVIRE", Alec Guinness, Irena Brown.

LA SCALA
TEL. RA.1-5107
FERNANDEL
LE CHOMEUR DE CLOCHEMERLE
Yvan Desny
MONSIEUR SUZIKI
LE FLEUVE DE SANG

• COMMENÇANT SAMEDI •
EN PRIMEUR
LANA TURNER JOHN GAVIN
'Mirage de la Vie'
PAUL HENREID RALPH MEEKER JANICE RULE
'ACAPULCO'
2 GRANDS FILMS EN COULEURS
CHAMPLAIN LA.4-1685 — CREMAZIE DU.8-4210

Le Rideau Vert
DIMANCHE 15
2 h. 30 et 7 h. 30
LORSQUE L'ENFANT PARAIT
Comédie de Roussin
AU STELLA
4664 ST-DENIS — VI. 4-1793

LE SEUL THEATRE CINERAMA AU CANADA
AUJ. A 2 H. et 8 H. 40!
CINERAMA HOLIDAY
EN TECHNICOLOR
RESERVATIONS : AV. 8-5603
IMPERIAL
1430 BLEURY Avenue 8-7102

LAVAL
2 GRANDS FILMS
SIMONE SIGNORET, LAURENCE HARVEY, HEATHER SEARS dans
"Les chemins de la haute ville"
aussi MYLENE DEMONGEOT dans "SOIS BELLE ET TAIS-TOI"

DEON
CHAMPLAIN
CREMAZIE
MERCIER
ELECTRA
VILLERAY
BEAUBIEN
PALACE
LES KIDNAPPERS
'SANG MELÉE' (OPERATION SCOTLAND YARD)
COULEURS LE SANG DU VAMPIRE
L'IMPLACABLE POURSUITE
GARY COOPER CHARLTON HESTON
CARGAISON DANGEREUSE
GLENN FORD LE GENERAL CASSE-COU
CAR SAUVAGE EST LE VENT
'LA MAIN QUI VENGE'
CHARLTON HESTON LISABETH SCOTT

L'AMOUR ET LA FOI QUI ANIMENT LE MONDE... ET LA PERFIDIE QUI FAILLIT LE DETRUIRE!
ESTHER AND THE KING
VOUS POUVEZ MAINTENANT PARTAGER LES MERVEILLES DE LEUR MONDE!
En vedette!
JOAN COLLINS · RICHARD EGAN · DENIS O'DEA
PRODUCED BY GALATEA AND

DEUX "RETENTISSANTS" SUCCES!
SANS SA MITRAILLEUSE — C'ETAIT LE PIRE DES LACHES!
MACHINE GUN KELLY
• CHARLES BRONSON • SUSAN CABOT • MOREY AMSTERDAM
FILMED IN SUPERAMA CANNOT BE SEEN ON TV
plus
DOROTHY PROVINE · JACK HOGAN · RICHARD BAKALYAN
LA "HARPIE AU CIGARE" des fameuses années '30!
THE BONNIE PARKER STORY
A L'AFFICHE
★ STRAND ★

2e FILM à 6 CINEMAS
Des ranches de l'Arizona jusqu'au sud de la frontière... SITUATION DESESPEREES ET UNE TRAINEE DE TERREUR!
SQUAD CAR
Les inspecteurs du Trésor passent à l'action pour détruire les bandes de faux monnayeurs!
starring VICI RAAF · PAUL BRYAR · DON MARLOWE
2e film aux EMPRESS et ROSEMONT
"3 MURDERESSES"
Mylene Demongeot — Paul Anka

Dès Aujourd'hui à ces 8 CINEMAS
PRINCESS UN. 1-2697
PAPINEAU LA. 1-6853
RIALTO CR. 7-3700
GRANADA CL. 5-2428
ROSEMONT RA. 1-8930
EMPRESS HU. 4-3367
CHATEAU CR. 1-4400
SAVOY PO. 9-7372



DU NOUVEAU

SUITE DE LA PAGE 12

réunie par Yvette Brind'amour, directrice du Rideau Vert, pour interpréter la comédie d'André Roussin, "Lorsque l'enfant paraît..." dont les représentations débuteront au Théâtre Stella, dimanche en matinée à 2 h. 30 et, en soirée, à 7 h. 30 p.m. On y verra en effet Olivette Thibault, André Fouché, Mimi d'Estée, Lise Lasalle, André Cailloux, Marie Fresnière, Monique Aubry et Jean Besré.

Guy Beaulne, dont la mise en scène de "L'Amour fou" du même auteur lui avait valu les félicitations personnelles de Roussin, dirigera la mise en scène de ce succès des succès de Roussin.

"Lorsque l'enfant paraît..." comédie en quatre actes, demeure un succès vraiment unique dans l'histoire du théâtre. A Paris seulement, la pièce a été jouée au delà de deux mille fois.

La comédie de Roussin tiendra l'affiche du Stella pendant un mois, à compter du 15. Il y aura représentation tous les soirs à 8 h. 30, sauf le dimanche alors qu'il y a spectacle en matinée à 2 h. 30 ainsi qu'à 7 h. 30 du soir.

Bleu et Or

La revue Bleu et Or 1961, intitulée cette année: "Les Insolences du Kid Untel", prendra l'affiche de la Comédie-Canadienne pour une période de trois semaines seulement, du 25 janvier au 12 février.

Cette année encore, on retrouve la même équipe à l'oeuvre: Bernard Sicotte, auteur des textes, metteur en scène et principal interprète du spectacle, et Gilles Richer, qui a composé et orchestré la musique et qui la dirigera cette année.

Après "Les Frères avaient raison" et "Si Baptiste savait", on revient à la charge pour une troisième année consécutive avec "Les Insolences du Kid Untel". Insatisfaits du régime politique actuel, les étudiants partiront à travers le monde à la recherche d'une vraie formule de démocratie.

Gilles Richer et Bernard Sicotte seront secondés cette année par Gilles Latulippe, Robert Desroches, Françoise Lewis, Luc-Claude Michaud et Robert Singer. Les chorégraphies seront signées Marc Beaudet.

Aucune demande de permis pour l'aérogare de Montréal

QUEBEC (par J. M.) — Ni le premier ministre Jean Lesage, ni le procureur général Georges Lapalme, ni la Commission des liqueurs n'ont reçu de demande de permis pour la vente des boissons alcooliques à l'aérogare de Dorval ; ni le gouvernement d'Ottawa auquel appartiennent les installations de l'aéroport, ni le ministère fédéral des Transport, ni le ministre Léon Balcer n'ont demandé un tel permis.

Le député de Québec-Ouest a donné cette réponse hier pendant la séance de l'Assemblée législative alors que M. Daniel Johnson, porte-parole de Bagot, venait de déclarer :

— "En l'absence du procureur général, le premier ministre pourrait-il nous dire si le cabinet a l'intention de donner prochainement un permis pour la vente de boissons alcooliques à l'aérogare de Dorval en vue de mettre fin à la "situation déplorable" qui existe actuellement ?"

On sait la réponse de M. Lesage. Le chef du gouvernement a ajouté que la Commission des liqueurs a cessé d'accorder des permis au mois d'octobre dernier à la suite de "fortes pressions" exercées par certains corps publics et par certaines autorités.

Depuis cette date, seulement un ou deux permis ont été émis parce que, dans des lettres écrites antérieurement, des fonctionnaires l'avaient promis.

Il y a eu aussi quelques "permis temporaires", appelés "permis de banquet".

La décision prise à la fin d'octobre crée bien des difficultés, fait observer le premier ministre qui ajoute :

— "Octroyer un permis à l'aérogare de Dorval déclencherait immédiatement un avalanche de demandes émanant de gens qui se croient plus justifiés encore que l'aérogare de solliciter l'autorisation de vendre des boissons alcoolisées..."

En réponse au député de Québec-Ouest disant que le gouvernement libéral n'a reçu aucune demande de la part d'Ottawa ou du ministère fédéral des Transports, M. Johnson fait observer que les autorités canadiennes ont signé des contrats avec des concessionnaires.

Puis le représentant de la circonscription de Bagot à la Chambre basse affirme que par lettre, des fonctionnaires ont promis un permis à l'aérogare où 5,000 personnes passent chaque jour.

M. Lesage répète qu'on se trouve en face d'une situation difficile. Il prend note qu'un député de l'opposition réclame l'émission d'un permis alors qu'actuellement le cabinet provincial n'en accorde pas.

M. Johnson : "La population connaît bien les motifs du gouvernement . . . c'est parce que la Fédération libérale ne veut pas . . ."

SESSION PROVINCIALE

Adoption du projet de loi du crédit agricole

QUEBEC. (J.-L.L.) — Après un débat qui durait depuis le début de la semaine, l'Assemblée législative a adopté hier en 3e et dernière lecture, par un vote de 37 contre 24, le projet de loi du gouvernement modifiant la loi du crédit agricole du Québec.

Au cours de ces quelque douze heures de débat, l'opposition, tout en approuvant le principe du bill, s'est attachée avec acharnement à y faire apporter des modifications qu'elle disait nécessaires. On a surtout répété, pendant ces trois jours, que le bill avait une portée restrictive et que le gouvernement voulait saboter le crédit agricole.

Pendant que la Chambre étudiait le projet de loi en 3e lecture, trois motions d'amendement ont été proposées par des députés de l'opposition, mais elles ont toutes été rejetées par un vote majoritaire des députés ministériels.

M. Camille Roy, député de Nicolet, aurait voulu que le gouvernement prenne à sa charge la prime d'assurance exigée de celui à qui le gouvernement consentira un prêt. Le premier ministre, M. Jean Lesage, a expliqué que cet amendement entraînerait une dépense et que seul un ministre pouvait proposer une pareille motion.

Le député de Trois-Rivières, Me Yves Gabias, a demandé que le qualificatif "rentable" ne soit pas joint au mot "ferme", parce que, selon lui, si le gouvernement ne prête qu'aux propriétaires de fermes rentables, il limitera considérablement les prêts aux petits cultivateurs besogneux. M. Gabias voulait également donner plus d'extension au mot "agriculteur".

Enfin, immédiatement avant le vote définitif, le député de Lotbinière, M. René Bernatchez, a soumis une motion demandant que le bill soit retourné au comité de la Chambre avec instruction de l'amender de deux façons : A) qu'un dixième de la remise totale prévue par la loi soit immédiatement versé à celui qui recevra un prêt d'établissement; et B) que les dispositions prévues dans le bill s'appliquent aux fils de cultivateurs établis depuis moins de 10 ans.

Après le rejet de ces trois motions, le chef de l'opposition, M. Antonio Talbot, a expliqué pourquoi les membres de la gauche voteraient contre le bill en 3e lecture.

"L'opposition, a-t-il signalé, a démontré que le projet renfermait des modalités qu'elle ne pouvait approuver, et qu'à certains égards, il constituait un recul."

Le budget de la province soumis à la fin du mois

QUEBEC, (J.M.) — M. Jean Lesage, chef du gouvernement, a déclaré à la Chambre basse que le budget de la province sera soumis à la députaton à la fin de janvier. Ce jour-là, le premier ministre annoncera la date à laquelle il prononcera le discours sur le budget et donc à laquelle le débat sur le budget commencera.

Le député de Québec-Ouest répondait à une demande de M. Antonio Talbot, chef de l'opposition.

On ignore l'importance exacte des dépenses que les autorités provinciales prévoient pour l'exercice 1961-62. Notre journal a déjà annoncé à l'automne qu'elles s'élèveront à quelque $700,000,000.

Le nouveau budget sera beaucoup plus détaillé que ceux des années passées.

Questions, réponses

Frais d'enregistrement

QUEBEC. (par J.-L. L.) — M. Gérard Cournoyer, ministre des Transports dans le gouvernement Lesage, a promis hier en Chambre de faire une déclaration d'ici quelques jours pour clarifier la situation en ce qui concerne la hausse des frais d'enregistrement des camions.

M. Germain Caron, député (U.N.) de Maskinongé, venait de demander au ministre de déposer une copie de l'arrêté en conseil ordonnant cette hausse, parce qu'il avait reçu des représentations de plusieurs camionneurs de la province à ce sujet.

Réponse à une lettre

M. Maurice Bellemare, député U.N. de Champlain, a demandé au gouvernement s'il répondra prochainement à une lettre envoyée, il y a plusieurs semaines, au ministre de l'Agriculture à propos de jeunes cultivateurs.

M. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture, a déclaré que la lettre lui avait été transmise par son secrétaire et qu'il y aura une réponse comme c'est la coutume depuis que les libéraux sont au pouvoir.

Questions converties en motions

M. Maurice Tellier, député de Montcalm, a demandé au gouvernement pendant la séance de l'Assemblée législative si les questions converties en motions par le premier ministre le 14 décembre dernier vont être suivies prochainement des réponses demandées par l'opposition.

M. Jean Lesage, premier ministre, dit que, dès mardi, il a pressé les divers départements de donner les renseignements demandés.

Les questions converties en motions visent à obtenir des informations sur les destitutions, les démissions, les suspensions et les mises à la retraite de fonctionnaires entre le 5 juillet et le 9 décembre 1960.

Permis de mécaniciens

Le ministre du Travail, M. René Hamel, a reconnu, hier, en Chambre, qu'un arrêté en Conseil avait été adopté pour reviser le coût des permis des mécaniciens de machines fixes, mais qu'il ne pouvait entrer dans les détails.

Répondant à une question du député (U.N.) de Champlain, M. Maurice Bellemare, M. Hamel a déclaré que cet arrêté adapterait le coût des permis aux conditions de 1960, puisque ce coût était le même depuis 1934. Il en coûte présentement $1 pour ces permis.

Bill de Hampstead

Le bill 167, concernant la ville de Hampstead, dans la banlieue de Montréal, a été adopté hier matin par le comité des bills privés de l'Assemblée législative, après un seul amendement.

La ville voulait faire déclarer chemins publics et propriété de la ville des rues ou voies carrossables qui n'étaient même pas indiquées au cadastre. A la suggestion du premier ministre, M. Jean Lesage, il s'est agi tout simplement de changer la conjonction "ou" par la conjonction "et" à l'article 2, et tout est rentré dans l'ordre.

La ville était représenté par son procureur, Me Gilles Hébert, et le maire, M. Lyman Playfair.

Changement de prénom

Par la grâce du comité des bills privés de l'Assemblée législative, le dénommé Joseph-Marie-Andronique Beaulieu s'appellera désormais Joseph-Marie-André Beaulieu.

Son procureur, Me Paul Baillargeon, c.r., a fait remarquer aux membres du comité que le prénom "Andronique" ne se retrouvait ni au martyrologe, ni au dictionnaire.

Emplois disponibles

Au Service civil du Canada

CHEF, SECTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (avec plusieurs années d'expérience dans le domaine des arts industriels ou de la formation professionnelle), Division de l'éducation, Nord canadien et Ressources nationales, Ottawa, $9,940 - $11,200.

CHEF, SECTION DU PROGRAMME D'ETUDES (avec grade universitaire et assez bon nombre d'années d'expérience de l'enseignement ainsi que de l'établissement de programmes d'études), Division de l'éducation, Nord canadien et Ressources nationales, Ottawa, $9,940 - $11,200.

SURINTENDANTS DE DISTRICT - FORMATION PROFESSIONNELLE (avec plusieurs années d'expérience dans le domaine des arts industriels ou de la formation professionnelle), Division de l'éducation, Nord canadien et Ressources nationales, Ottawa et Fort Smith, (T.N.O.), $7,920 — $9,300. L'emploi à Fort Smith comporte une indemnité d'isolement.

SURINTENDANTS REGIONAUX D'ECOLES (avec grade universitaire, expérience de l'enseignement et de l'administration dans le domaine de l'enseignement), Division de l'éducation, Nord canadien et Ressources nationales, Yellowknife (T.N.O.) et Churchill (Manitoba), $7,920 - $9,300 et, en supplément, indemnité d'isolement.

SURINTENDANTS REGIONAUX DES ECOLES INDIENNES (avec grade universitaire, certificat provincial 1ère classe ou universitaire et bon nombre d'années d'expérience de l'enseignement dont quelques-unes à titre d'administrateur), Direction des affaires indiennes, Citoyenneté et Immigration, Port-Arthur (Ontario), Le-Pas (Manitoba) et Caughnawaga (P.Q.). Il faut être bilingue pour occuper l'emploi à Caughnawaga. $7,500 - $8,700.

INGENIEUR EN MECANIQUE - CHAUFFAGE, VENTILATION ET CLIMATISATION (ingénieur de langue française et à compétence professionnelle, devant être chargé de l'étude technique des systèmes de chauffage, ventilation, plomberie, climatisation, arrosage et réfrigération), Travaux publics, Québec (P.Q.). Traitement jusqu'à $7,060. S'inscrire par lettre auprès de la Division des catégories générales, Commission du service civil, Ottawa, y donner tous les détails relatifs à sa formation professionnelle, faire le résumé de son expérience et fournir les noms et adresses de collègues qui pourront fournir des références.

AGENT DES FOURNITURES DE NAVIRE (avec plusieurs années d'expérience pertinente, acquise à terre et sur mer, dont une bonne partie dans un poste à responsabilité croissantes), Direction des opérations de la marine, Transports, Ottawa, $6,840 - $7,860.

AGENT (BILINGUE) DE LA STATISTIQUE (avec plusieurs années d'expérience en administration de police ou de tribunaux d'adultes et de cours des jeunes délinquants et très bonne connaissance des lois, programmes et modes de procédure en vigueur dans un de ces domaines et des travaux qui s'accomplissent), Bureau fédéral de la statistique, Ottawa, $6,420 - $7,140. On obtient des précisions et des formules de demande à la Commission du service civil, à Ottawa. Délai d'inscription prolongé jusqu'au 20 janvier 1961.

STENOGRAPHES ADJOINTS DU PARLEMENT (avec expérience à titre de sténographe de cour et en sténographie générale et connaissance approfondie de l'anglais), Direction des comptes rendus de comités, Chambre des communes, Ottawa, $6,360 -$6,900.

SURVEILLANT DU MATERIEL ELECTRIQUE (avec bon nombre d'années consacrées, à titre d'électricien de chantier naval, à la construction de nouveaux navires), Transports, Ottawa, $6,000 - $6,660.

AGENTS DES SYSTEMES DE TELEGRAPHIE (avec bon nombre d'années d'expérience dans le domaine du dessin, de l'installation et de l'entretien des communications par voie de télégraphie), Direction du Corps royal canadien des transmissions, Défense nationale (Armée), Ottawa, $6,000 - $6,660.

PREPOSE AUX METHODES ET AUX HORAIRES - TRAITEMENT DES DONNEES (avec connaissance approfondie des calculatrices électroniques, des machines comptables et des machines auxiliaires), Transports, Ottawa, $5,460 - $6,180.

TECHNICIEN EN BIOLOGIE (devant accomplir les travaux techniques que comportent les enquêtes effectuées sur le terrain et en laboratoire en matière d'ornithologie, de mammalogie et de limnologie), Service de la faune, Nord canadien et Ressources nationales, Ottawa, $4,620 - $5,160.

Sauf indication du contraire, les précisions et les formules de demande s'obtiennent aux bureaux de poste et au Service national de placement dans les grands centres, ainsi qu'aux divers bureaux de la Commission du service civil.

HER MAJESTY'S
CE SOIR à 6 h. 15 et 9 h.
SAMEDI à 2.30 et 8.30
LUBEN VICHEY présente
ALL NEW BALLETS AFRICAINS
ENSEMBLE NATIONAL DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE
IL RESTE DE BONS BILLETS
VEN. et SAM. : $4.95 $4.25 $3.25 $2.50
SAM. MAT. : $3.88 $3.32 $2.75 $2.14 $1.60

CE SOIR à 8 heures
• MATINEES •
Mer. sam. dim. et fêtes à 1 h. 30 p.m.
Tous sièges réservés
KIRK DOUGLAS
LAURENCE OLIVIER
JEAN SIMMONS
CHARLES LAUGHTON
PETER USTINOV
JOHN GAVIN
TONY CURTIS
SPARTACUS
Le guichet est ouvert de 9 h. a.m. à 10 h. p.m.
UN. 1-2807
Attention spéciale accordée aux associations et groupes — UN. 1-7814
ALOUETTE

ETUDIANTS de 16 ans et plus EN TOUT TEMPS 99¢
THE ALAMO in TODD-AO
TECHNICOLOR
JOHN WAYNE/RICHARD WIDMARK/LAURENCE HARVEY
TOUS SIEGES RESERVES
Retenez vos billets au guichet, par la poste ou téléphone
MATINEES A 2 P.M.
Mer. $1.50 — Sam., dim. et fêtes $2.00
SOIREES A 8 P.M.
Lun. à vend. $2.00 — Sam., dim. et fêtes $2.50
10e SEMAINE !
SEVILLE
WE. 2-1139
2155 O., Ste-Catherine

3e SEMAINE TRIOMPHALE !
Dans toute sa version originale !
MARTINE CAROL
Madame du Barry
CHRISTIAN-JAQUE
HENRI JEANSON
EASTMANCOLOR
Elle voulait aimer librement...
Stella FEMME LIBRE
MELINA MERCOURI
la gagnante de l'Oscar 1960 à Cannes
ORPHEUM
VI. 9-2153 — 525 Ste-Catherine O.

IL EXISTE UN MOT NOUVEAU POUR
EMOTIONS...
IL Y A UN NOM NOUVEAU POUR
AVENTURES...
FRED ZINNEMANN'S PRODUCTION OF
THE SUNDOWNERS
DEBORAH KERR
ROBERT MITCHUM
PETER USTINOV
TECHNICOLOR®
Co-Starring GLYNIS JOHNS · DINA MERRILL ·
A L'AFFICHE Palace

La désopilante histoire révélant
CE QUI SE PASSE APRES LA FERMETURE DES CLASSES...
durant ces folles vacances du printemps !
METRO GOLDWYN MAYER presents A EUTERPE PRODUCTION
"Where the boys are"
starring DOLORES HART · GEORGE HAMILTON
YVETTE MIMIEUX · JIM HUTTON · BARBARA NICHOLS · PAULA PRENTISS
with FRANK GORSHIN and introducing CONNIE FRANCIS
Entendez CONNIE FRANCIS chanter 2 nouveaux succès
2e SEMAINE
FACILITES DE STATIONNEMENT au garage Peel-Windsor à compter de 6 h. p.m.
LOEW'S

JERRY LEWIS donne un lustre tout nouveau à l'histoire chérie de tous...
DANS CINDERFELLA
(A Jerry Lewis Production)
représente un festin de franc rire !
TECHNICOLOR®
co-starring ED WYNN · JUDITH ANDERSON · HENRY SILVA
ROBERT HUTTON with COUNT BASIE and his World Renowned Band featuring Joe Williams
ANNA MARIA ALBERGHETTI as "The Princess"
2e SEMAINE CAPITOL
FACILITES DE STATIONNEMENT au garage Peel-Windsor à compter de 6 h. p.m.

Ogilvy's
OUVERT JEUDI et VENDREDI jusqu'à 9 h. P.M.
JAS. A. OGILVY'S LTD.
OGILVY'S
VENTE de FOURRURE de JANVIER
RABAIS
10% A 33⅓%
JAS. A. OGILVY'S LTD.


POUR LE SKI
A. COSTUME DE SKI 2 PIECES
Nylon et coton à l'épreuve de l'eau et du vent. Epaisse doublure matelassée. Quelques échantillons dans le groupe. 2 tons : beige/brun, rouge/marine, or/loden. Ages : 8, 10, 12 ans. Rég. 19.98 à 24.98 15.98
B. VESTE 100% NYLON
Capuchon à même, 3 poches à glissière, 1 sur manche. Décor à piqûres; lavable machine. Bleu poudre, caramel au beurre, rouge (pas dans tous les points). Ages: 8, 10, 12 ans. Rég. 15.98 9.98
C. PANTALON EXTENSIBLE
Nylon première qualité; bande de taille collante, glissière, 2 poches. Noir, marine, brun, or. Ages : 8, 10, 12, 14. Rég. 10.98 7.98
Ecrivez ou composez Ogilvy's VI. 2-7711
OGILVY'S — Coin des Jeunes, au troisième
JAS. A. OGILVY'S LIMITED


OGILVY'S
VENTE DE TOILE
REGARNISSEZ VOTRE LINGERIE DURANT CE MOIS DE JANVIER
OGILVY'S — Toiles, au quatrième
JAS. A. OGILVY'S LIMITED -- MONTREAL
OGILVY'S EST OUVERT LES JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H.

SPORTS

ICI et LÀ dans LE SPORT

Un geste irréfléchi, une très lourde perte pour le football

par Pierre PROULX

Ce que l'on pouvait appréhender depuis un peu plus de deux mois est devenu réalité ! Le football canadien vient de subir l'une de ses plus lourdes pertes avec l'annonce que le célèbre quart Sam Etcheverry a officiellement signé un contrat de deux ans avec les Cardinaux de St-Louis, de la Ligue Nationale des Etats-Unis.

Lorsque dans un geste irréfléchi, le président Ted Workman, des Alouettes de Montréal, et son gérant général et instructeur en chef Perry Moss, ont décidé et bâclé l'échange d'Etcheverry et Hal Patterson aux Tiger Cats de Hamilton au début de novembre, on pouvait encore espérer que la perte montréalaise n'en serait tout de même pas une pour tout le football canadien. Ce qu'on avait pu ravir aux magnats du football américain il y a neuf ans, on le leur a remis sur un plateau d'argent sans oublier les dividendes d'une expérience exceptionnelle.

En apposant sa signature à un contrat officiel des Cardinaux, Etcheverry aura probablement fait sonner le glas de Ted Workman et de Perry Moss au football canadien. Plus encore, il aura donné la preuve irréfutable qu'il était devenu en réalité un agent libre, selon la conception sportive et légale, et qu'il pouvait tel qu'il l'a toujours prétendu accepter un contrat avec un club américain.

Ted Workman laisse penser que l'athlète reviendra à Montréal

Par contre, Ted Workman continue d'affirmer qu'advenant un refus d'Etcheverry d'accepter de jouer pour les Tiger-Cats, la transaction impliquant Bernie Faloney serait du coup annulée. A moins de mal comprendre les paroles de Workman, il voulait certainement souligner ici que Sam Etcheverry serait de retour dans l'uniforme des Alouettes l'automne prochain s'il ne jouait pas à Hamilton.

N'ayant examiné ni le contrat de Sam Etcheverry avec les Alouettes ni le document de la transaction Etcheverry-Faloney, il nous est virtuellement impossible de jouer à l'expert légal. Par contre, il nous semble que Ted Workman se leurre en pensant que le contrat signé par Etcheverry et le gérant Walter Wolfner, des Cardinaux, ne sera pas ratifié par les commissaires Pete Rozelle de la Ligue Nationale, et Sydney Halter, de la Ligue Canadienne. Tous deux se sont rencontrés à New York il y a deux jours et le cas du célèbre quart a été discuté à fond. Voici qu'à peine 48 heures plus tard à Miami, Wolfner annonce publiquement la signature d'un contrat tout en tenant bien à souligner que le document a été signé après consultations légales avec Rozelle, Halter et Marshall Leahy, avocat attitré à la Ligue Nationale.

Workman fait certainement preuve de fanfaronnade et personne ne peut le prendre au sérieux lorsqu'il déclare que si le contrat est ratifié par Pete Rozelle, "nous prendrons pour acquis que nous pouvons aller cueillir tous les joueurs que nous désirons dans la Ligue Nationale". Nous ne pouvons nous empêcher de croire qu'une fois de plus, Workman parle de façon irréfléchie et qu'il aurait mieux valu pour lui de se taire et d'attendre la décision de Rozelle et Halter.

Bernie Faloney aurait accepté de s'aligner avec les Alouettes

Par contre, nous avons appris d'une source très bien renseignée hier soir que le quart Bernie Faloney aurait définitivement accepté de signer un contrat avec les Alouettes. Faloney et Etcheverry ont discuté au téléphone au cours de la journée d'hier et c'est alors qu'il a déclaré à Etcheverry qu'il acceptait l'offre montréalaise à un salaire plus fort que celui qu'il recevait à Hamilton. D'ailleurs, vertement critiqué la saison dernière à Hamilton et offert aux Alouettes, il lui est certainement impossible de décider autrement.

Avant de signer son contrat avec Wolfner et les Cardinaux, Sam Etcheverry a eu un entretien téléphonique de plus de 30 minutes avec le gérant Jake Gaudaur, des Tiger-Cats. C'est alors qu'il a révélé à ce dernier qu'il ne pouvait accepter l'offre du Hamilton, qu'il regrettait énormément de quitter le football canadien et qu'il acceptait le contrat du club St. Louis.

Quant à l'autre partie de la quadruple transaction, soit celle qui échangeait l'ailier Harold Patterson pour l'ailier défensif Don Paquette, elle est définitive et irrévocable. Patterson a déjà signé son contrat avec les Tiger-Cats et Paquette ne peut se permettre de refuser de jouer à Montréal à moins de décider de se retirer du football.

Le commissaire Sydney Halter a changé son fusil d'épaule ?

Le mois dernier, lors d'une réunion de football à Toronto, le commissaire Sydney Halter, de la Ligue Canadienne, avait déclaré publiquement que Sam Etcheverry n'était pas un agent libre, qu'il ne pouvait accepter un contrat américain. Selon Halter, Etcheverry ne pouvait devenir agent libre du fait qu'il y avait bris de contrat de la part des Alouettes mais seulement après avoir été refusé par tous les clubs canadiens au repêchage. Quoi comprendre sinon qu'il ait changé son fusil d'épaule après avoir conféré avec Pete Rozelle à New-York il y a deux jours.

Il est inconcevable de penser que Walter Wolfner aurait décidé d'annoncer officiellement la signature du contrat s'il avait pensé un instant qu'il ne pouvait obtenir Etcheverry. Il est certain qu'il a dû communiquer avec Rozelle, Halter et l'avocat Marshall Leahy tel qu'il le prétend.

Il sera intéressant au cours des prochains jours d'apprendre comment Halter, Workman et Moss expliqueront la situation. Chose certaine, même si Workman continue de prétendre que Sam Etcheverry est la propriété exclusive des Alouettes, nous nous refusons de croire qu'il reviendra jamais à Montréal.

Lourde perte pour le football canadien

Le quart Sam Etcheverry signe un contrat de deux ans avec les Cardinaux de Saint-Louis

ST-LOUIS. (PA)—Sam Etcheverry, fameux quart-arrière du football professionnel canadien, a signé un contrat de deux ans avec les Cardinaux de St-Louis. Cette nouvelle a été annoncée hier soir à St-Louis.

La signature de son contrat par Etcheverry a mis fin à près d'une semaine de fébriles négociations entre lui et Walter Wolfner, directeur et gérant des Cardinaux. Les négociations ont également impliqué Pete Rozelle et Syd Halter, respectivement commissaire de la Ligue Nationale et de la Ligue Canadienne de football, de même que Marshall Leahy, avocat de la Ligue Nationale.

L'ancien quart-arrière des Alouettes de Montréal a signé son contrat à Miami. Wolfner a confirmé la nouvelle dans une conversation téléphonique à St-Louis.

Plus de $20,000

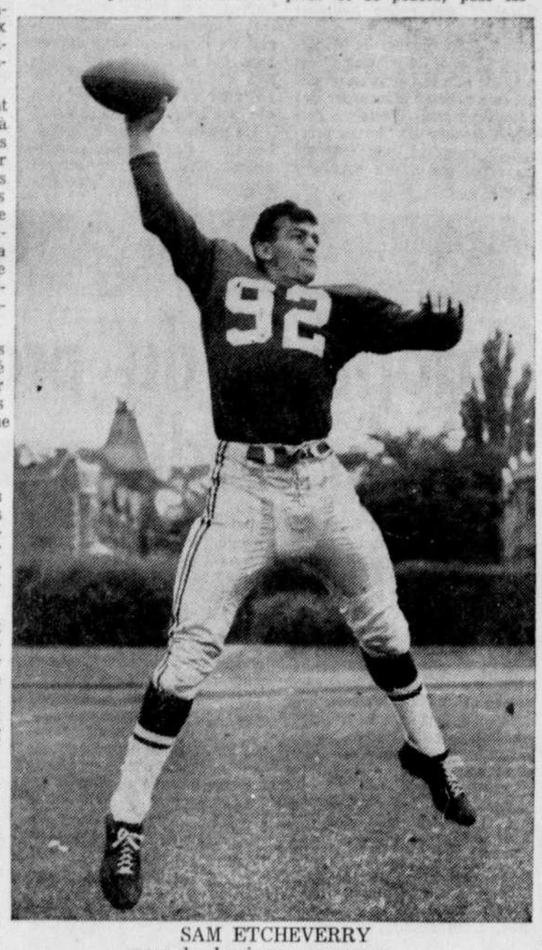
Wolfner a déclaré : "Je suis heureux d'annoncer que les Cardinaux ont engagé Sam Etcheverry et ont fait parvenir le contrat au commissaire Rozelle afin d'obtenir son approbation."

Les conditions du contrat n'ont pas été divulguées, mais il appert qu'Etcheverry, un passeur hors pair, touchera plus de $20,000 par année. Etcheverry, la saison dernière, a été choisi le joueur le plus utile du Big Four.

Les Cardinaux n'ont pas de quart-arrière de valeur depuis des années et comptent bien que l'acquisition d'Etcheverry réglera leurs problèmes à ce point.

Homme de fer

Etcheverry, âgé de 30 ans, demeure à Montréal avec son épouse et leurs quatre enfants. Il a brillé d'un vif éclat avec les Alouettes pendant neuf saisons consécutives. Il mesure cinq pieds et 11 pouces, pèse 185 livres et a pris part à plus de 150 parties consécutives, complétant plus de 2,000 passes, pour un total de quelque 30,000 verges.



SAM ETCHEVERRY
vers des horizons nouveaux . . .

L'instructeur des Cardinaux est Pop Ivy, anciennement des Eskimos d'Edmonton. Ivy était à la direction des Eskimos lorsque ces derniers ont battu Sam et les Alouettes en 1954, 1955 et 1956, gagnant à chaque occasion la coupe Grey. Ivy a déclaré : "Sam est aussi bon passeur qu'il m'ait été donné de voir."

Etcheverry a été échangé aux Tiger-Cats de Hamilton en novembre dernier. Lui et l'ailier Hal Patterson sont passés aux Cats en échange des services du quart-arrière Bernie Faloney et de l'ailier défensif Don Paquette.

Depuis la transaction, Etcheverry a maintes fois souligné qu'il y avait dans son contrat avec les Alouettes une clause stipulant que l'équipe montréalaise ne pouvait l'échanger, le congédier ou altérer son salaire sans son consentement.

Etcheverry et Wolfner se sont rencontrés à Miami en fin de semaine dernière. Wolfner, dans sa conversation à St-Louis, a déclaré qu'il a fait signer à Etcheverry un contrat dont la validité dépendra de l'abrogation de son engagement auprès du circuit canadien.

Halter n'a pas voulu dire si la Ligue Canadienne de football contestera la validité du nouveau contrat d'Etcheverry devant les tribunaux. Halter a déclaré que dans la copie du contrat entre Etcheverry et les Alouettes, copie qu'il a en sa possession à son bureau, il n'y a pas de clause stipulant que l'équipe montréalaise ne peut l'échanger. Il a toutefois ajouté savoir qu'il y "a eu entente additionnelle entre les deux parties en cause."

L'échange serait annulé

"Sam Etcheverry reste la propriété exclusive des Alouettes" -- Workman

TORONTO, (PC) — Ted Workman, gérant général des Alouettes de Montréal, a déclaré hier soir que le joueur de quart-arrière Sam Etcheverry demeure la propriété de l'équipe montréalaise s'il refuse d'aller jouer à Hamilton et que signer avec un club de la Ligue Nationale des Etats-Unis constitue un bris de son contrat avec l'équipe du Big Four.

Workman a exprimé l'avis que Pete Rozelle, commissaire de la Ligue Nationale de football des Etats-Unis, n'approuvera pas le contrat signé hier par Etcheverry à Miami avec les Cardinaux de St-Louis.

"S'il l'approuve, a déclaré Workman, je ne sais pas sur quoi il appuiera sa décision. Nous avons, avec Etcheverry, un contrat valide et en bonne et due forme, qui spécifie qu'il ne peut négocier avec une autre équipe sans notre permission."

Entente terminée ?

Workman a ajouté que si Etcheverry passe aux Cardinaux, ce sera la fin d'une entente tacite entre les ligues Nationale et Canadienne, en vertu de laquelle un circuit n'effectue pas de raid de joueurs dans le territoire de l'autre.

"Si Etcheverry est engagé par les Cardinaux, de poursuivre Workman, nous prendrons pour acquis que nous pouvons aller quérir dans la ligue Nationale les joueurs que nous voulons."

En novembre dernier, les Alouettes ont conclu avec Hamilton une transaction en vertu de laquelle Sam et l'ailier Hal Patterson sont passés aux Tiger-Cats. En retour, les Alouettes ont reçu le quart-arrière Bernie Faloney et l'ailier défensif Don Paquette. Patterson a déjà signé son contrat avec les Tiger-Cats en vue de la saison prochaine.

Workman a déclaré hier soir que l'échange de Patterson contre Paquette demeurera inchangé, mais que la transaction Etcheverry-Faloney sera annulée si Sam refuse d'aller à Hamilton.

"La transaction a été faite, a expliqué Workman, à la condition expresse qu'elle ne serait pas effectuée sans le consentement de Sam. Cette clause était inscrite dans le contrat entre Etcheverry et notre équipe et c'est sur cette base que la transaction s'est effectuée. Nous étions au courant de cette difficulté avant de conclure l'échange."

entre nous

Le nom de Montréal sur le calendrier des joutes de la Ligue Internationale

par Marcel DESJARDINS

Du quartier général de la Ligue Internationale, officiellement encore dans la métropole, partira aujourd'hui à destination de tous les clubs du circuit le calendrier des joutes pour la prochaine saison. Et parmi les huit noms d'équipes figure celui de Montréal.

Le calendrier est expédié afin d'être étudié par les diverses équipes avant d'être approuvé ou rejeté lors de la prochaine assemblée de la ligue le 28 de ce mois à New York. Le fait que les magnats du circuit se réuniront dans deux semaines amènera le vétéran Frank Shaughnessey à accélérer l'allure de ses démarches pour amasser les fonds nécessaires à l'organisation des Royaux. "Nous pensons être en mesure d'acheter officiellement la franchise des Dodgers de Los Angeles, la semaine prochaine", nous a déclaré un porte-paroles du groupe hier soir. "Remarquez bien", ajouta-t-il, "que nous pourrions retarder bien après la date du 28 janvier la décision finale concernant Montréal mais nous désirons clarifier la situation le plus tôt possible".

Le président Tommy Richardson de la Ligue Internationale est à Montréal depuis le début de la semaine, Donald Labbruzzo, l'ancien gérant général des Bisons de Buffalo, est aussi dans la métropole depuis quelques jours à l'invitation de Richardson.

On paraît attribuer à Labbruzzo une large partie des succès du Buffalo mais il appert que tout n'allait pas bien entre lui et le président des Bisons et il a préféré démissionner dans les circonstances. On a donc l'impression que Labbruzzo deviendra éventuellement le gérant général des Royaux.

Le secrétaire Harry Simmons de la Ligue Internationale a tenu à souligner que les joueurs cubains n'éprouveront aucune difficulté à jouer à Montréal ou à venir dans la métropole avec les divers autres clubs du circuit. Il pense que plusieurs désireront même évoluer avec les Royaux.

Les meilleurs chevaux canadiens de la dernière saison des courses

Une lettre de la United Harness Horsemen's Association of Canada nous réclame les noms des meilleurs coursiers parmi les trotteurs et ambleurs de deux, trois et quatre ans et plus âgés. Il s'agit naturellement des chevaux canadiens.

Amulet Hanover à Allan Leblanc, de Québec, semble le trotteur par excellence de la division des trois ans. Direct Noble, des écurie Waples, sera certainement l'un des candidats sérieux au même honneur chez les ambleurs de trois ans.

Tie Sulk, aux frères Gérard et Adrien Miron, sera sans doute le choix unanime comme le meilleur trotteur de la division des quatre ans. Le même honneur reviendra tout probablement à Dares Direct chez les ambleurs. Il est la propriété de la Cloverleaf Farm.

Champ Volo, des frères Miron, paraît le choix logique pour les ambleurs âgés alors que Carpet Bagger, au docteur Jean Beaudin, de Napierville, sera probablement nommé chez les trotteurs.

Il est probable que quelques-uns mentionneront So Long Prince, à Mme Edmond Fillion.

Mac Wil, à S. J. Miller, paraît le meilleur trotteur de deux ans.

Que se produira-t-il demain à l'assemblée du monde cycliste ?

C'est demain qu'aura lieu l'assemblée annuelle de l'Association Cycliste Amateur Canadienne . . . à Toronto, comme toujours. Il est très possible que la réunion soit houleuse. La représentation du Québec entend, paraît-il, revendiquer ses droits d'énergique façon. Elle se sent d'autant plus justifiée de prendre une telle attitude que c'est surtout dans notre province que le cyclisme connaît actuellement sa plus grande popularité. Sans les épreuves qui ont lieu dans Québec, c'est à se demander ce que serait le cyclisme canadien de nos jours.

On croit savoir que 293 délégués assisteront à l'assemblée. Il y aura un fort contingent de la province de même que de nombreux représentants de l'Ontario, de la Vallée de l'Outaouais et de la Colombie-Britannique.

Les représentants du Québec présenteraient cinq candidats aux postes de directeurs. Ce sont: Roger Drolet et Georges

Voir ENTRE NOUS en page 37

Des plaintes au football

HOUSTON, Texas. — Les dirigeants de la Ligue Américaine de football ont vertement critiqué la façon dont on avait agi en télévisant le Senior Bowl samedi dernier alors qu'on avait fait preuve de favoritisme à l'endroit de la Ligue Nationale de Football.

Les propriétaires des huit clubs de la Ligue Américaine ont accusé les commentateurs de la National Broadcasting Company de s'être montrés très injustes en mentionnant tous les joueurs mis sous contrat par la N.F.L. et en négligeant complètement les athlètes qui avaient accepté un contrat de l'A.F.L. Ils ont fait parvenir une plainte officielle au président Robert Kintner, de NBC à New-York.

Le commissaire Joe Foss a révélé que chacun des huit clubs recevra un montant net de $185,000 du contrat de télévision pour 1960. Ce contrat est pour cinq ans.

Giants vs Alouettes

Les Alouettes de Montréal ont bâclé officiellement une joute d'exhibition contre les Giants de New York, de la Ligue Nationale, qui sera disputée au stade Molson avant le début de la saison régulière du Big Four, soit avant le 17 juillet.

Nous avons appris de source fiable que les Giants ont accepté cette rencontre qui sera la première du genre dans la métropole depuis au moins dix ans. Les Giants avaient désiré jouer à Montréal l'an dernier contre un instructeur, Al Sherman, ancien pilote des Blue Bombers autre club de la Ligue Nationale mais la direction des Alouettes avait soulevé une telle tempête que le projet était tombé à l'eau. Les Giants seront dirigés par leur nouvel de Winnipeg.



TED WORKMAN



PERRY MOSS

Le propriétaire Ted Workman et le gérant général et instructeur en chef Perry Moss, des Alouettes de Montréal, les deux responsables de la perte du quart Sam Etcheverry par le football canadien.

Equipe tchèque au tournoi de soccer

New York (AFP) — Le club de football tchécoslovaque Dukla a été choisi pour participer en juillet au tournoi international de football organisé comme l'an dernier à New York.

L'inscription du club Dukla, vainqueur l'an dernier de la première division a été annoncée par William Cox, l'organisateur du tournoi international de New York.

M. Cox quittera New York dans quelques jours pour mettre au point les derniers préparatifs avant la venue aux Etats-Unis des diverses équipes européennes choisies pour participer au tournoi de deux mois qui va se dérouler à New York et à Montréal.

L'organisateur visitera notamment la Grande-Bretagne, l'Irlande, l'Allemagne, l'Autriche, la Yougoslavie, la France, l'Italie et les Pays-Bas, pays représentés dans ce tournoi.

Le match Cléroux-Chuvalo est remis indéfiniment

Le combat de championnat poids lourd canadien, qui devait avoir lieu le 6 février prochain à Toronto entre le champion George Chuvalo et l'aspirant Robert Cléroux a été remis indéfiniment. Il a été révélé hier soir que le poids lourd montréalais souffre d'une blessure à un bras.

Un membre de l'entourage de Cléroux a déclaré que le boxeur de 22 ans s'est déchiré un ligament du coude gauche et qu'un médecin lui a conseillé de suspendre tout exercice pour au moins trois semaines.

Cléroux devait quitter Montréal par train hier soir, à destination de New York, où il devait intensifier son entraînement en vue de son match du mois prochain.

Cléroux a été examiné hier par le Dr André Cusson à l'hôpital de Cartierville et il a été décidé de remettre la bataille après que le diagnostic eut confirmé la gravité de la blessure. Le Dr Cusson a déclaré que Cléroux s'est probablement blessé l'été dernier et qu'il a aggravé la blessure par l'usage constant de son bras.

Cléroux avait enlevé le titre à Chuvalo à Montréal le 18 août dernier, mais le Torontois l'avait repris en l'emportant par décision le 23 novembre, à Montréal également.

FORUM
SAMEDI, 14 JANVIER
à 8 h. p.m.
Ligue Nationale de Hockey
BOSTON vs CANADIENS
Sièges de terrasse à $1.75 en vente AUJOURD'HUI, de 10 a.m. à 9 p.m. et DEMAIN, depuis 10 a.m. Billets d'entrée à $1.75 et $1.50 aussi en vente aujourd'hui et demain. Billets d'entrée à $1.25 en vente samedi soir à 7 heures, au guichet de la rue St-Luc.

CHANGEZ votre MOTEUR
pour aussi peu que
$3.45 par semaine
PAS DE COMPTANT
vous aurez la performance d'une AUTO NEUVE
AVEC UN MOTEUR REMANUFACTURE
pour toutes marques d'autos à partir de $169.00 plus installation
INSTALLATION EN 8 HEURES
GARANTIE : 3 mois et 4,000 milles
AUSSI TRANSMISSIONS AUTOMATIQUES $2 par semaine
Delisle Automobile Ltée
25 ans d'expérience à votre service
2815 EST, SHERBROOKE A L'EST D'IBERVILLE LA. 6-2813

Dow
FAIT RESSORTIR TOUTES LES QUALITÉS DE LA BIÈRE...
parce que DOW EST CLIMATISÉE
DOW sait bien faire ressortir toute la fraîche saveur de la bière. Le procédé exclusif par lequel elle est climatisée assure un contrôle parfait de la température et protège la saveur durant toute la fabrication. Voilà pourquoi à chaque verre de DOW vous pouvez constater vous-même que "si une bonne bière est agréable, une bonne DOW l'est davantage".
GARANTIE CLIMATISÉE
Nous certifions que la bière DOW est "CLIMATISÉE" selon un procédé exclusif durant toutes les étapes de sa fabrication. Ce procédé est soumis à une vérification constante assurant ainsi à la bière DOW une qualité uniforme.
R. H. Wallace, Ph. D.
Dr. R. H. Wallace,
Directeur du contrôle de la qualité



photo Réal Saint-Jean, LA PRESSE

JOIE EPHEMERE DES MAPLE LEAFS — Quand le Toronto a marqué un but pour niveler le pointage, on aurait pu croire que les Maple Leafs venaient de gagner la coupe Stanley, à en juger par la joie des joueurs sur la glace. La joie devait être éphémère cependant. Le Canadien a gagné la partie par 6 à 2. De gauche à droite, DICK DUFF, RALPH BACKSTROM, BILLY HICKE, LARRY HILLMAN, JEAN-GUY TALBOT, JEAN-CLAUDE TREMBLAY, ALAN STANLEY et BILLY HARRIS.

Un club Toronto fort déçu après une défaite humiliante devant le Canadien

par **Gérard CHAMPAGNE**

Pas moins de 14,972 spectateurs, y compris le commander A. G. P. Way, de Scotland Yard, avaient pris place dans l'amphithéâtre du Forum pour le grand match. Les clubs Toronto et Canadien croisaient le fer pour la possession de la position la plus convoitée dans le hockey : le sommet.

Peu après le début de la partie, notre voisin Gerry Plamondon, ancien joueur du Canadien, remarquait : "Le Toronto ne gagnera jamais cette partie. Sa défense n'est pas assez solide ce soir".

Plamondon avait vu juste. Les joueurs du Canadien ont fait des brèches dans la défensive du Toronto pendant toute la soirée et sont sortis victorieux par 6 à 2.

Après le match, Punch Imlach avouait aux journalistes que sa défense l'avait grandement déçu et que ses joueurs d'attaque semblaient avoir eu peur des coups d'épaule des arrière-gardes du Tricolore.

Les Torontois avaient peut-être des raisons d'avoir peur. Au cours d'une première période très enlevante, les athlètes montréalais ont bousculé à qui mieux mieux les visiteurs, faisant fi des règles de l'hospitalité.

Brewer encore blessé

L'un des premiers blessés du Toronto fut l'excellent joueur de défense, Carl Brewer, qui avait choisi ce soir-là pour revenir au jeu. Brewer était demeuré longtemps au rancart à cause d'une blessure au genou et voilà qu'en quelques minutes il se voyait forcé de retourner à l'infirmerie pour y faire traiter une blessure à la cheville.

Brewer est le policier des Leafs sur la glace. Les Torontois sans leur gendarme ont perdu contenance. Sans compter que dans le camp du Canadien, une surprise les attendait. Jean Béliveau, un joueur pacifique, est sorti de ses gonds et frappait durement avec ses 200 livres tous ceux qui avaient le malheur de porter l'uniforme bleu et blanc du Toronto. Béliveau a choisi comme cible favorite Eddie Shack, justement celui qui avait envoyé Gordie Howe à l'hôpital la semaine précédente. A un certain moment, après avoir été atteint par un solide coup d'épaule de Béliveau, Shack a dû quitter la glace.

Ce n'est pas souvent qu'un instructeur avoue avoir commis une erreur après avoir perdu une partie. C'est pourtant ce que Punch Imlach a fait hier soir, en déclarant aux journalistes : "J'ai commis l'erreur d'envoyer Ron Stewart et Larry Regan dans la mêlée, pour tuer le temps pendant les punitions. Je voulais donner un repos à Kelly et Keon. Les deux fois que j'ai envoyé Stewart et Regan sur la patinoire, le Canadien a marqué un but.

Hicke en vedette

Pour les records, disons tout de suite que Billy Hicke a été l'un des grands artisans de la victoire du Canadien. Hicke a marqué deux buts, les deux premiers du match au début de la deuxième période et a fourni l'une de ses plus belles performances de la saison en évoluant avec Ralph Backstrom et Gilles Tremblay.

Les autres compteurs du Bleu Blanc Rouge furent Dickie Moore, Bernard Geoffrion, Jean-Guy Gendron et Jean-Guy Talbot. Pour Moore et Geoffrion, il s'agissait de leur 27e but de la saison.

Dick Duff et Billy Harris ont enregistré les buts du Toronto.

Plusieurs spectateurs étaient venus au Forum pour voir à l'oeuvre la grande attraction ; Frank Mahovlich.

Le robuste ailier gauche du Toronto a fort déçu tout le monde, même Maurice Richard, assis sur la passerelle. Mahovlich qui a fait scintiller la lumière

Voir LE TORONTO en page 16

TORONTO — Buts : Bower ; Défenses : Horton, Stanley, Brewer, Hillman, Baun ; Avants : Kelly, Mahovlich, Nevin, Keon, Olmstead, Armstrong, Harris, Stewart, Shack, Regan, Duff.

TORONTO — Buts : Hodge ; Défenses : Johnson, Talbot, J.-C. Tremblay, Turner, Langlois ; Avants : Richard, Moore, Bonin, Béliveau, Tremblay, Provost, Marshall, Backstrom, Hicke.

Arbitre : Dalton McArthur ; Juges de lignes : Neil Armstrong et Dave Clutsam.

PREMIERE PERIODE

Aucun but.

Punitions : Béliveau et Hillman 3.31, Duff et Provost 5.05, Shack (min. double), Gendron 9.14, J.-C. Tremblay 10.30.

DEUXIEME PERIODE

1—Canadien, Hicke (Béliveau, Geoffrion) 1.47
2—Toronto, Duff (Stanley, Harris) 4.09
3—Canadien, Hicke 4.44
4—Canadien, Talbot (Bonin, Moore) 5.44
5—Canadien, Moore (Richard) 14.57

Punitions : Horton 1.21, G. Tremblay 8.14, Toronto (Equipe, purgée par Brewer) 18.36.

TROISIEME PERIODE

6—Canadien, Geoffrion (Béliveau, Talbot) 9.08
7—Canadien, Gendron (Geoffrion) 13.53
8—Toronto, Harris (Stanley) 17.54

Punition : Horton 13.38.

ARRETS :

BOWER	13	10	7	— 30
HODGE	6	4	8	— 18

"Mes joueurs semblaient avoir peur", dit Imlach

George (Punch) Imlach n'est même pas entré dans les vestiaire de ses joueurs après la défaite de 6 à 2. Il arpentait nerveusement le corridor, penchant la tête, ignorant totalement les spectateurs qui l'observaient d'un air narquois.

Aux journalistes, Imlach a réservé un très bel accueil. "Nous reviendrons à Montréal et nous serons encore tout près du Canadien et de la première place. Nous avons été bel et bien battus par un meilleur club ce soir. Nous avons disputé une bonne première période. Je pourrais ajouter que pendant le premier vingt, les spectateurs avaient du mal à juger quel était le meilleur club sur la glace. Nous n'avons pas reculé devant le Canadien. Le point tournant de la joute est survenu dans la deuxième période, alors que le compte était de 1 à 1," a dit Imlach.

"Je répète que nous avons bel et bien été battus, mais rien n'empêche que si l'arbitre avait décerné une punition quand Carl Brewer a été blessé derrière nos buts, l'aspect de la joute aurait probablement changé. Le Canadien a compté un but immédiatement après et c'était là l'histoire du match. Le deuxième but de Billy Hicke a enthousiasmé le Canadien. Nous ne sommes pas abattus après cette défaite et nous remonterons la pente," a promis Imlach.

Les Leafs erratiques

Notre confrère Jean-Paul Jarry a fait remarquer à Imlach, que les Leafs paraissaient erratiques dans leur tir. Qu'en pense l'instructeur des Leafs.

"Erratique, ce n'est pas le mot. Ils n'ont pas lancé. Hodge n'a presque pas eu de travail. Mes joueurs semblaient avoir peur des joueurs de défense du Canadien. Je n'y comprends rien. Il me semble que personne n'était armé à la ligne bleue du Tricolore. La partie est finie. Ce que je n'aime pas dans toute cette affaire, c'est le fait que nous avons subi ce soir, notre 2e défaite consécutive. Il y a longtemps que nous n'avions pas perdu deux fois de suite et nous allons maintenant affronter les Black Hawks de Chicago. Le Chicago semble être le club du jour dans la Ligue Nationale actuellement, mais nous fournirons un grand effort pour les battre. N'oubliez pas une chose, le Canadien devra aller rencontrer trois fois les Black Hawks sur leur glace d'ici la fin de la saison et Toe Blake n'aura pas le plaisir de voir son club gagner ces trois parties. Non, Monsieur pas de la façon dont les Black Hawks jouent actuellement. Le calendrier des parties nous favorise pour le reste de la saison. Le Canadien devra venir nous visiter à Toronto à trois occasions. Nous les attendrons d'un pied ferme," a dit Imlach.

Conditions de ski

Selon le bureau provincial de la météorologie, les conditions de ski sont excellentes dans les centres de la province et à plusieurs endroits, une légère couche de neige poudreuse a recouvert les pentes de la soirée du 11 janvier. Même si les conditions sont reconnues comme excellentes et que la grande majorité des centres travaillent à maintenir les pistes en merveilleuse condition, les skieurs doivent se montrer prudents car à certains endroits, il y a encore des roches à la surface.

Mont-Tremblant	EPAIS.	N.N.	CONDITIONS	PENTES	ROUTES
N.-E.	32-38	1	poudreuse, fond dur	exc.	bonnes
S.-O.	28-38	1	poudreuse, fond dur	exc.	bonnes
Lac Ouimet	20-26	½	poudreuse, fond dur	exc.	bonnes
St-Jovite	20-26	½	poudreuse, fond dur	exc.	bonnes
St-Faustin	20-26	0	poudreuse, fond dur	exc.	bonnes
Mont-Blanc	20-26	0	poudreuse, fond dur	exc.	bonnes
Mt Ste-Agathe	25-26	1	poudreuse, fond dur	exc.	bonnes
Ste-Agathe des Monts	25-26	1	poudreuse, fond dur	exc.	bonnes
Mt Chevreuil	24-25	0	poudreuse, fond dur	exc.	bonnes
Foster	24-25	0	poudreuse, fond dur	exc.	bonnes
Ste-Marguerite	20-21	½	poudreuse, fond dur	exc.	bonnes
Ste-Adèle	24-28	0	poudreuse, fond dur	exc.	bonnes
Mt-Alouette	24-28	0	poudreuse, fond dur	exc.	bonnes
Sun Valley	28	0	poudreuse, fond dur	exc.	bonnes
Far Hill	28	0	poudreuse, fond dur	exc.	bonnes
St-Sauveur	27-29	0	poudreuse, fond dur	exc.	bonnes
Prévost	27-29	0	poudreuse, fond dur	exc.	bonnes
Lesage	27-29	0	poudreuse, fond dur	exc.	bonnes
Rawdon	24-28	0	poudreuse, fond dur	exc.	bonnes
St-Donat	28-30	0	poudreuse, fond dur	exc.	bonnes
Mt-Jasper	28-30	0	poudreuse, fond dur	exc.	bonnes
Mt-Gabriel	25-26	0	poudreuse, fond dur	exc.	bonnes
Morin-Heights	24-26	0	poudreuse, fond dur	exc.	bonnes
Lac Beauport	34	2	poudreuse, fond dur	exc.	bonnes
Montmagny	34	1	poudreuse, fond dur	exc.	bonnes
Mont Ste-Anne	36	1	poudreuse, fond dur	exc.	bonnes
Grand'Mère					
Shawinigan	36	1	poudreuse, fond dur	exc.	bonnes
Trois-Rivières					
Jonquière	22	4	poudreuse, fond dur	exc.	bonnes
Kénogami	22	4	poudreuse, fond dur	exc.	bonnes
Alma	18	1	poudreuse, fond dur	exc.	bonnes
Mont Mars	22	2	poudreuse, fond dur	exc.	bonnes
Portage-des-Roches	21	1	poudreuse, fond dur	exc.	bonnes
Sherbrooke			poudreuse, fond dur	exc.	bonnes
(Piste Municipale)	26-27	0	poudreuse, fond dur	exc.	bonnes
North Hatley	29-31	0	poudreuse, fond dur	exc.	bonnes
Hillcrest	29-31	0	poudreuse, fond dur	exc.	bonnes
Magog (Mt-Orford)	32-44	0	poudreuse, fond dur	exc.	bonnes
Mont-Sutton	30-40	0	poudreuse, fond dur	exc.	bonnes
Thetford-Mines			poudreuse, fond dur	exc.	bonnes
Mont Adstock	53	0	poudreuse, fond dur	exc.	bonnes
Mont Granit	53	0	poudreuse, fond dur	exc.	bonnes
Kingsmere	19	0	poudreuse, fond dur	exc.	bonnes
Camp Fortune	15	0	poudreuse, fond dur	exc.	bonnes
Mont-Royal	14	0	poudreuse, fond dur	exc.	bonnes

Tous les monte-pente fonctionnent.

Plante jouera avec le Royal ce soir

Jacques Plante a reçu un billet d'avion des mains de Kenny Reardon qui lui a dit: "Tu le voulais, le voici. Tu rejoindras le Royal à Sudbury et tu joueras demain soir (vendredi).

Plante a pris le billet d'avion, puis a enlevé son paletot et s'est aussitôt mis au travail, ramassant ses jambières, patins et protecteurs, pour placer le tout dans un sac.

Très calmement, Plante a ensuite fait face aux journalistes : "J'ai moi-même demandé à la direction du Canadien de me céder au Royal. Je veux jouer au hockey. Je ne peux tolérer plus longtemps l'inactivité. Je veux retrouver mes réflexes et c'est en jouant, que je saurai une fois pour toutes si ma blessure est guérie", a dit Plante.



JACQUES PLANTE

Kenny Reardon a tenu à tout confirmer. "Plante nous a demandé d'être cédé au Royal. Il peut jouer une seule partie avec le Royal et il peut en jouer trois ou quatre. Nous voulons savoir si Plante est parfaitement rétabli avant de lui redonner son poste".

Il s'est blessé à un genou le 26 novembre à Détroit et n'a jamais pu réintégrer son poste en raison de la brillante besogne abattue par Charlie Hodge, rappelé du Royal. Plante a été devant les buts du Canadien pour 21 parties cette saison et a accordé 69 buts. En 20 parties, Hodge en a accordé 44.

Avec Plante devant le filet, le Canadien a remporté dix victoires et subi sept défaites et livré quatre joutes nulles. Avec Hodge, il en a gagné 15, perdu quatre et en a livré une nulle.

Plante pratiquait régulièrement avec le Canadien depuis quelques semaines.

Plante, qui célébrera son 32e anniversaire de naissance le 17 janvier, soit mardi prochain, est avec le Canadien depuis 1954. Il a établi un record de la ligue Nationale la saison dernière, alors qu'il a remporté le trophée Vézina pour une cinquième année consécutive. Le trophée est accordé annuellement au gardien de buts qui joue le plus grand nombre de parties avec l'équipe la moins souvent déjouée.

Hodge, un athlète de cinq pieds et six pouces — 150 livres — a commencé la saison avec le Royal. Il est âgé de 27 ans.



Une vive rivalité prévue au combiné Nordik à St-Sauveur

Une lutte intéressante s'annonce déjà à la saison de compétition. Lors du slalom inaugural dimanche dernier à Val David, le jeune Norvégien Torlief Bogen a décroché une belle victoire devant plusieurs compétiteurs expérimentés de la Zône Laurentienne. Demain et dimanche à St-Sauveur, il aura l'occasion de prouver qu'il ne s'agissait pas seulement d'un peu de chance alors qu'il rivalisera de nouveau avec eux dans le combiné alpin du club Nordik.

A cette 10e reprise annuelle du combiné slalom-slalom géant, le vétéran Jim Quarles, du club Redbirds, demeure grand favori pour répéter son exploit de l'an dernier. Il n'aura cependant pas la tâche facile contre Bogen ainsi que Jean-Marc Léonard, de St-Sauveur, Riki Gougeon, la jeune étoile du club Nickel Teen de Sudbury, Les Streeter, aussi du Redbirds, l'indestructible Peter Kay, du Nordik, ainsi que les inséparables Tom Barbeau et Phil Beaulieu, du club hôte.

Un impressionnant groupe de 73 compétiteurs se sont inscrits aux épreuves. Le slalom géant débutera à 1 h. demain et le slalom aura lieu dimanche midi. Les deux épreuves auront lieu sur le tracé Nordick que l'on a grandement amélioré au cours de l'été dernier. Don Bridges et Gerry Gilmour agiront comme batteurs de piste.

Les Carabins

L'équipe des Carabins de l'Université de Montréal, dont Chris Gribbin est le moniteur, sera représentée par Rolland Doré, dans le groupe senior A ainsi que par Richard Bienvenue, Jean Bernard et Pierre Bertrand dans le B.

Chez les filles, la petite Joanne Taylor, du Ski Jay, demeure toujours la skieuse à battre et la plus prometteuse pour les années à venir. La compétition chez les féminines y a cependant beaucoup perdu avec l'absence de l'équipe nationale qui poursuit son entraînement en Europe actuellement.

Voici les deux listes complètes d'inscrits au combiné Nordick :

SLALOM GEANT

(SAMEDI)

Dames Junior "B" :

1. Elizabeth Dench	McGill
2. Joanne Taylor	Ski Jay
3. Anne Graham	McGill
4. Sally Drury	Ski Jay
5. Gillian Ross	St-Sauveur

Dames Senior "B" :

8. Gael Eakin	McGill
9. Thérèse Bourque	Epervier
10. Marian MacDougall	McGill

Hommes Junior "A" :

13. Kent Taylor	St-Sauveur

Hommes Senior "A" :

16. Les Streeter	Red Birds
17. Jim Quarles	Red Birds
18. Riki Gougeon	Nickel Teen
19. Pierre Léonard	St-Sauveur
20. Tom Barbeau	Nordik
21. Jean-Marc Léonard	St-Sauveur
22. Thorleif Bogen	Ptarmigan
23. Phil Beaulieu	Nordik
24. Tony Blair	McGill
25. Rolland Doré	U. de M.
26. Hugh Harris	McGill
27. Jack Iosch	Nordik
28. Peter Kay	Nordik
29. A. Maxwell	McGill
30. Nicholas Matossian	McGill
31. Vic Nikitin	Red Birds
32. G. Krause	Martian
33. Peter Mellen	McGill

Voir LE SKI en page 16

Mont Tremblant

• CONDITIONS DE SKI EXCELLENTES
• 15 POUCES DE NEIGE NOUVELLE

Bienvenue à tous

A ST-JANVIER

L'endroit idéal pour monte-pente, traîne-sauvage. Restaurant. Salle de danse.

SKI-TOW ALARIE

"SKI-DOO" BOMBARDIER

Pratiquez le tout NOUVEAU SPORT D'HIVER au grand air avec "SKI-DOO", ski motorisé



LA NOUVELLE SENSATION !

"Ski-Doo", possédant son propre moteur automatique, est mû par une chenille sans fin et peut atteindre 25 milles à 30 milles à l'heure. Sa pesanteur : 335 livres. Il vous procurera de nombreuses heures agréables au grand air en transportant 3 personnes assises, traîne skieurs et traînes sauvages, etc.

Faites-vous donner une démonstration sans plus tarder !

Votre dépositaire exclusif : Montréal et les Laurentides

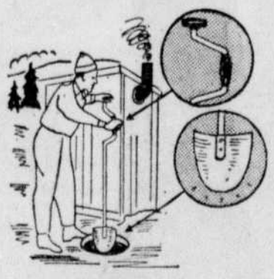
L. TESSIER

AUTOMOBILE LTEE

7400 LAJEUNESSE CR. 4-3753

Dépositaire autorisé AUSTIN, PEUGEOT

PECHEURS sur GLACE



PERFOREUSE A GLACE

- Tout acier solide
- Le plus rapide qui soit
- Manufacturée en Europe
- Poignée garantie
- Exactement telle qu'illustrée

A PRIX SPECIAL

SPECIALITE DE VETEMENTS POUR L'ARCTIQUE ET LE GRAND NORD

GRAND CHOIX D'EQUIPEMENT DE SKI ET HOCKEY



de marque réputée à prix spécial Beauséjour

RAQUETTES

POUR LA NEIGE, MOCASSINS. Traîne-sauvage et raquettes de l'armée. **A PRIX SPECIAL**

COMMANDES POSTALES REMPLIES AVEC SOIN

Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 h.
Samedi, 6 h.

J.E. Beauséjour

SURPLUS DE GUERRE
VETEMENTS DE TRAVAIL

TERMES FACILES SI DESIRE

ESCOMPTES SPECIAUX POUR CLUBS DE SKI ET ASSOCIATIONS SPORTIVES

4559 à 4565 PAPINEAU, près MONT-ROYAL

Voyer compte l'unique but

L'équipe de ballon-balai de LA PRESSE a blanchi le Jarry Frères par 1 à 0 dans une joute intéressante et serrée disputée au parc Rouen. André Voyer a marqué l'unique but de la joute. Jacques Plante a réussi le blanchissage.

Joutes de hockey

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine
Providence à Rochester

Ligue de l'Est
Royal à Sudbury

Ligue Interuniversitaire
Carabins à Toronto
Laval à McGill

HIER

Ligue Nationale
Toronto 2, Canadien 6
Rangers 4, Boston 4

Ligue Américaine
Cleveland 2, Québec 4

Ligue de l'Est
Royal 2, Sault Ste-Marie 2

Ligue Provinciale Junior
Shawinigan 6, T.-Rivières 3

Ligue de l'Est

	J	G	P	N	P	C	Pts
Hull	37	28	8	3	162	89	55
S.-Ste-Marie	40	20	16	4	141	140	44
Kitchener	39	17	17	5	135	142	39
Kingston	39	17	20	2	154	164	36
Sudbury	40	14	20	6	141	164	34
Royal	41	9	20	10	95	129	28

Ligue Américaine

	J	G	P	N	P	C	Pts
Springfield	42	31	11	0	212	110	62
Cleveland	40	20	20	0	126	138	40
Buffalo	38	18	19	1	146	152	37
Hershey	39	18	20	1	119	119	37
Québec	41	18	22	1	125	132	37
Rochester	37	16	18	3	129	130	35
Providence	41	15	26	0	132	168	30

Ligue Métropolitaine

	J	G	P	N	P	C	Pts
St-Jérôme	25	16	5	4	150	105	36
Lachine	24	16	5	3	130	74	35
National	25	12	11	2	107	91	26
Sorel	25	10	11	4	103	125	24
Verdun	25	11	13	1	118	119	23
N.-D.-G.	26	9	13	4	98	146	22
Rosemont	25	7	11	7	108	112	21
Valleyfield	25	5	17	3	88	128	13

Ligue Provinciale Junior

	J	G	P	N	Pts
As Junior	20	24	6	0	48
Citadelles	27	17	10	0	34
Shawinigan	25	13	11	1	27
Trois-Rivières	28	11	17	0	22
St-Hyacinthe	28	8	19	1	17
Montréal-Nord	26	8	18	0	16

Ligue Dépression

	J	G	P	N	P	C	Pts
Hobos	10	5	3	2	27	33	12
Grads	10	5	5	0	35	42	10
Sages	10	4	4	2	36	40	10
Totem	10	3	5	2	30	23	8

UNE BIÈRE *"Plus Vive"!* FAITE POUR LA VIE QUE VOUS AIMEZ VIVRE



LA BIÈRE MOLSON
CANADIAN

Le ski exige de la *vivacité*, c'est pourquoi il répond au goût des gens *actifs* du Québec d'aujourd'hui. De même, ceux-ci préfèrent la saveur *plus vive* de la Molson "Canadian"! Goûtez-la! *Maintenant en bouteilles brunes qui la protègent contre la lumière.*



d'un SPORT à l'autre

Le Queen's Plate disputé le 17 juin ; Bill Hartack parle déjà de retraite

TORONTO. (PCf) — Le Queen's Plate, la plus importante épreuve annuelle au Canada dans le domaine du turf, sera présentée le 17 juin prochain à la nouvelle piste Woodbine, de Toronto. La bourse s'élèvera à $25,000. D'autre part, à Honolulu, le jockey Bill Hartack, a exprimé le désir de prendre sa retraite. Hartack est actuellement en vacances à Honolulu.

Grève probable chez les joueurs de soccer d'Angleterre le 21 janvier

LONDRES, (AFP) — 344 footballeurs professionnels du nord de l'Angleterre ont approuvé à l'unanimité l'ordre de grève lancé à partir du 21 janvier par l'Association des Footballeurs Professionnels. Cette décision fait suite à celle prise par les footballeurs du sud et du centre de l'Angleterre à la suite de la rupture des négociations avec les dirigeants des clubs.

Les joueurs du nord ont rejeté catégoriquement les propositions de la Football League en raison de la clause concernant le système des transferts.

Match Schoeppner-Harold Johnson en vue du championnat mi-lourd

DENVER, (PA) — Le promoteur Milt Willner, de Denver, a offert $10,000 à Erich Schoeppner, d'Allemagne, pour rencontrer Harold Johnson, de Philadelphie, le mois prochain à Denver. Le vainqueur serait couronné champion mi-lourd mondial de la National Boxing Association.

La NBA a détrôné Archie Moore comme champion parce qu'il n'avait pas défendu son titre en temps utile, et favorise un match entre Schoeppner et Johnson pour déterminer un nouveau champion. Willner a fait parvenir l'offre par télégramme au gérant du boxeur allemand, Andy Neidretten, après avoir eu l'approbation de la NBA. Quant à Johnson, il a refusé une offre de $10,000 pour un combat contre Schoeppner en Allemagne.

Le champion olympique Armin Hary veut faire lever sa suspension

FRANCFORT. (AFP) — Armin Hary, champion olympique du 100 mètres, a fait appel pour vice de forme contre sa condamnation par la commission juridique de la ligue hessoise d'athlétisme à une suspension d'un an.

Par la voix de son avocat, le sprinter le plus rapide du monde a fait valoir qu'en vertu des statuts de la ligue, la commission juridique ne devait se composer que de trois membres. Or la commission a siégé samedi dernier à cinq, à savoir un président et quatre assesseurs.

Armin Hary espère obtenir la cassation du premier verdict, la levée de sa suspension et un nouveau débat.

Du recrutement des joueurs de hockey canadiens par les collèges des E.-U.

PITTSBURGH, (PA) — L'Association Athlétique nationale américaine des collèges et universités étudie présentement le problème du recrutement des joueurs de hockey canadiens. Formé de dix-huit membres, le groupe établira s'il y a lieu ou non de s'inquiéter devant le recrutement considérable qui se fait par les collèges et universités et la façon de mettre fin à cette pratique, s'il y a lieu.

LE SKI

SUITE DE LA PAGE 15

34.	Joseph Travers	Can. Bob-Sled
	Hommes Junior "B" :	
37.	Jean-Pierre Rivet	St-Sauveur
38.	Robert Fugère	Epervier
39.	André Charette	St-Sauveur
40.	Bernard Fortin	St-Sauveur
41.	Peter Howlett	Nordik
42.	Sean Booth	St-Sauveur
43.	Dave Stotland	Nordik
44.	Guy Léonard	St-Sauveur
	Hommes Senior "B" :	
45.	Pierre Huot	Epervier
46.	Olaf Skorzewski	Ptarmigan
47.	Fernand Beaudry	Epervier
48.	Andy Howick	Nordik
49.	Yves Quenneville	Epervier
50.	Jean Carpentier	Mt-Tremblant
51.	Raymond Raymond	Epervier
52.	Maurice Lévesque	St-Sauveur
53.	Peter Laffoley	Red Birds
54.	J. Berwick	McGill
55.	Jean Bernard	U. de M.
56.	Richard Bienvenue	U. de M.
57.	René Démers	Ptarmigan
58.	Ray Lafreniere	Ptarmigan
59.	Bert Snyder	Ptarmigan
60.	Jean Préfontaine	St-Sauveur
61.	Graham Watt	Nordik
62.	Peter Huber	Ptarmigan
63.	Bruce McNaughton	Ptarmigan
64.	T. Rankin	Martian
65.	P. Dowie	Ptarmigan
66.	Pierre Bertrand	U. de M.
67.	Keller Wolfgang	Mt-Tremblant
68.	Claude Bouchard	Ste-Adele
69.	J. Fuller	Martian
70.	Jack Edwards	Ptarmigan
71.	Bob Cormack	Nordik
72.	Mike Wiegele	Mt-Tremblant
73.	Evan Price	St-Sauveur
	SLALOM (DIMANCHE)	
	Dames Junior "B" :	
1.	Gillian Ross	St-Sauveur
2.	Anne Graham	McGill
3.	Elizabeth Dench	McGill
4.	Joanne Taylor	Ski Jay
5.	Sally Drury	Ski Jay
	Dames Senior "B" :	
8.	Gael Eakin	McGill
9.	Thérèse Bourque	Epervier
10.	Marian MacDougall	McGill
	Hommes Junior "A" :	
13.	Kent Taylor	St-Sauveur
	Hommes Senior "A" :	
15.	Les Streeter	Red Birds
16.	Pierre Léonard	St-Sauveur
17.	Jim Quarles	Red Birds
18.	Thorleif Bogen	Ptarmigan
19.	Tom Barbeau	Nordik
20.	Riki Gougeon	Nickel Teen
21.	Jean-Marc Léonard	St-Sauveur
22.	Phil Beaulieu	Nordik
23.	Tony Blair	McGill
24.	Rolland Doré	U. de M.
25.	Peter Kay	Nordik
26.	A. Maxwell	McGill
27.	Vic Nikitin	Red Birds
28.	Hugh Harris	McGill
29.	Jack Iosch	Nordik
30.	Nicholas Matossian	McGill
31.	Peter Mellen	McGill
32.	G. Krause	Martian
	Hommes Junior "B" :	
35.	Peter Howlett	Nordik
36.	Jean-Pierre Rivet	St-Sauveur
37.	Robert Fugère	Epervier
38.	Bernard Fortin	St-Sauveur
39.	André Charette	St-Sauveur
40.	Guy Léonard	St-Sauveur
41.	Sean Booth	St-Sauveur
42.	Dave Stotland	Nordik
	Hommes Senior "B" :	
45.	Peter Laffoley	Red Birds
46.	Maurice Lévesque	St-Sauveur
47.	Richard Bienvenue	U. de M.
48.	Jean Carpentier	Mt-Tremblant
49.	Ray Lafreniere	Ptarmigan
50.	Graham Watt	Nordik
51.	Pierre Huot	Epervier
52.	Jean Bernard	U. de M.
53.	Yves Quenneville	Epervier
54.	Bert Snyder	Ptarmigan
55.	Raymond Raymond	Epervier
56.	Olaf Skorzewski	Ptarmigan
57.	Bernard Beaudry	Epervier
58.	Jean Préfontaine	St-Sauveur
59.	Denis Démers	Ptarmigan
60.	Andy Howick	Nordik
61.	J. Berwick	McGill
62.	P. Dowie	Ptarmigan
63.	T. Rankin	Martian
64.	Peter Huber	Ptarmigan
65.	Pierre Bertrand	U. de M.
66.	Bruce McNaughton	Ptarmigan
67.	Keller Wolfgang	Mt-Tremblant
68.	Jack Edwards	Ptarmigan
69.	Claude Bouchard	Ste-Adèle
70.	Mike Wiegele	Mt-Tremblant
71.	J. Fuller	Martian
72.	Evan Price	St-Sauveur
73.	Bob Cormack	Nordik

LE TORONTO

SUITE DE LA PAGE 15

rouge à 36 reprises en 42 joutes n'a pas été plus étroitement surveillé qu'un autre joueur ordinaire. Moore avait la tâche de le tenir en échec et Mahovlich n'a obtenu que trois lancers fasciles sur Hodge. Moore qui aurait dû être surveillé par Mahovlich a compté un but. Mahovlich était sur la glace alors que le Canadien a marqué deux de ses buts.

Avance de 4 points

Somme toute, ce fut une excellente soirée pour le Canadien. Les protégés de Toe Blake ont porté à quatre points leur avance en tête du circuit, Bernard Geoffrion a augmenté considérablement son avance sur Frank Mahovlich en tête des compteurs.

La seule ombre au tableau est le départ de Jacques Plante immédiatement après la joute pour se rendre à Kitchener où il se joindra au Royal.

Il y eut également la blessure à Don Marshall. Ce dernier, blessé à une cheville, s'est rendu à l'hôpital, pour un examen au rayon X.

Doug Harvey a assisté à la partie comme spectateur, mais après la partie, il a tenu à féliciter Jean-Claude Tremblay, rappelé du club Hull, qui avait fourni une spectaculaire exhibition à la ligne bleue du Canadien.



AU DEPART DES CARABINS POUR TORONTO — Les Carabins de l'Université de Montréal ont quitté la métropole par train, hier soir, à destination de Toronto où ils feront face au Varsity, ce soir. Les Carabins tenteront de remporter leur première victoire en cinq ans dans la Ville Reine. On reconnaît dans le groupe : autour de l'instructeur ROLLAND BLEAU : REYNALD DUFOUR, CLAUDE DUGUAY, ROLLAND HEBERT, DANIEL LAVIGNE, MARCEL LANDREVILLE, HERVE BOISONNEAULT, FERNAND BASTIEN, EDDIE CREE, MARC MELANÇON, RENE VERRIER, SERGE LACASSE, GUY BELISLE, ROGER HAMEL, le notaire PIERRE RODRIGUE, ROBERT VANASSE et ROLLAND MONGEON. MAURICE DUHAIME, interne dans un hôpital de Montréal, n'a pas accompagné le club.

Michel Lagacé ignoré ?

L'équipe canadienne des Smoke Eaters de Trail aligne peu de joueurs connus

TRAIL, C.-B. (PC) — L'instructeur-joueur Bobby Kromm a révélé les noms des joueurs qui feront le voyage en Europe sous les couleurs des Smoke Eaters de Trail, comme représentants du Canada au tournoi mondial de hockey.

Selon Kromm, il ne reste qu'un choix à faire, celui du gardien de buts substitut. Ce sera ou Gordon Dibley, de Winnipeg, ou Don Hurley, de la province d'Ontario.

L'équipe sera formée de dix-sept joueurs. Ceux qui n'appartiennent pas aux Smoke Eaters à proprement parler sont Darryl Sly, un avant, de Galt, membre de l'équipe olympique l'an dernier; Jack McLeod, ancien joueur de la Ligue Nationale, réinstallé amateur et porte-couleurs du club Moose Jaw, de la Ligue Senior de la Saskatchewan; Dave Rosnel, anciennement des Canucks de Moose Jaw et des Terriers de Yorkton; Walt Peacosh, des Combines de Penticton-Kelowna, de la Ligue Okanagan et enfin trois joueurs des Warriors de Rossland: George Ferguson, Pinoke McIntyre et Hal Jones.

Tous les joueurs, sauf McLeod ont rejoint l'équipe. McLeod se rapportera pour les deux dernières joutes. Il joue au centre et il est âgé de 30 ans.

Le Trail quittera la Colombie le 26 janvier et disputera deux joutes hors concours avant son départ définitif du pays le 29 janvier. En Europe, les Smoke Eaters disputeront dix-sept parties hors concours. Le tournoi ne débute que le 2 mars. Les deux joutes hors concours disputées au Canada opposeront fort probablement les Smoke Eaters au Moose Jaw et aux Maroons de Winnipeg, l'équipe qui a connu beaucoup de succès en Tchécoslovaquie.

Voici l'alignement des Smoke Eaters :

Buts : Seth Martin; substituts : Gordon Dibley ou Don Hurley; défenses : Ed Cristofoli, Harry Smith, Darryl Sly, Don Fletcher et George Ferguson; avants : Bobby Kromm, Dave Rusnell, Norm Lenardon, Jackie McLeod, Andy Tambellini, Pinoke McIntyre, Hal Jones, Jerry Penner, Walt Peacosh et Cal Hockley.

S'il faut en croire l'instructeur Kromm, il n'est nullement question d'aligner Michel Lagacé, ancien joueur du Laval de l'Université de Québec et du Canadien Junior.

Robert Lebel, président de la Fédération Internationale de hockey sur glace, nous a laissé entendre que le Trail devait choisir entre McLeod ou Lagacé. Toutefois, la direction des Smoke Eaters aurait souhaité que Lagacé se rende à Trail au début de janvier pratiquer avec le club, ce qu'il n'a pu faire, à cause de ses occupations. Lagacé était prêt à se rendre à Trail le 22 janvier et se mériter un poste dans l'équipe. L'offre l'obligeait à délaisser son travail d'ingénieur pendant plus de deux mois.

Lebel doit se rendre à Toronto en fin de semaine à une assemblée de la CAHA et il aura l'occasion de rencontrer les représentants de la Colombie britannique et de s'expliquer avec eux. Lebel a tout tenté pour que Lagacé fasse partie du groupe.

La Ligue Nationale

AUJOURD'HUI

Aucune joute au calendrier

HIER

Toronto 2, Canadien 6
Rangers 4, Boston 4

DEMAIN

Boston à Canadien
Chicago à Toronto
Rangers à Détroit

PARTIES GAGNEES ET PERDUES

	Can	Chi	NY	Bos	Dét	Tor	Vi.
Canadien	—	3	7	5	4	6	25
Chicago	2	—	3	4	5	4	18
New-York	2	1	—	5	2	1	11
Boston	2	3	1	—	2	0	8
Détroit	2	3	5	4	—	2	16
Toronto	3	4	7	5	3	—	22
Défaites :	11	14	23	23	16	13	100

JOUTES NULLES

	Can	Chi	NY	Bos	Dét	Tor	To.
Canadien	—	2	0	2	1	0	5
Chicago	2	—	3	2	2	0	9
New-York	0	3	—	1	1	0	6
Boston	2	2	2	—	1	3	10
Détroit	1	2	1	1	—	4	9
Toronto	0	0	0	3	4	—	7
Total :	5	9	6	9	9	7	46

LE CLASSEMENT

	J	G	P	N	P	C	Pts
Canadien	41	25	11	5	149	113	55
Toronto	42	22	13	7	136	110	51
Chicago	41	18	14	9	116	109	45
Détroit	41	16	16	9	113	122	41
New-York	40	11	23	6	110	136	28
Boston	41	8	23	10	103	137	26

Dimanche à Los Angeles

Duel Unitas-Van Brocklin prévu pour le Pro Bowl

LOS ANGELES. (PA) — Johnny Unitas, quart-arrière des Colts de Baltimore, pilotera l'équipe tout étoile de la division Ouest de la Ligue Nationale lors de la classique East-West Pro Bowl dimanche, à Los Angeles.

Norm Van Brocklin, quart des Eagles de Philadelphie qui a pris sa retraite à la fin de la dernière saison, sera à la barre du club de l'Est dans ce que l'on croit être sa dernière partie de football. "Je suis vraiment peiné de le voir partir . . . c'est un des plus grands quarts de l'histoire de la Ligue Nationale", a déclaré Unitas.

Van Brocklin aura l'opportunité de "travailler" avec trois de ses coéquipiers, Tommy McDonald, Bobby Walston et Ray Retzlaff. Unitas pourra toutefois compter sur sa cible favorite, le demi Lenny Moore. "Je crois que nous avons le personnel pour gagner cette joute", a poursuivi Unitas. "Nous avons d'excellents coureurs quoique l'équipe de l'Est est peut-être un peu plus rapide dans ce département."

L'instructeur Vince Lombardi, des Packers de Green Bay, qui dirigera les étoiles de l'Ouest, a choisi pour son équipe offensive, quatre joueurs des Colts et deux de son club. Buck Shaw, instructeur des Eagles de Philadelphie et des étoiles de l'Est, n'a pas annoncé quels joueurs débuteront à l'attaque.

La joute de dimanche marquera pour Shaw la fin d'une brillante carrière comme joueur et instructeur. Agé de 61 ans, Shaw s'occupait de football depuis l'âge de 14 ans.

L'Ouest est favori par un point pour s'assurer les honneurs de la classique. Depuis que celle-ci a été inaugurée il y a dix ans, les clubs de l'Ouest sont sortis vainqueurs à six reprises. La joute débutera à 5 h. p.m. heure normale de l'Est et sera télédiffusée d'un océan à l'autre.

Yogi Berra et Ernie Banks sous contrat

NEW YORK. (PA) — Deux des meilleurs joueurs des majeures ont signé leur contrat en vue de la saison prochaine. Yogi Berra et Ernie Banks porteront donc encore une fois cette année les couleurs des Yankees de New York et des Cubs de Chicago, respectivement.

Yogi Berra, déjà un immortel du baseball, en sera à sa 16e saison avec les Yankees. Agé de 35 ans, Berra touchera environ $50,000, soit légèrement plus que l'an dernier. Receveur de profession, Berra jouera aussi au champ gauche cette saison. Yogi a conservé une moyenne de .276 au bâton en plus de cogner 15 circuits.

Banks recevra $55,000; lui aussi bénéficiera d'une augmentation. La saison dernière, Banks a cogné pour la quatrième campagne consécutive 40 circuits ou plus. Sa moyenne au bâton a cependant fléchi à .271 mais Ernie a fait compter 117 points. Banks aura 30 ans ce mois-ci. Il a commencé sa carrière avec les Cubs en 1953.

Prudhomme compte 7 buts

Les clubs de l'organisation de l'Immaculée - Conception ont remporté trois victoires hier soir. L'Immaculée bantam a remporté une victoire de 15 à 0 aux dépens de l'équipe St-Sacrement.

Normand Prudhomme a marqué sept buts à lui seul. André Seguin a aussi brillé avec quatre buts et Jean-Guy Seguin avec trois. Emile Allard a enregistré le blanchissage.

Le club Immaculée Midget a défait les Loisirs St-Denis, 3 à 1. Guy Larente, Jean Seguin et Ray Cyr ont obtenu les buts des vainqueurs.

Enfin, l'Immaculée juvénile a battu le St-Anselme par 5 à 3. Yvon Jubainville et Bernard Laporte ont compté deux buts chacun et Pierre Calvé a complété le pointage.

Chez les poids moyens

Paul Pender risque sa portion du titre contre Terry Downes

BOSTON. (AFP) — Paul Pender, le pompier de Boston, va mettre en jeu demain devant l'Anglais Terry Downes la portion qu'il détient du titre mondial des poids moyens. Il n'est reconnu champion du monde que par deux des cinquante états américains : Massachusetts et New-York. Sugar Ray Robinson, qui fut battu deux fois par Pender, détient un cinquantième de ce titre puisqu'il vient d'être reconnu comme titulaire "logique" par l'état du Nevada. Les autres 47 cinquantièmes du titre sont la propriété de Gene Fullmer, champion du monde NBA.

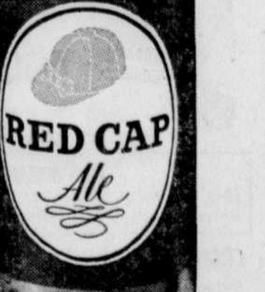
Pender avait acquis le titre en battant Sugar Ray Robinson alors champion du monde indiscuté aux points en quinze assauts le 22 janvier 1960. Pender ne disputa qu'un autre combat dans l'année; sa revanche avec Robinson. Il l'emporta une nouvelle fois aux points bien que comme pour le premier match les deux juges et l'arbitre n'aient pas été unanimes sur le choix du vainqueur. Pender, affirme-t-on, l'enfant du pays, avait été favorisé par les officiels locaux. Car Pender ne combat qu'à Boston. C'est la seule ville où il soit assuré d'un

Voir PENDER en page 17

SKIEZ • MANGEZ • DORMEZ
pour $6.00 par jour
à NORTH VALLEY
1½ mille de Ste-Agathe
• MONTE-PENTE
• DORTOIRS — 80 LITS
• COUVERTURES DE LIT NON FOURNIES
• REPAS COMPLETS
★ RENSEIGNEMENTS ★ BUREAU DU TOURISME
STE-AGATHE-DES-MONTS — TEL. 326-0457



Chevaliers de la Table Ronde
Goûtons voir...le gin est bon...
BOLS! BOLS! BOLS!*
Fabriqué d'après un procédé un peu plus coûteux (mais ça vaut la peine) depuis 1575, le gin Bols est un produit supérieur qui a fait ses preuves.
*prononcez "bôlze"



HOLLANDAIS DE NAISSANCE— CANADIEN PURE LAINE

VOTRE ARGENT RAPPORTE
5%
SUR DEPOTS A TERMES
GUARANTY TRUST COMPANY OF CANADA
610, rue St-Jacques O.
UN. 6-8816

prendre une RED CAP c'est agréable



d'un seul coup...
saveur et satisfaction

La brasserie CARLING RED CAP Limitée
SIÈGE SOCIAL ET BRASSERIE : MONTRÉAL

17 buts

ALVINSTON, Ontario (PC) — Le jeune Larry Davenport, du club Alvinston de la ligue Lambton-Michigan midget, a marqué 17 buts, mercredi soir, contre le club Petrolia, dans la victoire de 20 à 0 de son équipe. Son coéquipier, Dick Johnson, qui a compté 103 buts l'année dernière, a réussi 2 buts, mercredi, pour ses 22e et 23e buts en 8 joutes cette saison.

PENDER

SUITE DE LA PAGE 16

public nombreux. Il est a peu près inconnu ailleurs aux Etats-Unis.

Boxeur intelligent

C'est un boxeur intelligent mais peu spectaculaire. Il a fait ses débuts professionnels il y a onze ans.

Blessé aux mains, il abandonna trois fois la boxe pour se consacrer à son métier de pompier. Il se retira la première fois après une défaite par KO devant Jimmy Beau en 1952. Il ne remonta entre les câbles que deux ans plus tard. Très vite, il essuya une défaite devant Gene Fullmer. Ce fut sa dernière défaite avant une longue série de victoires mais toutes remportées devant un public et des officiels locaux et contre des adversaires sans réputation.

Il compte aujourd'hui 37 victoires, cinq défaites et deux nuls. Très habile surtout en défense, Pender sera le favori 11-5 à Boston devant Downes.

Le boxeur anglais, qui fit son début amateur aux Etats-Unis en effectuant son service militaire dans le corps des Fusiliers Marins, a été choisi comme adversaire de Pender pour le titre à la suite de sa victoire aux points en Europe devant Joey Giardello.

Downes a 24 ans et une réputation de cogneur. Il compte vingt victoires par KO sur 24 mais aussi quelques sérieuses défaites souvent sur blessures, notamment devant Dick Tiger, KO au cinquième round, Freddie Cross, KO sixième, Spider Webb, KO huitième, et Michel Diouf, KO cinquième.

Il a disputé 30 combats. Il prétend avoir mis au point une tactique naturellement secrète qui lui permettra de battre Pender. S'il le fait, il devra accorder un combat revanche au boxeur de la Nouvelle-Angleterre.

Si Pender l'emporte comme probable, il pourra lancer, comme il l'affirme, un défi à Gene Fullmer pour le titre de champion du monde incontesté des poids moyens. En attendant, Fullmer va rencontrer, le 25 février, Robinson pour la quatrième fois et si le boxeur noir l'emporte, il devra accorder une nouvelle revanche à Fullmer, donnant peut-être alors à Pender le temps de rencontrer Carmen Basilio, comme annoncé, ou d'honorer son contrat pour un combat au-dessus de la limite avec le Français Marcel Pigou.

Les possibilités sont nombreuses chez les premiers poids moyens mondiaux. Mais la situation, avec trois champions du monde, et plusieurs contrats pour combats revanche, demeure toujours confuse.

ANNONCE

NE NEGLIGEZ PAS LES
FAUSSES DENTS
QUI GLISSENT

Est-ce que vos fausses dents tombent, glissent ou se déplacent quand vous parlez, mangez, riez ou éternuez ? Ne supportez plus d'être gêné et embarrassé par de tels ennuis. Il suffit de saupoudrer les dentiers de FASTEETH, une poudre **alcaline** (non acide), pour les faire tenir fermement en place. Vous vous sentirez confortable et n'aurez plus de crainte au sujet de vos dents. Pas de sensation ni de goût âcre, gommeux ou pâteux. Procurez-vous FASTEETH aujourd'hui à n'importe quelle pharmacie.

LIMONADE **ASEPTA** REDONNE DE L'ENTRAIN
Agréable au goût
LAXATIVE-PURGATIVE

RHUMES
Arrêtez-les Vite pour 45c
EN VENTE PARTOUT
BUCKLEY'S CINNAMATED CAPSULES
POURQUOI PRENDRE UNE CHANCE ET PAYER PLUS CHER
"SOYEZ SUR — ACHETEZ BUCKLEY"
WB-1 F

ANNONCE

½ ÉVEILLÉ *la nuit*
½ ENDORMI *le jour*

Beaucoup de gens ne se reposent pas bien la nuit. Ils se tournent et se retournent dans leur lit—et sont nonchalants toute la journée. Quand le fonctionnement des reins ralentit, les impuretés et l'excès d'acidité restent dans l'organisme. Il s'ensuit un repos troublé, une sensation de fatigue et un mal de dos. Si vous ne vous reposez pas bien la nuit—si vous n'êtes pas en train dans la journée—prenez des Pilules Dodd's pour les Reins. Vous vous sentirez mieux—dormirez mieux—travaillerez mieux. Vous pouvez compter sur les Pilules Dodd's. 73F

ANNONCE

CORS
Avec FREEZONE liquide, les cors s'enlèvent facilement et sûrement. FREEZONE soulage vite en formant un coussin protecteur sur le cor. Les cors s'enlèvent en quelques jours, sans l'usage douloureux du couteau ni pansements encombrants. Achetez FREEZONE aujourd'hui!

OUVERTS CE SOIR
jusqu'à
10 h. p.m.



Mobilier de salon 8 mcx

Ensemble 2 pièces, Davenport ou Chesterfield. Structure de bois dur séché au four. Fauteuil même matériel. Ressorts ne se déformant pas. Couverture en frisé "pincoar". Davenport convertible en lit double. Compartiment de literie à la base.

Table à café 48"

Dessus "Formica" résistant à la chaleur. Imitation bois. Fini noyer.

Table étagère

Jolie table de même matériel. Pattes effilées.

Ensemble 3 lampes et cendrier

Style moderne, fini noyer, base de cuivre. Lampe de table : H. 32". Lampe de plancher à 3 lumières. H. 60". Lampe déflecteur très pratique. Cendrier : H. 23".

LEGARÉ
MOBILIER COMPLET POUR 3 PIECES

Reg. $619.95 **499.95**

AUCUN DEPOT REQUIS
$5 PAR SEMAINE

Mobilier de chambre 12 mcx

Ensemble de chambre 3 mcx. Bureau double 6 tiroirs avec miroir biseauté, commode 4 tiroirs, tête de lit bibliothèque à 3 compartiments.

Matelas et sommier à lames

Matelas rembourré feutre, isolation "Sisal". Sommier cadre acier tubulaire.

- COUVRE-LIT EN CHENILLE
- 2 LAMPES BOUDOIR
- 2 TAIES D'OREILLER "TEX-MADE"
- 2 DRAPS "TEX-MADE"

Ensemble de cuisine 123 mcx

Ensemble chromé 5 mcx

Comprenant 1 table 30 x 39, extensible à 48". Surface arborite. Pattes à embouts de plastique. 4 chaises rembourrées de "tuflex". Pattes à embouts plastique. — Fini chromé.

Ensemble de vaisselle 52 mcx

8 tasses, 8 soucoupes, 8 bols à soupe, 8 assiettes, 8 assiettes à pain et beurre, 8 assiettes à dessert, 1 plat à viande, 1 plat à légumes, 1 crémier, et 1 sucrier.

Coutellerie 34 mcx

inoxydable, 8 cuillers à thé, 8 cuillers à dessert, 1 cuiller à sucre, 8 fourchettes, 8 couteaux à dents de scie, 1 couteau à beurre.

Service de verrerie 32 mcx

Verrerie de qualité, à motifs feuilles et branches gravées à la main. 4 ensembles de 8 verres.

RAPPELEZ-VOUS...

que ceci n'est qu'un exemple des nombreux ensembles que LEGARE met à votre disposition pour un prix exceptionnellement bas

GRANDES IDEES...
MAIS
UN BUDGET RESTREINT?

Opportunités pour nouveaux mariés et ceux désirant renouveler ou ajouter à leur intérieur. Nos facilités s'adaptent à tout budget.

AUCUN DEPOT
JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER
(Taxe de vente payable à l'achat)

11 MAGASINS À MONTREAL
Legaré
80 MAGASINS DANS LE QUÉBEC

1200, rue AMHERST — Victor 2-8911
858 est, rue STE-CATHERINE — Victor 4-2861
6960, rue ST-HUBERT — CRescent 1-4668
3734 ouest, rue NOTRE-DAME — WEllington 5-6994
4660 est, rue STE-CATHERINE — CLairval 5-7029
1020, rue NOTRE-DAME — MEIrose 7-5825
4078, rue WELLINGTON — POntiac 8-8912
5184 ouest, rue NOTRE-DAME — WEllington 5-7813
3250, rue MASSON — RAymond 7-5770
1278 est, MONT-ROYAL — LAfontaine 1-5373
3730 est, rue ONTARIO — LAfontaine 6-1667

Allocutions prononcées à l'assemblée annuelle des actionnaires de

La Banque Royale du Canada

Le président, M. W. Earle McLaughlin, trouve ridicule qu'on se fasse un épouvantail des placements étrangers qui, avec un taux de change libre, sont sans danger pour notre indépendance économique, dit-il.

Il félicite le gouvernement d'avoir résisté à "une vague quasi hystérique de sentiment contre l'importation des capitaux"... La réduction des placements étrangers ne résoudrait pas les problèmes du commerce, de l'emploi et de la dette

Il conseille à la Banque du Canada de signaler l'orientation de sa politique monétaire pour éviter des crises intermittentes et une foule de petits bouleversements du marché

Le directeur général déclare que l'actif s'élève à $4,296,000,000, chiffre record pour toutes les banques du Canada. Les dépôts ont atteint le nouveau sommet de $3,884,000,000. Avoir en capital : $291,800,000. Perspectives prometteuses du commerce avec l'Amérique latine

ALLOCUTION DU PRESIDENT

En proposant l'adoption du rapport du Conseil d'administration, le président, M. W. Earl McLaughlin, s'est exprimé ainsi :

Vous avez entre les mains le 91e rapport annuel et le bilan de la banque. Tout à l'heure, M. Neapole, votre nouveau directeur général, vous parlera de ce bilan en détail et il présentera dans ses remarques les vues de M. Mayne, directeur général pour les opérations à l'étranger.

Depuis notre dernière réunion, la banque a été douloureusement éprouvée par la mort de son président du Conseil et président, M. James Muir, et celle de son successeur à ce poste, M. M. Walter. M. Muir, qui avait assumé la présidence en 1949, a servi la banque avec éclat dans diverses fonctions. Grâce à sa connaissance des hommes et des événements, à sa perspicacité en matière économique et son talent de direction, ainsi qu'à son flair pour l'expansion de nos affaires, il a largement contribué au cours des années au succès de la banque. A la mort de M. Muir, survenue soudainement en avril, votre Conseil nomma M. Walter comme son remplaçant. Vers la fin d'octobre, M. Walter fut frappé en plein travail à son bureau et mourut au début de décembre. On tenait M. Walter en très haute estime dans les milieux de la finance et des affaires, non seulement pour son incontestable intégrité, mais aussi pour sa grande compréhension, sa serviabilité et ses belles qualités de coeur et d'esprit.

J'ai le regret de vous apprendre que M. K. M. Sedgewick, qui avait été élu au Conseil en avril dernier, s'en est retiré le 31 décembre pour des raisons personnelles.

J'ai aujourd'hui le plaisir de vous proposer d'élire au Conseil d'administration M. A. F. Mayne, qui dirige depuis plusieurs années et avec un succès remarquable, les opérations de la banque à l'étranger, ainsi que l'hon. Paul-H. Bouffard et MM. W. O. Twaits et C. N. W. Woodward.

Le thème général de mes remarques, aujourd'hui, ne manque pas, je crois, d'importance; il s'agit, en fait, du maintien de l'indépendance économique du Canada.

Considérations générales

On soutient parfois que le Canada est victime de sa propre géographie: que ses régions mal intégrées de l'Atlantique au Pacifique doivent dans tous les domaines obéir si complètement à l'énorme puissance économique des Etats-Unis qu'il ne peut guère espérer d'autonomie dans le champ de la politique monétaire ou fiscale.

Il serait oiseux de nier la formidable influence économique des Etats-Unis. Ce n'est pas une simple coïncidence, par exemple, que le déroulement de la vie économique aux Etats-Unis et au Canada durant la période 1957-60 ait été le même: récession-reprise-récession. Dans les deux pays, fort naturellement, la réaction des autorités monétaires a été généralement dans le sens de la facilité monétaire. La politique des Etats-Unis a été plus explicite, en ce sens que, grâce aux variations du taux de réescompte, à l'atténuation des exigences concernant les réserves ainsi qu'aux déclarations publiques des autorités monétaires, les banques commerciales et la population en général étaient au courant de ce qui se passait. Tel ne fut pas le cas au Canada.

Mais à considérer ses effets ultimes sur la masse monétaire, c'est-à-dire sur le total des dépôts de banque et des billets en circulation, la politique canadienne a évidemment été la plus "expansionniste" des deux. Cependant, pour stimuler efficacement l'économie, on ne saurait compter seulement sur la quantité de monnaie, mais aussi sur l'usage qu'on en fait. La demande de prêts reste grande, mais faute d'une claire indication préalable d'une plus grande facilité de l'argent, il n'est pas surprenant que les banques à charte du Canada aient été un peu lentes à réagir à ce qui semble après coup avoir été une politique monétaire généralement moins sévère.

Mais cette ressemblance quant au genre et au moment des mesures monétaires et peut-être fiscales devant des situations semblables au Canada et aux Etats-Unis ne signifie pas que la politique du Canada ne puisse pas être indépendante au sens réel du mot. Pour ma part, la similitude des situations auxquelles la politique monétaire et fiscale du Canada et des Etats-Unis doit remédier n'est pas entièrement une affaire de transmission des Etats-Unis au Canada: les Etats-Unis ne sont pas l'unique source d'instabilité des affaires au Canada. En réalité, il y a des facteurs qui agissent sur l'ensemble de l'économie nord-américaine et qui n'ont pas leur origine exclusivement aux Etats-Unis ou au Canada.

Situation des Etats-Unis

Il n'est pas nouveau pour le Canada de constater qu'il faut tenir compte de facteurs qui échappent à son action et qui nuisent à la prospérité et au progrès de son économie, de même que des répercussions qu'entraînent de la part de l'étranger les mesures qu'il peut adopter pour neutraliser ces facteurs. Mais pour les Etats-Unis, depuis quelque temps, c'est chose nouvelle de se trouver dans cette situation. Les récentes sorties d'or ont fait ressortir un fait qui reste toujours vrai dans une certaine mesure : à savoir que les Etats-Unis, en dépit de leur énorme puissance économique, sont, comme les autres pays, une partie interdépendante de l'économie mondiale.

Il y a en outre un autre aspect des récentes sorties d'or des Etats-Unis qui peut avoir des répercussions directes sur le Canada. Pour être bref, les sorties d'or des Etats-Unis résultent non pas d'un véritable déficit de leurs échanges de biens et services, mais de l'aide économique généreuse des Américains, jointe aux sorties considérables de capitaux privés vers le Canada et l'Europe occidentale. Autrement dit, les Etats-Unis ont un surplus dans leurs opérations courantes qui est plus que compensé par les sorties de capitaux, tandis que le Canada, au contraire, a un déficit au compte des opérations courantes qui est plus que compensé par des entrées de capitaux à long terme. Les Canadiens qui depuis quelque temps ont formulé publiquement leurs craintes au sujet des entrées de capitaux étrangers pourraient bien voir se résoudre automatiquement ces "problèmes", indépendamment de tout changement de la politique canadienne, par quelque forme de restriction imposée aux Etats-Unis sur l'exportation des capitaux privés au Canada et dans les autres pays étrangers.

Indépendance monétaire

J'en viens maintenant à ce qu'on peut appeler "les conditions externes de l'indépendance économique du Canada." Et dans ce domaine, il y a un caractère spécial de notre économie qui accroît à un haut degré la liberté d'action de nos autorités monétaires et fiscales, en dépit du fait que nos frontières sont ouvertes au libre mouvement, dans les deux sens, des biens, des services et des capitaux : je veux parler du taux de change libre ou variable du dollar canadien.

Avant d'examiner certaines des critiques concernant notre politique de liberté des changes, et certaines des mesures préconisées à sa place, je voudrais d'abord dire ce que je considère comme son très grand avantage. C'est justement ce qui fit paraître cette politique recommandable aux yeux de nos autorités monétaires et fiscales lorsqu'elle fut adoptée en septembre 1950, à savoir qu'elle neutralise et rend inoffensive automatiquement la force explosive que représentent les mouvements internationaux de "capitaux de spéculation".

On dit parfois que "les temps sont changés", que nous avons d'autres problèmes et que les capitaux de spéculation du type de 1950 n'en sont plus un. Mais les capitaux de spéculation ont cessé de constituer un problème pour le Canada justement parce que nous avons un taux de change libre. Aujourd'hui, les capitaux de spéculation embarrassent l'Allemagne occidentale et la Suisse, où ils affluent présentement; la sortie des capitaux de spéculation est devenue beaucoup plus qu'un ennui secondaire même pour les Etats-Unis avec leurs énormes réserves d'or et elle entrave leur liberté d'action monétaire et fiscale en vue de combattre la récession; des entrées et des sorties imprévisibles de capitaux de spéculation ont affligé le Trésor britannique presque sans interruption depuis la fin de la deuxième guerre mondiale.

Le dollar des Etats-Unis et la livre sterling sont les deux premières monnaies employées comme réserves. Plusieurs pays qui détiennent une grande partie de leurs réserves de change sous forme de livres sterling et de dollars des Etats-Unis comptent sur ces monnaies pour maintenir un taux de change fixe. C'est là la rançon de leur prédominance sur les marchés de change du monde — et cela expose les pays dont la monnaie sert comme réserve de change à d'énormes et imprévisibles oscillations de leurs réserves de change, car les capitaux de spéculations, entraînés en quelque sorte sur un lot de rumeurs, de craintes, d'optimisme et de cupidité, se précipitent à une vitesse beaucoup plus grande que les réactés d'un marché des changes à l'autre. Si nous faisions retour à un taux de change fixe, nous aurions aussi à faire face à des mouvements de capitaux de spéculation de cette amplitude. Dans de telles conditions, le Canada ferait aussi bien de renoncer à toute prétention d'indépendance en matière de politique monétaire et fiscale.

L'EPOUVANTAIL DES PLACEMENTS ETRANGERS

Le capital étranger offre beaucoup plus d'avantages que de désavantages

"Il y a un doute grandissant, a dit M. McLaughlin, dans l'esprit de beaucoup de gens concernant le destin de toute notre économie, certain jour redoutable de reddition de comptes où, dit-on, le Canada devra rembourser une dette énorme, contractée en grande partie aux Etats-Unis. Sans doute est-ce simplifier à l'excès l'exposé de la question."

"L'on a calculé que notre "dette internationale nette", exclusion faite des placements compensateurs des Canadiens à l'étranger, s'élevait vers la fin de 1960 à 17 milliards de dollars. Mais les deux tiers au moins de ce chiffre ne sont pas une dette véritable, mais bien des placements directs nets, en grande partie dans des filiales canadiennes d'entreprises américaines, qui n'auront jamais à être remboursés. Le reste seulement, ou probablement moins d'un tiers du total, est une dette au sens absolu. C'est là, sans doute, un fardeau beaucoup moindre de dette réelle que les statistiques de notre soi-disant "balance de la dette internationale" ne semblent l'indiquer à première vue et l'on peut donc douter de l'imminence du jour redoutable de la reddition des comptes, la prétendue inévitabilité de la faillite nationale."

"Malgré tout, cinq ou six milliards de dollars de dette est chose considérable et cette somme continue d'augmenter. Il viendra un temps où le Canada, devenu "débiteur adulte", constatera que les entrées, fonds-capitaux à long terme compris, sont inférieures aux sorties, intérêts, amortissements et dividendes compris. Mais le problème de l'"approvisionnement en change étranger" que certains observateurs croient apercevoir pour faire face à cette situation, est un faux problème, tant que nous conservons la liberté des changes. A moins d'une inflation désordonnée, il ne peut y avoir d'insuffisance de change étranger lorsque le taux est variable et équilibre automatiquement la demande et l'offre de devises étrangères sur le marché.

"Quand nous serons devenus un "débiteur adulte" au sens où j'ai défini ce terme, tout ce qu'il y aura à faire sera de laisser agir la nature. Notre excès de demande de dollars américains et d'autres devises étrangères entraînera automatiquement une baisse du dollar canadien, stimulera l'exportation et découragera l'importation. En d'autres termes, lorsque nous aurons *besoin* d'un surplus au compte de marchandises et services, nous en aurons sans doute un !"

"C'est à la lumière de ces modestes vérités que je voudrais commenter la récente vague de sentiment—qui touche presque à l'hystérie — contre l'importation des capitaux étrangers. De formidables pressions se sont exercées auprès du gouvernement pour l'inciter à décourager toutes nouvelles entrées de capitaux et ainsi, censément, abaisser notre taux de change, réduire notre dette à l'étranger et, en général, résoudre d'un facile élan de nationalisme tous les problèmes de commerce, d'emploi et de dette que nous devons affronter présentement. Apparemment le gouvernement a résisté à ces pressions, car les concessions contenues dans le "petit budget" de décembre dernier ont été relativement modérées."

"Ce que le groupe qui exerce ces pressions préconise en effet, ce n'est pas de retarder ou d'éviter, mais réellement de *hâter* l'arrivée du jour de la reddition des comptes, qu'il fait profession de redouter. Tous les fardeaux du remboursement des dettes — aussi surestimés qu'ils soient — retomberaient sur nous immédiatement et sans que nous ayons connu les avantages susceptibles de découler d'un afflux ininterrompu de capitaux étrangers à long terme."

Le taux de change variable

Il y a ceux qui soutiennent que, quelque vertu qu'il ait eue dans le passé, le comportement du taux de change variable au Canada a été très mauvais ces dernières années, parce qu'il a fait "prime", comme on dit, sur le dollar des Etats-Unis, même si nous avons eu, aux opérations courantes, un fort déficit de nos échanges et de nos paiements internationaux. Le taux du change au Canada est réellement déterminé par le jeu de l'offre et de la demande sur les marchés des changes mondiaux. Néanmoins, certains prétendent que ce taux est un taux "artificiel" et qu'il faut le réduire immédiatement, censément à tel niveau que ces conseilleurs politiques définiront comme son niveau "naturel" ! En réalité; pareil taux ne pourrait être qu'un taux fixe ou artificiel — le véritable taux naturel, qu'il soit élevé ou bas, est le taux variable courant.

Mais dire que le taux variable est naturel ne signifie pas que, s'il est élevé, il ne puisse entraîner de graves inconvénients pour les exportateurs et pour les industriels du pays devant la concurrence des produits importés. Et cela ne signifie pas non plus que nous devons nécessairement rester assis et laisser les choses suivre leur cours. Mais les propositions que l'on entend le plus fréquemment formuler depuis quelques mois touchant la politique du taux du change n'atteignent pas les causes fondamentales de nos insatisfactions. Au contraire, elles s'en prennent d'une façon massive à ce qui est évident, innocent ou simplement symptomatique; et lorsque le taux est élevé, elles réclament des manipulations monétaires afin de réduire directement la "prime" du change ou, dans une version plus complexe, de réduire les taux d'intérêt et ainsi indirectement la "prime" du change.

Malheureusement pour la réussite de ces opérations, le taux du change et le taux de l'intérêt sont simplement les indices de forces réelles qui jouent sur ces marchés. Ils ne réagiront que temporairement aux manipulations monétaires. Nous pouvons les changer, si nous le désirons, mais seulement par un changement approprié des forces réelles qui les déterminent.

Il est grand temps que nous cessions ces dangereux et absurdes propos qui voudraient faire servir la politique monétaire et la politique fiscale, non pas à leurs fins légitimes, mais comme des moyens soi-disant faciles de faire baisser le taux du change ou celui de l'intérêt, ou les deux. C'est reprocher au manomètre le manque de pression de la chaudière. Au lieu d'activer le feu, nous poussons l'aiguille vers la droite, tandis que la pression continue de descendre. Il n'existe pas de moyen facile d'abaisser notre taux de change ou nos taux d'intérêt à long terme, ou de réaliser un excédent d'exportations sur les importations ou de réduire nos emprunts à l'étranger, même si nous croyons tout cela désirable ; et le plus tôt nous saurons reconnaître les réalités de la vie dans leurs rapports avec la politique économique, le plus tôt nous réaliserons nos objectifs.

A mon avis, nos objectifs immédiats en ce moment doivent être un accroissement de l'emploi et une expansion ordonnée sans inflation. De plus, il est possible d'atteindre ces objectifs au moyen de mesures monétaires et fiscales appropriées, que viennent renforcer des mesures positives dans le champ plus large de la politique économique. On ne saurait les atteindre — au contraire, cela ne ferait qu'empirer les choses — en s'efforçant exclusivement, par la politique monétaire, de manipuler le taux du change ou les différences des taux d'intérêt à long terme entre le Canada et les Etats-Unis.

Politique de la Banque du Canada

L'indépendance en matière de politique monétaire et fiscale suppose non seulement l'absence de toute influence indue des forces de l'extérieur, comme je viens de vous en entretenir; elle suppose également l'existence des mécanismes intérieurs qui assurent le jeu de la politique et une saine structure financière pour l'appliquer.

De ce que j'ai dit jusqu'ici vous avez probablement déduit — très justement, d'ailleurs — que je ne partage pas l'attitude critique à l'endroit de la Banque du Canada et de sa direction, qui a trouvé à s'exprimer récemment — et dans certains cas, d'une façon extrême — dans la presse du pays et ailleurs. Je m'oppose à ce qu'on fasse servir le compte du Fonds de Change comme un moyen soi-disant facile de faire baisser la valeur du change du dollar canadien et ainsi, censément, de régler les problèmes des exportateurs et des industriels du pays et d'augmenter l'emploi. Je suis contre l'augmentation de la masse monétaire comme moyen soi-disant facile de faire baisser les taux d'intérêt à long terme et par là, censément, d'atténuer notre dépendance à l'égard des sources étrangères de capitaux pour fins de placement au Canada.

Je ne suis pas contre l'accroissement de la quantité de monnaie dans des conditions appropriées, mais la décision d'accroître la quantité de monnaie doit être prise pour de justes raisons et non pour son prétendu effet sur le taux du change ou sur les différences des taux d'intérêt à long terme entre le Canada et les Etats-Unis.

Au nombre des justes raisons, je rangerais l'existence d'un ralentissement de l'économie dû au manque général de demande effective, c'est-à-dire le genre de ralentissement, le genre de chômage et de surcapacité productive qu'il est possible de surmonter par l'action brutale de la politique monétaire et fiscale.

Je n'attendrais pas trop de cette action parfois puissante pour le bien de l'économie. Dans la mesure où le chômage est dû, non à une insuffisance de la demande effective, mais à des vices de structure dans l'économie, nous aurons encore un niveau de chômage trop élevé en dépit d'un accroissement de la quantité de monnaie, lié à une politique fiscale expansionniste.

Causes de chômage

Une fois qu'on a atteint ce noyau incompressible de chômage, la politique monétaire et fiscale n'est d'aucun secours. Nous serons forcés d'abandonner les procédés relativement faciles de la politique monétaire et fiscale et d'envisager les dures réalités. Nous devrons ouvrir les yeux sur l'impuissance de la mobilité de la main-d'oeuvre à suivre les transformations techniques par la voie du réapprentissage ou des migrations. Nous devrons ouvrir les yeux sur nos prix de revient trop gonflés et l'accroissement trop lent de la productivité qui expliquent la majeure partie de tous les maux que l'on reproche soit au taux du change soit à la politique monétaire de la Banque du Canada. Ces problèmes réels et apparemment chroniques sont la cause véritable des niveaux anormalement élevés du chômage en temps de prospérité et de non-prospérité, comme du malaise général que l'on a exactement qualifié de "stagnation à niveau élevé".

En prenant des mesures pour résoudre ces problèmes — ce que la politique monétaire et fiscale n'a pas le pouvoir de faire — nous devons éviter, si ce n'est comme mesures purement temporaires, toutes les formes de projets de création de travail ou de répartition de travail qui majorent les prix de revient. Et j'inclus dans cette catégorie toutes les hausses du tarif douanier ou autres mesures de protection que motivent uniquement les calculs (qui peuvent être faux) touchant leur effet direct sur l'emploi. De telles mesures pourraient entraîner des représailles immédiates aux dépens de nos exportateurs.

On dit souvent pour défendre ces projets de création de travail que nos industries d'exportation, surtout dans le secteur des ressources naturelles, même si elles sont très productives, n'emploient pas beaucoup de main-d'oeuvre. L'idée est que nous devrions encourager les branches d'industrie qui donnent des produits ayant un fort contenu de main-d'oeuvre, même aux dépens des exportateurs. Ce raisonnement méconnaît presque tous les grands apports dont s'est enrichie la sagesse économique au cours des trente dernières années. Il se peut que nos industries d'exportation, par rapport à leur dimension, ne soient pas directement de grands employeurs de main-d'oeuvre, mais le revenu que créent nos grandes industries d'exportation, qui sont des industries hautement productives, a un effet de multiplication en circulant au sein de notre économie et *indirectement* il est une grande source, sinon la plus grande source de demande de main-d'oeuvre au Canada.

Nous devons tout faire pour augmenter la capacité de concurrence de notre industrie manufacturière, soumise qu'elle est à une dure concurrence des produits importés qu'aggrave encore par moments la haute valeur au change de notre dollar; mais si, en faisant cela, nous nuisons à nos industries d'exportation, l'effet de multiplication d'une baisse de revenu engendrée dans ce secteur va jouer en sens inverse et l'effet *indirect* adverse sur l'emploi au Canada risque de faire disparaître tout gain direct de l'emploi dans l'industrie manufacturière. Il nous faudra éventuellement ouvrir les yeux sur ce qui constitue la plus vitale de toutes les nécessités pour notre survivance économique à longue échéance, savoir que nos soi-disant "manufacturiers intérieurs" et pas seulement nos exportateurs traditionnels, aillent, sur les marchés mondiaux, vendre aux prix mondiaux.

Je suis d'accord sur le but général et l'orientation de notre politique du taux de change et de notre politique monétaire; et j'ai dit jusqu'ici ce que je crois être leurs titres incontestables à notre confiance. Je passe maintenant à ce que j'estime être des critiques justifiées.

Indications nécessaires

Le gouverneur de la Banque du Canada, dans l'exercice de ses fonctions, a su à maintes reprises s'élever d'une façon énergique et courageuse contre des pressions grandissantes, et j'inclus ici les pressions venues du secteur privé de l'économie. Le plus sûr terrain pour la critique de la politique du taux de change et de la politique monétaire consiste moins à dire *a posteriori* ce qu'auraient dû faire les autorités monétaires dans l'accomplissement de leur tâche souvent impopulaire, qu'à insister sur l'idée que si leurs opérations présentaient moins d'à-coups, et en particulier si l'orien-

Suite à la page suivante

NOS INVESTISSEMENTS DE CAPITAUX A CUBA ONT ETE ENTIEREMENT RECOUVRES

Le personnel non cubain est rapatrié

Parlant du récent départ de Cuba de la Banque Royale du Canada, M. Neapole a dit : "Les avoir achetés, qui consistaient en prêts à des sociétés et à des particuliers de Cuba, en placements, en obligations et autres valeurs, plus les encaisses et les dépôts de la Banque Royale du Canada dans d'autres banques, plus des éléments divers, s'élevaient approximativement à 139 millions de pesos cubains. En règlement de ces avoirs, la Banque Centrale de Cuba assumait légalement toutes les obligations de la Banque Royale du Canada à Cuba, qui consistaient surtout dans les dépôts de sociétés et de particuliers de Cuba auprès des succursales de la Banque Royale du Canada à Cuba. La différence entre notre actif d'environ 139,690,000 pesos cubains et notre passif de quelque 130,860,000 pesos cubains — soit environ 8,830,000 pesos cubains — représentait la mise de capital de la Banque Royale du Canada dans ses opérations cubaines, plus certains bénéfices accumulés et non remis et divers éléments. Aux termes du règlement, la Banco Nacional de Cuba a effectivement payé à la Banque Royale du Canada, en monnaie américaine, le montant total de notre capital au pair du change; c'est-à-dire pour chaque peso cubain de mise de capital, un dollar américain. Cependant il y a un montant relativement faible de bénéfices accumulés et d'éléments divers compris dans notre mise de capital que nous devons recouvrer en une période de quelques mois; nous sommes convaincus que le paiement s'effectuera tel que convenu. Pour assurer la continuité dans la conduite des affaires de notre ancien réseau de succursales, la Banco Nacional de Cuba a absorbé tout notre personnel de Cuba, mais l'accord a prévu le rapatriement de notre personnel non cubain à notre discrétion. Le transfert de ce personnel à des postes canadiens ou ailleurs est en train de se faire. L'accord ne prévoit pas de compensation pour l'achalandage créé pendant la longue période de temps que nous avons été à Cuba, mais dans les circonstances, croyons-nous, nos actionnaires ont tout lieu de penser que leurs intérêts ont été bien servis par les démarches que nous avons entreprises pour amener ce résultat".

POINTS SAILLANTS

M. McLAUGHLIN :

"Il y a un caractère spécial de notre économie qui accroît à un haut degré la liberté d'action de nos autorités monétaires et fiscales, en dépit du fait que nos frontières sont ouvertes au libre mouvement, dans les deux sens, des biens, des services et des capitaux : je veux parler du taux de change libre ou variable du dollar canadien. Il neutralise et rend inoffensive automatiquement la force explosive que représentent les mouvements internationaux de "capitaux de spéculation". Les capitaux de spéculation ont cessé de constituer un problème pour le Canada justement parce que NOUS AVONS un taux de change libre."

* * *

"Il est grand temps que nous cessions ces dangereux et absurdes propos qui voudraient faire servir la politique monétaire et la politique fiscale, non pas à leurs fins légitimes, mais comme des moyens soi-disant faciles de faire baisser le taux du change ou celui de l'intérêt, ou les deux. C'est reprocher au manomètre le manque de



M. W. EARLE McLAUGHLIN
PRESIDENT
La Banque Royale du Canada

pression de la chaudière. Il n'existe pas de moyen facile d'abaisser notre taux de change ou nos taux d'interêt à long terme, ou de réaliser un excédent d'exportations sur les importations ou de réduire nos emprunts à l'étranger, même si nous croyons tout cela désirable; et le plus tôt nous saurons reconnaître les réalites de la vie dans leurs rapports avec la politique economique, le plus tôt nous réaliserons nos objectifs : un accroissement de l'emploi et une expansion ordonnée sans inflation. On ne saurait les atteindre — au contraire, cela ne ferait qu'empirer les choses — en s'efforçant exclusivement, par la politique monétaire, de manipuler le taux du change ou les différences des taux d'intérêt à long terme entre le Canada et les Etats-Unis."

* * *

"Je ne suis pas contre l'accroissement de la masse monétaire dans des conditions appropriées, mais la décision d'accroître la quantité de monnaie doit être prise pour de justes raisons et non pour son prétendu effet sur le taux du change ou sur les différences des taux d'intérêt à long terme entre le Canada et les Etats-Unis. Au nombre des justes raisons, je rangerais l'existence d'un ralentissement de l'économie dû au manque général de demande effective, c'est-à-dire le genre de ralentissement, le genre de chômage et de surcapacité productive qu'il est possible de surmonter par l'action brutale de la politique monétaire et fiscale. Je n'attendrais pas trop de cette action parfois puissante pour le bien de l'économie. Dans la mesure où le chômage est dû, non à une insuffisance de la demande effective, mais à des vices de structure dans l'économie, nous aurons encore un niveau de chômage trop élevé en dépit d'un accroissement de la quantité de monnaie, lié à une politique fiscale expansionniste.

CAUSES DE CHOMAGE

Une fois qu'on a atteint ce noyau incompressible de chômage, la politique monétaire et fiscale n'est d'aucun secours. Nous serons forcés d'abandonner les procédés relativement faciles de la politique monétaire et fiscale et d'envisager les dures réalités. Nous devrons ouvrir les yeux sur l'impuissance de la mobilité de la main-d'oeuvre à suivre les transformations techniques par la voie du réapprentissage ou des migrations. Nous devrons ouvrir les yeux sur nos prix de revient trop gonflés et l'accroissement trop lent de la productivité qui expliquent la majeure partie de tous les maux que l'on reproche soit au taux du change soit à la politique monétaire de la Banque du Canada. Ces problèmes réels et apparemment chroniques sont la cause véritable des niveaux anormalement élevés du chômage en temps de prospérité et de non-prospérité, comme du malaise général que l'on a exactement qualifié de "stagnation à niveau élevé."

* * *

"Je suis d'accord sur le but général et l'orientation de notre politique du taux de change et de notre politique monétaire. Mais si leurs opérations présentaient moins d'à-coups, et en particulier si l'orientation de la politique était clairement signalée aux banques, au marché monétaire et au public, un bon nombre de crises intermittentes et une foule de petits bouleversements disparaîtraient."

INDICATIONS NECESSAIRES

Sous le régime actuel, avec un taux de réescompte variable qui reste complètement inutile comme indicateur, les banques se trouvent dans la nécessité de prévoir non seulement la marche de l'économie — c'est notre métier — mais aussi celle de la politique monétaire et je soutiens que ce n'est pas notre affaire. Je comprends que le gouverneur de la Banque du Canada doit tenir compte des mêmes incertitudes concernant la marche des événements économiques et les changements de politique. C'est pourquoi tout ce que les banques peuvent espérer d'une façon réaliste, c'est qu'on leur dise, non pas ce que va être la politique monétaire future, mais ce qu'elle est effectivement au moment présent. Ce qui est nécessaire, c'est un indice, un signe clair et net de la politique de la banque centrale."

UN PROBLEME POLITIQUE

"Il y a REELLEMENT un problème associé à l'afflux considérable de capitaux des dernières années, mais ce n'est pas celui de trouver des moyens de remboursement. Les Canadiens s'inquiètent de plus en plus du contrôle grandissant de l'étranger sur notre industrie. C'est fondamentalement un problème politique; un problème de maintien de la souveraineté nationale, le problème de rester maître dans sa maison. Les filiales à contrôle étranger sont des sociétés canadiennes soumises aux lois canadiennes. Le gouvernement a le pouvoir de protéger la souveraineté canadienne par voie d'intervention directe. Comme pour la politique monétaire, dans sa politique à l'égard du capital international, le gouvernement, en garantissant un haut degré d'indépendance économique pour le Canada, n'a pas besoin de recourir à un rafistolage des taux de change, des balances commerciales ou des mouvements de capitaux qui, même s'il atteignait son objectif immédiat à courte échéance (ce qui est extrêmement douteux) ne le ferait qu'au risque d'un désastre éventuel pour le développement économique du Canada à longue échéance."

* * *

M. NEAPOLE :

"L'Amérique latine et la région des Antilles en général sont encore notre principale sphère d'activité outre-mer et une vague de changements continue de déferler sur tout ce territoire où le peuple des pays sous-développés réclame une part des standards de vie du XXe siècle. Les besoins les plus pressants sont une utilisation plus économique du sol et l'emploi de techniques agricoles plus modernes, des capitaux à long terme pour construire les routes et créer les services d'utilité publique, de meilleurs services d'hygiène et de salubrité, et l'enseignement technique et



M. C.B. NEAPOLE
DIRECTEUR GENERAL
La Banque Royale du Canada

professionnel. Tout cela doit arriver, et si les pays du bloc occidental ne fournissent pas une aide immédiate pour amener les réformes indispensables sans secousses, ils ne devront pas être surpris si on tente de les réaliser par des moyens violents et en recouvrant à l'aide et aux conseils d'autres zones politiques."

* * *

"En février dernier, sept pays — l'Argentine, le Brésil, le Chili, le Mexique, le Paraguay, le Pérou et l'Uruguay — ont constitué une zone de libre échange et proposé d'éliminer les barrières tarifaires entre eux d'ici douze ans. L'établissement officiel de ce plan est prévu pour le début de la présente année. D'autre part, cinq pays d'Amérique centrale ont convenu de supprimer entre eux leurs barrières tarifaires, d'établir un tarif commun contre les autres pays et de prendre des mesures en vue de coordonner leur développement industriel."

* * *

"Il est donc extrêmement important que les liens qui unissent le Canada à l'Amérique latine en général, et avec ses deux blocs commerciaux en particulier, soient renforcés. Nos économies sont diverses et complémentaires et les nations latino-américaines sont bien disposées à notre égard. Maintenant que les neuf banques à charte du Canada ont convenu ensemble de former une Société de financement des exportations en vue d'aider les exportateurs canadiens à offrir des conditions comparables à celles de leurs concurrents étrangers, un des grands obstacles au développement du commerce d'exportation de biens de production du Canada disparaît".

ALLOCUTION DU DIRECTEUR GENERAL

En traitant de l'état financier de la banque, le directeur général, M. C.B. Neapole, a dit :

Le Président vous a déjà dit que mon allocution allait porter sur les principaux points du quatre-vingt-onzième rapport annuel de la banque et serait suivie d'un rapport sur les opérations internationales de la banque et, en particulier, sur le règlement de notre situation à Cuba. Il a aussi bien fait mention des vues de M. Mayne sur la question. Commençons donc par les états financiers qui sont devant vous. D'après ce qui a déjà été lit au sujet du contrôle de la quantité de monnaie durant l'année, vous aurez sans doute conclu que celle-ci n'a pas été une période facile pour la conduite des affaires. En fait, nous avons commencé avec un actif qui, au 30 novembre 1959, accusait une diminution de $4,000,000 sur l'exercice précédent. Cependant, malgré toutes les difficultés qui se sont présentées, il est particulièrement agréable de constater en fin d'exercice un actif total de $4,296,000,000 qui marque une reprise du mouvement de hausse et une augmentation de plus de $160,000,000 sur le chiffre de l'année précédente. Le total de l'actif établit un nouveau record non seulement pour notre banque mais aussi pour toutes les banques du Canada.

L'encaisse, les prêts au jour le jour et les bons du Trésor du Gouvernement du Canada ont augmenté de $65,000,000 et forment un total de $851,707,000 ce qui représente 21.27% de notre passif envers les tiers, au lieu de 20.31% il y a un an. Ceci montre que la position des disponibilités de la banque reste forte — l'actif rapidement réalisable s'élève à $2,261,000,000 ou 56.45% du passif total de la banque envers les tiers, soit un peu mieux que l'année précédente. D'autre part et sans parler des prêts à vue, les prêts courants ont augmenté de $75,000,000 et atteignent $1,597,000,000. Ce chiffre ne comprend pas les prêts hypothécaires, qui apparaissent séparément à $289,000,000. Contrairement à certaines autres banques, nous n'avons pas eu de baisse sensible des prêts à la fin de 1959 et avons constaté une demande constante durant l'année. Il est intéressant, et c'est une source de satisfaction, de constater que cet accroissement est bien réparti entre les divers types d'emprunteurs, mais particulièrement dans le domaine des prêts aux petites entreprises, aux agriculteurs et aux particuliers. Il convient de signaler aussi, que pour la seconde année consécutive le nombre des emprunteurs dans nos succursales canadiennes s'est accru de 45,000, en dépit du fait que nous n'avons pas cru bon de créer un mode de prêt spécial pour les particuliers. Une nouvelle législation, vous ne l'ignorez pas, a été adoptée pour faire garantir par l'Etat les prêts aux petites entreprises, mais comme la réglementation qui s'y rapporte vient à peine d'être complétée, il est trop tôt pour juger de ses répercussions. Nous avons toujours apporté notre appui à cette section du monde des affaires du mieux que nous l'avons pu, dans les normes d'une saine pratique bancaire et nous continuerons de le faire.

Dépôts

Le bilan donne un total de dépôts de $3,884,000,000 et ce chiffre constitue aussi un nouveau record pour les banques canadiennes. L'augmentation sur l'an dernier est de $107,000,000 et il est particulièrement intéressant que la quasi-totalité — $97,000,000 exactement — représente des dépôts en dollars canadiens. Les dépôts du gouvernement fédéral ont augmenté de $14,000,000, mais ceux des gouvernements provinciaux ont diminué de $32,000,000. Ces derniers, il y a un an, atteignaient un chiffre exceptionnellement haut, par suite de grosses émissions d'obligations de date récente. L'épargne individuelle s'est accrue de $72,000,000, auxquels il faut ajouter $53,000,000 pour les autres catégories. Vous serez sûrement heureux de constater que le nombre de nos déposants au Canada est maintenant de 2,984,000, soit une augmentation de 134,000.

Bénéfices

Provisions faites pour les impôts sur le revenu et les amortissements, les bénéfices de l'année se sont élevés à $19,503,702, soit une hausse de 13.9% sur l'année précédente et un bénéfice par action sur la moyenne d'actions en cours de $3.04 au lieu de $2.82 en 1959. La banque a versé à ses

Suite à la page suivante

BANQUE ROYALE DU CANADA

Suite de la page précédente

tation de la politique était clairement signalée aux banques, au marché monétaire et au public, un bon nombre de crises intermittentes et une foule de petits bouleversements disparaîtraient.

Sous le régime actuel, avec un taux de réescompte variable qui reste complètement inutile comme indicateur, les banques se trouvent dans la nécessité de prévoir non seulement la marche de l'économie — c'est notre métier — mais aussi celle de la politique monétaire et je soutiens que ce n'est pas notre affaire. Je comprends que le gouverneur de la Banque du Canada doit tenir compte des mêmes incertitudes concernant la marche des événements économiques et les changements de politique. C'est pourquoi tout ce que les banques peuvent espérer d'une façon réaliste, c'est qu'on leur dise, non pas ce que va être la politique monétaire future, mais ce qu'elle est effectivement au moment présent. Elles doivent être satisfaites du présent, du moins en ce qui concerne la politique monétaire. L'ennui à l'heure actuelle est simplement qu'elles n'obtiennent même pas cela.

Ce qui est nécessaire, c'est un indice, un signe clair et net de la politique de la banque centrale. Ce pourrait être un retour au taux de réescompte fixe mais périodiquement ajusté ou revisé. Ou peut-être le retour au taux de réescompte périodiquement revisé par la Banque du Canada n'est-il pas la meilleure solution. Il n'existe pas de raison particulière d'adhérer strictement au régime anglais ou américain. Peut-être y a-t-il place ici, en réalité, pour quelque innovation véritable de politique monétaire qui convienne à la situation canadienne. Mais quelque mesure qu'on adopte, l'objectif doit rester clairement devant nos yeux, à savoir : trouver, en innovant ou autrement, un signe clair et net de la politique de la banque centrale qui puisse être interprété facilement, non seulement par les banques, mais aussi par le reste du marché monétaire et, en particulier peut-être, le grand public.

L'épouvantail des placements étrangers

Je me suis efforcé jusqu'ici de montrer que le Canada a un bien plus haut degré d'indépendance en matière de politique monétaire que les discussions et controverses dans le public ne le laissent croire. De plus, nous sommes en état, moyennant quelques améliorations, d'atteindre un bien plus haut degré d'indépendance et de puissance dans notre régime monétaire.

Néanmoins, il y a un doute grandissant dans l'esprit de beaucoup de gens non seulement concernant notre indépendance en matière de politique monétaire et fiscale, mais concernant aussi le destin de toute notre économie, certain jour redoutable de redditon de comptes où, dit-on, le Canada devra rembourser une dette énorme, contractée en grande partie aux Etats-Unis. Sans doute est-ce simplifier à l'excès l'exposé de la question et il n'est aucune autorité, que je sache, qui l'ait jamais présenté sous cette forme: pourtant, cela traduit bien, je pense, une idée très répandue dans l'esprit du public. Je vais maintenant tenter de définir exactement ce qu'est ce problème et, ce qui importe encore plus, ce qu'il n'est pas.

L'on a calculé que notre "dette internationale nette", exclusion faite des placements compensateurs des Canadiens à l'étranger, s'élevait vers la fin de 1960 à 17 milliards de dollars. Mais les deux tiers au moins de ce chiffre ne sont pas une dette véritable, mais bien des placements directs nets, en grande partie dans des filiales canadiennes d'entreprises américaines, qui n'auront jamais à être remboursés. Le reste seulement, ou probablement moins d'un tiers du total, est une dette au sens absolu. C'est là, sans doute, un fardeau beaucoup moindre de dette réelle que les statistiques de notre soi-disant "balance de la dette internationale" ne semblent l'indiquer à première vue et il faut donc rejeter l'imminence du jour redoutable de la redditon des comptes, la prétendue inévitabilité de la faillite nationale.

Un "débiteur adulte"

Malgré tout, cinq ou six milliards de dollars de dette est chose considérable et, ainsi que de nombreuses autorités l'ont signalé, cette somme continue menter. Il viendra un temps où le Canada, devenu "débiteur adulte", constatera que les entrées de fonds-capitaux à long terme compris — sont inférieures aux sorties, intérêts, amortissements et dividendes compris. Mais le problème de l'"approvisionnement en change étranger" que certains observateurs croient apercevoir pour faire face à cette situation, est un faux problème, tant que nous conservons la liberté des changes. A moins d'une inflation désordonnée, comme celle de l'Allemagne après la première guerre mondiale, il ne peut y avoir d'insuffisance de change étranger lorsque le taux est variable et équilibre automatiquement la demande et l'offre de devises étrangères sur le marché.

Quand nous serons devenus un "débiteur adulte" au sens où j'ai défini ce terme, tout ce qu'il y aura à faire sera de laisser agir la nature. Notre excès de demande de dollars américains et d'autres devises étrangères entrainera automatiquement une baisse du dollar canadien, stimulera l'exportation et découragera l'importation. En d'autres termes, lorsque nous aurons besoin d'un surplus au compte de marchandises et services, parce que les entrées de capitaux à long terme seront moindres que nos divers paiements à l'étranger, nous en aurons sans doute un ! La baisse de la valeur au change de notre dollar — qui amènera ce résultat — plaira sans doute à nos exportateurs aussi bien qu'à nos fabricants en butte à la concurrence des produits importés. Mais il faudra aussi faire des sacrifices. Les débiteurs vont constater que le fardeau réel des paiements d'intérêt et de capital va s'accroitre s'ils doivent les faire en une monnaie étrangère. Mais nous devons présumer ou bien que ces débiteurs ont accepté, les yeux ouverts, un risque de change à long terme — et ils ne méritent aucune sympathie — ou bien ils ont constitué des réserves suffisantes contre ce risque — et ils n'ont aucun besoin de sympathie. Les consommateurs aussi seront forcés de payer des prix plus élevés pour les importations — mais tout cela signifie simplement que dans l'économie de tout pays "débiteur adulte", il faut employer des ressources productives au service et au remboursement de la dette. Néanmoins, dans une vue rétrospective des faits, nous constaterons que ces sacrifices trouvent une ample contre-partie dans l'apport immense du capital étranger, au cours des années, au progrès économique du Canada.

Dangereuse "hystérie"

C'est à la lumière de ces modestes vérités que je voudrais commenter la récente vague de sentiment — qui touche presque à l'hystérie — contre l'importation des capitaux étrangers. De formidables pressions se sont exercées auprès du gouvernement pour l'inciter à décourager toutes nouvelles entrées de capitaux et ainsi, consément, abaisser notre taux de change, réduire notre dette à l'étranger et, en général, résoudre d'un facile élan de nationalisme tous les problèmes de commerce, d'emploi et de dette que nous devons affronter présentement. Apparemment le gouvernement a résisté à ces pressions, car les concessions contenues dans le "petit budget" de décembre dernier ont été relativement modérées.

Ce que le groupe qui exerce ces pressions préconise en effet, ce n'est pas de retarder ou d'éviter, mais réellement de **hâter** l'arrivée du jour de la redditon des comptes qu'il fait profession de redouter. Tous les fardeaux du remboursement des dettes — tels qu'on les a surestimés — retomberaient sur nous immédiatement et sans que nous ayons connu les avantages susceptibles de découler d'un afflux ininterrompu de capitaux étrangers à long terme. De plus, si on diminue la valeur du dollar canadien en effrayant le capital étranger, la quantité de fonds mis à la disposition des emprunteurs canadiens diminue elle aussi, et la demande de fonds sur le marché canadien de la part de ceux qui empruntaient auparavant à l'étranger, s'accroit d'autant. En conséquence, le marché des capitaux sera plus serré et les taux d'intérêt seront plus élevés qu'ils ne le seraient sans les restrictions sur l'entrée des capitaux étrangers.

Dans la mesure où des taux d'intérêt plus élevés que la normale attireront les capitaux de spéculation, ou même des capitaux à long terme, le prix du dollar canadien sur le marché des changes se trouvera rétabli et l'effet qu'on espérait produire sur l'emploi sera annulé. Dans la mesure où les taux d'intérêt plus élevés que la normale ne parviendront pas à attirer les capitaux, l'effet du taux de change moins élevé sera annulé par le maintien de taux d'intérêt élevés, et encore une fois l'effet qu'on espérait produire sur l'emploi sera annulé. Dans les deux cas, le déclin de l'offre de capitaux de participation à long terme aura pour résultat final presque assuré une hausse réelle du niveau du chômage au Canada.

Pour échapper facilement à ce dilemne, il suffit, selon certains, d'augmenter tout simplement la quantité de monnaie et de réduire l'ennuyeux écart des taux d'intérêt entre le Canada et les Etats-Unis. En réalité, le potentiel inflationniste de l'augmentation de la quantité de monnaie qui est nécessaire pour garantir la réussite même temporaire d'une telle entreprise bouleverserait à tel point le marché des obligations que l'offre de fonds à prêter qui repose sur l'épargne serait radicalement diminuée, et le taux approprié d'intérêt plus élevé même qu'au commencement de l'expérience.

L'écart des taux d'intérêt entre le Canada et les Etats-Unis existe depuis longtemps et n'est pas un accident. Il provient d'une différence des facteurs institutionnels, au sens le plus large de ce terme, y compris la capacité et la volonté d'épargner et de placer et, liées à celles-ci, la demande et l'offre de fonds à prêter dans les deux pays. La différence est atténuée, mais non supprimée, par les entrées de capitaux; elle devient forcément plus grande dans la mesure où les entrées de capitaux sont entravées; et, à la longue, elle ne peut certainement pas être annulée par la politique monétaire.

De plus, si le vote de non-confiance dans le dollar canadien que représenterait une législation dressée contre le capital étranger influe assez fortement sur les capitalistes étrangers qui misent actuellement sur l'avenir du Canada, notre dollar pourrait vraiment baisser, et d'une façon plus désastreuse qu'on ne l'avait voulu. Cela étant, aucun niveau pratique des taux d'intérêt ou des bénéfices au Canada ne sera suffisant pour surmonter l'obstacle du risque ainsi dressé devant le capital étranger dont nous avons un besoin si urgent pour réaliser un haut niveau de l'emploi et une expansion économique ordonnée sans inflation.

Un problème politique

Il y a réellement un problème associé à l'afflux considérable de capitaux des dernières années, mais ce n'est pas celui de trouver des moyens de remboursement. Le vrai problème est simplement que les Canadiens s'inquiètent de plus en plus du contrôle grandissant de l'étranger sur notre industrie. C'est fondamentalement un problème politique; un problème de maintien de la souveraineté nationale, le problème de rester maître dans sa maison.

Comme le capital étranger est nécessairement mêlé, quelquefois d'une façon fort complexe, à la balance commerciale et au taux de change, l'afflux du capital est devenu victime du sentiment de "culpabilité par association" et il a dû supporter l'assaut de beaucoup de critiques obscures, dont la plupart manquent totalement la cible.

Lorsque nous aurons rejeté la peur de quelque jour imminent de redditon de comptes où la totalité de notre dette énorme (et surestimée) deviendra exigible, la nature du problème ne sera pas seulement changée mais grandement simplifiée. Evidemment, la solution ne consiste pas à "faire quelque chose" au sujet de la balance commerciale, ou à effrayer le capital étranger ou à l'entraver de quelque manière. La solution partielle, naturellement, est d'encourager l'épargne canadienne, et *spécialement* les investissements des Canadiens dans les types d'entreprises comportant des risques qui sont à tel point dépendantes du capital étranger.

Mais, ce qui est aussi important, si nous nous inquiétons du comportement des filiales à contrôle étranger — Maintenant ou dans l'avenir, cherchons à obtenir par la persuasion morale ou au moyen d'une législation appropriée, le genre de comportement que nous désirons. Les entreprises-mères et leurs filiales seraient sans doute heureuses de voir clarifier leur situation et disparaître l'incertitude qui résulte présentement de beaucoup de murmures de mécontentement, sans aucune définition bien tranchée de nos positions respectives.

Conclusion

Concilier l'indépendance du Canada avec les avantages économiques capital étranger, tout comme le problème de l'indépendance et de la puissance économique par le moyen de la politique monétaire, est fondamentalement un problème d'établissement de communications claires et sans ambiguïté entre les intéressés.

Les filiales à contrôle étranger sont des sociétés canadiennes soumises aux lois canadiennes. Le gouvernement a le pouvoir de protéger la souveraineté canadienne par voie d'intervention directe. Comme pour la politique monétaire, dans sa politique à l'égard du capital international le gouvernement, en garantissant un haut degré d'indépendance économique pour le Canada, n'a pas besoin de recourir à un rafistolage des taux de change, des balances commerciales ou des mouvements de capitaux qui, même s'il atteignait son objectif immédiat à courte échéance (ce qui est extrêmement douteux) ne le ferait qu'au risque d'un désastre éventuel pour le développement économique du Canada à longue échéance.

Faute de maintenir, par une politique appropriée, un haut niveau de l'emploi et une expansion ordonnée, c'en sera fait de tous nos espoirs de voir le Canada, au cours du siècle actuel, atteindre sa juste stature de membre prospère et indépendant de la famille des nations libres du monde.

BANQUE ROYALE
ALLOCUTION DU DIRECTEUR GENERAL

Suite de la page précédente

actionnaires une somme de $13,707,221 en dividendes réguliers, plus un dividende supplémentaire de 25¢ par action s'élevant à $1,663,200. Après ces versements, il restait $4,133,281 de bénéfices non répartis. A ce chiffre, nous ajoutons le report de bénéfices non répartis de l'an dernier et $7,000,000 qui ont été virés des réserves latentes plus tôt durant l'année, ce qui donne un total de $11,654,777. De ce montant, nous avons porté à la réserve générale $10,000,000 et il reste un solde de $1,654,777 de bénéfices non répartis. Le total pour l'année des impôts sur le revenu à la fois sur les bénéfices et le montant viré des réserves latentes a été de $28,560,000. Nous devons mentionner qu'une nouvelle offre de capital-actions, en mars dernier, a reçu le meilleur accueil et produit presque $25,000,000 de capital supplémentaire. Ceci porte donc notre avoir en capital, réserve générale comprise, à $291,862,877, qui représentent la mise des actionnaires. C'est ce capital, joint à une gestion améliorée de ses autres avoirs, qui a permis à la banque d'augmenter ses prêts pendant la première partie de l'année, en dépit du fait qu'à ce moment-là il n'y a pas eu d'accroissement de la quantité de monnaie.

Actionnaires

Bien que le rapport d'il y a un an ait révélé un faible recul du nombre des actionnaires, la nouvelle émission que nous venons de mentionner a produit son effet et il y a maintenant 24,004 personnes qui détiennent des actions de notre capital — soit un gain de 2,109. A maintes reprises, nous avons reçu sous une forme ou l'autre l'appui enthousiaste des actionnaires et cela, nous l'apprécions beaucoup.

Locaux de la banque

Nous apportons toujours le plus grand soin à fournir des locaux de banque de plus en plus modernes et attrayants. Au cours de l'année, nous avons ouvert notre 1,000e succursale à Regina, angle Albert et 25e Rue; en fin d'exercice, nos opérations se poursuivaient avec un réseau de 917 succursales au Canada et 101 à l'extérieur — soit un total de 1,018 et un accroissement de 49 depuis notre dernier rapport. Toutefois, depuis ce moment-là et comme on vous l'exposera plus loin, est intervenu notre règlement à Cuba, qui a abouti à la vente de 24 succursales de l'extérieur. Ceci a donc ramené le nombre actuel de succursales à 994, mais 39 autres succursales sont présentement en préparation ou à l'état de projet dans d'autres endroits du Canada.

Les améliorations, agrandissements et transformations apportés aux locaux de la banque — qu'elle en soit propriétaire ou locataire — prennent toujours des proportions considérables; nos travaux au cours de l'année ont comporté le remplacement de locaux trop exigus ou désuets par des immeubles nouveaux et modernes, à Orillia, à Windsor, à Ottawa (angle du chemin de Montréal et du boul. Saint-Laurent), à Montréal (angle Peel et Sherbrooke et angle Dorchester et Stanley). Notre nouvelle succursale principale à Ottawa, commencée en 1959, sera prête à occuper vers la mi-1961.

L'ensemble de ce programme a entrainé une augmentation d'environ $5,207,000 au poste "Immeubles et locaux" de notre bilan, qui atteint maintenant $51,133,000.

Opérations internationales

Au cours du dernier exercice, nous avons ouvert huit nouvelles succursales en dehors du Canada, portant ainsi leur nombre à 101 au 30 novembre dernier. La suppression de nos succursales de Cuba en décembre, toutefois, a réduit ce nombre à 77, mais très bientôt nous ouvrirons le magnifique immeuble de notre succursale principale à Kingston, en Jamaïque, notre cinquième succursale dans cette ville.

La conduite d'un réseau étendu de succursales dans un territoire qui embrasse plusieurs pays présente des problèmes complexes. A cet égard, le dernier exercice n'a pas fait exception, mais l'événement qui a eu la plus grande répercussion sur nos opérations outre-mer est survenu à Cuba. En dépit de ces difficultés, toutefois, les succursales de l'extérieur ont poursuivi leurs opérations activement et leur contribution à l'ensemble des bénéfices pour 1960 a été très importante.

Nous avons annoncé notre départ de Cuba le 8 décembre, mais à ce moment-là il nous était impossible de révéler en détail sur quelle base s'était fait notre accord avec les autorités cubaines. Depuis ce jour-là, on s'est livré à beaucoup de conjectures et de nombreuses déclarations ont été faites qui n'avaient aucun fondement. Il convient donc que nous mettions maintenant nos actionnaires au courant des faits véritables.

Toutes les banques qui faisaient affaires à Cuba, sauf la Banque Royale du Canada et la Banque de Nouvelle-Ecosse, furent nationalisées par décret spécial en septembre et octobre 1960. Bien que nous eussions été exclus de l'application de la loi de nationalisation, il nous parut vite évident que nous ne pouvions pas opérer indépendemment avec succès. Des négociations furent donc entamées avec les autorités compétentes à Cuba et au bout d'une certaine période de temps, un accord intervint avec la Banco Nacional de Cuba, qui est la banque centrale de Cuba. Aux termes de cet accord légal, la Banque centrale achetait l'actif de la Banque Royale du Canada à Cuba et, d'autre part, assumait le passif de la Banque Royale du Canada à Cuba. L'accord stipulait aussi le paiement en dollars des Etats-Unis de la mise de fonds nette de la Banque Royale du Canada à Cuba. Cet accord fut signé le 6 décembre, en tablant sur les chiffres du 30 novembre. Les quelques données qui suivent illustrent clairement la transaction.

Avoirs cubains achetés

Les avoirs achetés, qui consistaient en prêts à des sociétés et à des particuliers de Cuba, en placements en obligations et autres valeurs, plus les encaisses et les dépôts de la Banque Royale du Canada dans d'autres banques, plus des éléments divers, s'élevaient approximativement à 139 millions de pesos cubains. En règlement de ces avoirs, la Banque Centrale de Cuba assumait légalement toutes les obligations de la Banque Royale du Canada à Cuba, qui consistaient surtout dans les dépôts de sociétés et de particuliers de Cuba auprès des succursales de la Banque Royale du Canada à Cuba. La différence entre notre actif d'environ 139,690,000 pesos cubains et notre passif de quelque 130,860,000 pesos cubains — soit environ 8,830,000 pesos cubains — représentait la mise de capital de la Banque Royale du Canada dans ses opérations cubaines, plus certains bénéfices accumulés et non remis et divers éléments. Aux termes du règlement, la Banco Nacional de Cuba a effectivement payé à la Banque Royale du Canada, en monnaie américaine, le montant total de notre capital au pair du change; c'est-à-dire pour chaque peso cubain de mise de capital, un dollar américain. Cependant il y a un montant relativement faible de bénéfices accumulés et d'éléments divers compris dans notre mise de capital que nous devons recouvrer en une période de quelques mois; nous sommes convaincus que le paiement s'effectuera tel que convenu. Pour assurer la continuité dans la conduite des affaires de notre ancien réseau de succursales, la Banco Nacional de Cuba a absorbé tout notre personnel de Cuba, mais l'accord a prévu le rapatriement de notre personnel non cubain à notre discrétion. Le transfert de ce personnel à des postes canadiens ou ailleurs est en train de se faire. L'accord ne prévoit pas de compensation pour l'achalandage créé pendant la longue période de temps que nous avons été à Cuba, mais dans les circonstances, croyons-nous, nos actionnaires ont tout lieu de penser que leurs intérêts ont été bien servis par les démarches que nous avons entreprises pour amener ce résultat.

Cela a mis fin à notre participation dans le champ des banques commerciales à Cuba, qui avait débuté il y a quelques 62 ans. Au cours de cette période, notre banque s'est taillé une réputation enviable et a occupé une situation éminente dans la vie économique de Cuba. C'est donc avec regret très vif que ces vieux liens sentimentaux ont été rompus. Toutefois, nous conservons un bureau de renseignements ainsi qu'un représentant spécial à La Havane pour faciliter le commerce entre Cuba et le Canada.

Assistance nécessaire

L'Amérique latine et la région des Antilles en général sont encore notre principale sphère d'activité outre-mer et une vague de changements continue de déferler sur tout ce territoire où le peuple des pays sous-développés réclame une part des standards de vie du XXe siècle. Les besoins les plus pressants sont une utilisation plus économique du sol et l'emploi de techniques agricoles plus modernes, des capitaux à long terme pour construire les routes et créer les services d'utilité publique, de meilleurs services d'hygiène et de salubrité, et l'enseignement technique et professionnel. Tout cela doit arriver, et si les pays du bloc occidental ne fournissent pas une aide immédiate pour amener les réformes indispensables sans secousses, ils ne devront pas être surpris si on tente de les réaliser par des moyens violents et en recourant à l'aide et aux conseils d'autres zones politiques.

Que l'on commence à reconnaître la nécessité d'une telle assistance est signalé par l'établissement récent ou projeté de plusieurs organismes destinés à aider au progrès économique et social des pays sous-développés d'Amérique latine, par exemple :

1. La Banque d'Expension Inter-Américaine à capital d'un milliard de dollars souscrit par 20 républiques américaines;

2. La Banco Regional Centro-Americano à capital de dix millions de dollars souscrit par les Etats-Unis, affiliée à la Banque Mondiale et destinée à aider les républiques d'Amérique centrale;

3. Le programme incorporé dans la Loi de Bogota, pour lequel le Congrès des Etats-Unis a autorisé une affectation de 500 millions de dollars destinée à aider au progrès social et économique de l'Amérique latine.

De plus, l'Association d'Expension Internationale, au capital éventuel d'un millard de dollars, affiliée à la Banque Mondiale, a pour but de favoriser le progrès économique de tous les pays sous-développés et le Groupe d'Aide à l'Expension a été formé par dix des principaux pays industrialisés pour faire valoir de façon plus avantageuse les ressources des pays sous-développés.

En matière de commerce, il y a eu l'an dernier des faits importants. En février dernier, sept pays — l'Argentine, le Brésil, le Chili, le Mexique, le Paraguay, le Pérou et l'Uruguay — ont constitué une zone de libre échange et proposé d'éliminer les barrières tarifaires entre eux d'ici douze ans. L'établissement officiel de ce plan est prévu pour le début de la présente année. D'autre part, cinq pays d'Amérique centrale ont convenu de supprimer entre eux leurs barrières tarifaires, d'établir un tarif commun contre les autres pays et de prendre des mesures en vue de coordonner leur développement industriel.

Possibilité commerciales

Ces projets se heurtent à des problèmes plus difficiles que ce n'est le cas pour les organismes similaires en Europe, vu que le commerce intrarégional manque de base. Toutefois, ils sont l'indice d'une pensée commune, et chaque bloc représente une plus grande puissance de négociation et offre de plus belles perspectives de développement indusiriel à l'intérieur d'un marché plus vaste et sur une base plus rationnelle que les marchés nationaux limités. Ces projets peuvent bien être l'annonce d'un accord de marché commun plus étendu pour l'Amérique latine.

La première année de fonctionnement des deux blocs commerciaux de l'Europe, il y a eu un accroissement des exportations du Canada vers ces régions, mais leur effet ultime, à mesure que les barrières tarifaires intérieures vont s'y abaisser, pourrait bien être une réduction de notre commerce. Il est donc extrêmement important que les liens qui unissent le Canada à l'Amérique latine en général, et avec ses deux blocs commerciaux en particulier, soient renforcés. Nos économies sont diverses et complémentaires et les nations latino-américaines sont bien disposées à notre égard.

Maintenant que les neuf banques à charte du Canada ont convenu ensemble de former une Société de financement des exportations en vue d'aider les exportateurs canadiens à offrir des conditions comparables à celles de leurs concurrents étrangers, un des grands obstacles au développement du commerce d'exportation de biens de production du Canada disparait. Cette Société réussira éventuellement à mettre les exportateurs canadiens en état de faire concurrence sur les marchés mondiaux, dans la mesure où elle pourra trouver des capitaux à des taux avantageux; les banques à charte canadiennes, espère-t-on, seront capables de fournir une bonne partie de ces fonds.

Comme toujours, nous sommes prêts à aider les commerçants par l'intermédiaire de notre Service international de Renseignements sur le crédit, au siège social et par l'intermédiaire de nos gérants de succursales, nos représentants spéciaux et nos correspondants de banque dans le monde entier, lesquels connaissent bien les situations locales et sont outillés d'une façon unique pour guider et conseiller les exportateurs canadiens qui cherchent les meilleurs moyens d'avoir accès à tel ou tel marché étranger qui les intéresse en particulier.

Hommage au personnel

J'arrive maintenant au dernier point de mes remarques qu'il m'est particulièrement agréable de vous présenter. J'ai l'honneur et le réel plaisir de rendre hommage aux 17,000 hommes et femmes qui forment les personnels de banque et d'entretien et qui sont au service de la banque dans les nombreuses régions où elle est établie. L'année qui vient de s'écouler a encore mis toutes nos énergies à contribution, et les mots me manquent pour dire exactement de quelle façon magnifique le personnel a su partout fournir l'effort considérable et souvent inusité qui lui était demandé. Rien n'est plus évident que l'étroite relation qui existe entre la qualité d'une institution et la qualité de son personnel, et nous envisageons l'avenir avec la plus entière confiance, assurés que nous sommes qu'il n'y a pas de meilleur personnel que le nôtre. Pour tout ce qu'il a accompli durant l'année, pour sa collaboration de tous les instants et pour son dévouement constant aux intérêts de la banque, je veux lui dire : "Merci au nom de la direction."

Le parti libéral intensifie ses préparatifs d'élection

OTTAWA. (PCI) — Au lendemain de son congrès national, le parti libéral a procédé hier à d'autres préparatifs en prévision d'une élection nationale.

L'enthousiasme du congrès doit maintenant faire place au travail politique sérieux sur le plan régional, a déclaré M. Lester B. Pearson à la réunion annuelle du conseil consultatif de la Fédération libérale nationale.

Le sénateur John J. Connelly, avocat d'Ottawa, âgé de 54 ans, et ancien professeur de philosophie à l'Université Notre-Dame, a été nommé président de la Fédération. Il succède à M. Bruce Matthews, financier torontois, âgé de 51 ans.

Le nom du conseil consultatif qui dirige le parti entre les congrès a été changé en celui de conseil national et le nombre des membres a été augmenté de 225 à environ 260.

Au cours de la réunion annuelle, les conseillers ont rejeté une poposition visant à exclure le caucus parlementaire de la représentation du conseil.

L'exécutif a été réduit de 11 à quatre membres et celui du comité exécutif de 37 à 20.

Il a également été décidé de tenir des congrès au moins tous les cinq ans plutôt qu'au gré de l'exécutif. Laissez de côté vos emballements du congrès et mettez-vous à l'oeuvre, a fait observer M. Pearson dans sa brève allocution. Le parti doit être prêt à faire face à une élection bientôt, s'il n'y en a pas une cette année, il y a en aura en 1962, a-t-il ajouté.

Aux yeux du GPRA :

Le référendum: une "sinistre comédie" et une "mascarade"

TUNIS. (UPI-AFP-Reuters) — Le "gouvernement de la république algérienne" a qualifié le référendum du président de Gaulle sur l'autodétermination de l'Algérie de "sinistre comédie" et de "mascarade".

Le référendum, tenu en Algérie et en France vendredi, samedi et dimanche, autorise de Gaulle à accorder au territoire nord-africain déchiré par la guerre une plus grande autonomie immédiate et le droit de décider de son propre avenir plus tard.

Mais le régime de Ferhat Abbas, qui a sa base à Tunis d'où il dirige les opérations de l'insurrection algérienne, avait demandé aux musulmans d'Algérie de boycotter le scrutin.

Dans une déclaration rendue publique mercredi soir, le GPRA affirme que "cette sinistre comédie, organisée par le gouvernement français et son armée — loin de leurrer l'opinion mondiale — a contribué à l'éclairer sur la réalité des conditions existant en Algérie".

"Centaines d'Algériens tués"

La déclaration ajoute que dans plusieurs villes, "les Algériens ont payé de leur vie leur refus de se prêter à la mascarade du référendum".

"L'armée française a réagi en faisant feu sur la foule. Des centaines d'Algériens et d'Algériennes ont été tués et blessés, notamment à Tiaret, où les troupes françaises ont mitraillé la foule du haut d'hélicoptères".

Selon certains observateurs, cette déclaration, émise après la seconde journée de réunion du GPRA, est, à peu près certainement destinée à contredire de nombreux rapports de presse selon lesquels les rebelles algériens étaient disposés à adopter une attitude plus conciliante à l'égard de de Gaulle.

Pendant ce temps, le président de Gaulle mettait en branle son programme en vue de régler le conflit algérien, qui se prolonge depuis six ans.

Au cours d'une réunion de son cabinet, mercredi, de Gaulle a dit à ses ministres qu'il appliquerait "à la lettre" sa politique au sujet de l'Algérie, puisque dans le référendum de la fin de semaine ses propositions avaient été approuvées de façon "positive" et "massive".

Faute de notes, M. St-Laurent n'écrira pas ses mémoires !

OTTAWA. (UPI) — L'ancien premier ministre du Canada, M. Louis St-Laurent, a confié hier qu'il ne pourrait pas écrire ses mémoires, car il ne s'est pas soucié de prendre des notes au cours des 16 ans qu'il a siégé à la Chambre des Communes.

"Je n'ai pris aucune note, car je ne croyais pas être là pour longtemps", a dit M. St-Laurent, qui ajouta : "Je ne voudrais rien écrire qui ne soit tout à fait exact, et pour cela, il me faudrait relire le Hansard des 16 ou 20 dernières années ; ce que je ne projette pas de faire."

M. St-Laurent, qui aura 79 ans le 1er février prochain, fut appelé à Ottawa pour être le bras droit du premier ministre Mackenzie King, au cours de la dernière grande guerre, et lui succéda en 1949.

Bien qu'il soit retourné à la pratique légale, à son bureau de Québec, en 1958, M. St-Laurent a avoué qu'il était "trop rouillé" pour plaider.

"D'ailleurs, a-t-il ajouté avec un éclair de malice dans les yeux, tant de juges ont été nommés sous mon gouvernement, qu'ils devraient se retirer pour ne pas montrer de favoritisme ; ce qui ne serait pas très bon pour mes clients".

M. St-Laurent a ensuite confié qu'il consacrait une grande partie de son temps à la lecture, peut-être les mémoires des autres !

La modernisation des chemins de fer

LES SYNDICATS DE CHEMINOTS DEMANDENT VOIX AU CHAPITRE

OTTAWA. (PC) — Les puissants syndicats internationaux du rail aimeraient avoir leur mot à dire dans le programme de modernisation du Canadien Pacifique et du Canadien National.

Ils veulent en effet avoir un rôle à jouer aux côtés de la direction des compagnies ferroviaires, au sein de la commission consultative spéciale, dont le travail consistera à étudier l'automation et ses conséquences sur les possibilités d'emplois pour les cheminots.

Cette proposition a été dévoilée hier dans un mémoire spécial qui a été publié à la dernière minute par 19 syndicats du rail et transmis à la Commission royale d'enquête sur les transports.

La commission, bien entendu, a accepté d'étudier ce mémoire bien qu'elle ait clairement indiqué que son enquête n'engloberait pas les problèmes du travail.

Quand un changement devient inévitable, nous ne nous y opposons pas, ont déclaré les syndicats qui parlaient au nom de quelque 130,000 cheminots canadiens. Et si le changement signifie une réhabilitation de notre système ferroviaire, nous l'accueillons très favorablement.

Le mémoire mentionne, entre autres, que les syndicats reconnaissent la nécessité de changements dans le domaine technologique et dans l'organisation des chemins de fer.

Ce document, enfin, invite la commission royale à donner son appui aux syndicats dans leur lutte pour obtenir une échelle de salaire équitable pour les cheminots.

Monopole reproché à des fabricants de Montréal

OTTAWA. (PC) — Vingt manufacturiers de ceintures de Montréal ont été mentionnés, hier, par la Commission fédérale contre les cartels comme faisant partie d'une association qui a réduit la concurrence des prix dans la vente des ceintures à l'industrie du vêtement.

La Commission a suggéré dans un rapport au ministre de la Justice, M. Davie Fulton, que l'on pourrait restaurer probablement la concurrence normale dans cette industrie de la ceinture en recourant à une injonction de cour enjoignant à l'association de mettre fin à ses pratiques et ententes de caractère monopolisant.

La Commission a souligné que les membres de cette association visaient nettement à diminuer la concurrence dans les prix et à se partager le commerce entre eux. Ils voyaient également à mettre obstacle à l'entrée de nouveaux concurrents dans l'industrie et à réduire le commerce de ceux qui ne faisaient pas partie de l'association.

M. Fulton n'a fait aucun commentaire en rendant le rapport public, se contentant de dire que l'on étudiera, comme on le fait toujours dans les cas du genre, les mesures qui pourraient être prises.

Enquête en 1959

Le rapport fait suite à une enquête qui a commencé en avril 1959 et qui a permis de découvrir que les compagnies avaient conspiré pour restreindre la concurrence et le commerce dans ce domaine.

Les compagnies mentionnées dans le rapport de la Commission contre les cartels sont : Atlantic Buckle Co., Banner Belt and Buckle Co., Canada Belt Co. Ltd., Classy Belt Inc., Crown Leathergoods Co., Dominion Belt Co., Gordon Belt and Novelty Co., Guarantee Belt and Buckle Co., Mira Button and Belt Co., Montreal Belt Reg'd., National Belt Co., Nu-Way Belt Inc., Parisian Pleating Co., Premier Button and Silver Belt Inc., Rapid Belt Co. Ltd., Service Belt Co., Sobo Belt Co., Top Style Belt Inc., United Belt Co. Ltd., et Vogue Belts and Novelties Manufacturing Co. Ltd.

Influences exercées

D'après les témoignages entendus à l'enquête, l'association entre ces compagnies avait été formée au début de 1957. Le but était tout d'abord pour elles de se renforcer en vue de faire face à une organisation syndicale qui se dessinait chez leurs employés, organisation, toutefois, qui ne s'est jamais concrétisée.

L'enquête a aussi établi que l'association s'était appliquée à influencer les manufacturiers d'habits en vue de les amener à ne transiger qu'avec ses membres. Les fournisseurs de matériaux pour la confection de ceintures avaient aussi été invités à ne traiter qu'avec les membres de l'association.

On n'avait point dressé de listes de prix pour l'association, mais les indices ont permis de conclure qu'il y avait entente aussi dans ce domaine.

A Pointe-Claire:

Pas de place pour les automobiles soviétiques !

La nouvelle parue dans LA PRESSE de vendredi dernier à l'effet que des industriels canadiens envisageaient d'établir des usines d'assemblage d'automobiles russes dans le voisinage de Pointe-Claire a eu comme conséquence, notamment, la publication d'un communiqué qui a été remis aux journaux hier par la Pointe Claire Industrial Parks, Inc. En voici la teneur :

"1. Les journaux ont parlé récemment des activités d'une mission commerciale soviétique au Canada, qui aurait l'intention d'ouvrir des débouchés pour la vente des automobiles russes. On a parlé que les Soviets se proposaient d'établir un poste d'entretien et peut-être aussi une usine d'assemblage, qui serait située dans le district connu sous le nom de "Pointe Claire Industrial Park", où la compagnie General Motors et la corporation Chrysler du Canada possèdent déjà leurs entrepôts montréalais.

"2. On a aussi dit que la compagnie Bousquet était à négocier avec les Russes en vue de construire un entrepôt et peut-être une usine d'assemblage à Lachine.

"3. Ce changement de localité est attribuable, peut-être, au refus des administrateurs du Pointe Claire Industrial Park de se déclarer prêts à vendre des terrains pour l'établissement d'un poste de service pour les voitures russes.

"M. Jacob-M. Lowy, président de l'Industrial Park, a déclaré que la politique de sa compagnie va plus loin que la simple vente de terrains pour des fins industrielles; cette politique en est une d'assistance, également, aux entreprises commerciales déjà situées dans la région. M. Lowy doute fort qu'il soit dans l'intérêt de l'industrie automobile canadienne, qu'un entrepôt de service, pour des autos russes, soit construit dans la région même où General Motors et Chrysler se trouvent déjà.

"M. Lowy ne veut pas que sa compagnie se compromette et s'engage à ce sujet avant qu'elle n'en ait discuté avec les compagnies canadiennes; et peut-être aussi avant qu'elle demande l'avis des autorités officielles."

PROFITEZ DE L'HIVER!
RENOVEZ MAINTENANT
PAYEZ EN JUIN!

Adressez-vous aux marchands ci-dessous et utilisez notre plan budgétaire

IBC pour améliorations



PREMIER VERSEMENT LE 1er JUIN

INTERPROVINCIAL BUILDING CREDITS, LTD.

Disponible chez les marchands ci-dessous :

ALEX. BREMNER LTD.
1040 rue BLEURY UN. 1-2631
Même service à toutes nos succursales

NOTRE DAME LUMBER INC.
2315, RUE CADILLAC
CL. 5-8896

Daigle & Paul Ltée
1962 Ave Galt
Montréal — PO. 8-6681

Pagé & Frère LTEE
4111 — 22e RUE — LAVAL-OUEST
CO. LAVAL — NA. 7-2621

Lionel Daoust Ltée
295 Ave LAFLEUR
Cité LaSalle — DO. 6-2250

G. ROY LTEE
Bois et matériaux de construction
1

EATON OUVERT CE SOIR JUSQU'À 9 H.

OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNÉE DE 9H. À 5H. 30

CAVALCADE EATON 1961 D'AUTOS SPORT

Avec les vêtements et accessoires qu'elles inspirent !

AU 5e ETAGE CHEZ EATON
jusqu'à mardi, le 31 janvier

Un événement annuel qu'attendent des milliers de Montréalais enthousiastes du sport de l'automobile.



SALON DE *l'Ensemble* EATON

ROBES DU SOIR — 1/3 À 1/2 DE RABAIS

Reg. 150.00 à 395.00

de nos collections importées ! Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

Robes longues, une seule de chaque modèle. Grande variété de tissus et de couleurs — toutes à rabais pour ce solde de fin de saison. Tailles 10 à 18 dans le groupe.

SPECIAL SAMEDI
75.00 à 250.00

SALON DE L'ENSEMBLE (RAYON 242), AU TROISIEME, CHEZ EATON



VENTE DE JANVIER EATON DE FOURRURES

Présentant des modèles Pierre Cardin. Exclusifs à EATON au Canada. A prix de vente remarquables !

Le grand luxe à prix étonnants . . . un groupe impressionnant de fourrures somptueuses en modèles exclusifs Pierre Cardin. La qualité de fourrures propre à Eaton . . . pelleteries magnifiques, main-d'oeuvre étudiée. Tout cela joint à l'élégance haute couture et à des prix exceptionnels durant la Vente de janvier de fourrures chez Eaton.

	Prix de la Vente de janvier
• MANTEAUX LONGS EN VISON PASTEL (tel qu'illustré)	3500.00
• MANTEAUX LONGS EN VISON SAUVAGE	3100.00
• MANTEAUX SEAL D'ALASKA MATARA TEINT FOUKE	1245.00
• MANTEAUX SEAL D'ALASKA NOIR TEINT FOUKE (tel qu'illustré)	1795.00
• MOUTON DE PERSE GRIS A COL DE VISON TEINT NOIR	1095.00
• MANTEAUX DE CASTOR CANADIEN RASE RAS	995.00

SALON DE LA FOURRURE (RAYON 248), AU TROISIEME, CHEZ EATON

LES GRANDES VENTES SPOTLIGHT EATON
se continuent

Lisez les pages d'annonces EATON chaque jour ! Voyez les vitrines !

Samedi, 2e jour de la VENTE SPOTLIGHT EATON DE MEUBLES DE VIVOIR au septième étage

A venir, lundi ! La VENTE SPOTLIGHT DE MACHINES A COUDRE "STITCHMASTER" au septième étage



MOBILIER DE 5 PIECES

Dessus 'Arborite', cadre ton brun
Cadre chromé disponible aussi

LE MOBILIER 5 pièces **89.95**

Fabriqué pour Eaton ! Table de 30" x 42" se rallongeant à 54". Dessus imitation noyer en "Arborite". 4 chaises à dossiers de bois finis noyer, sièges de plastique beige. Cadre ton brun. 89.95

Le même mobilier avec table de grande dimension (36" x 48" s'ouvrant à 60").

Le mobilier 5 pièces **109.95**

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 370, AU SEPTIEME



SOLDE DE FIN DE SAISON! VETEMENTS DE FILLETTES!

Rendez-vous au magasin pour le meilleur choix. Pas de commandes téléphoniques, à moins d'indication contraire.

COSTUMES REG. 19.98

Deux-pièces en coton et nylon. Vestes à doublure matelassée, capuchon divisé doublé de peluche ; pantalons à genoux doubles. Rouge et marine, pain grillé et brun, vert loden et brun. Pour fillettes : 7, 8, 10, 12.

SPECIAL SAMEDI **14.99**

MANTEAUX REG. 29.98

50 seulement ! Manteaux d'hiver tout laine, à quadrillés, dans les tons dominants de vert/brun/anthracite. Aussi quelques manteaux unis, réduits de notre stock. **Tailles pré-adolescentes :** 8, 10, 12, 14 et 14x dans le groupe. Soyez-là tôt pour le meilleur choix !

SPECIAL SAMEDI **19.99**

VESTES REG. 17.98 ET 18.98

Nylon imperméabilisé, doublure rayonne matelassée, capuchon doublé de peluche. Loden et jaune doré. Pour fillettes : 7, 8, 10, 12. Pré-adolescentes : 10, 12, 14, 14x.

Spécial samedi **11.98**

PYJAMAS FINETTE A SOLDER !

300 . . . à motifs nouveauté, en rose ou bleu. Pour fillettes : 8, 10, 12. **Commandes téléphoniques acceptées** sur cet article seulement et sous réserve des quantités en stock.

Spécial samedi **1.99**

VETEMENTS POUR FILLETTES (RAYON 211), AU TROISIEME

SOLDE DE FIN DE SAISON!

Couvre-chaussures de caoutchouc pour dames et adolescentes. Modèles droits, lacés et à fermeture éclair. La plupart noir ou brun, quelques paires en rouge et en blanc dans le groupe. Tous chaudement doublés. Pointures 5 à 9 dans le groupe.

Rég. 6.99

SPECIAL SAMEDI **4.99**

Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

RAYON 238, AU DEUXIEME



SOLDE!
COSTUMES 2 PIECES

SPECIAL SAMEDI **5.99**

Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

Achat très spécial ! **Costumes deux pièces, tout laine**, de séries plus chères ! De nombreux modèles, tous à jupe mi-doublée. La plupart unis en une grande variété de couleurs. Tailles : 10 à 18 dans le groupe.

RAYON 345, AU QUATRIEME

Magasin du Sous-Sol EATON

Chaussures anglaises pour hommes

Grand achat spécial de chaussures renommées



SPECIAL SAMEDI **7.99** la paire

Highlife BRAND — Made in England

Nouvel arrivage de souliers de style populaire de fabrication anglaise. Empeignes de cuir de choix. Robustes semelles de cuir. Doublure de cuir kip anglais. Trépointe Goodyear. Pointures 6 à 11 et ½ pointures.

a) Belles chaussures à semelles simples. Noir ou brun. Largeurs D et E.

b) BLUCHER, semelles d'usage. Noir. D-E-EEE.

c) BALMORAL, semelles d'usage. Noir ou brun. Largeurs D-E.

d) EMPEIGNE MOCASSIN à bout pointu. Noir. Largeurs D-E.

e) ROGER BONTEMPS (non illustré). Noir. Largeur D.



COMPOSEZ VI. 2-9211

(937)

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

Beaux complets worsted de laine

A 2 pantalons. Ord. 49.99 et 59.99

LA GRANDE VENTE CONTINUE ! Achat spécial de complets worsted tout-laine et flanelle tout-laine.

Modèles 2 et 3 boutons . . .

- Quadrillés, écossais, unis.
- Belles teintes. • 35 à 46 dans le groupe.

SPECIAL **39.99**

(929)

Tentures rayonne Rég. 7.99!

Solde de fin de série

Rayonne Drip-Dry. Peu ou pas de repassage. Motifs attrayants modernes et fleuris. Brun/citrouille ou turquoise/brun sur blanc. Env. 48" x 90". Haut à plis, prêtes à suspendre. SPECIAL SAMEDI, la paire **4.99**

(967)



SPECIAL SAMEDI Chacune **5.00**

(941)

CAHIER No 2 — 77e ANNEE — No 76

QUEBEC SAGUENAY–LAC-ST-JEAN

LA PRESSE

MONTREAL, VENDREDI 13 JANVIER 1961

MAURICIE CANTONS DE L'EST

PAGES 21-38

Un vote de 10 contre 5

Le parc d'amusements est concédé

QUEBEC, (par J. Keable) — Racine Greater Shows a gagné.

Pour : Henri Gagnon, Uldéric Bédard, Emilien Boissinot, Damase Blais, Gaston Flibotte, Jules Morency, Marcel Laroche, Paul-Henri Lafond, Dave Burns, Jos Matte.

Contre : Henri Beaupré, Gérard Hamel, Isidore Deschènes, Médéric Robichaud, Gérard Moisan.

Total : 10 contre 5, l'échevin Paul Mecteau étant absent.

Le maire Hamel : contre les prolongements de contrat, sans soumission, en principe. Il est inutile de poser le veto, sa valeur ne durant que huit jours. La liberté démocratique au Conseil doit être respectée.

Bataille épique

La bataille de Racine Greater Shows et de ses supporteurs, au conseil de ville, s'est déroulée non sans âpreté. Elle a été hérissée de propos aigres-doux, de déclarations soupçonneuses, de colères, le tout se déroulant dans un esprit de bouillante ferveur.

Des citoyens, des organismes à caractère religieux, des ligues et des fédérations de ligues de citoyens, des curés, se sont objectés carrément et violemment, au cours des dernières semaines à ce projet. Rien n'y a fait, le projet est maintenant adopté, l'affaire est close.

Commission de l'exposition

Au Comité administratif qui a précédé la séance du Conseil de ville, l'échevin Robichaud, appuyé par M. Beaupré, a demandé que la résolution soit retournée à la Commission de l'Exposition afin qu'elle fasse connaitre son avis sur le projet de contrat actuel. La proposition a été battue par 6 contre 2, l'échevin Gérard Hamel appuyant seul la requête de M. Robichaud.

Le conseil

M. Gérard Moisan, de St-Roch, a expliqué brièvement son opposition à ce projet, au conseil qui a suivi. Il a déclaré qu'il ne s'opposait pas, en aucune façon, à M. Racine, mais bien au prolongement de contrat, sans soumission, que la ville s'apprêtait à lui accorder. L'échevin Henri Beaupré a immédiatement appuyé la déclaration de M. Moisan et a déclaré à son tour qu'il s'opposerait à la mesure, pour les mêmes raisons.

Discours de M. Jos Matte

M. Jos Matte, au Comité administratif, a prononcé un violent discours, en protestation contre ce qu'il a appelé "les machinations politiques" de ceux qui s'opposent au projet. Il les a aussi accusés de "s'abriter sous la soutane des prêtres, pour se sauver".

"Ils seraient mieux de s'occuper des terrains de jeux, a-t-il déclaré, des vestes de cuir qui y font des ravages . . . etc . . ."

Faisant écho à une déclaration de M. Deschènes, à l'effet que des "échevins avaient été approchés", M. Matte a ajouté : "Jamais personne n'a été obligé de venir me payer".

De plus, il est faux de dire, a poursuivi M. Matte, que la résolution a été passée "à toute vapeur". La preuve, a-t-il dit, c'est qu'on en a longuement discuté au conseil.

L'échevin Matte s'est finalement attaqué à M. Maurice Ratté et à M. Edouard Lépine, du comité de vigilance de la ligue de St-Pie X. Des citoyens respectables ont désapprouvé ces messieurs. Ces gens sont même des membres de ces ligues, mais sont conscients, a déclaré M. Matte.

M. Isidore Deschènes

Pour sa part, M. Deschènes, un peu auparavant, avait rappelé les objections qu'il voyait à acquiescer à la demande de Racine Greater Shows. Le vote a été pris au Conseil, avec le résultat que l'on sait.

Quant à M. Lafond, il a expliqué qu'il avait changé d'avis au sujet de Racine Greater Shows tout à fait librement, qu'il était fier et satisfait de sa décision et qu'il en recevait des félicitations.

Il a réitéré son argument à l'effet que Racine était un citoyen de notre ville et que prolonger son contrat n'avait pour résultat que de lui permettre de grandir son commerce. A cela, M. Deschènes a répondu qu'il n'appartenait pas à la ville d'assurer le bon fonctionnement interne des industries québécoises au détriment de la population en général.

Voici la résolution telle qu'acceptée au Conseil de ville, avec les conditions qui devront être inscrites dans le contrat :

"Recommandant au Conseil d'accorder à Racine Greater Shows Limited, pour la période du 19 juin au 7 août 1961, l'usage du terrain situé à l'extrémité ouest du parc de l'Exposition, près du nouveau boulevard Laurentien, pour y installer un parc d'amusements d'été. Le tout pour le prix de

Voir LE PARC en page 29

Québec

M. R. Raynauld est réélu à la présidence

QUEBEC. — M. Robert Raynauld, technicien agricole et éditeur-propriétaire de la revue agricole "La Ferme", de Montréal, a été réélu hier président de l'Association Forestière québécoise Inc.

La réélection de M. Raynauld a eu lieu à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de l'organisme qui s'est tenue au Château Frontenac de la Vieille Capitale.

Les autres membres de l'exécutif sont: MM. Roland Bock, président de Bock et Tétreau Ltée, de Montréal, 1er vice-président; M. V. Cain, vice-président en charge des opérations forestières à la compagnie Price Brothers, de Québec, 2e vice-président; Henri Kieffer, chef du service de la protection des forêts de la province de Québec, trésorier, et Jules-A. Breton, I. F., demeure gérant général.

Parmi les membres du conseil

Voir M. RAYNAULD en page 29



L'HON. BONA ARSENAULT MEMBRE DE L'ASSOCIATION FORESTIERE — Le ministre des Terres et Forêts du Québec, l'hon. Bona Arsenault, a été fait, hier, membre honoraire de l'Association forestière québecoise. Il reçoit son diplôme du président réélu de l'Association, M. Robert Raynauld, de Montréal.

Le conseil se décide

Les estimateurs seront payés de leur temps supplémentaire

QUEBEC. (par **J. K.**) — Les estimateurs de la ville de Québec recevront paiement pour le temps supplémentaire qu'ils ont effectué, pour la préparation du rôle d'évaluation. L'adoption de ce rapport ne s'est cependant pas faite sans difficultés et oppositions. Au conseil, le vote a été favorable au paiement de ces comptes d'au delà de $12,000, par une majorité de 3, le résultat final étant de 9 contre 6.

L'échevin Deschènes

M. Isidore Deschènes, de Limoilou, s'est fermement objecté au paiement de ces comptes. Il a d'ailleurs enregistré sa dissidence au vote qui fut demandé par lui au conseil. Tous les cotiseurs, a dit l'échevin, reçoivent plus de $5,000, certains gagnant $8,000 par an, pour un total de $134,349 par année.

De plus, a-t-il précisé, les cotiseurs ont trois ans pour préparer ce rôle d'évaluation. Il y a donc, en conséquence, un manque de répartition des tâches ou un manque de compétence. Pour ces raisons, l'échevin Deschènes a déclaré qu'il s'opposait au paiement de la somme demandée de $12,000.

Cinq autres échevins devaient aussi s'opposer à la résolution. Il s'agit de MM. Moisan, Robichaud, Lafond, Hamel et Laroche. Les neuf autres membres du conseil ont approuvé le paiement, sauf l'échevin Mecteau qui dû quitter la salle des délibérations, pour aller représenter le maire à une cérémonie officielle.

Doctorat de Laval à M. Jean Lesage

QUEBEC, par A.S. — L'université Laval décernera un doctorat d'honneur à l'hon. Jean Lesage, premier ministre de la province de Québec.

La remise de ce doctorat aura lieu le vendredi, 20 janvier à 5 h. à la salle des promotions de l'université Laval.

M. J.-L. Bourret est élu président

QUEBEC. (**G.P.**) — M. Jean-Louis Bourret a été élu président de l'Association des manufacturiers de produits de béton de la province, en remplacement de M. Paul Langlois.

Les autres membres du bureau de direction sont : MM. Charles Fortier, vice-président ; Fernand Letendre, trésorier ; Gérald Hamel, secrétaire ; Claude Dufour, chef du secrétariat ; Hubert Daigle, directeur honoraire ; Guy Paré, Yvon Marchand, Roland Tétreault, Wilfrid Lemaire, directeurs ; Georges Fletcher, directeur honoraire.



Le capitaine du "Thora Dan", M. Swend Houmann, qui s'est mérité cette année la canne à pommeau d'or, a été l'objet d'une réception, hier soir, au Bureau de l'industrie et du commerce du Québec métropolitain. A cette occasion, le conseiller Paul Mecteau, représentant du maire, lui remettait une plaque aux armoiries de Québec. Le capitaine recevait aussi une montre offerte par le Bureau métropolitain. On le voit ici ,au centre, en compagnie de l'échevin Mecteau, à gauche, et de M. Dominique Bertrand, président du Bureau métropolitain.

Le potentiel forestier de la Côte Nord pas assez exploité

par **Normand GIRARD**

QUEBEC — Le potentiel forestier de la Côte Nord, s'il était davantage exploité, pourrait alimenter en matière première 10 moulins à papier comme celui de Baie-Comeau qui utilise annuellement environ un million de cordes de bois.

Pour que ces immenses richesses forestières soient utilisées au maximum, M. C.-Edouard Lafond, chef forestier de la compagnie Québec North Shore Paper, de Baie-Comeau, suggère l'adoption de trois mesures :

Premièrement, une subdivision de l'administration gouvernementale de ce territoire actuellement centralisée à Hauterive; deuxièmement, la planification d'un inventaire forestier en même temps qu'une étude sur les possibilités économiques d'exploitation de ces territoires ; troisièmement, l'établissement d'un programme de développement à long terme.

Le chef forestier a fait part de son point de vue, hier, aux quelque 100 directeurs provinciaux et régionaux de l'Association forestière québécoise réunis en assemblée générale annuelle dans la Vieille Capitale.

Les résultats de l'enquête qu'il suggère pourraient recommander à des endroits spécifiques l'établissement de nouvelles industries.

Selon les chiffres qu'il a fournis, l'on comprend que cette région de la Côte Nord, subdivisée en 29 bassins hydrographiques variant en étendue entre 550 milles carrés à 15,000 milles carrés, supporte 230 millions de cordes de bois de pulpe.

Comme les coupes annuelles présentes se chiffrent par un million de cordes, à comparer à une possibilité annuelle d'environ quatre millions de cordes, il existe donc un surplus de potentiel non utilisé de trois millions de cordes.

Cette quantité serait suffisante pour alimenter 10 moulins à papier comme celui de Baie-Comeau et par ricochet suffisante pour employer en permanence environ 8,000 hommes, donner du travail partiel à plus de 12,000 autres; ce qui se traduirait par une augmentation de la population d'au-delà de 125,000 personnes.

Abordant la question de l'aménagement des forêts, M. Lafond opine qu'il y aurait peut-être lieu pour l'Etat de reviser ou d'appliquer certains règlements qui inciteraient les propriétaires des forêts affermées ou patentées à augmenter la production de matière ligneuse par acre.

Selon lui, une augmentation dans l'accroissement aurait peut-être comme conséquence de restreindre pour le concessionnaire ses grands domaines boisés et du fait réduire le

Voir NOS FORETS en page 29

Suggestion: dresser l'inventaire du potentiel forestier de la Côte Nord

QUEBEC. — Trois voeux à l'intention du gouvernement du Québec ont été formulés à l'unanimité, hier, par les membres de l'Association forestière québécoise.

L'association recommande l'engagement d'un plus grand nombre de techniciens pour conseiller les petits producteurs forestiers ; la tenue d'un inventaire forestier des territoires de la Côte Nord et d'un inventaire des petites industries et de ses sources d'approvisionnement, ce dernier par les associations régionales.

L'Association forestière croit nécessaire que le ministère des Terres et Forêts s'assure les services d'un plus grand nombre de techniciens et de spécialistes en sylviculture afin de diriger les petits producteurs forestiers.

Elle veut que ces producteurs bénéficient davantage des conseils techniques afin de mieux suivre leurs peuplements et de mieux asseoir leur coupe.

Inventaire

L'association opine qu'un inventaire forestier s'impose sur la Côte Nord, tant au point de vue contenu qu'au point de vue productivité. Elle demande au ministère des Terres et Forêts d'établir et de fournir le plus tôt possible le potentiel des forêts de cette région.

Petite industrie

Elle demande à chaque association régionale de procéder à l'inventaire de toutes les petites industries dans leur secteur et de dresser le potentiel de leurs sources d'approvisionnement.

Cette connaissance permettrait de déterminer si ces petites industries possèdent ce qu'il faut pour opérer au maximum, d'une façon continue, et de leur venir en aide le cas échéant.

Pénurie de main-d'oeuvre en 1962

QUEBEC. — La province de Québec, l'Est en particulier, fera face à une pénurie de main-d'oeuvre dans l'industrie forestière en 1962.

L'affirmation plus qu'optimiste a été lancée, hier midi, par M. Bona Arsenault, ministre provincial des Terres et Forêts.

Le député de Matapédia s'adressait aux membres de l'Association forestière québécoise réunis en assemblée annuelle au Château Frontenac.

M. Arsenault, fait plus tôt membre honoraire de l'association, dit que l'on commencera de ressentir les heureux effets de la politique saine et progressive du présent gouvernement en matière forestière dès la seconde partie de 1961.

Faisant allusion aux richesses "incalculables" du Québec, il dit que la redistribution des limites, l'exploitation rationnelle, l'aménagement, la restauration et la protection de la forêt donneront naissance à de nouvelles usines.

Il a énuméré les centres de Matane, New-Richmond et Chandler comme étant ceux devant être dotés d'usines à papier d'ici quelques mois. Il a ajouté que le gouvernement étudie également un projet pour le développement des concessions de la Matagami.

Le ministre des Terres et Forêts poursuivit : "Nous nous acheminons vers une ère de prospérité sans précédent, justement à cause de l'investissement chez nous des nombreux capitaux nécessaires à la construction de ces usines nouvelles".

Ces capitaux, de l'ordre de quelque $150 millions de dollars, proviendront de sources américaine et britannique.

Dans ses remerciements à l'Association pour le diplôme de membre honoraire que l'on venait de lui remettre, M. Arsenault divulgua son intention de faire de toutes les années, "des années de la forêt", ce, tant qu'il sera ministre des Terres et Forêts.

En 1960, le thème de l'Association forestière et des Clubs 4-H était : "1960, Année de la Forêt".

4,000,000 de cordes encore inutilisées !

QUEBEC. — La Côte Nord, la connait-on vraiment ? Il s'agit du territoire qui comprend tous les bassins de rivières dont les eaux se déversent dans le St-Laurent, tout le long du littoral, de Tadoussac à Blanc Sablon. Il faut ajouter le bassin de la rivière Ste-Marguerite, du Saguenay, dont l'embouchure est à Sacré-Coeur. Les régions comprennent donc à peu près les comtés de Saguenay et de Duplessis.

La superficie de ce territoire est d'environ 96,000 milles carrés, soit un peu plus que la superficie de l'Angleterre, l'Ecosse et les pays de Galles réunis; elle représente un rectangle d'une longueur d'environ 650 milles par 140 milles de hauteur.

Au point de vue forestier, elle se divise en deux parties : 1 — La zone située au delà du 52e degré de latitude et 2 — celle située au sud du 52e.

Son potentiel

Théoriquement, il y a sur la Côte Nord : 1 — 230,000,000 de cordes de bois ; 2 — Une possibilité annuelle de 4,000,000 de cordes ; 3 — Un accroissement annuel de 5,000,000 de cordes ; 4 — Une coupe annuelle présente de 900,000 cordes ; 5 — Un surplus de potentiel non utilisé de 4,000,000 de cordes.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.



CIGARETTES "EXPORT" BOUT UNI OU FILTRE



REMISE DE DEUX CERTIFICATS DE FERMES FORESTIERES — Profitant de sa 22e assemblée générale annuelle, l'Association forestière québecoise a procédé, hier, à la remise de deux certificats de fermes forestières. Les récipiendaires ont reçu leur certificat des mains du ministre des Terres et Forêts, l'hon. Bona Arsenault. De gauche à droite : M. Robert Raynauld, président de l'Association; l'hon. Arsenault, M. J.-Ls Béland, de St-Gilles-de-Lotbinière; M. R. E. G. Viner, de la compagnie Donnacona Paper, et M. Jules Preton, i.f., gérant général de l'Association.

6 magasins bien situés pour mieux vous servir

CARTIERVILLE – VERDUN – MONTREAL-NORD – CENTRE – RIVE SUD

CROYEZ LE OU NON – VOUS POUVEZ FINIR VOTRE SOUS-SOL (ENVIRON 12' x 20' x 7' DE HAUT) POUR AUSSI PEU QUE $150

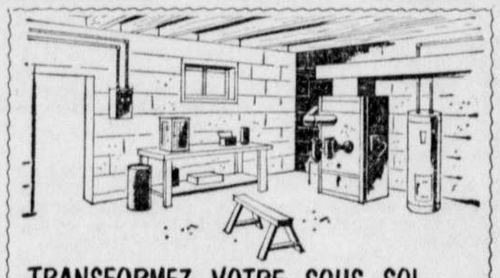
ET CECI INCLUT : LES MURS, LE PLAFOND ET LE PLANCHER

MATERIAUX REQUIS :

MURS :	Charpente en 2 x 3"*	$17.50
	Coupe-vapeur	4.62
	Isolation	7.00
	Pin noueux-Sheetrock	58.37
PLAFOND :	Charpente en 1 x 3"*	7.80
	Tuiles acoustiques	38.40
PLANCHER :	Peinture ciment Resilacrete	9.00
	Clous assortis	5.00
		$147.69

*(non fournis par nous).

FAITES-LE MAINTENANT ET COMMENCEZ A PAYER EN MAI — $10 PAR MOIS



TRANSFORMEZ VOTRE SOUS-SOL...



NOUVEAUX BAS PRIX sur notre PLYWOOD en PEUPLIER

EN PANNEAUX DE 4' x 4' x ¼" SABLE D'UN COTE — FAITES-EN PROVISION POUR VOS BESOINS FUTURS — 6 ½¢ LE PIED CARRE — PANNEAUX 4' x 4' CH. $1.04

3 EXCELLENTES VALEURS EN PLYWOOD DECORATIF

ACAJOU TROPICAL "LAUAN" NATUREL

RAYURES EN 'V' SIMULANT PLANCHES. PANNEAUX 4' x 8' x 3/16". Le pied carré 14½¢

"LAUAN" PRE-FINI — ¼" D'EPAISSEUR

PANNEAUX DE 4' x 8' A EFFET DE PLANCHES. FINIS VERNIS — PRETS A POSER. Le pied carré 20¢

ACAJOU TROPICAL "RIBBON — STRIPED"

CES ATTRAYANTS PANNEAUX, TEINTS ET VERNIS SAUVENT TEMPS ET ARGENT ET VOUS ASSURENT UN FINI IMPECCABLE. Le pied carré 28¢

FAITES VOS RENOVATIONS MAINTENANT ET PAYEZ PLUS TARD PAR VERSEMENTS PROPORTIONNES A VOTRE BUDGET JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER

Val Royal BUILDING MATERIALS LIMITEE — 12,200 BOUL. REED, 11,401 BOUL. PIE IX — CARTIERVILLE FE. 4-5320, Montréal-Nord DA. 2-7341

National BUILDERS SUPPLY LIMITEE — 667 GALT, 150 BEAUBIEN O. — VERDUN PO. 9-4581, CENTRE CR. 6-2511

LA SALLE BUILDERS SUPPLY LIMITEE — 159 JEAN-TALON O. — CENTRE CR. 3-1781

Gavard BUILDERS SUPPLIES DIVISION — 475 BOUL. TASCHEREAU — RIVE SUD OR. 6-1833

Divisions des Entreprises P.-H. Desrosiers Ltée

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

RÉDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUÉBEC) TEL.: LA. 2-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUÉBEC) TEL.: LA. 9-8487

Carnet mondain

Clubs Optimistes

Les clubs Optimistes de la région de Québec offrent une réception mercredi, le 18, de sept à neuf heures, au Château Frontenac, au profit de leurs oeuvres. Le premier ministre et Mme Jean Lesage, les membres du cabinet provincial et leurs épouses, ainsi que le chef de l'opposition, sont invités d'honneur à cette brillante manifestation mondaine. Au nombre des personnes qui ont promis d'être présentes, on mentionne : M. Maurice Bourget, député fédéral du comté de Lévis, et Mme Bourget ; M. Roger Roy, député provincial, et Mme Roy ; le sénateur et Mme Cyrille Vaillancourt, M. et Mme Adélard Bégin, M. et Mme Philippe Bégin, M. et Mme Robert Powers, M. et Mme Germain Chabot, M. et Mme Gérard Desjardins, M. et Mme François Adam, M. et Mme Marcel Turgeon, M. et Mme Alfred Rouleau, M. et Mme Laval Chartré, M. et Mme Lucien Rioux, M. et Mme Roméo Tanguay, Dr et Mme Maurice Roy, M. et Mme Roger Tanguay, M. et Mme Raymond Turmel, Mlle Huguette Quirion, M. et Mme Jacques Samson, M. et Mme Jean-Paul Brassard, M. et Mme Jean-Paul Gagné, M. et Mme Philippe Racine, M. Jules Rouillard, M. et Mme Benoit Bilodeau, M. et Mme Alfred Lemieux, M. et Mme J.-M. Parent, M. et Mme Noël Boulanger, M. et Mme J.-H. Gauvin, Dr et Mme Louis Roy, M. et Mme Ernest Rainville, Dr et Mme Benoit Belzile, M. et Mme André Chartier, Mlle Yolande Bélanger, Mme Arthur Paquet, M. et Mme Georges Asselin, M. et Mme Jacques Roy.

Réceptions

Mme A.-O. Dufresne a offert une réception, mardi soir, à sa demeure, en l'honneur de M. et Mme Cyrille Dufresne, de Schefferville, actuellement de passage à Québec.

Au consulat français

Le consul général de France et Mme Georges Enizeau et M. Georges Goy accueillaient les invités à la réception offerte mardi soir au consulat à l'occasion de la parution du premier numéro de Paris-Match avec section canadienne. Au nombre des invités présents, on remarquait : M. Lionel Bertrand, secrétaire de la province, M. Raymond Douville, sous-secrétaire, M. Charles-Eugène Bélanger, M. Paul Laberge, M. et Mme Gaudry Delisle, M. et Mme René Rioux, le notaire et Mme Lavery Sirois, M. et Mme Fernand Bérubé, ainsi que des représentants de la presse, de la radio et de la télévision.

Déplacements

L'hon. Pierre Sévigny, ministre conjoint de la Défense, Mme Sévigny et leur fille, Pierrette, sont retournés à Ottawa, après avoir passé quelques jours à Québec, les invités de leurs parents, l'hon. juge en chef et Mme Albert Sévigny.

Le sénateur et Mme Thorvaldson, de Winnipeg, sont attendus à Québec samedi à l'occasion de la réception offerte en l'honneur du sénateur Josie Quart et de M. Harry Quart, au Château Frontenac.

Le Dr et Mme Alphonse Giguère sont de retour de New York où ils ont passé une dizaine de jours.

M. et Mme Jean-Paul Drolet sont retournés à Port-Cartier après avoir passé quelque temps à Québec, les invités de M. et de Mme René Rioux.

M. et Mme Jean Couture, de Ste-Foy, passent plusieurs semaines en Floride.

Mlle Paule Massé, de notre ville, était de passage à Ottawa au début de la semaine, à l'occasion du congrès annuel de la fédération libérale nationale.

M. J. R. Bradfield, de Toronto, fait un séjour dans la Vieille Capitale, inscrit au Château Frontenac.

M. et Mme Alfred Lemieux, de Lévis, ont passé quelques jours à Ottawa, récemment.

M. Jean-Jules Guilbeault, directeur des relations extérieures au collège St-Denis, est retourné à Montréal, après avoir passé quelque temps à Québec.

Fiançailles

M. Graham Green, écrivain, de Londres, Angleterre, et Mme Green, annoncent les fiançailles de leur fille, Caroline, à M. Jean Bourget, de Calgary, Alberta, fils de M. Albert Bourget, I.F., A.G., et de Mme Bourget, de Québec. Le mariage sera célébré au mois d'avril, à Calgary, Alberta.

Au réveillon de Noël ont eu lieu les fiançailles de Mlle Louise Boisvert, fille de M. et Mme Dominique Boisvert de St-Edouard, à Magella Blais, fils de M. et de Mme Léopold Blais, de St-Edouard.

Réceptions

Le notaire et Mme Bernard Samson ont reçu à un coquetel, hier soir, à leur résidence avenue Mgr Taché, en l'honneur du ministre des Travaux publics et de Mme René Lévesque, ainsi que de M. et Mme Claude Beaudoin, de Montréal.

Mme Jacques de Serres a reçu à dîner, ces jours derniers, à sa demeure, à Ste-Foy, en l'honneur de Mlle Suzanne Royer, à l'occasion de son mariage prochain.

Mme Jean-Louis Anctil a reçu à l'heure du thé, récemment, en l'honneur de Mlle Suzanne Royer dont le mariage sera célébré demain matin en l'église des Sts-Martyrs Canadiens.

Mme Gérard Moisan a reçu mardi soir, à sa résidence, l'exécutif et les conseillères de la Société St-Jean-Baptiste féminine, section St-Roch. Parmi les invitées, mentionnons: Mme Lucien Cantin, Mlle Simone Gagnon, Mlle Irène Guy, Mme Ernest Guimond, Mlle Blanche Lachance, Mme Julien Lavallée, Mme Robert Létourneau, Mme S. Paradis, Mme A. Rochette, Mme H.-L. Roy, Mme L.-J. Cyr et Mme Adrien Tremblay.

Mme Jean-Marc Allaire et Mme Yves Gagnon ont reçu à un shower de verrerie, à la résidence de Mme Allaire, en l'honneur de Mlle Suzanne Royer dont le mariage sera célébré samedi matin.

M. et Mme Pierre Côté ont reçu à un cocktail, à leur résidence, en l'honneur de Mlle Diane Le Moine et de son fiancé, M. Maurice Taschereau.

Travaux d'un million de dollars

La construction de la station de l'Anse-aux-Basques dès cet hiver ?

QUEBEC. (G. P.) — Les travaux d'aménagement d'une nouvelle station pour les pilotes à l'Anse-aux-Basques, au coût de près d'un million de dollars, débuteront vraisemblablement au cours de l'hiver.

Le président de la Corporation des pilotes du Bas St-Laurent, M. Gaston Rousseau, précisait hier que le travail d'arpentage et de sondage est complété. Cette nouvelle station remplacera celle des Escoumins qui, elle-même, avait été établie temporairement, se substituant à celle de Pointe-au-Père.

Pour la première fois, la station des escoumins demeurera ouverte toute l'année ; c'est là un important atout pour la navigation d'hiver. A venir jusqu'à cette année, dès la mi-décembre, la station de Pointe-au-Père devait fermer et les pilotes se rendre à Sydney, Nouvelle-Ecosse, ce qui réduisait considérablement l'efficacité du service.

M. Rousseau, qui donnait hier avant-midi une conférence de presse, envisage la prochaine année avec optimisme. Il affirme que les relations avec le gouvernement d'Ottawa sont meilleures qu'elles ne l'ont jamais été particulièrement depuis la nomination de M. Léon Balcer, au ministère des Transports.

Les pilotes sont très satisfaits de la façon dont s'effectue la navigation sur le St-Laurent depuis le début de l'hiver. M. Rousseau notait que les accidents et retards sont nettement réduits.

Le président de la corporation des pilotes du Bas St-Laurent, organisme qui n'a obtenu sa charte que le 9 mai dernier, a tenu à parler du comité d'admission et de promotion des apprentis pilotes.

Une quinzaine de pilotes suivent actuellement le cours de trois ans. L'été, ils doivent subir un entraînement pratique sur le fleuve, cependant qu'ils passent l'hiver à l'école de marine de Rimouski. Ce cours de trois ans ne peut être suivi que par les aspirants déjà officiers de navires. Au total, pour devenir pilote, un minimum de huit ans d'entrainement et de cours sont nécessaires : deux ans à l'école de Rimouski; trois années de navigation; et trois autres années d'apprentissage.

Québec-Est

Le Rotary verse $1,000 au Patro Roc-Amadour

QUEBEC. — Le club Rotary de Québec-Est, a remis, hier midi, un chèque de $1,000 au R. P. Raymond Bernier, des Pères de Saint-Vincent-de-Paul.

Le religieux, directeur du patro Roc-Amadour, a déclaré que ce montant constitue le deuxième versement fourni par le club sur l'autobus que les membres rotariens ont donné au patro l'an dernier.

Le R. P. Bernier a expliqué que le patro utilise ce véhicule pour les déplacements de ses équipes sportives, son corps de milice et d'athlétisme.

Reprise du procès intenté par la Gaspé Copper Mines

QUEBEC. — Le procès en dommages intérêts intenté par la Gaspé Copper Mines Limited contre les United Steelworkers of America reprendra lundi, au Palais de Justice de Québec devant le juge Antoine Lacoursière.

Gaspé Copper réclame $5,200,000 de la centrale ouvrière américaine pour des dommages causés lors de la grève de sept mois des ouvriers de la compagnie à Murdochville, en 1957.

La compagnie continuera sa preuve à la reprise du procès. Elle a déjà fait entendre 95 témoins et annonce qu'elle en présentera une dizaine d'autres, la plupart des experts en comptabilité, dans cette deuxième phase du procès.

Décès de l'abbé J.-A. Bissonnette

QUEBEC. — Le curé de la paroisse les Ecureuils, comté de Portneuf, l'abbé J.-Aimé Bissonnette, est décédé hier à l'âge de 61 ans. Ordonné en 1924, l'abbé Bissonnette avait été vicaire successivement dans plusieurs paroisses du diocèse de Québec. Il était curé de la paroisse les Ecureuils depuis 1950.



"TRAVAIL UTILE ET CONSTRUCTIF", c'est ainsi que M. Bernard Pinard, ministre de la Voirie, a dépeint l'oeuvre de la Chambre de Commerce de la province. La photographie ci-dessus nous montre le député de Drummond avec quelques-uns des délégués venus à son bureau du parlement pour présenter un mémoire sur les besoins du Québec dans le domaine des routes. On reconnaît, de gauche à droite : M. André Desilets, deuxième vice-président de la Chambre de Commerce de la province; M. Gérard Letendre, président; M. Pinard; M. Maurice Labelle, trésorier honoraire; M. Rosaire Gendron, secrétaire honoraire.

Dunlop ignorait que son gérant de Québec faisait signer des contrats d'engagement illégaux

par GILLES PRATTE

QUEBEC. — La compagnie Dunlop du Canada a été la plus surprise du monde d'apprendre que des contrats d'engagement illégaux se signaient sur ses concessions du Lac Jeannine. Elle n'a pas hésité à déclarer que le gérant de son district de Québec, M. Roger Breton, qui avait fait signer de tels contrats, l'avait fait "sans l'autorisation de la compagnie".

C'est un article publié dans notre édition du 28 octobre qui a fait sortir le chat du sac. Après avoir reconnu l'existence d'au moins un contrat illégal signé par un ancien employé de la Dunlop, M. J.-R. Gravel, le secrétaire du service des ventes de la compagnie, M. E. Hatton, s'est empressé d'ajouter que les clauses de ce contrat illégal n'ont jamais été mises en application et qu'il a été simplement détruit aussitôt que la direction de la compagnie en eut pris connaissance.

L'article de LA PRESSE rapportant en exclusivité la teneur d'un document dans lequel le Conseil central de Québec de la confédération des syndicats nationaux réclamait une vaste enquête sur les conditions de travail de la Côte Nord, a eu son effet.

L'article a eu également pour effet de déclencher une enquête par le département du Procureur sur le travail dominical et une autre de la Commission du salaire minimum, celle-ci sur demande expresse du ministère du Travail. Ces deux enquêtes sont actuellement en cours. Déjà, il y a eu un volumineux échange de courrier entre officiers du gouvernement, industriels et chefs ouvriers particulièrement intéressés à la question.

Depuis la publication de l'article du 28 octobre, la compagnie Dunlop of Canada a eu à fournir des explications au gouvernement et aussi aux représentants d'autres firmes.

Quebec Cartier Mining a fait parvenir à la compagnie Dunlop l'article de LA PRESSE, tout en lui demandant des explications. M. Hatton a d'abord répondu : "Nous sommes surpris — Shocked — de votre lettre, de même que de l'article. L'action rapportée est absolument contraire à la politique de la compagnie. Une enquête sur le sujet est déjà en cours".

Neuf jours plus tard, Quebec Cartier Mining recevait une autre lettre de M. Hatton : "Nous avons appris que le contrat dont il était question dans votre lettre a été passé avec le gérant de notre district de Québec, sans l'autorisation de la direction.

"Plus tard, nous nous sommes assurés que ces contrats étaient tous retirés et qu'ils n'avaient jamais été mis en application. L'employé responsable de ces contrats comprend très bien qu'il a excédé ses pouvoirs et peut vous le confirmer."

Le contrat dont il est question stipulait: "Je m'engage à ne pas faire partie d'aucune union pour la durée de ce contrat. Cet engagement ne me donne aucun droit à des vacances payées, ni a des vacances à mes frais.

"Je m'engage à travailler 12 heures, de jour ou de nuit. Ce qui sera décidé sur les lieux par le contremaitre de la compagnie Dunlop. Je m'engage aussi à travailler un dimanche sur trois.

"Je m'engage à me faire la barbe tous les jours avant d'aller à l'ouvrage, à faire mon lit tous les jours, et à le tenir propre en tout temps. Je me conformerai en tout temps au règlement de la compagnie Dunlop qui défend de boire de la bière ou des boissons alcooliques, ainsi que tous les jeux d'argent. J'agirai toujours en gentilhomme afin de représenter dignement la compagnie qui m'engage."

Le contrat disait encore : "Il est entendu que si je manque de me conformer aux règlements établis ci-haut, je serai immédiatement renvoyé et par le fait même perdrai le salaire de mon mois d'ouvrage".

Ce qui fait que le travailleur qui aurait oublié de se raser ou de faire son lit pouvait être congédié sur-le-champ et perdre un mois de salaire.

La compagnie Dunlop n'a pas eu besoin qu'on insiste pour comprendre l'illégalité de pareilles clauses.



BRILLANT HOMMAGE A L'EPOUSE DU PREMIER MINISTRE — La présidente et les membres du Cercle des Femmes canadiennes offraient une magnifique réception hier après-midi, à l'heure du thé, en l'honneur de Mme Jean Lesage. L'épouse du lieutenant-gouverneur, Mme Onésime Gagnon, rehaussait la réception de sa présence. A l'hommage rendu par Mme Jean-Charles Bonenfant, présidente, Mme Lesage a répondu avec la grâce et le charme qui la caractérisent, en résumant l'oeuvre culturelle accomplie par le Cercle des Femmes canadiennes dont elle est membre. Sur la photo, on reconnait, de gauche à droite : Mme Jean Lesage, Mme Onésime Gagnon, Mme Jean-Charles Bonenfant, et Mme Maurice Drouin, secrétaire du Cercle.

Pour son usine de traitement d'eau

Ste-Foy accordera le contrat prochainement

QUEBEC. — Le conseil municipal de Ste-Foy a procédé, hier soir, à l'ouverture des soumissions pour la construction de la future usine de traitement d'eau. Le contrat n'a cependant pas été accordé sur le champ. Les échevins préfèrent référer les soumissions les plus favorables aux ingénieurs pour étude.

Parmi celles-là, on remarque une soumission, de la part de Belleville Construction, une entreprise locale, qui est la plus basse avec un montant de $488,200.

Une décision identique a été prise par les membres du conseil en ce qui a trait à l'adjudication du contrat pour l'achat des fournitures et autres matériaux.

Des trois soumissionnaires dans cette dernière catégorie, Francis Hankin est le plus bas avec un montant de $99,985.

Voici les noms des soumissionnaires pour l'usine de traitement : Belleville Construction, $488,200 ; Cap Construction, $544,000 ; François Jobin, $548,852 ; C. Jobin Ltée, $529,-000 ; Komo Construction, $586,-166 ; Wilfrid Lesage Inc., $527,-800 ; François Marquis Ltée, $514,950 ; Jos. Turcotte Inc., $498,354.

Les soumissionnaires pour les fournitures hydrodynamiques étaient : Degrémont Canada Ltée, $117,857.70 ; Francis Hankin, $99,985 ; Hydro Dynamics Ltd., $112,000.

Le conseil sera vraisemblablement appelé à décider l'octroi de ces deux contrats au cours d'une assemblée spéciale, qui sera convoquée sitôt que les ingénieurs municipaux en auront terminé l'étude.

Cinéma

BIENVILLE — "La forêt interdite" (technicolor) : 6.30, 10.15 h. Nouvelles : 8 h. "Atlantique latitude 41" (vistavision) : 8.15 h. Fin : 11.50 h. Dimanche : matinée à 1.30 h.

CAPITOL — Représentation continue de 1 h. à 11 h. : "Why Must I Die" (86 min.) à 1.40, 4.25, 7.40 h. "Circus Of Horrors" (90 min.). Specta-color, à 2.45, 6 h., 9.30 h. Dernier spectacle complet à 7.55 h.

CARTIER — "Maigret et l'affaire St-Fiacre" (A), 1.00, 4.25, 7.50 h. "Comment qu'elle est" (A), 2.45, 6.05, 9.35 h. Nouvelles : 4.15, 7.40 h. Fin : 11.10 h.

CINEMA DE PARIS — "Vacances explosives" (AR) : 12.55, 4.30, 8.15 h. "Tabarin" (D) : 2.25, 6.05, 9.45 h.

CINEMA DE LEVIS — "Le mensonge d'une mère" : 6 h., 9.30 h. Actualités : 7.45 h. "La petite maison de thé" (CinémaScope) : 8 h. Dimanche : matinée à 1.30 h.

CLASSIC — "Manuela" 1.15, 4.20, 8 h. "Amour frénétique" : 2.50, 6.10, 9.25 h. Fin : 11.10 h.

EMPIRE — Nouvelles : 7.3 5h. "The Purple Gang" : 12.45, 4.10, 7.45 h. Previews : 9 h. "Hell To Eternity" : 2 h., 5.25, 9 h. Continuel de 12.45 à 11.15 h.

LAIRET — "Maigret et l'affaire St-Fiacre" (A), 1.00, 4.25, 7.50 h. "Comment qu'elle est" (A) 2.45, 6.05, 9.35 h. Nouvelles : 4.15, 7.40 h. Fin : 11.10 h.

IMPERIAL — Sujet : 1 h., 4.23, 7.46 h. "Cowboy" : 1.03, 4.26, 7.49 h. "Epopée dans l'ombre" : 2.34, 5.57, 9.20 h.

LAURIER — "Le démon de midi" (technicolor) : 1 h., 4.25, 7.45 h. Nouvelles : 2.30, 5.35, 9.15 h. "La mouche noire" (CinémaScope et couleurs) : 2.55, 6.15, 9.40 h. Fin : 11.10 h.

PIGALLE — Actualités, 12.40, 4.25, 6.10 h. "Dans les faubourgs de la ville" (A) 12.50, 4.35, 8.20 h. "Rien que nous deux" (A), 2.23, 6.06, 9.55 h.

PRINCESSE — Sujet : 1 h., 4.23, 7.46 h. "Le révolté" : 1.03, 4.26, 7.49 h. "Un trou dans la tête" (panavision) : 2.24, 5.47, 9.10 h.

RIALTO — Nouvelles : 8 h. "Escapade" : 2.15, 5.10, 8.10 h. "Les flèches meurent aussi" : 12.30, 3.45, 6.35, 9.40 h. Fin : 11.10 h.

SILLERY — "Dieu seul le sait" (CinémaScope, couleurs) : 6 h., 9.30 h. "Elle et lui" (CinémaScope, couleurs) : 7.55 h. Fin : 11.35 h.

VICTORIA — "Manuela" : 1.15, 4.30, 7.55 h. "Amour frénétique" (Vistavision, couleurs) : 2.50, 6.05, 9.25 h. Continuel du 1.15 à 11.10 h.

Assemblée régionale du Jeune commerce de la Chaudière

ST-GEORGES-DE-BEAUCE. (J. P.) — Le Jeune commerce de la Chaudière tiendra sa prochaine assemblée régionale, dimanche, à St-Georges-de-Beauce, sous la présidence de M. Léo Morissette, de Ste-Marie-de-Beauce.

Les délibérations débuteront à 1 heure à l'école supérieure de la paroisse l'Assomption. On nous informe que d'imposantes délégations représentant la plupart des Chambres de la région, seront présentes à cette occasion, soit Thetford-Mines, La Guadeloupe, Ste-Marie, Lac Mégantic, Beauceville, St-Joseph et St-Zacharie.

Chaque président local fera rapport des activités de la Chambre depuis la dernière rencontre qui fut tenue à Lac Mégantic il y a quelques mois. De plus, on s'attend à ce que plusieurs propositions et suggestions importantes soient soumises lors de cette réunion.

vement élus premier et deuxième vice-présidents.

Les autres membres de l'exécutif sont: MM. Louis-Michel Dussault, Roger Grégoire, Vilandré Lafleur et Yves Larue, administrateurs; Wilfrid Ménard, secrétaire-trésorier. Les membres actuels du comité d'admission et de promotion sont MM. André Lachance et Guy Ross ; deux autres doivent être choisis bientôt.

Le 2e congrès annuel de la Fédération des pilotes du St-Laurent, groupant quelque 280 membres, aura lieu au Château Frontenac les 16 et 17 mars.

Statistiques judiciaires de Québec

Moins de faillites dans le district qu'en 1959

QUEBEC. (M. F.) — Les statistiques de 1960 démontrent qu'il y a eu moins de faillites en 1960 dans le district judiciaire de Québec. Les chiffres, compilés à l'occasion de la fin de l'année, montrent qu'une faible diminution s'est produite, faisant passer le nombre des cessions de biens de 211 en 1959 à 195 en 1960. Par ailleurs, le nombre des pétitions de faillite accordées au cours des deux dernières années est resté le même, alors que la proportion des propositions de faillite a légèrement augmenté. C'est ce que nous a communiqué le registraire de faillite pour le district de Québec, M. Robert Côté.

Ce dernier a aussi souligné, en tant que protonotaire de la Cour supérieure, que les causes contestées entendues par des juges de cette cour a augmenté durant cette dernière année.

Grâce à l'augmentation du nombre de juges, 80 litiges de plus ont en effet été jugés en comparaison avec 1959.

Les autres statistiques d'intérêt montrent qu'il y a eu 5,278 brefs d'émis en 1960 contre 5,247 en 1959. Par contre seulement six procès par jury ont eu lieu au civil durant cette dernière année contre neuf l'année précédente et seulement 79 actions en séparation de corps en 1960 contre 133 en 1959.

Enfin, le protonotaire, qui décide des litiges non contestés, soit ceux procédant par défaut et ex-parte, a émis des jugements condamnant des personnes à une somme globale de $1,766,540 en 1960 contre $1,218,-341 en 1959.

Le premier défilé du Carnaval aura lieu le 5 février

QUEBEC. (A.S.) — Le premier défilé du carnaval d'hiver aura lieu cette année, dimanche le 5 février. Comme par les années passées, il passera dans les rues des quartiers Limoilou, Saint-Roch et Saint-Sauveur. L'autre, le défilé de nuit, aura lieu le 11 février et il suivra le même trajet que l'an dernier, dans les quartiers de la haute ville.

Dès maintenant, on prévoit au-delà de 20 chars allégoriques et la participation de différents corps de musique, clubs de raquetteurs, cliques de patronages, des défricheurs et du Royal 22e Régiment.

En plus des représentants d'organisations de Québec et de la banlieue, nous aurons ceux des cadets de Shawinigan, des cadets de la police de Victoriaville, des cadets de l'Assomptions, du Patro de Trois-Rivières et des Kavaliers Drum Corps, de Lindsay, en Ontario.

On s'attend à ce que plus de 500,000 personnes se massent sur le parcours des chars allégoriques, dont la fabrication est commencée depuis le mois d'août et a demandé une quinzaine de spécialistes.

La Bible vous parle

L'homme jalcux n'est pas content de ce qu'il a, la cupidité dessèche l'âme. (Eccli 14, 9) (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

Félicitations de l'hon. Pinard à la Chambre de commerce

La construction de la Trans-canadienne débutera au printemps

QUEBEC. (Par J.M.) — M. Bernard Pinard, ministre de la Voirie, a déclaré à une délégation de la Chambre de commerce de la province qu'à la suite de l'accord avec Ottawa, les travaux de construction de la route Trans-canadienne — (ils doivent coûter, en tout, quelque $286,000,000) — commenceront au début du printemps prochain, entre Beloeil, St-Hyacinthe et Drummondville.

"Plus tard, nous ferons la section Drummondville-Pont-de-Québec; et plus tard encore, celle qui s'étend du côté de Rivière-du-Loup et vers le Nouveau-Brunswick", dit le député de Drummond.

M. Pinard a annoncé ensuite qu'une décision sera prise d'ici quelques jours au sujet des ponts qui vont être bâtis pour faciliter l'accès de l'extrémité ouest de l'île de Montréal.

L'étude intensive de la question a été menée de front par les départements des Travaux

Voir LA ROUTE en page 29

Construction d'un centre patronal ?

QUEBEC. (par A. Sirois) — A la suite de leurs élections les membres de l'association des constructeurs de Québec nous ont déclaré qu'ils espèrent voir se réaliser cette année un projet de construction, qui pourrait devenir le centre patronal de Québec; c'est-à-dire que ce centre abriterait la plupart des associations patronales de la ville, ainsi qu'un certain nombre de bureaux d'architectes, d'ingénieurs, etc.

Cette réunion sous un même toit des associations patronales pourrait être profitable à toutes, car un tel rapprochement ne pourrait que contribuer au développement des services déjà existants, par des échanges de vues et aider à en créer de nouveaux.

Selon cette association, l'étude des diverses questions touchant ces domaines deviendrait plus facile et plus étendue, ce qui favoriserait de meilleures relations entre ouvriers et patrons.

M. Armand Trottier, président réélu hier par les constructeurs, prévoit que l'année 1961 sera plus prospère en construction que celle que nous venons de terminer. Ceci, d'abord, parce que nous n'aurons pas d'élections provinciales ou fédérales, ce qui amène généralement un ralentissement dans le domaine de la construction, et ensuite parce que de nombreux projets sont déjà annoncés ou prévus par les autorités gouvernementales, civiles ou religieuses.

Il a en outre déclaré que la Fédération de l'industrie de la construction du Québec peut maintenant se proclamer l'organisme par excellence de toute l'industrie de la construction au Québec. Cette fédération doit tout mettre en oeuvre pour obtenir un statut professionnel pour les entrepreneurs des diverses sections, ce qui serait un gage de sécurité pour toute la population québécoise.

CFCM — TV (4)

AUJOURD'HUI

12:00—Mire et musique
1:00—Horaire commenté
1:05—Vie de l'Eglise
1:10—Les nouvelles
1:25—Parlons sport
1:30—Siège réservé
3:00—La Jardinière
3:30—Bonjour Madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Sir Lancelot
5:30—Le Capitaine Tombalo
6:00—Les manchettes int.
6:05—Musique en dînant
6:35—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—La météo
7:15—Frontières
7:45—Politique provinciale
8:00—Colin Maillard
8:30—Où chante l'Alouette
8:45—La soirée du hockey
10:15—Mes chansons
10:30—Télépolicier
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:21—Cinéma du samedi soir
1:00—Fin des émissions

DEMAIN

9:00—Mire et musique
10:00—Fon-fon
11:00—Professeur Calculus
11:30—Coucou
12:00—Mire et musique
12:25—Vie de l'Eglise
12:30—Le golf et ses étoiles
1:30—Magazine international
2:00—Domino
3:00—Images en tête
5:00—Walt Disney présente
6:00—Les manchettes int.
6:05—Le comte de Monte Cristo
6:35—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—La météo
7:15—Frontières
7:45—Politique provinciale
8:00—Colin Maillard
8:30—Où chante l'Alouette
8:45—La soirée du hockey
10:15—Mes chansons
10:30—Télépolicier
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:21—Cinéma du samedi soir
1:00—Fin des émissions

CKMI — TV (5)

AUJOURD'HUI

1:55—Opening
2:00—Chez Helene
2:15—Nursery school
2:30—Open House
3:30—The verdict is yours
4:00—Kartoon Korner
4:31—Junior roundup
4:46—Junior roundup
5:30—Fury
6:00—Red Barry
6:30—Dateline Quebec
6:45—News & Sports
7:01—7-0-1
7:30—Doctor Christian
8:00—Country Hoedown
8:30—Perry Mason
9:30—Danger man
10:00—Have gun will travel
10:30—The gale storm show
11:00—CBC-TV news
11:14—Late show "The Big Guy"
12:34—(App.) Sign off

DEMAIN

4:58—Opening
5:00—Canadian consulate
5:30—Cartoon party
6:00—Teen club
6:45—News & sports
7:00—Dennis the menace
7:30—Tight rope
8:00—T.V. hour of stars & On stage with Monty Woolley
9:00—NHL hockey
10:15—Juliette
10:45—Film
11:00—CBC-TV news
11:09—Sports score highlights
11:14—Late show: "There's Always A Woman"
12:35—Sign off.



ELECTIONS A L'ASSOCIATION DES CONSTRUCTEURS — Au cours de leurs dernières élections, les membres de l'Association des constructeurs de Québec ont choisi M. Armand Trottier comme président pour un deuxième mandat. Sur la photo, on voit de gauche à droite, le nouveau comité exécutif : MM. P.-A. Savard, trésorier; Philippe Amyot, 1er vice-président; Armand Trottier, président réélu; Louis Fecteau, 2e vice-président, ainsi que M. Charles-Edouard Marquis, ex-président.

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

RÉDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL.: LA. 2-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL.: LA. 9-8487

SPORTS

Ce que j'en pense

par **Jean POULIOT**

UN CHAMPIONNAT MONDIAL AU CARNAVAL 1962

Le Carnaval d'Hiver de Québec attire de plus en plus l'attention de toute l'Amérique du Nord et une nouvelle preuve nous en est donnée par l'offre qui vient d'être faite de tenir ici en 1962 le championnat mondial de sauts de barils. Depuis 11 ans déjà cette compétition internationale se tient à Grossinger, N.Y., et les organisateurs sont entrés en communication avec M. Louis Paré pour lui offrir la prochaine compétition.

Depuis déjà 5 ans, des compétiteurs de la région de Québec se rendent à tous les ans dans ce domaine situé à quelques milles de la ville de Liberty, N.Y., et Paul Bonafé et Gérard Lecours se sont suffisamment signalés pour y décrocher le championnat canadien. Grossinger, qui est aussi fameuse pour son club de golf en été, a acquis beaucoup de prestige sur la scène sportive avec ce concours du début de janvier où les représentants des principaux quotidiens newyorkais, les producteurs de cinéma et de télévision se donnent rendez-vous. Cette année, par exemple, le concours était jugé par trois joueurs des Yankees, Yogi Berra, Moose Skowron et Johnny Kucks.

Quand Georges Lachance, l'entraîneur de l'équipe québécoise, nous fit part de l'offre faite au Carnaval, nous nous sommes empressés de vérifier auprès du président Maurice D'Amours si M. Paré, malgré les nombreux autres tracas qu'il a de ce temps-ci, avait eu le temps de lui transmettre la demande. Fort heureusement, tout a été fait normalement et M. D'Amours a même ajouté que le Carnaval avait répondu de façon intéressée à l'offre et qu'on en était au stage des négociations. Quand on sait que les directeurs de ce tournoi sont les mêmes qui contrôlent les meilleurs patineurs de vitesse et de fantaisie des Etats-Unis, on peut s'attendre à ce que le Carnaval 1962 comporte un spectacle sur glace de première valeur.

LE CAS POTTER-NEWMAYR

L'université Laval alignera sur son équipe interuniversitaire en fin de semaine deux étudiants américains. Art Potter et John Newmayr. Ces deux joueurs ont été le sujet de conversation des sportifs québécois à la mi-décembre en menant le Limoilou à une victoire sur le Y.M.C.A. tout en n'allouant que trois retours aux Spartans dans toute la joute. Que ces joueurs aient le droit de jouer pour Laval dans le circuit Ottawa-St-Laurent ne fait pas de doute, mais leur statut dans la ligue de la Cité est plus compliqué.

Newmayr était à Laval l'an dernier, mais il a cru alors et au début de la présente saison que ses études ne lui laisseraient pas le temps de jouer au basketball. Potter est un nouveau venu, également de Californie, et il croyait que comme aux Etats-Unis, les joueurs de première année n'étaient pas éligibles. Apprenant que Laval pratiquait à St.Patrick, il s'amena un bon soir de décembre où précisément la pratique avait été remise à cause des examens. Il commença à lancer quelques ballons, jusqu'à ce que des joueurs du Limoilou le voyant à l'oeuvre lui offrirent un contrat, tout comme à Newmayr.

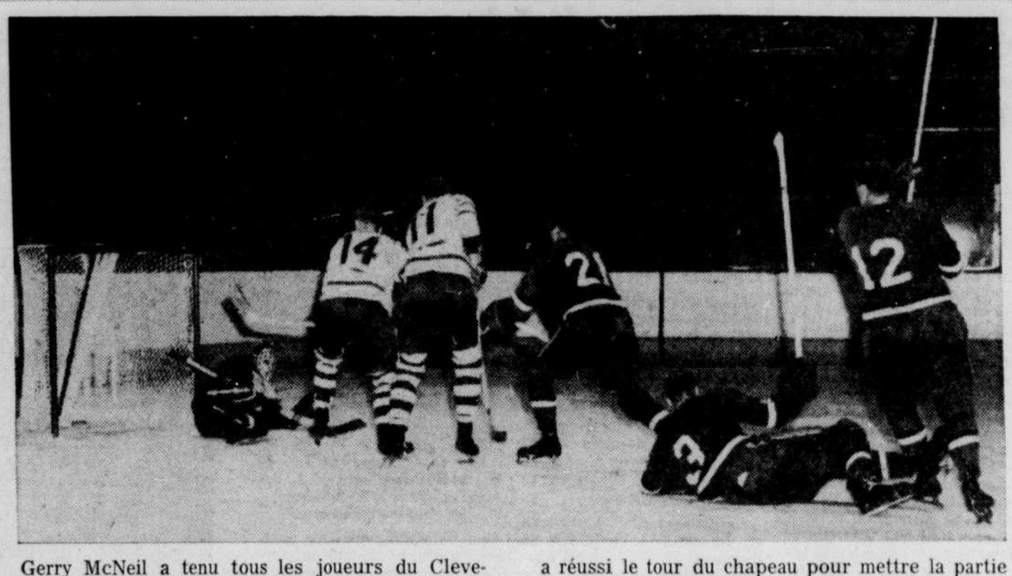
Le problème vient de ce que le règlement de l'université défend à un étudiant de s'aligner pour une organisation extérieure à moins d'avoir obtenu la permission. Or, l'instructeur Yvan Girardin ne donnera jamais cette libération à Potter et Newmayr. Au point de vue de la ligue de la Cité, les deux joueurs appartiennent bel et bien au Limoilou, tel que le directeur des étudiants, Jean-Charles Bouffard, l'admet lui-même. Mais Paul Geoffrion, directeur des sports interuniversitaires, veut obtenir leur libération, afin qu'ils pratiquent régulièrement avec leurs coéquipiers en vue de la compétition interuniversitaire.

Il les croit si nécessaires à son club qu'il leur défendra de jouer pour Limoilou de toute façon et qu'il retirera son club de la ligue de la Cité pour jouer des exhibitions en compagnie de ces deux joueurs, s'il ne trouve pas d'autre terrain d'entente. Limoilou, qui a déjà été obligé de remettre Jean-Jacques Noreau au début de la saison et qui aligne encore Armel Bouchard et Raymond Bégin sans permission en plus de Potter et Newmayr, menace lui aussi de se retirer tout en refusant de payer des cotisations déjà dues au circuit.

On s'attend donc à une assemblée orageuse lundi soir, alors que St-Fidèle, Y.M.C.A et Séminaire décideront s'ils veulent continuer la saison avec Laval ou Limoilou: à moins que quelqu'un ne trouve un compromis.

ICI ET LA

Le Canada a obtenu une excellente cédule pour le tournoi mondial de hockey amateur. Les Smoke Eaters joueront contre un club faible entre chacune des joutes contre les quatre grands . . . Perry Moss sera le conférencier à la Porte St-Jean jeudi soir prochain . . . Joe Crozier s'est rapporté au Rochester, mais Stan Smrke ne pourra effectuer de retour avant le 10 février. On sait que John Macmillan sera également de retour en fin de semaine pour les Américains . . . Les échevins qui considéraient comme un crime d'accorder une extension de contrat au club de courses sous harnais ont obtenu la bénédiction du contentieux municipal pour prolonger celui de Racine Greater Shows . . . Le vocabulaire sportif est relativement pauvre, mais de là à qualifier de "clubs à battre" une équipe qui a une fiche de 11 victoires et 16 défaites, il y a une marge . . . Buckey Hollingworth continue à agir comme capitaine des Bears de Hershey malgré le retour de Willie Marshall . . . L'Université de Montréal s'est retirée de la ligue interuniversitaire de Basketball protestant contre la décision d'inéligibilité d'un joueur de Mont-St-Louis . . . Si le sommaire de la presse canadienne est exact, les Reds de Trois-Rivières auraient aligné un joueur suspendu à Montréal-Nord . . . Le Bleu et Or alignerait un joueur qui était l'an dernier au collège militaire de St-Jean, où il aurait bloqué quelques examens.



Gerry McNeil a tenu tous les joueurs du Cleveland en échec, sauf Bill Sutherland (14), et les As se sont vengés des Barons par 4-2. Bill a obtenu les deux buts des perdants, mais Jean-Marie Cossette a réussi le tour du chapeau pour mettre la partie dans le sac. Les autres joueurs sur la photo sont : John Ferguson (11), Jim Morrison (21), Camille Bédard (3), et Gary Collins (12).

Les As de retour au 3e rang avec un gain de 4-2 contre Cleveland

par **Jean POULIOT**

QUEBEC. — Un tour du chapeau de Jean-Marie Cossette et une belle performance défensive de l'équipe en général a permis aux As de Québec de se venger 4 à 2 des Barons de Cleveland et de remonter au troisième rang de la ligue Américaine sur un pied d'égalité avec Hershey et Buffalo. Tous les buts des locaux ont d'ailleurs été réussis par la ligne française puisque Michel Labadie a été l'autre compteur : Bill Sutherland a marqué les deux buts des Barons. Avec son exploit, Cossette a pris la tête des francs-tireurs du club avec 17 buts.

Deux lancers manquant de précision ont préparé le premier but. Michel Harvey lança derrière le but sur la clôture; Michel Labadie prit le retour et lança à peu près 10 pieds à côté de Mayer. ce dernier sortait pour intercepter la rondelle quand Jean-Marie Cossette s'en empara le premier et lança sur le poteau du milieu au fond du filet, après 42 secondes seulement, les As tuèrent bien une punition à Bédard, et une mineure à John Ferguson coûta le deuxième but, Michel Labadie s'emparant d'un retour sur la bande pour lever le disque entre Mayer et le poteau durant une mêlée.

Les As furent inpuissants à produire durant trois jeux de puissance à la deuxième période. Ils écoulèrent sans coup férir une mineure à Collins, mais à la septième minute leur lenteur à libérer la zone coûta un but. Un déblaiement manqué prit toute l'équipe local hors de position et finalement Bill Sutherland marqua avec un beau lancer de 20 pieds dans le coin. Mayer exécuta son plus bel arrêt sur une déviation de Barlow durant une punition à Mikol.

Cossette compta ce qui devait s'avérer le but vainqueur au tout début de la troisième période durant une punition à Guidolin. Après avoir reçu une passe en diagonale de Morrison posté sur la pointe, Michel Labadie réussit une belle feinte en simulant un lancer qui laissa la défensive des Barons figée et il relaya à Jean-Marie qui marqua de 10 pieds. Les As, avec une avance de deux points, répliquèrent coup sur coup aux visiteurs et Collins, Labadie et Morrison furent particulièrement appulaudis pour leurs coups d'épaule. Alors qu'un joueur de chaque clan était au cachot, Cossette compléta son tour du chapeau avec un lancer hésitation de 20 pieds, pendant que Michel Harvey attirait Jim Mikol. Sutherland porta le pointage final à 4-2, sept minutes avant la fin en profitant d'un retour de Gerry McNeil pour son deuxième but de la joute et son quatrième de la série.

Les As ne reviendront maintenant devant leurs supporteurs que dans 10 jours, soit dimanche le 22, recevant alors les Reds de Providence.

CLEVELAND — Buts : Mayer; défenses : Guidolin, Mikol, Mantha, Needham; avants : Attwell, Glover, Dineen, Hicks, J. Ferguson, Sutherland, Mazur, Gardner, Larkin, Stearns.

QUEBEC — Buts : McNeil; défenses : Bédard, Morrison, Martin, Labrosse; avants : Harvey, Cossette, Labadie, Corcodan, Mackell, Lewicki, Morissette, Barlow, Leclair, Collins, L. Ferguson.

Arbitre : Matt Pavelich; juges de lignes : Len Corriveau et Bob Légaré.

Première période

1—Québec, Cossette (Labadie, Harvey) 0.42
2—Québec, Labadie (Lewicki, Harvey) 7.08
Punitions : Bédard 1.34, J. Ferguson 5.26, Gardner 19.45.

Deuxième période

3—Cleveland, Sutherland (Hicks, J. Ferguson) 7.01
Punitions : Collins 3.11, J. Ferguson 7.29, Sutherland, Mackell 15.21, Miko 17.44.

Troisième période

4—Québec, Cossette (Labadie, Morrison) 1.34
5—Québec, Cossette (Martin) 9.20
6—Cleveland, Sutherland (J. Ferguson, Guidolin) 13.20
Punitions : Guidolin 0.45, Needham 2.47, Labadie, Attwell 8.30.

Arrêts :

McNeil	8	9	5—22
Mayer	10	13	8—31

Au Lac Beauport, dimanche

Nombreux clubs extérieurs inscrits au tournoi alpin

QUEBEC — Les inscriptions vont bon train pour le combiné Alpin invitation qui aura lieu dimanche prochain dans les pentes du relais au Lac Beauport.

Le club Redskins, qui organise ce concours depuis quatre ans déjà, a communiqué avec les compétiteurs de l'extérieur afin d'avoir une belle lutte et les nouvelles sont bonnes. De la région du Saguenay, on est assuré d'une délégation du club Es-Ki-Mo, club qui possède en Claude Nadeau, ancien gagnant de la classe "B", un sérieux compétiteur. Il y a aussi le groupe de Thetford-Mines que les organisateurs attendent avec impatience ayant toujours de bons skieurs en Renaud Argouin et Claude Leblond. Les amis de Matane avec le grand chef Georges Bilodeau sont supposés être des nôtres ainsi que les représentants de Victoriaville.

Nous relevons parmi les favoris de Québec, François Jobin, vainqueur de l'an dernier, Pierre Bédard, Pierre Lebrun, Jacques Desmeules, Peter Ohrt et chez les dames nous comptons tout spécialement sur les jeunes Louise Lebrun et Doris Leblanc pour donner la victoire à une compétitrice de notre zone.

Ce concours ouvert aux classes A, B, C, pour seniors et juniors comprend une descente contrôlée à 11 a.m. et un slalom vers 1 p.m.

Pour participer à ce combiné Alpin, on doit s'inscrire avant 7 p.m. vendredi soir à Gérard Lefebvre, 9127 boul. Henri Bourassa ou à Marc Robert, 64 du Temple, Beauport.

Surveillez LA PRESSE de samedi pour connaître l'ordre des départs de la descente et du slalom.

Le Rouge et Or contre McGill

QUEBEC — La ligue Interuniversitaire de hockey reprendra son activité après un arrêt de plus d'un mois, alors que deux joutes sont à l'affiche ce soir. Au McGill Winter Stadium, le Rouge et Or, de l'Université Laval, dirigé par Jean-Paul Poulin, tentera de connaître sa première victoire de la saison, alors que pour sa troisième joute du calendrier, il ira faire face aux Redmen, de l'Université McGill. L'on se rappellera que, lors de la seule rencontre entre ces deux clubs, le 2 décembre dernier, à Québec, les joueurs de McGill avaient remporté la victoire au compte de 3-2 avec un point réussi à 16 secondes de la fin et les joueurs de l'université québecoise entendent bien faire oublier cet échec par une victoire à Montréal ce soir.

Dans une autre joute au programme du circuit, les Carabins, de l'Université de Montréal, se rendront à Toronto.

Agrandissement d'un motel : $450,000

QUEBEC. — "La Bastogne", qui est, avec ses 200 chambres, le plus gros motel du Canada, vient d'accorder un contrat de $450,000 à la firme Wilfrid Rourke, de Québec, pour des travaux d'agrandissement.

Les travaux, déjà commencés, devraient être complétés le 1er mai 1961. L'agrandissement comprendra une salle de réception, magnifiquement décorée, avec larges baies vitrées donnant sur le fleuve, une salle qui pourra accommoder 600 convives; cette salle sera située au deuxième étage. Le rez-de-chaussée comprendra un agrandissement de la cuisine et du café, ainsi que des magasins.

Les plans sont des architectes Bouchard et Deblois, et les travaux se font sous la surveillance des ingénieurs Leblanc, Montpetit et Lagacé.

Aux Assises pour vol avec effraction

QUEBEC. (**M. F.**) — Jean-Paul Demers a été envoyé aux Assises où il subira son procès au prochain terme d'avril. Le prévenu, qui comparaissait, hier, à son enquête préliminaire devant le juge Gérard Simard, était accusé d'avoir commis un vol avec effraction au magasin Québec Electronique, rue St-Jean. Il se serait ainsi emparé de plusieurs appareils de radios et de rasoirs électriques d'une valeur de $1,200. Le cambriolage a eu lieu en novembre dernier.

Demers devra aussi répondre à une autre accusation de vol, cette fois à la pharmacie Boulet, où il se serait emparé de marchandises d'une valeur de $540. Il subira son procès sous cette dernière accusation le 27 janvier prochain. D'ici là, le prévenu a été libéré sous un cautionnement de $1,000.

Courses de motos sur glace

Le Carnaval de la vitesse s'en vient

QUEBEC. — Les courses de motos sur glace, l'événement le plus rapide du Carnaval d'hiver de Québec, prend de plus en plus d'envergure. Déjà les plus grands noms dans le domaine des courses de motos au Canada se sont inscrits. On s'attend à une compétition sans précédent.

Le secrétaire Paul Lamontagne, et tous les membres du comité des courses de motos sur glace, sont enchantés de la réponse des coureurs. Grâce aux nombreuses inscriptions venant de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, on est en mesure d'organiser 12 compétitions contestées, qui devraient fournir aux milliers de spectateurs attendus, des émotions fortes. Rappelons que la vitesse des motos sur glace peut atteindre jusqu'à 75 milles à l'heure, grâce aux crampons spéciaux dont les pneus sont garnis.

Parmi les meilleurs coureurs qui ont déjà fait parvenir leurs inscriptions, mentionnons: Don McHugh, expert no 6, de Brampton, Ont.; Mike Tamps, expert no 38, de Toronto; Larry Bastedo sr. no 81, de Hamilton, Ont.; Hank Christensen, Jr. no 22, de Burlington, Ont.; Al Goolley, Jr. no 12, de Syracuse, N.Y.; Steve Kawalyk, expert no 42, de Montréal; Edgar Davis, expert no 163, de Verdun; Buddy Ford, expert no 272, de Trois-Rivières; Dominique Pouliot, expert no 24, de Québec; et le champion national, classe légère, Freddy Ray Jr. no 199, de Québec.

Ces courses organisées en collaboration avec le Québec-Moto-Club Inc. sont sanctionnées par la Canadian Motorcycle Association.

Une date à noter: Celle du 22 janvier 1961; premier spectacle d'envergure du Carnaval d'hiver 1961. L'heure: 1 hre p.m.; l'endroit: Piste de courses de l'Exposition provinciale de Québec, spécialement aménagée pour la circonstance.

Les courses de motos sur glace, font du Carnaval d'hiver de Québec, le carnaval de la vitesse.

Qui cultive sa terre sera rassasié de pain, qui poursuit les chimères est dépourvu de sens. (Prov. 12, 11) (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible.)

Une attraction de plus

Le Carnaval de Québec comportera les quilles

QUEBEC. — Une autre activité est venue s'ajouter aux nombreuses attractions, qui font partie des réjouissances du carnaval d'hiver de Québec: le carnaval des quilles. Dû à la grande popularité du sport des quilles, la direction du carnaval d'hiver de Québec sous la présidence de M. Maurice D'Amours et de M. Emile Dion, président du comité spécial de l'activité sportive, a cru bon d'incorporer dans le programme officiel le carnaval des quilles, qui aura lieu au salon de quilles Laurier, du 21 au 29 de ce mois.

Un comité composé de figures connues dans le domaine des quilles et dirigé par Roméo Plante, président, Lucien Cloutier, secrétaire, Jean-Paul Paré, trésorier et contrôleur, Ghislain Roy, Lionel Plante, Charles Drolet, Michel Lessard, Gustave Malouin, Omer Plamondon, P.-Denis Trudel et Arsène Guay, ont élaboré un programme de participation dans lequel $2,000. en prix (en argent) seront distribués durant les huit jours du carnaval des quilles. Durant cette semaine de réjouissances, le salon de quilles Laurier sera à la disposition du public 24 heures par jour, afin de satisfaire le plus de monde possible.

Il n'est pas nécessaire d'avoir une grosse moyenne pour jouer dans le carnaval des quilles : tout en jouant son sport favori, l'on pourra gagner des prix, qui seront distribués au hasard de toutes sortes de façons à toute heure du jour et de la nuit.

Le coût des allées ne sera pas majoré. Au contraire, il sera réduit pour cette occasion et les Samedis matins 21 et 28 janvier seront réservés aux plus jeunes. Durant cette semaine du carnaval des quilles, les duchesses et le Bonhomme Carnaval feront leur apparition à plusieurs reprises.

Pour les amateurs de tournoi-éclair, un tournoi de grosses et de petites quilles aura lieu durant la même semaine. Ce tournoi comprendra trois joutes et il se jouera le soir, de 9 h. à la fermeture, et il y aura éliminatoire dimanche le 29. Les gagnants obtiendront des prix en argent, soit $200 pour le premier de chaque catégorie et d'autres prix pour les cinq suivants.

Durant le carnaval des quilles, toute la population de Québec et des environs est invitée à venir pratiquer son sport favori et gagner des prix en argent, tout en participant dans une atmosphère de gaieté aux réjouissances du carnaval d'hiver de Québec.

Le basketball interuniversitaire

Le Rouge et Or à St-Jean et à Ste-Anne-de-Bellevue

QUEBEC. — L'équipe de basketball de l'Université Laval tentera de maintenir son record sans défaite dans la ligue interuniversitaire de basketball, au cours de la présente fin de semaine, record qui est de trois victoires en autant de joutes, alors que le Rouge et Or du pilote Yvan Girardin se rendra à Ste-Anne-de-Bellevue et à St-Jean pour y disputer ses deux premières joutes à l'extérieur pour la saison.

Ce soir, Laval visitera les Aigles du MacDonald College, à Ste-Anne-de-Bellevue, dans une joute qui verra Arthur Potter et John Newmayr faire leurs débuts dans l'uniforme du Rouge et Or. L'on sait que ces deux joueurs américains, qui étudient à Laval, sont excellents tant à l'attaque qu'à la défensive et que leur présence dans l'alignement du pilote Yvan Girardin devrait donner confiance à l'équipe et lui permettre de continuer sa marche vers un premier championnat interuniversitaire au basketball. Le MacDonald College a été quelque peu malchanceux cette saison, car il a perdu trois parties par de très faibles marges, dont une joute à Québec contre Laval, en décembre dernier.

Demain soir, ce sera au tour des cadets du collège militaire royal de St-Jean de recevoir les porte-couleurs du Rouge et Or et l'on prévoit une excellente partie, la première de la présente saison entre les deux clubs. En effet, les cadets du C.M.R. montrent une fiche de 3 victoires et une défaite depuis le début de la saison, leur seule défaite ayant été aux mains de l'Université Bishop, à Lennoxville même.

C'est dire que si Laval veut continuer à mener le bal dans la section est de l'Ottawa-St. Lawrence Intercollegiate Athletic Association, il devra revenir à Québec avec une victoire contre le collège militaire de St-Jean, club qui viendra lui rendre visite au gymnase de Limoilu, samedi soir, le 21 janvier.

2,275 prisonniers ont visité en 1960 la prison de Québec

QUEBEC. (**M.F.**) — M. Gene Létourneau, gouverneur de la prison de Québec, a fait connaître, hier, les statistiques se rapportant à son département. Pendant l'année qui vient de se terminer, 2,275 prisonniers ont été détenus à un moment ou un autre à la prison. Ce nombre inclu donc des personnes qui ont eu résidence sur les Plaines d'Abraham pour quelques jours seulement et certaines durant toute l'année.

En grande majorité, d'expliquer M. Létourneau, la plupart de ces prisonniers étaient des Canadiens français, âgés de 16 ans et plus. Il semble, d'après les statistiques, que ce n'est qu'après avoir passé le cap de la soixantaine que les criminels s'assagissent un peu puisque dans les moyennes d'âges plus basses, le nombre de détenus varie très peu.

L'offense la plus souvent cause de ces incarcérations est l'ivresse qui dépasse de beaucoup toutes les autres,

Québec réclame au fisc $1,680

QUEBEC, (**par J.K.**) — La ville de Québec considère que son photographe officiel, qui travaille particulièrement au service de la police, n'est pas un artiste commercial, même si le ministère du revenu national croit le contraire et conséquemment réclame de la ville un montant de $1,680 représentant la taxe d'accise due pour la production de photos.

Le comité administratif, hier après-midi, s'est refusé à approuver le paiement de cette réclamation et a autorisé le contentieux à plaider, devant les tribunaux, si le gouvernement fédéral décide de ne pas revenir sur sa décision d'imposer le travail du photographe municipal.

Le maire Wilfrid Hamel a révélé, hier après-midi, que l'hôpital civique était désormais soumis au plan provincial d'assurance-hospitalisation. Tous les patients de cet hôpital spécialisé pourront dès maintenant bénéficier des ententes de ce plan d'assurance.

PLUS DE 35,000 CANADIENS

ONT ÉVITÉ DE DEVENIR CHAUVES AU COURS DES ANNÉES '59 ET '60!

Pour célébrer l'Anniversaire de 40 Années d'études, de recherches et d'activités dédiées aux soins des cheveux et des troubles capillaires, au cours desquelles plus de 8,000,000 de traitements furent appliqués . . .

LA CAMPAGNE **THOMAS** ANTI-CALVITIE

REPREND DE PLUS BELLE EN 1961!

SUIVEZ L'EXEMPLE DE CES HOMMES EN VUE QUI CONSERVENT LEURS CHEVEUX GRACE AUX TRAITEMENTS THOMAS!



NORMAN ROSS, célèbre journaliste américain, commentateur à la TV et à la radio aux E.-U., dit : "A ma connaissance, il n'y a pas de meilleur traitement capillaire que celui obtenu chez Thomas" !



LES BROWN, chef d'orchestre de renom, affirme : "Les méthodes employées au cours des traitements Thomas m'ont aidé à conserver une belle chevelure."



SAUL RICHMAN, président de l'Organisation de Relations Extérieures Paul Richman Associates, confirme : "C'est à Thomas que je dois la plupart de mes cheveux".



HARRY FLYNN, courtier en assurance, dit : "Il y a 34 ans depuis que j'ai pris mon premier traitement Thomas. Je lui dois des remerciements pour les cheveux que j'ai aujourd'hui.



HAROLD JAFFE, directeur des Ventes de la American Kosher Provisions, s'exprime ainsi : "Thomas a résolu vite tous mes problèmes capillaires".



LEE CASTLE, chef de l'orchestre Jimmy Dorsey, témoigne : "Une belle chevelure est une nécessité dans ma profession. C'est Thomas qui s'en charge".

Dans tous les rangs de la société, les personnes en vue attachent une grande importance à leur chevelure considérée comme un facteur important de leur succès. Sans doute, une belle chevelure vous fait paraître plus jeune que vos amis chauves du même âge. Et, paraissant plus jeune, vous êtes certes avantagé dans le monde des affaires. Sans compter que vous n'entendez jamais une femme s'exclamer : "Oh . . . qu'il est bien !", s'il s'agit d'un homme chauve (même s'il est bien). Là aussi, une belle chevelure vous avantage grandement.

VOUS DEVEZ DONC CONSERVER VOS CHEVEUX

La compréhension établie de l'importance accordée aux cheveux par les hommes en vue ne diminue point le fait qu'en soignant ses cheveux **tout** homme améliore son apparence, son succès social et physique. De nos jours, conserver ses cheveux n'est pas une tâche aussi difficile que vous pouvez l'imaginer. Voici comment d'autres y parviennent et, vous aussi, vous pouvez en faire autant. Si vous avez une chute constante de cheveux, pellicules et démangeaisons, il y a lieu de vous alarmer. Faites ceci : Premièrement, consultez l'expert capillaire de la clinique Thomas laquelle a doublé ses connaissances par les 40 années d'expérience acquise dans l'application de plus de 8,000,000 de traitements capillaires à date. La technique des traitements qui vous sont offerts comprend les toutes dernières découvertes de la trichologie. A la clinique Thomas, vous allez à coup sûr.

Que fait-il, l'expert Thomas, pour vous ? Tout d'abord, il examine votre cuir chevelu pour déterminer si vous serez admis à suivre les traitements. Car, nous traitons seulement les cas où la chute des cheveux est causée par un trouble local majeur. Si votre désordre capillaire peut être combattu avec les techniques Thomas, des traitements vous seront prescrits selon les exigences de votre cas. Rassurez-vous, **Il ne s'agit pas d'un traitement unique appliqué en série à tout le monde,** mais d'une solution appropriée, imposée par votre condition. Si votre cuir chevelu est gras et regorge de pellicules irritantes, vous recevrez le traitement qui s'impose pour corriger cet état. Si par contre vous avez des plaques dépourvues de cheveux (alopecia areata), on s'occupera de traiter ce mal. Bref, quoi qu'il en soit, la chute de vos cheveux sera arrêtée . . . les pellicules seront éliminées, les démangeaisons disparaîtront. La pousse de vos cheveux sera stimulée et reprendra normalement. Bientôt, vous réalisez que, vous aussi, vous avez non seulement évité de devenir chauve, mais aussi vous avez gagné une chevelure plus belle, plus forte et plus épaisse dont vous serez fier.

SPECIAL ANTI-CALVITIE — TRAITEMENT D'ESSAI

Si vous êtes donc déterminé à conserver vos cheveux, venez aujourd'hui même rencontrer le trichologiste Thomas qui vous examinera attentivement. L'examen et son avis (en privé) sont sans charge ou obligation. Si vous êtes accepté, la clinique Thomas vous offre, à moitié prix et à titre d'essai, une séance complète du traitement que vous devrez suivre. Vous jugerez ainsi par vous-même de quoi il s'agit. Venez aujourd'hui, ou demain. Aucune obligation pour vous. Pas besoin de rendez-vous pour l'examen en privé et le traitement d'essai. Dames et messieurs acceptés.

STATIONNEMENT GRATUIT !

45 Bureaux PREMIERS EXPERTS CAPILLAIRES AU MONDE

Suite 637 — Edifice Carré Dominion
1010 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal — Téléphone : UN. 6-3041
Horaires : 11 heures a.m. à 8 h. 30 p.m.
Samedi : 10 heures a.m. à 4 heures p.m.

LA CLINIQUE CAPILLAIRE **THOMAS**

Bureau de Chicoutimi : 339, rue Racine Est
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 155 rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

ROBERVAL : Tél. : 928 PORT-ALFRED : NOUVELLES — Tél. : LI. 4-2278 DISTRIBUTION — Tél. : LI. 4-1157 DOLBEAU : Tél. : 1288 ST-FELICIEN : Tél. : 1143



EN PREVISION D'UN CARNAVAL A CHICOUTIMI — Les dirigeants de plusieurs organismes chicoutimiens se sont réunis dernièrement pour fixer les grandes lignes du premier carnaval d'hiver à Chicoutimi. Ici, l'on reconnaît M. Gérard Prévost, représentant des associations étudiantes; M. Joseph-Eugène Houde, président de la Chambre de Commerce aînée, M. André Maziade, représentant de l'Association des marchands détaillants, et M. Jean-Eudes Boudreault, représentant du Jeune Commerce.

La population d'Alma se chiffre à 22,114 âmes

ALMA. **(P.T.)** — La population de la région métropolitaine d'Alma, qui comprend Alma, les villes de Naudville, Riverbend et Isle-Maligne ainsi que la paroisse d'Alma, est maintenant de 22,114 âmes, réparties en 4,070 familles. Ces chiffres officiels nous sont fournis par MM. les curés, à la suite de la visite paroissiale de 1960.

C'est la paroisse St-Joseph, qui vient en tête avec 7,762 âmes, dans 1,506 familles; vient ensuite St-Sacrement de Naudville avec 1,241 familles pour 6,294 âmes. Il faut cependant tenir compte que la paroisse St-Sacrement dessert également le quartier St-Georges d'Alma, une partie du quartier nord de la ville, ainsi qu'une partie de la paroisse sur l'île d'Alma. Les statistiques des autres paroisses sont les suivantes : St-Pierre d'Alma : 437 familles et 3,050 âmes; St-Jude d'Alma : 470 familles et 2,680 âmes; Ste-Marie d'Isle-Maligne : 424 familles pour 2,328 âmes.

Augmentation de 1960

L'augmentation naturelle de la population, au cours de 1960, selon les statistiques fournies par MM. les curés au début de cette année, a été de 732 âmes. En effet, on a compté en 1960, 856 baptêmes contre 124 sépultures; il y a eut également 150 mariages.

Voici les statistiques pour chaque paroisse. Pour la ville d'Alma, le total des 3 paroisses est le suivant: 100 mariages, 78 décès et 538 baptêmes. La paroisse St-Joseph en tête avec 63 mariages, 52 décès et 307 baptêmes; St-Pierre a compté 18 mariages, 14 décès et 115 baptêmes, alors qu'à St-Jude, on a compté 18 mariages, 12 décès et 11 baptêmes.

La paroisse du St-Sacrement de Naudville a enregistré 36 mariages, 31 décès et 239 baptêmes, alors qu'à Ste-Marie d'Isle-Maligne, on comptait 14 mariages, 15 décès et 79 baptêmes.

Nos paroisses

C'est la paroisse St-Joseph d'Alma, qui est la paroisse-mère, puisqu'elle a été érigée en 1882 avec M. l'abbé Henri Cimon, comme premier curé résidant; il fut suivi de M. l'abbé Héracléus Lavoie, de M. le chanoine Ludger Gauthier — maintenant à sa retraite — et du curé actuel, Mgr O.-D. Simard. On compte également dans la paroisse St-Joseph, deux vicaires, les abbés Robert Vallières et Robert Lavoie, ainsi que trois prêtres résidents : l'abbé Adrien Bluteau, recteur de l'Externat classique d'Alma; l'abbé Georges Tremblay, directeur spirituel au même collège et l'abbé Guy Gagné, aumônier des syndicats et vicaire dominical à l'Isle-Maligne.

Parmi les autres personnes qui sont affectées à l'organisation paroissiale de St-Joseph, mentionnons M. Alcide Gagnon, sacristain et son aide, M. Yvon Gagnon; M. F. Omer, maître de chapelle ; M. Paul Gagnon, organiste, et M. Maurice Bilodeau, régisseur du cimetière. Les marguilliers actuels sont : MM. Ernest Lapointe, Ovide Simard et Tancrède Harvey.

La deuxième paroisse érigée dans la région métropolitaine d'Alma fut celle de Ste-Marie d'Isle-Maligne, en 1937, après la construction du barrage sur la Grande-Décharge.

Le curé fondateur, l'abbé Frédo Duchesne, dirige encore la paroisse, assisté de l'abbé Gérard Gauthier. En 1947, on voyait naître une nouvelle paroisse, à côté de la ville d'Alma, celle de St-Sacrement de Naudville, qui dessert également une partie de la ville d'Alma (quartier St-Georges et le quartier nord) ainsi qu'une partie de la paroisse St-Joseph d'Alma.

Le curé actuel est le R.P. Victorin Allard, des RR.PP. du T.S. Sacrement, qui est assisté de 9 Pères et de 6 Frères. Les curés qui se sont succédé à la tête de cette paroisse sont: les RR.PP. Lucien Goyer, René Roussel, J.-P. Gaudet et Philippe Meek.

La deuxième paroisse fondée dans la ville d'Alma fut celle de St-Pierre, dans l'est de la ville, en 1952. Le curé fondateur, l'abbé Léo Dufour, autrefois curé à St-Léon, est encore le curé actuel. Il est assisté dans son ministère de l'abbé Jean-Marie Paradis.

Les marguilliers de la paroisse St-Pierre sont MM. Joseph Villeneuve, Isidore Sabourin et Aurèle Lalancette.

La plus jeune paroisse d'Alma, située au sud de la ville dans le quartier qu'on appelait le parc central, est celle de St-Jude, érigée en 1954.

Le curé fondateur, l'abbé Gilbert Grimard, autrefois curé à St-André, est encore curé de cette paroisse. Il est assisté de l'abbé Rémi Picard, vicaire.

Les marguilliers de cette paroisse sont : MM. Almas Harvey, Eugène Boily et Oscar Thériault.

Nouvelles paroisses

D'ici quelques années et peut-être même auparavant, deux autres nouvelles paroisses devraient se joindre à la région métropolitaine d'Alma.

Il y aurait d'abord la paroisse St-Marius, qui serait formée du quartier St-Georges et d'une partie de l'île d'Alma, le tout détaché de la paroisse St-Sacrement de Naudville.

Il y aurait ensuite la paroisse St-Paul, formée d'une partie de la ville d'Alma, au sud, et d'une partie de la paroisse St-Joseph d'Alma.



LE NOUVEAU PRESIDENT DU RICHELIEU — Le nouveau président du club Richelieu d'Alma, M. Paul Robitaille, est entré en fonctions mardi soir au cours du souper mixte organisé à cette occasion. On voit ici quelques membres du nouveau bureau de direction au moment du changement de président. De gauche à droite, Mlle Laliberté; M. Jules Collard, en charge de l'enfance malheureuse; M. René Prevost, du comité des réceptions; M. Yvon Deschesne, président sortant de charge; le nouveau président, M. Paul Robitaille; le Dr Raymond Larouche, vice-président. Le souper avait lieu au Manoir du Rocher, à l'Isle-Maligne.

Notre système d'éducation

Évitons les chambardements : améliorons nos institutions

--Mgr Marius Paré

ARVIDA. **(J.P.)** — "Personnellement, je crois davantage à l'amélioration de nos institutions d'enseignement qu'à certains chambardements importés de l'étranger qui n'a pas notre foi et qui ne vit pas dans le même contexte que nous: chambardements proposés par des gens peut-être sincères mais à qui il manque la lumière ou l'expérience ou le désintéressement."

Ainsi s'est exprimé Mgr Marius Paré, lors de la bénédiction de l'école Guilaume-Tremblay, hier.

Mgr Paré a émis l'opinion que dans les circonstances actuelles nous devons choisir nos guides et nos chefs ; nous devons rester fidèles à ce que Dieu nous a faits, si nous ne voulons pas commettre d'erreurs irréparables.

"Nous traversons une époque particulière, une époque où tout se transforme, où un monde nouveau s'élabore. Nous sommes entraînés dans le mouvement général ensemble. Dans quelques années, nous aussi nous aurons fait peau neuve. Le domaine de l'éducation et de l'enseignement, si intimement lié à la vie humaine, individuelle ou collective, est en perturbation, non seulement dans ses structures, mais aussi dans ses cadres et dans son esprit" a poursuivi Mgr Paré.

"Pendant longtemps, nos embitions sont demeurées fort modérées. Une élite seulement se dirigeait vers les études avancées. Malgré les observations de beaucoup de nos dirigeants, la majorité de nos jeunes, surtout chez les garçons, ne dépassaient guère la 7e année primaire.

Mais voici que depuis quelque vingt ans, depuis la guerre spécialement, secoués par les transformations sociales causées par les découvertes scientifiques et l'envahissement de la technique qui font une situation de plus en plus difficile à ceux qui n'ont pas d'instruction, nous nous éveillons. Nous nous rendons compte qu'il faut faire davantage pour vivre et survivre. Depuis, nous sommes à l'action et à l'action accélérée en ces derniers temps. Nous avons fait des progrès sensibles, mais il nous en reste beaucoup à faire, nous en convenons tous. Mais devant les problèmes qui surgissent de tout côté et qui nous débordent, nous avons tendance à nous énerver.

L'augmentation naturelle de la population scolaire et la persévérance des jeunes aux études font que les locaux manquent ou sont insuffisants. D'autre part, les études plus poussées exigent un équipement plus considérable et surtout un nombre toujours croissant de professeurs qualifiés et expérimentés, ce qui ne peut venir en quelques mois".

Mgr Paré s'est alors demandé quand cette période essoufflante se terminera-t-elle et quand le retard sera-t-il corrigé. Il a dit que nous pouvons espérer que ce temps vienne mais que nous pouvons avoir la certitude que ce ne sera pas avant plusieurs années.

Mgr Paré a alors fustigé ceux qui se lancent incongrûment dans la critique: la critique contre nos devanciers qui n'ont pas assez fait et qui n'ont pas assez prévu; critique contre l'Eglise qui a occupé tant de place chez nous à tous les degrés de l'enseignement, et qui nous a retenus dans des cadres étroits; critique contre le comité de l'Instruction publique qui s'est montré peu diligent et qu'il faudrait aujourd'hui transformer radicalement, voire remplacer; critique contre le département de l'Instruction publique où l'on voit nombre d'incompétents; critique contre les gouvernements qui n'ont pas été assez prévoyants et généreux; critique contre les institutions qui forment nos professeurs. Et quoi encore ? On distribue parfois avec une verve qui donne le change des jugements désobligeants, sévères, injustes, ce qui est toujours facile quand on a un peu d'esprit, pas trop de sensibilité et que l'on n'a pas la responsabilité de reconstruire".

Après avoir dit qu'il vaut mieux nous arrêter, réfléchir, étudier et travailler ferme dans la lumière et la sérénité, Mgr Paré a admis que tous reconnaissent qu'il y a des corrections à faire dans les organismes supérieurs, les mieux adapter aux conditions présentes, les rendre plus efficaces, et que les intéressés eux-mêmes s'y appliquent déjà sans bouder.

Le conférencier a alors incité tous ceux qui ont à coeur de par leurs fonctions, l'éducation des jeunes : les parents, les professeurs, les commissaires et même les prêtres à collaborer en apportant la lumière et la vie surnaturelle à tous ceux qu'ils côtoient.

Mgr Paré a terminé par ces mots : "Chers jeunes qui êtes ici, que nous aimons et en qui nous avons confiance, acceptez que nous vous rappelions que vous devez aussi faire votre part. Elle est même la plus décisive. Cette école existe pour vous. MM. les commissaires, MM. les professeurs sont ici pour vous. Mais malgré tous ces avantages, vous pouvez n'arriver à rien. Tout dépend en définitive de vous, de votre docilité, de votre générosité, de votre foi et de l'ordre que vous mettrez dans votre âme. Il faut que vous vous attachiez à l'essentiel d'abord : Dieu, le Christ, l'Eglise, la vie surnaturelle, la vertu. Sans cela votre instruction fera de vous des hommes plus dangereux qu'utiles. Vous devez donc employer votre jeunesse à établir chez-vous l'équilibre. La vie surnaturelle avant tout. Le reste suivra".

Enfin, le distingué visiteur a conclu: "Je souhaite donc que cette école ne soit pas seulement une école de savoir, mais encore davantage une école de vertu. Je souhaite, chers jeunes, que vous le compreniez pour la beauté, la grandeur et l'efficacité de votre vie, et pour votre bonheur et le nôtre".

A Jonquière, Kénogami et Arvida

Une invitation à édifier des monuments de glace

JONQUIERE. **(R.H.)** — Un appel spécial est lancé aux populations des villes de Jonquière, Kénogami et Arvida, en ce qui concerne la construction de monuments de glace, dans le but de créer une atmosphère spéciale pour la durée du carnaval.

Les organisateurs du carnaval informent les citoyens que plusieurs prix très importants seront décernés à la fin de la période des festivités, aux monuments jugés les meilleurs. Deux catégories participeront au concours ; la première sera réservée aux résidences, et la seconde aux institutions religieuses.

Tous les étudiants de chaque collège ou couvent des trois villes sont donc invités à ériger, devant leur école respective, un ou plusieurs monuments qui, comme ceux des résidences privées, seront jugés par des personnes compétentes en la matière, pour l'obtention de prix. Le succès de ce premier carnaval d'hiver étant l'affaire de tout le monde, les organisateurs invitent donc les étudiants et toute la population en général, à apporter leur entière collaboration.

On demande également à la population de conserver, pour la durée du carnaval, les décorations extérieures des fêtes, afin de souligner avec plus d'éclat les réjouissances qui se dérouleront durant la période du Carnaval qui débute comme on le sait dès samedi.

$7,333 recueillis au Timbre de Noël

ARVIDA. **(J.P.)** — Les comités du timbre de Noël des quatre comtés de notre région ont amassé la somme de $7,333.13 en date du 26 décembre, soit 81.4 pour cent de l'objectif de $9,000.

Les organisateurs des différents comités comptent donc que la population fera encore un effort pour atteindre et même dépasser cet objectif de $9,000. Cette somme est le minimum requis pour pouvoir continuer la lutte à la tuberculose par le moyen de la roulotte antituberculeuse, l'aide aux patients, leur réhabilitation et l'éducation de la population en ce qui concerne cette maladie.

Ceux qui ont négligé de le faire sont priés de faire parvenir leur obole le plus tôt possible à leur comité local aux endroits suivants :

Sanatorium St-Michel, Roberval, comté Roberval. Comité du Timbre de Noël du comté Lac-St-Jean, C.P. 610, Alma. Comité de Jonquière-Kénogami, C.P. 155, villes Jonquière et Kénogami. Comité du timbre de Noël de Chicoutimi, C.P. 486, villes de Chicoutimi, Chicoutimi-nord, Port-Alfred et Bagotville.

Blessé au cours d'une collision

CHICOUTIMI. **(A. J.)** — M. Emilien Raymond, domicilié au 536-B de la rue Saint-Jacques à Jonquière, a été légèrement blessé au cours d'un accident de la circulation routière, au cours de l'après-midi d'hier.

M. Raymond se rendait, par affaires, à la base aérienne de Bagotville quand un camion dérapa sur la chaussée pour le heurter. Il fut transporté à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, où un premier examen laisse croire qu'il souffre d'une entorse à une jambe mais il n'y aurait pas de foulure. Il porte aussi des traces de contusions à la figure. Son état est cependant rassurant.

Par contre, son véhicule aurait subi de lourds dommages.

Nécrologie

CHICOUTIMI. — M. Léonce Dufour est décédé subitement le 28 décembre 1960, à Watertown, dans l'état de New York. Bien connu dans le monde de l'industrie et du commerce, il était âgé de 51 ans.

M. Dufour était secrétaire-trésorier, contrôleur et directeur de Sicard Inc. Il était à l'emploi de cette compagnie, depuis 1947.

Né à la Baie-Saint-Paul, il reçut là son instruction primaire, et, plus tard, il continua ses études à l'Université d'Ottawa. Il était directeur de Sicard Industries, de Watertown, N. Y. et de Sparmount Corp. Ltd de Montréal.

Lui survivent son épouse, née Françoise Touchette, et quatre enfants: André, étudiant en syntaxe au Collège Loyola, Johanne, étudiante en syntaxe, chez les Soeurs de Ste-Anne, de Montréal, Lorraine et Carole. Il laisse également pour pleurer sa perte, son frère, M. l'abbé Charles-Henri Dufour, professeur au Séminaire de Chicoutimi; ses soeurs, Mlle Alice, institutrice, Mme Paulo Boily (Estelle), Mme Paul Cimon (Marie), Mlles Marie-Paule, Annette et Simone, toutes de Baie-Saint-Paul.

Lui survivent également son beau-père, M. Ovila Touchette; ses beaux-frères, le Rév. Père C.-E. Touchette, Rédemptoriste, de la paroisse St-Alphonse de Montréal, M. Gérard Touchette, de Montréal; ses belles-soeurs, Mme V. Ethier (Marcelle), de Glen Robertson, Ont.; Mme B. Ceretti (Geneviève), de Montréal; Mme P. Valentine (Dorothy) et Mme R. Dumas (Magella), de Sorel; Mme Gérard Touchette (Jacqueline Bélanger), de Montréal. Il laisse aussi plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles ont eu lieu, le 31 décembre, dans l'église de la Présentation, à Dorval. Le service fut chanté par le frère du défunt, l'abbé Charles-Henri Dufour, assisté du R. P. Alfred Bouchard, O.M.I., comme diacre, et du Rév. P. C.-E. Touchette, Rédemptoriste, comme sous-diacre. Assistaient au choeur, le Rév. P. Pietre, Montfortain, curé de la paroisse, le Rév. P. P. Dubé, de St-Alphonse, de Montréal, R. P. McKenna, du Collège Loyola, les Rév. Pères Dubuc, Lassonde, Poulin, Montfortains, et M. l'abbé Guy Potvin, du séminaire de Chicoutimi.

Une grande foule de parents et d'amis assista aux funérailles. Plusieurs représentants de la compagnie Sicard, de Montréal, d'Ottawa, de Watertown, de Windsor, sont venus rendre un dernier hommage à un de leurs directeurs.

Le Bonhomme Carnaval nous écrit

DOLBEAU. **(G.P.)** — Voici un message du Bonhomme carnaval :

"Au moment où j'écris ces lignes, j'ai fait déjà plusieurs apparitions en public. Je tiens à remercier publiquement les populations de Mistassini, Normandin, St-Félicien et Roberval qui ont su m'accueillir dignement. Afin de ne pas décevoir qui que ce soit lors de mon passage à Dolbeau au cours de la grande semaine carnavalesque qui se tiendra du 5 au 12 février, j'invite tous les visiteurs et tous les citadins de Dolbeau à porter le petit insigne du carnaval. Ceci est le minimum requis pour participer à cette grande festivité. Quiconque sera pris en défaut se verra interner pour quelques minutes dans ma prison de glace. En plus de cet internement, l'individu pris en défaut devra défrayer une amende dont le taux ira selon les capacités monétaires du prisonnier.

Je vous invite à vous procurer une tuque blanche et rouge portant les inscriptions : Joyeux Carnaval. Vous aidez grandement les organisateurs en vous procurant ce magnifique emblème carnavalesque. Ces tuques ont été données gratuitement au comité central du carnaval d'hiver de Dolbeau par M. Irénée Gagnon. Le revenu provenant de la vente de ces effets servira à défrayer le coût des nombreux prix qui seront offerts au cours du carnaval.

Tous ceux qui ont de la joie dans le coeur et de l'entrain dans les jambes, venez vous amuser sainement à Dolbeau. Et vous, population de Dolbeau, hâtez-vous de vous inscrire aux concours des monuments. Le concours est ouvert depuis le 6 janvier et la date des fermetures des inscriptions a été fixée au 30 janvier.

Le Bonhomme Carnaval

Jonquière désire une école secondaire pour les filles

JONQUIERE **(M.T.)** — Le président de la commission scolaire de Jonquière et un commissaire iront à Québec prochainement rencontrer le surintendant de l'instruction publique. Il leur faudra prendre rendez-vous auparavant auprès de M. Désaulniers. En conséquence, ce n'est que lundi ou mardi prochain que l'on connaîtra la date où cette délégation se rendra à Québec.

Les principaux buts de ce voyage seront de demander une école secondaire pour filles dans Jonquière, un directeur des études, discuter le fonds de pension des employés et la possibilité d'obtenir un octroi pour aider la commission scolaire à défrayer le coût du transport des écoliers.

La commission scolaire a pris la décision d'envoyer des représentants à Québec, au cours de sa dernière réunion, après avoir pris connaissance d'une lettre du département l'informant qu'un de ses dirigeants viendra à Jonquière au printemps pour juger de la nécessité de l'école secondaire pour filles.

Un contribuable ayant demandé si la commission scolaire allait attendre jusqu'au printemps pour continuer les démarches en vue de cette école secondaire, dont on a un besoin urgent, le commissaire Jacques Bouchard a suggéré que la lettre, annonçant la visite d'un dirigeant du service de la construction du département, soit remise au député. M. Bouchard désire aussi que le député Gérald Harvey fasse des pressions pour que la construction d'une telle école débute le plus tôt possible.

Pour sa part, le commissaire J.-M.-J. Bouchard, qui présidait l'assemblée en l'absence de M. Gérard Gauthier, a déclaré qu'il fallait avoir cette école absolument en juin prochain. "Nous avons un grave problème à régler surtout du côté de St-Dominique, dit-il, et le besoin s'en fait sentir de plus en plus. Chez les garçons, l'école secondaire répond assez bien aux besoins dans le moment, mais chez les filles il est malheureux de ne pas avoir encore d'école secondaire. Les filles ont pourtant droit à l'éducation autant que les garçons".

A la suite de cette discussion on a donc proposé que le président et un commissaire aillent à Québec discuter ce problème auprès des autorités concernées, afin qu'en septembre 1961 les filles de Jonquières soient dans la mesure de fréquenter le cours secondaire dans leur propre école.

Entente signée par les camionneurs

CHICOUTIMI. **(A. J.)** — L'Association des camionneurs du Saguenay, par l'entremise de son agent d'affaires, M. Augustin Tremblay, vient de signer une entente collective de travail avec le chantier municipal forestier de Grande-Baie.

Elle apporte de nouveaux avantages aux travailleurs. On y remarque, entre autres, une augmentation de 10 pour 100 sur les taux de l'année dernière et l'assurance de certains services additionnels à tous les camionneurs du groupement et à ceux qui viendront s'y joindre.

Les deux parties se sont dites enchantées de l'esprit de collaboration et de bonne volonté qui a présidé aux négociations. Leur compréhension mutuelle donne, ajoute-t-on, aux camionneurs, l'assurance de voir leur profession s'améliorer au moins "à un rythme satisfaisant".

Convocations

A Chicoutimi : Ce soir, dans la paroisse de la cathédrale, réunion des guides, louveteaux, scouts et jeannettes.

M. Bona Arsenault visitera Roberval

ROBERVAL. **(L. L.)** — M. Bona Arseneault, ministre des Terres et Forêts dans le gouvernement du Québec, sera à Roberval samedi le 21, où il sera l'invité d'honneur lors de fondation officielle de l'Association des femmes libérales de Roberval.

M. Arseneault a accepté l'inviation de l'Association des femmes libérales et ce sera la première fois depuis l'avènement au pouvoir des libéraux, qu'un ministre visitera le comté.

Lors de la fondation officielle de l'association de Roberval, qui compte 63 membres, on attend la venue de plusieurs autres personnalités politiques, notamment Me Jean-Claude Plourde, député du comté, Mlle Alice Frigon, présidente de la fédération provinciale des femmes libérales, de plusieurs députés, dignitaires civils, et autres.

Le programme de cette journée comprendra un coquetel offert par les autorités municipales, un banquet au Château Roberval, suivi d'une soirée. Environ 300 personnes assisteront à cette manifestation.

A Arvida

Une expo scientifique destinée aux étudiants

ARVIDA, **(J.P.)** — Pour la première fois dans les annales de la région, une exposition scientifique sera tenue à l'intention des étudiants, à l'école secondaire Guillaume - Tremtention des étudiants, à l'école secondaire Guillaume-Tremblay, à Arvida les 17, 18 et 19.

Cette exposition sera organisée sous les auspices de l'Institut de chimie du Canada, de concert avec la firme Fisher Scientific, maison de commerce d'appareils scientifiques.

Le but de ce projet est d'éveiller l'intérêt de la jeunesse étudiante à la science. On sait que l'Institut de chimie du Canada fait des efforts soutenus, afin d'orienter nos jeunes vers une carrière scientifique.

Rien ne sera épargné pour assurer le succès de cette entreprise. Il y aura des démonstrations et expériences scientifiques auxquelles les étudiants auront l'occasion de prendre part eux-mêmes. Des appareils de laboratoires de chimie et de physique des plus divers, ainsi que des appareils des plus perfectionnés, servant au dosage chimique dans l'industrie moderne, seront exposés.

L'exposition sera inaugurée le 17 à 8 h. La soirée débutera par une causerie donnée par M. W. Tindale, de la maison Fisher Scientific, sur l'analyse instrumentale moderne à l'intention des membres de l'Institut de chimie du Canada et de leurs invités. Aura lieu ensuite l'ouverture de l'exposition, suivie des démonstrations de chimie analytique. Mercredi le 18 et jeudi le 19, l'exposition sera ouverte pendant une période de deux heures et demie dans la matinée et pendant une période égale dans l'après-midi à l'intention des étudiants; leurs professeurs les aviseront. Un personnel bilingue se fera un plaisir de répondre aux questions posées, concernant les démonstrations et expériences en cours.

Le public ainsi que les étudiants désireux d'y revenir pourront visiter cette exposition mercredi soir, le 18 de 7:00 à 10:30. Les parents et les élèves sont invités à bénéficier de cette occasion et même, de participer à certaines démonstrations. Ils pourront y remarquer aussi un assortiment d'instruments de laboratoires-cliniques, qui ne devrait manquer d'intéresser les gens en ce domaine, c'est-à-dire, médecins, techniciens d'hôpitaux, et autres.

Contestation à la mairie de Normandin

NORMANDIN. **(L.L.)** — Les élections municipales auront lieu lundi le 16 dans le village de Normandin. Il y aura lute à la mairie et à deux sièges de conseillers.

La mise en nomination avait lieu mercredi le 11 janvier. A cette occasion, M. Dominique St-Pierre conseiller au siège No 1 fut réélu par acclamation. A la mairie, Me J.-J. Turcotte, notaire, et maire sortant de charge, aura comme adversaire M. Gérard Buissère entrepreneur. Au siège no 3, M. Sylvio Girard, conseiller sortant aura comme adversaire M. Paul-Armand Bouchard. Enfin Mlle Dominique Pellicelli et Henri Pagé brigueront les suffrages pour l'obtention du siège no 6 qui était occupé par M. Lucien Bouchard, lequel ne se représente pas. Les autres conseillers demeurent en fonction.

Population invitée à visiter l'école Guillaume Tremblay

ARVIDA. — La population d'Arvida est invitée à visiter la nouvelle école secondaire Guillaume-Tremblay, dimanche de 1 h. 30 à 5 h.

Les citoyens pourront ainsi se rendre compte des commodités modernes qu'offre cette nouvelle école aux élèves. On sait que l'école secondaire n'a ouvert ses pôrtes que depuis septembre dernier.

Cette invitation était lancée par le président de la Commission scolaire, qui, au nom de ses confrères profitait de la bénédiction pour remercier officiellement toutes les personnes qui ont contribué à l'érection de la nouvelle école.

Prochaines cliniques

CHICOUTIMI. — Cliniques de la semaine prochaine :
Lundi, Chicoutimi, hôtel de ville, clinique de BCG, de 2 à 3 h.
Hôtel de ville, clinique de rayons X de 5 à 7 h.
Mardi, Bagotville, St-Marc : clinique de DCT et polio, de 2 à 3 h.; St-Alphonse, de 3 à 4 h.
Chicoutimi : hôtel de ville, clinique de rayons X de 9 à 12 h. et de 2 à 4 h.
Mercredi, paroisse Saint-Alexis, de 2 à 4 h. clinique de DCT et polio.
St-Jean-Eudes : au couvent, de 2 à 3 h., clinique de DCT et polio.
Jeudi, Chicoutimi-Nord : Ecole St-Charles, de 2 à 2 h. 30.
Ecole Saint-Henri, rue Delisle, de 2 h. 30 à 3 h.
Boulevard St-Jean-Baptiste.
Ecole St-Benoît, à 10 h., DCT et polio.
Ecole du Centre, à 10 h. 15, DCT et polio.
Ecole Gobeil, à 10 h. 30, DCT et polio.
Vendredi, Port-Alfred, de 2 à 3 h. 30, DCT et polio.



UN CHANCEUX — Un moment d'inattention et une locomotive sur la voie ferrée égalent : collision. Un convoi de la compagnie Price Brothers traversait, rue St-Dominique, près de l'hôtel Deauville. Une automobile conduite par M. Charley Kearny, de Jonquière, s'en venait... M. Kearny s'en est tiré avec un choc nerveux et son véhicule est passablement endommagé. Trois autres véhicules, un autobus et deux automobiles, ont aussi subi des dommages pour être entrés l'un dans l'autre. Ils suivaient de trop près pour la chaussée glissante.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

Bureau de Chicoutimi : 339, rue Racine Est
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 155 rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

ROBERVAL : Tél. : 928 PORT-ALFRED : NOUVELLES — Tél. : LI. 4-2278 DISTRIBUTION — Tél. : LI. 4-1157 DOLBEAU : Tél. : 1288 ST-FELICIEN : Tél. : 1143



DEUX MINISTRES A ALMA — La ville d'Alma a eu l'honneur de recevoir cette semaine la visite des ministres Noël Dorion, secrétaire d'Etat et Pierre Sevigny, ministre associé de la Défense. On voit ici les distingués visiteurs causant amicalement avec le maire d'Alma, M. Paul-Emile Harvey, en présence du député fédéral du Lac-St-Jean, M. Roger Parizeau.

Une sixième université ?

Les promoteurs de l'Université de Chicoutimi rencontreront les autorités de l'Université Laval

par Albert Tremblay

CHICOUTIMI. — La déposition d'un projet de loi prévoyant la création d'une université à Trois-Rivières ne semble pas devoir affecter le travail qui se poursuit depuis quelques années à Chicoutimi, justement pour donner à cette ville, et à une région isolée, son université, ou tout au moins certaines facultés universitaires qui existent déjà à l'état embryonnaire.

Le président d'un comité qui s'est formé à Chicoutimi pour hâter la création d'une université chicoutimienne, s'est dit tout d'abord surpris de la demande présentée par la ville de Trois-Rivières mais s'est hâté de préciser que cela ne dérangerait en rien le travail qui se fait en sourdine, en ce sens, par un groupe de dignitaires locaux.

De fait, tout le travail a été conduit dans le plus grand silence et ce sujet, banni des journaux locaux, n'aurait sans doute jamais atteint la population n'eût été d'un journaliste de LA PRESSE qui eut vent de la chose à Québec.

L'on apprenait peu après qu'un terrain avait été réservé sur les hauteurs de Chicoutimi pour asseoir l'Université de Chicoutimi.

Visite à l'Université Laval

LA PRESSE a toutefois appris de source sûre que les membres du comité se rendront très prochainement à Québec afin de rencontrer les autorités de l'Université Laval. Interrogé à ce sujet, le porte-parole du groupe a déclaré que la demande de Trois-Rivières à la Législature n'influenrecrait en rien cette démarche. Elle ne sera ni hâtée, ni retardée. Il a été impossible de connaître, cependant, la raison de cette visite, qui, jusqu'à maintenant a été entourrée d'un profond silence.

Aucune démarche officielle auprès des autorités gouvernementales ne semble avoir été entreprise jusqu'ici, toutefois. L'Université de Chicoutimi demeure à l'état de projet, demeure l'affaire de quelques hommes, décidés à mener une chose à bonne fin.

La période du silence va donc se prolonger, semble-t-il, de la part de ces gens et les déclarations officielles, détaillées et complètes sont toujours aussi difficiles à obtenir.

Où construira-t-on le pont de Kénogami?

KENOGAMI, (M.T.) — Le fameux pont de Kénogami sera-t-il construit sur le prolongement de la rue King George ou celui de la rue Nelson ? Encore une fois — la seconde en moins de deux ans — les propriétaires se trouvent devant cette alternative. Ils auront à se prononcer demain sur cette question, qui est toujours d'actualité à Kénogami, alors qu'il y aura consultation populaire. Les électeurs voteront en nombre seulement.

Au référendum de septembre 1959, la ville avait soumis un règlement d'emprunt de plus de $40,000 en vue de construire ce pont sur la rue King George. L'emprunt n'avait pas passé. Il avait été défait en valeurs en raison du vote prépondérant de la compagnie Price Brothers.

Depuis ce temps, la ville a entamé des procédures en expropriation avec la compagnie Price. Il y a eu aussi l'annonce de la construction d'un nouveau moulin du côté ouest de la rivière aux Sables. Jonquière et Kénogami veulent également annexer une certaine partie du territoire de la paroisse de Jonquière où se construit le moulin de Price Brothers. Depuis ce temps, aussi, la Commission scolaire s'est enrichie de tout le territoire de l'autre côté de la rivière. Enfin, pour en revenir au pont, tous ces développements ont amené dernièrement l'échevin Levasseur à proposer la construction du pont sur la rue Nelson avec détournement de la circulation sur la rue King George.

Demain, ce sera ce projet en particulier et celui de la rue King George qui seront pris en considération par les propriétaires qui sont divisés sur la façon de trancher la question.

Dans une lettre-circulaire remise aux propriétaires, hier, la Chambre de commerce de Kénogami préconise la construction du pont sur la rue Nelson avec détournement de la circulation sur la rue King George.

Selon la Chambre, c'est urgent et il faut un pont à Kénogami pour favoriser son expansion, l'agrandissement de son territoire et la perception des taxes de la compagnie. "Un pont sur la rivière aux Sables favorisera les procédures d'annexion du rang St-André et en le construisant sur Nelson, d'ajouter la Chambre, nous économiserons sur un procès coûteux, sur des approches coûteuses et sur le temps qui joue contre nous".

D'un autre côté, "le Comité du pont de chez nous" fait entendre un autre son de cloche, dans une lettre circulaire que l'on a fait distribuer. Ce comité est en faveur d'un pont sur la rue King George et ne veut pas d'un pont construit dans Jonquière. "Toute l'assiette de la rue Nelson est dans Kénogami". Selon ce comité, construire un pont sur la rue Nelson serait "vendre l'avenir de Kénogami pour un plat de lentilles . . ."

King George ou Nelson ? Aux propriétaires de décider !

Enthousiasme du député du comté aux Communes

M. V. Brassard voit dans M. A. Talbot "un premier ministre en puissance"

CHICOUTIMI. (A. T.) — "Comme Chicoutimien, je me réjouis du fait que le comté de Chicoutimi compte dans ses rangs le chef de l'opposition au Parlement provincial et, bien plus, un premier ministre en puissance." C'est ainsi que M. Vincent Brassard, député du comté de Chicoutimi à la Chambre des communes, commentait hier soir la désignation de M. Antonio Talbot, au poste de chef de l'Union nationale, le cinquième en quinze mois.

M. Brassard, qui a occupé le poste de président de la Commission scolaire à Chicoutimi pendant plus de dix ans, s'est plu ensuite à rappeler la parfaite harmonie qui a toujours caractérisé ses relations avec M. Talbot. Il a aussi parlé de la collaboration dont a toujours fait preuve envers les organismes locaux, le nouveau chef de l'Union nationale.

D'autre part, le maire de la ville de Chicoutimi, M. Rosaire Gauthier, candidat libéral que M. Talbot a défait le 22 juin dernier, s'est simplement contenté de préciser que la démission de M. Prévost et la nomination de M. Talbot ne l'avait pas pris par surprise.

Le comté de Chicoutimi, comme on le sait, est représenté par M. Talbot depuis 1938. En 1944, la population était fière d'être représentée à Québec pour la première fois par un ministre, M. Talbot prenant en main la direction du ministère de la Voirie. D'une façon générale, la population semble satisfaite aujourd'hui également, de voir "son député" accéder au second poste de la hiérarchie politique provinciale. Les commentaires entendus dans la rue le manifestent éloquemment.

A la bénédiction de l'école secondaire

Un hommage est rendu à la mémoire de M. G. Tremblay

ARVIDA. (J.P.) — Devant la foule des invités et les élèves de l'institution, le président de la Commission des écoles catholiques d'Arvida, M. Maurice Parent, a présenté un court historique de la nouvelle école secondaire Guillaume-Tremblay, après la cérémonie de la bénédiction, hier midi, à Arvida.

"Quand nous parlons d'école secondaire, a dit M. Parent, il ne faudrait pas confondre avec le cours secondaire qui existe à Arvida, pour le bénéfice de nos jeunes, depuis 1941, et auquel sont venus s'ajouter en 1944 les quatre premières années du cours classique et le cours technique en 1945.

Depuis plusieurs années, les commissaires prévoyaient la nécessité d'abriter ces cours. Ayant débuté à l'école St-Joseph, ces cours étaient dispersés dans les camps de la rue Davis et dans l'école St-Philippe. Ces locaux étaient tout à fait insuffisants. De plus, la population écolière augmentait et il fallait nécessairement décongestionner les écoles.

Après avoir analysé la fréquentation scolaire pour les 5 prochaines années, les commissaires, alors que M. François Laroche était président, décidèrent de procéder à l'achat du site et à l'élaboration des plans. La construction devait débuter quelque temps plus tard, soit le 22 mai 1959, alors que M. Roland Pagé était président, non sans avoir été sanctionnée par le département de l'Instruction publique, qui par son secrétaire, M. Jos Pagé, n'a pas hésité de faire les coupures et additions.

C'est dans cet esprit que les commissaires, avec l'appui de la population, ont voulu souligner d'une façon permanente le travail qu'avait accompli M. Guillaume Tremblay pour la jeunesse étudiante d'Arvida, en nommant cette institution du nom d' "Ecole secondaire Guillaume-Tremblay".

Il convenait que le nom du père de l'éducation à Arvida brille à jamais dans notre ciel scolaire. M. Guillaume Tremblay a été associé à toute la vie de la Commission scolaire et a participé à toutes ses réalisations depuis 1928 jusqu'à son décès accidentel en 1958. Trente années au service de la communauté pour l'avancement des jeunes. Président de la Commission scolaire à partir de 1930, il était sans cesse sur la brèche pour donner aux étudiants tout ce qu'il leur faut pour faire de bons citoyens et des hommes capables de réussir dans la vie: cours commercial pour filles, organisation du cours primaire supérieur pour garçons, cours supérieur pour filles, maintenant appelés cours secondaire, gratuité des livres, 4e années de cours classiques, département des langues secondes, écoles techniques, etc. Quelques-uns de ces cours n'ont reçu la reconnaissance officielle du département de l'instruction publique que quelques années plus tard, preuve que M. Guillaume Tremblay avançait rapidement dans l'organisation scolaire d'Arvida, organisation qui est citée avec admiration dans toute la province de Québec.

Cinéma

CHICOUTIMI

Capitole : (du 7 au 13 janv.) Le temps des oeufs durs; Asphalte.
Cartier : (les 11, 12, 13, 14 janv.) La muraille de feu. Taxi en vacances.
Impérial : (du 7 au 13 janv.) Ben-Hur.

BAGOTVILLE

Saguenay : (les 10, 11, 12, 13 janv.) Madame Miniver; Jusqu'au dernier.

JONQUIERE

Bellevue : Crime au musée des horreurs; Interpol contre X (7,8,9, 10,11,12,13).
Centre : La réfugiée; Suzanne, la cha, cha, cha et moi. (7,8,9,10,11, 12,13).

KENOGAMI

Princess : Mon fils est innocent; Capitaine vif argent (12, 13, 14).

ARVIDA

Palace : Pyjama Game; Daby's Rangers (9,10,11,12,13).

ALMA

Alma : Voyage au centre de la terre; le roi de la pagaille (du 12 au 15).
Canadien : Amour frénétique; Quand sonnera midi (12,13,14,15).

ROBERVAL

Diane : Donne-moi ma chance; L'épervier du Nil (12,13,14).

CKRS — TV (12)

AUJOURD'HUI

1:00—Mire et 1000 cycles
1:30—Country Hoedown
2:00—Le mot de la faim
2:30—Ciné feuilleton
3:00—La jardinière
3:00—Bonjour Madame
4:00—Bobino
4:30—La boite à surprises
5:00—Sir Lancelot
5:30—Au bout du monde
6:00—Aigle noir
6:30—Tour à tour
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Liberace
7:30—Pro-Musica
7:45—Pour elle
8:00—Sur demande
8:30—Jeunes visages
9:00—Cinéma international
10:45—Abat de rigueur
11:00—Téléjournal
11:14—Résultats sportifs
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Commentaire
11:30—Silence on tourne
1:00—Nouvelles Anglaises
1:10—Fin des émissions

DEMAIN

9:30—Mire et 1000 cycles
10:00—Fon Fon
11:00—Le professeur Calculus
11:30—Coucou
12:00—Jack Kane
12:30—Golf et ses étoiles
1:30—Magazine international
2:00—Domino
3:00—Images en tête
5:00—Walt Disney présente...
6:00—Film
6:25—Claire joie
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Petit music-hall
7:15—Tirons ensemble
7:45—La politique provinc. U.N.
8:00—Colin Maillard
8:30—Où chante l'alouette
8:45—La soirée du hockey : Boston vs Montréal
10:15—Mes chansons
10:30—Film
11:00—Téléjournal
11:14—Résultats sportifs
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Ciné-vedette : "La fin d'Hitler"
1:00—Nouvelles anglaises
1:10—Fin des émissions.

L'Institut a besoin d'instruments à cordes

JONQUIERE, (MT) — L'Institut des beaux-arts de Jonquière manque d'instruments à cordes. Dans l'espoir de remédier à cet état de choses, la directrice de la maison, Mme Gaudreault, lance un appel à la population.

Elle désire surtout s'adresser à ceux qui ont chez eux un violon ou un violoncelle qui ne sert pas et leur demande s'ils auraient l'amabilité de lui en faire cadeau ou de le lui prêter. De la sorte, elle pourrait ainsi en faire profiter plusieurs jeunes, qui ont du talent pour apprendre un instrument à cordes, mais qui dans le moment n'ont pas d'argent pour en acheter un.

Tous les instruments à cordes qui seront prêtés à l'Institut des beaux-arts de Jonquière seront retournés à leur propriétaire selon leur désir. Ceux qui voudront bien faire don de leurs violons ou violoncelles seront les bienvenus.

Les intéressés sont priés de communiquer avec l'Institut des beaux Arts, 298 St-François de Jonquière, tél. : LI. 2-4935.

Voleur de vin de messe puni

CHICOUTIMI. (A. F.) — Un jeune homme de 18 ans, de Port-Alfred, un des cinq qui ont pénétré avec effraction dans l'église Saint-Edouard, pour y prendre du vin, a appris que l'effraction dans un endroit public est punissable de 14 ans de prison.

Le prévenu a été ainsi renseigné par le juge Louis-René Lagacé, qui a rendu sa décision à son sujet. Evidemment l'inculpé ne vivra pas 14 ans derrière les barreaux. Le juge a compris qu'il s'agissait là d'une erreur passagère. Il le condamna à trois jours de prison depuis la date de l'incarcération. Ceci veut dire que le prévenu est déjà en liberté. Il séjournait en prison depuis lundi.

A la Cité des jeunes

La Commission scolaire délègue M. G. Gauthier

JONQUIERE (M.T.) — La commission scolaire de Jonquière a délégué son président pour la représenter au sein du comité, que l'on veut former pour étudier la possibilité de fonder une cité des jeunes et un centre de culture populaire dans le comté Jonquière-Kénogami.

M. Gérard Gauthier devrait être de retour de Toronto, où il visite l'exposition du meuble, pour assister dimanche à la réunion, qui aura lieu à l'école secondaire pour fonder le comité général de ce projet.

On sait que les principaux objectifs envisagés dans la réalisation future de cette cité des jeunes sont d'ériger, autour d'un centre d'orientation, une série d'institutions où chacun pourra développer ses talents et sa personnalité; recruter ou former un personnel dirigeant et enseignant nombreux, compétent, dévoué, capable de satisfaire à toutes ces tâches et exploiter au maximum le capital le plus précieux : le capital humain.

En tentant de réaliser ces objectifs on espère ainsi simplement les multiplier, tout en centralisant les services communs pour donner mieux et plus sans qu'il en coûte plus cher, en disposant les immeubles, ceux des services communs surtout, pour qu'ils servent aux adultes en dehors des jours et des heures de classes.

Gratitude des camionneurs

CHICOUTIMI. (A.J.) — Nous recevons, du bureau de M. Augustin Tremblay, le communiqué suivant :

"L'Association des camionneurs du Saguenay, dont M. Augustin Tremblay est l'agent d'affaires, lors d'une réunion tenue samedi dernier, a chargé celui-ci d'exprimer à la cité de Chicoutimi sa vive gratitude pour s'être opposée à toutes négociations avec M. Claude Girard et pour avoir accordé aux camionneurs une augmentation de $0.25 l'heure, alors que, par ailleurs, la cité de Chicoutimi est l'une des rares villes qui se conforment entièrement aux exigences de la cédule 300 ayant trait aux travaux de voirie".

Un anneau d'or au groin d'un pourceau : une femme belle, mais dépourvue de tact. (Prov. 11, 22). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible.)

A Chicoutimi, le 1er février

L'Héroïque au 2ième concert de l'Orchestre Ph. de Québec

CHICOUTIMI, (A.T.) — Le mercredi, premier février, aura lieu à la salle académique du séminaire de Chicoutimi, le deuxième concert donné par l'Orchestre symphonique de Québec.

Ce concert avait été annoncé pour le 25 janvier mais à cause de circonstances incontrôlables, sera retardé d'une semaine.

Le programme débutera avec l'Ouverture de Léonore No 3 de Beethoven, pour se poursuivre avec le Concerto No 4 en ré mineur, pour violon et orchestre, du compositeur belge Henri Vieuxtemps.

La seconde partie du concert sera entièrement consacrée à la symphonie No 3 de Beethoven. Cette symphonie, appelée aussi "Eroica", est une oeuvre bien connue et toujours très appréciée du public; elle comprend quatre mouvements, allegro, marcia funebre, scherzo, finale.

L'orchestre symphonique de Québec a beaucoup évolué depuis dix ans; de l'orchestre d'amateurs qu'il était alors, il est devenu un orchestre adulte, formé de quarante-cinq musiciens professionnels, orchestre capable de rendre une musique de haute qualité avec une discipline irréprochable et un brio entraînant. D'ailleurs, le public de Chicoutimi en a eu la preuve lors du dernier concert en novembre.

Alexander Brott, musicien et compositeur réputé de Montréal dirigera l'orchestre au concert du premier février. M. Brott est professeur à la faculté de musique de McGill, et directeur de l'Orchestre de chambre de McGill. Ses oeuvres ont été jouées en Europe et en Amérique par des musiciens de haute réputation. Il fut le premier à présenter des compositions canadiennes en Hollande, Suisse, Belgique, Suède, au Mexique, au Luxembourg, et en Israël.

Pour raccorder un réflecteur

ROBERVAL. (L.L.) — Les Dames Ursulines de Roberval, qui ont soumis une demande au conseil de Roberval lors de la dernière réunion, ont vu leur requête acceptée. Ces dernières voulaient raccorder un réflecteur au système électrique de la ville, afin d'éclairer la statue de saint Joseph, laquelle surmonte le monastère des Dames Ursulines.

Les autorités municipales ont acquiescé avec plaisir à cette demande et le raccordement projeté sera fait le plus tôt possible.

L'école de fonctionnarisme

Encouragée par Ottawa elle devra être établie par les universités

par Paul TREMBLAY

ALMA — Au cours d'une conversation téléphonique avec le bureau de LA PRESSE à Alma, M. Noël Dorion, secrétaire d'Etat du Canada, a tenu à préciser que s'il approuvait le principe d'une école de fonctionnarisme pour les Canadiens français, il appartient aux universités, et non au gouvernement fédéral de prendre une telle initiative, puisque le domaine de l'éducation appartient aux provinces.

Au cours d'une conférence de presse donnée récemment à Alma, le secrétaire d'Etat avait laissé entendre que les Canadiens français n'occupent pas les positions auxquelles ils ont droit parce qu'ils ne se préparent pas assez pour remplir ces fonctions. En conséquence, il avait accepté le principe d'une école de fonctionnarisme pour corriger cette situation.

"Nous sommes trop conscients de l'importance de l'autonomie des provinces en matière d'éducation, de dire M. Dorion, pour vouloir prendre de telles initiatives. Cependant, je suis assuré que le premier ministre et mes collègues verraient d'un très bon oeil et approuveraient la création d'une **école de fonctionnarisme**, dirigée par une université comme celle de Laval ou d'Ottawa, afin de combler une lacune qui existe chez nous".

La vente de la chandelle samedi

JONQUIERE. (R.H.) — La vente de la chandelle, dans les cadres du carnaval d'hiver de Jonquière - Kénogami - Arvida, s'effectuera samedi soir, entre six et neuf heures. A cette fin, des étudiants visiteront tous les foyers des trois villes.

Les personnes qui achèteront ces chandelles auront la chance de gagner des prix d'une valeur de $1,000. Certaines de ces chandelles auront la particularité de produire une cire de couleur jaune. Ceux qui les trouveront devront les ouvrir pour trouver, à l'intérieur, toutes les indications nécessaires, leur permettant de s'approprier le prix qu'ils se sont gagné.



Bureau de Chicoutimi : 339, rue Racine Est
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 155 rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

ROBERVAL : Tél. : 928 PORT-ALFRED : NOUVELLES — Tél. : LI. 4-2278 DISTRIBUTION — Tél. : LI. 4-1157 DOLBEAU : Tél. : 1288 ST-FELICIEN : Tél. : 1143

SAGUENAY LAC ST-JEAN

SPORTS

A bâtons rompus

par GERARD POTVIN

On dit que le ridicule ne tue pas. Et il faut probablement s'en réjouir, parce que le circuit junior régional serait amputé d'un seul coup de plusieurs têtes surchauffées. Doit-on penser que dans la deuxième moitié de la saison, on va centrer l'intérêt du circuit de hockey junior sur la direction des équipes? On pourrait le croire, depuis quelques jours. On fait le procès de l'un, d'une façon pas du tout orthodoxe, et le lendemain, l'autre répond par un autre procès tout aussi sommaire. C'est l'accessoire qui prend le pas sur le principal, le hockey. Et pourtant, ce sont les joueurs qui font les frais du vrai spectacle. Si un jour le spectacle est gâté, il ne faudra pas chercher les coupables.

La direction des Marquis de Jonquière a eu toutes les peines du monde à croire à la vérité du désastre survenu au début de la semaine, dans la chambre des Aiglons d'Alma. Il a fallu déléguer plusieurs émissaires sur les lieux même, et encore. Il était tellement plus "intelligent" de penser que les Aiglons avaient peur de faire face à la musique . . . A Jonquière, le hockey junior va faire des affaires d'or en 1960-61. Selon un commentateur "sérieux" de l'endroit, les Marquis de Jonquière ont perdu quelques milliers de dollars en acceptant de bonne grâce de remettre la joute Alma-Jonquière, mardi soir; 24 parties à ce rythme là, et on pourrait renflouer tous les clubs du circuit . . . Autre coup d'éclat, Jack Bellemarre, instructeur des Castors de Dolbeau, a été reconduit à la porte du Palais des sports, pour avoir osé assister à une leçon de hockey du grand maître Marcel. On évacue maintenant les spectateurs pour tenter d'en attirer le plus possible . . . C'est à n'y rien comprendre.

Les responsables des récents actes de vandalisme commis à l'aréna d'Alma, et plus particulièrement dans le vestiaire des Aiglons, pourraient être catalogués comme des "maniaques du sport", en tous cas, on ne peut douter de leur talent sur les lames.

A Dolbeau, l'organisation du prochain carvanal d'hiver va bon train. Déjà la population est en fête, avec les différentes manifestations qui sont organisées, avant l'ouverture de la "semaine de gaieté" proprement dite. Rappelons que le carnaval débutera officiellement le 5 février, pour se terminer le 12. Nous invitons le public à entrer dans la ronde, car il y aura du plaisir pour tout le monde . . .

Le prestige des Atomiques de St-Bruno augmentent de joute en joute. Les protégés de Bernard Fortin sont la "sensation de l'heure", dans la Ligue intermédiaire C Lac-St-Jean-Est, du président Gérard Gagnon. En 8 joutes, le club de St-Bruno n'a subi aucune défaite, remportant 7 victoires en plus d'annuler une fois . . . Avec un pareil rendement, on comprend facilement que les Atomiques mènent le bal, dans ce nouveau circuit de hockey qui jouit d'une belle popularité. Au fait, les Atomiques détiennent présentement une avance de 5 points sur leurs plus sérieux adversaires, les Ailes Rouges d'Hébertville-Station, qui apparaissent en deuxième position . . Que dire ensuite de la tenue sensationnelle de leur gardien de buts Jacques Martel, il affiche présentement une moyenne impressionnante d'un seul but alloué par joute. Il faut vous dire aussi qu'il a déjà trois blanchissages à son crédit . . . Pour sa part, le prolifique Bruno Girard s'avère un véritable "poison" pour les gardiens de buts adversaires. Il présente un dossier de 12 francs buts, 3 assistances, et il est en deuxième place, chez les meilleurs compteurs du circuit.

Pour conduite répréhensible

La Q.A.H.A. suspend Bédard et Blanchette

CHICOUTIMI. (R. L.) — Donat Bédard et André Blanchette ont été suspendus pour un an par la direction de l'Association du hockey amateur du Québec (QAHA). Cette suspension a été provoquée par la conduite répréhensible de ces deux joueurs, qui ont été trouvés coupables d'avoir molesté des arbitres, lors de récentes joutes de la ligue junior "B" de Chicoutimi.

Un autre joueur, dont le cas a été étudié par la QAHA, Léon Potvin, du Saint-Nom-de-Jésus, devra subir une suspension de cinq joutes, imposée à la suite du rapport de l'arbitre en chef de la ligue. Potvin a été trouvé coupable de langage injurieux et de gestes indignes. Potvin a purgé, jusqu'ici, avant que la décision ne soit connue, deux joutes de suspension.

Donat Bédard, du Saint-Paul, était un des piliers de son club. Le Saint-Paul a connu un début de saison spectaculaire et n'a subi qu'une défaite, depuis la première mise au jeu. Bédard a brillé pendant deux ans pour les Saguenéens juniors de Chicoutimi de la ligue Régionale. Il s'alignait avec le Saint-Paul à la suite du retrait de l'équipe de Chicoutimi.

Le départ d'André Blanchette affaiblira également son équipe, les Canadiens du Sacré-Coeur. Tout comme Bédard, il devra s'abstenir de jouer pour tout club affilié à la QAHA pendant toute la saison.

La nouvelle de ces suspensions a été communiquée par le président régional de la QAHA, M. Armand Simard. Celui-ci a fait parvenir à l'organisme provincial le rapport des arbitres incriminant Bédard, Blanchette et Potvin.

A Jonquière, ce soir

Autre programme double dans la ligue Juvénile

JONQUIERE. (R.H.) — La ligue Juvénile de Jonquière présentera un autre programme double ce soir, au Palais des sport, à compter de 6 h. 45.

La première rencontre opposera le Patro au collège classique. Cette dernière équipe tentera de se mériter à nouveau l'exclusivité de la deuxième position. On sait que présentement, le Collège et les Policiers sont sur un pied d'égalité en seconde place, à la suite d'une victoire de l'Ecole secondaire sur les étudiants du Classique, dimanche dernier, au compte de 7 à 2. Les équipiers de l'Ecole secondaire, dirigés par l'instructeur Richard Potvin, remportaient ainsi leur seconde victoire de la saison.

La seconde partie du programme double mettra aux prises le Kénogami, détenteur de la première place, et le Police juvénile. Cette joute permet d'être particulièrement intéressante puisque les jeunes policiers ont réussi à vaincre le Kénogami dimanche dernier dans ce qui était la première défaite des protégés de Gilles Deschênes depuis le début de la cédule régulière.

Présentement l'équipe de la Police doit répondre à deux protêts logés par le Patronage et le Kénogami, au sujet de l'éligibilité du gardien de buts Gilbert Gagnon. Gagnon a déjà joué quatre joutes et deux tiers dans les filets des Marquis junior et les deux équipes prétendent qu'il n'est plus en droit de s'aligner dans le circuit Juvénile.

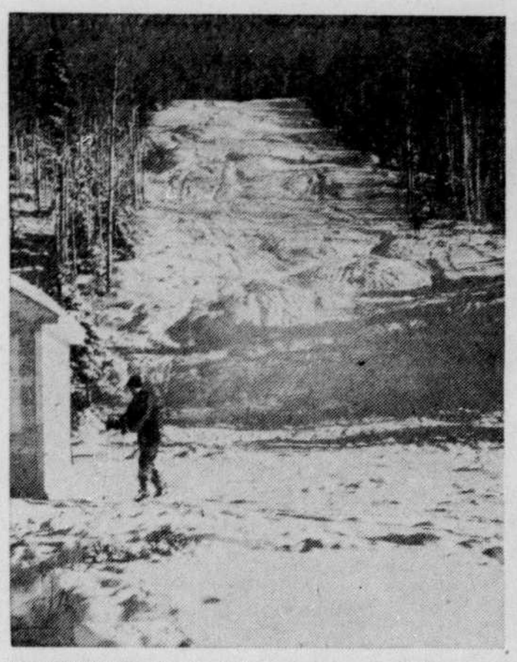
Jean-Yves Cormier, sous le coup d'une suspension de trois joutes à la suite d'une décision de la direction du circuit Boudreault, sera encore absent de l'alignement du Kénogami. On nous apprenait hier que Cormier participe présentement à l'entrainement des Citadins d'Arvida de la ligue Junior régionale.

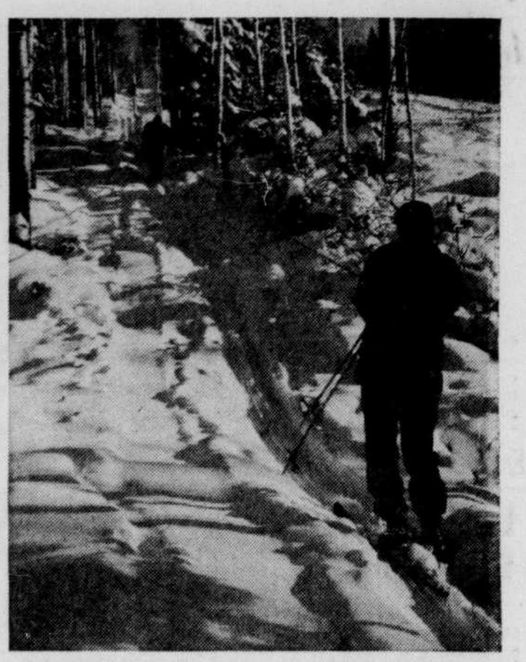
Les changements au calendrier du circuit juvénile

JONQUIERES. (R.H.) — Différents changements ont été apportés au calendrier du circuit juvénile de Jonquière-Kénogami, à la suite de la présentation d'une rencontre entre les Castors de Dolbeau et les Marquis, dimanche.

Dans le but de reprendre le programme double qui devait être présenté dimanche, deux rencontres simples seront présentées, les lundi 16 et 23 janvier. Lundi prochain, le Kénogami affrontera le collège classique, et le 23, le Patro se mesurera à l'école secondaire. Ces deux joutes débuteront à sept heures précises.

On sait que la rencontre de dimanche, dans la ligue junior, a été cédulée dans le but de cadrer avec les activités des carnavals qui se dérouleront à Jonquière et Dolbeau. A remarquer que la joute ne débutera qu'à trois heures, dimanche, en raison de la grande parade du carnaval.





LES SKIEURS de la région soupirent d'aise en voyant tomber la neige qui s'accumule régulièrement depuis quelques jours. Ajoutez à cela qu'ils peuvent maintenant compter sur une organisation toute jeune, mais dont les débuts sont très prometteurs. Ce nouveau centre de ski est situé à Notre-Dame-d'Hébertville, dans un lieu enchanteur, à deux pas de la route Hébertville-Québec. Ce nouveau centre de ski présente actuellement une très belle piste de descente et un monte-pente qui offre le maximum de sécurité. Un restaurant peut accueillir les skieurs, après leur randonnée, qui y retrouvent une chaude hospitalité.

Ouverture officielle en fin de semaine

Le premier carnaval d'hiver de Jonquière-Kénogami-Arvida

JONQUIERE. (R.H.) — Le premier carnaval d'hiver de Jonquière - Kénogami - Arvida présentera ses premières activités officielles en fin de semaine. C'est ainsi que samedi après-midi, le traditionnel Bonhomme Carnaval qui présidera à toutes les festivités durant la période carnavalesque, fera son entrée dans chacune des trois villes, rencontrera les autorités municipales et apposera sa signature au livre d'or de chacune des cités.

Voici d'ailleurs le programme détaillé de la présente fin de semaine :

SAMEDI

2 h. p.m. — Arrivée du Bonhomme Carnaval, en carriole, à l'hôtel de ville de Jonquière. Le traditionnel personnage saluera les autorités de la ville et signera le livre d'or. Il se dirigera ensuite vers Arvida, où il accomplira les mêmes rites, puis reviendra à Kénogami, où après avoir rencontré les édiles municipales, il prendra possession de son palais de glace, situé à l'angle des rues Ste-Famille et St-Paul.

6 h. p.m. — Vente de la chandelle. Les étudiants des villes de Jonquière, Kénogami et Arvida parcourront les résidences de ces trois villes pour offrir la chandelle du Carnaval. Ces chandelles sont blanches, mais les chanceuses couleront d'une couleur particulière. Mille dollars en prix seront distribués.

9.00 h. p.m. : Danse carnavalesque au Memorial Hall de Kénogami sous les auspices du club de raquetteurs "Le Trappeur". Le Bonhomme Carnaval ainsi que les duchesses rehausseront de leur présence cette activité.

DIMANCHE

1 h. 30 p.m. : Départ de la grande parade du Carnaval. Ce défilé partira de la rue Guy à Kénogami pour s'engager dans les rues Ste-Famille, St-Dominique, de la Fabrique et du Palais des sports.

3.00 h. p.m. : Joute de hockey junior Dolbeau vs Jonquière M. le Bonhomme Carnaval fera la mise au jeu accompagné de ses duchesses.

6.00 h. p.m. : Grand souper canadien au collège Sacré-Coeur de Kénogami sous les auspices de la garde Sacré-Coeur. Le Bonhomme Carnaval y sera accompagné de la duchesse de Bretagne, Mlle Violette Bourget.

8.00 h. p.m. — Patinage au Palais des sports de Jonquière.

Importante rencontre à Port-Alfred ce soir

PORT-ALFRED. (W. G.) — La partie Jonquière-Port-Alfred sera de la plus haute importance, ce soir, au palais municipal. En effet, les deux grands rivaux du circuit Jean-Baptiste-Tremblay dominent conjointement la ligue junior Saguenay-Lac-St-Jean, et une victoire pour une de ces équipes signifierait l'exclusivité de la première position.

Paul Dufour et ses protégés ne sont pas sans réaliser l'importance capitale de cette rencontre et tous seront au poste afin de fournir au National et à ses partisans, la joie d'un rang initial.

Benoit Bouchard et Emile Gilot, qui n'ont pas endossé l'uniforme mardi, à Arvida, en raison de leurs études, sauteront dans la mêlée ce soir. Il se peut que le premier pointeur forme un nouveau trio avec Gilot et Paul Robitaille, tandis qu'André Tremblay sera posté entre Nelson Gagnon et le jeune Michel Pelletier. L'instructeur Paul Dufour a dû remanier ses lignes récemment, à cause des absents, et il semble que le changement s'est avéré heureux. Ne soyons pas surpris si les choses demeurent telles, pour le moment. Malgré un plâtre à son poignet gauche, Clément Morneau se tire bien d'affaire à l'avant et il sera de nouveau employé à cet endroit. Cependant, il n'est pas sûr que le robuste Henri Brassard puisse jouer, en raison d'une couple de blessures à la poitrine et au dos.

L'arrière-garde ne subira aucun changement et elle sera au grand complet, avec un Jean-Yves Picard à son meilleur. Ses compagnons, Michel Desgagné, Jules Bouchard, Réjean Milliard et Bernard Bouchard ont atteint leur pleine forme et un rendement supérieur dans leur jeu est apparent.

Chez les visiteurs, avec l'astucieux et expérimenté Marcel Dufour à leur tête, on ne sait quels moyens Marcel emploiera pour venir à bout des Nationaux et, du coup, remporter un précieux gain. Gilbert Gagnon ou Rénald Côté défendra la cage des Marquis. Le reste de l'équipe demeure sensiblement le même. Toutefois, les locaux devront surveiller de près les excellents Ghislain Gagné et Clément Bernard, deux bourdons autour des buts en plus d'être de bons fabricants de jeux.

A l'occasion de ce duel prévu pour ce soir, à 9 h., les autorités du National s'attendent à la plus forte assistance de la saison, au palais municipal. Depuis le commencement des hostilités, ce sont les Marquis qui attirent les plus nombreux spectateurs ici et on croit pouvoir établir un record. En attendant, voici le classement avant les rencontres d'aujourd'hui :

Classement

	J	G	P	N	PP	PC	T.
Jonquière	26	14	9	3	156	94	31
Pot-Alfred	28	14	11	3	155	116	31
Alma	26	13	10	3	117	105	29
Dolbeau	27	13	13	1	115	176	27
Arvida	27	8	16	4	105	157	16

Echos du hockey à Bagotville

BAGOTVILLE. (W.G.) — Une bonne surprise a été enregistrée au Patro Notre-Dame-de-la-Baie, dans le domaine du hockey. En effet, l'équipe de la section Saint-Tharcice a vaincu un clan d'une division supérieure, en l'occurence les juniors Dominique Savio, par le pointage de 5 à 1. Les jeunes vainqueurs sont fiers de leur belle victoire tandis que de l'autre côté on attend l'opportunité d'une revanche.

Le Cercle Notre-Dame a remporté les honneurs de l'une des deux rencontres d'exhibition disputées contre le Laterrière et le Chicoutimi-Nord. Dans la première, les visiteurs l'emportent par 5 à 3, à la faveur des deux buts par Louis-Marie Morin. Laval Côté, Jacques et Sylvain Tremblay enfilèrent les autres. Toutefois, le Cercle n'a fait qu'une bouchée des Citadelles de Chicoutimi-Nord, en les écrasant par 11 à 2. Petersen et Gauthier comptèrent pour les perdants. Louis-Marie Tremblay, Rémi Janelle, Claude et Gérald Larouche s'avérèrent les meilleurs des vainqueurs, avec une paire de filets chacun.

Les Dominique Savio juniors ont vaincu une équipe de Laterrière par 2 à 1 tandis que les séniors subissaient une défaite de 6 à 1 contre le Chicoutimi.

Le Saint-Tharcice du frère Jean-Roch Fortina a vengé le revers de 8 à 1 de la semaine précédente, aux mains des Lavoie et Frère, du rang Saint-Jean-Baptiste, en les battant par 3 à 2 cette fois, les gagnants opposaient une formation complète.

SECTION DOMINIQUE SAVIO

Les positions Sénior

	J.	G.	P.	N.	Pts
Rangers	12	11	0	1	23
Toronto	11	3	8	—	6
Canadiens	11	2	8	1	5

Junior

Détroit	11	7	2	1	15
Boston	11	6	5	—	12
Chicago	11	2	8	1	5

CERCLE NOTRE-DAME

Les compteurs	B.	A.	Total
Louis Tremblay,	15	9	24
Rémi Janelle,	17	6	23
Ls. Marie Tremblay	6	12	18
Guy Laberge	7	9	16
Ghislain Bouchard,	9	5	14

CLASSEMENT

	J.	G.	P.	N.	Pts.	Mi. pu.
Détroit	7	4	2	1	9	39 min.
As	6	2	2	2	6	41 min.
Chicago	7	2	4	1	5	55 min.

Gardiens de buts

Richard Bouchard, 4.00 moyenne.
Marcel Simard, 5.10 moyenne
Marcel Larouche 5.50 moyenne

Savard compte 32 points au ballon panier

CHICOUTIMI. (R.L.) — Marc Savard a compté 32 points, pour vaincre à lui seul les Nez Creux, dans une joute régulière de la ligue de ballon-panier de Chicoutimi.

Bernard Salesse a également brillé pour les gagnants : il a compté 12 points. Pour les perdants, Robert Tremblay a été le meilleur, avec 9 points. Richard Dufour en a réussi six.

L'animation augmente dans la ligue de l'ARC

PORT-ALFRED. (W.G.)—La lutte devient plus contestée dans la ligue de hockey de l'Arc, de Bagotville, comme le prouvent d'ailleurs les comptes serrés des récentes rencontres. Hier, les Comets avaient raison des Rockets par 7 à 6, pendant que les Jets et les Flyers annulaient.

Dans la rencontre initiale, Gerry Messier a réussi le truc du chapeau pour conduire les Comets à un gain difficile sur les détenteurs de la dernière position, les Rockets, par 7 à 6. Jean-Paul Guy, Hatch, Shell et Rhodes complétèrent le compte. Talbot a été le meilleur des perdants avec une couple de buts. Bouffard, Asselin, Ouellet et Cazza enfilèrent les autres.

Le verdict nul entre les Flyers et les Jets par 4 à 4 annonce bien l'égalité des deux camps, ce soir-là. Tour à tour, les deux équipes prenaient l'avance, mais bientôt une marque venait niveler le pointage.

Lalonde a été le meilleur des deux clans avec deux filets. Ses compagnons Chatterton et Johnston enregistrèrent les deux autres points des Jets. Chez les Flyers, quatre joueurs différents comptèrent. Il s'agit de Gallant, Ayotte, Bégin et Kritch.

Encore une fois, les deux joutes au programme se déroulèrent à vive allure, remplies de nombreuses passes, tandis que la rudesse était mise de côté.

Le Royal défait par les Elans de Saint-Antoine

CHICOUTIMI. (R. L.) — Les Elans de Saint-Antoine ont défait le Royal au compte de 7-3, dans une partie régulière de la ligue paroissiale.

Robert Talon a réussi le tour de chapeau et Jules Savard a compté deux buts. Les autres ont été réussis par Jacques Hamel et Joseph-Henri Blackburn.

Pour les perdants, Benoit Langlois a compté deux fois. Le troisième but a été l'oeuvre de Normand Marier.

Une année sans accident avec perte de temps

PORT-ALFRED, (CW) — "La division de Port-Alfred doit être félicitée pour avoir passé l'année 1960 sans accident avec perte de temps. C'est un record merveilleux et chaque employé doit être fier de ce résultat. Cette performance parfaite vous fait gagner le trophée interdivision de sécurité pour 1960", annonce M. D.-B. Foss, vice-président en charge de la production de la compagnie Consolidated Paper Corporation, dans une lettre adressée à la direction du moulin de Port-Alfred.

Nous espérons, ajoute M. Foss, que la division de Port-Alfred va continuer ce record parfait pour une période indéfinie dans l'avenir, parce que nous savons que tous ses employés connaissent parfaitement les bienfaits qu'eux et leurs familles peuvent retirer d'un bon record de sécurité et aussi qu'ils veulent travailler ensemble comme une équipe, afin d'obtenir les résultats désirés.

En portant à la connaissance de tous les employés de l'usine les paroles de M. Foss, M. Armand Bergeron, surintendant général du moulin de Port-Alfred, souligne que cette lettre contient non seulement des félicitations, mais aussi une mise en garde pour continuer le beau travail déjà accompli dans le domaine de la sécurité au travail.

Dans l'île Jésus

Saint-François veut son retrait de la corporation

Le conseil municipal de la ville de St-François vient d'adopter une résolution réclamant son retrait de la Corporation interurbaine de l'île Jésus. C'est la quatrième municipalité à poser un geste semblable dans l'île, à la suite de l'augmentation des pouvoirs de la Corporation accordée par le gouvernement provincial au cours de la présente session.

Les autres municipalités à poser un tel geste sont Pont-Viau, Laval-des-Rapides, qui ont déjà présenté un bill à cet effet, et Duvernay qui a adopté une résolution semblable.

La résolution demande que "la ville de St-François fasse les démarches nécessaires en vue de se retirer immédiatement de la Corporation interurbaine de l'île Jésus et que M. le maire Marcel Villeneuve, ainsi que M. l'échevin Julien Ethier, soient et sont par les présentes délégués à Québec, en vue de faire les représentations nécessaires devant le Comité des bills privés."

Bagotville désirerait un conseiller en orientation

BAGOTVILLE. (C. W.) — Dans son rapport sur l'inspection des écoles sous la juridiction de la Commission scolaire de Bagotville, M. Jean-Baptiste Hudon, inspecteur d'écoles, signale que d'après une étude faite sur la répartition des élèves après le cours primaire et la position des élèves, qui suivent des cours spéciaux dans les mêmes locaux que ceux du cours scientifique général, il serait préférable de grouper ceux-ci dans leurs classes respectives. Il ajoute également que l'inspection des écoles a permis de constater qu'il conviendrait d'étudier conjointement la possibilité de retenir les services d'un conseiller en orientation scolaire et professionnelle avec la commission de la ville voisine.

Dans un commentaire sur le centre d'accueil pour étudiants, qui semble dormir depuis trois ans, l'inspecteur Hudon se demande si cette léthargie n'entrainera pas des conséquences regrettables et qui seront de nature à compromettre sérieusement l'élaboration de projets légitimes sur le plan de l'organisation des services scolaires au niveau secondaire dans le secteur de la Baie des Ha ! Ha ! Cette question devrait,il me semble, retenir l'attention des autorités scolaires locales.

Réclamation perdue en Cour

CHICOUTIMI. (A. F.) — M. Georges Miville-Deschênes, d'Alma, doit se mordre les pouces avec un certain regret.

Plaignant dans une cause d'accident d'automobiles, il a déposé son témoignage en Cours supérieure de Chicoutimi. La plainte spécifiait une réclamation de $1,365 par une compagnie d'assurance au nom du demandeur, à la suite de dommages causés à l'automobile du demandeur, au cours d'un accident de la route. On réclamait ainsi le montant des dommages, à MM. Alfred Tremblay et Rosaire Lebel, deux mécaniciens de Saint-Nazaire. Ceux-ci auraient pris l'auto de M. Deschênes, sans permission.

Lors de l'enquête, en Cour supérieure de Chicoutimi, devant le juge Achille Jolicoeur, le demandeur — nous nous référons au texte du jugement — a déclaré ne réclamer absolument rien. Selon la loi et l'avis du juge, cet aveu est une renonciation à la réclamation du demandeur, et ce dernier "n'a aucun intérêt dans cette cause".

Il ressort que cet aveu ne pourrait être révoqué "vu qu'il n'y a aucune erreur de fait".

L'action a été finalement renvoyée.

Grande excursion du club de ski Bois-Joli

ST-FELICIEN. (L.L.) — Le club de ski Bois Joli, de St-Félicien, organise pour le dimanche, 5 février, une grande excursion pour tous les sportifs de cette ville, laquelle partira de St-Félicien pour se rendre au Lac Beauport et à Québec.

Les organisateurs de ce voyage qui sont les trois directeurs du club, MM. Gilles Marchand, Jacques Plourde et Normand Lamontagne, nous annoncent que le départ se fera à 5 heures du matin de St-Félicien. Les participants prendront place dans un autobus très moderne de la compagnie Fournier et ils feront un premier arrêt à l'Etape, dans le parc des Laurentides. L'arrivée au Lac Beauport est prévue aux environs de 11 heures du matin et ceux qui désirent pratiquer à cet endroit leur sport favori du ski en auront toute la latitude. Pour les autres, ils seront transportés à Québec où ils auront la chance d'assister au grand défilé du carnaval. Pour le retour à St-Félicien, tous les voyageurs se réuniront à minuit au carré d'Youville.

Les intéressés à prendre part à cette joyeuse excursion ont jusqu'au 18 pour donner leurs noms. Ils peuvent s'adresser à M. Gilles Marchand, tél. 165, St-Félicien.

Concours de ski

PORT-ALFRED. (W. G.) — Un concours organisé par le centre de ski Mont Mars, de la Baie, aura lieu dimanche après-midi, sous forme d'une course sur la Baie des Ha! Ha!.

Trois catégories de coureurs seront au départ à 1 h., du mont Mars. Il s'agit des seniors qui devront effectuer un parcours de 6 milles, tandis que les juniors feront la moitié du trajet, soit 3 milles. Quant aux juvéniles, un mille leur sera suffisant pour un premier concours.

Ces concours sont strictement locaux, et les vainqueurs de chaque classe se verront octroyer des récompenses pour leur performance.

Initiation de membres de la Garde dimanche

ROBERVAL. (L.L.) — C'est dimanche le 22, à 8 heures du soir, au Collège St-Georges, qu'aura lieu la première initiation de membres de la Garde St-Jean-de-Brébeuf de Roberval.

Lors de cette soirée, on fera aussi la remise de certificats aux nombreux membres honoraires de cette garde paroissiale. Un goûter sera enfin servi pour terminer la réunion.

Rapatriement de la constitution

M. G.-Lajoie optimiste à son arrivée à Ottawa

par Amédée GAUDREAULT

OTTAWA. — "Les conférences précédentes ont permis de réaliser du progrès en vue de rapatrier la constitution canadienne et nous sommes venus à celle-ci dans l'espoir d'en faire encore d'avantage", a déclaré à LA PRESSE, hier matin, M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse et chef de la délégation de Québec, quelques minutes avant l'ouverture des nouveaux entretiens de deux jours entre les procureurs généraux des dix provinces et les autorités fédérales sur le problème constitutionnel.

M. Gérin-Lajoie était accompagné de Me Louis-Philippe Pigeon, de Québec, et de Me Jean Betz, de Montréal, experts en questions constitutionnelles.

Le gouvernement fédéral est représenté par une délégation qui a à sa tête l'hon. Davie Fulton, ministre de la Justice, et l'hon. Noël Dorion, secrétaire d'Etat.

La conférence se tient à huis clos

A celle de novembre dernier, on avait parlé d'un "accord préliminaire possible" en janvier. Interrogé à ce propos, ce matin, M. Gérin-Lajoie a signalé que les obstacles ne viennent pas du Québec, allusion évidente à la Saskatchewan, qui voudrait que l'opposition provinciale à un amendement concernant le paragraphe 13 de l'article 92 (droits civils et propriété) ne puisse avoir force de veto que de la part de la province de Québec et dans les cas la concernant.

Echange de pouvoirs

Il était aussi question de conclure un accord sur la cession mutuelle des pouvoirs des provinces et du fédéral, dans certains cas. La province de Québec ne s'était pas prononcée en novembre. La chose devait être référée au cabinet Lesage, ce qui a été fait. M. Gérin-Lajoie n'a pas voulu, avant la conférence, en révéler davantage sur ce point, mais l'on croit que le Québec a des propositions à faire.

En outre, la délégation de notre province est venue "avec son désir habituel de collaboration". Et M. Gérin-Lajoie de rappeler que "Québec ne fait plus bande à part, en matière constitutionnelle ou autre, mais est suivie, son opinion ralliant déjà la majorité des provinces".

M. Dorion devait arriver hier après-midi, ayant été retenu à Québec ou les funérailles de son frère, M. J.-Baptiste Dorion, ont eu lieu mercredi.

M. Fulton a révélé que depuis la conférence de novembre, toutes les provinces ont fait connaître leur position actuelle sur le problème constitutionnel par écrit.

Le ministre de la Justice s'est déclaré "très confiant" sur l'issue des pourparlers, dans le climat actuel.

Pour sa part, M. Gérin-Lajoie, interrogé sur l'attitude de la Saskatchewan a dit qu'il y "a des raisons de croire, à la lumière de la correspondance échangée depuis novembre, que la Saskatchewan va adopter une attitude conciliante."

M S. Bronfman recevra l'AIESEC

L'Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales sera reçue par M. Samuel Bronfman, demain après-midi à partir de 4 h. 30, au Redpath Hall de l'université McGill.

Cet organisme étudiant, fondé il y a douze ans, compte des membres dans 28 pays. Le Canada y adhère depuis deux ans. Les universités qui en font partie sont McGill, Sir George Williams, l'Université de Montréal, Laval et l'Université de Toronto.

Les buts de l'AIESEC sont de promouvoir les relations amicales entre les pays membres et d'offrir aux étudiants en sciences économiques et commerciales l'occasion d'acquérir une expérience pratique des affaires en pays étranger.

Ce dernier point est réalisé grâce à un programme d'échange qui permet aux étudiants d'aller travailler l'été dans un autre pays, là particulièrement où leur présence peut s'avérer très utile parce qu'ils possèdent une autre langue ou des connaissances approfondies du marché et des conditions du commerce de leur pays d'origine.

L'Alexandre Murdock défait le R. Mansour

CHICOUTIMI (RL) — Le Alexandre Murdok a remporté une autre brillante victoire, dans la ligue de ballon-balai, au compte de 3-2.

André Beaudin, aidé de Marcel Dallaire, a réussi le premier but des gagnants. Jean-Yves Loubier a réussi le second point et le but vainqueur a été enregistré par Marcel Dallaire, aidé de Beaudin.

Pour les perdants, les buts ont été réalisés par Jacques Perron, aidé de Claude Simard, et Claude Simard, assisté de Guy Gagnon.

Dans une seconde joute, Noël Morissette a été le grand héros d'une victoire au compte de 3-0 enregistrée par le Chicoutimi Transport contre le Paul Quenneville.

Morissette a réussi chacun de ses buts avec l'aide de Marcel Gariépy.

Avec des patins neufs

Les Aiglons seront de retour au jeu ce soir

DOLBEAU (E. Potvin) — Les Aiglons d'Alma chausseront à nouveau les patins, ce soir, pour affronter les Castors de Dolbeau, en l'aréna local. Le club de Jules Tremblay, on le sait, a été contraint à l'inactivité au cours des derniers jours, à la suite du passage de vandales, qui ont pratiquement démoli tous les patins qui se trouvaient dans leur vestiaire. Les patins neufs ne leur faciliteront pas la tâche car on sait qu'il faut une bonne semaine pour "casser" des patins. Enfin le club visiteur devra en prendre son parti.

Toutefois, pour les Castors, l'occasion ne saurait être meilleure de rejoindre les Aiglons, qui détiennent une faible avance de deux points, sur le club local. On sait que les Aiglons occupent présentement la deuxième position, deux points derrière Jonquière et Port-Alfred, qui partagent les honneurs du premier rang.

On se souviendra que les Castors ont triomphé des protégés de Jules Tremblay par le compte de 8 à 5, lors de leur dernier voyage à Alma, dimanche dernier.

La joute débutera à neuf heures, et on attend une foule nombreuse à l'aréna de Dolbeau pour cette importante rencontre Aiglons-Castors.

Visite à l'hôtel de ville d'Arvida

ARVIDA. (J. P.) — Les autorités municipales de Charlesbourg visiteront l'hôtel de ville d'Arvida, samedi, au cours de l'avant-midi.

En effet, à la dernière assemblée du conseil municipal, le greffier de cet endroit, M. Adolphe Roy, demandait, dans une lettre, la permission de visiter l'hôtel de ville d'Arvida, "qui, dit-on, est considéré comme un véritable chef-d'oeuvre de construction".

LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES : REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

Vigoureux commentaires du maire Mongrain sur le litige avec les employés extérieurs

"Il serait temps de mettre certaines choses au point"

par **Jean BEAUDRY**

TROIS-RIVIERES. "On a dit et on a écrit toutes sortes de choses ces derniers temps en marge de la convention collective qui a fait l'objet de négociations entre le Conseil municipal et les employés des services extérieurs de la ville, et qui sera portée à l'arbitrage. Je crois qu'il est temps que nous mettions certaines choses au point pour que les contribuables se rendent compte du coup de force qu'on tente d'exercer contre le trésor municipal à leur détriment".

C'est ainsi que S. H. le maire J.-A. Mongrain a commenté hier soir le litige qui existe présentement entre un groupe d'employés municipaux et la ville.

Dans le but d'éclaircir la question qui semble être devenue fort embrouillée pour la plupart des contribuables M. Mongrain a longuement commenté le litige, les questions mises en cause et le point de vue du Conseil de ville, qui doit veiller aux intérêts des contribuables.

"Le conseil de ville actuel veut administrer en très bon père de famille, a-t-il dit, en tenant compte des besoins de toute la famille et en appliquant la justice distributive, le plus équitablement possible", a déclaré le maire Mongrain.

Dans sa déclaration remise à LA PRESSE, le maire ajoute : "Si le Conseil municipal accordait aux services extérieurs tout ce qu'ils demandent, le budget de la ville se trouverait augmenté d'au moins $400,000, ce qui représenterait $0.56 d'augmentation en taxe foncières. Nous croyons que les propriétaires, les petits surtout, ne sont pas prêts à absorber cette hausse".

Il précise que la ville a déjà investi $2,000,000 cette année en travaux publics nécessaires pour satisfaire l'urgence du chômage. Le service de la dette se trouve ainsi augmenté de quelque $125,000 par suite de ces travaux.

De plus, l'an prochain, de dire M. Mongrain, le service de la dette se trouvera augmenté d'au moins $150,000 à cause de l'usine de filtration dont le coût est au-delà de trois millions de dollars. Comme on sait, ces travaux étaient devenus nécessaires.

A cela viendra s'ajouter l'an prochain une somme de $150,000, somme nécessaire pour satisfaire les exigences du service de la police.

M. Mongrain a ajouté que le gérant municipal garde à l'emploi de la ville des ouvriers temporaires qui pourraient périodiquement être congédiés. Ces derniers sont simplement déplacés ou encore ils sont occupés à des travaux qui pourraient normalement être retardés. Cette politique est maintenue, de dire le maire, avec la seule préoccupation de ne pas mettre en chômage ces ouvriers qui, pour la plupart, sont de braves pères de familles. Il ajoute que cette générosité est retournée contre le Conseil, et on l'accuse de refuser aux temporaires les bénéfices des permanents.

M. Mongrain dit que le Conseil municipal sait que les salaires qu'il offre de payer, l'an prochain, aux employés des services extérieures, se comparent avantageusement avec ceux de l'entreprise privée pour les mêmes occupations.

"Quant aux autres villes, nos salaires supportent fort bien aussi la comparaison avec la plupart d'entre elles. Le négociateur est à l'emploi de la ville de Québec, mais il n'apporte jamais l'échelle de salaires de sa ville dans l'argumentation, et pour cause.

"Le Conseil municipal constate que le négociateur engagé par le syndicat des services extérieurs oublie complètement les problèmes de la ville. Il semble ne se soucier que de faire de l'effet auprès de ceux qui ont retenu ses services. Il tient un langage insolent et des arguments qui sont de la pure démagogie, ce que le conseil n'est aucunement disposé à accepter.

"Le Conseil de ville, dans le climat économique actuel, croit que son devoir de conscience est bien plus d'embaucher le plus grand nombre possible de pères de familles qui ont besoin de gagner, que de payer les plus hauts salaires de la province à un nombre restreint et de réduire les autres au chômage et aux misères que cela suppose."

Commentant ensuite la moyenne des salaires payés aux employés municipaux, le maire Mongrain affirme que cette moyenne s'établissait l'an dernier à $3,600 tandis que le salaire de quelques-uns allait jusqu'à $6,000.

A ce sujet, il a dit que le service intérieur de l'hôtel de ville et les services de la traverse dénoncent eux aussi leur convention collective et vont probablement poser des exigences qui amèneront d'autres problèmes dans l'administration du budget municipal.

"Il ne faut pas oublier que la ville est une administration sans profit qui donne des services aux payeurs de taxes, services pour lesquels nos concitoyens paient et que la capacité de payer des contribuables est rendue à son point de saturation, de dire M. Mongrain. C'est dire que si l'on contrait l'administration municipale à aller au-delà de ses moyens, il faudra, par la force des choses, soit réduire les services, soit réduire le personnel, soit hausser les taxes, ou encore donner des services en recourant à des formules plus économiques.

"Cela étant dit, de conclure le maire, je réitère que si on avait voulu du côté des services extérieurs s'asseoir autour d'une table sans parti pris, sans préjugés, sans menaces, en ne perdant pas de vue le bien général dans son contexte actuel et discuter objectivement, il serait trouvé certainement un terrain d'entente satisfaisant pour tout le monde."

Puis M. Mongrain a terminé en disant : "Ce n'est pas le conseil de ville qui devra porter l'odieux des décisions qui seront prises, mais plutôt ceux qui l'auront acculé à une situation impossible. Les gens de Trois-Rivières jugeront . . ."

En vue du contrat de travail

Le négociateur M. Matteau fera part de ses démarches

SHAWINIGAN. — Le conseil rencontrera ce soir, en comité, son négociateur, M. Arthur Matteau, qui lui fera part des points du contrat de travail avec le syndicat des fonctionnaires municipaux, à la suite d'entrevues à Montréal, avec le négociateur syndical, M. Jean-Robert Gauthier.

Les deux négociateurs se rencontrent en effet à Montréal pour s'étendre sur un nombre de clauses. Ces clauses sont ensuite suggérées par eux à l'organisme qu'ils représentent. C'est une façon de procéder qui a épargné beaucoup d'heures de négociations jusqu'à date, sans qu'elles soient nécessairement efficaces.

M. Matteau obtiendra ensuite du conseil une marge de salaires qu'il pourra consentir lors de prochaines rencontres avec le négociateur syndical. Il se pourrait qu'ainsi ces négociations, qui avaient été abandonnés pendant plusieurs semaines, prennent fin par une entente commune.

Le syndicat des fonctionnaires municipaux existe depuis un an seulement. C'est le troisième syndicat avec lequel la ville doit négocier, les employés manuels formant un autre syndicat, et les policiers, une autre unité également.

La Chambre s'oppose au 3e traversier

TROIS - RIVIERES. — La Chambre de commerce à son tour s'oppose à l'acquisition d'un troisième bateau-passeur comme l'administration municipale se propose de le faire. Le doyen du conseil, M. Amédée Desruisseaux, avait été le premier et le seul à faire entendre une note discordante dans ce projet. Il l'a exprimée lundi soir dernier.

Cette fois, la Chambre se prononce contre l'acquisition d'un troisième traversier, parce qu'elle prévoit alors un service déficitaire. Elle propose que la ville recoure plutôt aux bateaux de la traverse de Lévis, si l'un des deux bateaux-passeurs venait à se briser.

M. J. Levesque est diplômé de Barcelone

TROIS-RIVIERES. (D.M.) — Philatéliste déjà renommé par ses précieux travaux en histoire, M. James Levesque, de Trois-Rivières, vient de se mériter un diplôme d'honneur pour sa participation à l'exposition du premier congrès international de philatélie qui s'est déroulé à Barcelone, en Espagne, du 26 mars au 5 avril 1960.

Le chargé d'affaires de l'Espagne au Canada, M. José Maria Trias de Bes, fait part à M. Levesque de cette heureuse nouvelle. M. Levesque était le seul Canadien à participer à cette exposition, mais le ministère des Postes y avait un kiosque.

CKTM — TV (13)

AUJOURD'HUI

1:15—Ciné-matinée
2:45—Pour Vous, Madame . . .
3:30—Bonjour Madame . . .
4:00—Bobino
4:30—La Boîte à Surprises
5:00—Sir Lancelot
5:30—Au Bout du Monde
6:00—Caméra 13
7:45—Pour Elle
8:00—Sur Demande
8:30—Jeunes Visages
9:00—Ciné International
10:45—Abat de Rigueur
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles Sportives
11:20—Météo
11:25—Le 13 vous informe . . .
11:30—CBC TV News
11:40—Ciné-Soir
1:30—Fin des émissions

DEMAIN

10:00—Maman Fonfon
11:00—Professeur Calculus
11:30—Coucou
12:00—Images du Far-West
1:00—Boîte à images
1:30—Magasine international
2:00—Domino
3:00—Images en tête
5:00—Walt Disney présente...
6:00—Caméra 13...
7:45—La politique provinc. U.N.
8:00—Colin Maillard
8:30—Ou chante l'alouette
8:45—La soirée du hockey : Boston-Montréal
10:15—Mes chansons
10:30—Les joyaux de l'écran
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:20—CBC TV news
11:30—Ciné-soir
1:30—Fin des émissions.

L'université à Trois-Rivières

Le nombre grandissant des étudiants : une des raisons

Par **Jacques LAFRENIERE**

SHAWINIGAN. — Pourquoi une université en Mauricie ? A cette question les membres de la Corporation de l'Université de Trois-Rivières y répondent dans leur projet de loi et dans les pétitions. Il faut tout d'abord prévoir dans la région de la Mauricie une augmentation toujours plus considérable du nombre d'étudiants et que pour favoriser le progrès de l'éducation, il y a lieu de prévoir dès maintenant que des institutions d'enseignement à tous les degrés seront à la disposition de la jeunesse qui désire poursuivre des études avancées.

Il ne fait pas de doute pour la corporation que la gratuité scolaire prochaine au niveau universitaire et les facilités mises à la disposition de la population dans le domaine de l'enseignement contribueront à accentuer la fréquentation scolaire à tous les niveaux.

Le comité qui s'est penché sur cette question en est venu à la conclusion qu'il était urgent de demander l'adoption d'une législation autorisant l'enseignement universitaire dans la région pour répondre aux besoins futurs (qui se font déjà sentir d'ailleurs).

Personne plus que les membres de ce comité, ne connaît réellement les besoins de la population en Mauricie. Peu d'intellectuels, qu'ils soient de Montréal ou de Québec ont eu l'occasion d'étudier le problème de l'enseignement en Mauricie. Cette région fournit chaque année principalement aux universités de Montréal et de Québec une pléiade d'élèves, et ce depuis des siècles.

Le facteur économique est une des raisons que n'a pas négligé non plus le comité bien qu'il n'en soit pas question ni dans la pétition ni dans le projet de loi : il en coûte plus cher aux étudiants universitaires pour leur pension que de frais de scolarité. C'est un fait indéniable. C'est pourquoi d'ailleurs en Mauricie, on n'a pas songé un instant que le tollé général suscité par une demande des Pères Jésuites de créer une autre université à Montréal donnerait le même son ici.

Mais, répétons-le, la question du site ne se pose pas encore. Le gouvernement devra auparavant consentir à octroyer une charte à la Corporation de l'université. C'est là l'étape la plus dure à franchir.

Il sera en effet difficile au gouvernement de se prononcer en vitesse sur cette question. Il a déjà devant lui deux demandes des Pères Jésuites qui désirent une université anglaise à Montréal, et la conversion de deux de leurs collèges en une université d'expression française. Il n'est pas encore prouvé que les besoins de la province en université soient tout à coup si pressants . . .

Si le projet est accepté par le gouvernement...

L'"Université de Trois-Rivières" bâtie peut-être à Mont-Carmel ?

SHAWINIGAN. (J.L.) — Où serait érigée l'Université de Trois-Rivières, telle que prévue par un projet de loi déposé hier à Québec par Me Léon Lamothe de Shawinigan, un des membres de la corporation de l'Université? Il ne faudrait pas croire que les membres de la corporation n'ont pas envisagé cet aspect, même si à l'heure actuelle le premier problème à résoudre c'est d'obtenir les pouvoirs de Québec pour créer cette université . . .

Il va sans dire que l'université serait construite le plus près possible de la capitale de la Mauricie : Trois-Rivières. Il aurait apparemment été question de construire plus exactement cette université à Mont-Carmel, un petit village qui fait le trait d'union entre Trois-Rivières et Shawinigan. Le poste de télévision de la Mauricie, par exemple, est situé à Mont-Carmel : donc ni à Trois-Rivières, ni à Shawinigan ! Et c'est là également que pourrait être construit l'institut de haut-savoir.

Le village de Mont-Carmel se trouve géographiquement bien placé en Mauricie. Il est à proximité des deux principales villes: Trois-Rivières et Shawinigan. Ces deux mêmes villes ont d'autres localités qui gravitent autour d'elles d'une importance relativement identique : Cap-de-la-Madeleine, Louiseville et autres pour Trois-Rivières, Shawinigan-Sud et Grand'Mère pour Shawinigan. La Mauricie qui groupe près de 300,000 de population se partage économiquement à peu près de la façon suivante: 65 pour cent de la population vit dans le rayonnement de Trois-Rivières et la différence (comprenant La Tuque et St-Tite) dans celui de Shawinigan.

Les Mauriciens toutefois ne feront aucune opposition à l'endroit qu'on choisira pour l'emplacement de l'université. Il serait même souhaitable qu'elle se trouve le plus près possible de la plus forte agglomération pour desservir au moins convenablement une plus grande portion de la population au lieu de n'accommoder l'une ou l'autre partie que boiteusement.



L'AUTORITE CIVILE AU RICHELIEU : Le club Richelieu de Trois-Rivières rendait hommage hier à l'autorité civile. A la table d'honneur prenaient place le maire de Trois-Rivières, M. J.-A. Mongrain; le président de la commission scolaire, M. Gaston Francoeur; le directeur de la police municipale, M. Jean-Marie Brunet; le directeur des études à la Commission scolaire, M. Lucien Hamelin; des commissaires d'écoles et des membres du conseil municipal. M. Mongrain est vu ici au moment de prononcer une courte allocution; à sa droite, apparaît M. André Jacob, président du club Richelieu local.

M. H. Hagan est toujours à l'hôpital

L'enquête de A. Ricard est différée une nouvelle fois

GRAND'MERE — L'enquête dans le cas de Aubé Ricard, qui est accusé de négligence criminelle, a été remise une fois de plus par le juge Léon Girard aux sessions de la paix de Grand'Mère, alors que Ricard comparaissait pour la cinquième fois devant ce tribunal. La dernière fois, Me Marcel Crête, le représentant du procureur de la couronne, avait demandé que l'enquête soit remise à hier parce que le principal témoin dans cette affaire, soit M. Henri Hagan était encore à l'hôpital et qu'il ne serait probablement pas en mesure de se présenter avant cette date.

Hier, l'enquête était encore différée à trois semaines une fois de plus et serait censée être entendue le 2 février. Me Paul-Emile Marchand, défenseur de Ricard n'a pas semblé avoir d'objection à cette nouvelle remise.

Ricard est présentement en liberté provisoire jusqu'à son procès mais il avait auparavant passé plus d'un mois derrière les barreaux parce que la couronne voulait lui faire subir un examen mental avant de lui accorder sa liberté. Le cautionnement de Ricard est de $500.

Cette cause traîne déjà depuis plus de deux mois à la cour de Grand'Mère et elle revient sur le rôle assez régulièrement sans que l'on puisse procéder toujours à cause de l'absence de M. Henri Hagan.

Ricard avait été arrêté à la suite d'un incident survenu au lac Lamarre, où il aurait tiré à bout portant sur M. Henri Hagan au cours d'une crise d'hystérie. Il avait été identifié par M. Hagan lui-même, mais ce dernier repose toujours à l'hôpital où il ne se relève que très lentement des blessures subies au cours de cet attentat.

Soirée d'hommage au ministre du Travail, à Shawinigan, le 29

SHAWINIGAN. — L'amicale de l'école secondaire Immaculée-Conception de Shawinigan rendra hommage dimanche, le 29 janvier, à M. René Hamel, ministre du Travail dans le cabinet Jean Lesage, au cours d'une soirée qui se tiendra au Château de la Mauricie.

Le programme débutera à 8 h. 30 et comprendra un buffet froid suivi d'une soirée récréative.

Les deux grands responsables de l'organisation de cette soirée sont MM. Henri Lebrun, président de l'amicale et Alcide Béland, qui en est le secrétaire. Ils seront assistés dans cette organisation par un grand nombre de membres qui se sont offerts à mettre l'épaule à la roue.

On s'attend à ce qu'une bonne partie des 500 ou 600 membres de l'amicale soient présents lors de cette soirée d'hommage au ministre. Les billets pour cette fête sont présentement en vente.

Le Jeune commerce régional se réunira à T.-Rivières, le 15

C'est dans la ville de Trois-Rivières qu'aura lieu la 4ème assemblée du groupement régional Jeune Commerce de la Mauricie.

Le président régional, M. Roland Bédard, demande à tous les administrateurs des onze chambres d'être présents, ainsi qu'à tous les membres, pour souligner d'une façon pratique le 25ème anniversaire de la fédération.

Cette réunion donnera à chacun un avant-goût du prochain congrès régional. En plus, elle apportera une formation personnelle qui pourra aider, tôt ou tard, toutes les autres chambres locales.

La Chambre de Trois-Rivières invite donc tous les directeurs, administrateurs et autres membres de la Mauricie, à cette assemblée, suivie d'un souper typiquement canadien, dimanche, le 15, à 1 h. 30, au club des raquetteurs Lavioletteé, 2203 boulevard Des Forges.

Film sur la sécurité projeté au Richelieu

SHAWINIGAN. — M. Sylvain Thibeault, gérant de la distribution à la Shawinigan Water and Power était le conférencier invité au club Richelieu de Shawinigan hier midi, lors du déjeuner causerie hebdomadaire de ce club social.

Pour cette occasion, M. Thibeault avait choisi de présenter un film sur la sécurité tourné en 1957 par le comité de Sécurité nationale des Etats-Unis. M. Thibeault était assisté de M. Jean-Pierre Plante, dans cette projection.

Ce film démontrait comment éviter certains accidents qui sont dus la plupart du temps à la négligence, l'ignorance ou le mépris de certaines règles élémentaires de prudence.

M. Thibeault avait été présenté et remercié par M. François Proulx.

Matteau Limitée est vendu à Continental

SHAWINIGAN. — Le sort en est jeté : M. Walter Matteau vient de vendre son entreprise, Matteau Limitée, à la chaîne de magasins Continental. C'est une transaction dont le montant exact n'a pas été dévoilé mais qui dépasse les $100,000. Vingt-cinq pour cent des parts ont été laissés à M. Matteau.

Il y avait quelques semaines que la rumeur circulait. M. Matteau avait même nié catégoriquement cette rumeur il y a une semaine, disant qu'il s'agissait seulement d'une farce qu'il avait faite avec des hommes venus visiter son magasin sur la rue St-Marc. M. Matteau a donc été "victime d'une farce . . ."

Le magasin de la rue St-Marc deviendra le "quinze cents" Continental, celui de la rue Frigon a été fermé, et celui de Shawinigan-Sud, sur la 5e Avenue, vendu à M. Léonard Gélinas.

M. Maurice Lahaie demeurera gérant du magasin Continental. La compagnie a de plus accepté de garder à son service tous les employés de ce magasin.

Meilleure situation de l'emploi à Louiseville

LOUISEVILLE, (M.D.) — La situation de l'emploi dans la région de Louiseville est présentement meilleure que l'an dernier à pareille date.

Au 31 décembre dernier, les sans-travail inscrits en vue d'un emploi au bureau local du Service National de Placement comprenaient 1,175 hommes et 387 femmes, pour un total de 1,562 personnes.

Ce nombre est supérieur au total de 1,166 personnes, dont 907 hommes et 259 femmes, en quête d'emplois au 30 novembre. Toutefois, il y a amélioration marquée sur le total de 1,657 personnes, dont 1,245 hommes et 412 femmes inscrites en vue d'un emploi au 31 décembre 1959.

La diminution des sans-travail est particulièrement remarquable chez les ouvriers de la construction, alors que l'on ne comptait que 231 inscriptions pour emplois au 31 décembre 1960, à comparer avec 327, à la même période l'an dernier. Les nombreux travaux d'hiver ont beaucoup aidé à soulager le chômage dans cette industrie.

Le programme d'encouragement aux travaux d'hiver municipaux est très populaire. Les municipalités de Louiseville, paroisse St-Antoine de la Rivière-du-Loup, et St-Didace, ont initié des travaux importants.

Durant janvier, nous verrons probablement de ces travaux entrepris par les villages de St-Edouard, St-Paulin, paroisse St-Paulin et Hunterstown, attendu que ces villages et paroisses ont des travaux qui sont déjà approuvés par les autorités provinciales et fédérales.

Durant le mois de décembre, le bureau local était heureux de diriger vers des cours de formation, un grand total de 59 jeunes et moins jeunes, au différents cours de formation approuvés en vertu de la cédule "M" de l'entente fédérale-provinciale.

Les déboursés en bénéfices de prestations durant décembre dernier se sont élevés à $66,745, à comparer avec $42,161, en novembre. En décembre 1959, ils avaient atteint $62,488.

Marqué par une soirée de danses folkloriques

Quinzième anniversaire de "l'Ordre de Bon Temps"

TROIS-RIVIERES, (D.M.) — Une soirée de danses folkloriques marquera le 21 janvier à la bâtisse industrielle le quinzième anniversaire de fondation de l'Ordre de Bon Temps à Trois-Rivières.

L'occasion est toute trouvée de retracer ici l'historique de ce groupement principalement destiné aux jeunes.

L'Ordre de Bon Temps est un mouvement mixte qui veut communiquer la formation et l'esprit communautaire au public et à ses membres par ses activités sur le plan des loisirs.

Il fut créé le 12 janvier 1946, au Monument National, à Montréal, par M. Roger Varin, alors entouré d'une dizaine de jeunes gens et jeunes filles enthousiastes du projet.

Le nom du mouvement s'inspire de celui que Samuel de Champlain établit en 1606, à Port-Royal, "dans le but de donner du coeur à ses colons français nouvellement débarqués car ils avaient le mal du pays".

De sa définition même, c'est un groupement artistique, intellectuel, sportif, tout en étant catholique et n'ayant aucun but lucratif.

Son but est l'organisation collective ou communautaire des loisirs dans les domaines les plus variés, avec participation active du public, et cela, en conformité avec les lois religieuses et civiles.

Comme ce mouvement répondait à un besoin urgent des loisirs des jeunes, il se répandit comme une traînée de poudre à travers toute la province et sa naissance à Trois-Rivières eut lieu en mars 1946. Dès ses débuts, ce mouvement remporta une grande popularité chez la jeunesse trifluvienne et durant cinq ans, il fut l'une des équipes de l'O.B.T. provinciale des mieux organisées.

Envié par les équipes des autres villes, l'O.B.T. trifluvien fut choisi comme centre des festivités marquant les cinq ans d'existence de ce mouvement de jeunes, dirigé par des jeunes et pourvoyant aux loisirs des jeunes. C'est alors que se déroula à Trois-Rivières la première fin de semaine folklorique qui réunit ici près de 300 folkloristes venus de tous les coins de la province, même du Manitoba et du Nouveau-Brunswick.

Cet événement devait demeurer un tournant dans les annales de l'O.B.T. provincial puisque deux ans plus tard se produisait une grande scission qui donna naissance aux Troubadours-9 généralement appelés les T-9.

L'O.B.T. se remit assez mal de cette scission, il subsista quelque temps, mais disparut bientôt comme mouvement provincial. Quelques équipes toutefois tinrent bon, dont l'O.B.T. de Trois-Rivières, et durent lutter pendant quelque cinq ans pour reprendre leur place.

Enfin, vers 1958, souffla à travers toute la province un grand mouvement d'orientation folklorique qui donna naissance, en 1959, à la fédération folklorique du Québec, organisme subventionné par le gouvernement provincial et qui groupe près de 100 équipes dispersées à travers toute la province.

Aussitôt, l'Ordre de Bon Temps de Trois-Rivières se rallia à cette fédération et les efforts des dernières années semblent sur le point de porter des fruits puisque l'OBT rtifluvien compte aujourd'hui trois équipes qui répandent le folklore aux quatre coins de la ville. Les célébrations du 15e anniversaire lui donneront sans doute encore plus de poids.

Réunion annuelle de la Croix-Rouge

TROIS-RIVIERES. — L'assemblée générale de la succursale de Trois-Rivières de la Croix-Rouge canadienne aura lieu, lundi, aux quartiers généraux de cet organisme, au 765 de la rue Bonaventure, à 8 heures du soir.

L'item principal à l'agenda sera l'élection d'un nouvel exécutif ; il y aura également rapport des différents comités.

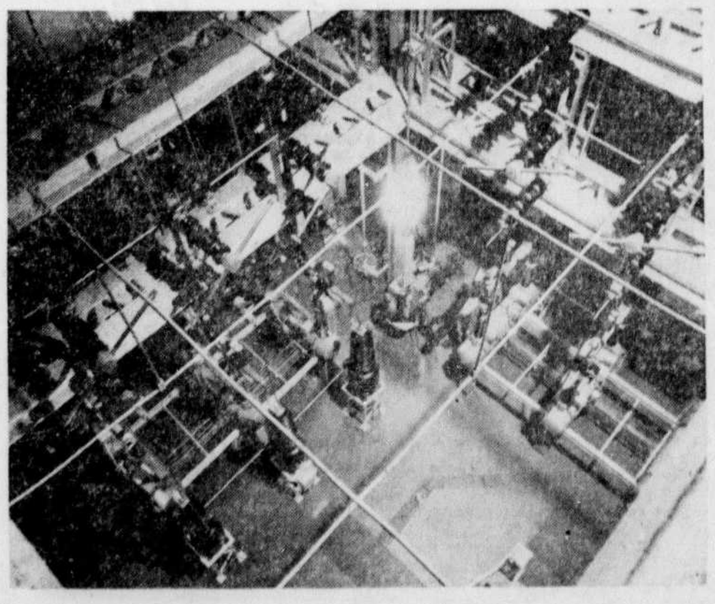
La cupidité mène à leur perte ceux qu'elle habite. (Prov. 1, 19). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible.)

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

LES COURS DU GESU
COURS DU SOIR POUR ADULTES
Sous la direction des Pères Jésuites
offrent aux personnes intéressées aux questions religieuses et philosophiques cinq cours :
— Formation théologique des laïcs
— Histoire de l'Eglise
— Histoire de la philosophie
— Morale familiale : Les fins du mariage et la limitation des naissances
— Panorama et théorie de l'évolution.
Début des cours : 23 janvier .
Demander un prospectus aux :
COURS DU GESU
1180, RUE BLEURY, MONTREAL 2 — UN. 6-3611

***L'HYDRO-QUÉBEC** vous invite . . .*
à visiter sa sous-station *DORCHESTER*,
la plus vaste sous-station souterraine au Canada



DIMANCHE
15 JANVIER 1961
de 10 h. a.m. à 4 h. p.m.

- ENTRÉE: RUE ST-URBAIN
Au nord du boul. Dorchester
- *ADULTES ET JEUNES*
de plus de 16 ans seulement
- 87 marches à monter
à la fin de la visite

Fière de cette nouvelle contribution au progrès de la métropole, l'Hydro-Québec vous invite à visiter la plus puissante sous-station souterraine de distribution au Canada.

- La nouvelle sous-station Dorchester a ses assises dans le roc à une profondeur de 57 pieds.
- Elle alimentera en électricité le centre des affaires de Montréal.
- Elle recevra l'énergie de deux directions par des lignes de câbles souterrains d'une tension de 120 000 volts chacun.
- Elle est appareillée pour distribuer l'énergie au moyen de 36 circuits à 12 000 volts et de 60 circuits à 4 000 volts. La chaleur émise par ses transformateurs sera captée pour le chauffage et la climatisation de l'air du futur siège social.

HYDRO QUÉBEC
LA COMMISSION HYDROÉLECTRIQUE DE QUÉBEC

LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES : REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

A la paroisse de Trois-Rivières

Il en coûtera un peu moins cher pour l'enlèvement des déchets

TROIS-RIVIERES. (M.L.) — Les résidents de la municipalité de la paroisse de Trois-Rivières, communément appelée la Banlieue, paieront moins dorénavant pour l'enlèvement des ordures ménagères, mais ce service ne sera pas ce qu'il était auparavant.

En effet, à la suite d'une décision des membres du conseil municipal, une somme de $10 par loyer sera chargée aux propriétaires qui verront à se faire rembourser par leurs locataires en un seul paiement ou tant par mois.

Cette somme de $10 est moindre que celle qu'il fallait payer jusqu'ici puisqu'il en coûtait auparavant $1.25 par mois pour l'enlèvement des ordures ménagères.

Par contre pour $1.25 par mois, le préposé à l'enlèvement des déchets se chargeait d'aller les quérir où ils se trouvaient, comme dans les cours et il faisait en plus la collecte à domicile, une fois par mois ; dorénavant, les résidents devront mettre leurs ordures ménagères en bordure de la rue.

Préparation des ligues mineures aux éliminatoires

GRAND'MERE. — Les ligues mineures de hockey de l'OTJ de Grand'Mère vont bientôt entrer en éliminatoires de fin de saison. La direction en charge de ces ligues s'est réunie en assemblée, lundi, pour décider des dates des séries éliminatoires et régler quelques petits problèmes.

Tous les pilotes qui dirigent les clubs des ligues juvénile, midget, bantam, pee wee et mosquito étaient présents pour cette importante assemblée. Celle-ci était animée par Claude Gauthier, en charge de toutes les ligues mineures à Grand'Mère. Il a tout d'abord été décidé de demander un arbitre neutre pour diriger les joutes éliminatoires. Cet arbitre sera aidé des arbitres locaux dans les séries juvéniles et midgets Au sujet des autres séries éliminatoires chez les bantams, pee wee et mosquitoes, on fera appel aux arbitres locaux. Il a aussi été question des contrats des joueurs des équipes. Ces contrats devront être remis le 15 janvier prochain, sinon, ceux qui n'auront pas remis leur contrat et leur cotisation ne pourront pas participer aux séries éliminatoires.

On a également parlé de la prochaine semaine mineure du hockey qui aura lieu du 16 au 21 janvier. A cette occasion, un programme spécial sera préparé. On a en effet l'idée d'organiser au cours de cette semaine des joutes d'exhibition entre les clubs mineurs de Grand'Mère et des clubs mineurs de l'extérieur. M. Claude Gauthier lance à cet effet une invitation à tous les clubs de l'extérieur, de ces classes en particulier de Shawinigan, à venir disputer des joutes à Grand'Mère.

La saison tire à sa fin dans toutes les ligues mineures de Grand'Mère. Lors de l'assemblée, on a décidé du programme des séries. Dans la ligue juvénile, les séries semi-finales seront de 2 de 3 pour A et B, tandis que la finale sera d'un 3 de 5. Les séries juvéniles débuteront au début de février. Chez les Midgets, la semi-finale sera un 2 de 3; à cet effet, la deuxième position rencontrera la troisième position. Cette série midget devrait commencer vers le 20 février. Le vainqueur de la semi-finale rencontrera le détenteur de la première position dans un 3 de 5. Les séries bantam se tiendront de la même façon.

Chez les pee wee, les séries A et B, semi-finales, seront de 2 de 3, de mêmes que chez les mosquitos, tandis que la finale de 2 de 3.

Plusieurs joutes seront disputées en fin de semaine. Dans la ligue pee wee, il y aura un programme double. Dans la première partie, à 5 h. 30, le Boston visitera les Rangers, tandis que dans la deuxième, le Détroit rencontrera le Canadien. Ces deux joutes seront disputées, samedi. Dans la ligue bantam, le Victoria visitera le Royal, samedi à 4 h., tandis que dimanche, les Alouettes rencontreront le Royal, à 6 h. En fin, chez les midgets, une seule joute sera à l'affiche. Les As visiteront alors les Lions.

A la ligue des petites quilles féminine du Cap

TROIS-RIVIERES — La ligue de petites quilles Féminine du Cap-de-la-Madeleine a recommencé ses activités mardi dernier à la salle Montambeault, après un congé durant la période des Fêtes.

Dans la section "A", Mlle Louise Comeau a réussi un simple de 214 et Mme Yolande Pelletier un triple de 441.

Dans la section "B", Mme Rita Schiller a totalisé un triple de 443 et un simple de 189.

Voici le classement des équipes :

Section "A"

Toupin, Cont.	31.193
Salon Jeannot	31.839
Harnois Peint.	30.570
Milette Huile	30.431
Thibeault Peint.	28.849
Vaugeois Auto	28.838
Cord. Laviolette	25.691
Cdn Molson	26.933

Section "B"

Taxi Wedge	31.790
Bij. Kitner	30.640
Ecole Martel	29.504
Phar. Rivard	28.829
Montambeault Bow	28.001
Nadeau & Cyr	27.225
O'Keefe Lebon	27.526
Handy Andy	23.706

Pente de 900 pieds au centre Vallée-Pruneau

SHAWINIGAN. — L'inauguration de la nouvelle pente intermédiaire au Centre de Ski Vallée-Pruneau se fera dimanche prochain à 2 h. 30. Cette magnifique pente d'une longueur de 900 pieds et d'un angle incliné de 30 degrés permettra aux skieurs moyens de pratiquer leur sport favori sur une piste spécialement appropriée pour eux.

L'ouverture sera faite par M. Yvon Doucet, maire de Grandes Piles, en présence de ses conseillers, de l'abbé Hermyle Descoteaux, curé de la paroisse, de M. Fernand Germain, président de la Commission Scolaire et de M. Jean G. Crête, le roi de Haute-Mauricie.

Après l'ouverture de la piste, les sportifs et les skieurs pourront assister à une descente des instructeurs et des skieurs patrouilleurs de l'endroit ainsi qu'à une courte démonstration d'une compétition de slalom.

Vallée-Pruneau est maintenant un centre de ski qui, avec ses trois pentes et ses deux monte-pentes, peut satisfaire à toute la famille aussi bien les débutants que les experts. On sait que maintenant les membres du club de Ski Shawinigan Inc. jouiront d'une réduction sur les deux monte-pentes de ce centre.

Une école de ski dirigée par Gaby Laplante est à la disposition de tous. Les cours sont donnés gratuitement. La surveillance des pentes est là sous la protection de la Patrouille de ski Canadienne.

St-Séverin triomphe du St-Tite par 6-2

ST-TITE. — Dans une joute régulière de la ligue intermédiaire du président Camille Trottier, le club St-Séverin a fait plaisir à ses partisans en triomphant du St-Tite au compte de 6-2.

Toutefois, le pilote Jean-Guy Hamelin du St-Tite, s'apercevant au cours de la joute qu'un joueur du St-Séverin n'était pas sur l'alignement du club a avisé l'arbitre pour ensuite loger un protêt.

Aux propriétaires de Go-Karts de la région mauricienne

TROIS-RIVIERES. — Dans le cadre du Centenaire de la ville de Victoriaville, des événements sportifs d'envergure seront présentés à compter du 15 janvier au 14 février.

Au cours de ce grand carnaval d'hiver, des courses de Go-Karts auront lieu sur la piste d'asphalte enneigée mais bien aménagée pour cette compétition.

Tous les propriétaires de ces petites voitures de courses intéressés à évoluer au programme de Go-Karts, le 22 janvier prochain à Victoriaville, sont priés de communiquer avec M. Benoit Marchand, 475 rue Des Forges, à Trois-Rivières, tél. : FR. 4-1849.

Si le juste ici-bas reçoit son salaire, combien plus le méchant et le pécheur. (Prov. 11, 31). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible.)

La neige sur les balcons

Un danger en cas d'incendie

SHAWINIGAN. — M. Alfred Arbour, directeur de la police de Shawinigan, déplorait, hier, un manque de précaution pouvant causé bien des désagréments et peut-être aussi des pertes de vie inutilement. M. Arbour soulignait cet état de chose aux journaux de la ville, en demandant d'en faire mention afin d'inciter les gens à une plus grande prudence.

"Depuis le début de l'hiver, disait-il, nous avons eu de la neige en abondance et malheureusement, je remarque qu'il y a de nombreux balcons qui n'ont pas été nettoyés et les portes qui ont accès à ces balcons sont donc complètement bloquées. S'il survenait un incendie, les personnes qui seraient à l'intérieur de ces endroits ne pourraient donc pas évacuer les lieux.

"Les balcons qui sont actuellement encombrés par la neige, continuait-il, sont un danger pour la sécurité et je recommande fortement à tous les citoyens concernés de se faire un devoir d'enlever cette neige afin d'éviter des incidents fâcheux."



COMME DES SARDINES — Le patinage était en vogue hier à l'aréna de Shawinigan. Cette photographie illustre bien l'affluence qu'il y avait. Tous les étudiants étaient admis gratuitement à l'aréna. Cela explique bien des choses ! C'est une innovation du directeur des loisirs, M. Théo Racette, qui pour offrir un cadeau aux jeunes durant les Fêtes, leur a permis de patiner gratuitement certains jours. Il y aura encore une séance semblable demain après-midi de 2 à 4 heures, après quoi, il faudra payer.

Après les voleurs, c'est maintenant aux receleurs à affronter le juge

GRAND'MERE. — Après les voleurs, c'était maintenant au tour des receleurs de comparaître devant le juge de la cour des Sessions de la paix de Grand'Mère. On en retrouvait quatre en tout, quatre individus qui avaient été trouvés en possession de différents objets qui avaient été dérobés au cours d'une série de méfaits, commis par Gérard Hébert, Emile Boucher et Jean-Claude Beaudet. Le trio avait comparu devant le juge et les deux premiers avaient écopé de six mois de prison chacun, tandis que le troisième bénéficiait d'une sentence suspendue.

On amenait hier après-midi quatre individus qui avaient acheté de ces objets qui avaient été volés par le trio susmentionné. Le quatuor se composait de deux commerçants, un chanteur et un mécanicien.

Un premier a plaidé non coupable à une accusation de recel d'une machine à additionner, un appareil de distribution de marchandises, deux coffres d'outils et de trois pneus. Son procès a été fixé au 26 janvier.

Un deuxième plaida non coupable également à une plainte de recel de neuf habits d'une valeur approximative de $60 chacun. Son procès a été fixé au 19 janvier. Ce dernier avait demandé au juge de remettre le procès à 15 jours pour lui donner le temps de rassembler ses témoins, mais le juge ne lui accorda qu'une semaine pour accomplir cette besogne.

Le troisième était accusé du recel de sept pneus d'une valeur de $20 la pièce. A l'instar des deux précédents, il plaida non coupable et son procès a été fixé au 19 janvier.

Et enfin, le quatrième plaida non coupable à une accusation de recel d'un moteur hors-bord d'une valeur de $300. Dans ce dernier cas, le procès a été fixé au 26 janvier.

Autres causes

Un individu, qui devait répondre à l'accusation d'avoir laissé conduire un véhicule moteur par son fils qui n'était pas détenteur d'un permis pour ce faire, était absent et son avocat demanda au juge de remettre au 26 janvier l'enregistrement du plaidoyer, ce qui fut accordé.

Daniel Thiffault, accusé d'avoir conduit un véhicule sans être détenteur d'un permis de conduire, a plaidé coupable à l'accusation portée contre lui. Son avocat demanda au juge de se montrer clément et de renvoyer son client avec seulement le coût du permis. Le représentant du procureur de la couronne n'était pas du même avis et il donna lecture de trois plaintes à peu près identiques à celle à laquelle répondait l'accusé et qui remontaient à 1955. Devant les faits, le juge condamna Thiffault à une amende de $20 plus les frais, au coût du permis, ou à défaut, à 8 jours de prison.

Un jeune homme, Yvon Mathieu, s'en est tiré avec une sentence suspendue alors qu'il répondait à une accusation de tentative de vol dans une automobile. Le juge prit en considération les représentations de son avocat qui disait que son client en était à sa première offense, qu'il était de bonne famille, qu'il avait une bonne position et que cette gaffe était due à la boisson. Mathieu dut cependant signer un engagement personnel au montant de $100 pour garder la paix et avoir une bonne conduite pendant les deux prochaines années.

Enfin, dans une dernière cause, Paul-Emile Perron, qui subissait son procès la semaine dernière sous une accusation de vol d'un pneu d'une valeur de $30, a vu sa plainte renvoyée.

La Chambre suggère une hausse de la taxe d'eau

TROIS-RIVIERES. (D.M.) — La Chambre de commerce de Trois-Rivières recommandera à l'administration municipale de hausser le taux minimum de base de la taxe d'eau à $24. Ce taux est actuellement de $18.

D'après la Chambre, 60 p.c. des payeurs de taxe d'eau ne payent pas le minimum de $18 par année. Le comité des affaires municipales de la Chambre estime que la ville trouverait intérêt à changer son mode de perception et collecte de trois mois en mois.

Le comité craindrait que si la taxe d'eau du locataire était chargée au propriétaire, la ville ne se verrait peut-être pas forcée d'augmenter le minimum de la taxe avec l'avènement de l'usine de filtration. D'ailleurs semblable recommandation remonte à mars 1959.

La Chambre note que dans diverses villes de la région, les taux minimum varient de $27 à $40 par année.

La recommandaiton de la Chambre fera partie du mémoire qu'elle soumettra prochainement au conseil municipal.

La première cause Guy et Jean Marier contre l'agent Breton, le 17

SHERBROOKE. — Le juge Joseph Marier a fixé au 17 courant la date de la première cause des frères Guy et Jean Marier contre l'agent de la route suspendu Ernest Breton, de Sherbrooke.

Breton, âgé de 36 ans, est accusé d'assaut et de menaces de mort contre les frères Marier, le 17 octobre dernier.

Le magistrat W. Redmond Hayes a rejeté le 5 janvier dernier la première des huit plaintes dans cette célèbre affaire.

La Cour a renvoyé la plainte d'assaut sur l'agent de la paix Breton dans l'exercice de ses fonctions, qui pesait sur Guy Marier, âgé de 31 ans et demeurant à St-Elie-d'Orford.

Les frères Marier sont représentés par Me Paul-Emile Brazeau, c.r.

Procès le 26

Le juge Marier a aussi fixé au 26 courant la date du procès de Raymond Aubert, âgé de 27 ans et domicilié à Sherbrooke, et Jean-Guy Dion, âgé de 22 ans et demeurant à St-Elie d'Orford.

Les deux prévenus subiront leur procès en Cour des sessions de la paix, à Sherbrooke, sous des accusations de vols et de recel.

Aubert et Dion ont été appréhendés par la Sûreté provinciale de Sherbrooke, le 9 janvier dernier, alors qu'ils se dirigeaient vers Montréal avec des téléviseurs et des scies à chaîne volés.

Pour boisson

André Dussault, âgé de 35 ans et demeurant à Magog, a été condamné hier à $100 d'amende et aux frais par le juge Marier.

L'inculpé s'est reconnu coupable d'avoir conduit un véhicule alors que ses facultés étaient affaiblies par la boisson.

Pour cela . . .

Claude Boisvert, âgé de 19 ans et demeurant à Richmond, a été condamné à $20 d'amende et aux frais pour avoir conduit un véhicule à une vitesse excessive.

Quant à Lucien Blais, de Sherbrooke, il s'en est tiré avec $10 d'amende pour avoir conduit un véhicule sans permis.

Illégalement

Renaud Gauthier, âgé de 28 ans et domicilié à Magog, a été condamné à $2 d'amende et aux frais pour avoir exercé le métier de briqueteur illégalement.

Les Papetiers ont ANNULE avec les Braves de Richmond

WINDSOR. — Les Papetiers de Windsor, les meneurs du circuit de Roland Bernier, ont annulé hier soir avec les Braves de Richmond au compte de 4-4 au cours d'une période supplémentaire dans une joute régulière de la ligue Intermédiaire "C" de la vallée du St-François.

SOMMAIRE

Première période

1—Richmond, J.-G. Houde (Smith, Bergeron) 11.40
2—Windsor, G. Leblanc (M. Audet, C. Dupuis) 19.37
Punitions : R. Desrosiers 10.45, M. Bachand 15.15.

Deuxième période

3—Windsor, M. Codère (G. Spénard) 13.00
4—Richmond, G. Lampron (G. Houde, C. Viens) 14.15
Punitions : C. Asselin 8.32, R. Desrosiers 10.02, P. Lessard 11.37, W. Crack 18.18.

Troisième période

5—Windsor, J.-G. Provencher (Leblanc, Audet) 1.18
6—Windsor, J. Codère (Lapierre, Provencher) 1.21
7—Richmond, R. Desrosiers (J. Houde) 1.38
8—Richmond, S. Bergeron (Desrosiers, Desmarais) 10.18
Punitions : W. Stor 0.59, P. Desmarais 4.35, Lessard 2.38.

Période supplémentaire

Aucun point.
Aucune punition.

Le parti communiste interdit au Pérou

LIMA, Pérou. (AFP) — Le président Manuel Prado a signé mercredi une loi approuvée par le Congrès, qui met hors la loi le parti communiste et qui prévoit des peines de deux à dix ans de prison pour quiconque porte atteinte au régime démocratique.

Abomination pour Dieu : les coeurs dépravés; il aime ceux dont la conduite est honnête. (Prov. 11, 20). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible.)

Entre les six meilleures équipes de la Mauricie

L'élimination régionale de curling débute ce soir au club Laviolette

TROIS-RIVIERES. — Six équipes, considérées comme les meilleures de la vallée du St-Maurice, puisqu'elles ont remporté les honneurs dans leur club respectif, commenceront dès ce soir une importante série "round-robin" pour déterminer le championnat de la région.

L'équipe victorieuse représentera ensuite la Mauricie au bonspiel provincial pour le "Briar".

Les équipes éligibles sont celles de Philippe Giroux du Wabasso, Claude Landry du Laviolette de Trois-Rivières; Bert Hodges de Shawinigan, Yvon Messier de La Tuque et Hervé Richard de Louiseville.

C'est le Dr Maurice Campbell, arbitre en chef du district auprès du Caledonian qui dirigera toutes ces rencontres. Sa décision sera finale.

Ce soir

Les premières parties auront lieu ce soir à compter de 7 h. 30 sur les glaces du club de curling Laviolette de Trois-Rivières.

Voici donc le calendrier des rencontres qui seront présentées en cinq rondes.

Glaces

2—Hodges Shawinigan vs Richard Louiseville
3—Giroux Wabasso vs Lahaie Cap

Samedi, 14 janvier
(Au Cap Curling Club) 2 h. p.m.

2—Messier La Tuque vs Landry Laviolette

La deuxième ronde débutera samedi aux endroits suivants:

Au Club Wabasso
Glaces — 7 h. 30 p.m.

1—Richard Louiseville vs Landry Laviolette
2—Messier La Tuque vs Lahaie Cap

Au Cap Curling Club — 7 h. 30 p.m.

2—Hodges Shawinigan vs Giroux Wabasso

Dimanche, 15 janvier

Au T.R. Curling Club
troisième ronde
Glaces — 2 h. p.m.

1—Hodges Shawinigan vs Lahaie Cap
2—Richard Louiseville vs Messier La Tuque
3—Giroux Wabasso vs Landry Laviolette

La quatrième ronde sera jouée, mercredi le 18 janvier, à 7 h. 30 du soir sur les glaces du club de curling Shawinigan.

Glaces

1—Hodges Shawinigan vs Landry Laviolette
2—Richard Louiseville vs Lahaie Cap
3—Giroux Wabasso vs Messier La Tuque

Dans la cinquième et dernière ronde pour décider de l'équipe championne, les joutes auront lieu au Three Rivers Curling Club, dimanche le 22 janvier, à midi.

Glaces

1—Hodges Shawinigan vs Messier La Tuque
2—Richard Louiseville vs Giroux Wabasso.
3—Lahaie Cap vs Landry Laviolette.

Le bill du Cap soumis à Québec à la fin du mois

CAP-DE-LA-MADELEINE. (M.L.) — Le bill de la ville du Cap-de-la-Madeleine sera fort probablement soumis à la Législature provinciale vers la fin du mois de janvier.

C'est du moins l'impression de Me Guy Lebrun, qui a été chargé par les autorités municipales de préparer ce bill, qui comprendra trois clauses seulement.

La ville du Cap-de-la-Madeleine désire faire ratifier par les autorités gouvernementales un emprunt industriel de $450,000, qui serait consenti à la Tooke Brothers, ainsi qu'un contrat de location (un droit de superficie en langage juridique) avec la Laminex Products sur les terrains de l'aéroport.

Mais la demande la plus importante du Cap sera sans contredite une revision des pourcentages de la taxe de vente. Actuellement, le Cap retire seulement 21 pour cent, alors que Trois-Rivières en a 79 pour cent ; les administrateurs désirent que leur quote-part soit portée à 33 pour cent environ.

Une autre clause devait au début être incluse dans le bill, mais les membres du conseil ont dû la faire disparaître à la suite de la prise de position des autorités provinciales concernant les ententes avec les compagnies au sujet de la taxation ; le conseil du Cap devait, cette année, faire ratifier une entente de cinq ans avec la Reynolds Aluminum mais il devra mettre cette compagnie sur un pied d'égalité avec les petits propriétaires, puisqu'elle devra payer suivant le rôle d'évaluation et le taux de taxe qui sera établi.

Un mois de prison pour avoir volé $5 de porte en porte...

TROIS-RIVIERES. (M.L.) — Georges Gagnon a écopé d'un mois de prison, hier matin, aux Sessions de la paix. Plus tôt cette semaine, il avait avoué avoir frustré illégalement quelques Trifluviens d'un peu d'argent en laissant croire qu'il percevait des dons pour une oeuvre. Au total Gagnon avait ainsi collecté $5 à raison de $0.50 ou de $1.00.

En rendant sa sentence, S. H. le juge Maurice Langlois a souligné que l'accusé avait abusé de la confiance du public et qu'il méritait d'être puni ; "ce n'est pas d'ailleurs la première fois que vous comparaissez devant les tribunaux et en 1955 vous avez même été condamné pour vol."

Poursuivant, le président du tribunal déclara : "Je vais tenir compte des montants peu élevés et que depuis quelque temps vous avez semblé avoir eu une bonne conduite."

Gagnon coupa la parole au juge pour réclamer la clémence en disant qu'il devait retourner travailler le 15 février et que c'était la faim qui l'avait forcé à agir ainsi.

Mais le juge riposta en disant que rien ne pouvait forcer quelqu'un à voler ; je voulais vous condamner à un mois et je vais le faire.

Autres causes

La cause de Gérard Grégoire, accusé de vol par omission de rendre compte, a été reportée au 14 février à la demande de Me Réal Legris ; en réponse au juge, l'avocat du prévenu expliqua que l'ajournement était nécessaire parce qu'il y avait de grandes possibilités d'éclaircissement et même de règlement et qu'il s'agissait plutôt là d'une dette civile purement et simplement.

Ernest Giroux avait à répondre à une accusation portée suivant la loi des poids et mesures ; il a protesté de son innocence et sa cause a été reportée au 19.

Un citoyen du Cap-de-la-Madeleine a dû débourser $100 d'amende et les frais pour éviter trois mois de prison après avoir avoué avoir été trouvé en possession de boisson illégalement fabriquée.

Le prévenu avait été trouvé en possession de 320 onces de "petit blanc" dans un gallon et de quatre bouteilles de 40 onces.

Gilles Bellemare, de Montréal, et Marcel Dubé, de Trois-Rivières, arrêtés après une chasse à l'homme à la suite d'une effraction au magasin Léonard Fourrure, ont nié leur culpabilité et leurs causes ont été fixées au 17 après qu'ils eurent opté pour un procès devant un juge seul.

Ligue Pee Wee de St-Philippe

TROIS-RIVIERES. — A l'ouverture de la ligue de hockey Pee Wee de la paroisse St-Philippe, le Royal a blanchi Guilmour 3-0.

Lord a réussi trois buts et Roy s'est mérité une assistance.

La mise au jeu a été faite par l'échevin Fernand Goneau, assisté du président de la ligue, M. Hector Levasseur, du vice-président et publiciste Pierre Héroux, de Pierre Laforte, secrétaire et de MM. André Guy et François Lamy.

Samedi dernier, le Laurier a blanchi le La Vérendrye 3-0. Les compteurs ont été Jacques, Fréchette et Robichaud.

Prochaines joutes

La ligue Pee Wee de St-Philippe présentera deux joutes au Guilmour samedi à compter de 9 heures du matin.

Royal vs Laurier.
Guilmour vs LaVérendrye.

A Ste-Anne-de-la-Pérade

Scribes et commentateurs s'affronteront au hockey

TROIS-RIVIERES. — Une joute de hockey qui fournira des sensations fortes sera présentée à Ste-Anne-de-la-Pérade samedi après-midi dans le cadre du Carnaval d'hiver de cette municipalité, capitale de la pêche aux petits poissons des chenaux.

M. Camille LeBon a offert un trophée à l'équipe qui sortira gagnante de cette joute mettant aux prises les commentateurs et autres employés du poste CKTR de Trois-Rivières et les scribes du journal LA PRESSE également de cette ville.

Ce sera pour les journalistes de LA PRESSE, de la radio et de la télévision de la région mauricienne une journée spéciale qui leur est dédiée. Après la partie, cédulée pour 2 h. 30 et qui sera de deux périodes de 10 minutes, l'on invitera ces messieurs à pêcher la petite morue dans des cabanes installées sur la rivière Ste-Anne. Un souper leur sera ensuite offert et d'autres attractions des plus intéressantes compléteront ce samedi.

Il sera intéressant de revoir à l'oeuvre les Jacques Hébert, Fernand Lamy, André Duquette, Bernard Champoux, Gérald Pagé, Yves Bouchard, Camille LeBon, Lefty Boisvert, Jeannot Guy et autres du poste CKTR contre les rapides patineurs de LA PRESSE tels que Henri Cloutier, Guy Bourdon, Michel Lorrain, Toutant, Jean-Marie Lacroix, Paulo Desilets, Lucien Rivard, Armand Martel, Maurice Rocheleau, etc.

L'arbitre de cette partie sera nul autre que Jack Richard, joueur étoile du Wayagamack.

Un économiste à la tribune de la Chambre

TROIS-RIVIERES — M. Roland Parenteau, économiste attaché à l'école des hautes études commerciales de Montréal, occupera la tribune au prochain dîner-causerie de la chambre de commerce, le 31 janvier.

M. Parenteau traitera des problèmes économiques au pays et particulièrement du chômage.

Examens pour les aspirants gardes-chasse

Les jeunes gens qui aspirent à devenir gardes-chasse dans la province de Québec devront subir des examens écrits samedi prochain. Des examens auront lieu à 20 endroits différents dans la province.

C'est parmi les candidats qui passeront leurs examens avec succès que seront choisis les remplaçants de quelque 150 gardes-chasse congédiés ces derniers mois.

Ceux qui surveillent les territoires de chasse et de pêche sont actuellement au nombre de 205 environ à comparer à 350 avant les renvois.

De 1,200 à 1,300 personnes ont fait une offre de service. Après une première élimination, ce nombre a été réduit à 520.

Dénégations en marge de deux vols à main armée

Trois jeunes gens dans la vingtaine, Yvon Messier, 25 ans, sans adresse, Gilles St-Pierre, 27 ans, 7905 rue Chateaubriand et Laurent Levesque, 29 ans, des Sept-Iles, ont nié leur culpabilité, lors de leur comparution devant le juge René Théberge, sous l'accusation d'avoir volé $11,430 à la pointe du revolver, dans une succursale de la Banque Provinciale, au 1346 est, Ontario, le 4 janvier.

Leur enquête a été ajournée au 18.

Les prévenus ont également été accusés d'avoir frappé un client de la banque à la tête, au cours du vol.

Quant à Messier, il a été accusé, seul, d'avoir commis un autre vol du même genre dans une autre succursale de la même institution bancaire, en décembre. A cette occasion, il aurait pris la fuite avec une somme de $8,200.

Dans la ligue inter-paroissiale

Les équipes Ste-Famille et St-Eugène triomphent

TROIS-RIVIERES. — Dans un programme double de la ligue de hockey inter-paroissiale du Cap-de-la-Madeleine mercredi soir, les équipes de Ste-Famille et St-Eugène ont décroché des victoires.

Le Ste-Famille du gérant général Donat Daviaud a remporté son deuxième gain au compte de 6-3 sur St-Odilon de Léonard Landry.

Les compteurs du Ste-Famille ont été Réjean Sévigny avec deux buts; Marcel Plourde, Gilles Sauvageau, Gilles Héon et André Hébert, chacun un.

Pour St-Odilon, Maurice Descosses a participé à deux buts et Roger Beaulac a obtenu l'autre.

Le gardien de buts du Ste-Famille, André Monfette, a brillé dans ses filets.

Dans l'autre rencontre du circuit Robert Lavergne, Ste-Madeleine a baissé pavillon devant St-Eugène par le pointage de 8-4.

André Lahaie s'est tout particulièrement mis en évidence en comptant sept buts et obtenant une assistance. Jean Giguère a réussi un but et quatre assistances et Jean-Guy Dubé y alla de cinq assistances.

Pour Ste-Madeleine, Yves Hébert a obtenu trois buts et une assistance.

Réunion du club Toastmaster lundi

Le club Toastmaster St-Maurice tiendra son assemblée régulière au restaurant Penn-Mass du Cap-de-la-Madeleine, à 6 h. 30, lundi soir.

Le toastmaster sera M. Gilles Thibodeau, le topicmaster M. Jean Labrecque et l'évaluateur général, M. Georges Plamondon.

Des allocutions de six minutes seront prononcées par MM. Fernand Alarie, Edgar Lesieur, Pat Power et Florian Soulard.

M. Bill Huggins, du club St-Maurice, sera l'orateur invité du club Laviolette des Trois-Rivières tandis que MM. Jean-Marc Poliquin et Bob Sauvé, du club Laviolette, prendront la parole au Cap devant le club St-Maurice.

L'insensé juge droite sa propre voie, mais le sage écoute les conseils. (Prov. 12,15). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible.)

Les Colombiens en tête du classement

SHAWINIGAN. — Les Chevaliers de Colomb ont augmenté leur avance en tête de la ligue de badminton du Coeur du Québec en triomphant, mercredi soir, du club de badminton de Shawinigan, 4-1.

Par cette victoire les Chevaliers de Colomb s'installent confortablement en tête du circuit avec 10 points sur le plus proche adversaire. Le club de Grand'Mère vient en deuxième position.

Les Colombiens ont gagné les trois doubles masculins. Guillemette-Béliveau ont défait MacLeay-Georgieff 15-11, 18-17 ; Weber-Blouin ont défait Tremblay-Yee 15-10, 18-17 ; L'Heureux-Veilleux ont défait Lafrenière-Dean 15-11, 17-14.

Chez les dames, le club Shawinigan-Badminton remporta la victoire par suite du succès de l'équipe McKenzie-Crow sur celle de Doucet-Cossette 18-17, 15-10.

Dans le seul double mixte de la soirée, le duo Mills-Mongrain a défait celui de Crow-Brant 15-7 et 15-8.

Les loisirs des vieillards

Les groupes de personnes qui ont organisé des centres de loisirs pour les vieillards ont pu constater à quel point ces lieux de réunions embellissent la vie des personnes âgées que le fardeau de la solitude accable si souvent. Les églises et les cercles d'oeuvres fournissent des locaux et l'ameublement dans de nombreuses régions.

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL

SOUMISSION

AVIS AUX ENTREPRENEURS

La Commission des écoles catholiques de Montréal recevra jusqu'à trois heures p.m., le mardi 7 février 1961, des soumissions pour la construction d'un agrandissement à l'école secondaire Holy Names située à 3090 est, avenue Laurier, Montréal.

Ces soumissions seront scellées et adressées à La Commission des écoles catholiques de Montréal, 3737 est, rue Sherbrooke, Montréal 36, et devront porter, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission — école Holy Names".

Chaque soumission sera faite sur la formule officielle fournie par l'architecte et elle sera accompagnée d'un chèque de garantie équivalant à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission. Ce chèque personnel sera fait à l'ordre de La Commission des écoles catholiques de Montréal et devra être certifié par une banque canadienne à charte. Toute soumission qui ne sera pas accompagnée d'un tel chèque et qui ne sera pas faite suivant la formule fournie par le Bureau de l'architecte ne sera pas considérée.

Les soumissionnaires pourront se procurer, moyennant un dépôt de CENT dollars ($100.00) payable en monnaies légales ou par un chèque certifié à l'ordre de l'architecte, les plans, devis, formules de soumission, etc., en s'adressant à M. Walter Warren, architecte, 3711, rue Dupuis, Montréal 26 — Téléphone : RE. 9-1939.

Ce dépôt sera remboursé à ceux qui auront retourné les plans, devis, etc. en bon état dans les quinze (15) jours suivant la date de l'ouverture des soumissions.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui se fera au cours de la session régulière de La Commission, le mardi 7 février 1961, à 3 heures p.m.

Le secrétaire,
Paul-Emile Alin.

LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES : REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

MAURICIE SPORTS

Les Lions triomphent à Granby

GRANBY. (C. D.) — Avec seulement 13 joueurs en uniforme, les Lions de Trois-Rivières ont triomphé des Vics de Granby par le compte de 4-3, devant les quelque 1,250 spectateurs qui s'étaient rendus à l'aréna de Granby pour assister à cette joute de la ligue Intermédiaire "A" des Cantons de l'Est.

La rencontre a été l'occasion d'un magnifique duel entre les cerbères Denis Brodeur et Andy Payette, qui ont respectivement bloqué 38 et 28 lancers.

Avec la ligne Pleau-Dénommé-Trottier nettement en évidence, les Lions se sont assuré l'avantage durant les deux premières périodes. Une punition à Gilles Bédard à 13.25 a permis aux Lions de sceller l'issue de la joute à la deuxième période. Un ralliement des Vics dans la troisième période n'a pas réussi à faire pencher la balance en leur faveur, malgré le but de Cabana à 19.20 minutes. Dans ce dernier engagement, les Vics ont lancé 17 fois contre Brodeur tandis que seulement trois lancers étaient dirigés contre leur cage.

Sommaire

Première période

1—Trois-Rivières: Beaulieu (G. Boisvert) 9.56
2—Granby: Gilles Bédard (Charbonneau, St-Vincent) 11.48
3—Trois-Rivières: Léger 12.00
Punitions: C. Bédard 16.05.

Deuxième période

4—Trois-Rivières: J. Boisvert 3.58
5—Granby: Picard (Jacques, Boudreau) 8.58
6—Trois-Rivières: Gauvin (Dénommé, Pleau) 14.28
Punitions: Laplante, J. Boisvert 11.25; G. Bédard 13.25; J. Boisvert 17.30.

Troisième période

7—Granby: Cabana (Laliberté, Samson) 18.20
Punitions: G. Bédard, Pleau (majeure) 9.23; J. Boisvert 11.15.
Lancers — Brodeur: 7-14-17—38; Payette: 10-15-3—28.

Voici maintenant le classement officiel des équipes :

	J	G	P	P	C	Pts
Wayagamack	5	5	0	32	10	10
Wabasso	4	2	2	17	15	4
C.I. Foundries	5	0	5	13	37	0

Les Cataractes gagnent 6-3 contre les Reds

SHAWINIGAN. (J. M. H.) — Les Cataractes ont remportés une précieuse victoire de 6-3 sur les Reds de Trois-Rivières lors d'une joute disputée à Shawinigan. Par suite de cette victoire, les Cats ont augmenté leur avance en troisième position. André Boucher a dirigé l'offensive des Cataractes avec deux buts tandis que Bourassa, Joncas, Lord, Argouin et Mongrain ont marqué les autres. Boucher avec deux buts et Descormiers ont réussi ceux des Reds.

La première période s'est terminée par un pointage égal de 2-2, mais les Cats ont terminé la deuxième reprise avec une avance de 4-3. Dans la dernière période, les Cats, ont ajoutés deux autres buts contre aucun pour les Reds et ainsi s'assurer la victoire.

La joute s'est déroulée dans le plus grand calme et aucun incident du genre de ceux que l'on a eu à déplorer dernièrement ne s'est produit au cours de cette joute, qui même si elle fut marquée de grand nombre de punitions, ces dernières furent sans importance. Ce fut l'une des meilleures joutes disputées à Shawinigan cette saison. Les joueurs des Cats jubilaient dans leur chambre après la joute.

SOMMAIRE

Première période

1—Cats : Bourassa (Carier) 3.17
2—Cats, Joncas (Boucher, Bourassa) 11.44
3—Reds, Boucher (Boldue, Dufour) 18.43
4—Reds, Descormiers (Harvey, Dufour) 19.05
Punitions : Black 5.35, 11.33, Carier 9.16, 18.40, Lehouiller, Boucher 12.10, Joncas 16.22.

Deuxième période

5—Cats, Argouin (Lord) 10.47
6—Cats, Lord (Bourassa, Pronovost) 13.38
7—Reds, Boucher (Boldue, Black) 14.29
Punitions : Black 1.52, Carier 6.45, Desilets 8.26, Baril 5 m. à 13.18, Mongrain 2 et 5 m. à 13.18, Carle 16.02, Page 16.02, Poisson 19.26.

Troisième période

8—Cats, Mongrain 8.12
9—Cats, Boucher 16.14
Punitions : Baril 6.46, Poisson 9.00, Bolduc 12.09, Dufour 19.40, Dufour (mauvaise conduite) 19.55, Scalto 17.56.

Les éliminatoires commenceraient bientôt dans la ligue industrielle

TROIS-RIVIERES. — Après avoir assisté à une débâcle de l'équipe de hockey de la Canada Iron Foundries, par suite de l'absence de la plupart de ses joueurs-clés, nous en venons à la conclusion que ce groupe n'est plus intéressé à continuer son activité.

En effet, le Wayagamack a infligé une défaite de 12-1 aux protégés de Gilles Bellemare et de Maurice Rocheleau pour s'assurer définitivement la première position dans la ligue Industrielle. Wabasso est certain de finir au deuxième rang, tandis que le Canada Iron Foundries, qui n'a pas gagné une seule de ses cinq joutes, ne peut pas délaisser la troisième place.

Ainsi, le classement de ces trois clubs étant définitif, nous croyons que les dirigeants de la ligue agiraient sagement en mettant fin immédiatement au calendrier des joutes régulières, pour commencer dès la semaine prochaine les éliminatoires.

Deux clubs

Suivant nos renseignements, deux équipes seulement prendraient part à l'élimination, soit une grande finale de trois sur cinq pour l'obtention du trophée du Restaurant Blue Bird.

Les trophées

D'autres trophées seront décernés sous peu. Il s'agit du trophée Trudel & Frères, accordé au champion compteur de la ligue qui serait Richard Tremblay, du Wayagamack; le trophée Buissières, pour le meilleur cerbère; le trophée Honorius Francoeur, pour le joueur ayant démontré le meilleur esprit sportif tout en étant le plus utile à son club; un trophée pour le meilleur joueur de défense de la ligue.

Des cours gratuits au club St-Cantin

QUEBEC — La direction du club de ski St-Castin annonce que les cours gratuits pour ses membres commenceront durant la fin de semaine du 21, sous la direction d'Henri Bergeron. De plus, l'interscolaire féminin, pour les élèves de la région, âgées de 12 à 20 ans, se tiendra le 29. L'an dernier, ce concours enrégistrait plus de cent départs et l'Académie Ste-Marie de Beauport remportait la palme.

Les deux premières participeront gratuitement à l'excursion du club à Stowe, Vermont, pendant la fin de semaine du 16 mars. Ce prix représente la somme de $35.00, montant que déboursent nos membres et leurs amis pour participer à cette longue fin de semaine. Le départ pour l'excursion en autobus aura lieu jeudi le 16 mars, à 9 heures du matin, en face du palais Montcalm.

Le bonspiel Roy-Biron en cours au Cap Curling Club

TROIS-RIVIERES. — Le "bonspiel" mixte annuel pour l'obtention du trophée Roy-Biron, a débuté lundi dernier sur les glaces du Cap Curling Club. Les finales du "main event" et du "consolation" auront lieu samedi soir.

Voici les premiers résultats :

LUNDI

7 heures :
S. Dumont 6, J.-N. Morin 7
D. Goulet 8, G. Charette 5
A. Massé 11, E. Giroux 4
9 heures :
M. Arcand 10, G. Houde 5
M.-Ls Bourget 6, B. Racine 8
H. Doyon 2, G. Ricard 12

MARDI

7 heures :
R. Beaudry 5, G. Boucher 3
A. Bourcier 4, Y. Plourde 8
L. Ferron 4, J.-P. Denommé 6
9 heures :
C. Desmarais 6, R. Bornais 9
A. Foteas 7, R. St-Jean 5
J.-Ls Lacroix 6, Arthur Pronovost 9

MERCREDI

9 heures :
A. Massé 9, M. Arcand 5
J.-N. Morin 3, D. Goulet 12
S. Dumont 11, G. Charette 6

LA ROUTE

SUITE DE LA PAGE 22

publics et de la Voirie : elle est à peu près complétée.

Le député de Drummond parle également de la route no 401. Le tronçon ontarien de cette voie de grande communication sera terminé d'ici 1963. M. Pinard a l'intention de faire finir la section québécoise de la chaussée pour la même époque.

Route Sherbrooke-Montréal

Par ailleurs, le député de Drummond a révélé que le Conseil des ports nationaux a accepté d'exécuter à ses frais les travaux de raccordement aux abords du pont Champlain.

Au sujet de l'autoroute Sherbrooke - Granby - Montréal, qui coûterait de $75,000,000 à $80,000,000, les ingénieurs du département de la Voirie ne sont pas encore prêts à soumettre plans et devis.

La Chambre félicitée

M. Pinard a félicité la Chambre de commerce de la province de son "travail utile et constructif" ; et il l'encourage vivement à continuer de faire oeuvre éducative.

Le député de Drummond s'adressait à la délégation de la Chambre sous la présidence de M. Gérard Letendre de Québec.

Le mémoire présenté par les visiteurs à M. Pinard contenait des recommandations au sujet de la nécessité d'une politique de planification dans le domaine de la voirie.

M. le ministre a dit que c'est justement un tel travail de planification qu'il a entrepris avec le sous-ministre Arthur Bergegon, l'ingénieur en chef Arthur Branchaud et leurs collaborateurs.

On étudie les besoins de la province et de chacune des régions ; l'on détermine quels sont les chantiers qu'il faut ouvrir en premier lieu.

Le député de Drummond souligne l'importance d'un bon réseau routier pour la prospérité économique de Québec. En rendant accessibles de nouveaux districts, on crée des débouchés commerciaux pour les parties de la province mises en valeur précédemment et qui sont en plein développement.

Les délégués étaient : M. Gérard Letendre, de la Vieille Capitale, président de la Chambre de commerce de la province ; M. André Désilets, deuxième vice-président, de Beloeil; M. Rosaire Gendron, secrétaire honoraire, maire de Rivière-du-Loup; Me Maurice Labelle, trésorier honoraire, de Rosemère; M. Jean-Paul Létourneau, directeur général, de Montréal; M. Yvon Sirois, directeur général adjoint, de Montréal; M. Barnabé Boivin, de Roberval; M. Lionel Caron, de Sherbrooke; M. Yvon Jutras, de Victoriaville; M. John Murdock, de Chicoutimi; M. Ovide Prévost, de Val-des-Bois; M. Julien Dumont, de Lévis; M. Charles-Henri Desbiens, de Chicoutimi; M. Jacques Dubuc, ingénieur de Montréal; M. Antoine Dubuc, ex-président de la Chambre de commerce de Chicoutimi ; M. Gilles Lachance, de Drummondville.

LE PARC

SUITE DE LA PAGE 21

$5,000. Payable comme suit : savoir : $200 à titre de dépôt de garantie lors de la signature du contrat et le solde, soit $4,800, en deux versements égaux le 1er juillet et le 1er août 1961. La dite location étant faite, de plus, à toutes les conditions mentionnées dans la lettre de ladite compagnie, en date du 23 décembre 1960. Que ce Conseil décrète, de plus, que le contrat intervenu entre la compagnie Racine Greater Shows Ltd. et la Cité pour l'exploitation du "Midway" de l'Exposition provinciale, lequel doit expirer à l'été 1963, soit prolongé pour une période additionnelle de trois ans, à compter de la date de son expiration . . ."

La bible vous parle

Le salaire du juste procure la vie, le revenu du méchant, la ruine. (Prov 10, 16) (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

Congrès annuel des JMC, à St-Georges

ST-GEORGES-DE-BEAUCE. (J.P.) — Le comité central des Jeunesse musicales de Beauce organise présentement le congrès annuel des Jeunesses musicales de l'Est du Canada, qui se déroulera à St-Georges, les 29 et 30 avril prochain. C'est ce que vient de nous transmettre le président, Me Claude Guertin.

Cette manifestation réunira les membres de 23 sections du circuit "A" des Jeunesses musicales du Canada. Ces centres sont situés sur un territoire aussi étendu que de Montréal à Church-Point, N.E. Les organisateurs du congrès sont Me Guertin, assisté de M. Viateur Pomerleau, vice-président, et de Mlle Marie Dionne, secrétaire.

Les délibérations débuteront le samedi, 29 avril, par les discours d'ouverture. Cette journée sera entièrement consacrée à l'étude alors que la soirée réservera des manifestations artistiques. Une messe solennelle sera célébrée le dimanche, 30 avril, à l'intention de tous les congressistes. Il y aura ensuite un banquet suivi de d'autres manifestations diverses.

D'après un communiqué de la compagnie

Arbitrage favorable à la "Télévision de Québec"

QUEBEC. — Le directeur des relations extérieures de "Télévision de Québec", opérant les postes CFCM-TV et CKMI-TV, nous a fait parvenir, mercredi, un communiqué au sujet d'un rapport d'un conseil d'arbitrage rendu public le 3 janvier dernier.

L'arbitrage a été ordonné sur des griefs intervenus entre la "Télévision de Québec" et cinq employés mis à pied en juin dernier pour la période estivale. Le tribunal d'arbitrage était présidé par Me Lucien Lortie, c.r., de Québec. Bien que le tribunal ait rendu sur l'ensemble de la cause un rapport majoritaire, les deux arbitres ont toutefois enregistré, avons-nous appris, leur dissidence sur certains points.

Voici le texte de la déclaration de M. J.-P. Riopel, des relations extérieures du poste local :

"Le 3 janvier 1961, un conseil d'arbitrage présidé par Me Lucien Lortie, C.R., soumettait un rapport et faisait connaître ses décisions en marge d'un différend de travail opposant la Télévision de Québec et l'Association des employés et techniciens en radiodiffusion (NABET). Le tribunal avait préalablement tenu 7 séances publiques ainsi que 7 séances de délibéré."

"Après avoir entendu la preuve et les plaidoiries, discuté des griefs en regard de la preuve et de la convention collective, après avoir sérieusement réfléchi et étudié la jurisprudence", les membres du tribunal ont accordé gain de cause à la compagnie en trouvant mal fondés et en rejetant les griefs soumis par le président du syndicat et 3 autres employés qui alléguaient avoir injustement été mis à pied en juin dernier. Le tribunal a également accordé gain de cause à la compagnie en rejetant le grief soumis par un autre employé qui en plus d'avoir été mis à pied vers la même date, fut congédié par la suite pour avoir tenu des propos insolents et grossiers à l'adresse de son chef de département".

Dans le rapport soumis par les arbitres, on peut lire : "En face de la preuve, le tribunal ne peut que constater que la compagnie avait des motifs sérieux de congédier ce dernier employé". "Il est inconcevable que l'on puisse prétendre qu'un employé, quelles que soient ses raisons, puisse tenir un tel langage". Pour ce qui est des autres employés déjà mentionnés "leurs témoignages même confirment donc, de leur propre aveu, qu'ils sont moins compétents que ceux choisis et reconnus plus compétents par la compagnie". Or, en vertu de la convention collective existante, "la compagnie a le droit de choisir l'employé qu'elle juge le plus compétent", l'ancienneté passant au second plan. "En face de la preuve qui a été faite de part et d'autre le tribunal est forcé de reconnaître que la compagnie n'a pas agi à la légère, qu'elle a pris toutes les précautions dans le choix des employés qu'elle voulait garder pour l'été 1960; qu'elle a choisi ceux qui, dans son opinion, pouvaient le mieux remplir les opérations et cela en fonction du meilleur rendement et qu'elle l'a fait en ne violant aucun texte de la convention . . ."

"Le dernier grief soumis à l'attention du conseil d'arbitrage portait sur l'interprétation de la convention relativement au statut des employés mis à pied. Ces employés mis-à-pied étaient occasionnellement rappelés au travail par la compagnie qui les considérait comme des employés surnuméraires ou temporaires tandis que, d'après l'union, ces employés auraient dû être traités comme des employés réguliers. "Le tribunal décide que les employés mis à pied demeurent des employés réguliers au service de la compagnie et cela pendant une période de six mois".

"Après s'être prononcés sur le statut des employés mis à pied, les arbitres ont dû prendre une décision quant aux demandes formulées dans le grief de l'Union. Or ce grief a été "mal rédigé et demande plus" de l'aveu même du procureur de l'Union. Toutefois, "le tribunal peut accorder moins si les articles de la convention lui permettent d'en décider ainsi". En conséquence, le tribunal refuse les demandes de l'Union et recommande, mais ne peut exiger, que la compagnie accorde leur plein salaire d'une semaine aux employés mis à pied rappelés au travail et ayant réellement travaillé au cours de la semaine du 4 au 10 juillet 1960. Toutefois, le tribunal précise que la compagnie ne devrait payer que la différence entre le montant du plein salaire et celui déjà touché par l'employé pour les heures travaillées."

"Pour faire suite à cette recommandation non - obligatoire du conseil d'arbitrage, la compagnie a effectué les relevés nécessaires et un montant de $122.24 sera distribué aux employés concernés.

"Somme toute, les décisions du tribunal favorisent carrément la compagnie. On avait prétendu que la mise à pied du président de l'Union démontrait l'attitude anti-ouvrière de la compagnie. Non seulement ce point n'a pas été prouvé, mais encore l'arbitre syndical a donné raison à la compagnie d'avoir mis à pied cet employé."

"Dans son rapport, le tribunal a été forcé de reconnaître que la compagnie s'est comportée avec justice et n'a pas agi à la légère. Voici des opinions fort différentes de celles publiées par un porte-parole de l'union, dans certains journaux au début de l'été. L'article en question faisait mention d'une "rencontre qui fut inutile, la compagnie se refusant à toute discussion". Cependant, le rapport du tribunal nous spécifie que "la preuve révèle que lors des négociations le syndicat n'a pas voulu étudier la question de compétence . . . "Ce n'est donc pas la compagnie qui s'est refusée à toute discussion."

"En fait, cet arbitrage aura servi à démontrer que la compagnie traite ses employés avec un esprit de justice qui ne fait aucun doute".

M. RAYNAULD

SUITE DE LA PAGE 21

exécutif, l'on remarque une nouvelle figure en la personne de M. J.-A. Forand, président de Forano Ltée, de Plessisville.

Tous les autres membres de l'exécutif, au nombre de 20 directeurs, ont été réélus pour un autre terme. Le bureau de direction a été complété à la même occasion et treize nouveaux directeurs ont été élus. Ce sont : MM. Robert Barras, I.F., au ministère des Terres et Forêts ; Paul-B. Bourget, président de l'association des industries forestières du Québec ; H.-L. Coiteux, I.F., député du comté de Duplessis ; J.-B. Lebel, industriel ; Léo-Paul Lévesque, directeur du service forestier de l'U.C.C. ; André Linteau, président de la Corporation des ingénieurs forestiers du Québec ; Louis-J. Lussier, président de l'association forestière de la Côte Nord ; Ernest Mercier, sous-ministre de l'Agriculture ; Maurice Noreau, I.F., au ministère des Terres et Forêts ; Paul Paradis, président de l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec ; Gabriel Renaud, gérant du Salon national de l'Agriculture ; Antoine Roy, agronome ; Jean Turgeon, gérant de l'Association de sécurité des industries de sciage du Québec.

MARTEL en tête

avec Kid Martel



Nous revenons encore aujourd'hui sur le hockey, un sujet vraiment brûlant de nos jours . . . Il faut en toute justice dire ce qui s'est passé autour du récent congédiement de Jean-Yves Lafleur, capitaine des As juniors de Québec, un petit gars qui a appris son hockey dans la paroisse St-Sacrement de Trois-Rivières et non avec les Reds de Ste-Cécile de Marcel Dumont comme nous l'avons déjà annoncé précédemment . . . Ce jeune joueur d'avenir dont les parents ont déjà refusé de le laisser aux Marlboros de Toronto pour la somme de $2,500, s'aligne maintenant avec le St-Jérôme de la ligue métropolitaine . . .

On nous a fait croire que le jeune Lafleur avait été suspendu indéfiniment par la Q.A.H.A., à la suite d'une bataille livrée avec Chamberland des Cats de Shawinigan à la fin du mois de décembre . . . Mais il appert que la suspension pour une période indéfinie venait non de l'organisme représenté à Québec par Gérard Bolduc mais plutôt par les dirigeants des As juniors. Sammy Pollock a fait enquête auprès de M. Bolduc pour apprendre que Jean-Yves Lafleur n'était nullement suspendu et qu'il était libre de jouer où il voudrait . . . C'est alors qu'on lui fit signer une carte avec St-Jérôme . . . Et voilà un autre "coup monté" par certaines gens qui sont prêts à tout pourvu qu'il y ait de l'argent au bout . . .

Ne parlons pas de la nouvelle mystifiante et bouffonne à l'effet d'infliger des amendes à des joueurs de la ligue junior du président Léopold Cloutier alors que ces jeunes, du moins ceux des Reds, ne reçoivent aucun salaire . . . Que dire alors du titre "amateur" pour certains clubs de ce circuit qui payent des salaires ou du moins récompensent généreusement leurs étoiles . . . Nous en avons assez de jouer avec l'amateurisme et il est grand temps que nos gouvernements fassent leur entrée et forment une commission sportive pour régler nos sports . . .

Nos édiles devront voir à nommer au plus vite un gardien au parc de l'Exposition pour mettre fin à toutes sortes de vols et d'actes de vandalisme vraiment décourageants . . . Les jeunes voyous non satisfaits de briser les vitres, les lumières, entaillent maintenant les portes des bâtisses avec des couteaux ou autres objets tranchants . . . Dans le domaine des vols, il y a quinze jours, on a décroché une roue complète dans une valise d'une automobile garée devant le Colisée . . . Mercredi soir, à l'issue d'une joute de la ligue Industrielle, une lumière de l'arrière d'une automobile d'un journaliste a été brisée en mille éclats par un chauffeur peu scrupuleux qui n'a rien vu en reculant sa voiture . . . S'il y avait quelqu'un en devoir sur le terrain de l'Exposition, bien des choses vulgaires pourraient être évitées . . .

On a bien hâte de voir ce que Gérard Bolduc, le représentant de la Q.A.H.A. à Québec, et les dirigeants de la ligue junior vont faire à la suite des batailles qui ont marqué la joute des As juniors et des Citadelles au vaste Colisée de la Vieille Capitale . . . La justice doit être la même partout . . . Espérons que plusieurs joueurs de ces deux équipes écoperont eux aussi de suspensions et d'amendes comme cela est arrivé à nos Reds . . . Le ridicule ayant été accompli contre les nôtres, il est maintenant obligatoire qu'il se continue jusqu'à la fin . . .

Dans la ligue inter-comtés

Ste-Thècle a surpris en battant 5-2 St-Narcisse -- qui a logé un protêt!

ST-TITE. — Avec le joueur-instructeur Billy Arcand, le club de Ste-Thècle a causé une certaine surprise mardi soir dernier en allant vaincre sur sa patinoire le puissant club de St-Narcisse par le compte de 5-2, dans une joute de la ligue inter-comtés, section du nord.

C. Groleau et C. Damphousse ont compté chacun deux buts pour les gagnants et M. Groleau a enregistré l'autre.

André Cossette et Réjean Brouillette ont obtenu les buts du St-Narcisse.

Il y eut un commencement de bataille entre C. Groleau du Ste-Thècle et Marcel Jacob du St-Narcisse. Ces deux joueurs se méritèrent des majeures pour leur court combat.

Protêt

Apparemment, le joueur-instructeur Billy Arcand n'avait pas le droit de jouer contre St-Narcisse, suivant un règlement de la ligue établi avant l'ouverture de la saison. Il appert que les joueurs du St-Narcisse ont consenti à laisser jouer Arcand pour loger un protêt à l'issue de la rencontre.

Reprise d'activité à l'Interscolaire

SHAWINIGAN. — La ligue Sénior Interscolaire de ballon-panier de Shawinigan reprendra son activité ce soir, au gymnase de l'école Secondaire Immaculée-Conception. Deux joutes sont au programme. L'ESIC visite l'ENMD, tandis que le Technique rencontre le High School.

La première moitié de la saison s'est terminée le 16 décembre dernier. A ce moment-là, l'ESIC avait augmenté son avance en première position, tandis que le SSM, avec sa troisième victoire consécutive, partageait le premier rang avec le High School. Le Technique et l'école normale Maurice Duplessis suivaient respectivement dans le classement.

Ce soir, à 6 h. 45, l'ESIC pourrait bien augmenter son avance en première position avec une victoire sur l'école normale Maurice Duplessis. Bien que l'équipe de l'ESIC ait démontré assez de supériorité lors de la première moitié de la saison, l'ENMD a prouvé vers la fin qu'elle donnerait beaucoup de difficulté aux autres équipes d'ici la fin de la saison. Cette joute est importante pour l'ESIC, qui bataille présentement pour le championnat de la ligue. Une défaite ce soir, signifierait un regain de vie pour le High School.

Dans la seconde joute, à 8 h. 15, le Technique visitera le High School. Ce dernier a très bien fait au début de la saison, mais quelques défaites subies vers la fin de la première moitié de la saison l'ont fait glisser en deuxième position de la ligue. Pour sa part, le Technique se doit de se remettre rapidement sur le sentier de la victoire s'il veut rester près de la première division.

Tout indique que la lutte sera très chaude d'ici la fin de la saison avec trois équipes qui bataillent pour la première position, l'ESIC, le SSM et le High School. La ligue a remporté un magnifique succès durant la première moitié de la saison, car les assistances aux joutes ont été nombreuses. Si les joutes continuent d'être aussi intéressantes, nul doute que l'intérêt ira grandissant.

NOS FORETS

SUITE DE LA PAGE 21

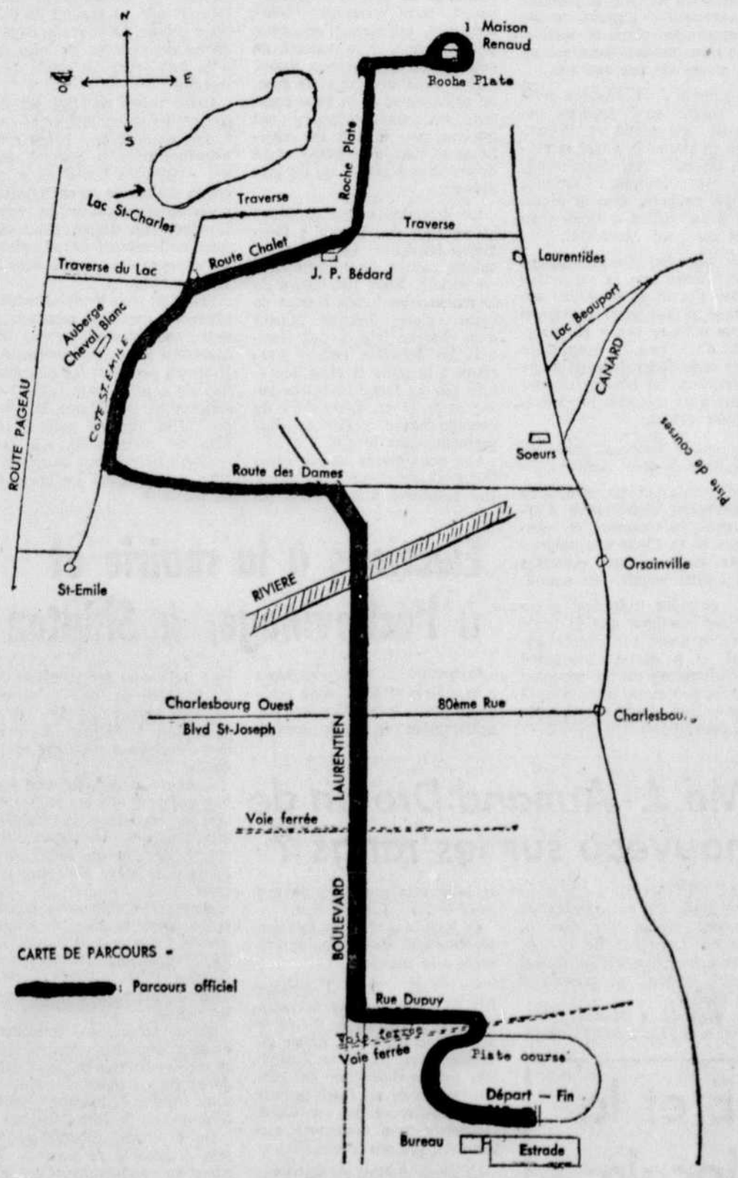
coût de production, permettant ainsi une plus vive compétition avec les marchés étrangers.

Car, il ne faut pas se faire d'illusions, si nos compagnies perdaient une portion de leur marché extérieur, ce serait toute l'économie du pays qui serait affectée.

C'est pourquoi il serait souhaitable de planifier un inventaire forestier en même temps qu'une étude sur les possibilités économiques d'exploitation des territoires de la Côte Nord, afin d'avoir une vue d'ensemble de ces richesses, ainsi qu'un programme de développement à long terme, tenant compte des facilités de marché.

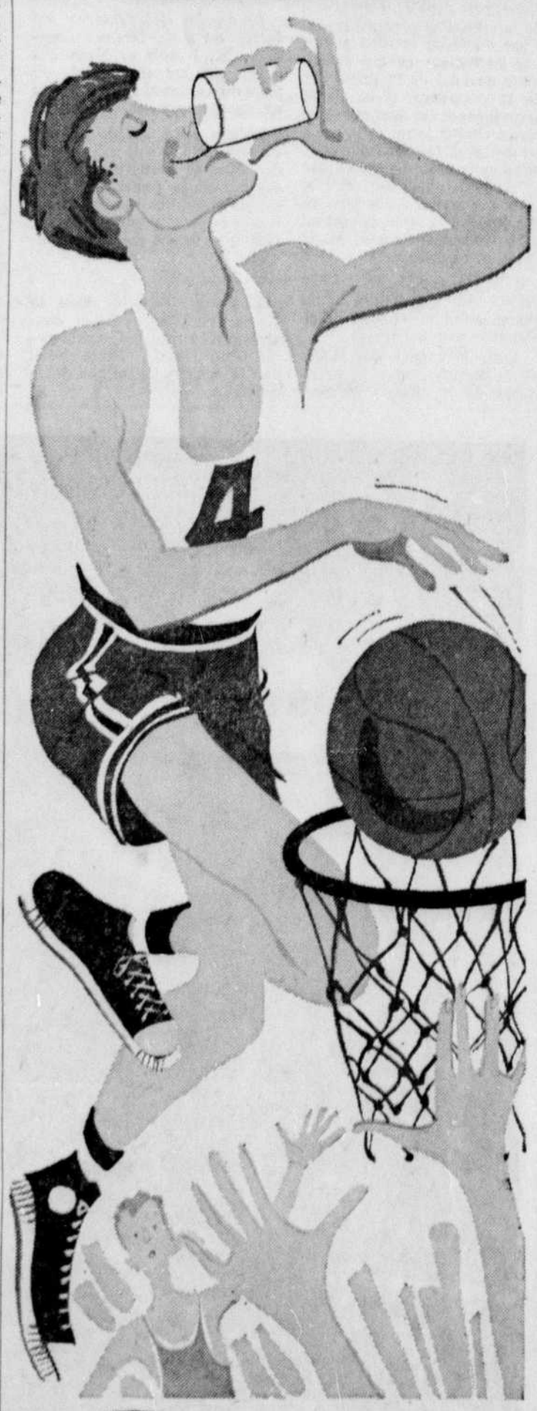
L'utilisation de tout le stock ligneux produit par la forêt constitue aussi un problème qui pourrait apporter à la petite et à la grande industrie le profit nécessaire à son expansion.

Dans cette optique, les richesses forestières de la Côte Nord sont certes appelées à jouer un rôle de premier plan dans l'économie, non seulement de cette région, mais de tout le Canada.



LE PARCOURS DU DOG-DERBY INTERNATIONAL sera changé quelque peu cette année par suite de la construction du boulevard Laurentien. Au lieu d'obliquer à l'Ouest et de se rendre à travers champs au rang Bonaventure et à la route Pageau, les mushers emprunteront la nouvelle artère, réduisant le parcours de deux milles par étape. La grande course de chiens disputée sous les auspices du Carnaval d'Hiver, sous la direction de Jacques-J. Gravel, Henri Bertrand et Robert Cloutier, aura lieu du 27 au 29 janvier.

le Lait ça vous remonte





Soyez au sommet de votre forme . . . grâce au lait, bien sûr ! Au travail, comme au sport, un bon verre de lait vous rafraîchit et vous revigore pour longtemps ! Buvez-en souvent.

LA SANTÉ PAR LE LAIT

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 879-5580

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656

A la Commission scolaire

M. Gustave Lafontaine accepte le secrétariat

SHERBROOKE. — M. Gustave Lafontaine a accepté hier après-midi, à 1 h., le poste de secrétaire de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke. Il était chef du secrétariat de l'Université de Sherbrooke depuis 1954.

Il remplacera M. Majella Vigneault, qui a démissionné en fin de novembre. L'engagement de M. Lafontaine, qui doit entrer en fonctions le 23 courant, deviendra officiel une fois entré dans les minutes de la prochaine assemblée.

Treize personnes avaient posé leur candidature à ce poste.

M. Vigneault doit pour sa part quitter le service de la Commission le 28 février.

On ignore encore pour l'instant si M. Lafontaine remplira les seules fonctions de secrétaire où cumulera aussi celles de trésorier. La charte de la Commission ne prévoit qu'une, secrétaire-trésorier, mais les commissaires songent à obtenir un amendement séparant les deux fonctions, comme la chose s'est déjà faite à Montréal et à Trois-Rivières. Le bill de la Commission doit être présenté à la législature à la fin du mois.

Né à Ste-Hénédine de Dorchester en 1912, M. Gustave Lafontaine a suivi sa famille à Sherbrooke en 1919. La même année, il entreprenait ses études primaires à l'école St-Jean-Baptiste. Il quittait cette école en 1926 pour entrer au séminaire St-Charles Borromée, d'où il devait sortir en 1933 avec le titre de bachelier ès arts.

A sa sortie du Grand Séminaire, en 1935, après un stage de deux ans, M. Lafontaine est resté inactif jusqu'en 1940 pour cause de maladie. De 1940 à 1944, il s'est occupé de comptabilité. Marchand jusqu'en 1954, il a accepté cette année-là la direction du secrétariat de l'Université de Sherbrooke, poste qu'il occupait au moment de son engagement par la Commission scolaire.

M. Lafontaine a épousé en 1943 Mlle Rita Blais, de Sherbrooke. De ce mariage, sont nés quatre enfants: Marie, 15 ans; Jacques, 13 ans; Pierre, 10 ans, et Anne, 6 ans.

Le père du nouveau secrétaire de la Commission scolaire a été commissaire à Sherbrooke pendant 17 ans, M. Ernest Lafontaine a en effet siégé de 1936 à 1953.



UNE SOLUTION ? — A en juger par cette photo, on pourrait croire que la bordée de neige du Jour de l'An a été tellement abondante que la ville de Sherbrooke a été obligée de mander les services des chemins de fer pour le déneigement, mais il n'en est rien. Cette solution ne serait cependant pas plus révolutionnaire que celle du conseiller qui a déclaré, en ... souriant, qu'il vaudrait peut-être mieux installer un toit au-dessus de la ville pour régler le problème.

Le stationnement hors rue;

"Simplement une urgence-neige mal interprétée par le public"

--L'échevin Félix Thibault

SHERBROOKE. — Si la question de l'interdiction du stationnement pour permettre le déneigement des rues de la ville de Sherbrooke doit revenir lundi sur la table du conseil municipal, il ne semble pas que ce sera par la voie de la commission des travaux publics.

A l'issue de la réunion régulière de cette commission, l'échevin Félix Thibault, président, a déclaré hier que la question du déblaiement avait été étudiée, mais qu'il ne voyait pas ce qu'on pourrait amener de nouveau là-dessus au conseil.

Selon le représentant du quartier est, le public s'est effrayé à tort de l'interdiction décrétée lundi par le conseil contre le stationnement dans les rues entre 8 h. de la soirée et 8 h. du matin afin de faciliter le déneigement. Il ne s'agit pas pour lui d'une interdiction à la semaine longue, mais simplement quand une tempête rendra nécessaire la mise en opération de la machinerie. Il ne voit donc qu'une "urgence-neige" mal interprétée.

La mesure adoptée lundi n'a pas rencontré la faveur du public. Loin de là. Aussi une rumeur née de cette vague d'impopularité veut-elle que le conseil se penche de nouveau sur la question à sa prochaine réunion de lundi pour reconsidérer sa décision.

Le stationnement alternatif, suggéré hier en éditorial régional par "LA PRESSE", apparaîtrait vraisemblablement aux yeux des édiles comme le moyen terme recherché pour donner au public le maximum de service avec le minimum de dérangement.

Même l'échevin Paul-M. Gervais, le proposeur de la mesure, a reconnu que le stationnement alternatif pourrait constituer une solution. Mais il a dit trouver malheureux que Sherbrooke ne soit pas une ville comme les autres et que ce qui se fait ailleurs ne puisse y être mis en application. L'échevin Carl Camirand, qui avait enregistré sa dissidence, lundi, s'est dit bien content d'avoir voté contre une mesure aussi impopulaire. Au moins souhaite t-il voir retardée jusqu'à minuit l'heure d'application du règlement dans les rues commerciales et celles du centre de la ville. Selon le représentant du quartier Sud, une meilleure collaboration entre la police et la voirie permettrait une application des plus satisfaisantes d'une urgence-neige pure et simple.

Pour le conseiller Antonio Pinard, un public mieux éduqué n'aurait pas amené les édiles à envisager des mesures aussi radicales.

L'échevin Robert Gauthier lorgne lui aussi du côté de l'urgence-neige, telle qu'appliquée à Montréal, et trouve minuit plus raisonnable que 8 h.

Le maire-suppléant, le conseiller Gérard Bérard, ne conteste pas, lui non plus, l'opportunité du stationnement alternatif.

Quant à l'échevin J.-M. Jeanson, il soutient que la mesure, décidée de bonne foi par le conseil, mérite au moins un essai. Elle doit entrer en vigueur le 16 courant. Mais son intérêt demeure accaparé par l'opinion légale demandée relativement au soufflage de la neige sur la propriété privée.

Elégante, espiègle, Anne Giroux a été un choix heureux, au Droit

par **Gisèle Richard-Chauveur**

SHERBROOKE. — L'enfant puinée d'une famille de trois filles, Anne Giroux, est élégante et jolie. Elle charme autant par son sourire que par sa gentillesse toute féminine.

Il n'est donc pas étonnant que les disciples de Thémis l'aient choisie pour représenter la faculté de Droit lors du troisième carnaval de l'Université de Sherbrooke, qui se tiendra en février prochain.



ANNE GIROUX

Anne, âgée de 18 ans, a fait ses études primaires chez les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, à l'école Ste-Anne, et son cours lettres-sciences au Mont Notre-Dame. Depuis deux ans elle est inscrite à l'Ecole des sciences domestiques de l'université, dirigée par les religieuses de la C.N.D.

Il serait peut-être encore trop tôt pour parler de ses projets, mais la jolie duchesse ne cache pas que le journalisme serait une branche où elle aimerait se diriger. "Je deviendrai peut-être pharmacienne un jour ou journaliste. Enfin, j'ai encore deux longues années pour y réfléchir et me décider", déclare-t-elle.

Anne Giroux est une championne de ski. Aux compétitions disputées sur les pentes du Hillcrest, elle se classe parmi les toutes premières. Elle s'est mérité également, lors des régates du Petit Lac Magog, un trophée en 1959 et un autre en 1960 pour s'être classée première dans la classe de ski nautique pour dames.

Elle a aussi remporté le trophée "Agregate", destiné à celle qui a conservé le plus haut pourcentage de points lors des concours.

Durant l'été 1960, Anne est choisie par le centre du cinéma, à Montréal, comme déléguée de son école à la semaine d'étude de tenue à St-Donat, dans les Laurentides.

Anne Giroux est à la fois une des grandes sportives de l'Ecole des sciences domestiques et une très bonne musicienne. Lauréate en piano depuis l'âge de 16 ans, elle aime passer de longues soirées à interpréter les oeuvres de Beethoven, de Mozart et de Tchaïkovsky. "La musique, dit-elle, apporte tellement dans la vie d'une jeune fille. C'est un complément indispensable à sa culture. Je peux paraitre une jeune fille étrange, mais j'ai des goûts très divers. Je suis une très grande fervente du sport, j'aime beaucoup la musique et j'ai également un penchant pour les sciences. Je crois que c'est probablement cette aptitude pour tout ce qui est scientifique qui m'a attiré vers les sciences domestiques."

Toutes ses compagnes de classe estiment beaucoup Anne. Elle sait les mettre à l'aise. Par son petit caractère espiègle et enjoué, elle sait créer autour d'elle un contexte agréable.

"Je crois, dit-elle, que ce caractère taquin, je le tiens de papa. (Ceux qui connaissent le Dr Julien Giroux, dentiste, en savent quelque chose). Olga, ma soeur ainée, qui est diététiste à l'Hôtel-Dieu, aime également bea ucoup le plaisir, mais ma jeune soeur, Monique, qui est en rhétorique à Drummondville, est aussi enjouée que moi. Toutes les deux, nous ne donnons pas notre place", de conclure la duchesse du Droit avec un petit sourire malin.

En ce moment, ce qui préoccupe le plus Anne, c'est le choix de sa première robe longue, qu'elle portera le soir de la présentation des duchesses de l'Université de Sherbrooke, à l'auditorium.

"Je crois que toute jeune fille est émue à l'idée de sa première robe de bal. Pour ma part, je trouve cela très excitant ... et avoir à se choisir un prince consort, c'est tout aussi excitant. Je suis réellement très embarrassée et je pense bien que je vais demander au conseil de classe du Droit de m'aider un peu dans mon choix.

Nul doute que les jeunes universitaires de la faculté de Droit feront tout en leur pouvoir pour se mériter le grand honneur de l'escorter durant les différentes fêtes du carnaval.

Prochain carnaval des étudiants d'Asbestos

ASBESTOS. — L'amicale St-Aimé a accepté encore cette année de patronner le Carnaval les étudiants d'Asbestos, qui aura lieu du 25 janvier au 5 février.

Depuis les quelques années que cet événement est organisé, il a déjà remporté de beaux succès au sein de la population étudiante et c'est toujours avec impatience que les étudiants et même leurs parents attendent la période du carnaval.

L'ouverture officielle aura lieu à l'hôtel de ville d'Asbestos, le 25 janvier, à 7 h. de la soirée. Le Bonhomme Carnaval, assisté des duchesses, des princesses, des organisateurs et des directeurs des écoles, proclamera alors officiellement ouverte la période du carnaval.

Tout comme par les années passées, ces duchesses et princesses recrutées dans les écoles de la ville d'Asbestos, à raison d'une duchesse et d'un prince par institution; ce qui constituera un total de 12 princes et de 12 duchesses. C'est parmi ces princes et ces duchesses que seront choisis le roi et la reine du carnaval. Le choix du roi et de la reine sera déterminé par la vente de papillons: celui et celle qui auront eu le plus de succès dans la vente se verront déclarés respectivement roi et reine du carnaval.

Déjà, le programme a été établi dans ses détails et les responsables de chaque manifestation sont à l'oeuvre.

Ainsi, le comité des loisirs de St-Barnabé, sous la présidence de M. Hervé Pérusse, sera chargé du défilé et de la décoration des chars allégoriques. MM. Larrivée, Chaperon et Fillion se chargeront de la classique de tacot, alors que M. K. V. Lindell et le R. F. Antonio s'occuperont de l'organisation des concours de ski. L'organisation du trône pour le couronnement sera laissé à MM. F. Brunelle et Romual April ainsi qu'au Frère Rogatien. Les joutes de hockey mineur seront confiées au Frère Majoric.

Un comité spécial a été formé pour voir à l'organisation des duchés, ainsi qu'à l'élection d'un roi et d'une reine. Ce comité est formé de M. Rosario Dion, Y. Vachon et Nazaire Martel. M. Adjutor Poisson agira comme maitre de cérémonie, alors que le Frère Valois s'occupera de la gymnastique.

Le comité des finances est formé de MM. Léopold Lefebvre, M. Dubois et Yvon Pinard, qui se chargeront de faire du carnaval des étudiants un succès financier.

Encore cette année, un des événements les plus marquants des fêtes du carnaval des étudiants sera la course de tacot, et, sous peu, les conditions officielles pour participer à la classique seront rendues publiques.

L'homme de bien attire la faveur de Dieu; celui-ci condamne l'homme mal intentionné. (Prov. 12, 2). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible.)

Au conseil de Sherbrooke

La discussion sur un nouveau pont devra attendre le retour du maire

SHERBROOKE. — Le pont projeté pour relier les quartiers Est et Nord ne fera pas l'objet d'une assemblée du conseil municipal de Sherbrooke avant le retour de vacances du maire Armand Nadeau.

Le premier magistrat est attendu dans la dernière semaine du mois. C'est d'ailleurs lui qui avait suggéré la tenue d'une assemblée spéciale sur la question à la suite des diverses opinions suscitées par l'intervention du conseiller Robert Gauthier.

En décembre, le représentant du quartier est n'avait pu ramener la question sur le tapis en raison de la priorité accordée à la préparation du budget. Il comptait se reprendre dès les premières semaines de 1961, mais la tempête du jour de l'an a tout balayé dans les nombreux débats qui ont fait rage à la table du conseil. Puis, le maire est parti en vacances.

M. Gauthier avait rappelé que la question du pont n'était pas revenue devant les édiles depuis qu'ils avaient pris connaissance des plans préliminaires, quelques semaines auparavant. Le conseiller Marcel Savard avait renchéri en disant que la réalisation du projet se présentait comme un facteur primordial dans le développement des deux quartiers et que le chef de police Edouard Moreau ne voyait pas d'autre moyen de décongestionner la circulation dans le centre.

L'échevin Paul-M. Gervais s'était pour sa part montré favorable au projet pour autant qu'il accompagnerait la construction d'une route le long de la rivière St-François, dans le Nord. Il avait en cela reçu l'appui des conseillers Savard et Gérard Bérard. Rappelant que le pont déboucherait sur la rue Montréal, Me Gervais s'était aussi demandé si c'était bien là l'endroit idéal.

Le maire Nadeau avait alors suggéré la tenue d'une assemblée spéciale après que le conseiller Félix Thibault eut indiqué à ses collègues qu'aucune décision n'avait encore fixé le site du pont.

Marche à suivre

L'assemblée projetée doit établir la façon de procéder.

Le conseiller Carrier Fortin avait soutenu que l'on devrait d'abord demander des estimés, se rendre à Québec afin d'obtenir les renseignements sur les possibilités d'aide provinciale, faire tracer les plans seulement par la suite, demander des soumissions et décréter un référendum. Il en conclut à une économie pour la ville et pour les entrepreneurs, jugeant inutile de demander plans et soumissions si le gouvernement provincial n'accorde pas son aide.

L'échevin J.-M. Jeanson avait fait valoir qu'il faudrait demander les plans et soumissions en premier, avant la visite à Québec. Des imprécisions dans les premiers estimés, avait-il rappelé, avaient nécessité deux visites à Québec au sujet du pont Montcalm.

Le conseiller Gérard Bérard avait trouvé que la suggestion de Me Fortin se révélerait opportune si l'on était convaincu que le pont ne serait pas construit d'ici peu. L'éventualité d'une aide fédérale à ce genre de travaux lui indique comme encore plus plausible la réalisation du projet.

Le maire penchait plutôt du côté de ces deux derniers.

Des corps publics, comme la Commission consultative d'urbanisme, la Chambre de commerce et la Ligue des propriétaires doivent être consultés après cette réunion du conseil.

Au premier magistrat a cependant souligné que le tracé devra se baser sur l'intérêt général. Il a donné l'assurance de dédommagements adéquats pour les propriétés auxquelles la construction ferait perdre de la valeur.

Nécrologie

M. Hervé Bélanger

SHERBROOKE. — M. Hervé Bélanger, fils de M. et Mme Ludger Bélanger (Adélina Bélanger), 1200 rue Champlain, est décédé à l'âge de 32 ans.

Outre son père et sa mère, il laisse ses frères et soeurs: Mme Antonio Provencher (Dorilda), de Rouen, Mme Wilfrid Thibault (Yvonne), de Sherbrooke, Adélard, de Sherbrooke, Mme Ken Thain (Adrienne), d'Ottawa, Mme Emilien Blais (Alice) de Sherbrooke, Alphée, de Sherbrooke, Edgar, de St-Jean, Mme Gilles Chailler (Simonne), de Sherbrooke, Mme Romuald Morneau (Annette), du Lac-St-Jean, Mme Rodolphe Thivierge (Mariette), de Sherbrooke, Camille, de Montréal, Mme Gilles Côté (Marie-Paule), de Sherbrooke, Doris et Dorothée, de Sherbrooke.

Les funérailles auront lieu demain, samedi, à l'église Ste-Jeanne d'Arc.

L'inhumation suivra au cimetière St-Michel.

Cinéma

ASBESTOS

Cinéma d'Asbestos: La famille Trapp en Amérique; Femmes hors la loi.

COATICOOK

Théâtre Opéra: Right Time; Live Fast Die Young.

LAC MEGANTIC

Théâtre Bijou: Aventurier de Rio Grande; Tombouctou.

MAGOG

Théâtre Centre: Alerte au 2e bureau; Le percheur de coffres.
Théâtre Magog: Tarzan The Magnificent; That Kind of Woman.

RICHMOND

Théâtre Myra: Marjorie Morningstar; Teenagers from Outer Space.

WINDSOR

Théâtre Loma: La belle de Rome; Daniel Boone.

SHERBROOKE

Cinéma de Paris: Le secret professionnel; Mon coquin de père.
Théâtre Premier: House of Usher; Circus Stars; Hot Rod Girl.
Théâtre Rex: Sous le signe de Rome; Les yeux noirs; Femmes hors la loi.
Théâtre Capitol: Deux farfelus; Pilotes de haut vol; L'or et l'amour.
Théâtre Granada: Son seul amour A rebrousse-poil.

63 modèles ont été exposés

Défilé de modes organisé par l'industrie textile

SHERBROOKE. — Un défilé de mode de créations printanières et estivales, sous le patronnage de l'industrie du textile de la région de Sherbrooke, de concert avec la conférence canadienne du textile a présenté une collection à la fois agréable et pratique à l'auditorium St-Charles.

C'était la première fois que les différentes manufactures de textile de Sherbrooke, de Coaticook et de Magog se réunissaient pour présenter leurs créations, qui dans l'ensemble offraient une riche variété de couleurs et de nouveaux tissus.

Des deshabillés au style grec, en nylon blanc, à la robe cocktail, les manufacturiers ont quelque peu étonné les Sherbrookois par la richesse et la diversité des tissus qu'ils produisent.

Les déshabillés savaient allier la sobriété des lignes à l'élégance féminine. Un ensemble culotte rose a certes remporté un succès. Pour les loisirs de la maison, les lignes fluides de cette culotte longue étaient d'un charme tout à fait féminin. La jaquette courte s'arrêtait à la taille et était accentuée par un large ceinturon rose, blanc et or. L'encolure du corsage haute à l'avant était profonde dans le dos.

Les deux-pièces et les manteaux étaient d'une ligne sobre. Un manteau blanc en tissu honeycomb qui jouira d'une grande popularité durant la saison estivale, était doublé de mousse curon laminée au tissu.

Dans la ligne des vêtements sports un ensemble intitulé "algues marines" a été remarqué à cause de ses couleurs bleues et vertes. Un autre deux-pièces ric-rac avec poncho offrait un air quelque peu provincial dans un ensemble destiné à la campagne. Le poncho rehaussé de ric-rac se déboutonnait pour laisser voir un maillot de bain deux pièces. Le nouveau tissage de ce deux-pièces lin-coton est à la fois seyant et facile d'entretien.

Deux robes cocktail ont été particulièrement appréciées. L'une d'une teinte belge avec imprimé brun se portant sous une redingote brune en coton cordé doublé de coton imprimé s'harmonisant avec la robe. L'autre, très jaune, avait une jupe entièrement en plis plats. Le corsage était drapé dans le style sarong.

Soixante-trois modèles ont été présentés par des mannequins tout spécialement venus de Montréal pour la circonstance. Il aurait peut-être été plus indiqué de confier cette tâche aux différentes candidates au titre de "Miss Textile" pour la région de Sherbrooke, qui s'en seraient tirées, nous en sommes sûrs, avec autant de grâce et de féminité.

Nouveau bureau des permis à Danville

DANVILLE. — Une dépêche en provenance du bureau de l'hon. Emilien Lafrance, à Danville, indique que nombre d'automobilistes ne savent pas encore où est situé le nouveau bureau des permis d'automobiles à Danville, ce qui invariablement occasionne des pertes de temps.

Depuis le printemps dernier, le bureau des permis d'automobiles est situé chez M. Gilles Roux, 149 rue Principale, à Danville.

Les automobilistes devront se rendre à ce bureau afin d'échanger leurs vieilles plaques pour celles de 1961.

Elections à la mairie et à l'échevinage, à Shipton

SHIPTON. — Deux candidats à la mairie et à un siège échevinal ainsi que l'élection par acclamation de deux conseillers, tels sont les résultats de l'assemblée de mise en nominations, qui a eu lieu dans le canton de Shipton. La date des élections a été fixée au 18 courant.

A cause d'une coutume établie qui veut que les maires de langue anglaise et française alternent, M. Lockwood s'est retiré de l'arène municipale, laissant le siège de maire vacant.

Deux candidats se sont présentés pour briguer les suffrages à la mairie. Il s'agit de MM. Bertrand Boudreau et Gaston Pépin, deux citoyens avantageusement connus dans la région.

Trois sièges de conseillers étaient devenus vacants dans le canton de Shipton, à la suite de la fin du mandat des échevins Armand Plouffe, Emile Grandmont et Roy Monahan.

De ces trois conseillers, un seul a accepté de nouveau de poser sa candidature. C'est M. Roy Monahan, qui a été élu par acclamation au siège no 4.

Au siège no 1, anciennement occupé par M. Plourde, MM. Roy Garson et Lucien Tremblay se feront la lutte.

Au siège no 5, M. Gabriel Couture s'est porté candidat et il a été élu par acclamation.

Me J.-Armand Drouin de nouveau sur les rangs ?

LAC MEGANTIC. — De nombreux bulletins de présentation circulent depuis hier dans la ville de Lac-Mégantic et tout laisse croire que Me J.-Armand Drouin, avocat, se présentera à la mairie.

La date de la mise en nomination a été fixée au 25 courant et le scrutin aura lieu le premier février, s'il y a lieu.

Ce sera la quatrième fois consécutive que Me Drouin se présente à la mairie.

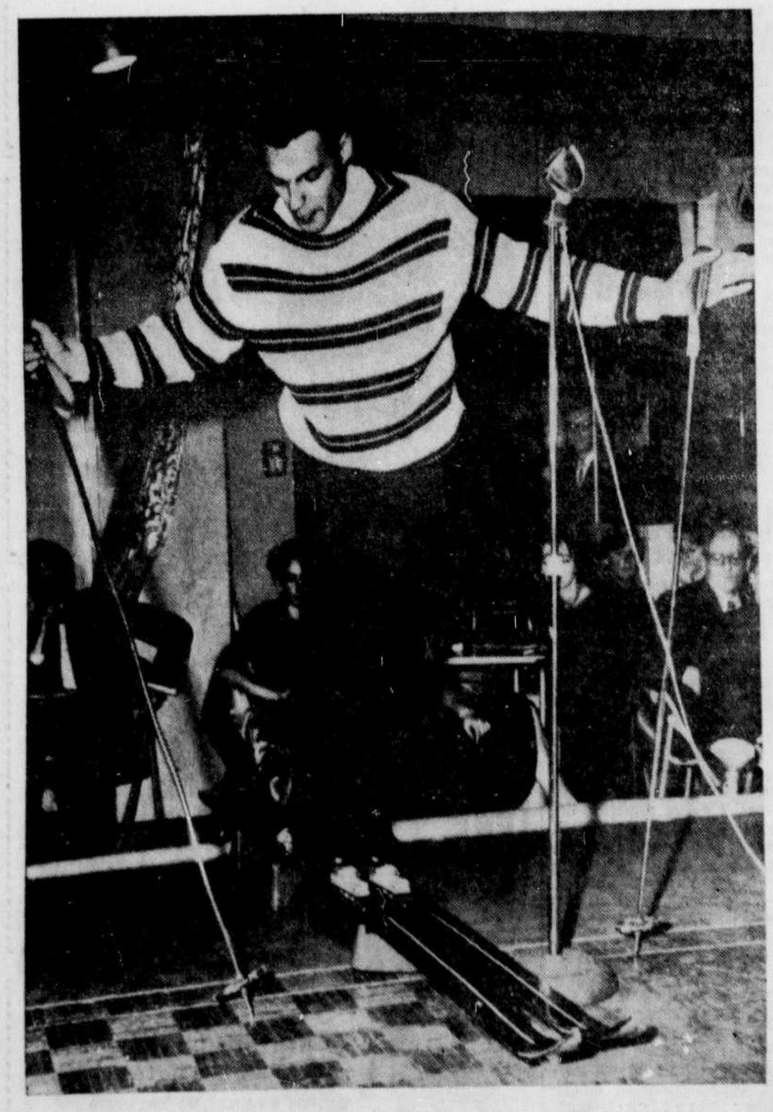
En 1955, Me J.-Armand Drouin a été élu par acclamation pour terminer le terme de M. Conrad Brassard, maire démissionnaire. Elu une seconde fois par acclamation en 1956, Me Drouin devait faire la lutte à M. J.-Alfred Filion en 1958 et remporter une écrasante victoire sur son adversaire.

Le terme d'office du maire est de trois ans à Lac-Mégantic et celui des échevins de deux ans.

A l'échevinage, les trois conseillers sortant de charge cette année sont Me Paul Veilleux, notaire pour le quartier centre, M. Roland Clusiault pour le quartier nord et M. Gérard Boulet pour le quartier sud.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.



LE SKI A LA MAISON — Un appareil qui permet de pratiquer le ski "à sec" a été inventé par un dentiste de Sherbrooke, le Dr Neil F. Dinning, et est maintenant fabriqué à plusieurs centaines d'exemplaires par jour par un manufacturier canadien. Formé d'une base de trois pieds de long, coulée dans le plastique et soutenue par trois billes, l'appareil peut être ajusté pour offrir plus ou moins de mouvement. Le skieur, portant ses skis aux pieds et ses bâtons à la main, monte sur la partie supérieure et contrôle la direction et sa vitesse par les mouvements de son corps, comme s'il était sur la neige. Et le tout pour environ $15. Ci-haut, Raymond Fortier, de North Hatley, démontre les possibilités de l'appareil.



ROSE ET BLANC — Une jupe longue culotte, portée par Idola Simard, reine du textile pour la région de Sherbrooke, avec une large échappée rose, blanc et or marquant la taille. Le corsage ajusté offre un décolleté profond dans le dos.

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 879-5580

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656



LE PERE ET SON FILS, CONNIE JR — Le jeune Connie Dion, qui connaît actuellement de beaux succès dans la ligue Juvénile du comté de Richmond, profite des sages conseils que son père est en mesure de lui donner. Cette photo fut prise au cours de la pratique hebdomadaire des clubs juvéniles d'Asbestos, alors que le photographe a surpris "papa" Connie Dion, enseigner à son fils quelques trucs que l'expérience lui a appris.

Les Dion d'Asbestos accumulent 55 ans de succès dans les filets

par **Jacques TANGUAY**

ASBESTOS. — Peu de familles dans les Cantons de l'Est et même dans la province de Québec ont fourni autant de gardiens de buts au hockey que les Dion, d'Asbestos, alors que des membres de cette famille ont gardé les filets de différents clubs de hockey de différents calibres, allant de la ligue paroissiale à la Ligue nationale, durant 55 ans.

Tour à tour, les frères Conrad, Adélard, Philippe et Richard Dion ont défendu des forteresses et se sont signalés au cours des 30 dernières années, et, au train où vont les choses, ce n'est pas fini . . .

L'aîné des joueurs de hockey de la famille, Conrad, a joué plus de 20 ans, gravissant les divers échelons du hockey jusqu'à parvenir à la ligue Nationale, alors qu'il garda les filets des Red Wings de Détroit au cours des années 1943, 44 et 45.

Le second, Adélard, a connu beaucoup de succès avec les clubs de différentes ligues d'Asbestos et on lui entrevoyait même un bel avenir dans le hockey, mais une blessure grave au genou le força à la retraite. Il avait 18 ans.

Philippe, à 14 ans, était considéré comme l'un des plus grands espoirs du hockey québécois et, en dépit de son jeune âge, il voyait se dessiner une belle carrière quand une déviation à la colonne vertébrale vint interrompre une carrière à peine commencée. Par la suite, Philippe évolua pour des équipes de la ligue Commerciale d'Asbestos. C'est surtout comme instructeur qu'il a fait sa marque alors que l'an dernier il conduisait les Météors Jr à un championnat de l'Est de la province et que cette année, son équipe est encore solidement installée en première place du circuit junior des Cantons de l'Est.

Enfin, Richard, le plus jeune des quatre frères, a évolué successivement dans la ligue jr d'Ottawa, dans la ligue jr du Québec avec les Reds de Trois-Rivières, et, enfin, avec le St Catharine de la ligue jr de l'Ontario.

Connie

Mais sans contredit, celui des quatre dont le passage dans le monde du hockey a laissé le plus de trace, est Conrad (Connie), qui, pendant plus de 20 ans, a brillé au plus haut point dans les différentes ligues auxquelles il a appartenu.

Pour retracer les débuts de la carrière de Connie, il faut remonter aux années 1933-34, alors qu'il conduit le St-Aimé d'Asbestos au championnat de la ligue intermédiaire du comté de Richmond. Il n'était alors âgé que de 13 ans et déjà, il était le point de mire des instructeurs des Cantons de l'Est. Il évolua dans la même ligue jusqu'à la ligue jr A du Québec. Avec le Verdun, il évolua avec Frank Eddols et Butch Bouchard qui tous deux devaient se signaler quelques années plus tard dans la ligue nationale.

Du Verdun, il passe en 1938-39 aux Rapides de Lachine, de la ligue provinciale du Québec, et, en 1939-40, aux Red Raiders de Sherbrooke, de la même ligue.

Remarqué par les dépisteurs du Canadien, Connie est alors invité à l'entraînement du grand club et est cédé par la suite aux Flyers de Cornwall, de la ligue Sr du Québec, afin "qu'il prenne plus d'expérience".

Dick Irvin, instructeur du temps pour le Canadien, répétait à qui voulait l'entendre, qu'avec ses 5 pieds 5 pouces et ses 140 lb, Connie ne faisait pas le poids pour la ligue Nationale. Mal lui en prit puisque l'athlète d'Asbestos, après avoir passé deux ans dans l'armée où il a brillé pour le Cornwall, de la ligue Sr du Québec durant deux ans, il fut signalé à Jack Adams des Red Wings de Détroit, qui l'invita au camp d'entraînement des Red Wings.

Il faut se reporter aux années 44-45 pour se rappeler que la situation n'était pas rose pour le club Détroit, à cette époque. Avant Connie, quatre gardiens de buts s'étaient succédé dans les filets des Reds Wings, et ce, en l'espace d'un an. A sa première joute dans la ligue Nationale, Connie obligea le Canadien de Dick Irvin à se contenter d'une joute nulle de 2 à 2, ce qui à l'époque, à Détroit, fut considéré comme un exploit peu ordinaire.

Il garda le poste de gardien de buts régulier du Détroit durant une saison et demi. Détroit connaissant une série de défaites et Adams cherchant un coupable et visant le gardien de buts (il n'a pas changé), Connie fut cédé à Indianapolis, de la ligue Américaine, pour être plus tard vendu au St-Louis, de la même ligue. En 1945-46, il est vendu aux Bisons de Buffalo, où il demeure jusqu'à sa retraite du hockey actif, six ans plus tard, en 1951. Il était alors âgé de 33 ans.

A Buffalo, Connie a connu à peu près tous les honneurs qui peuvent échoir à un athlète, étant nommé sur l'équipe toute étoile, remportant le trophée comme le joueur le plus utile à son équipe et établissant plusieurs records.

Après une saison d'inactivité, soit en 1951-52, à la demande de son ami et ancien coéquipier Yvan Dugré, alors instructeur du St-François de Sherbrooke, de la ligue Senior du Québec, Connie accepte de garder les filets laissés vacants par suite du départ de Robert Miche Perreault, cédé à une autre équipe. Au cours des 23 parties disputées dans les filets du St-François, Connie a tout de même gardé la meilleure moyenne chez les gardiens de buts de la ligue comme l'attestent les journaux du temps.

En 1954, il se retire définitivement du hockey actif pour occuper le poste de gérant du centre récréatif d'Asbestos. Il ne faudrait cependant pas conclure que si Connie a pris sa retraite, il y a près de sept ans, il a abandonné le hockey pour autant. Il est actuellement instructeur des Mineurs d'Asbestos de la ligue de la vallée St-François.

Un autre Connie

On pourrait penser qu'après autant d'années passées à garder des filets, la famille Dion laisserait à d'autres le soin d'assurer la relève, mais il n'est rien de tel, et, déjà, des jeunes poussent, qui commencent à jouer au hockey et — devinons où . . . dans les filets.

A peine âgé d'un jour, Connie Dion devint la propriété des Bison de Buffalo. En 1946, alors que Connie Dion s'alignait avec les Bisons de Buffalo, son épouse donna naissance à un fils, baptisé Conrad par ses parents et "The Champ" par les amateurs de hockey.

A l'occasion de cette naissance, Art Chapman, qui occupait alors les fonctions de gérant général des Bisons de Buffalo, trouvant une occasion de montrer son appréciation à papa Dion, fit parvenir au petit Connie un chèque de cinquante dollars, prenant en même temps une option sur ses services en 1965. The Champ devenait la propriété des Bisons de Buffalo.

Les années ont passé et "The Champ" est maintenant âgé de 14 ans. Jusqu'à présent, il n'a pas fait mentir les espoirs que Chapman avait mis en lui alors qu'il venait de naître. Encore la semaine dernière, le jeune Connie a réussi un exploit sensationnel en n'allouant qu'un seul but en quatre joutes et demi. Au cours de ses six dernières joutes, Connie a réussi cinq blanchissages.

Gardien de buts à l'âge de 13 ans, à sa première année dans la ligue Midget, il a conservé l'excellente moyenne de 2.20 buts par joute. Cette année, alors qu'il évolue pour le Moulin de la ligue Juvénile du comté de Richmond, il occupe la tête des gardiens de buts avec une moyenne de 2.10 par partie.

Le jeune Connie, en plus de se signaler au hockey, a également ses heures de gloire au golf, alors que l'été dernier, il a été appelé à représenter la province de Québec dans la catégorie des 14 ans, dans les matches interprovinciaux, contre la province de l'Ontario.

Dans une sphère comme dans l'autre, Connie jr suit les traces de son papa. Autant au hockey qu'au golf, il peut suivre les conseils, puisque Connie sr au cours de l'été, occupe les fonctions de surintendant et de pro au club de golf d'Asbestos.

C'est le cas de le dire, "tel père, tel fils". Le jeune Connie semble bien vouloir suivre les traces de son papa et quelle espérance n'est pas permise à un athlète qui, depuis sa naissance, appartient aux Bisons de Buffalo ?

Echos de la ligue de quilles Inter-cités

SHERBROOKE. — L'équipe Larochelle et Frère, de Coaticook, a remporté une victoire de 4-2 sur le Magog-O'Keefe, lors de la reprise des activités de la ligue de quilles inter-cités, lui permettant ainsi de conserver la première position, avec une avance de dix points sur le club Sherbrooke-Molson, installé au deuxième rang avec 44 points.

Dans les deux autres rencontres au programme, le Nowlorama, de Windsor, et le Sherbrooke-Molson ont divisé les honneurs 3-3, tandis que le "Brick and Tiles", d'East Angus a causé une certaine surprise en disposant du Sherbrooke-Raby au compte de 5-1.

L'équipe d'East-Augus a certainement dû pratiquer durant le congé des fêtes et ces pratiques ont porté fruit. Cette équipe a joué pour un total de 4068, soit le plus haut des six, contre 3856 pour le club Sherbrooke-Raby. Une large part du crédit de cette victoire revient à Skelling qui a roulé le plus haut quintuple, soit 889 avec des parties de 175, 177, 179, 211, et 147.

Roger Delafontaine, du Sherbrooke-Molson, a roulé le plus haut simple soit 230 . . . après une partie de 85. L. Massariol, de Coaticook, ce même quilleur qui a roulé une partie parfaite il n'y a pas si longtemps, a joué un total de 807 dont une partie de 100 seulement.

POSITION DES EQUIPES

Coaticook, Larochelle et Fr	60	44	16	46,305	54
Sherbrooke, Molson	60	38	22	45,167	44
Sherbrooke, Raby	60	28	32	46,052	36
Magog,O'Keefe	60	28	32	43,846	33
Windsor, Bowlorama	60	23	37	43,189	28
East Angus, Brick and Tiles	60	19	41	43,164	21

Les 10 premières moyennes

D. Bissonnette, (Coaticook)	59	9817	166.23
G. Plante, (Magog)	60	9642	160.42
R. Fournier, (Coaticook)	57	8118	160
R. Delafontaine, (Sherbrooke)	58	9278	160
H. Fortier, (Sherbrooke)	50	7963	159.13
G. Morin, (Sherbrooke)	55	8725	158.35
L. Massariol, (Coaticook)	42	6655	158.19
R. Jean, Sherbrooke	47	7426	158
G. Skelling, (East Angus)	60	9396	156.36
L. Rhéaume, (Sherbrooke)	57	8915	156.23

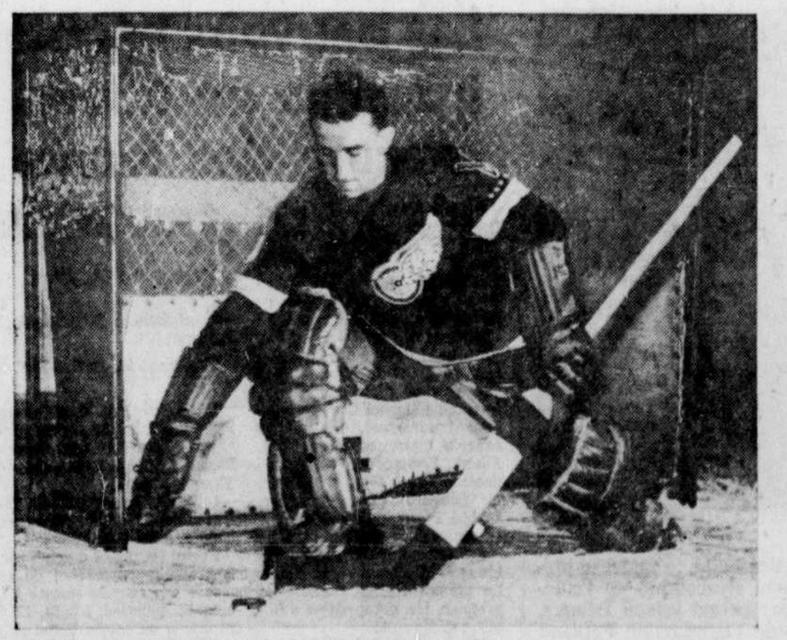
Le plus simple à l'étranger : G. Morin (Sherbrooke) 277.
Le plus haut simple à domicile : G. Plante (Magog) 299.
Le plus haut quintuple à domicile : D. Bissonnette (Coaticook) 948.
Le plus haut quintuple à domicile : G. Plante (Magog) 971.
Le plus simple d'équipe à l'étranger : Coaticook) 942.
Le plus haut simple d'équipe à domicile : Sherbrooke (Raby) 923.
Le plus haut quintuple d'équipe à l'étranger : Coaticook 4105.
Le plus haut quintuple d'équipe à domicile : Coaticook 4072.
Le plus haut simple de la semaine : R. Delafontaine (Sherbrooke) 230.
Le plus haut quintuple de la semaine : G. Skelling (East Angus) 889.

Elections chez les Aramis d'Asbestos

ASBESTOS. — M. Raymond Parenteau a été élu président du club Aramis d'Asbestos, en remplacement de M. J.-Maurice Raiche, dont le mandat était terminé.

Au poste de vice-président, M. Rock Fillion a été élu en remplacement de M. Philémon Corbeil. MM. Philémon Corbeil, J.-Maurice Lizotte, Léo-Paul Lambert, Adrien Larrivée, Paul-Emile Sylvain, Paul Matton, J.-Gérard Côté, et René Ouellette ont été élus directeurs.

Trois autres postes sont vacants. Il s'agit des postes de secrétaire-trésorier, capitaine et pourvoyeur.



CONNIE DION A DETROIT — Cette photo rappellera des souvenirs à plusieurs. On voit ici le Dion des années '44 et '45, dans les filets des Red Wings de Détroit. Connie Dion, gardien de buts et athlète d'Asbestos, s'est distingué au cours d'une carrière de 20 ans dans le hockey organisé, dont une quinzaine d'années dans le hockey professionnel.

CANTONS DE L'EST SPORTS

Gain de 4-2 sur Asbestos

Troisième victoire consécutive des As

MAGOG. — Les As de Magog ont remporté hier soir leur troisième victoire consécutive, en disposant des Mineurs d'Asbestos, au compte de 4-2, dans une joute régulière de la ligue Intermédiaire "C" de la vallée du St-François.

La première étoile de la joute peut être décernée à Gérald Carrière, des As, qui a enregistré deux points, dont le premier.

Marius Goyette, du Magog a compté un point pour sa part et il a aidé à trois des quatre points de son club.

Pour Asbestos, la troisième étoile pourrait être décernée à André Janelle, qui a marqué le premier but des Mineurs.

SOMMAIRE

Première période

1—Magog, G. Carrière (M. Goyette, R. Goulet) 3.50
Punition : A. Janelle 7.54.

Deuxième période

2—Magog, M. Goyette (L. Godbue) 15.47
3—Asbestos, A. Janelle (J.-C. Roy) 16.10
4—Asbestos, A. Patry (J.-C. Lemay, J. Vincent) 19.45
Punitions : N. Bazinet 7.37, M. Goyette 16.25 et N. Charland 19.33.

Troisième période

5—Magog, N. Boucher (M. Goyette) 7.27
6—Magog, G. Carrière (M. Goyette, R. Goulet) 16.18
Aucune punition.

Dans la ligue commerciale

Le Manoir de l'Estrie domine le classement

SHERBROOKE. — La triple égalité qui existait depuis quelque temps en première position de la ligue Commerciale de Sherbrooke a finalement été brisée, alors que le Manoir de l'Estrie a remporté une victoire de 5-2 sur les As de l'Est, s'emparant ainsi, seul, de ce premier rang que partageaient auparavant les équipes Manoir de l'Estrie, les As de l'Est et St-Charles-Garnier.

Dans la deuxième joute à l'affiche de ce dernier programme double, le Sherbrooke Express, après une série de cinq défaites consécutives, a remporté sa deuxième victoire consécutive en disposant du Blanchette au compte de 5-4, grâce au tour du chapeau réussi par Denis Aubry qui a compté trois buts.

Le Manoir de l'Estrie est seul en première position avec huit points, mais si cette triple égalité a finalement été brisée il n'en est pas ainsi des deuxième et troisième positions. Deux équipes, les As de l'Est et le St-Charles-Garnier, se partagent la deuxième avec six points chacune et deux équipes se partagent la troisième avec quatre points chacune. Il s'agit du Blanchette et du Sherbrooke-Express. C'est donc dire qu'à l'instar de bien d'autres ligues de Sherbrooke, la lutte est excessivement corsée et qu'il est difficile de trouver un maître dans ce circuit présidé par Fernand Desrochers.

Dans cette première joute, le Manoir a compté cinq buts dans les deux premières périodes, et dès lors, sa victoire ne faisait plus de doute. Pour les vainqueurs, c'était leur troisième victoire en cinq joutes, et ils n'ont pas encore connu la défaite. Les deux autres joutes se sont terminées par un verdict nul.

Hervé, le meilleur compteur du circuit, a dirigé l'attaque des vainqueurs avec deux buts et autant d'assistances. R. Jutras et Desruisseaux ont compté les points des As.

Sommaire

PREMIERE PERIODE

1—Manoir de l'Estrie, Raimond (Côté) 4.15
2—Manoir de l'Estrie, Ménard (J. Heureux et Bergeron) 18.01
3—Manoir de l'Estrie, Dion (Côté et Raymond) 19.54
Punitions : L'Heureux 10.15.

DEUXIEME PERIODE

4—Manoir de l'Estrie, Côté (Couture et Dion) 7.20
5—As de l'Est, Jutras (Desruisseaux et Bouchard) 10.10
6—Manoir de l'Estrie, Côté (Raymond) 15.05
Punitions : Dubois et Denault 3.10, St-Martin 6.15, Nicol 116.20, Bergeron 17.50.

TROISIEME PERIODE

7—As de l'Est, Desruisseaux (St-Martin) 9.45
Punitions : Ménard 0.40, Couture 5.10, Desruisseaux 6.15, Dubuc 7.30, L'Heureux 12.15, Denault 14.00, Couture 14.00, Nicol 16.10, Jutras et Bergeron (mauvaise conduite).

Sherbrooke Express 5 Blanchette 4

Le Sherbrooke Express jubilait et avec raison après cette victoire de 5-4 qu'il venait de remporter contre le Blanchette. Il avait connu une série de déboires, mais ne s'était pas découragé et il avait tenu bon. Cette tenacité a eu sa récompense et cette victoire était sa deuxième consécutive.

La première période s'est terminée au compte de 1-1. Le jeu était sensiblement partagé. Dans la deuxième, les vainqueurs ont compté à trois reprises prenant ainsi une avance confortable de 4-2. Ils en ont ajouté un autre dans la période finale, mais les vaincus ont tenté un retour et ils ont riposté avec deux buts, réduisant ainsi la marge à un seul point. Le Sherbrooke Express s'est alors replié sur une bonne défensive conservant ainsi leur maigre avance d'un point et gagnant une belle victoire.

Auray, de Sherbrooke, s'est révélé l'étoile de cette joute avec trois buts et une assistance. Avec ce nouveau venu, les vainqueurs ont bien confiance de quitter définitivement la fin du classement et de connaître une série de victoires.

Première période

1—Sherbrooke Exp.: Guillemette (Auray) 11.01
2—Blanchette: Hurtubise (Buissières) 19.14
Punitions: Péloquin 5.00, Hamel 8.30, Buissières 10.14, Nault 11.30, Larochelle 15.00, Dussault 17.30.

Deuxième période

3—Sherbrooke Exp.: Auray (Guillemette et Nault) 5.12
4—Blanchette: Hamel (Duquette et Hurtubise) 10.09
5—Sherbrooke Exp.: Nault (Desbiens et Guillemette) 11.00
6—Sherbrooke Exp.: Auray (Nault et Desbiens) 19.15
Punitions: Bergeron 11.00, Dussault 12.00, Hurtubise 13.04, Arcouette 16.14, Gagnon 19.20.

Troisième période

7—Blanchette: Hamel (Gagnon) 1.05
8—Sherbrooke Exp.: Auray (Guillemette et Nault) 2.00
9—Blanchette: A. Gagnon (Buissières) 4.09
Punitions: Boislard 5.02, Duquette 9.23.

Ligue Intermédiaire "A"

Les ROCKETS défont les Castors en supplémentaire

SHERBROOKE. — Robert Pépin, un des meilleurs compteurs de la ligue, a compté un but à 2.55 de la période supplémentaire, assisté de Biggs et Rogers, permettant ainsi aux Rockets de Drummondville de remporter une précieuse victoire de 3-2 sur les Castors de Sherbrooke dans une joute régulière de la ligue Intermédiaire "A" des Cantons de l'Est, disputée hier soir à l'aréna de Sherbrooke devant plus de 1,300 spectateurs.

Jusque là, les deux équipes avaient farouchement lutté mais n'avaient pu tromper la vigilance de leur cerbère respectif que deux fois chacune durant les deux premières périodes. Cette joute n'a fait que raviver la rivalité qui existe déjà entre les deux équipes depuis la formation de la ligue. Ce fut l'une des plus belles joutes disputées à Sherbrooke cette saison.

Il n'y a eu que trois punitions, mais on peut dire sans exagérer que ce fut une joute excessivement rude. Les joueurs s'en donnaient à coeur joie et les mises en échec étaient nombreuses et solides au possible.

Sherbrooke a ouvert le pointage dans la première période. C'est le pilote Gilles Dubé qui a compté ce premier but avec l'aide de Moore. Dès le début de la deuxième, les Rockets ont égalisé les chances avec un point qui a soulevé l'ire des spectateurs, qui ont prétendu que la rondelle n'avait jamais pénétré et ils ont manifesté longuement. L'officiel a quand même accordé le but.

Le jeu a repris, plus rude que jamais.

Hamelin a donné l'avantage aux Rockets dans cette même période, mais Moore n'a pas tardé à égaliser les chances de nouveau environ trois minutes avant la fin de cet engagement. Les Castors ont travaillé d'arrache-pied dans la troisième période. Ils ont même eu un certain avantage sur leurs adversaires en lançant 14 fois sur Lacoursière tandis que Pratte ne recevait que huit lancers, mais Lacoursière a tenu le coup et a maintes fois sauvé la situation.

Après quelques minutes de repos sur la glace, la lutte a repris pour un "dix minutes" de supplémentaire. C'est alors que Pépin, durant une mêlée devant les buts de Pratte, a enregistré un point qui devait donner une victoire bien méritée aux Rockets. Drummondville fait ainsi un pas de plus vers un troisième championnat consécutif.

SOMMAIRE

Première période

1—Sherbrooke, Dubé (Moore) 8.35
Punition : Lévesque 2.44.

Deuxième période

2—Drummondville, Boivin (Gaudreau) 1.52
3—Drummondville, Hamelin (Vachon, Gaudreau) 11.01
4—Sherbrooke, Moore (Dubé, Dussault) 17.25

Troisième période

Aucun point.
Punitions : Delaney et Vachon 15.08.

Période supplémentaire

5—Drummondville, Pépin (Biggs, Rogers) 2.55

Arrêts :

Pratte (S.)	9	9	8—26
Lacoursière (D.)	7	9	14—30

Ligue Dépression

Clément Fortin en tête des compteurs

SHERBROOKE. — Le centre Clément Fortin, des Turbos, a conservé la première place des compteurs de la ligue de hockey Dépression malgré la poussée vertigineuse de quelques joueurs des Comets. En effet, les dernières statistiques ont révélé que le joueur des Turbos a maintenant son avance en tête en comptant un but lors de la dernière joute de son équipe pour porter son total à 11 points depuis le début de la saison. Il a marqué 6 buts et récolté une assistance.

La lutte est cependant plus serrée et 3 joueurs se partagent la deuxième place avec 10 points. Jacques Bergeron et Claude Richer, des Comets, et Raymond Cyr, des Turbos, menacent de plus en plus le leader. Le rapide Bergeron, des Comets, a compté 6 fois et obtenu 4 aides, tandis que Claude Richer, de la même équipe, a enregistré 3 buts et recueilli 7 assistances. Raymond Cyr suit son coéquipier, Fortin, avec 5 buts et autant d'aides.

Trois joueurs sont également sur un pied d'égalité pour la 3e place. Pierre Bruneau et Jean-Paul Jean, des Comets, et André Paquette, des Dynamos, ont chacun 9 points, ils ont tous les 3 enregistré 3 buts et récolté 6 aides. Jean est celui qui a toutefois pris part à le moins de joutes, se joignant à l'équipe au cours de la période des fêtes.

Hervé Kirouac, des Dynamos, n'a rien fait lors de la dernière rencontre, mais il a quand même sa place parmi les leaders avec 8 points, soit 6 buts et 2 aides. Pierre Dutil, des Jets, et Claude Beaudoin, des Comets, sont au même rang que Kirouac.

Lucien Denoncourt, des Turbos, est celui qui s'est amélioré le plus. Il a réussi 3 buts et obtenu 2 assistances devant les Dynamos pour prendre une place de choix chez les meilleurs pointeurs. Son total est de 7 points, soit 3 buts et 4 aides.

Chez les gardiens de buts, Gilles Doyon, des Comets, a enlevé la vedette au célèbre Lewis Breton, des Turbos. Doyon a été déjoué 18 fois en 6 parties pour une moyenne de 3.00 buts par joute. Breton, lui, s'est fait prendre en défaut 20 fois et sa moyenne est de 3.33 par joute. Jules Rivard a conservé une moyenne d'un peu plus de 4 points par joute, et Yvon St-Jacques, des Dynamos, avec une moyenne de 4.82 points par joute est celui qui s'est vu prendre en défaut le plus souvent.

LES MENEURS

	B	A	Pts
Fortin, T.	6	5	11
Bergeron, J.	6	4	10
Cyr, T.	5	5	10
Richer,	3	7	10
Bruneau, C.	3	6	9
Jean, C.	3	6	9
Brochu, T.	2	7	9
Kirouac, D.	6	2	8
Dutil, J.	3	5	8
Beaudoin, C.	3	5	8
Denoncourt, T.	3	4	7
Goupil, D.	4	3	7
Vaillancourt, J.	2	5	7
Caron, C.	1	6	7
Chabot, D.	1	6	7
Savard, C.	2	4	6
Vincent, J.	1	5	6
Jutras, D.	0	6	6

Le High School et les Mineurs sont victorieux

ASBESTOS. — Les Mineurs d'Asbestos ont porté à sept leur série de victoires consécutives, après avoir défait le club St-Isaac au compte de 16-0. Il a réussi son cinquième blanchissage en six joutes.

Les joueurs du St-Isaac ont semblé avoir de la difficulté à s'organiser et les Mineurs en ont profité pour prendre dès la première période une avance pratiquement insurmontable de 7-0.

J.-G. Lambert et Clément Boudreau ont brillé pour les vainqueurs.

A la suite de cette victoire, les Mineurs sont confortablement installés en première position de la ligue Midget de l'OTJ. Il semble qu'ils aient l'intention d'y demeurer.

Dans une autre joute de la même ligue, le High School a difficilement défait les porte-couleurs du St-Isaac au compte de 1-0 dans une des joutes les plus chaudement disputées au centre récréatif cette saison.

R. Gartshore et D. McEwen se sont avérés les étoiles du High School, le premier en enfilant le seul but de la joute à 6.15 de la dernière période et le second en effectuant plusieurs arrêts importants pour maintenir un blanchissage, son premier de l'année.

Rock Island triomphe du Cookshire

COOKSHIRE. — Les Jets de Rock Island ont triomphé difficilement hier soir du Commercial de Cookshire au compte de 5-4 dans une joute régulière de la ligue Intermédiaire "C" de la vallée du St-François.

R. Provencher a bloqué 37 lancers dans les filets de Rock Island, comparativement à 17 pour Claude Dionne.

Première période

1—Cookshire: Gérald St-Laurent (Levert et Talbot) 4.44
2—Rock Island: Ronald Winter (Ellis et Ménard) 8.54
Punitions: Reid et Beaudet 19.24.

Deuxième période

3—Rock Island: P. Beaudoin (Winter et Ménard) 8.49
4—Cookshire: George Reid (Dubois et Thibodeau) 17.23
Punitions: Beaudet 5.48, et Forgues 7.37.

Troisième période

5—Rock Island: A. Bessse (D. Parent) 7.53
6—Rock Island: Pierre Langlois (Beaudoin) 10.03
7—Cookshire: J. Thibodeau (Jacques Dumont) 11.43
8—Cookshire: Roger Dubois (Forgues) 12.14
9—Rock Island: Pierre Langlois (C. Ménard et Beaudoin) 15.06
Punition: Aucune.

SECRETAIRE DEMANDEE

Sténo-dactylo d'expression française pour remplir les fonctions de secrétaire auprès de la direction. Les candidates devront être célibataires et âgées d'au moins 25 ans et posséder une connaissance approfondie du français et de l'anglais.

Rendez-vous : Veuillez téléphoner à : LA. 6-4421
Lido Biscuit Cie Limitée 2190 avenue Papineau

SECRETAIRE DEMANDEE

Sténo-dactylo, expression française pour remplir les fonctions de secrétaire auprès de la direction.
Les candidates devront être célibataires, âgées au moins de 25 ans, et posséder une connaissance approfondie du français et de l'anglais.

Pour rendez-vous, veuillez téléphoner à :
LA. 6-4421 — LIDO BISCUIT CIE LTEE
2190 av. PAPINEAU, Montréal

VENDEURS
pour DISTRIBUTEURS en PLOMBERIE et CHAUFFAGE

On demande 2 vendeurs expérimentés pour visiter les industries et les entrepreneurs en plomberie, de Montréal et des Cantons de l'Est. Excellentes conditions de travail.

Pour entrevue, veuillez appeler
M. N. SHAPIRO — DU. 1-1881

OPPORTUNITE EXCEPTIONNELLE

POUR VENDEUR AGRESSIF qui a des dispositions dans la vente et veut réussir. Doit être bilingue, sérieux, marié, entre 27 et 40 ans. Il devra avoir une certaine expérience dans la vente au détail. Rémunération à discuter. AUTO FOURNIE.
S'ADRESSER A M. PIERRE DELAGE
GOHIER AUTOMOBILE LTEE
1580, RUE AMHERST, LA. 6-3701

OPPORTUNITE POUR
ASSUREUR-VIE D'EXPERIENCE

Nous requérons les services d'un assistant-gérant pour notre bureau de langue française. Le candidat doit être bilingue et âgé de 28 à 40 ans. Nous offrons une situation à salaire, comprenant la surveillance des méthodes de ventes et des résultats des représentants actuels, ainsi que le recrutement et l'entraînement de nouveaux agents.

Adresses votre demande donnant vos qualifications à :
Case 1522, LA PRESSE
Toute demande sera considérée confidentielle

VENDEURS DEMANDES

Bilingues et expérimentés pour magasins de meubles et appareils électriques. Salaire $80.00 par semaine plus commission.

Appelez pour entrevue : CL. 4-5343

VENDEURS — CHAUSSURES

(ayant déjà chaussures de femmes)

Etes-vous intéressés à vendre : chaussures d'hommes, d'enfants et de sécurité . . . ? Montréal ou province.

Ecrire à CASE 1600, LA PRESSE

MACHINISTES ET OPERATEURS DE TOUR

Pour petites pièces de très grande précision. Expérience de 10 ans au minimum. Equipes en rotation. Prime pour équipe de nuit. Excellent salaire pour débuter. 40 heures, semaine 5 jours.

Veuillez téléphoner ou écrire à :
STANDARD TELEPHONE & CABLES MFG. CO. (CANADA) LTD.
9600 boul. ST-LAURENT, Montréal
DU. 9-8221

DRUMMONDVILLE BOIS-FRANCS THETFORD MINES

BUREAU DE DRUMMONDVILLE : 316A, RUE HERIOT — TEL. : GR. 8-2589
BUREAU DE VICTORIAVILLE : 68 OUEST, RUE NOTRE-DAME — TEL. : PL. 2-4579
BUREAU DE THETFORD MINES : 335 OUEST, 7e RUE — TEL. : FE. 5-2345

Elections municipales lundi prochain, le 16, à Thetford

22 bureaux de vote à la disposition des électeurs, de 9 h. à 6 h.

THETFORD, (DNC) — Vingt-deux bureaux seront, lundi prochain, 16 janvier, à la disposition des contribuables appelés à préciser leur choix parmi les deux candidats en lice pour le poste de maire : M. Amédée Laflamme, ancien échevin et doyen du Conseil municipal et M. Arthur Ouellet, ex-maire de Thetford durant les années 1951-1953.

Sept bureaux seront installés au chalet des sports pour le quartier no 1; sept également prendront place dans le sous-sol de l'église Notre-Dame-de-la-Présentation pour le quartier no 2. Les quartiers no 3 et 4 en auront chacun quatre présentement prévus au marché municipal pour le quartier no 3, et à la salle paroissiale, pour le quartier no 4 de St-Maurice.

Environ 5,200 voteurs

Environ 5,200 personnes, propriétaires et locataires, auront droit de vote, plus précisément : 5,264, chiffre qui nous est communiqué par le porte-parole de l'hôtel de ville. La répartition par quartier est la suivante : quartier no 1, 1,729 ; quartier no 2, 1,560 ; quartier no 3, 999 ; quartier no 4, 976.

Ces chiffres découlent de la consultation des listes ayant servi à l'évaluation pour l'année 1959. Les personnes dont le statut civil aurait changé dans l'intervalle (ancien locataire devenu propriétaire, par exemple) ne pourront pas voter.

Commentaires et restrictions

Tous les propriétaires dont le nom figure sur la liste sus-indiquée ont droit de vote, que leurs taxes soient ou ne soient pas payées. Par contre, en ce qui concerne les locataires, le règlement est quelque peu plus rigide. Seuls, ceux redevables des taxes 1961 auront droit de vote.

Toutefois les locataires devant des taxes au 31 décembre 1960 auront droit de vote à la condition expresse que les dites taxes seront réglées au jour de la votation.

Exemple : un citoyen désirant voter, mais devant partie ou totalité de ses taxes 1960, peut payer celles-ci à la ville le jour même du scrutin, moyennant quoi, nanti d'un reçu établi en bonne et due forme, il pourra se présenter au bureau de vote de son quartier et remplir ses devoirs civiques.

Organisation

Vingt-deux sous-officiers rapporteurs et vingt-deux greffiers sont nécessaires à la bonne marche des élections, lesquelles, auront lieu de 9 h. a.m. à 6 h. p.m.

On estime pouvoir avoir des résultats indiquant une réponse quasi-positive entre 7 h. et 7.30.

Le recomptage aura lieu le lendemain matin à 10 h. en présence des candidats ou de deux contribuables, les représentant ou non, mais ayant droit de vote.

Pour le partage de la taxe de vente dans les Bois-Francs

Le statu quo en attendant le système de péréquation

"Là où il n'y aura pas d'entente entre municipalités voisines pour le partage de la taxe de vente, nous garderons le statu quo en attendant que nous ayons établi le système de péréquation" a déclaré ce matin le premier ministre, M. Jean Lesage, alors que le comité des bills privés étudiait le bill de Victoriaville.

En vertu d'une entente sanctionnée par le comité, la ville de Victoriaville percevra la taxe de vente dans les villes de Warwick et d'Arthabaska, ainsi que dans le village de Princeville. Elle gardera un pourcentage de 10 pour cent avant de procéder à la distribution du reste au prorata de la population de chacune de ces quatre localités.

Le comité a rejeté une demande de la ville qui voulait charger une indemnité à la Commission scolaire pour la perception des taxes. Le premier ministre a fait remarquer à ce sujet que ce serait un mauvais principe de permettre au Conseil de charger un pourcentage de la collection à la Commission scolaire, étant donné que ce sont les mêmes contribuables qui paient.

"Ce devrait être la contribution du Conseil à la cause de l'éducation" a lancé M. René Hamel, ministre des Affaires municipales.

La ville s'est également vu refuser l'autorisation d'accorder des privilèges exclusifs de vente pendant l'année en cours, qui est l'année du centenaire.

"Cet article est exhorbitant du droit commun et viole la liberté de commerce" a fait remarquer M. Lesage. M. Hamel a par ailleurs suggéré à la ville de s'en tenir à la loi générale qui lui permet d'exiger un permis ne dépassant pas $200 de tout commerçant venant de l'extérieur.

Le comité a refusé à la ville l'autorisation de porter la date de ses élections générales du premier juin au premier novembre, ainsi que la permission d'accroître d'un demi-million son fonds industriel. Elle a cependant été autorisée à dépenser la somme de $35,000 pour les fêtes de son centenaire.

Mes Laurent Trottier et Raymond Beaudet, c.r., accompagnés du maire, M. Roland Provencher, représentaient la ville de Victoriaville. Me Jean Moisan défendait les intérêts de Warwick, d'Arthabaska et de Princeville.



CAMION CONTRE TRAIN — Un camion de transport et un convoi de marchandises se sont "rencontrés" à l'intersection de la rue Notre-Dame et des voies du Canadien National hier midi à Drummondville. Le conducteur du véhicule, M. Georges Hébert, 19 ans, du 410 boulevard Bernard, est dans un état sérieux à l'hôpital Ste-Croix. La police de Drummondville fait enquête sur cet accident parce que les rapports des témoins sont quelque peu contradictoires.

A Drummondville

Défilé de mode, jeudi soir, au gymnase Saint-Frédéric

DRUMMONDVILLE, (A. B.)

Une des principales activités de la "Semaine du textile" à Drummondville sera sans contredit le grand défilé des modes qui aura lieu au gymnase de l'école St-Frédéric, jeudi le 19 janvier prochain, à 8:15 p.m. Plus de 800 personnes pourront assister à ce défilé de modes canadiennes mettant en vedette des tissus fabriqués dans nos usines. Des mannequins professionnels venant de Montréal porteront des robes et des vêtements fabriqués par les compagnies Dominion Textile, Canadian Celanese, Dominion Dyeing & Printing et Ametex. Au delà de 70 vêtements seront exhibés.

Mlle Joan Blanchard, commentatrice et conseillère en modes, fera les commentaires. Ces commentaires seront donnés en français et en anglais. Un film exclusif, qui n'a jamais été montré à Drummondville, sera aussi projeté. Ce film en couleurs s'intitule : "Le coton fabriqué au Canada". Nul doute que les personnes présentes seront grandement intéressées à voir ce film, qui donnera une foule de détails sur la fabrication des tissus de coton au pays. Les profits de cet événement commandité par les compagnies de textile de Drummondville seront distribués aux associations suivantes : Girl Guides de Drummondville, Fédération des guides catholiques de Drummondville, Jeunesses musicales du Canada et l'Oeuvre des petits souliers. On pourra se procurer des billets en s'adressant aux représentants de ces institutions. Les billets seront aussi en vente à la porte du gymnase St-Frédéric, à la compagnie Dominion Textile (bureau du personnel) et au Salon Mireille, 198 rue Hériot.

Clinique de sang tenue à Victoriaville

VICTORIAVILLE — Une clinique de donneurs de sang à Victoriaville, qui a commencé hier après-midi, vers 2 h. 30, et doit se terminer ce soir, vers 11 heures, est en voie de remporter un grand succès. En effet, dans la soirée d'hier particulièrement, plusieurs personnes se sont présentées au centre catholique et les organisateurs anticipent déjà atteindre l'objectif fixé à 800 bouteilles, et peut-être le dépasser, en tenant compte du fait que ce sera la seule clinique au cours de l'année.

Vibrant appel

Les responsables, MM. Bruno Desrochers, président, Georges Délisle, vice-président, Mlle Hélène Lessard, secrétaire, et Mme Alcide Vézina, présidente de la section féminine, demandent la collaboration de la population du comté d'Arthabaska afin qu'elle se présente nombreuse à cette clinique, à cause du besoin urgent de sang réclamé dans les hôpitaux du comté. Ils font aussi appel à l'esprit de compréhension des donneurs intéressés de faire en sorte de ne pas attendre à la dernière minute, pour éviter une trop grande affluence de dernière heure, qui pourrait susciter des ennuis au personnel.

Vaste programme d'action au comité d'habitation

Un vaste programme d'action pour l'année 1961 a été esquissé par M. Normand Fréchette pour le Comité d'habitation, section des Bois-Francs, à la suite de son élection à la présidence de cet organisme, qui eut lieu mercredi soir, dans la salle de conférence de la Shawinigan Water & Power, à Victoriaville.

M. Fréchette, journaliste, fit une rétrospective des réalisations, rendit hommage au conseil sortant de charge et ouvrit le voile sur un avenir riche de perspectives. Il précisa que les membres devraient manifester leur intérêt au groupement. Il prôna alors une vaste campagne publicitaire.

Des projets

M. Fréchette mentionna que le comité commencerait prochainement les préparatifs en vue de la construction d'un char allégorique de la St-Jean-Baptiste à l'occasion du centenaire de Victoriaville. Le projet serait réalisé avec le concours des contracteurs de la région.

Débuteront le mois prochain les préparatifs de la Semaine nationale de l'habitation qui aura lieu à la fin de l'été.

Le 28 janvier

Au début de la soirée, M. Jacques Ltellier, président du comité social, avait incité l'assistance à prendre part à un dîner-causerie mixte, suivi d'une danse, qui aura lieu le 28 janvier, au manoir Victoria. M. Russel Demers, secrétaire-trésorier, fit remarquer que les cadres comprenaient actuellement plus de 60 membres.

Convocations

AUJOURD'HUI

Victoriaville : Conseil municipal : séance d'ajournement à l'hôtel de ville, à 8 h.

SAMEDI

Princeville : Service d'orientations des foyers : clôture des cours au centre paroissial, à 8 h.

Elections aux cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc de Cookshire

COOKSHIRE. — M. Guy Veilleux et Mlle Aline Rouillard ont été élus président et présidente des cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc de la paroisse St-Camille de Cookshire.

Les autres membres de l'exécutif du cercle Lacordaire sont M. Camille Leblanc, vice-président, M. Clément Rouillard, secrétaire, et M. Gérard Richard, trésorier.

Le bureau de direction du cercle Ste-Jeanne d'Arc est composée de Mlle Denise Pageau, vice-présidente, Mlle Thérèse Veilleux, secrétaire, et Mlle Pauline Dumas, trésorière.

Les conseillers du cercle Lacordaire de la paroisse St-Camille de Cookshire sont MM. Roland Boutin, Donat Vermette, Oliva Grenier, Noël Couture et Maurice Talbot.

Pour le cercle Ste-Jeanne d'Arc, les conseillères sont Mme Edouard Lepitre, Mme Joseph Carrier, Mlle Micheline Létourneau et Mlle Gisèle Beaudoin.

La date de la prochaine assemblée des exécutifs a été fixée au 23 courant.

Les projets des deux cercles au cours des prochains mois consistent en une promenade en traîneau, une partie de sucre et un voyage au Cap-de-la-Madeleine.

Festival à Warwick

WARWICK. — Le festival annuel des élèves de Warwick, qui aura lieu dimanche, se déroulera à la patinoire de l'académie St-Médard, à partir de 1 h. 30. La manifestation sportive, qui coïncidera avec la célébration du 10e anniversaire de l'académie, comprendra des jeux, comme des courses sur la glace, 1 partie de hockey entre deux clubs formés d'une part des pères et de l'autre, des fils.

Cinéma

VICTORIAVILLE

Laurier: Aujourd'hui et demain: Les bolides de l'enfer; Escale à Tokyo.
Victoria: aujourd'hui et demain: Dites 33; Le justicier masqué.

PRINCEVILLE

Princess: Demain: La terreur des hommes sans loi ; Actualités françaises.

PLESSISVILLE

Plessis: Aujourd'hui et demain: Visite à une petite planète; Police judiciaire.
Colonial: Aujourd'hui et demain: La nuit des espions; Le trésor de Pancho Villa.

Les quilles à Sherbrooke

SHERBROOKE — La ligue de quilles féminine de la Cité, le seul circuit qui n'a pas cessé son activité durant le temps des fêtes, a maintenant 18 programmes de disputés, et après plus de la moitié de son calendrier régulier de joué, l'équipe Dow est toujours en tête avec une avance de dix points sur le Fabi et Fils, installé au deuxième rang avec 45 points.

Lors des dernières rencontres régulières, le Fabi et Fils a enregistré le seul blanchissage en disposant du Bergeron au compte de 4-0 avec un surplus de quilles tombées de 283. Dans les autres rencontres à l'affiche, le club "Canadian", qui a l'air de se plaire dans la cave, a remporté une victoire-surprise de 3-1 sur le Hires, tandis que l'Aqua-Pure et Dow ont divisé les honneurs 2-2. Cette dernière rencontre a certainement été la plus contestée depuis le début des hostilités. La différence entre les deux équipes n'a été que d'une seule quille.

POSITION DES EQUIPES

Dow	54	40	14	49.791	53
Fabi et Fils	54	34	20	43.823	45
Bergeron	54	31	23	44.020	42
Hires	54	25	29	43.085	33
Aqua-Pure	54	19	35	42.858	25
Canadian	54	13	41	41.493	16

LES CINQ PREMIERES MOYENNES

R. Fortier	46	7232	150
R. Custeau	51	7311	143
F. Gagnon	18	2535	140
S. Morin	48	6666	138
A. Rancourt	48	6495	135

Le plus haut simple de la semaine — J. Bélanger (202).
Le plus haut triple de la semaine — J. Deblois (433).

Ligue Dépression de Sherbrooke

Les White Sox se sont pratiquement assurés du championnat de la saison régulière de la ligue de quilles Dépression de Sherbrooke en disposant des Braves au compte de 3-1 lors des dernières rencontres de ce circuit, prenant ainsi une avance de sept points en tête du circuit. Avec une telle avance, les White Sox seront maintenant difficiles à déloger et peuvent être établis, dès maintenant, favoris pour remporter les honneurs.

Dans les deux autres rencontres, les Indiens ont triomphé des Dodgers 3-1, tandis que les Pirates et les Yankees ont divisé les honneurs 2-2. C'est le triple de 541 de Lapointe qui a permis une telle division et non le triple de 349 de Fernand Carbonneau. Ces deux derniers s'alignent pour les Yankees.

Si la première position est pratiquement décidée, il n'en est pas de même pour les autres. La plus grosse lutte se fait actuellement pour l'obtention de la troisième position, détenue par les Yankees, mais les Pirates et les Braves les talonnent de près avec des marges respectives d'un et de deux points seulement.

POSITION DES EQUIPES

White Sox	45	33.585	43
Dodgers	48	33.315	36
Yankees	48	32.782	32
Pirates	48	33.326	31
Braves	48	32.970	30
Indiens	48	32.164	20

LES CINQ PREMIERES MOYENNES

R. Delafontaine	48	7642	159.10
G. Lapointe	48	7485	155.45
R. Bourque	48	7415	154.23
H. Lessard	48	7882	153.38
R. Lafond	3	461	153.2

Le plus haut simple de la semaine — G. Lapointe (241).
Le plus haut triple de la semaine — G. Lapointe (541).

Fêtes du centenaire de Victoriaville

Des manifestations prévues à chaque semaine, du 15 janvier au 14 février

—Le comité d'organisation du carnaval de Victoriaville, qui se déroulera durant un mois, soit du 15 janvier au 14 février, à l'occasion du centenaire de la ville-reine des Bois-Francs, a élaboré un programme de grande envergure qui prévoit des manifestations des plus réjouissantes à toutes les fins de semaine. Les responsables des différentes réalisations en perspective, qui ont été préparées avec beaucoup de minutie, sont : Benoit Auger, Roland Michel, Michel Auger, Raymond Houle, Paul Gendron et Pierre-Etienne Forcier.

15 janvier

—L'activité carnavalesque commencera officiellement dimanche prochain par un concours invitation pour le grand slalom, qui sera ouvert à tous les concurrents de la zone des Cantons de l'Est. Une parade, avec comme invité spécial le bonhomme carnaval de Québec, partira à midi et demie du palais de glace, à l'hôtel de ville de Victoriaville, pour se rendre au mont St-Michel d'Arthabaska, où il y aura bénédiction des skis par M. l'abbé Antonio Parenteau, curé de St-Gabriel Lalemant. Après la compétition, qui débutera à 2 heures, il y aura souper canadien à Victoriaville, à 6 h. 30, suivi d'une danse avec orchestre et présentation des duchesses du carnaval. Le responsable est M. Raymond Houle, du club de ski Victoria.

— Dimanche, le 22 janvier, une course de go-kart sera précédée d'une parade avec départ du collège Sacré-Coeur, à 1 h. 30, pour se rendre au palais de glace. La première course aura lieu dans le rond-point, à 2 heures, et, après la compétition il y aura distribution des prix. Le responsable est M. Michel Auger, du club de ski Victoria.

28 janvier

— Samedi, le 28 janvier, sera marqué par une fête nocturne au mont St-Michel d'Arthabaska, avec descente de la montagne au flambeau. Le départ des skieurs sera effectué à 6 h. 30 du palais de glace de Victoriaville. La seule lumière sur les automobiles sera les flambeaux. Par ailleurs, la première descente aux flambeaux, à Arthabaska, est cédulée pour 7 h. 30 p.m. La soirée sera clôturée par une danse à 9 h. 30. Le responsable est M. Raymond Houle, du club de ski Victoria.

4 février

— Samedi, le 4 février, donnera lieu à un bal canadien à Victoriaville. Les costumes des participants seront des jupes paysannes pour les dames et des chemises à carreaux, pour les hommes. La danse sera suivie d'un goûter. Les responsables sont: MM. Benoit Auger et Michel Auger.

5 février

— Dimanche, le 5 février, favorisera la fête champêtre des jeunes, qui aura lieu au collège Sacré-Coeur et commencera à 1 h. 30. Il y aura alors des courses, des démonstrations et des concours. Les responsables sont: MM. Joseph Côté et Fernand Dauphinais, de l'OTJ.

11 février

— Samedi le 11 février, il y aura bal populaire, à 9 h. p.m., au manège militaire, avec le port du domino ou le loup et la tenue de rue ou les travestis. On procédera au couronement de la reine du carnaval, dont la cérémonie sera présidée par Me Raymond Beaudet, président général du centenaire. La duchesse ayant vendu le plus grand nombre d'emblèmes-souvenir sera désignée comme reine. Il y aura également un prix pour le plus beau travesti. Le responsable de la soirée sera M. Benoît Auger.

14 février

— Mardi le 14 février, marquera la clôture du carnaval, qui aura lieu à la faveur de la danse du mardi gras, à 8 heures p.m., dans les rues, en face du palais de glace. Les responsables sont MM. J.-Vincent Lanouette et Roland Michel.

Les duchesses

— On fait remarquer que les duchesses du carnaval présentées par les clubs Richelieu, Lions, Francs et Elans, ne représentent pas une activité de ces clubs, mais un simple appui bénévole des membres aux célébrations du centenaire. De plus, les duchesses, accompagnées de leur prince consort, prendront part à toutes les manifestations du carnaval du centenaire.

Les jeunes filles choisies sont dans l'ordre respectif des clubs précités : Mlles France Béliveau, Micheline Larivière, Thérèse Bouffard et Jacqueline Cadotte.

Construction d'un palais de glace à Victoriaville

Un magnifique palais de glace est présentement en construction sur le boulevard Gamache, en face de l'hôtel de ville de Victoriaville, non loin du poste de police et de la caserne des pompiers. Les travaux, qui ont débuté hier après-midi, doivent être terminés pour dimanche, alors que s'ouvrira le grand carnaval d'un mois, organisé à l'occasion du centenaire de la ville-reine des Bois-Francs.

Ce palais est appelé à devenir le centre de ralliement ou le point de départ de différentes manifestations et à emprunter à certaines circonstances le caractère d'un château fort. L'édifice de glace aura une longueur de 30 pieds, une largeur de 20 pieds et une hauteur de 21 pieds.

Les calculs ont été établis pour y faire entrer 270 morceaux de glace de 300 livres chacun, représentant une pesanteur globale de 81,000 livres. La bâtisse de glace sera munie d'une promenade à l'intérieur et d'une plate-forme à l'extérieur, qui servira de promontoire pour diriger des chants ou des danses populaires.

Les mises en nomination dans la région de Princeville

MM. André Mailhot et Maurice Talbot candidats à la mairie de Princeville

PRINCEVILLE. — MM. J.-André Mailhot et Maurice Talbot ont été portés candidats à la mairie de Princeville, ainsi que MM. Freddy Beaudoin et Omer Raymond, au poste d'échevins au siège no 4, et MM. Georges Beauchesne, Noël Allard et le Dr Marc St-Hilaire, au siège no 6. Par contre, M. Denis Côté a été réélu par acclamation conseiller au siège no 5. L'élection municipale aura lieu le 16 janvier.

Au rural

Pour la municipalité rurale de Princeville, M. Alcide Sylvain a été réélu maire par acclamation, de même que les 3 échevins sortant de charge, MM. Henri Brosseau, Sarto Rousseau et Denery Girouard. Le Conseil comprend de plus : MM. Camille Filteau, Gérard Allard et Hervé Lecours. M. Robert Boucher est le secrétaire-trésorier.

A Ste-Hélène

—A Ste-Hélène de Chester, 2 candidats ont été présentés à la mairie, soit MM. Alphonse Thibodeau, sortant, et Victor Lavigne. Il y aura aussi élection au siège no 1, alors que les candidats sont MM. Maurice Corriveau et Albert Poiri. Par contre, MM. Wilbrod Ouellet et Nelson Allaire ont été réélus conseillers par acclamation.

A Norbertville

—MM. Arsène Thibault, sortant, et Georges Mailhot sont les 2 candidats qui briguent les suffrages à la mairie de Norbertville, tandis que MM. Robert Boisvert et Emile Therrien sont en lice pour le siège no 4. Par contre, M. Doria Gauvreau a été réélu par acclamation échevin au siège no 6 et M. Henri Laurendeau a été élu au siège no 5.

A St-Norbert

—M. Emile Gosselin a été élu par acclamation maire de la municipalité rurale de St-Norbert d'Arthabaska, de même que MM. Oscar Lachance, Léo Simoneau et Omer Labonté, comme conseillers. Les autres membres du conseil sont MM. Emile Therrien, André Gagné et Hégésippe Hamel. Le secrétaire-trésorier est M. Germain Houle.

A Chester-Nord

Deux candidats sont en lice à la mairie de Chester-Nord, soit MM. Emilien Huot, sortant, et Gérard Roux. A l'échevinage, M. Fernand Bouffard a été élu par acclamation à la place de M. Ubald Lambert et M. Paul Camire a été élu pour remplacer M. Sylvio Poisson, sortant, tandis que M. Albert Boilard a été réélu au siège no 5.

A St-Louis

M. Alphonse Poirier a été réélu pour un 3e mandat consécutif maire de St-Louis de Blandford, tandis que MM. Daniel Martin, Charles Héon et Omer Blier ont été élus conseillers par acclamation. Les autres membres du Conseil sont MM. Florido Beauchesne, Georges Beauchesne et Charles Beaudoin. Le secrétaire-trésorier est M. Henri Cormier.



ELECTION REGIONALE A VICTORIAVILLE — M. Normand Fréchette, journaliste attaché au service de LA PRESSE pour la région des Bois-Francs, a été élu président du comité de l'habitation, section des Bois-Francs. Cette photo, prise à l'issue de l'élection, nous fait voir de gauche à droite : MM. Robert Filion, de Plessisville, et Jacques Letellier, de Victoriaville, directeurs; Paul Rocheleau, 2e vice-président; Normand Fréchette, le nouveau président recevant le marteau symbolique de l'autorité de Robert Provencher, sortant Russel Demers, secrétaire-trésorier, tous de Victoriaville; Fernand Binette, d'Arthabaska, et Roger Pellerin, de Princeville, directeurs. N'apparaissent pas : M. Roméo Reny, 1er vice-président, de Victoriaville, et Me Léon Verville, directeur et échevin de Warwick.

Les pouvoirs ont été transmis au nouvel exécutif des Francs

SHERBROOKE. — Le souper hebdomadaire d'hier au club des Francs de Sherbrooke, a été l'occasion de la transmission des pouvoirs de l'ancien exécutif au nouveau. Les agapes de la semaine prochaine seront en l'honneur de l'exécutif sortant.

Au nom de cet exécutif sortant, le président Marcel Cloutier a remis à son successeur, le notaire Marcel Guy, le marteau traditionnel. Le nouvel exécutif comprend encore MM. Albert Ladouceur, vice-président; Léonard Guy, secrétaire, et Léonard Côte, trésorier. L'abbé Pierre Béliveau demeure l'animateur spirituel du club.

Les cadres de certains comités restent encore à compléter. Le président étant nommé en premier, leur composition s'établit comme suit:

Membres: MM. Jean Joubert, Gilles Daigneault, Arthur Lavallée, Roger Raymond, Dr René Frénette et Normand Laliberté;

Apostolat: Me Jean Rouillard, MM. Florent Hébert et Gilles St-Louis;

Propagande: M. Albert Gagné;

Bienfaisance: M. Jules-Marie Leblanc;

Finances: M. Marcel Dufresne;

Réception: MM. Paul Bédard, Florent Hébert, Dr Charles Tessier, Gaston Thériault, Laurent Blais, Armand Deschesnes et Yvan Dufresne.

La rédaction du bulletin "Le Franc-tireur" a de nouveau été confiée à M. Bruno Pigeon.

Parmi les projet du club pour une avenir rapproché, on retrouve une retraite fermée à la villa St-Alphonse, les 24, 25 et 26 mars; un souper-buffet mixte, le 26 janvier; un autre souper mixte pour la fin de février et une visite du club de Victoriaville à l'occasion du centenaire de cette ville.

Demande du JC à Princeville

PRINCEVILLE — Une demande a été soumise au conseil municipal de Princeville par le Jeune Commerce local. Elle concerne l'entretien des trottoirs durant l'hiver sur les quatre principales artères de la ville afin d'assurer une certaine sécurité aux piétons et surtout aux écoliers. Cette question avait déjà été étudiée par le conseil, mais on n'avait pas donné suite au projet, à cause de certaines difficultés et du coût onéreux que représentait une telle réalisation. La Chambre a également demandé que les règlements de la circulation et de la vitesse soient respectés dans les rues. La manière de conduire de certains automobilistes est un réel danger et le chef de police J.-Antonio Lacroix a signalé que des avertissements avaient été donnés à plusieurs chauffeurs. Des sanctions sévères seront prises s'il n'y a pas amélioration de la part de quelques imprudents.

Victoires des clubs Asbestos et St-Félix

ASBESTOS — Deux autres parties ont été disputées dans la ligue indépendante et les équipes d'Asbestos et de St-Félix sont sorties victorieuses, battant respectivement Warwick, au compte de 6-4 et Tingwick au compte de 4 à 3.

Dans la première partie, une avance de trois buts à la première période n'a pas été suffisante pour assurer la victoire aux porte-couleurs de Warwick. Les joueurs d'Asbestos se sont ralliés au cours de la deuxième période, avec cinq buts, et ont finalement remporté la victoire au compte de 6 à 4, chaque équipe enregistrant un but dans la période finale.

D. Roux a brillé à l'attaque pour Asbestos, en comptant trois buts. Gaumont, Girard et Leroux ont réussi les trois autres. Ce dernier s'est aussi mérité trois assistances. Pour les perdants, Guilbeault a compté deux buts, et Côté et Provencher, un chacun.

Lans la seconde partie, l'équipe de St-Félix a difficilement vaincu celle de Tingwick dans une joute marquée de seulement trois punitions.

Chainé, Maurice, Girardin, et Lefebvre ont compté pour les vainqueurs, alors que Charland, avec deux buts et Levasseur ont été les compteurs du Tingwick. Les joueurs de St-Félix ont pris une avance de trois buts à la première période, mais ont vu par la suite l'équipe de Tingwick enregistrer trois buts en 50 secondes et égaliser les chances. Lefebvre est cependant venu donner la victoire à son équipe à 16.04 de la période finale.

TÉLÉCRITIQUE

Mon dessein était de critiquer l'heure du concert. Mais, en écoutant Carrefour, je me suis dit que cette émission, toujours captivante, offrait un intérêt plus immédiat et plus national que l'audition de Bela Bartok, compositeur maintenant plus consacré que ne peut l'être l'indépendance du Québec. Madame Andréane Lafond, néo-Canadienne, posait, c'est compréhensible, ses questions comme à regret à messieurs O'Leary, Barbeau, Roy, d'Allemagne. Il est normal que Radio-Canada, organisme fédéral, concède, sans gaîté de coeur, ses ondes et sa télévision à un groupe qui lui est héréditairement hostile.

Les réponses prouvèrent aussi clairement que de l'eau de roche que le gouvernement fédéral a toujours traité les Canadiens français en parents pauvres. Quiconque fut, comme je le fus hélas ! haut fonctionnaire à Ottawa s'en rend compte sur-le-champ. Et, vu de Hull, le Parlement ressemble moins à une forteresse de nos droits qu'à un gibet. Notre patrie n'est pas toujours reconnaissante à ses grands hommes. Ni Papineau, ni Bourassa, patriotes émérites s'il en fut, ne sont "reconnus" à Ottawa, où ils ne furent ni ministres, ni sénateurs. Leur patriotisme coïncidait trop avec celui de la minorité canadienne-française pour que la majorité anglo-saxonne le reconnût. Et selon que vous serez puissant ou misérable, disait La Fontaine, les jugements de cour vous rendront blanc ou noir . . . Or, le Canada français a toujours été jugé misérable . . . et le nationalisme canadien-français paraît très noir à ceux qui ne le sont pas. Enfin, il ne faut pas s'étonner, en un temps où le mot colonie devient archaïque, que l'indépendance du Québec prenne une telle accélération . . . Le gouvernement des idées échappera toujours à la police.

Paul TOUPIN

VOTRE HOROSCOPE

à partir de minuit ce soir

LES PERSONNES NEES LE 14 JANVIER : Les natifs de ce jour ont de ces natures qui se prêtent à tout : blanc avec blanc, noir avec noir. Ils n'ont aucune opinion arrêtée et se prêtent à toutes les complaisances. On dit d'eux : "Ce sont de vrais diplomates". Ces natures un peu molles ont cependant des qualités appréciables : elles sont douces, sereines et savent rendre service. Elles sont aussi de bon conseil.

Le Bélier (du 21 mars au 19 avril) — Sans vous en rendre compte, votre attitude intimide la personne dont vous attendez que la sympathie se déclare. Faites votre autocritique. En rentrant à la maison, vous ne serez pas d'humeur causeuse. La banalité des propos que vous entendrez vous ennuiera et, pour couper court, vous vous coucherez de bonne heure.

Le Taureau (du 20 avril au 20 mai) — Vous n'aimez pas les critiques et vous croyez que les flatteurs vous affectionnent le plus. C'est d'eux au contraire qu'il faut vous méfier, leur indulgence vient de leur indifférence. La jalousie que vous chérissez peut être à l'origine d'une attitude injuste à l'égard de l'être aimé.

Les Gémeaux (du 21 mai au 21 juin) — Vous trouverez la plus parfaite compréhension auprès de la personne que vous aimez. Vous échangerez vos joies et vos déboires de la journée comme si vous n'aviez qu'une unique pensée. Vos craintes au sujet de la sincérité d'une amitié sont imaginaires; ne compromettez pas une entente établie depuis longtemps.

Le Cancer (du 22 juin au 21 juillet) — Vous vivez peut-être avec des personnes âgées et c'est avec elles que vous vous entendez le mieux. De plus jeunes, sans doute des enfants déjà grands, vous causeront des soucis.

Le Lion (du 22 juillet au 21 août) — Votre santé sera aussi bonne que le permettra votre système nerveux un peu déséquilibré. Vous donnerez au moindre incident une importance exagérée et vous verrez tout en noir. N'y a-t-il pas jusqu'à la toilette de l'être aimé au sujet de laquelle, sans raison, vous trouverez à redire. Imposez-vous le repos.

La Vierge (du 22 août au 22 sept.) — Défendez vos convictions, proposez vos suggestions aux personnes qui peuvent en tirer parti et vous aider à les réaliser. L'amitié posera beaucoup de problèmes. L'amour de même, mais en définitive vous avez une telle confiance en l'être aimé que tous vos doutes seront vite chassés.

La Balance (du 23 sept. au 22 oct.) — Vous risquez de manifester votre mauvaise humeur d'une façon trop évidente envers un supérieur ; soyez plus souple, songez à vos intérêts professionnels. Quand vous rentrerez chez vous, tout vous déplaira, car tout le monde paraîtra fâché. Ne vous laissez pas gagner par la contagion. D'ailleurs, il ne s'agit que d'une attitude de surface.

Le Scorpion (du 23 oct. au 21 nov.) — Votre entourage est assez bruyant et il vous arrive de vous en plaindre. Vous ne pourrez pas en faire autant cette fois. Un travail intéressant vous serez réservé, mais il vous apportera plus de satisfaction d'amour-propre que d'avantages matériels.

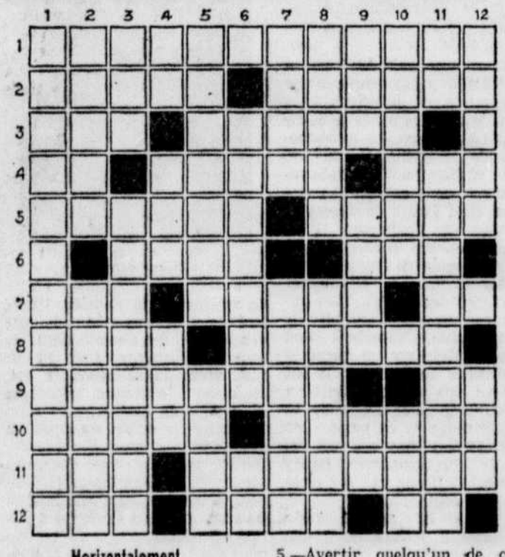
Le Sagittaire (du 22 nov. au 21 déc.) — Si vous travaillez pour autrui, il est probable que vous aurez des difficultés avec vos employeurs, mais si vous êtes à votre propre compte, ce sera avec des clients ou fournisseurs. Vous découvrirez le côté prétentieux d'une relation et votre admiration deviendra moins chaleureuse.

Le Capricorne (du 22 déc. au 20 janv.) — Vous vous impatienterez de ce que vos amours semblent piétiner, tandis que la personne aimée s'en accommode. Il vaut mieux qu'il en soit ainsi si vous voulez que cela dure. Un travail en collaboration fera naître une estime réciproque. Un travail ennuyeux préoccupera votre pensée; ne cherchez pas des solutions impossibles. Faites appel à la simplicité.

Le Verseau (du 21 janv. au 19 fév.) — Ne craignez pas de reconnaître votre part de responsabilité dans la bouderie de l'être aimé. Vos occupations normales se poursuivront dans des conditions de banalité défavorables à vos nerfs, mais vous aurez l'occasion de faire en dehors d'elles un travail plus intéressant.

Les Poissons (du 20 fév. au 20 mars) — Les probabilités sont bonnes pour vos occupations, mais vous serez très préoccupé par des propositions qu'on vous aura faites laissant entrevoir un changement avantageux.

MOTS CROISÉS



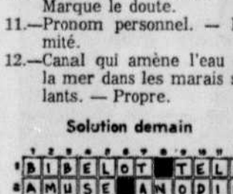
Horizontalement

1.—Changement d'une forme en une autre.
2.—Avertit, informe — Mauvais chien courant.
3.—Dix, en anglais — Envie de vomir.
4.—Du verbe rire — Religieux de l'ordre du Mont-Carmel — Mesure agraire.
5.—Sur-le-champ — Errer çà et là.
6.—Le même — Démonstratif.
7.—Camp armé. — Etre violemment irrité. — Double règle.
8.—Du verbe nier. — Texte littéral d'un écrit.
9.—Non coupable. — Dans.
10.—Remue, secoue. — Trompée perfidement.
11.—Général américain.—Somme payée.
12.—Légumineuse. — Pronom personnel. — Note.

Verticalement

1.—Qui a rapport au mariage (fém.)
2.—Action de sortir du repos — Imiter.
3.—Sert à soutenir le navire en construction. — Suite de courtes invocations.
4.—Carte à jouer. — Tragédie de Corneille. — Dénué d'esprit.
5.—Avertir quelqu'un de ce qu'il a à redouter. — Bolet comestible.
6.—Substance répandant une odeur suave. — Symbole de l'aluminium.
7.—Eau-de-vie. — Aimable, complaisant.
8.—Placer, mettre. — Accès.
9.—Conspué. — Variété d'argile. — Avant-midi.
10.—Divinité des montagnes. — Marque le doute.
11.—Pronom personnel. — Limité.
12.—Canal qui amène l'eau de la mer dans les marais salants. — Propre.

Solution demain

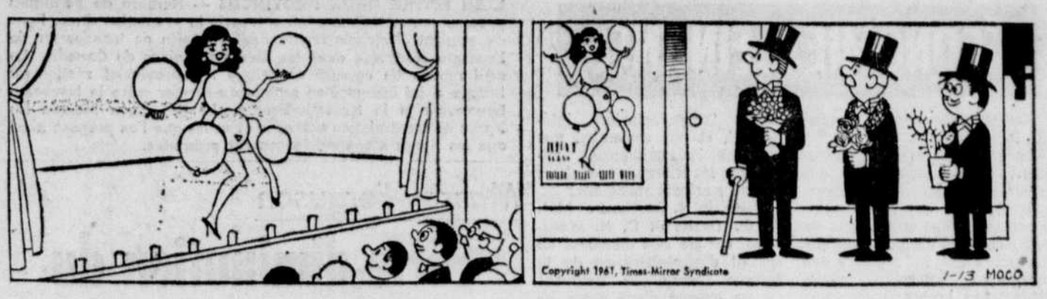


Solution du dernier problème.

TARZAN



MOCO



PHILOMENE



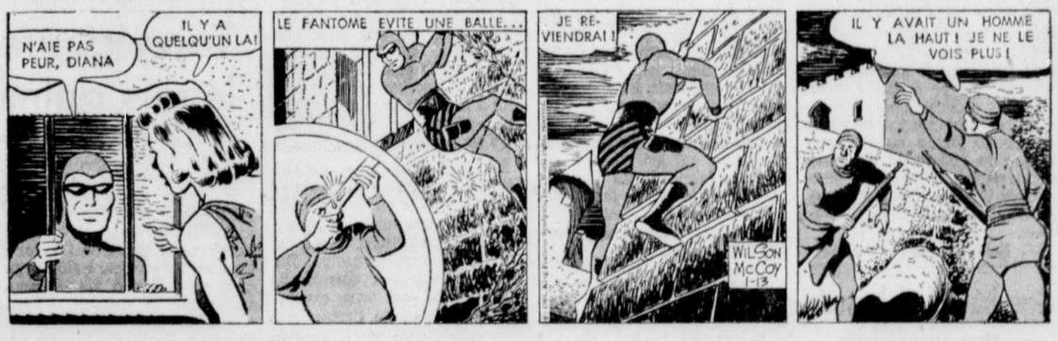
PILOTE TEMPETE



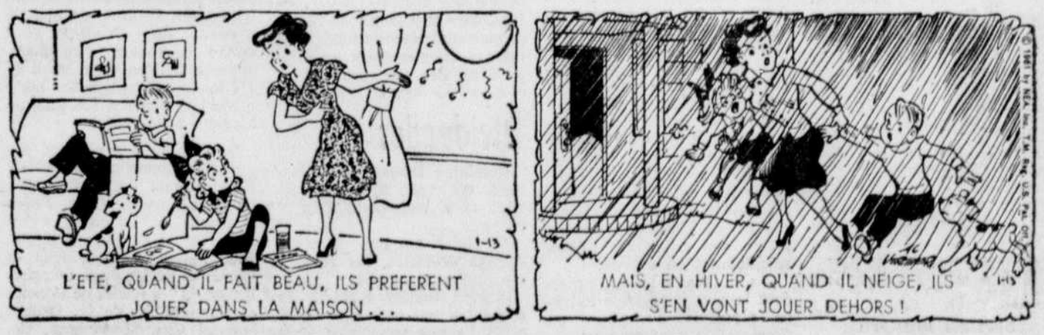
LE SURHOMME



LE FANTOME



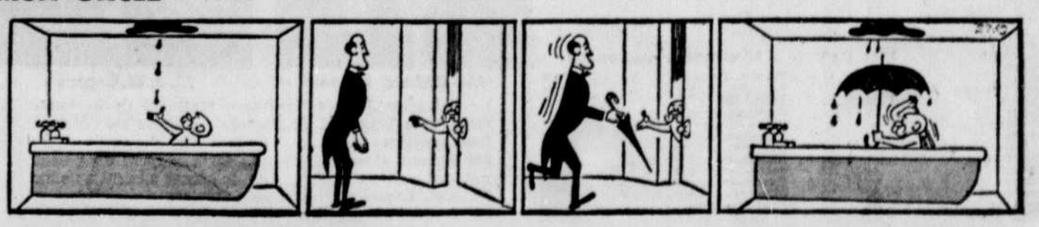
LE PAPA DE LILI



LARRY BRANNON



MON ONCLE



À LA TV

2—CBFT : Montréal 3—WCAX : Burlington 4—CFCM : Québec 5—WPTZ : Plattsburgh 6—CBMT : Montréal 7—CHLT : Sherbrooke 8—CJSS : Cornwall

VENDREDI

4:00 P.M.
2,4: Bobino
3: Brighter Day
5: Make Room for Daddy
6: Trouble with Father
7: Menu à la carte
8: Cartoons

5:15 P.M.
3: Secret Storm

4:30 P.M.
2,4,7: La Boîte à surprises
3: The Edge of Night
5: American Bandstand
6,8: Junior Round-up

5:00 P.M.
2,4,7: Sir Lancelot
3: Chuckwagon Tales
5: Rin Tin Tin

5:30 P.M.
2: Au bout du monde
4: Capitaine Tombola
5: Cartoon Carnival
6: Fury
7: Whirlybirds
8: Dance Party

6:00 P.M.
2: Edition métropolitaine
3: Ski Report
4: Musique en dînant
5, 8: News, Sports
6: Rendez-vous
7: Melody Ranch

6:10 P.M.
3: Sports, Weather

6:15 P.M.
2: Nouvelles sportives
8: Dateline Seaway Valley

6:25 P.M.
2: Ce soir

6:30 P.M.
2: Histoire à suivre
3: News
4, 7: Nouvelles
5: Cartoon Carnival
6: Métro
8: Movie

6:45 P.M.
2: Téléjournal
3: Douglas Edwards
4: Cinéfeuilleton
5: Huntley, Brinkley
6: CBC News — Sports
7: Météo-Sports

7:00 P.M.
2: Carrefour
3: You Can Quote Me
4: Nouvelles sportives
5: Leave It To Beaver
6: Seven-O-One
7: Club du Rythme

7:15 P.M.
4: Panorama

7:30 P.M.
2: Cinéfeuilleton
3: Family Classics
4: Québec appelle
5: Wilbur and Mr. Ed
6: Wyatt Earp
7: Vie dans nos forêts

7:45 P.M.
2, 4,7: Pour elle

8:00 P.M.
2, 4,7: Sur demande
5: The Untouchables
6, 8: Country Hoedown

8:30 P.M.
2, 4,7: Jeunes Visages
3: Route 66
6, 8: Perry Mason

9:00 P.M.
2, 4,7: Cinéma international
5: Our American Heritage

9:30 P.M.
3: Mr. Garlund
6, 8: Danger Man

10:00 P.M.
3: Twilight Zone
5: Michael Shayne
6, 8: Have Gun, Will Travel

10:30 P.M.
3: Eyewitness
6: Peter Gunn
8: How to Marry a Millionaire

10:45 P.M.
2, 7: Abat de rigueur
4: Votre médecin vous parle

11:00 P.M.
2, 4, 7: Téléjournal
3, 5, 6, 8: News

11:15 P.M.
2, 4: Nouvelles sportives
3: Movie
5: Jack Paar Show
6: Viewpoint
7: News Round-Up

11:22 P.M.
2, 4: Commentaires
6: Sports Final

11:30 P.M.
2: Lutte
4: La boîte aux images
6: Gunsmoke
8: Award Theatre

11:52 P.M.
7: Ciné-Vedette

12:03 A.M.
6: Feature Film

12:30 A.M.
2: Cinéma

SAMEDI

CBFT — Canal 2

AM
9:00—Musique
10:00—Fon-Fon
11:00—Le Professeur Calculus
11:30—Coucou

PM
12:00—Musique
12:30—Le golf et ses étoiles
1:30—Magazine international
2:00—Domino
3:00—Images en tête
5:00—Walt Disney
6:00—Télé '61
6:15—Nouvelles sportives
6:25—Ce soir
6:30—Histoire à suivre
6:45—Téléjournal
7:00—Orientation
7:30—Cinéfeuilleton
7:45—La Politique provinciale
8:00—Le club des autographes
8:30—Où chante l'Alouette
8:45—Hockey : Boston à Montréal
10:15—Mes chansons
10:30—Destination, danger
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Le Siffleur
11:52—Long métrage : "La Jeune Folle"

WCAX — Canal 3

AM
10:00—Captain Kangaroo
11:00—Magic Land
11:30—Roy Rogers

PM
12:00—Sky King
12:30—Mighty Mouse
1:00—TV University
1:30—Big Picture
2:00—Clubhouse
2:30—Pageant
3:00—Movie : "The Arizona Ranger"
5:30—Dance Date
6:00—News, Sports
6:30—Hour of Stars
7:30—Perry Mason
8:30—Checkmate
9:30—Have Gun, Will Travel
10:00—Gunsmoke
10:30—Case of Dangerous Robin
11:00—News
11:20—Movie : "His Kind of Woman"

CFCM — Canal 4

AM
9:00—Musique
10:00—Fon-Fon
11:00—Professeur Calculus
11:30—Coucou

PM
12:00—Musique
12:25—Vie de l'Eglise
12:30—Le golf et ses étoiles
1:30—Magazine international
2:00—Domino
3:00—Images en Tête
5:00—Walt Disney
6:00—Le conte de Monté Christo
6:30—Nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:15—Frontières
7:45—La Politique provinciale
8:00—Colin Maillard
8:30—Où chante l'alouette
8:45—Hockey
10:15—Mes chansons
10:30—Télépolicier
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Long métrage

WPTZ — Canal 5

AM
9:45—Christian Science
10:00—Shari Lewis Show
10:30—King Leonardo
11:00—Fury
11:30—Lone Ranger

PM
12:00—True Story
12:30—Detective's Diary
1:00—Lazy L. Ranch
1:30—Judo Time
2:00—Basketball
4:30—Bowling Stars
5:00—Walt Disney
6:30—Hawaiian Eye
7:30—Bonanza
8:30—The Tall Man
9:00—Lawrence Welk Show
10:00—Boxing
10:45—Make That Spare
11:00—Movie : "Accent on Love"

CBMT — Canal 6

PM
3:15—Feature Film "The White Angel"
4:45—The Sports Shop
5:00—The Long Haul
5:30—Cartoons
6:30—Speaking French
6:30—Mr. Fix It
6:45—CBC News
7:00—Dennis the Menace
7:30—Red River Jamboree
8:00—The Aquanauts
9:00—Hockey
10:15—Juliette
10:45—Film Shorts
11:00—News — Sports
11:15—Manhunt
11:45—Feature Film "Svengali"

CHLT — Canal 7

AM
10:00—Fon-Fon
11:00—Professeur Calculus
11:30—Coucou

PM
12:00—Entrée des Artistes
12:35—CBC News
12:45—Première édition
1:00—Documentaire
1:30—Magazine international
2:00—Domino
3:00—Images en Tête
5:00—Walt Disney
6:00—Troubadours
6:30—Nouvelles
6:50—Edition sportive
7:00—Soirées Canadiennes
7:30—Chasse aux Images
7:45—La Politique provinciale
8:00—Colin-maillard
8:30—Où chante l'alouette
8:45—Hockey
10:15—Mes chansons
10:30—Revue sportive
11:00—Téléjounal
11:15—Nouvelles sportives
11:30—Long métrage "Promesse à l'inconnue"

CJSS — Canal 8

PM
5:00—Outside Broadcast
5:30—Cartoons
6:00—Sheriff of Cochise
6:30—News
6:40—Popeye Theater
7:00—Dennis The Menace
7:30—Andy Griffith Show
8:00—O.K. Jamboree
8:30—Movie : "Luck of the Irish"
10:15—Juliette
10:45—King Whyte
11:00—News
11:10—Movie : "Gentlemen's Agreement"

RADIO

AU CADRAN FM : CKVL-FM 96.9 mc. ; CBF-FM 95.1 mc. ; CBM-FM 100.7 mc. ; CFCF-FM 106.2 mc.
AU CADRAN AM : CKAC 730 ; CBF 690 ; CBM 940 ; CFCF 600 ; CJAD 800 ; CKVL 850 ; CKGM 980 ; CJMS 1280.

VENDREDI — CKAC

5:00 P.M.—**Nouv.** — Jeu de dames
6:00 P.M.—**Nouv.** — Musique
6:15 P.M.—Dans l'creux de l'oreille
6:20 P.M.—Forum des sports
6:30 P.M.—Le monde ce soir
6:40 P.M.—Commentaires
6:45 P.M.—On veut savoir
7:00 P.M.—Le rosaire
7:15 P.M.—Noces d'or
7:20 P.M.—Variétés
7:30 P.M.—Bella Musica
8:00 P.M.—**Nouv.** - Evénements
8:15 P.M.—Nos gouvernements
8:30 P.M.—Chambre de commerce
8:45 P.M.—Gaietés musicales
9:00 P.M.—**Nouv.** - LeBel de nuit
10:00 P.M.—**Nouv.** - LeBel de nuit
10:45 P.M.—Revue des **nouvelles**
11:00 P.M.—Bonsoir les sportifs
11:10 P.M.—LeBel de nuit
12:00 A.M.—**Nouv.**—LeBel de nuit
1:00 A.M.—**Nouv.** — La pensée du soir, Fermeture

5:00 P.M.
CBF—Métro — Magazine
CKVL-FM—Ouverture
CJMS—Nouv. — Léo Lebel
CBM—News — Tempo
CJAD—News, M. Stephens
CFCF—Gerry-Go-Round
CKGM—News Pops
5:15 P.M.
CFCF—Man's World
5:30 P.M.
CJAD—News, M. Stephens
CKVL-FM—Fiesta
CKGM—News
5:45 P.M.
CBF—Sur nos ondes
CJMS—Serge Bélair
CKVL—Nouv. — Hit Parade
CFCF—Doug Smith
6:00 P.M.
CBF—Radio-Journal
CKVL-FM—Extraits d'opéra
CFCF—Gerry Herbert
CJMS—Angelus — Nouv, Serge Bélair
CBM—News — Byline
CJAD—N's, and Stock Quotations
6:15 P.M.
CJMS—Editorial
CJAD—Sports — Danny Gallivan
CKGM — Feature
CBM—Roving Reporter
CFCF—Entertainment Guide
6:30 P.M.
CKVL-FM—Musique de Russie
CBF—Rond-point
CJMS—Nouv. — S. Bélair
CJAD—Mike Stephens
CBM—Rawhide
CFCF—Ross Crain
CKGM—News
6:45 P.M.
CKVL—Nouv. — Hit Parade
CJMS—Gagnante club ménagères
CKGM—Feature
CBM—Ringside Table
7:00 P.M.
CBF—Psychologie
CKVL-FM—Radio-Concert
CBM—Out Look
CBM-FM—Résumé, News
CJMS—Nouv. — Club Hi-Fi
CKGM—News — Pops
CFCF—Ross Crain
CJAD—News - Mike Stephens
7:15 P.M.
CBF—Tour de chant de...
CBM-FM—Divertimento
7:30 P.M.
CBF—Vie ouvrière
CKVL-FM—Opérettes
CKVL—Hit Parade
CJMS—Nouvelles — C. Dumont
CJAD—Hi-Fi Club
CKGM—News
CBM—Ask the Weatherman
7:45 P.M.
CJMS—Nouvelles sportives
CKVL—Nouvelles — Hit Parade
CBM—Provincial Affairs
CJAD—News, Sports
CKGM—Feature
8:00 P.M.
CBF—Concours international de la chanson
CKVL-FM—Arthur Fiedler
CBM—Johnny Burt
CJMS—Nouv. - Montréal ce soir
CBM-FM—Johnny Burt
CJAD—Italian Festival
CFCF—Assignment
CKGM—News — Feature
8:30 P.M.
CBF—Conflits exemplaires
CKVL-FM—Voix connues
CKVL—Succès du jour
CKGM—News — CM-PM
CBM—Jazz
CJAD—The World Tonight
CFCF—Late Show
CBM—FM—Jazz Workshop
8:45 P.M.
CKVL—Ce soir à Ottawa
CJMS—C. Dumont
CJAD—Sam Ross, News
9:00 P.M.
CBF—Orchestre de chambre de Vancouver
CKVL—Bonsoir mes amis
CKVL-FM—Potpourri
CKGM—News — Editorial
CBM—CBC Symphony
CJMS—Nouv. — Les échos de ma ville
CBM-FM—CBC Symphony Orchestra
CJAD—Adventure in Music
CFCF—Late Show
9:30 P.M.
CKVL-FM—Compositeurs célèbres
CKGM—News — Feature
CJMS—Nouv. — Y. Leclerc
CFCF—Halifax Symphony
9:45 P.M.
CKVL—Nouvelles
10:00 P.M.
CBF—Radio-Journal
CKVL—Bonsoir mes amis
CKVL-FM—Festival de Salzbourg
CBM-FM—Jeunesses musicales
CKGM—Dave Boxer
CJMS—Nouv. — Les échos de ma ville
CBM—CBC News, Roundup and Talk
CJAD—News, Sports, Concert
CFCF—Late Show
10:15 P.M.
CBF—Commentaires
CKGM—Golden Music
10:30 P.M.
CBF—Intermède
CKVL—Prière — Bonsoir mes amis
CBM—Anthology
CKGM—Open Mind
CJMS—Echo — Opinion
10:45 P.M.
CBF—Nouvelles sportives
CJMS—Sportorama — Questions par les auditeurs
CKVL—Sports en revue
11:00 P.M.
CBF—Aux portes de la nuit
CKVL—Bonsoir mes amis
CJMS—Nouv. — Dame de coeur
CBM-FM—Nouv. — Concert
CJAD—News — Sports
CKGM—News
CBM—Two's Company
CFCF—Late Show
11:15 P.M.
CKVL—Sur la scène de l'actualité
CJAD—Vance Randolph
CKGM—Golden Music
11:30 P.M.
CKVL—Bonsoir mes amis
CKVL-FM—Le Carillon
CKGM—Golden Music
12:00 P.M.
CBF—Nouv.-Concert
CKVL—Mr. Midnight
CJMS—Nouvelles — Sportorama — Jusqu'à l'aube
CKVL-FM—Concert de minuit
CFCF—Bridge to Dreamland
CJAD—N's, Sports — All Thru the Night
CBM—News — Concert
CKGM—Rick Varney Feature — News
CBM-FM—Fermeture
1:00 A.M.
CBF—Fin des émissions
CKVL-FM—Les orgues mélodieuses
CBM—Fin des émissions
CKGM—News Gold Music
CFCF—Dean Kaye

SAMEDI — CKAC

5:55 A.M.—**Nouvelles**
6:00 A.M.—La Messe
6:30 A.M.—**Nouv.** — Bonjour
7:00 A.M.—**Nouv.** — J. Duceppe
7:30 A.M.—**Nouv.** — Du "pep"
7:45 A.M.—Oratoire
8:00 A.M.—**Nouvelles**
8:15 A.M.—Du "pep" avec Jean Duceppe
8:30 A.M.—**Nouv.** — Du "pep"
9:00 A.M.—**Nouv.** — Chansons françaises
10:00 A.M.—**Nouv.** — Un "Beu" de tout
11:00 A.M.—**Nouv.** — Grand prix du disque Canadien
11:30 A.M.—Monsieur Bricole
11:45 A.M.—Gaietés musicales
12:00 P.M.—Angélus — **Nouv.**
12:05 P.M.—Chansons du midi
1:00 P.M.—**Nouvelles**
1:10 P.M.—Hit Parade canadien
2:00 P.M.—**Nouv.** — Hit Parade
3:00 P.M.—**Nouv.** — Hit Parade
4:00 P.M.—**Nouv.**—Evénements
4:30 P.M.—Radio Sacré-Coeur
4:45 P.M.—Musique espagnole

5:00 A.M.
CKVL, Parade des vedettes
CKVL-FM, Voix célèbres
5:30 A.M.
CKVL, Journal des agriculteurs
CKVL-FM, Virtuosité
CJMS, R. Lemay
CJAD, Ralph Kirchen
CFCF, Morning Show
5:45 A.M.
CKVL, Parade des vedettes
6:00 A.M.
CBF, Nouv. — A la bonne heure
CKVL-FM, Musique de chambre
CKVL, Ste-Anne
CJMS, Nouvelles Sports — Déjeuner R. Lemay
CFCF, Morning Show
CBM, News, Concert
CKGM, Dan Tyler
CJAD, News Ralph Kirchen
6:15 A.M.
CJMS, Prière
CJAD, Hour of St-Francis
CKGM, Editorial
6:30 A.M.
CBF, Nouv. — A la bonne heure
CJMS, Nouvelles
CKVL, Parade des vedettes
CKVL-FM, Les chefs-d'oeuvres de la musique
CJAD, News Ralph Kirchen
CKGM, Neds
6:45 A.M.
CJMS, Editorial
CKGM, Jamieson
7:00 A.M.
CBF, Nouv., Opéra
CKVL, St-François
CKVL-FM, Symphonie
CJMS, Nouvelles R. Lemay
CFCF, Bob Gillies Morning Show
CJAD, News, Ralph Kirchen
CKGM, News
CBM, News, Concert
7:15 A.M.
CKVL, Parade des vedettes
CJMS, Sportorama Message Spirituel
CKGM, Editorial
7:30 A.M.
CBF, Nouv.—Opéra
CJMS, R. Lemay
CBM, News, Concert
CJAD, News, Ralph Kirchen
7:45 A.M.
CJMS, Editorial
CKGM, Dan Tyler
CBM, Plain Talk
8:00 A.M.
CBF, Prière
CKVL, Famille Soucy
CKVL-FM, Concert
CJMS, Nouv. — R. Lemay
CBM, News
CKGM, News Editorial
CJAD, News, Sports Ralph Kirchen
CFCF, News, Morning Show
8:15 A.M.
CBF, Nouv., Sports
CJMS, Sports, Prière
CBM, Ski Trails
8:30 A.M.
CBF, Rythmes et mélodies
CJMS, Nouvelles
CKGM, News — Editorials
CJAD, News — Ralph Kirchen
8:45 A.M.
CJMS, R. Lemay
CKVL, Nouvelles
9:00 A.M.
CBF, Nouvelles — Fantaisies
CKVL, Zézette
CKVL-FM, Concert de fanfare
CBM, News, Fry Frolics
CJAD, News, Sports
CFCF, Morning Show
CKGM, News — Editorial
CJMS, Nouv. — G. Hérard, Club des ménagères
9:15 A.M.
CJAD, Eastern Townships Hour
9:30 A.M.
CBF, Tante Lucille
CKVL-FM, Autour du monde en musique
CJMS, Nouvelles
CKVL, Nouv.—Call Me Uncle
CKGM, Music for everyone
9:45 A.M.
CJMS, G. Hérard, Club des ménagères
CKGM, Editorial
10:00 A.M.
CBF, Contes et légendes
CKVL-FM, Concert de la jeunesse
CKVL, Nouvelles Chanteville
CBM, Just Mary
CKGM, News — Feature
CJAD, News, Ralph Kirchen
CFCF, Gerry Herbert
CJMS, Nouv. — G. Hérard, Club des ménagères
10:30 A.M.
CBF, Musique
CJMS, Nouvelles — Gilbert Hérrad
CBM, Matinée Highlights
CKGM, News
10:45 A.M.
CJMS, Petite Clinique
CKGM, Feature
CKVL, Chanteville Nouvelles
11:00 A.M.
CBF, Opéra
CJMS, Nouv. — Léo Lebel, voisine
CKVL-FM, Accordéon
CKVL, Boîte à musique
CFCF, Gerry Herbert
CBM, Jazz
CJAD, News — G. Kirby
CKGM, News — Feature
11:30 A.M.
CKVLFM, Opérettes
CBF, Claves et maracas
CJMS, Nouvelles Léo Lebel
CKGM, News
CJAD, Fashion Show
12:00 A.M.
CBF, Rien qu'une chanson
CKVL-FM, André Kostelanetz
CJMS, Nouvelles
CBM, BBC News
CJAD, N's, G. Kirby
CBM-FM, New York Philharmonic Orchestra
12:15 P.M.
CJMS, Nouvelles
CBM, CBC Stamp Club
CKGM, Doc Stone
CKVL, Edition spéciale — Boîte à musique
12:30 P.M.
CBF, Réveil rural
CKVL-FM, Musique de Vienne
CJMS, Nouvelles S. Bélair
CBM, Junior Farm Club
CFCF, Gerry Herbert Show
CKGM, Editorial
CJAD, News — Gene Kirby
12:45 P.M.
CKVL, Nouvelles
CBM, Movie Scene
CKGM, Feature
1:00 A.M.
CBF, Nouvelles Intermède
CKVL-FM, Violon
CKVL Hit Parade
CJMS, Nouvelles S. Bélair
CBM, News
CJAD, News, G. Kirby
1:15 P.M.
CBF, Musique des Pays-Bas
CBM, This Week
1:30 P.M.
CBF, Rythmes de Paris
CKVL-FM, Les joyaux de la musique
CJMS, Nouvelles — S. Bélair
CBM, Time for French
CBM-FM, Rythmes de Paris
1:45 P.M.
CBM, Chansonnettes
CKGM, Feature
2:00 P.M.
CBF, Metropolitan Opera
CKVL-FM, Récital de la jeunesse
CJMS, G. Hérard, Club des ménagères
CBM, Metropolitan Opera
CBM-FM, Du pays de France
CFCF, G. Herbert
CKGM, Bob Washington
CJAD, News, Gene Kirby
2:15 P.M.
CKVL-FM, Musique de Russie
CKGM, Housewives
2:30 P.M.
CKVL-FM, Orchestres célèbres
CKGM, News
2:45 P.M.
CKGM, Trading Post
3:00 P.M.
CKVL-FM, Musique d'Espagne
CJMS, Nouv. — G. Hérard, Club des ménagères
CKGM, News Golden Music
CFCF, Saturday Show
CJAD, News, Hi-Fi Club
3:30 P.M.
CJMS, Nouv., La Dame de Coeur
CKVL-FM, Musique de ballet
CKGM, News — Feature
4:00 P.M.
CKVL-FM, Musique de scène
CJMS, Nouvelles, Dame de coeur
CKGM, Hit Music Feature
CJAD, News, Mike Stephens
4:30 P.M.
CKVL-FM, Sérénade
CKGM, News

L'actualité

NOUVELLES et COMMENTAIRES

Le budget supplémentaire a apporté un puissant stimulant à notre marché

Le marché des obligations a fluctué étroitement durant le mois de décembre, affichant une certaine vigueur au début du mois, puis se repliant légèrement après que le budget supplémentaire a été rendu public. Le marché des titres à court terme a été particulièrement actif et soutenu durant tout le mois. La firme Nesbitt, Thomson and Co. Ltd. fait remarquer que la Bourse de New York commence la nouvelle année sur une note d'optimisme, vu qu'on s'attend à une vigoureuse reprise des affaires au deuxième semestre, qui est censée entraîner l'économie vers de nouveaux sommets en 1962-63. Le fait que les cours des 425 titres servant au calcul de l'indice industriel de Standard & Poor's sont 19 fois plus hauts que le bénéfice par action de ces compagnies en 1960 démontre le degré de confiance de la clientèle boursière. Quant au marché canadien, qui s'est amélioré graduellement depuis juillet dernier, il n'y a aucun doute qu'il a été fortement stimulé par le récent budget supplémentaire, dont le premier effet immédiat, la réduction de la prime du dollar canadien, bénéficiera à un grand nombre de compagnies qui exportent la plus grande partie de leur production, notamment l'industrie du papier-journal et l'industrie minière.

La baisse du stock d'argent : nouveau souci pour le Trésor des Etats-Unis

On apprend de Washington que le Trésor américain, qui est déjà aux prises avec le problème de l'or, devra peut-être faire face à un autre problème, celui de l'argent. Si la tendance actuelle se continue, en effet, il se peut que d'ici deux ans environ il perde la prérogative dont il jouissait depuis longtemps de dicter le prix mondial de l'argent. S'il en était ainsi, la population devrait probablement payer plus cher pour une grande variété d'articles, des bijoux en argent aux pellicules photographiques. Une hausse du prix de l'argent pourrait influencer les pièces d'argent dans plusieurs parties du monde. Dans certains pays, par exemple, on trouverait peut-être que les pièces valent plus pour leur pesant d'argent que comme monnaie. D'autre part, les mines d'argent accroîtraient probablement leur production et réaliseraient de plus gros profits. Le Trésor américain plafonne le prix de l'argent en maintenant une réserve où il puise l'argent qu'il vend aux usagers. Or en 1960, le stock a diminué de 51,500,000 onces et, le 1er janvier dernier, il s'établissait à 123,500,000 onces. Depuis le début de l'année, il a déjà baissé d'un million d'onces. A ce rythme, la réserve sera épuisée vers le milieu de 1963. En plus de perdre son emprise sur le prix de ce métal, le Trésor serait même obligé d'en acheter, puisque la Monnaie en utilise 40,000,000 d'onces par année.

Une des raisons pour lesquelles le Trésor n'était pas intéressé à hausser le prix de l'argent, c'est que ce sont les étrangers qui en profiteraient le plus. Les Etats-Unis utilisent environ 100,000,000 d'onces d'argent par année, dont près de 65,000,000 d'onces sont importées. Pour préserver sa réserve, le Trésor peut recourir à l'une des trois solutions suivantes : 1. augmenter son prix de vente, ce qui stimulerait la production; 2. refuser de vendre de l'argent, ce qui libérerait le prix de l'emprise du Trésor ; 3. retirer de la circulation les certificats-argent d'une dénomination de $5 et plus, ce qui libérerait environ 500,000,000 d'onces d'argent qui servent actuellement de garantie à ces billets. Cette dernière solution serait la plus logique, croit-on, parce qu'elle est la seule qui aurait le double avantage de préserver le stock et de maintenir la prérogative du Trésor de plafonner le prix.

Au Canada comme aux E.-U., on abandonne l'indice d'utilisation en sidérurgie

Il y a quelques semaines, l'industrie sidérurgique américaine décidait de ne plus indiquer le pourcentage de la production par rapport à la capacité potentielle des moyens de production. L'American Iron and Steel Institute expliquait que le pourcentage indiquant le degré d'utilisation des moyens de production était devenu une mesure inadéquate. Depuis le 1er janvier, elle omet donc cette indication. Au Canada, le Bureau fédéral de la statistique, faisant sans doute écho à cette décision, ne publie plus, lui non plus, les taux d'exploitation des aciéries relativement à la capacité. Le communiqué du Bureau dit qu'il en est arrivé à cette décision à la suite de propositions formulées par des représentants de cette industrie et par d'autres sources. "On croit, précise-t-il, que les pourcentages de la capacité exploitée ne rendent plus la réalité comme mesure d'activité dans l'industrie de l'acier à cause des changements dans les techniques de production, de l'acier amélioré et de nouveaux produits. De récentes découvertes technologiques qui accroissent la production ont introduit de nouveaux rapports, encore à définir, entre la production et la capacité physique des installations de cette industrie."

Eugène LAFOND

L'agence Baker acquiert R. Otto

The Baker Advertising Agency Ltd. vient de faire l'acquisition de Robert Otto and Co. (Canada), une filiale en propriété exclusive de la grande agence américaine, Robert Otto and Co., Inc., de New York.

Le président de l'agence Baker, M. W. R. Baker, souligne que cette transaction permettra à la compagnie d'accroître considérablement son chiffre d'affaires. Il mentionne en outre que c'est probablement la première fois depuis plusieurs années qu'une filiale d'une compagnie américaine, dans le secteur de la publicité, est absorbée par une entreprise canadienne.

M. Baker souligne aussi que la grande agence américaine qui possède des bureaux dans plusieurs pays du monde agira à titre de conseiller auprès de l'agence Baker pour le service des clients que possédait au Canada la filiale acquise.

FRY-CADBURY LTD.



Mr. Douglas H. Cohoon

M. Paul S. Cadbury, président de Fry-Cadbury Ltd., Montréal, annonce la nomination de M. Douglas H. Cohoon comme vice président et directeur-administrateur.

A LA COMPAGNIE MARTIN-SENOUR



M. H.C. CULLEY



M. J.H.W. LAWRENCE

M. Sidney Ling, administrateur-gérant de la Sherwin-Williams Company of Canada, Limited, annonce que M. H. C. Culley prend sa retraite après trente-six ans de services à la Martin-Senour Company, Limited. M. Culley, qui avait débuté en 1924 comme représentant du service des ventes, était depuis quatorze ans vice-président et gérant général.

M. J. H. W. Lawrence remplacera M. Culley comme vice-président et gérant général. Avant sa nouvelle nomination, M. Lawrence était gérant général des ventes. Sa vaste expérience dans la commercialisation, la vente et l'administration lui sera précieuse dans l'exercice de ses nouvelles fonctions. Il aura son bureau à Montréal.

FONDS D'ETAT ETRANGERS

	ACHAT	VENTE
Australie 3½% 1966	92½	93¼
Brésil 3¾% Série 1-3	97½	97½
Brésil 3¾% Série 6-30	96	98
Bolivie 7%	17	17
Chili 2½% 1993	43½	43¾
Colombie 3% 1970	74½	75½
Grèce 6% 1968	29¾	30
Italie 3% 1977	76¼	76¼
Perou 3% 1997	45	45¾

Le président de la Banque Royale

L'épineuse question du maintien de notre indépendance économique

Dans l'allocution qu'il a prononcée à l'assemblée annuelle des actionnaires, le nouveau président de la Banque Royale du Canada, M. W. Earle McLaughlin, s'est élevé contre la récente vague de protestations contre l'importation des capitaux étrangers, parce que, à son avis, ce n'est pas en partant du principe que les investissements américains constituent une menace pour notre indépendance économique ou que la dette internationale du Canada est une menace pour son économie qu'on réussira à améliorer le commerce canadien, à résoudre le problème du chômage et celui de la dette.

Au sujet de la fixation du taux de change, actuellement libre, du dollar canadien ou de l'endiguement du flot de capitaux étrangers que l'on préconise dans certains milieux, M. McLaughlin a déclaré qu'il s'agit là d'un raisonnement d'une dangereuse absurdité, qui pourrait entraîner le pays dans de sérieuses difficultés. "Si nous faisions retour à un taux de change fixe, dit-il, nous aurions aussi à faire face à des mouvements de capitaux de spéculation de cette amplitude. Dans de telles conditions, le Canada ferait aussi bien de renoncer à toute prétention d'indépendance en matière de politique monétaire et fiscale.

Les Canadiens attribuent au capital étranger, à la politique de la Banque du Canada et aux taux d'intérêt des problèmes, comme celui du chômage, qui sont dus en réalité à d'autres causes. "Nous devrons ouvrir les yeux, dit-il, sur l'impuissance de la mobilité de la main-d'oeuvre à suivre les transformations techniques par la voie du réapprentissage ou des migrations. Nous devrons ouvrir les yeux sur nos prix de revient trop gonflés et l'accroissement trop lent de la productivité qui expliquent la majeure partie de tous les maux que l'on reproche soit au taux du change soit à la politique monétaire de la Banque du Canada. Ces problèmes réels et apparemment chroniques sont la cause véritable des niveaux anormalement élevés du chômage en temps de prospérité et de non-prospérité, comme du malaise général que l'on a exactement qualifié de "stagnation à niveau élevé".

Dans la mesure où le chômage est dû non à une insuffisance de la demande effective mais à des vices de structure dans l'économie, nous aurons encore un niveau de chômage trop élevé en dépit d'un accroissement de la quantité de monnaie, lié à une politique fiscale expansionniste, a fait observer le président de la Banque Royale. Puis il a ajouté que "le plus tôt nous saurons reconnaître les réalités de la vie dans leurs rapports avec la politique économique, le plus tôt nous réaliserons nos objectifs immédiats: un accroissement de l'emploi et une expansion ordonnée sans inflation".

La restriction des exportations de capitaux américains produirait les mêmes effets que la restriction des importations de capitaux au Canada: rareté de l'argent, chômage, taux d'intérêts élevés et crise de remboursement de la dette internationale, selon M. McLaughlin. Il a fait remarquer qu'au moins les deux tiers de notre dette internationale nette, qui s'élevait à $17 milliards à la fin de 1960, ne constituent pas une dette véritable, mais bien des placements directs nets, en grande partie dans des filiales canadiennes d'entreprises américaines, qui n'auront jamais à être remboursés. Le reste seulement, ou probablement moins d'un tiers du total, est une dette au sens absolu.

Comme pour la politique monétaire, dans sa politique à l'égard du capital international, le gouvernement, en garantissant un haut degré d'indépendance économique pour le Canada, n'a pas besoin de recourir à un rafistolage des taux de change, des balances commerciales ou des mouvements de capitaux qui, même s'il atteignait son objectif immédiat à courte échéance (ce qui est extrêmement douteux) ne le ferait qu'au risque d'un désastre éventuel pour le développement économique du Canada à longue échéance, a déclaré M. McLaughlin.

Le président a rejeté l'argument selon lequel nous devrions encourager les industries qui emploient le plus de main-d'oeuvre, même aux dépens de nos industries d'exportation qui, surtout dans le secteur des ressources naturelles, n'emploient pas beaucoup de main-d'oeuvre, même si elles sont très productives. Nos industries d'exportation ne sont peut-être pas de grands employeurs de main-d'oeuvre, mais le revenu qu'elles créent a un effet de multiplication en circulant au sein de notre économie et, indirectement, il est une grande source, sinon la plus grande source, de demande de main-d'oeuvre au Canada.

M. McLaughlin a souligné qu'il nous faudra éventuellement "ouvrir les yeux sur ce qui constitue la plus vitale de toutes les nécessités pour notre survivance économique à longue échéance, à savoir que nos soi-disant "manufacturiers intérieurs", et pas seulement nos exportateurs traditionnels, aillent sur les marchés mondiaux vendre aux prix mondiaux.

L'hon. P. H. Bouffard et MM. W. O. Twaits et C. N. Woodward, ont été élus membres du conseil d'administration de la Banque Royale. M. Bouffard est un associé d'une étude légale de Québec, M. Twaits est président de l'Imperial Oil et M. Woodward est président de Woodward Stores Ltd.

M. A. F. Mayne, directeur général des affaires étrangères de la Banque, a été élu membre du conseil d'administration et vice-président d'administration.

ÉCONOMIE — FINANCE

Le monde des affaires

Le nombre des faillites commerciales et industrielles a diminué à 265 aux Etats-Unis durant la semaine terminée le 5 janvier, au regard de 276 la semaine précédente, selon Dun & Bradstreet Inc. En 1960, il s'était élevé à 242 pour la même semaine. Au Canada, les faillites ont augmenté de 34 à 36, tandis qu'elles se chiffraient à 15 seulement il y a un an.

* * *

Plus de $1,300,000 ont été versés dans le Trésor provincial de l'Alberta mardi par suite de la vente de concessions pétrolifères et gazifères.

* * *

On annonce la nomination de MM. Eric S. Davies et F. Bruce Taylor comme vice-présidents de Trans-Mountain Oil Pipeline Company et de ses filiales.

* * *

On a prédit que les ventes de petites voitures grimperont à 50% du total du marché américain cette année, alors qu'il était de 30% en 1960.

* * *

Teck-Hughes Gold Mines a fait un bénéfice net de $335,685 durant les neuf mois terminés le 30 septembre 1960, comparés à $275,702 pour la période correspondante de 1959. La compagnie a changé la date de clôture de son exercice, qui finissait en même temps que l'année civile. Pour une période de douze mois, le bénéfice équivaudrait à 12.6 cents l'action, contre 10.9 cents l'action en 1959.

* * *

Un groupe de financiers, qui a offert $72 l'action pour toutes les actions de Toronto General Trusts Corp., a convenu de combler la différence entre ce prix et le prix inférieur auquel des actionnaires ont vendu leurs actions. On dit qu'il s'agit là d'un geste sans précédent dans les annales de la Bourse de Toronto. Le groupe comprend la Banque Toronto-Dominion et la maison de placement Wood, Gundy and Co. Ltd.

* * *

M. Bruce T. Bennett a été nommé directeur des exportations à la Canadian Breweries Ltd, annonce le président de la compagnie, M. Ian R. Dowie.

* * *

La Commission américaine des valeurs mobilières (SEC) annonce qu'elle a ajouté à sa liste noire de compagnies canadiennes la Ibsen Cobalt-Silver Mines Limited, portant ainsi à 237 le total des compagnies canadiennes dont les actions ont été ou sont présentement distribuées illégalement aux Etats-Unis.

* * *

Un porte-parole de Canadian Nickel Company Limited a révélé que la compagnie songe à acquérir la mine Larymna, en Grèce.

* * *

La compagnie Abitibi Power and Paper annonce la nomination de M. Gordon Sutton au poste de gérant d'usine, division de Fort William, et de M. Harvey Turmaine, également comme gérant d'usine, division de Thunder Bay.

Canadian General Electric

Contrat d'équipement électronique pour la détection anti-aérienne

TORONTO. — M. R. M. Robinson, vice-président de la Canadian General Electric Co. Ltd. annonce que cette société fabrique en ce moment pour $1,000,000 d'équipement électronique spécialement mis au point et faisant partie de la commande de radars de détection anti-aérienne AN/FPS-24, passée par l'aviation américaine à la General Electric des Etats-Unis.

M. Robinson, qui est également directeur général du département des tubes et de l'équipement électronique de la société canadienne, a expliqué que sa compagnie a signé avec la G.E. américaine un accord en vertu duquel elle fabriquera un certain nombre de radars à oscillateur qui ont été mis au point et fabriqués au Canada par les ingénieurs de la C.G.E. dans le cadre d'un contrat d'études et de recherches précédent.

Ces radars doivent être livrés en avril 1961. Une partie de la commande sera sous-traitée à des fabricants canadiens de pièces détachées.

C'était la deuxième commande de radars AN/FPS-24 à haute puissance et longue portée passée en 1960 au département Matériel électronique militaire lourd de General Electric (U.S.) par le gouvernement américain.

Le AN/FPS-24 comporte plusieurs des perfectionnements les plus récents dans les éléments d'interprétation des signaux. Il est destiné à la détection des avions stratégiques supersoniques à une plus haute altitude et à une plus longue portée que celles des radars actuellement en service.

Ces nouveaux radars possèdent la plus importante antenne pivotante du genre au monde. Elle comprend un réflecteur, un socle et un cornet surmontant un pylône de 55 pieds de haut. L'ensemble a 120 pieds de large et 50 pieds de haut. Son poids est de 135 tonnes (275,000 lbs.). La grille du réflecteur et l'armature qui la supporte contiennent plus de 2 milles d'aluminium de haute résistance et d'acier à basse température.

Marché hors bourse

Section industrielle et financière

(Cours fournis par Kippen & Co. Inc)

	Ach.	Ven.
Anglo Tel "A"	44½	46
Argon Welding	2	3
Banque d'Economie	43	—
Banque d'Epargne	67	—
Bronco	1¾	2¼
Cdn Delhi	4⅛	4⅜
Corp. d'Expansion	10⅜	—
Crown Life	215	—
Dupuis priv.	16	—
Eastern Trust	34	—
Great West Life	20⅜	—
Hudson Bay	21	21½
Imp Chemicals	900	930
La Prévoyance	80	—
La Sauvegarde	80	—
La Solidarité	50	—
Les Prévoyants	63	—
London Life	183	193
Pac Gas Transm.	14¾	15¼
Pouv Bas St. L. Priv.	16	18
Québec-Tel. 5% priv.	18½	19½
Soc. d'Administration	128	—
Sovereign	195	205
Trust Général	16½	17½
Velox priv.	7½	—
Westcoat Trans.	16⅛	17

Section minière

par G. E. LESLIE & CO.

Aconic	.15	.20
Aconic vte	.10	.20
Alsab	—	.30
Amal Mining	.10	.20
Armora	—	.02
Assoc. Develop.	.05	.07
Atlas Chip	.01	.03
Balo Mountains	.09	.11
Basson	.13	.15
Big Neil	.15	.20
Black Hawks	.17	.20
Bracenac	.06	.08
Brosnan	.04	.08
Can Javelin	7.50	8.33
Copper Stream	—	.35
Dauphin	.10	.15
Franksin	—	.20
Ghislau	—	.75
Gibson	.02	.03
Gleneona	.00¼	.00¾
Hastings	.80	.90
Hull Iron	.75	.83
Imperial Minerals	.05	.10
Independent Ash	.08	.10
Kenmac	.02	.04
Lake Chib	—	.10
Lake Sup. Iron	.20	.30
Lun Echo	.20	.24
Main Oka	.40	.50
Marpic	.02	.04
Martin Bird	.03	.05
Mattagami Expl.	.05	.10
Miller Copper	.04	.06
National Mal	.38	.42
Nipiron	.06	.09
North Matagami	.08	.11
Okiend	.03	.05
Olympia	.38	.40
Pascalis	.15	.18
Pine Point	10.50	11.00
Quedon	—	.05
Quejo	.03	.05
Rand Malartic	.03	.05
Roxford	.30	.35
Saucon	.75	.85
Sheraton	—	.30
St-Jude	.06	.11
St. Helen	.06	.10
Scott Chib.	.01	.03
Starlight	.01	.02
Tarpoint	.00½	.01½
Valmont	.06	.10
Wm Leys	.01	.03
Young Dave	.17	.20

FONDS MUTUELS

	Ach.	Ven.
xAffiliated Fund Inc. C	7.48	8.09
xAmerican Business Sh	4.25	4.54
All Canadian Com	7.08	7.70
All Canadian Div.	5.39	5.85
Beaubran Corp	29.09	31.58
xBoston Fund Ltd.	17.95	19.41
xBullock Fund Ltd	12.82	14.03
Canadian Investment F	9.03	9.91
Canafund Co. Ltd	37.15	38.99
Champlon Mutual F C	5.48	6.02
Commwealth Inter Cp	8.08	8.88
Comm Inter Levrage	6.01	7.45
Corporate Investors	9.08	9.92
Diversified Inc. Share B	3.85	4.15
Dividend Shares	3.02	3.32
Dominion Equity Inv	13.15	15.47
Dreyfus Fund Inc.	15.20	16.52
First Oil et Gas	3.81	4.16
Fonds Collectif A	5.42	5.89
Fonds Collectif B	5.36	5.70
Fonds Collectif C	5.27	5.73
xGroup Sec Auto Shres	8.44	9.23
xGroup Sec Rail Shares	9.11	9.98
xGroup Sec Steel Shares	9.04	9.91
Group Inc	3.47	3.79
Groupe Selectif A	5.36	5.80
Growth Oil & Gas	6.93	7.28
xIncorporated Investors	8.32	9.21
Investors Growth Fund	6.03	6.56
Investors Mutual of C.	11.54	12.55
Keystone of Canada	14.44	15.62
xKeystone Custod. B-3	15.11	16.49
xKeystone Custod. B-4	9.29	10.14
xKeystone Custod. K-1	8.85	9.66
xKeystone Custod. K-2	15.38	16.79
xMass. Invest. Trust	13.47	14.56
xMass. Inv. Growth S.	15.38	16.63
Mutual Accumul. Fd	7.78	8.50
Mutual Income Fund	4.95	5.41
North Am. Fd of C. Ltd	8.90	9.67
Pr'ts et Revenue Mut.	5.23	5.71
Radisson R. I.	4.25	4.67
Savings Inv. Mut. of C.	5.23	5.71
Supervised Am. Fds	7.02	7.09
Superv. Ex. (1955) Ltd	39.01	—
Superv. Ex. (1956) Ltd	32.01	—
Superv. Ex. (1957) Ltd	5.48	—
Superv. Ex. (1958) Ltd	5.79	5.85
Superv. Growth Fund	1.69	1.71
Superv. Income Fund	3.92	3.96
Television Electronics	7.85	8.56
Timed Investment Fund	5.65	6.10
United Accumulat. Fd	15.33	16.75
xWellington Fund, Inc.	14.05	15.32

x—En monnaie américaine

Les aliments humides

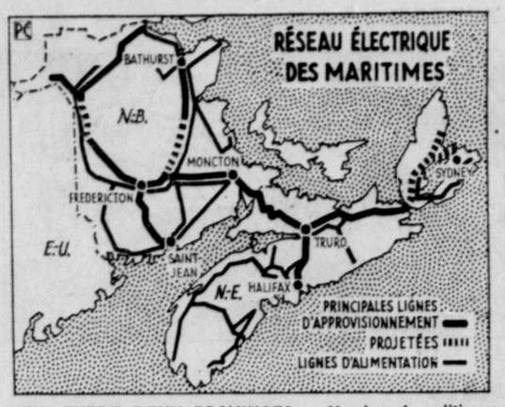
L'empoisonnement par les aliments peut survenir alors que certains aliments humides, comme les crèmes, les volailles farcies, les sauces et les mayonnaises, sont gardés à des températures de 50 degrés F. ou plus durant quatre heures ou davantage.

Dividendes

Dominion Oilcloth and Linoleum Co. Ltd., 30 cents l'action, 15 février, inscription 17 janvier.

N. Slater Co. Ltd., 30 cents l'action ordinaire, 1er février, inscription 20 janvier.

Slater Industries Ltd., 10 cents l'action ordinaire et 22 cents l'action privilégiée série "A", 1er février, inscription 20 janvier.



LIEN ENTRE DEUX PROVINCES — Nombre de politiques provinciaux et fédéraux ont entrepris la promotion d'une ligne de courant électrique transcanadienne afin de transporter de l'énergie électrique dans les diverses régions du Canada. Le seul réseau de courant électrique interprovincial réellement intégré a été inauguré en septembre dernier entre le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse. Le graphique indique les lignes de transmission actuelles et celles que l'on propose ainsi que les lignes d'approvisionnement présentes.

Massey-Ferguson

Forte diminution du bénéfice net en 1960

La compagnie Massey-Ferguson annonce que son bénéfice net, après impôts, pour l'exercice terminé le 31 octobre 1960, a été de $13,153,944, comparativement à $21,018,393 pour l'exercice de 1959. Compte tenu du nombre d'actions en circulation, le bénéfice par action a été de $0.97 pour 1960, comparativement à $1.65 pour 1959. Les provisions pour impôts, pour 1960, ont été de $11,216,768, comparativement à $13,345,751 pour l'année précédente. Les crédits de recouvrement d'impôts se sont élevés à $3,900,000 pour l'année terminée le 31 octobre 1960, à rapprocher de $7,200,000 l'année précédente. Les ventes mondiales consolidées ont été de $490,413,968 pour 1960, soit une augmentation de 3 p. 100 sur le total de $475,543,641 de 1959.

M. A. A. Thornbrough, président de Massey-Ferguson, a dit que le bénéfice net de 1960 a été inférieur à celui de 1959 en dépit d'une légère augmentation des ventes, en raison de plusieurs situations spéciales. Les bénéfices de la compagnie française n'ont pas été satisfaisants, par suite d'une répétition des conditions économiques défavorables des autres années. La compagnie a également fait certaines dépenses, dont plusieurs ne se répéteront pas. Elle a de plus pourvu à la mise au rancart de matériel de production dont elle n'a plus besoin.

Il faut également tenir compte, selon M. Thornbrough, de dépenses encourues en France en rapport avec la planification qui a précédé l'ouverture de l'usine de tracteurs qui vient tout récemment de commencer à produire en série; des frais de réorganisation nécessités par la centralisation de l'administration, à Coventry, en vue de l'expansion des opérations du Royaume-Uni; et de l'augmentation des frais de dépréciation et d'amortissement découlant de l'acquisition d'importantes installations au Royaume-Uni et en France, vers la fin de 1959. De plus, la compagnie a dépensé des sommes appréciables pour améliorer son service après-vente.

D'après le président de Massey-Ferguson, bien que le bénéfice net ait été plus bas pour 1960, une augmentation de $6,600,000 dans la dépréciation et l'amortissement a permis à la compagnie d'atteindre une liquidité comparable à celle de l'an dernier.

M. Thornbrough a ajouté: "Notre compagnie a maintenant terminé le vaste programme de réorganisation nécessité par les acquisitions qu'elle a faites ces derniers temps. Du point de vue des opérations, les progrès que nous envisagions au début de l'année ont été réalisés dans une large mesure."

Massey-Ferguson ne prévoit aucun changement majeur, en 1961, dans le potentiel de ventes de l'industrie des machines agricoles et, en ce moment, les perspectives des ventes dans les marchés internationaux semblent satisfaisantes. Le rapport annuel de la compagnie sera posté aux actionnaires vers le 1er février.

COURS DES DEVISES

A New York, le dollar canadien est en hausse de 3/32 à une prime de 13/16 pour cent; la livre sterling est en nausse de 1/32 à $2.80-3/4.

A Montréal, le dollar américain est en baisse de 1/16 à 25/32 pour cent d'escompte et la livre sterling est en baisse de 3/16 à $2.78-1/2.

Devises étrangères

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

France, franc	0.2030
Belgique, franc	0.0200
Italie, lire	0.0016
Espagne, peseta	0.0167
Suisse, franc	0.2311
Pays-Bas, florin	0.2637
Norvège, couronne	0.1393
Danemark, couronne	0.1443
Suède, couronne	0.1923
Tchécoslovaquie, couronne	0.1381
Allemagne, deutsch mark	0.2385
Mexique, pesso	0.0796
Venezuela, bolivar	0.2093

Informations boursières

Renseignements généraux

General Dynamics Corporation — a fait savoir à la Bourse de Montréal qu'il a été émis 15,000 actions ordinaires, en vertu du plan d'option en cours; ce qui porte donc le total entre les mains du public a 9,997,079 actions.

Johns Manville Corporation — a avisé la Bourse de Montréal que 1,000 actions ont été émises en vertu du plan d'achat d'actions en faveur de ses employés; ce qui porte le total souscrit par ces derniers à 197,790 et le total des actions émises à 8,491,038 actions.

Simpsons Limited — a notifié la Bourse de Montréal par l'intermédiaire de son agent de transfert qu'il y avait 3,156,071 actions ordinaires en cours le 15 novembre 1960 et que sur ce total 47,152 avaient été émises en vertu du plan d'option en faveur de ses emjloyés et 108,919 à la suite de la conversion de débentures de la série "B".

Maple Leaf Milling Co. Ltd. — a annoncé à la Bourse Canadienne qu'un de ses employés a acheté 200 actions à $8.00 chacune, conformément au plan stimulateur d'option en faveur de ses employés sur des actions de l'entreprise. Cette dernière compte donc maintenant 533,564 actions entre les mains du public.

Westminster Paper Co.

Nouveaux investissements à la papeterie de Crabtree

par Laurent LAUZIER

Westminster Paper Co., qui fait partie du puissant groupe d'entreprises de Scott Paper, continuera cette année encore ses agrandissements à son usine de Crabtree en vue d'accroître et de diversifier sa production, a déclaré hier soir au cours d'une conférence de presse M. Arthur Armstrong, président.

Ce dernier a précisé au représentant de LA PRESSE que la compagnie avait déjà investi plus de $7,000,000 dans cette usine qui est bien située pour livraison dans tout l'Est du Canada et même en Ontario. M. Armstrong prévoit de nouveaux agrandissements d'ici cinq ans qui entraîneront des déboursés de plusieurs millions et permettront à cette entreprise québécoise de produire suffisamment pour satisfaire à la demande du marché de l'Est du pays.

Premier congrès

La puissante organisation internationale de Scott Paper Company tient présentement son premier congrès international dans la métropole. A cette occasion, le président de cette vaste entreprise M. Thomas B. McCABE a précisé que les placements de la compagnie au Canada dans diverses sociétés atteignaient environ $24,000,000. La compagnie détient d'importantes participations dans Westminster Paper Co., en Colombie-Britannique, et dans Columbia Forest Products Ltd., de Vancouver. Elle a aussi des placements en Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick où elle possède d'importantes concessions forestières.

M. McCABE, qui a participé à la conférence de presse d'hier soir, a souligné que d'ici quelques années d'importantes découvertes seront probablement faites dans le domaine de la fabrication du papier et que de nouveaux produits seront utilisés pour la fabrication de la pâte. Il a toutefois mentionné que le Canada et particulièrement la province de Québec conserveront une place importante sur le marché. Il a rappelé à ce propos que la découverte de l'énergie atomique et la consommation accrue de pétrole n'avait pas fait disparaître le charbon du marché. Il reste d'avis que la découverte de nouveaux produits pour la fabrication de la pâte ne feront qu'accroître la concurrence sur le marché sans éliminer les produits de la forêt.

Quant à l'industrie des pâtes et papiers, M. McCABE prévoit qu'elle sera l'objet d'une plus forte concurrence cette année mais il entrevoit une hausse constante de la consommation de papier de sorte que le rendement des papeteries sera probablement accru.

M. McCABE a aussi souligné que le développement du marché commun en Europe représentait un actif important pour le progrès du commerce international.

L'activité boursière

Ton vigoureux à Wall St.; légers gains à Montréal

Les cours ont été assez bien soutenus à **NEW YORK** et les échanges se sont poursuivis à une allure modérée. DuPont a grimpé de près de 2½ points, mais Westinghouse et General Electric ont glissé de 1½ point environ. Les valeurs sidérurgiques ont baissé d'une fraction, tandis que les automoteurs ont très peu varié. Texas Instruments a fléchi de 2½ points, mais Collins Radio et General Investment ont gagné plus qu'un point. Johns-Manville a avancé d'un point, Polaroid de plus de 2 points, Corn Products de 2 points et Texaco d'un point. Johnson & Johnson a bondi de 4½ points et People's Gas Light a ajouté 2 points à son gain de 3 points de la veille.

Le marché a enregistré des gains fractionnaires à **MONTREAL**, mais l'activité n'était pas très intense. Cons. Paper a monté de ½ point, Great Lakes de ¼ et Howard Smith, B.C. Power, Canada Iron et Dominion Bridge de ⅛ de point. Frosst "A" a reculé de ½ point et Imperial Oil de ⅜. Quebec Natural Gas, Shawinigan, Dominion Tar, Banque de Commerce et Banque Royale ont perdu ⅛ de point. Aux mines, Hollinger a avancé de ¾ de point et Kerr-Addison de ⅝, tandis que Hudson Bay a cédé ⅜ de point.

La vive poussée des cours à **TORONTO** a été tempérée par des prises de bénéfices, sauf dans le cas des mines d'or. Le marché a été un peu moins actif que la veille. Huron and Erie et Banque Toronto-Dominion ont perdu ½ point et Canadian Tire, Dominion Stores et Banque de Commerce ¼ de point. National Trust a haussé de 1½ point à 74½ et Atlas Steels et Canada Permanent Mortgage de ½ point. Les mines d'or ont affiché une vigueur remarquable. Campbell Red Lake et McIntyre ont gagné ½ point. Les métaux usuels ont été un peu faibles. Nickel a perdu ¼ de point et Cominco et Falconbridge ⅛ de point. Les pétroles de l'Ouest ont subi des reculs fractionnaires. Bailey Selburn et Home "A" ont reculé de 15 cents.

L'allure du marché reste hésitante à **PARIS**, sans que les mouvements enregistrés puissent donner lieu à beaucoup de commentaires.

PETROLES DE L'OUEST

(Jas. Richardson & Sons)

	ACHAT	VENTE
Alaska Y. Pipe	—	200
Alaska Y. Ref.	—	—
Aldina	02¼	02⅛
Bashaw	02¼	03
Blue Cr.	24	25
CDN Fort	02¼	02½
CDN Propane	—	—
Castle	12	14
Comm. Min.	07½	08
Clayhar	10¼	15
Dom Min	01	01¾
Edoran	03½	03¾
G'way	01	02
Kenare	05¾	—
Keno	25½	26
Leamac	02½	04
Led tCal	04¼	04½
Merit Oil	35¼	40
Merland	12	14
Mill Cr.	05	—
N. Rich	01¾	02
N. Cont	0⅝	0¾
New Ridge	04	05
Nuco	04½	06
Ranchmen's	08	09
Renfrew	05	—
Sastex	01¼	02
Sage	65	68
Share	02¾	—
Silver City	02	03
T'field	01½	02
Turner Val	—	20
W. Warn	05	08

Les trottoirs obstrués

Les camelots et les livreurs de paquets qui laissent leur sac ou leur voiturette au milieu du trottoir créent des obstacles aux aveugles qui marchent seuls. Les parents, les instituteurs et les marchands doivent enseigner aux jeunes à ne jamais laisser d'obstacles sur le trottoir qui peuvent causer des accidents.

L'ACTIONNAIRE



— Il s'intéresse aux valeurs minières, mais il a voulu aller les voir avant d'en acheter !

Magasins à succursales

Ventes en hausse de 4.1 p. 100

OTTAWA. (PC) — Les ventes des magasins à succursales ont été en novembre 1960 de 4.1 pour cent plus élevées que durant le même mois l'année précédente, annonce le Bureau fédéral de la statistique. Elles ont représenté en novembre 1960 une valeur de $279,110,000, contre une valeur de $263,142,000 durant novembre 1969, précise le Bureau.

L'an dernier, du début de janvier à la fin de novembre, les ventes des magasins à succursales ont également été de 4.1 pour cent plus élevées que durant la période correspondante en 1959, ajoute l'organisme. Elles ont représenté, précise-t-il, une valeur totale de $2,998,963,000, au regard d'une valeur totale de $2,879,709,000 durant la même période en 1959.

Nomination chez B-A



Jean-P. Thibert

La nomination de Monsieur Jean-P. Thibert, comme gérant du nouveau district des Cantons de l'Est, pour la British American Oil Co. Ltd., vient d'être annoncée par Monsieur S. Whiteford, gérant de la division du Québec.

Le bureau principal du nouveau district sera situé à Sherbrooke. Durant plus de vingt

Le nouveau ministre du Commerce

Il préconise l'application des techniques de vente au domaine de l'exportation

OTTAWA. (PC). — Bien avant que M. George Hees n'assume la direction du ministère du Commerce, il avait exprimé clairement son opinion quant au besoin d'imposer au domaine de l'exportation les techniques de vente les plus directes.

Alors qu'il prenait la parole devant l'Association des Manufacturiers canadiens, au mois de juin dernier, il avait dénoncé ce qu'il avait appelé "le défaitisme et l'attitude méprisante" de certains hommes d'affaires et de quelques banquiers canadiens.

Il a critiqué tout ceux qui semblent croire que les compagnies canadiennes devraient "continuer à jouer le rôle de commis préposés aux commandes" se contentant d'attendre qu'on leur donne des affaires.

Il a souligné que nous vivons à une époque où il est indispensable de mousser les ventes, étant donné que les pays donnent leur commerce à ceux qui ont les meilleurs vendeurs offrant des marchandises de qualité égale à des prix sensiblement les mêmes.

Après avoir remplacé M. Gordon Churchill, à la suite du remaniement ministériel d'octobre dernier, il n'a pas perdu de temps pour lancer une campagne visant à amener les hommes d'affaires canadiens à adopter la technique de la vente par pression.

En décembre il fit venir à Ottawa 111 conseillers commerciaux canadiens de 49 pays, afin de trouver où et comment le Canada pourrait augmenter ses ventes d'exportations. Il offrait en même temps à quelque 1,100 compagnies canadiennes l'occasion de discuter avec ces conseillers.

Mais il souligna qu'il tenait à ce que les rencontres donnent des résultats pratiques.

Les livraisons de chaudières

OTTAWA. — Les livraisons de chaudières (fournaises) à air chaud libre ou propulsé ont, par rapport à un an plus tôt, diminué de valeur en septembre ($4,207,200 contre $5,065,900) et durant janvier-septembre ($18,890,300 contre $23,357,800). Durant le mois, les livraisons de chaudières à mazout ont diminué de $3,183,700 à $2,685,700 et, durant les neuf mois, de $14,088,000 à $11,473,000. Quant aux livraisons de chaudières à gaz, les chiffres correspondants ont été les suivants : de $1,749,700 à $1,425,600 pour septembre et de $8,866,900 à $7,092,300 pour janvier-septembre.

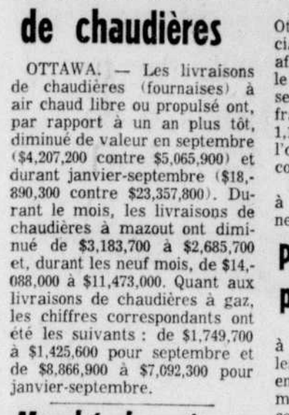
Marché du poisson

Prix du courtier au grossiste (en cents par livre au wagon)

Poisson frais :

Filet d'aiglefin	.40
Filet de sole	.45
Filet de morue	.30
Aiglefin entier	.22
Morue entière	.20
Saumon Atlantique entier	1.15
Saumon Pacifique entier	.85
Poisson gelé, fumé ou salé :	
Saumon Cohoe rouge entier	.86
Saumon Silver Bright entier	.57
Truite de Pacifique entière	.57
Omble arctique	1.05
Eperlan extra entier	.40
Eperlan No 1 entier	.25
Eperlan moyen entier	.15
Flétan entier	.40
Filet de morue fumé	.35
Hareng gelé	.12
Hareng fumé	.25
Hareng salé	.25
Haddock	.38
Turbot salé	.25
Curstacés :	
Crevettes blanches (13/20)	1.30
Crevettes blanches (21/25)	1.25
Crevettes blanches (26/30)	1.20
Homard vivant (1 liv.)	1.00
Homard vivant (1¼ liv.)	1.20
Homard vivant (1½-2¼ liv.)	1.40
Mollusques :	
Huitres Malpèque (choix)	29.00
Huitres Malpèque (stand.)	20.00
Huitres Bras d'Or (choix)	25.00
Huitres Bras d'Or (stand.)	19.00
Huitres amér. en vrac (choix)	10.25
Huitres amer. en vrac (stand)	9.25

UNITED ACCUMULATIVE FUND LTD.



PIERRE-P. DAIGLE

M. Alex McD. McBain, président de United Accumulative Fund Ltd., annonce l'élection de M. Pierre-P. Daigle au conseil d'administration de la compagnie.

M. Daigle est administrateur de la Banque Canadienne de Commerce, de Confederation Life Association, RCA Victor Co. Ltd. et de nombre d'autres compagnies.

Prix à la ferme des produits agricoles

OTTAWA. — L'indice des prix à la ferme des produits agricoles (1935-1939=100) s'établissait en octobre à 238.3 comparativement à 238.7, chiffre rectifié de septembre, et à 236.4 un an plus tôt. Les prix des bestiaux étaient inférieurs à ceux de septembre mais ceux des produits laitiers, des pommes de terre, de la volaille et des oeufs étaient plus élevés. Comparativement à un an plut tôt, les bestiaux et les pommes de terre étaient à la baisse et les céréales, la volaille et les oeufs, à la hausse. Le prix plus élevé des céréales durant octobre de cette année provient de la qualité supérieure des récoltes dans les provinces des Prairies.

Voici les indices provinciaux des prix, à la ferme, des produits agricoles durant octobre: Ile-du-Prince-Edouard, 2 2 0.1 (217.2 en septembre); Nouvelle-Ecosse, 223.6 (222.5); Nouveau-Brunswick, 232.8 (220 0); Québec, 275.6 (271.4); Ontario, 266.3 (265.7); Manitoba, 223.0 (223.4); Saskatchewan, 200.9 (200.8); Alberta, 218.2 (222.2); et Colombie-Britannique, 256.8 (259.3).

Corderie et ficellerie

OTTAWA. — La valeur d'origine des livraisons de l'industrie canadienne de la corderie et ficellerie a monté à $16,300,000 en 1959, soit 2.1 p. 100 de plus qu'en 1958 ($15,970,000). Le rapport annuel du Bureau signale aussi que cette industrie comptait 13 établissements (14 l'année précédente), 1,508 (1,067) employés à qui elle a versé $3,816,000 $3,727,000) de rémunération, et qu'elle a déboursé $9,081,000 ($8,168,000) en matières et fournitures.

Voici la valeur des livraisons des principaux produits en 1959: ficelle de botteleuse (tout sisal), $6,195,000 ($5,755,000 en 1958); cordage en manille, $2,412,000 ($2,301,000); toutes autres ficelles pour la vente, $2,239,000 ($2,197,000); et ficelle de lieuse, $1,949,000 ($2,389,000).

Les dangers au foyer

La statistique révèle que le lieu qui devrait être le plus sûr du monde est de loin le plus dangereux. Il y a plus d'accidents graves qui surviennent à la maison que n'importe où ailleurs. Les accidents mortels qui arrivent à la maison occupent le second rang en importance après les accidents mortels de la circulation.

Nouvelle émission

$5,000,000

Hôpital Notre-Dame

Montréal, P.Q.

Obligations 6%

Hypothèque Générale, Série "B"

Non rachetables avant le 1er février 1968

Datées du: 1er février 1961. Echéant le: 1er février 1971.

Capital et intérêts semestriels (1er février et 1er août) payables en monnaie canadienne à toutes succursales dans la province de Québec des banquiers de l'hôpital. Coupures de $500. et $1,000., avec privilège d'immatriculation quant au capital seulement.

PRIX: 100 et l'intérêt couru.

CES OBLIGATIONS CONSTITUERONT UN PLACEMENT POUR LES COMPAGNIES D'ASSURANCE ENREGISTRÉES EN VERTU DE LA TROISIÈME PARTIE DE LA LOI SUR LES COMPAGNIES D'ASSURANCE CANADIENNES ET BRITANNIQUES S.R.C. 1952, CHAPITRE 31 ET AMENDEMENTS SANS QU'ELLES AIENT À SE PRÉVALOIR DES DISPOSITIONS DU PARAGRAPHE (4) DE L'ARTICLE 63 DE LADITE LOI.

Nous offrons, pour notre compte, jusqu'à concurrence du montant disponible, ces obligations hypothèque générale, 6%, Série "B", sous réserve de leur livraison, de notre acceptation et sujet à l'approbation de nos conseillers juridiques, MM. Charron & Mercier, avocats, Montréal, P.Q., quant à la validité, la forme et l'émission des obligations.

Livraison des titres le ou vers le 1er février 1961.

Un prospectus vous sera envoyé sur demande.

Crédit Interprovincial, Limitée

L. G. Beaubien & Cie Limitée — René-T. Leclerc, Incorporée

Geoffrion, Robert & Gélinas Inc. — Forget & Forget Limitée

marché local

Bourse de Montréal

(Séance de jeudi)

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Abitibi	900	$ 40¼	40¼	40¼
Abit pr	z25	$ 23½	23½	23½
Acad Atl	1569	$ 18	17¾	18
Algoma	3170	$ 34⅝	34¼	34¼
Aluminim	8837	$ 33¼	33	33
Alum 2 pr	15	$ 46½	46½	46½
A T 4½pr	z10	$ 41½	41½	41½
Ant 290 pr	160	$ 51	51	51
Argus	25	$ 34⅝	34⅜	34⅜
Asbestos	200	$ 26½	26¼	26¼
Atlas Steel	z50	$ 23½	23¼	23½
Ba S 5 pr	150	$ 19½	19½	19½
Bank Mo	1275	$ 61	60⅝	60⅝
Bank NS	141	$ 67½	67½	67½
Banq CN	637	$ 55⅝	55½	55⅝
Banq PC	74	$ 39	38¾	39
Bath PA	560	$ 43½	43¼	43½
Bath P B	25	$ 33⅝	33¼	33⅜
Bell Ph	3247	$ 49	48⅝	49
Bow 5 pr	20	$ 47¼	47¼	47¼
Bowater	z25	$ 7⅞	7⅞	7⅞
Bow M pr	z20	$ 47⅜	47⅜	47⅜
Brazil	632	390	390	390
BA Oil	1855	$ 31⅞	31⅝	31⅝
BC Forest	200	$ 13	13	13
BC Pow	1260	$ 36½	35½	36¼
BC Phone	838	$ 47¼	46¾	47
Brockv pr	z30	$ 9⅞	8⅞	8⅞
Build Pr	z10	$ 34	34	34
Cal Pow	265	$ 24⅜	24⅜	24⅜
Can Cem	200	$ 26¼	26¼	26¼
CI Fndry	3350	$ 19⅜	19½	19½
CI F 4¼	z20	$ 76	76	76
Can Malt	30	$ 65	65	65
CSL	700	$ 44	43	44
CSL pr	205	$ 12⅛	12⅛	12⅛
C Aviation	150	$ 20⅜	20⅜	20⅜
C Bank C	711	$ 60½	60	60½
Cdn Brew	1100	$ 44⅞	44½	44⅝
C Br Alum	z20	$ 10¾	10¼	10¼
C Bronze	z50	$ 18	18	18
Cdn Celan	605	$ 24¼	24⅛	24⅛
C Ce 175 pr	400	$ 32⅜	32½	32⅜
C Chem	200	$ 6⅝	6⅝	6⅝
C Chem w	z50	225	225	225
C Frbks A	z100	$ 11¼	11	11¼
C Fbrks B	z25	800	800	800
C Husky	100	$ 5⅛	5⅛	5⅛
CIL	650	$ 14½	14½	14½
CI Pow	475	$ 11½	11½	11½
CI Pow pr	100	$ 37¾	37¾	37¾
C Marconi	770	495	495	495
Cdn Oil	z50	24	24	24
CPR	870	$ 22½	22⅜	22½
Cdn Pet pr	908	$ 8¼	8¼	8¼
Cockshutt	z25	$ 14	14	14
Col Cell	z50	390	390	390
Comb Ent	150	$ 8¾	8¾	8¾
Con M S	1200	$ 21⅛	20¾	20¾
Con Text	200	275	275	275
C Glass	z5	$ 19	19¼	19¼
Cor Mort xd	50	$ 12	12	12
Cr Zell A	100	$ 20	20	20
Dist Seag	439	$ 32⅝	32⅝	32⅝
D Bridge	250	$ 17⅜	17⅛	17⅛
D Fndry	205	$ 47½	47	47
D Fndry pr	25	$100	100	100
D Glass	300	$ 68	68	68
D Stores	90	$ 67	66	67
Dom Tar	785	$ 15⅝	15¼	15¼
Do Text	2635	$ 10⅝	10⅜	10½
Du Pont	z50	$ 20¼	20⅛	20⅛
Electrolux	420	$ 23	22⅝	23
Fam Play	100	$ 18	18	18
Fleetwood	3650	$ 11	11¼	11
Ford US	100	$ 69¼	69¼	69¼
Fndtn	400	$ 10½	10½	10½
Fraser	960	$ 23⅜	23½	23½
Fr Pete p	z40	320	320	320
Frosst A	1835	$ 19	18½	19
Gatineau	525	$ 37⅝	37⅜	37¾
GL Paper	425	$ 43¼	43	43
Home B	z50	875	875	875
Horne Pfd	100	340	340	340
H. Smith	150	$ 36¼	36¼	36¼
H Smith p	150	$ 40¼	40¼	40¼
Hud Bay	140	$ 46½	46½	46½
Imp Bank	140	$ 69¾	69¾	69¾
Imp Inv A	z25	$ 11	11	11
Imp Oil	311	$ 38⅝	38½	38⅝
Imp Tob	625	$ 13	13	13
Ind Accep	260	$ 44½	43½	43½
I Ac 450 p	25	$ 93½	93½	93½
I Ac 275 pr	250	$ 52½	52½	52½
I Ac 450 p	25	$ 93	93	93
Inland C p	206	$ 15	15	15
Int Nickel	1088	$ 60¼	60	60¼
Int Paper	z210	$ 33¼	33	33
Int Util	100	$ 34	33	33
Inter PL	295	$ 62¼	61½	62¼
Jamaica PS	200	$ 30	30	30
Labatt	325	$ 31¼	31	31¼
Loeb B	100	$ 8⅜	8⅜	8⅜
MB - PR	830	$ 17	17	17
Maritime	335	$ 18½	18¼	18¼
Mass F	4940	$ 10½	10¼	10½
Mass F 5½p	10	$101½	101½	101½
Mitch RA	z50	$ 10	10	10
Molson A	165	$ 25½	25⅝	25½
Molson B	75	$ 25½	25½	25½
Molson pr	20	$ 41¼	41	41¼
Mont Loc	475	$ 13¾	13½	13⅝
Mont Trust	50	$ 58	58	58
Morgan	100	$ 35⅛	35⅛	35⅛
N St Car	625	$ 10⅝	10½	10⅝
Noranda	980	$ 41½	41	41½
NS LP	405	$ 17	17	17
Ogilvie	z5	$ 47½	47½	47½
Ont Steel x	100	$ 20½	20½	20½
Pac Pete	900	$ 11⅜	11¼	11¼
Page Hers	250	$ 25½	25¼	25¼
Penmans	225	$ 32½	31½	32½
Pow Corp	z10	$ 52½	52½	52½
Premium	z50	325	325	325
Price Br	310	$ 41¾	41¾	41¾
Price pr	50	$ 81	81	81
Prov T pr	1000	$ 45¼	45	45
QN Gas	3810	$ 7⅞	7⅜	7½
QN G wts	100	195	195	195
QN Gas un	55	$ 48½	48½	48½
Que Pow	85	$ 37⅜	37½	37⅜
Roe AV C	750	$ 5¼	5¼	5¼
Rolland A	126	$ 40½	40	40½
Rolland pr	z5	$ 81⅜	81¾	81⅜
Royal Ba	4370	$ 73½	73¼	73¼
St L Corp	1340	$ 19	18¾	18⅝
St L C A pr	z10	$ 99¾	99¾	99¾
Salada S	455	$ 12⅜	12½	12⅜
Shawin	546	$ 28	27⅞	28
Simpsons	100	$ 30¾	30⅜	30⅜
Sogamines	z75	$ 17	17	17
Southam	z100	$ 22¼	22¼	22¼
Steel Can	2405	$ 73	73	73
Steinbg A	3740	$ 22	21½	21½
Steinbg pr	10	$102	102	102
Texaco Ca	240	$ 63	63	63
Tor Dom	z40	$ 61½	60¼	61
Tr Ca PL	1955	$ 21⅞	21⅜	21⅜
Triad	1600	245	240	245
Un Steel	100	$ 7⅛	7⅛	7⅛
Viau	200	$ 13	13	13
Walk GW	3535	$ 38⅜	38½	38¾
Wst A wts	125	$ 19½	19½	19½
Wst 4½ pr	z25	$ 90	90	90

Bourse canadienne

(Séance de jeudi)

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Alscope	1000	6	6	6
Anacon	1000	45	45	45
Ang Plp	2130	$ 40	39½	39⅝
Ang Nfld	655	$ 6⅞	6¾	6⅞
Anthonian	500	2½	2½	2½
Arno	2000	4	4	4
Atlas Tel	1300	45	45	45
Augustus	700	34	34	34
Barnat	3000	208	203	208
Bateman	2100	7	7	7
Beatrice	3500	2½	2½	2½
Bellechas	1000	21	21	21
Belle Ch	1200	3	3	3
Blue Bon	z25	$ 6½	6½	6½
Bluewtr	1700	28	26	26
Cal Ed	z60	$ 16⅝	16½	16½
C Colli p	500	75	75	75
C Dredge	700	$ 13½	13½	13½
CG Inv	30	$ 30½	30½	30½
C Kodiak	200	87	87	87
CPower	200	$ 5¾	5¾	5¾
Canalask	2000	3	3	3
Canorama	700	20	20	20
Cartier Q	500	12½	12½	12½
Cassiar	500	$ 13¾	13⅜	13⅝
Chemalloy	5300	205	199	205
Chip Cop	1000	12	12	12
Chipman	500	4½	4½	4½
Cleveland	500	7	7	7
C New Pa	820	150	150	150
Crusade	200	109	109	109
Dome	z200	70	70	70
D Oilcloth	4555	$ 22½	22½	22½
Falcon	1900	$ 39¼	38¾	39¼
Fatima	1000	35	35	35
Fleet Mf	1000	52	52	52
Gold Age	1100	44	44	44
GF Mini	5000	24	24	24
Gui Po U	1000	4½	4½	4½
Haitian	z200	1	1	1
Int Ceram	500	12	12	12
Iso	1000	47	47	47
Labrador	450	$ 21½	20¾	21½
Lambt A	100	13	13	13
Langis	9500	55	53	53
Lith Cor	8300	$ 46	43½	45
Lowney	75	$ 25½	25½	25½
McIntyre	340	$ 30¼	29¾	29¾
Merrill	1000	52	52	52
Mid Chib	1000	20	20	20
MR Dairies	200	$ 6½	6½	6½
N Forma	z200	4½	4½	4½
N Jack L	125	2	2	2
N Santiago	5000	2½	2½	2½
NW Amu	54200	19	17½	18½
NA Rare	2100	34	33	33
NQ Pow	z8	$ 25	25	25
Obalski	1000	7	7	7
Opemiska	700	550	550	550
Paudash	3800	17	15	15
Pitt Gold	1000	3	3	3
Porcupine	26500	12	11	12
Que Cobalt	400	220	220	220
Que Oil	z300	1½	1½	1½
Que Phone	15	$ 37⅞	37½	37⅞
Red Crst	500	2½	2½	2½
Roberval	6000	11	11	11
Ruby Foos	500	225	225	225
Ruby Foo w	500	46	46	46
St L Colu	1550	540	535	535
Shop Save	60	$ 7⅜	7⅛	7⅜
Siscoe	2500	124	122	122
S Dufault	2000	8½	8½	8½
Std Gold	700	8	8	8
Tazin	2000	8	8	8
Titan	1000	14½	14	14½
Tr Corp	155	$ 30½	30½	30½
U Asbestos	200	405	400	400
U Prin	2400	145	140	140
Vanguard	500	8½	8½	8½
Ventures	200	$ 32	32	32
Virginia	1000	8½	8½	8½

La cote des grains

WINNIPEG

Marché à terme :

	Haut	Bas	Clôt.
AVOINE :			
Mai	76	75½	76
Juil.	—	—	76⅜
Oct.	76⅜	76½	76⅜
ORGE :			
Mai	97⅛	97⅜	97
Juil.	—	—	97
Oct.	98⅜	98¼	98⅜
LIN :			
Mai	2 97¼	2 96	2 97
Juil.	2 96½	2 95¼	2 95⅞
Oct.	2 94⅜	2 92¾	2 93¼
SEIGLE :			
Mai	1 05⅛	1 04¼	1 04½
Juil.	1 05	1 04¼	—
Oct.	—	—	1 06½

Marché au comptant :

AVOINE — 2 CW 76¾, ex 3 cw 71¾; 3 cw 71½, ex 1 fourragère 71, 1 fourragère 70, 2 fourragère 68¾, 3 fourragère mélangée 45.

ORGE — 1 et 2 cw 6-rangs 1.05; 1 et 2 cw, 2-rangs 99, 3 cw 6-rangs 97, 3 cw 2-rangs 91¾, 1 fourragère 91¾, 2 fourragère 90¼, 3 fourragère 87¼.

SEIGLE — 1 et 2 cw 99⅜, 3 cw 95⅜, 4 cw 84½, ergoté 81½, sur voie 99¼.

LIN — 1 cw 2.89¼, 2 cw 2.84, 3 cw 2.64, sur voie 2.88¾.

Marché du lin :

Prix au comptoir (Street price), 17 cents de moins que l'option de mai (Jas. Richardson & Sons).

CHICAGO

	Haut	Bas	Clôt.
BLE :			
Mars	2 09⅜	2 08½	2 08⅜-¾
Mai	2 08	2 07¼	2 07¾-½
Juil.	1 89¼	1 88¾	1 88¾-⅞
Sept.	1 92⅜	1 91½	1 91½
Déc.	1 97	1 96¼	1 96½
MAIS :			
Mars	1 11¼	1 10⅞	1 10⅝-11
Mai	1 15	1 14⅜	1 14⅜
Juil.	1 17⅜	1 17¼	1 17¼
Juil.	1 17⅜	1 17¼	1 17¼
Sept.	1 17½	1 17	1 17
Déc.	1 14½	1 13⅝	1 13⅝
AVOINE :			
Mars	66	62	64¾
Mai	66¼	64	65½-⅝
Juil.	66¾	65	66¼
Sept.	67¾	66½	67¼
SEIGLE :			
Mars	1 16⅝	1 15	1 15
Mai	1 20	1 18	1 18
Juil.	1 21	1 19	1 19
Sept.	1 22¾	1 21⅜	1 21⅝
FEVES SOYA :			
Jan.	2 40½	2 37⅞	2 39¾
Mars	2 43½	2 41	2 42¼-½
Mai	2 46¼	2 43¼	2 45-45¼
Juil.	2 47	2 44¾	2 46-45½
Sept.	2 27¾	2 26½	2 27¼-½
Nov.	2 19⅞	2 18¼	2 19¼-½

Denrées agricoles

Les prix des oeufs (sauf ceux du détail) et des produits laitiers sont fournis par le Service des marchés, ministère fédéral de l'Agriculture.

MARCHE DES OEUFS

	(a) Prod.	(b) Gros	(c) Détail
A extra gros	35-36	41-44	49-52
A-1 gros			49-52
A gros	33-34	38-41	46-50
A-1 moyens			44-47
A moyens	32	36-39	43-47
A-1 petits			42-45
A petits	29-30	34-37	42-46
Catégorie B	29	34-37	....
Catégorie C	20	24-27	....

a) Producteurs — Prix payés par les grossistes aux centrales de campagnes caisses de 30 doz.

b) Grossistes — Prix payés par les détaillants aux grossistes, cartons d'une douzaine, en vrac 3 cents de moins la douzaine.

c) Détaillants — Prix approximatifs aux consommateurs.

POULET A GRILLER

Vivant 20 cents la livre.

PRODUITS LAITIERS

BEURRE :	
Québec No 1, frais livré à Montréal	
Prix payés par les grossistes aux producteurs (solides)	64
Prix du demi-gros solide	64½
Prix payés par les détaillants aux grossistes, frais de crémerie, enveloppé, (pain d'une livre)	65-66
FROMAGE :	
Prix payé par les grossistes (arrivages courants de fromage parafiné livré à Montréal).	
Québec blanc	31
Québec coloré	31
(f.a.b.) centre de classification de matière grasse	
Prix de vente des grossistes	
Québec blanc	32
Québec coloré	32¼
LAITS CONCENTRES :	
Produits de lait écrémé	
De pulvérisation Canada	.09-.11
Du cylindre Canada première catégorie sacs	.07½-.10
Aliments du bétail sacs	.07-.07½
Poudre de lait de beurre	.06¾
Poudre de petit lait	.04¾
Lait évaporé, caisse 48/16	6.40
Crème douce la livre de matière grasse	87-88
Caséine 30 mailles	22-23

Finances municipales

(Source : La Commission municipale de Québec)

Chicoutimi-Nord

La ville de Chicoutimi-Nord, comté de Chicoutimi, a vendu $148,500 d'obligations en séries, le 3 janvier. Un syndicat formé de Banque Canadienne Nationale, Crédit Québec Inc. et Placements Kennebec Inc. a payé 95.59 pour $26,500 de titres à 5½% 1962-66 et $122,000 à 6% 1967-71. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6.6780%. L'emprunt comporte un solde de $86,000 à renouveler en 1971 pour un terme additionnel de 10 ans.

C'est en décembre 1959 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors $200,000 de titres à 6% séries 10 ans, au prix de 88.50. Le coût moyen net de la finance avait été de 7.882%.

Voici les soumissions reçues pour la présente émission :

Banque Canadienne Nationale, Crédit Québec Inc. et Placements Kennebec Inc. : $26,500 à 5½% 1962-66 et $122,000 à 6% 1967-71 — prix : 95.59 — coût net : 6.6780%.

Banque Provinciale du Canada et Graham, Armstrong, Securities Ltd. : $148,500 à 6% 1962-76 — prix : 94.80 — coût net : 6.7226%.

La Corporation de Prêts de Québec, Oscar Dubé & Cie Inc., Garneau, Boulanger Ltée, Grenier, Ruel & Cie Inc., J.-E. Laflamme Ltée et Floride Matteau & Fils : $54,500 à 5½% 1962-70 et $94,000 à 6% 1971 — prix : 94.50 — coût net: 6.7685%.

Datées du 1er janvier 1961, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er janvier 1962 au 1er janvier 1971 inclusivement. Elles peuvent être rachetées par anticipation, au pair, après le 1er janvier 1968. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er janvier et 1er juillet) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec. Autorisé par le règlement no 190 et la résolution en date du 7 décembre 1959, l'emprunt est contracté pour des travaux d'aqueduc, d'égouts, voirie et travaux divers pour remédier au chômage.

Bourse de Toronto

(SEANCE DE JEUDI)

(INDUSTRIELLES)

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Abitibi	815	$ 40⅜	40	40¼
Acad-Atl	9165	$ 18¼	17⅝	18¼
Acad-Atl A	320	$ 20	20	20
Alta Dist	1025	210	200	200
Atl Dis w	1600	62	56	56
Alta Gas	2685	$ 26½	26¼	26¼
Alta Gas p	11	$107	107	107
Alt Gas w	1867	860	860	860
Alt Nat G	3130	$ 16	14¾	16
Alg Cen	200	$ 16½	16½	16½
Alg C pr	135	$ 56¼	56	56¼
Alg C pr	135	$ 56¼	56	56¼
Alg Cen	224	410	410	410
Algoma	610	$ 34⅝	34¼	34⅝
Algonquin	340	$ 8½	8½	8½
Aluminii	8174	$ 33¼	33	33¼
Alum 2 pr	110	$ 46	46	46
Aug Plp p	z15	$ 51½	51½	51½
Anthes A	z15	$ 30	30	30
Argus	865	$ 35	34¾	35
Arg 250 pr	z30	$ 48½	48½	48½
Ashdown B	z55	$ 12½	12½	12½
Atlas Steel	260	$ 23½	23½	23½
Auto Eln	325	$ 6⅜	6½	6½
Bk Mont	2075	$ 61¼	60½	60½
Bank N S	1015	$ 67½	67¼	67⅜
Ba Pow A	400	$ 43½	43	43½
Ba Pow B	120	$ 34	34	34
Beatty	1300	$ 6⅞	6¾	6⅞
Beav Lum	z25	$ 21¼	21¼	21¼
Bell Phon	6299	$ 48⅞	48½	48⅞
Bowater pr	169	$ 47⅛	46½	46½
Bow 5½ p	40	$ 51	51	51
Bow-M pr	70	$ 47½	47½	47½
Brazil	1699	395	385	390
Br Tnk n	2675	$ 6⅛	6¼	6¼
BA Oil	3587	$ 31⅞	31¾	31⅞
BCE 4 pr	z22	$ 77½	77½	77½
BCE 4¼ p	z20	$ 41	41	41
BCE 4½ p	z43	$ 43¾	43¾	43¾
BCE 4¾ p	57	$ 91¾	91¾	91¾
BCE 5 p	461	$ 49⅜	49	49
BCE 5½ p	50	$ 52½	52½	52½
BC Forest	1230	$ 13⅛	13	13
BC Pack B	z10	$ 15	15	15
BC Pow	2120	$ 36¾	36⅜	36¼
BC Phone	330	$ 47	46⅝	47
Brockville	z10	$ 9¼	9¼	9¼
Brown	z74	$ 13⅜	13⅜	13⅜
Build Prod	50	$ 33¾	33¾	33¾
Burlington	z75	$ 16½	16½	16½
Burns	195	$ 11⅝	11⅝	11⅝
Burrard A	z25	$ 8¾	8¾	8¾
Cal Pow	3020	$ 24⅜	24⅛	24⅛
C Bread B	z14	$ 49¼	49¼	49¼
Can Cem	225	$ 26½	26	26
CCC Stone	z20	$ 15	15	15
CI Fndry	1210	$ 19¾	19¼	19¼
Can Malt	270	$ 65	64⅝	65
C Pack A	220	$ 49¼	49	49¼

NOUVELLE

POUR L'ANNÉE NOUVELLE

UNE FORMULE NOUVELLE

La Patrie

DU DIMANCHE

procurez-vous votre exemplaire dès aujourd'hui

NAISSANCES

PAIEMENT-GELINAS — A l'hôpital de la Miséricorde, le 21 décembre 1960 à M. et Madame Claude Paiement (née Fernande Gélinas) une fille baptisée Marie, Thérèse, Fernande, Danielle. Parrain et marraine, M. et Mme Gaëtan Deneault, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mlle Berthe Gélinas, tante.

PLESKOYANO — A l'hôpital Notre-Dame, le 7 janvier 1960, à M. et Mme Dan Pleskoyano, née Lucile Badeaux, un fils, petit frère à Nicolas. 74—3R

DECES

ARCHAMBAULT — A Montréal, le 11 janvier 1961, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Ulric Archambault, née Armoza Lapensée, demeurant à 4324 Mentana. Les funérailles auront lieu lundi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier, Duclos et Bonnier, No 3503 rue Papineau, à 8 hres 30, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Martine, où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de Ste-Martine, comté Châteauguay lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 75—3

BERTRAND — A Montréal, le 11 janvier 1961 est décédée Mlle Familia Bertrand demeurant à 5031 rue Garnier. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative de frais funéraires no 4848 rue Papineau à 8 hres 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 75—2

BLANCHARD-ALARY — A St-Laurent, le 12 janvier 1961 est décédée Amanda Alary, épouse de Arthur Blanchard. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Desjauriers Ltée, no 790 boul. Ste-Croix pour se rendre à l'église de St-Laurent où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHER — A Beloeil, le 11 janvier 1961, à l'âge de 54 ans, est décédée Mme veuve Arthur Boucher, née Lucille Gauthier, demeurant à 197 rue Brousseau à Beloeil. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Maurice Demers, no 231 Boul. Laurier pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur de McMasterville où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Mathias, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 75—2

BOUTIN — A Montréal, le 11 janvier 1961 à l'âge de 71 ans, est décédé Narcisse Boutin, époux de Rose Lefebvre-Boisclair demeurant 1964 boul. Henri-Bourassa est. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Georges Godin, No 10540, rue Papineau, à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église de la Visitation où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 75—2

BRUNET — A Montréal, le 11 janvier 1961, à l'âge de 72 ans, est décédé Albert Brunet, époux d'Albertine Rochon, demeurant à 4475 Papineau, père de Jules Brunet, tailleur. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Jos. Lussier & Fils, no 4733 rue Papineau, à 8 h. 40 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 75—2

CANTIN — A Montréal, le 12 janvier 1961, à l'âge de 81 ans est décédé Nazaire Cantin, époux de feu Martha Stone, demeurant à 10736 boul. Olympia. Les funérailles auront lieu lundi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Bission Inc., no 1415 rue Fleury est, à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 76-2

CHEVANELLE — A Montréal, le 10 janvier 1961, à l'âge de 55 ans, est décédé Omer Chevanelle, époux de Lucienne Rochette, demeurant 3290 Paul-Pau. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative de Frais Funéraires, No 302 rue Ste-Catherine Est, à 8 hres 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 74—3

DAVIES, Marguerite — Subitement, à l'hôpital Notre-Dame, le 11 janvier 1961, est décédée Marguerite Ahern, épouse de feu le capitaine L. Ben Davies, mère de France et de feu Peter. Elle laisse aussi ses petits-enfants Bryan et Gill, sa bru, Mme Betty Davies, et son frère John Ahern. La dépouille mortelle es exposée aux salons Jos. C. Wray and Bros., 1234, rue de la Montagne. Service à l'église St. Patrick, samedi matin à 9 h. Inhumation à St-Sauveur-des-Monts, Québec. 96-2

DESAULNIERS — A Montréal, le 12 janvier 1961, à l'âge de 51 ans, est décédé subitement Paul Desaulniers, gérant banque Canadienne Nationale, succursale 95, 8860 boul. St-Michel, époux de Claire Fréchette, demeurant à 8325-9ème Ave, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu le lundi 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires René Thériault Ltée, No 7148 rue Christophe-Colomb, angle Jean-Talon à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne, où le service sera célébré, à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 76—2

DOMINIQUE — A Laval-des-Rapides, le 12 janvier 1961, à l'âge de 11 ans, est décédé Christian Dominique, fils de Marcel Dominique et de Violette Ouimet, demeurant à 511, rue St-Luc, à Laval-des-Rapides. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 10802, rue Lajeunesse, à 2 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Claude, où le service sera célébré à 3 hrs, et de là au cimetière du Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DU BOISLEAU — A Montréal, le 11 janvier 1961, à l'âge de 66 ans, 7 mois est décédé Moise Poissant Du Boisleau, époux de Marie-Rose Carpentier, demeurant à 11981 Henault, Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Giroux et Fils Inc., No 11130 Boul. Pie IX, à 8 hres 45, pour se rendre à l'église Ste-Gertrude de Montréal-Nord où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 75—2

DUFORT — A St-Lambert, le 11 janvier 1961, à l'âge de 53 ans, est décédé Maître Jean Dufort, avocat, époux de Madeleine Champagne, demeurant 44 Alexandra, St-Lambert. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, angle Boul. Décarie et Ave Notre-Dame-de-Grâce, à 9 h., pour se rendre à l'église de St-Lambert, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 74—3

DUFRESNE — A Montréal, le 10 janvier 1961 à l'âge de 64 ans, est décédé Amable Dufresne, époux de Yvonne Dauphin, demeurant 781 Laporte. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 781 rue Laporte à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Henri, où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction: Urgel Bourgie Ltée. 74—3

DUTRIZAC — A Laval-Ouest, le 11 janvier 1961, est décédé Josaphat Dutrizac, époux de Kate Fitzgibbon, demeurant 4515 boul Ste-Rose, Laval-Ouest. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Donat Martin, no 105 rue St-Eustache, à Saint-Eustache, à 9 hres 45, pour se rendre à l'église Saint-Théophile de Laval-Ouest, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de St-Eustache, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 74—3

JAMES D. McKENNA
House of Flowers
RUE MOUNTAIN
VICTOR 2-4444

DECES

GASCON — A Montréal, le 11 janvier 1961, à l'âge de 67 ans, est décédé Omer Gascon, laitier, époux d'Evangéline Lescarbeau, demeurant à 5154 Drolet. Les funérailles auront lieu lundi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons Paul et Fortin, no 831 rue Laurier est, pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 75—3

GENDRON — A Montréal, le 10 janvier 1961 à l'âge de 58 ans est décédée Mme Octave Gendron, née Antoinette Ouellette. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Bazinet no 1922 Boul. Rosemont, à 8 hrs pour se rendre à l'église Ste-Bernadette où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 75—2

GINGRAS — A Montréal, le 11 janvier 1961, est décédée Mme Albini Gingras, née Léontine Dubois, demeurant à 251 Summerville. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc., 10526 St-Laurent, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Nicolas, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 75—2

GUAY — A l'hôpital Général de St-Lambert, le 12 janvier 1961 est décédé William Guay, époux de Antoinette St-Jean, demeurant à 185, rue Parent à Beloeil. Les funérailles auront lieu lundi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative de frais funéraires, No 4848 rue Papineau à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 74—3

GUILBAULT — A Grondines, le 10 janvier 1961, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Emile Guilbault, époux de feu Marie-Louise Trottier. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant, à 10 hrs, à l'église paroissiale de Grondines et l'inhumation au cimetière de la même paroisse. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JACQUES — A Montréal, le 11 janvier 1961, à l'âge de 67 ans, est décédé Adrien Jacques, fils de feu Octave Jacques et de feu Georgianna Huotte. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons de l'hôpital St-Charles-Borromée, No 96 rue Dorchester Est, pour se rendre à la chapelle, où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 75—2

JULIEN — A Longueuil, le 11 janvier 1961, à l'âge de 29 ans est décédée Micheline Larrivée, épouse de Raymond Julien, demeurant 122 rue St-Laurent, Longueuil. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Jos. Pitre Inc., no 68, rue St-Charles ouest, à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Antoine où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 75—2

LALIBERTE — A Montréal, le 10 janvier 1961, est décédée Mme veuve Louis Laliberté, née Eliza Lévesque, demeurant à 5164 Des Erables. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative de frais funéraires, No 4848 rue Papineau à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de St-Jérôme, où on libera sera chanté à 11 hrs 45. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 74—3

LA PRAIRIE, George Francis — Soudainement, à Hampstead, le 11 janvier 1961, est décédé George Francis La Prairie, époux bien-aimé de Myrtle Gilmour et père de Jane (Mme A. T. Kelly) et Susan. La dépouille est exposée à la maison funéraire Thos. Kane, 5301 boul. Décarie. Le service funèbre aura lieu samedi le 14 janvier, à 9 h. du matin, à l'église St. Malachy's. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges. 75—2

LAURENDEAU — A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 11 janvier 1961 à l'âge de 70 ans est décédé le Dr Aldéric Laurendeau de St-Gabriel de Brandon, époux de Jeanne Vallée. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Poitras, rue Beausoleil, à St-Gabriel de Brandon pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de St-Gabriel de Brandon, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. 75—2

LEGARE — A Montréal, le 11 janvier 1961, à l'ge de 54 ans, est décédé Thomas Legaré, époux de Juliette Belleau, demeurant à 6461 Clark, autrefois de 963 Sanguinet. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative de frais funéraires, no 302 rue Ste-Catherine est, à 8 hrs, pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 75—2

MAILLOUX — Subitement à Montréal, le 11 janvier 1961 à l'âge de 53 ans, est décédé Armand Mailloux, maître plombier, époux de Alma Lavigne, demeurant à 6720 De Lanaudière. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée no 4737 rue Delorimier à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Philippe où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 75—2

MARTEL — A Montréal, le 11 janvier 1961, à l'âge de 76 ans, est décédée Emma Laporte, épouse en 1ères noces d'Alpha Bélanger; et en 2ièmes noces d'Ephrem Martel, demeurant à 1622 rue Ville-Marie. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Guindon Enrg. No 4951 rue Adam, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Clément d'Youville où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 75—2

MAYRAND — A Jacques-Cartier, le 12 janvier 1961, à l'âge de 87 ans, est décédée Julie St-Amant, épouse de feu Eugène Mayrand, demeurant chez sa fille, Mme Henri Nault, 2143, Préfontaine. Les funérailles auront lieu lundi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires E. Darche & Fils Inc., No 1370, Chemin Chambly à Jacques-Cartier, pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney, où le service sera célébré, et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. 76—2

MILLS — Au Montreal General Hospital, le mardi 10 janvier 1961, dans sa 78e année, est décédée Mary Ellen Cooney, épouse de feu George Mills, mère de Violet (Mme E. Bergevin). Exposé au salon William Wray, 2075 University. Service à l'église Immaculée-Conception, de St-Hubert, P.Q., le samedi 14 janvier à 9 h. a.m. 75—2

MONBOURQUETTE — A Montréal, le 12 janvier 1961, à l'âge de 60 ans, est décédé Louis Monbourquette, époux de Marie-Anne Ruiter, demeurant à 1763 St-André. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 4737 rue de Lorimier, à 8.30 hres, pour se rendre à l'église Ste-Catherine d'Alexandrie, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 75—2

MONIER — A Vaudreuil, le 11 janvier 1961, à l'âge de 88 ans, est décédée Mathilda Poitras, épouse de feu Cléophas Monier. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Georges Vandelac Ltée, No 4340 rue St-Denis à 9 hrs 40 pour se rendre à l'église Notre-Dame où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 75—2

NOTARGIOVANNI — A Montréal, le 10 janvier 1961 à l'âge de 74 ans est décédé Vincenzo Notargiovanni, époux de feu Marie Rinaldi, demeurant 6700 Lacroix. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée No 6259 Boul. Monk à 10.15 h pour se rendre à l'église St-Jean-Bosco où le service sera célébré à 10.30 h et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 74—3

IN MEMORIAM

BEAUCHAMP — A la douce mémoire de Colette Beauchamp, décédée le 14 janvier 1960, que tous ceux et celles qui l'ont connue lui offrent l'hommage d'un pieux et fidèle souvenir.

LEGER — A la mémoire de notre digne mère, Mme Alphonse Léger, décédée le 13 janvier 1957. Nous pensons toujours à vous maman, des messes seront célébrées par le révérend Père Bernard Poisson, actuellement à Rome. Vos filles.

entre nous

SUITE DE LA PAGE 14

Lachance, de Québec; Armand Legendre, des Trois-Rivières et Albert Gachon et Pierre Bié, de Montréal.

Doug Péron, de Montréal, élu président, l'an dernier, n'a pas l'intention de se présenter.

— — —

Il est dommage que les organisateurs du carnaval d'hiver de Québec et du carnaval d'hiver Laurentien aient tous deux organisé une conférence de presse le même jour, à la même heure, soit lundi prochain, à 5 heures . . . également lundi mais à l'heure du midi aura lieu une autre réunion au cours de laquelle on nous fera part du programme d'expansion sportive pour la jeunesse canadienne préparé par une industrie canadienne . . . Jean Aucoin, de la rédaction sportive du Petit Journal, vient d'être nommé publicitaire du club de soccer Concordia . . .

LA CMM

SUITE DE LA PAGE 3

nouvelle administration Drapeau-Saulnier.

Les observateurs ne prévoyaient d'ailleurs pas de lune de miel et n'en prévoient pas pour longtemps encore. Il n'est qu'à penser que l'administration Drapeau-Saulnier est fermement résolue à gruger plutôt qu'à accroître les pouvoirs actuels de la CMM.

Le conseil de la CMM a posé hier trois autres gestes contrecarrant des désirs récemment exprimés par l'administration Drapeau-Saulnier.

La CMM a décidé que, contrairement au désir exprimé par le comité exécutif montréalais, à la fin de décembre, elle se fera représenter aux comités des bills privés de Québec lors de l'étude des projets d'amendements que la Cité suggère elle-même à sa propre charte, ainsi qu'à la loi de la CMM et à la loi de la Commission de Transport de Montréal.

A l'appui de sa demande, le comité exécutif avait noté que "la Corporation de Montréal Métropolitain n'est pas justifiée d'affecter des sommes d'argent, dont 70 p. 100 proviennent des contribuables de Montréal, aux fins de contester des demandes de cette ville devant le Parlement ou simplement pour participer à cette étude".

La réponse adoptée hier : "La Corporation de Montréal Métropolitain étant une corporation légalement instituée ne peut se permettre d'ignorer ses responsabilités y compris celle de surveiller la législation qui peut l'affecter".

Délégués à Québec

Quelques minutes plus tard, une autre résolution était adoptée pour décréter l'envoi de délégués de la CMM à Québec.

Cette autre résolution : "Que chacun des présidents des comités de la Corporation de Montréal Métropolitain ou son remplaçant lorsque le président ne peut accepter, ainsi que tous les membres du comité de coordination de la CMM, en plus des fonctionnaires suivants — le trésorier, le conseiller juridique, le secrétaire et l'assistant-secrétaire — soient délégués aux frais de la Corporation à Québec lors de l'étude de bills pouvant affecter ladite corporation".

Enfin, le conseil de la CMM a confirmé hier une lettre de son secrétaire en réponse à celle reçue du président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier.

Les rues en bordure de la voie rapide

Voici le texte de la réponse confirmée hier :

"J'accuse réception de votre lettre du 29 novembre 1960, me priant de soumettre aux conseillers de notre organisme l'opportunité de demander aux municipalités concernées de se charger elles-mêmes de l'entretien des rues principales longeant la voie rapide du boul. Métropolitain.

"Je la transmets à la considération de votre comité de voirie et de circulation pour sa gouverne.

"La loi actuelle concernant l'entretien du boul. Métropolitain stipule que l'entretien du boulevard est à la charge de la Corporation qui doit en répartir le coût sur les municipalités de l'île de Montréal.

"Il faudrait que notre charte soit amendée de manière à permettre aux dites municipalités de pouvoir réaliser vos suggestions".

Et sur ce, la CMM a ajourné ses délibérations à mercredi prochain.

LE CARDINAL

SUITE DE LA PAGE 3

sa raison de vivre". Mais il s'empresse d'ajouter qu'il y a deux genres de foyers insupportables pour les jeunes : le "foyer-prison" et le "foyer-désert". Dans le premier le père, la mère, les grands frères et les grandes soeurs ont des airs de gendarmes et la conversation se limite à des "tu ne feras pas cela" ou des "je te l'avais bien dit" ; le second, le foyer-désert, est celui où chacun vit égoïstement sa vie en laissant l'enfant se débrouiller seul : c'est en somme la réunion de plusieurs égoïsmes sous un même toit. Nos jeunes ont besoin d'un foyer sympathique, dit-il, où ils sentent que leurs parents les comprennent, qu'ils s'occupent d'eux tout en les laissant libres, qu'ils les laissent libres tout en ne les abandonnant pas.

Finalement, le cardinal a expliqué que les jeunes ont besoin d'une autorité intelligente, dont le propre est de "savoir s'élever au-dessus du temps", c'est-à-dire qui ne tombe pas dans un traditionnalisme stérile en restant rivée au passé, qui ne se contente pas d'éviter les catastrophes de l'heure en restant confinée au présent et n'apportant rien de neuf, qui ne rêve pas beaucoup plus qu'elle ne produit quelque chose en ne vivant que dans l'avenir.

"Les jeunes ont besoin d'une autorité qui, avec eux, soit tournée vers l'avenir, mais sachant aussi leur donner les richesses et les expériences du passé pour les aider à mieux comprendre la vraie valeur du présent où ils vivent et se préparent à continuer le dur métier d'homme."

En terminant le cardinal a dit qu'il y a beaucoup de jeunes que le Seigneur "regarde et aime" d'une façon particulière, comme le jeune homme riche de l'Evangile. Si Dieu a déposé en eux la semence d'une vocation sacerdotale, rien ne pourra l'étouffer, surtout si nous la faisons croître par nos prières et notre encouragement.

ANNEXIONS

SUITE DE LA PAGE 3

distincts que de municipalités concernées.

"Cependant, tel règlement ne devient exécutoire qu'après son approbation par le lieutenant-gouverneur en conseil conformément aux dispositions des articles 26 et 27 de la charte. Cependant, le règlement ne peut être ainsi approuvé que s'il est établi qu'une copie certifiée en a été signifiée à chaque municipalité concernée et qu'un délai d'au moins trois mois s'est écoulé depuis cette signification et depuis la transmission du règlement au lieutenant-gouverneur en conseil.

"Le lieutenant-gouverneur en conseil peut prescrire les conditions d'annexion qu'il juge convenables et s'il y a lieu, à raison de nouvelles conditions ainsi prescrites de modifier le règlement d'annexion, ce dernier doit de nouveau être soumis au conseil de la cité, qui peut l'approuver ou le rejeter, mais non pas le modifier."

FAITS DIVERS

SUITE DE LA PAGE 3

possédait pas de permis de conduire au moment de l'accident et le véhicule avait été signalé volé quelque temps auparavant.

Il succombe à ses brûlures

Un bambin de trois ans, qui avait été hospitalisé à Maisonneuve après avoir subi des brûlures au cours de la nuit de Noël, a succombé à ses blessures hier.

La petite victime, Bruce Bannister, fils de M. Frank Bannister, du 87, avenue Redmond, à Croydon, avait été blessé lorsqu'un incendie avait ravagé la demeure de ses parents.

ON NE CHANGE GUERE



OPERATEUR de VARITYPE

On paiera un SALAIRE ELEVE à un opérateur de premier ordre possédant de l'expérience dans tous les travaux au Varitype.

Tél. UN. 6-6545

SECTEUR JEAN-TALON

Deux étages neufs modernes, d'environ 5,300 pieds carrés chacun, pourvus de gicleurs, chauffés, vapeur sous pression si désiré, fenêtres sur 4 côtés, ascenseur et monte-charge, stationnement facile, bon district de travail facile d'accès. Facilités de location raisonnables. OCCUPATION le 1er MAI 1961. APPELER M. Steinberg à CRescent 6-3751 ou venez visiter au 6560, rue Esplanade, au rez-de-chaussée.

VENDEUR D'EXPERIENCE

Si vous désirez retenir les services d'un vendeur d'expérience agressif, sobre, bilingue possédant une vaste expérience dans la vente, vous êtes priés de vous adresser à Boîte Postale 454 Sherbrooke, P.Q. Je suis déjà à l'emploi comme vendeur, mais désire améliorer mon sort.

CONCESSIONNAIRES DE TRAMP-O-LEAP JUSQU'A $150 NET PAR JOUR

Concessions disponibles dans toute la province. Mode de financement généreux. $4,900 comptant comme mise de fonds. National Tramp-O-Leap Co. Ltd., 4691, Van Horne, suite 3, Mtl, P.Q.

REgent 1-6881

VENDEUR D'UNIFORMES

requis par

COMPAGNIE DISTINGUEE

Pour visiter garages, laiteries, embouteilleurs, compagnies de transport, hôtels, clubs, etc. Voiture essentielle et connaissance du vêtement un avantage. Généreuses commissions. Magnifiques chances de succès si qualifié. Pour entrevue, téléphoner à :

F. J. SEIDEL
APEX CLOTHES INC. VI. 4-8681

Cité de Montréal
SERVICE DES ACHATS ET MAGASINS
SOUMISSIONS

CHEMISES

On recevra, à l'Hôtel de ville, des soumissions cachetées adressées au Comité exécutif et transmises par courrier recommandé, pour la fourniture de chemises, pourvu que ces soumissions soient mises à la poste au plus tard le 23 janvier 1961 pour être ouvertes le 25 janvier 1961, à 2.30 p.m.

Les formules de soumissions et tous les renseignements dont on pourra avoir besoin seront fournis, à compter du 16 janvier 1961, par monsieur Gérard Bastien, directeur du service des achats et magasins, 700 rue de Fleurimont, Montréal.

Le Greffier de la Cité,
GABRIEL MORIN

Hôtel de ville,
Montréal, le 13 janvier 1961.

AVIS PUBLIC

Le septième jour de février mil neuf cent soixante et un (1961), à onze heures de l'avant-midi, sera vendu à l'enchère publique, pour une somme pas moindre que DOUZE MILLE SIX CENT SOIXANTE SEIZE DOLLARS ET NEUF CENTS ($12,676.09), en l'étude du notaire soussigné, au 4 est, rue Notre-Dame, suite 601, Montréal, l'immeuble suivant, savoir :

DESCRIPTION

Un emplacement ayant front sur la rue Lebrun, en la Cité de Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro DEUX CENT UN de la subdivision officielle du lot originaire numéro TROIS CENT QUATRE VINGT DIX SEPT (397-201) aux Plan et Livre de Renvoi Officiels de la Paroisse de la Longue-Pointe. Avec Bâtisses dessus érigées, en particulier une maison portant le numéro civique 2024 rue Lebrun, à Montréal, circonstances et dépendances.

Le dit immeuble fait partie de la Succession de feu ARTHUR GARAND, en son vivant demeurant au 2024 rue Lebrun, Montréal.

Pour les conditions de la vente, s'adresser au notaire soussigné.

Montréal, le 13 janvier 1961.

ROLAND SAVIGNAC, Notaire,
4 Notre-Dame Est, suite 601,
Montréal, P. Q.
Tél. UN. 6-6913

CITE DE POINTE-CLAIRE

AVIS PUBLIC

Je donne avis aux électeurs de la Cité de Pointe-Claire que la présentation des candidats pour les charges de Maire et d'Echevins pour la dite Cité de Pointe-Claire, aux sièges numéros 1, 2, 3, 4, 5 et 6 aura lieu dans la Chambre des délibérations publiques, Hôtel de Ville, 451 Chemin St-Jean, Pointe-Claire, P.Q., le vingt-huitième jour du mois de janvier, en l'année mil neuf cent soixante-et-un (28 janvier 1961) entre midi et deux heures de l'après-midi (12 midi à 2 p.m.) et que dans le cas où le scrutin deviendrait nécessaire et serait ouvert de la manière prescrite par la loi, ce scrutin sera ouvert le quatrième jour du mois de février de l'année mil neuf cent soixante-et-un (4 février 1961) depuis neuf heures (9 a.m.) du matin jusqu'à huit heures de l'après-midi (8 p.m.) dans chacun des arrondissements de votation ; et que j'ai nommé Mme S.C. Larue, Assistant Gretfier, 147 Montée St-Jean, Pointe-Claire, P.Q., mon secrétaire d'élection.

Donné sous mon seing à Pointe-Claire, P.Q., ce dixième jour de janvier 1961.

O. Nicholson,
Officier-Rapporteur

Art. 179.

DEPARTEMENT DES MINES
Province de Québec

SOUMISSIONS

Jusqu'à midi, le 31 janvier 1961, le soussigné recevra des soumissions concernant le pont sur la rivière Harricana, route AMOS-MATAGAMI, pour l'exécution de chacun des ouvrages suivants :

1) superstructure en acier
2) tablier en béton armé.

Sur demande adressée à l'honorable ministre des Mines et moyennant dépôt d'un chèque visé au montant de cent ($100.00) dollars, on pourra se procurer les formules de soumission, plans et devis.

Les soumissions devront me parvenir dans une enveloppe scellée portant l'indication "Soumission Pont sur la rivière Harricana".

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé par une banque à charte du Canada au montant de 10% du prix de la soumission.

La plus basse, ni aucune autre des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Le sous-ministre,
P.-E. AUGER

OUVERTS CE SOIR jusqu'à 9 h. — SAMEDI 5 h. 30

au SOUS-SOL Chez dupuis Frères

Commandes téléphoniques acceptées dès 9 h. du matin

VI. 2-6171



VAREUSES ¾
EN MOLLETON — 6-12 ANS

• Gris • Bleu • Charcoal. Paletot à devant croisé et boutonné sur glissière pleine longueur. Le bas a 2 grandes poches. Doublure matelassée sur épaisse mousse de laine LE CAPUCHON AMOVIBLE SUR DEUX GLISSIERES doublure simili-fourrure. Ord. 10.98.

7.98

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1655



PANTALONS
POUR HOMMES, TAILLES 30 à 44

Choix de gabardine acétate ou flanelle rayonne en noir, brun, gris medium, gris charcoal. Devant à glissière. Tons unis ou petits quadrilés. ORD. 5.98

4.97

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1615



COMPLETS
WORSTED 100% LAINE

pour hommes, jeunes gens tailles : 33 à 42 mais non dans chaque stature ordinaire, courte, élancée, corpulente courte.

ORD. 45.98 **29.98**

VESTON/PANTALON

Très belle coupe et confection soignée. Rayures fines, petits motifs sobres tons brun, bleu, gris. Veston droit boutonné le bas du dos avec fente. Pantalon avec taille à plis devant et fermeture glissière.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1605



OUVERTS CE SOIR JUSQU'A 9 h.

	14	14½	15	15½	16	16½	17	17½
32	√	√	√	√	√	√		
33	√	√	√	√	√	√	√	√
34	√	√	√	√	√	√	√	√
35		√	√	√	√	√	√	√

CHEMISES 100% TERYLENE*

qualité lavable — peu ou pas de repassage
Tout blanc, aussi fines rayures en marron ou bleu sur fond blanc. Col tenant, manches longues avec manchettes deux façons. Poche poitrine. Coutures solides.
* CIL fibres Polyester.

ORD. 4.95 **3.97**

VI. 2-6171

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1625



pour dames

SOULIERS "ROCK ROLLER"

Populaires talons cubains aussi avec talons en coin (wedgee). Beau cuir noir ou brun. Semelles de caoutchouc striées. Pointures 4 à 9, aussi demi-pointures. ORD. 5.98

la paire **4.77**

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1455



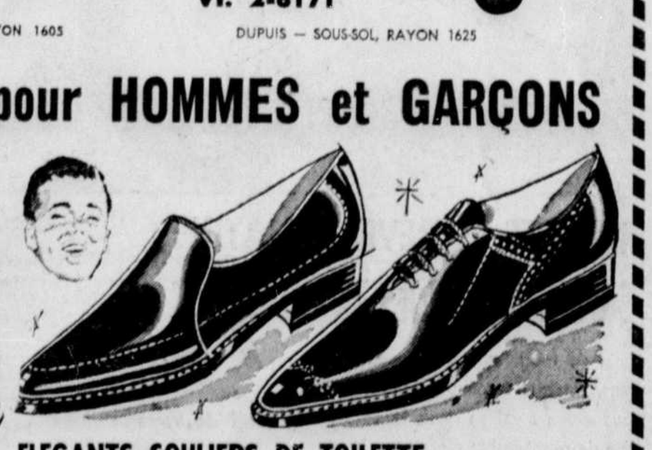
EMPEIGNE LACEE

Cuir brun ou noir, pointures 11 à 3 pour collégiens. Semelles plus durables en caoutchouc BILTRITE. Pointures 11 à 3, pas de demi. ORD. 3.98 la paire

3.17

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1475

SOULIERS pour HOMMES et GARÇONS



ELEGANTS SOULIERS DE TOILETTE

Pour hommes et jeunes gens, pointures dans le groupe : 6 à 11, demi-pointures comprises. En cuir noir seulement avec l'empeigne lacée, bout pointu ou empeigne tout un

OUVERTS CE SOIR JUSQU'A 9 H.

OUVERTS SAMEDI
9 h. 30 à 5 h. 30

Chez dupuis



Carnaval D'AUBAINES

dernier jour VENTE DE BLANC

ETES-VOUS PHOTOGENIQUE A LA TV !

Venez vous voir à l'écran de télévision installé dans la vitrine Dupuis, rue Ste-Catherine à compter de samedi 14 janvier.

attractions... démonstrations

LA SEMAINE PROCHAINE

AUX SOULIERS POUR DAMES, 2e étage
Etalage spécial des produits de haute qualité utilisés dans la fabrication des souliers fins pour dames.

AUX SACS A MAIN, rez-de-chaussée
Nouveaux coloris des nouveaux sacs pour le printemps ... le chic impeccable !

AU RAYON DES CORSETS, 2e étage
Mlle MAY BUDD, corsetière experte de la maison DOMINION CORSET accordera gratuitement ses conseils aux dates suivantes : 17-18-19-20-21 janvier.

LES PATRONS "SIMPLICITY", 3e étage
Mlle JASMIN, représentante de "SYMPLICITY" sera au rayon des patrons pour vous aider de ses conseils les 17-18-19-20 janvier.

CONFECTION GRATUITE DE VOS RIDEAUX, 5e étage
Achetez la marquisette, une couturière experte confectionnera sous vos yeux, vos rideaux d'après vos propres mesures — les 17-18-19-20 janvier.

CONSEILS TRICOTEUSE "MARY MAXIM", 3e étage
Madame ROBERT, tricoteuse experte, vous guidera dans le choix de laine, patrons Mary Maxim vous aidant de ses conseils pour vos tricots de gros chandails les 18 et 19 janvier.

CAOUTCHOUC-MOUSSE TAILLE POUR VOUS, 3e étage
Apportez vos mesures, une personne taillera le caoutchouc mousse pour vous — sans frais, les 17-18-19-20 janvier.

DRAPS de FINETTE

EN COULEUR PALE AVEC LARGE BORDURE IMPRIMEE "TEX-MADE"



Ord. 3.98
CHACUN

2.99

70" x 90"

Ces draps sont doux, chauds, décoratifs. Fond de couleur unie avec large bordure impression fleuris de 5" de largeur. Chacun sous emballage protecteur en pliofilm.

Nuances :
- Rose
- Bleu
- Jaune
- Blanc

VI.2-6171

DUPUIS TROISIEME, RAYON 160

Pour les pieds jeunes et actifs

SOULIERS

en cuir choisi par
fabrication garantie sous tous rapports

"MITCHELL"



A B

Ord. 5.50

PRIX D'AUBAINE

3.96

a) Genre BROGUE très populaire. Bouts renforcés pour meilleure durée. Doublure cuir solide. Semelles de composition cousues. Talons caoutchouc plus durables. Pointures 10 à 3, largeurs B-D en ● BRUN ● NOIR.

b) Modèle lacé à 5 oeillets et uni toujours populaire. Doublure cuir solide. Semelles de composition cousues. Talons caoutchouc durant plus longtemps. Pointures 10 à 3, largeurs B-D en ● BRUN ● NOIR.

VI.2-6171 Commandes téléphoniques exécutées avec soin

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 472



BLOUSES ½ PRIX

Ord. 3.99

1.99

Ces blouses demandent peu de repassage ; en coton et nylon, coton et Arnel, Terylène. Tons unis beige, lilas, blanc, aussi fines rayures bleu/blanc, brun/blanc. Tailles : 12 à 18 ans. Petites manches courtes avec revers. Col près du cou tailleur. Quelques-unes dans tissu imprimé, à manches longues boutonnées.

S.V.P., pas de commandes postales ni téléphoniques
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 310



150 seulement

CHAUDES VESTES

100% laine "Regent", tailles 36 à 44

5.95 Ord. 9.95

Populaire modèle cardigan, devant boutonné, 2 poches. Beige mixte, gris mixte, coco, marine, rouge vin. ECONOMISEZ $4.00 SUR CHACUNE. Venez tôt profiter d'une telle aubaine !

S.V.P., pas de commandes postales ni téléphoniques
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 620



300 seulement

COMBINAISONS

"TURNBULL 81", tricot coton et laine mérinos, teinte naturelle. Tailles 36 à 44. Ord. 3.95

2.59 2 pour 5.00

ECONOMIE 1.36 sur une et 2.90 sur l'achat de deux. Modèle à manches et jambes longues, devant boutonné. En vente à ce bas prix avantageux jusqu'à épuisement de stock.

VI. 2-6171
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 620



9.99 13.63

MANTEAUX D'HIVER

POUR FILLETTES ET ADOLESCENTES

Ord. 15.99 — **9.99**

FILLETTES 7-12 ans. ACHAT SPECIAL. Magnifiques manteaux, coupe ample, fantaisie au dos. Col fourrure (agneau traité). ROUGE, BLEU, ROYAL.

Ord. 19.99 - 25.00 — **13.63**

ADOLESCENTES 10-14x ans. SOLDE. Chauds manteaux, confection soignée en tissu SUEDE ou SILKIN, teintes diverses. Tous avec col uni. SANS FOURRURE.

S.V.P., pas de commandes postales ni téléphoniques
DUPUIS — TROISIEME, RAYON 550

SOLDE ... CHAPEAUX ½ PRIX

Ord. 8.95 à 16.95

POUR HOMMES ET JEUNES GENS
OCCASION DE VOUS ACHETER UN NOUVEAU FEUTRE

Tous proviennent de notre stock courant de chapeaux se vendant habituellement plus chers. Choix de feutre fourrure, fini velours ou à longs poils. Grande variété de styles et de couleurs mais non dans toutes les entrées de tête : 6⅝ à 7⅝.

4.48 à 8.48

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 650



MONTRES ET REVEILLE-MATIN

WESTCLOX

Choix de modèles divers : montres, cadrans, marque reconnue, haute qualité. Nous avons aussi en stock la série complète de montres-bracelets pour hommes et dames, horloges électriques, réveils, etc.

Montre **7.95**

Réveil de voyage **8.95**

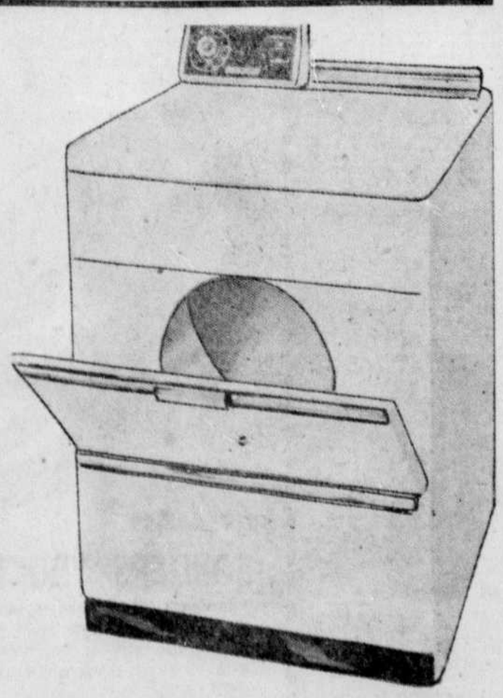
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 251

Aubaine ultra-spéciale

SÉCHOIRS DE LUXE Beatty

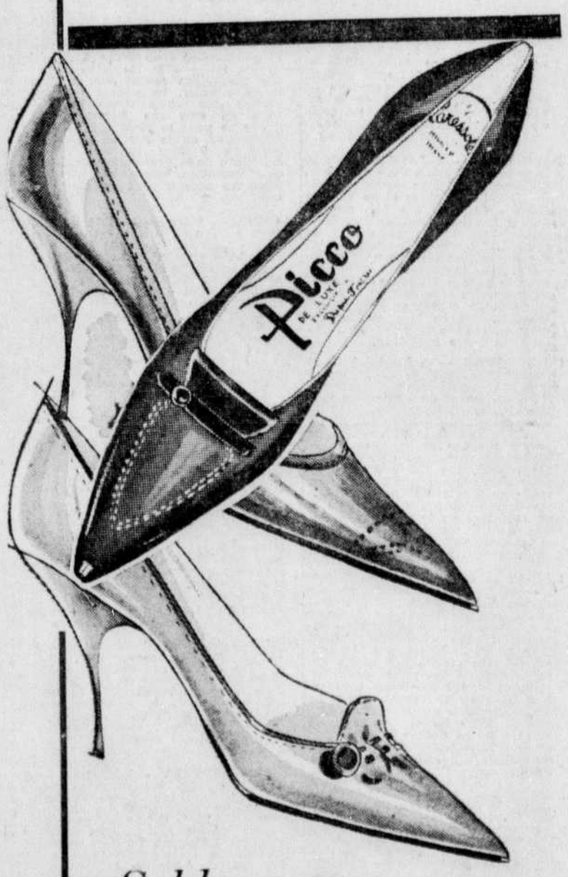
aussi peu que **1.30** par semaine

$149.



Parfaitement efficace, ne surchauffant jamais à aucun endroit du séchoir, très facile à manoeuvrer, entièrement automatique, contrôle à même par bouton-poussoir. 220 volts. Filtre à duvets dans le haut. Fini moderne DYNAKOTE ne rouillant pas.

SERVICE ET GARANTIE DUPUIS
DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 770



Solde

SOULIERS "PICCO"

recherchés pour le confort de leurs semelles CARESSOLES.

Chaque paire est de notre stock courant de nos souliers PICCO, exclusifs à Dupuis. Le groupe comprend des souliers de toilette ou de marche, à talons fins, hauts ou illusion, quelques paires avec talons cubains découpés. Tons de rouge, vert, bleu, brun, Abbey, noir, cuir verni ou suède noir. Pointures : 5½ à 9½ et largeurs : AAA à C dans la série.

SPECIAL **$15.**

S.V.P. pas de commandes postales ni téléphoniques
DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 470

Satisfaction garantie ou argent remis Dupuis Frères RAYMOND DUPUIS, président - 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE COMMANDES TELEPHONIQUES **VI.2-6171**